

Terres rouges

Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise



Paul Feltes | *L'industrie lourde luxembourgeoise dans les années trente (1929-1939)*

Nadine Schmitz | *Le paternalisme d'Émile Mayrisch*

Charles Barthel et Michel Kohl | *Les forges du Bassin minier luxembourgeois sous le signe de la concentration dans l'industrie lourde en Allemagne wilhelmiennne 1903/04-1911/12*

Michel Kohl et Sally Scholer | *La composition du conseil d'administration de l'Arbed (1911-2002)*

Terres rouges Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise

Collection dirigée par Charles Barthel et Josée Kirps

Volume 3

© Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman, Ministère d'État
Archives nationales de Luxembourg, Ministère de la Culture

Luxembourg, décembre 2011, ISBN 978-99959-635-6-9, version imprimée
Luxembourg, avril 2020, ISBN 978-29197-731-0-7, version électronique

Sommaire

Introduction <i>Octavie Modert</i>	4
L'industrie lourde luxembourgeoise dans les années trente (1929-1939) Radioscopie d'une crise économique <i>Paul Feltes</i>	8
Le paternalisme d'Émile Mayrisch <i>Nadine Schmitz</i>	104
Les forges du Bassin minier luxembourgeois sous le signe de la concentration dans l'industrie lourde en Allemagne wilhelmienne 1903/04-1911/12 De la naissance d'une communauté d'intérêts entre Differdange et Rumelange, de l'inauguration du site de Belval et de la fusion constitutive du groupe Arbed - 1 ^{re} partie <i>Charles Barthel et Michel Kohl</i>	154
Index	286
La composition du conseil d'administration de l'Arbed (1911-2002) <i>Michel Kohl et Sally Scholer</i>	annexe

Introduction

Octavie Modert

Point n'est besoin d'y insister longuement: tout le monde sait au Grand-Duché de Luxembourg que la naissance d'une industrie sidérurgique moderne a marqué le point de départ de l'essor économique du pays et partant, de la prospérité de ses habitants. Aussi suis-je particulièrement reconnaissante qu'en cette année des multiples centenaires sidérurgiques – de la fondation de l'Arbed, de la mise en route de l'usine de Belval, de la création de la communauté d'intérêts entre les hauts-fourneaux de Differdange et de Rumelange/St. Ingbert, du laminage de la première poutrelle Grey d'un mètre de hauteur et des débuts de la fabrication des palplanches, mais aussi d'autres faits marquants de l'activité sidérurgique au Luxembourg affectée par la crise internationale –, les Archives nationales de Luxembourg et le Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman aient sorti un troisième volume de la collection *Terres rouges – histoire de la sidérurgie luxembourgeoise* dans le cadre du projet de recherche du même nom soutenu par le Gouvernement. Comme les numéros précédents, celui-ci fournit à sa façon une contribution précieuse à la conservation du patrimoine culturel-industriel national en valorisant les 4,5 kilomètres de documents de tous types (correspondances, rapports de réunions, cartes, plans, dessins techniques, actes juridiques, etc.) entre-temps amoncelés aux fonds de la section économique des Archives nationales.

Comme d'habitude aussi, les éditeurs de *Terres rouges* ont veillé à nous offrir un bouquet de contributions aux thèmes fort variés, mais néanmoins regroupés autour du dénominateur commun qu'est leur impact sur les destinées du pays. C'est le cas notamment de la terrible épreuve de force qui s'abat sur les ouvriers métallurgistes au moment de la grande crise économique mondiale consécutive au krach de Wall Street en octobre 1929. Paul Feltes nous révèle les répercussions parfois dramatiques de cette dépression qui préfigure à bien des égards la catastrophe des années 1970 et 1980; il dévoile aussi sans ambages les ombres au tableau d'une politique gouvernementale de crise soutenue tant par le patronat que par les syndicats ouvriers cherchant à ménager les ressortissants luxembourgeois aux dépens des travailleurs immigrés, Italiens en l'occurrence, priés avec plus ou moins d'insistance de quitter le pays. À l'opposé, l'auteur nous montre également les atouts de la récession de l'entre-deux-guerres. Ils consistent notamment en la création du Conseil national du travail (1936) qui, en représentant une espèce de Tripartite avant la lettre, «incarne parfaitement le modèle social luxembourgeois».

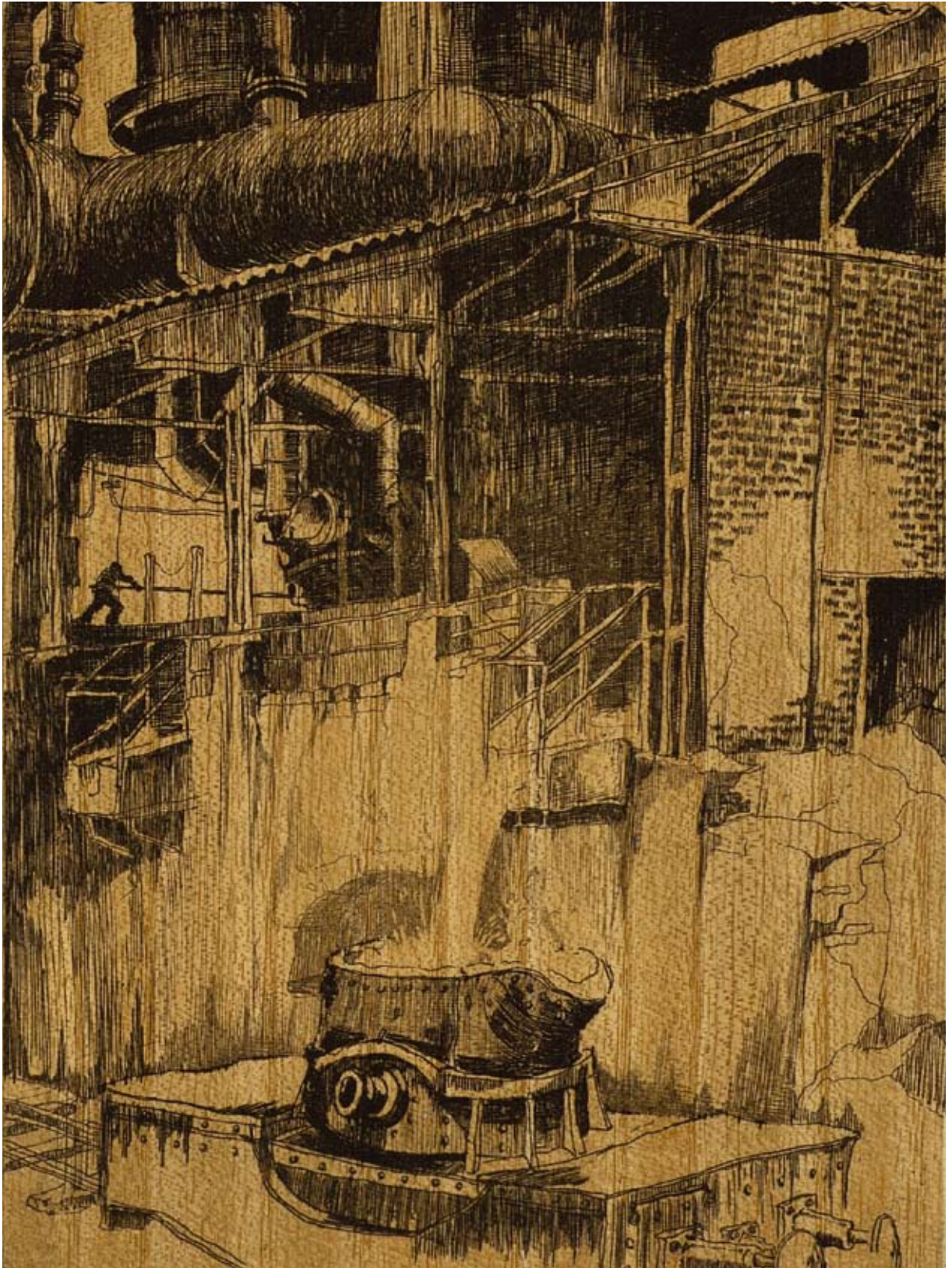
Nadine Schmitz enfonce le même clou. Elle expose les nombreuses œuvres sociales initiées par nos maîtres de forges dès le milieu du XIX^e siècle et portées à leur faite par le directeur général de l'Arbed, Émile Mayrisch, et son épouse, Aline de Saint-Hubert. Largement inspiré par le paternalisme rhénan et français, le couple agit sur de très nombreux plans: à la construction de cités ouvrières devenues partie intégrante de notre patrimoine architectural, de crèches, d'hôpitaux, d'une maternité, d'écoles et d'autres édifices à vocation sociale, s'ajoutent les services de prévention médicale et de protection familiale ainsi que tout un système de subsides, de gratifications, de pensions et d'assurances maladie ou vieillesse mis en place au fil des années. Ces mesures volontaires décidées par un patronat qui, il est vrai, n'agit pas toujours d'une manière tout à fait désintéressée, revêtent néanmoins un caractère modèle, à tel point que la classe politique nationale se contente bien des fois d'en imiter l'exemple lorsqu'elle met progressivement en place le système social qui est devenu le nôtre aujourd'hui.

Combien la neutralité, voire l'indépendance de cet État peuvent être menacées par l'expansion spectaculaire de la branche sidérurgique à la veille du premier conflit mondial, se mesure aux connaissances novatrices qu'apporte la première partie d'une enquête de Charles Barthel et de Michel Kohl consacrée aux épisodes anniversaires de 1911 en général, et à l'édification du complexe de Belval en particulier. Les fondateurs de la nouvelle usine ne répugnent en effet pas à se mêler ouvertement des politiques fiscale et de sécurité intérieure du gouvernement de Paul Eyschen en stimulant par là une satellisation croissante du Luxembourg par le Reich allemand dont la tutelle économique, déjà, pèse lourd sur l'avenir du pays. Pire! Les erreurs de planification en relation avec le raccordement de Belval aux infrastructures de transport fournissent aux militaires prussiens un excellent prétexte pour étendre leurs préparatifs de guerre au Grand-Duché. Aussi ne faut-il pas s'étonner si le directeur général de la Gelsenkirchener, Emil Kirdorf, réclame carrément l'annexion du pays dès l'ouverture des hostilités en 1914.

Conformément à la ligne éditoriale des volumes *Terres rouges*, l'équipe des jeunes chercheurs du projet, Michel Kohl et Sally Scholer, nous propose finalement un instrument de travail fort utile avec la publication d'une liste complète des membres du conseil d'administration de l'Arbed, depuis la naissance de l'entreprise en 1911 jusqu'à son intégration, en 2002, au sein du groupe Arcelor.

Bref, l'attrait des sujets abordés et la qualité des travaux présentés – pour lesquels on ne saurait d'ailleurs que féliciter les auteurs –, donnent lieu à espérer que d'autres volumes viendront prochainement compléter la série *Terres rouges*. Je suis en tout cas heureuse d'appuyer à travers le ministère de la Culture un projet prometteur qui, par le biais de l'étude fouillée d'une activité industrielle clé, nous aide à mieux comprendre l'histoire, et le présent, de notre pays.

Octavie Modert
Ministre de la Culture



Gravure de Julien Lefèvre – À l'arrière-fond, on repère le Feiertöppler.
Collection: Charles Barthel

L'industrie lourde luxembourgeoise dans les années trente (1929-1939)

Radioscopie d'une crise économique

Paul Feltes

Le terme «crise» désigne un changement brusque et douloureux. Pour l'historien de l'économie la crise est une phase de rupture négative.¹ Elle se définit par rapport à un avant et un après plus ou moins «normaux».² La crise qui touche l'industrie lourde luxembourgeoise dans les années 1930 renferme une pluralité de traits saillants qui ne sont pas juxtaposés mais entre lesquels existe un rapport de causalité manifeste. Il n'en reste pas moins que la crise est d'abord économique et sociale. Les entreprises sont au centre de toutes les décisions essentielles. Elles constituent le lieu d'un rapport fondamental entre les classes sociales. Partant, la crise se répercute sur la marche des usines et sur la vie des travailleurs. Ainsi, toute crise économique a-t-elle un enjeu politique évident. Et qui plus est, elle engendre des répercussions démographiques, en l'occurrence à travers l'émigration forcée des ouvriers étrangers, et, sur le plan de l'organisation du travail, elle provoque un effort de rationalisation et de réorganisation. Tout bien considéré, la crise touche la collectivité dans son ensemble. Le poids de l'industrie du fer dans l'économie luxembourgeoise, sa concentration géographique dans le Sud du pays et les multiples ramifications internationales font du secteur de l'acier une pierre angulaire pour comprendre cette décennie.

Le Grand-Duché ne peut vivre en autarcie. Voilà une constante de l'histoire du Luxembourg. Guillaume II, roi des Pays-Bas et Grand-duc du Luxembourg, fait entrer le Luxembourg dans le Zollverein (1842). Grâce à l'union douanière, le marché allemand devient le «poumon de l'économie luxembourgeoise» (Gilbert Trausch).³ Au total, l'économie luxembourgeoise se caractérise depuis le XIX^e siècle par une demande nationale quasi inexistante et par l'insuffisance de ressources naturelles, humaines et financières.⁴ L'industrie lourde luxembourgeoise dépend du capitalisme international et de la main-d'œuvre étrangère (notamment italienne). Jusqu'à la Première Guerre mondiale, elle est entre les mains d'investisseurs allemands. Beaucoup d'ingénieurs sont originaires d'Allemagne. Le Luxembourg possède du minerai de fer (la «minette»), mais il est obligé d'importer le coke. Plus que ses concurrents, la sidérurgie luxembourgeoise est ouverte sur le monde extérieur.

En 1919, le pays est obligé de chercher une nouvelle orientation économique. Quand la France repousse les avances des Luxembourgeois, ils s'orientent bon gré mal gré vers une union économique avec la Belgique. Avec la conclusion de l'Union économique belgo-luxembourgeoise en 1922, l'espace économique luxembourgeois constitue ce que l'historien luxembourgeois Claude Wey a appelé «un sous-espace économique hyperouvert à l'intérieur d'un espace économique – l'UEBL en l'occurrence – qui ne l'est pas beaucoup moins».⁵

1 LE ROY LADURIE E., *La crise et l'historien*, in: *Communications*, 25(1976), p.19.

2 MORIN E., *Pour une crisologie*, in: *Communications*, 25(1976), p.162.

3 TRAUSCH G., *Un siècle tout en contraste*, in: WEIDES R. (dir.), *L'économie luxembourgeoise au 20^e siècle*, Éd. Le Phare, Luxembourg, 1999, pp.24-33.

4 REINESCH G., *L'incidence de la petite dimension sur la structure et le rôle économique de l'État*, in: [Collectif], *L'État dans l'économie luxembourgeoise*, Institut Universitaire International Luxembourg, Session d'Études Économiques Luxembourgeoises, mai-juin 1987, pp.73-96; Id., *La très petite dimension constitue-elle un désavantage économique*, in: *Cahiers d'économie*, 1(1989), pp.66-81.

5 WEY C., *Le Luxembourg, une petite économie ouverte pendant l'entre-deux-guerres. Essais sur l'histoire économique du Luxembourg contemporain*, in: *Hémécht*, 3(1990), p.344.

Dans la longue durée, le XX^e siècle passe pour un siècle de progrès, surtout dans les pays capitalistes du monde occidental. La croissance prime l'écume des crises économiques des années 1930 et des années 1970 et cela malgré les deux guerres mondiales. Il n'en demeure pas moins que dans la perception des contemporains, la crise des années trente est bien réelle. Tout dépend des repères de comparaison. Si l'on considère l'évolution de la production sidérurgique du Luxembourg, on peut distinguer deux mouvements d'expansion entre la fin du XIX^e siècle et la fin du XX^e siècle. Le premier mouvement d'expansion culmine dans l'année record 1929. Il est interrompu par la crise des années trente. Le second, postérieur à 1945, se prolonge pendant une trentaine d'années jusqu'à la crise de 1974. Cette année marque l'inversion du mouvement de longue durée.⁶

C'est la grande crise économique «*de 1929*» qui incite les contemporains à s'interroger sur l'alternance des temps d'expansion et de récession dans les activités économiques. À cet égard, le livre de François Simiand, *Les fluctuations économiques et la crise mondiale*, paru en 1932, est révélateur. Dans le sillage de l'école des *Annales*, l'attention des historiens français se déplace alors de la vie politique vers l'activité économique, l'organisation sociale et la psychologie collective.

La présente étude se propose de dégager les perceptions et les comportements des différents groupes ou entités impliqués dans la crise, à savoir le patronat, le salariat et le gouvernement.⁷

De 1926 à 1937, le pays est gouverné par une coalition entre le parti de la droite et le mouvement libéral. Le gouvernement est présidé par le ministre d'État Joseph Bech. Aux «*convictions plutôt libérales, un peu égaré dans le parti de la droite*», il est favorable au libéralisme économique et aux intérêts du patronat.⁸ En 1937, après l'échec du référendum sur la loi «*muselière*» dirigée contre les mouvements d'extrême gauche, Pierre Dupong prend la présidence d'un cabinet qui est presque d'union nationale. Bech reste dans le gouvernement en tant que ministre des Affaires étrangères. Les principaux adversaires de ladite «*loi d'ordre*», les socialistes Pierre Krier et René Blum, deviennent alors ministres. En 1938, les libéraux se retirent de cette grande coalition. Les intérêts du patronat de la sidérurgie sont représentés par le *Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeoises* (GISL) et par la *Fédération des Industriels Luxembourgeois* (Fedil), tandis que les partis politiques de gauche (Parti ouvrier luxembourgeois et Parti communiste) et les deux grands syndicats (socialiste et chrétien) défendent la cause du salariat.

À travers la marche des unités économiques, notre analyse tente de saisir et de dater finement les éléments centraux de la crise au Luxembourg. Nous essayons d'établir sa chronologie et d'en cerner les jalons (voir l'encadré). Un souci particulier consiste donc à analyser les phénomènes économiques de cette rupture, à savoir l'ampleur et les vagues de la baisse. Nous nous proposons de saisir l'évolution des indices de l'activité économique comme la production et les prix. Etant donné que l'histoire économique est

6 ALS G., *Vers la désindustrialisation de l'économie luxembourgeoise?*, in: R. WEIDES (dir.), op.cit., p.315.

7 Notre contribution repose sur les recherches que nous avons menées sous la direction du professeur Gilbert Trausch dans le cadre du stage pédagogique. Voir FELTES P., *La grande crise de 1929 et son impact sur la société luxembourgeoise étudiés à travers le cas de la sidérurgie*, [inédit], Luxembourg, 1996.

8 TRAUSCH G., *Joseph Bech, la loi d'ordre et la force des choses en 1937*, in: TRAUSCH G., *Un passé resté vivant. Mélanges d'histoire luxembourgeoise*, ISP, Luxembourg, 1995, p.136.

indissociable de l'histoire sociale,⁹ il faut également étudier l'influence de la crise sur l'emploi et le niveau de vie de la population ouvrière.

La chronologie de la crise dans la littérature

Tous les historiens s'accordent pour dire que la crise a touché le Luxembourg avec un certain retard sur les autres pays européens. Mais il n'y a plus d'unanimité à propos de l'avant et de l'après crise. TRAUSCH G., *Le Luxembourg à l'époque contemporaine*, op.cit., p.144 dit que la crise touche le Luxembourg avec «un certain retard»; dans *Il y a cinquante ans ... le Maulkueref (d'Letzeburger Land)*, 05.06.1987, p.8 il précise que la crise économique touche le Luxembourg «de 1931 à 1935»; BÜHLMANN R., *Wirtschaftliche Entwicklung und Bedeutung der Gruben- und Eisenindustrie im Großherzogtum Luxemburg*, Imp. Bourg-Bourger, Luxembourg, 1949, p.94, note: «In der zweiten Hälfte 1930 kündigten sich die ersten Zusammenbrüche der Konjunktur an». MARGUE P., *La Fédération des Industriels luxembourgeois au service de la nation. Soixante-quinze années de connivence sociale*, in: [Collectif], *FEDIL 1918-1993*, Imp. Centrale, Luxembourg, 1993, p.23 écrit: «Si l'effondrement de l'économie mondiale ne frappa l'industrie luxembourgeoise qu'avec deux à trois années de décalage, la chute n'en fut pas moins terrible»; G. HANFF, *La «Grande crise» économique, politique et sociale (1929/30-1935/36) au Grand-Duché de Luxembourg*, thèse de 3^e cycle (histoire), Besançon, 1986, p.139 remarque qu'«il faut surtout noter les 3 années 1932, 1933 et 1934, qui ont certainement été les plus difficiles». Hanff a examiné l'évolution du chiffre d'affaires et des investissements de l'Arbed.

Certains aspects de la crise ne sont qu'effleurés, d'autres exigent un traitement plus approfondi: la recherche d'une issue à la crise à travers les cartels internationaux de l'acier,¹⁰ l'évolution des investissements privés au gré de la crise, la mise en regard systématique des entreprises, usines et minières implantées sur le territoire national, la comparaison avec la crise dans d'autres pays, la transformation des rapports de travail et de force dans les mines et usines.

Plus la crise s'approfondit et se prolonge, plus elle appelle la recherche de solutions. Nous tenterons de répondre à certaines questions clefs telles que quels sont les remèdes proposés par les acteurs luxembourgeois de la crise, quel est le rayon d'action dont disposent ces derniers et quels sont les résultats obtenus. Selon le philosophe et sociologue français Edgar Morin, la crise renferme «la possibilité, la multiplication, l'approfondissement, le déclenchement de conflits». Nous insistons ici sur les thèmes qui opposent syndicats et partis d'opposition aux hommes politiques et aux maîtres de forges. À cet effet, la grande grève de mars 1921 a montré la radicalisation des ouvriers luxembourgeois, même si elle a finalement échoué. Devant ce souvenir, quelle est la stratégie adoptée par les syndicats dix ans plus tard? Quelles sont les leçons tirées de l'échec de 1921? Suivant Morin, la crise comporte «non seulement la potentialité du retour au statu quo ante [...] mais aussi et surtout des possibilités de changement. Ces changements peuvent être locaux, de détail; mais ils

9 BOUVIER J., *Die Einheit der Wirtschafts- und Sozialgeschichte*, in: WEHLER H.-U. (Hrsg.), *Geschichte und Ökonomie*, Kiepenheuer & Witsch, Köln, 1985, p.376. Bouvier constate: «Es ist schon vor langer Zeit gesagt worden, daß [...] die plötzlichen Kriseneinbrüche am stärksten und unmittelbarsten auf die sozialen Verhaltensweisen einwirken».

10 L'auteur prépare actuellement une étude sur les cartels internationaux de l'acier dans les années trente. À paraître.

peuvent constituer des transformations au cœur de l'organisation sociale même».¹¹ En clair, on doit s'interroger sur les mutations profondes et durables de la sidérurgie et de la société luxembourgeoise dans le contexte d'une crise «globale» impliquant l'Europe et le monde. Il faut se poser la question de savoir dans quel état l'industrie lourde grand-ducale se trouve à la veille de la Seconde Guerre mondiale?

La recherche s'appuie sur plusieurs séries de documents relatifs à l'histoire des entreprises sidérurgiques établies sur le territoire grand-ducal. Si l'accent est mis sur les papiers du groupe Arbed/Terres Rouges (communauté d'intérêts entre la *SA des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange* et de la *SA Métallurgique des Terres Rouges*) et, à un moindre degré sur la *SA des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Differdange-St.Ingbert-Rumelange* (Hadir), cela s'explique d'abord par des circonstances matérielles. Les archives des Aciéries Réunies sont en effet le mieux pourvues. La démarche qui consiste à privilégier les documents du consortium Arbed/Terres Rouges peut également être considérée comme opportune dans la mesure où ce groupe constitue le deuxième producteur d'acier en Europe après les *Vereinigte Stahlwerke* allemands. En revanche, pour la période appréhendée, il y a assez peu de traces sur la *SA Minière et Métallurgique de Rodange* (MMR).

Nous avons aussi abondamment puisé dans les rapports du *Comptoir Métallurgique Luxembourgeois* (Columeta) disposant depuis 1920 du monopole de la vente des produits de l'Arbed et des Terres Rouges. Ces rapports autorisent des conclusions sur l'évolution générale des marchés. Les *Conférences des directeurs commerciaux* sont des rapports mensuels marqués «*personnel et confidentiel*». Ces conférences rassemblent les directeurs des usines, les directeurs des filiales de la Columeta ainsi que les directeurs des services administratifs et financiers. À l'occasion, les maîtres de forges passent en revue la situation des usines et des marchés internationaux. Ce sont des volumes d'une importance fondamentale pour l'historien qui s'efforce d'apprécier la solidité d'une entreprise sidérurgique. Cette série est complétée par une autre source précieuse et fiable, à savoir les *Conférences des directeurs techniques*. Ces rapports mensuels internes fournissent des détails précieux sur l'évolution technique des usines. Mais on y trouve également des indications sur le fonctionnement journalier des usines et les conditions de travail. Les rapports des conférences mensuelles des directeurs techniques de l'Arbed et des Terres Rouges permettent de mesurer la politique de rationalisation mise en œuvre dans l'entre-deux-guerres. À cela s'ajoutent les procès-verbaux des réunions des Conseils d'administration de la Hadir et de la communauté Arbed/Terres Rouges. Ils fournissent également des informations de première main.

Une documentation inédite sur les négociations internationales entre les sidérurgistes européens est conservée à Luxembourg. Ces sources apportent des éclaircissements précieux sur la crise et sur les relations commerciales entre les sidérurgies nationales. On a notamment sauvegardé dans leur intégralité les dossiers relatifs à l'accord dit du *Contingent lorrain-luxembourgeois* – il assure à la sidérurgie lorraine et luxembourgeoise une part du marché intérieur allemand – ainsi que les procès-verbaux officiels des réunions du Comité directeur de l'*Entente Internationale de l'Acier* (EIA), dont le siège se trouvait à Luxembourg. Le cartel avait été créé en 1926 pour adapter la production

11 MORIN E., op.cit., pp.158 et 161.

d'acier brut aux besoins du marché. Il relie les sidérurgies d'Allemagne, de la Sarre, de France, de la Belgique et du Grand-Duché à travers un système de quotes-parts. Il est d'abord présidé par Émile Mayrisch, le grand patron de l'Arbed. À sa mort en 1928, Aloyse Meyer le remplace tant à la direction générale des Aciéries Réunies qu'à la tête du cartel international. En 1933, une seconde Entente internationale prend la relève.

Pour mieux évaluer la situation des usines au cours de la crise, nous avons dépouillé les rapports annuels d'Arbed-Dudelange, d'Arbed-Esch/Schiffange et d'Esch/Belval-Terres Rouges. Ceux de Belval donnent un aperçu précis de la situation des usines et fournissent beaucoup de renseignements sur la conjoncture économique. Ils dressent par ailleurs un bilan détaillé de «*l'état d'esprit des ouvriers*». Les rapports annuels de Dudelange (intitulés d'ailleurs «*Rapports techniques*») et d'Esch-Schiffange contiennent des informations plus techniques. Ces rapports internes, signés par le directeur de l'usine, se recourent en partie avec les conférences mensuelles des directeurs techniques.

Les sources patronales sont complétées par *L'Écho de l'Industrie*, un hebdomadaire patronal, les comptes-rendus du Groupement des Industries Sidérurgiques Luxembourgeois (GISL), et les rapports annuels de la *Chambre de Commerce* qui résumant l'état de santé de chaque branche d'activité économique et qui nous permettent de situer la sidérurgie dans le contexte économique général.

Les *Archives de la Direction générale de la Justice (1880-1940)* et le fonds *Travail et prévoyance sociale*, déposés aux Archives nationales de Luxembourg, permettent de saisir l'histoire du mouvement ouvrier national. La section «J 73/39B, Police des étrangers» fournit des informations précieuses sur la législation concernant l'embauchage des ouvriers étrangers. La section «J76, Police générale» comprend avant tout des rapports de gendarmerie et de police. Ces récits retracent les discours tenus par les dirigeants socialistes et communistes à l'occasion de meetings (par exemple fêtes du 1^{er} mai) et relatent des détails sur les licenciements et les manifestations ainsi que des observations sur les travailleurs immigrés. Ces documents, nés de la surveillance de la classe ouvrière par un «*État argus*» (Denis Scuto), traduisent l'atmosphère qui règne au sein du monde ouvrier.¹² En outre, un dépouillement exhaustif des organes de presse des syndicats libres (*Der Proletarier*)¹³ et du syndicat chrétien (*Sozialer Fortschritt*) nous a paru nécessaire. Les éditoriaux des journaux syndicaux révèlent les revendications salariales et présentent la situation économique et sociale du pays avec des articles sur le coût de la vie et les conditions de travail.

12 Pour une description détaillée des sources du mouvement ouvrier luxembourgeois, voir SCUTO D., *Sous le signe de la grande grève de mars 1921. Les années sans pareilles du mouvement ouvrier luxembourgeois. 1918-1923*, Editpress, Esch-sur-Alzette, 1990, pp.383-395.

13 Le (Escher) Tageblatt a conservé une série complète du *Proletarier* (sauf l'année 1933). Les numéros de cette année sont apparemment introuvables.

1. Tableau économique et social du Grand-duché de Luxembourg en 1929/30

La prédominance de l'industrie lourde

L'importance de l'industrie sidérurgique et minière dans l'économie luxembourgeoise peut très bien être illustrée moyennant le nombre d'ouvriers qui y sont occupés. Voici les chiffres pour 1929: hauts-fourneaux: 7.463 ouvriers; aciéries: 3.182 ouvriers; laminoirs: 8.524 ouvriers.¹⁴ La branche occupe donc 19.169 ouvriers. À ce chiffre, il faut ajouter près de 4.000 ouvriers occupés à des activités exercées par l'industrie sidérurgique, mais sans rapport direct avec la sidérurgie proprement dite (hauts-fourneaux, aciéries, laminoirs), tel le personnel des fonderies ou des ateliers de construction.¹⁵ S'y ajoutent également 5.858 mineurs de fond. Au total, 28.938 ouvriers dépendent plus ou moins directement de l'industrie sidérurgique alors que l'ensemble du secteur industriel rassemble au total 43.944 ouvriers.¹⁶

Cette industrie clé est concentrée dans le Sud du pays (région de la Minette). De 1922 à 1930, le pays connaît une véritable explosion démographique qui touche avant tout le Bassin minier, c'est-à-dire les communes du canton d'Esch-sur-Alzette. À la même époque, la population du Grand-duché passe de 261.985 à 299.782 habitants. On enregistre un accroissement de 38.139 personnes. Le canton d'Esch-sur-Alzette à lui seul voit sa population augmenter de 30.611 unités. Cette expansion s'explique par une importante immigration qui a comme toile de fond un extraordinaire boom de la sidérurgie durant les années 1924-1929. Parmi les 28.938 ouvriers qui dépendent en 1929 de l'industrie sidérurgique et minière, il y a 11.548 étrangers, soit 39,91%.¹⁷ Le canton d'Esch-sur-Alzette (Minette) et la ville de Luxembourg totalisent 158.700 habitants. En d'autres termes, 53% de la population sont concentrés sur 11% du territoire national. La «bipolarisation de la population» (Gérard Trausch) est consommée en 1930.¹⁸

L'économiste Raymond Kirsch a montré dans son étude sur la croissance de l'économie luxembourgeoise le rôle fondamental de la sidérurgie en tant que *leading sector* pour l'ensemble de l'économie nationale: «Il est évident que la sidérurgie a eu grâce [...] au poids croissant qu'elle prenait dans la structure industrielle du pays, une influence favorable sur l'ensemble de l'économie. Ses «spreading effects» se transmettaient à la fois [...] aux secteurs «complémentaires», c'est-à-dire ceux des sous-produits ou des productions liées à l'activité sidérurgique, et aux secteurs «secondaires», c'est-à-dire ceux entraînés par l'augmentation des revenus dans les secteurs primaires».¹⁹ Les effets d'entraînement de la sidérurgie proprement dite sont nombreux. La scorie Thomas, un sous-produit des aciéries, fait la liaison entre la sidérurgie et l'agriculture grâce à ses qualités fertilisantes. Le laitier des hauts-

14 WAGNER C., *La sidérurgie luxembourgeoise sous les régimes du Zollverein et de l'UEBL*, Imp. Artistique, Luxembourg, 1931, p.87.

15 STATEC (éd.), *Statistiques historiques. 1839-1989*, Editpress, Luxembourg, 1990, pp.234-236.

16 WEBER P., *Histoire de l'économie luxembourgeoise*, Imp. Victor Buck, Luxembourg, 1950, p.273.

17 HEMMER C., *L'économie du Grand-Duché de Luxembourg. Deuxième partie: La production secondaire: L'industrie sidérurgique*, Éd. Jos Beffort, Luxembourg, 1953, p.69.

18 TRAUSCH Gér., *La croissance démographique du Grand-Duché de Luxembourg du début du XIXe siècle à nos jours*, Luxembourg, 1972, pp.42-46.

19 KIRSCH R., *La croissance de l'économie luxembourgeoise*, Service Central de la Statistique et des Études Économiques, Luxembourg, 1971, p.19.

fourneaux est transformé en ciment. Le gaz des hauts-fourneaux est utilisé pour la production d'électricité. À côté de la réalisation de ces sous-produits, il y a les fonderies et les ateliers de construction métallique qui profitent de l'essor de la sidérurgie. Une part importante des machines et de l'outillage est ensuite de nouveau absorbée par les usines sidérurgiques. Il va sans dire que la présence d'un secteur industriel puissant crée des postes de travail, augmente les revenus des particuliers et favorise la consommation globale.

La petite taille du pays fait que le Luxembourg absorbe seulement une faible quantité de sa production sidérurgique. Ainsi, la production des laminoirs s'élève en 1929 à 2.539.937 tonnes dont 38.216 tonnes seulement sont destinées au marché national. Autrement dit, 98,5% des produits laminés sont exportés.²⁰ L'industrie sidérurgique luxembourgeoise est donc particulièrement vulnérable face aux variations de la conjoncture internationale.

La dépendance à l'égard de l'étranger se remarque également en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières. Le Luxembourg possède du minerai de fer, mais il est obligé d'importer le coke. Il importe également du minerai lorrain parce qu'il contient plus de fer que la minette luxembourgeoise. Ceci constitue un facteur important, car plus la teneur en fer du minerai est faible, plus le rendement des hauts-fourneaux diminue et plus la consommation en coke augmente. En 1929, les importations de minerai lorrain s'élèvent à 5.125.497 tonnes, représentant près de 50% du minerai consommé par les hauts-fourneaux luxembourgeois.²¹ Quant à l'approvisionnement en coke, la sidérurgie luxembourgeoise dépend entièrement de l'étranger. Par le traité de Versailles (1919), le pays est coupé de sa base charbonnière traditionnelle en Allemagne. Bien que la fourniture de coke soit alors imposée à l'Allemagne à titre d'obligation internationale, la sidérurgie luxembourgeoise se trouve dans le plus grand embarras à cause de l'insuffisance des arrivages de coke. Avec l'entrée en vigueur du plan Dawes (1925), la situation se normalise à nouveau et, en 1929, les importations de coke, qui s'élèvent à environ trois millions cinq cent mille tonnes, proviennent pour plus des deux tiers de l'Allemagne (2.353.100 tonnes). En ce qui concerne le combustible, l'Allemagne reste donc le premier fournisseur de l'industrie lourde luxembourgeoise. Une stratégie des maîtres de forges du Luxembourg consiste alors, à travers des prises de participation, à doter les usines d'une base solide pour le ravitaillement en coke et en minerai.

Les entreprises sidérurgiques et les capitaux

Quand l'Arbed est fondée en 1911, elle n'est qu'une entreprise sidérurgique parmi d'autres.²² À la veille de la Première Guerre mondiale, deux entreprises allemandes, la *Gelsenkirchener* et la *Deutsch-Luxemburgische*, produisent 58% de la fonte contre 31% à l'Arbed, le reste provenant des petites usines de Rodange et de Steinfort.

20 BÜHLMANN R., op.cit., p.167.

21 WAGNER C., op.cit., p.68.

22 Pour les grandes étapes dans l'évolution de la sidérurgie luxembourgeoise et de l'Arbed voir TRAUSCH G., *L'ARBED dans la société luxembourgeoise*, Imp. V. Buck, Luxembourg, 2000, pp.9-35.

Au lendemain de la guerre, la sidérurgie luxembourgeoise se trouve bouleversée. Les sidérurgistes allemands ne peuvent plus maintenir leurs positions sur la rive gauche du Rhin. La Lorraine retourne à la France. Le Luxembourg quitte le Zollverein. La Gelsenkirchener et la Deutsch-Luxemburgische cèdent alors leurs usines luxembourgeoises. La vente ouvre en 1919 la voie à des investisseurs majoritairement français et belges qui prennent la place qu'occupaient avant la guerre les capitaux allemands. Pour ce qui est de la Gelsenkirchener, un consortium franco-belgo-luxembourgeois dirigé par le tandem Arbed et *Schneider et Cie* du Creusot (Loire) reprend ses actifs. La transaction s'effectue au profit des deux sociétés *Minière des Terres Rouges* et *Métallurgique des Terres Rouges*, fondées en 1919, dans lesquelles l'Arbed et Schneider sont représentées à parts égales. La participation aux deux sociétés des Terres Rouges fait de l'Arbed le leader de la sidérurgie luxembourgeoise. En février 1926, une Communauté d'intérêt est conclue entre l'Arbed et la Métallurgique des Terres Rouges. Elle préfigure l'absorption de cette dernière société par l'Arbed qui sera finalement entérinée en 1937. Dès 1926, l'Arbed dispose de 99% du capital de Terres Rouges. Les deux sociétés conservent leur autonomie juridique, la propriété et la jouissance de leurs biens, mais elles ont une même direction générale. La Communauté d'intérêts souligne parfaitement les efforts de concentration, de rationalisation et de perfectionnement technique menés dans le Bassin minier.²³ Globalement, le groupe Arbed/Terres Rouges possède en 1929, au Luxembourg, les usines d'Esch/Schifflange (Arbed), de Eich/Dommeldange (Arbed), de Dudelange (Arbed), d'Esch-frontière (Terres Rouges) et de Belval (Terres Rouges); en Lorraine, l'usine d'Audun-le-Tiche (Terres Rouges); en Sarre (rattachée à l'Allemagne en 1935), les usines de Burbach et de Hostenbach (Arbed); en Allemagne, l'usine Rothe Erde à Aix-la-Chapelle (Terres Rouges), démolie en 1930, l'usine d'Eschweiler, cédée en 1928 par Terres Rouges à la câblerie *Felten & Guillaume* en laquelle Terres Rouges et Arbed possèdent des intérêts ainsi que l'*Eschweiler Bergwerks-Verein* (Arbed).

La salle de réunion du Conseil d'administration du groupe Arbed-Terres Rouges (années 20).

Photo: ANLux, Fonds Arbed, Catalogue «Usines et installations du groupe Columeta»



²³ Au sujet de la Communauté d'intérêt voir notamment BARTHEL C., *Bras de fer. Les maîtres de forges luxembourgeois entre les débuts difficiles de l'UEBL et le Locarno sidérurgique des cartels internationaux. 1918-1929*, ISP, Luxembourg, 2006, pp.580-593.

Quatre usines sont situées à proximité l'une de l'autre et sont mises en réseau pour former un ensemble cohérent. Ce sont les usines d'Esch/Schifflange, d'Esch-frontière, de Belval et d'Audun-le-Tiche. Les usines sont reliées entre elles directement par des lignes de chemin de fer qui permettent de transporter la fonte liquide d'un site de production à l'autre. Le bassin d'Esch constitue ainsi le cœur du groupe qui entretient en 1929 21 hauts-fourneaux au pays contre 9 pour la Hadir, 5 à Rodange et 3 à Steinfort. Pour notre étude nous nous focalisons sur les usines de Belval, d'Esch/Schifflange et de Dudelange. En 1929, elles occupent respectivement 6.164, 3.874 et 4.202 ouvriers. La division d'Eich/Dommeldange n'emploie en revanche que 1.280 ouvriers.²⁴



L'usine d'Esch (Terres Rouges).

Photo: ANLux, Fonds Arbed, Catalogue «Usines et installations du groupe Columeta»

Quant aux biens de la Deutsch-Luxemburgische, ils sont rachetés par la Hadir constituée en 1920. À la fin des années vingt, les *Aciéries de Rombas* détiennent près de 50% du capital. La société exploite les usines de Differdange (et de Rumelange) au Grand-Duché, l'usine de St. Ingbert en Sarre et l'usine d'Ottange en Lorraine. C'est à Differdange que sont laminées les poutrelles Grey, spécialité de la Hadir depuis le début du XX^e siècle. L'usine de St. Ingbert quant à elle est spécialisée dans les feuillards. Les intérêts français sont représentés par Théodore Laurent qui est le président du Conseil de la Hadir depuis sa création. En France, Laurent est en même temps directeur général des *Aciéries de la Marine et d'Homécourt*, président du Conseil d'administration de *Rédange-Dilling*, administrateur des *Aciéries de Rombas* et des *Forges et Aciéries du Nord et de l'Est*. De plus, il est vice-président du *Comité des Forges de France*. Gustave Trasenster et Alexandre Galopin, tous les deux vice-présidents de la Hadir, défendent notamment la cause des actionnaires belges. Le premier est président du Conseil d'administration de la *SA d'Ougrée-Marihaye*; le second est administrateur de la *Société Générale de Belgique*.

24 CHOMÉ F. (dir.), Arbed. *Un demi-siècle d'histoire industrielle. 1911-1964*, Arbed, Luxembourg, s.d. [sans date], p.221.

L'usine de Rodange appartient depuis le début du siècle au groupe belge Ougrée-Marihaye. Elle a orienté sa production vers la fabrication de rails et autres matériels de chemin de fer. Elle profite des rapports étroits avec Ougrée. La maison mère possède des charbonnages et des minières et détient des participations dans un grand nombre d'entreprises (p.ex. *La Chiers* à Longwy-Bas, *Vireux-Molhain* dans les Ardennes françaises). Rodange est reconstituée en 1935 comme entité luxembourgeoise autonome à la suite de mesures de décentralisation prises par Ougrée.

La petite usine de Steinfort, reprise en 1921 par *Athus-Givernée* (groupe *Angleur-Athus* en 1927) connaît des difficultés sérieuses dès le début de l'année 1929. Elle ne se remettra pas de la crise et fermera définitivement ses portes en 1931.²⁵

Les «golden twenties» de la sidérurgie luxembourgeoise (1924-1929)

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'industrie lourde luxembourgeoise doit faire face à maintes difficultés qui durent *grosso modo* jusqu'à la fin de l'occupation de la Ruhr. À partir de cette date, on assiste à une phase d'expansion spectaculaire et continue jusqu'en 1929. En une demi-douzaine d'années la production de fonte et d'acier brut double au Grand-duché. Dès 1924, première année d'approvisionnement normal en combustibles, la hausse de la production s'accroît. Celle des hauts-fourneaux s'élève à 1.406.666 tonnes en 1923 contre 2.157.170 tonnes en 1924; celle des aciéries passe de 1.193.471 à 1.880.800 tonnes pendant la même période. En 1926, le niveau de production de 1913 est dépassé.²⁶ Cette phase d'expansion ininterrompue culmine dans la production record de l'année 1929, production qui ne sera plus dépassée avant 1951 (voir le tableau).

Évolution de la production de fonte, d'acier et de minerai			
Source: Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1929, pp.117 et 123			
Année	fonte en tonnes	acier en tonnes	minerai de fer en tonnes
1921	970.336	750.974	
1922	1.679.318	1.378.902	
1923	1.406.666	1.193.471	4.079.549
1924	2.157.170	1.880.800	5.333.580
1925	2.363.253	2.080.264	6.678.192
1926	2.559.151	2.231.437	7.756.240
1927	2.732.495	2.470.509	7.266.249
1928	2.770.061	2.567.079	7.026.832
1929	2.906.093	2.702.257	7.571.206

25 DE MUYSER A., *L'industrie sidérurgique luxembourgeoise. Histoire de sa concentration*, Imp. van Buggenhoudt, Bruxelles, 1926, pp.58-63 et 90-91.

26 LECOEUR P., *Histoire économique, monétaire et financière contemporaine du Grand-duché de Luxembourg (1913-1949)*, thèse inédite, Nancy, 1950, p.151.

Dans ce contexte, il convient de souligner l'évolution divergente de la métallurgie et des minières. La production des minières augmente fortement à partir de 1924 pour atteindre un niveau record en 1926. Elle double pratiquement entre 1923 et 1926! De 1926 à 1929, l'extraction a cependant tendance à stagner.²⁷

En revanche, si l'on considère les trois années 1926, 1927 et 1928, on constate que la production de fonte et d'acier augmente considérablement. Les besoins en minerai sont de plus en plus couverts par des importations en provenance de la France. Celles-ci passent de 3.480.852 tonnes en 1926 à 4.399.788 tonnes en 1927. L'évolution en cours précarise les minières indépendantes des usines métallurgiques, notamment les minières du bassin calcaireux de Rumelange-Tétange-Kayl. La minette calcaireuse qu'on y extrait possède une teneur moyenne en fer inférieure à la minette siliceuse. Elle ne peut par conséquent pas rivaliser avec la concurrence grandissante des minerais calcaireux français qui bénéficient en outre de tarifs de chemin de fer plus avantageux et de charges sociales inférieures. En 1929, dans le bassin de Rumelange, *«un seul exploitant a pu conserver un nombre restreint de son personnel ouvrier et a réussi à placer environ le quart de sa production; deux autres ont travaillé pendant quelques mois seulement, alors que la majorité des exploitations ont été réduites au chômage complet»*.²⁸ En ce qui concerne les minières luxembourgeoises, la phase d'expansion est donc freinée dès 1926. Le nombre de minières en activité passe de 81 en 1926 à 55 en 1927.²⁹

Tous les groupements nationaux de l'Entente Internationale de l'Acier voient la production d'acier brut augmenter entre 1925 et 1929. En Belgique, elle augmente de 61,2%, au Luxembourg de 29,5%, en France de 30,1%, en Sarre de 40,3% et en Allemagne de 33,2%. La production mondiale d'acier brut passe de 90 millions de tonnes en 1925 à 120 millions de tonnes en 1929, ce qui équivaut à un taux de progression de 33,3%. Pendant la même période, la production d'acier brut augmente de 35,9% en Europe (tous les pays inclus) contre 24,3% seulement aux États-Unis. Pour ce qui est de la courte période entre 1925 et 1929, on décèle pour l'Europe un taux de croissance de la production qui dépasse même légèrement la progression au niveau mondial.³⁰

Une crise avant la crise ?

Toutefois, l'expansion industrielle des années 1920 repose sur des fondements fragiles. L'augmentation des capacités de production favorise la surproduction. Dès 1925, la Chambre de Commerce luxembourgeoise reconnaît dans l'essor de la production

27 Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1929, p.117.

28 Ibid., p.112. La question des transports est primordiale pour une industrie qui, d'un côté importe de grandes quantités de minerai et de combustible et qui, de l'autre côté exporte la majeure partie de ses produits. Ainsi, les tarifs des chemins de fer constituent un élément essentiel du prix de vente. Or, d'après WAGNER C., op.cit., p.109, les tarifs du Guillaume-Luxembourg ont été considérablement augmentés. La mesure déplace *«en leur défaveur, les conditions de concurrence des usines luxembourgeoises sur le marché mondial»*. De plus, *«selon que les usines luxembourgeoises se trouvent sur l'un des deux réseaux [Guillaume-Luxembourg et Prince Henri] et selon leur situation géographique, elles ont à supporter différemment les charges dues aux transports d'approvisionnement et d'écoulement. C'est ainsi que les usines d'Esch, Dudelange, Dommeldange relèvent du Guillaume-Luxembourg; Belval, Differdange, Rodange, Steinfort du Prince Henri dont les tarifs sont sensiblement inférieurs à ceux du Guillaume-Luxembourg»*. Voilà pourquoi les sidérurgistes luxembourgeois ne cessent de revendiquer l'unification des deux réseaux.

29 STATEC (éd.), *Statistiques historiques* ..., op.cit., p.206.

30 UNITED NATIONS, DEPARTMENT OF ECONOMIC AFFAIRS, *European Steel Trends in the Setting of the World Market*, Geneva, 1949, pp.120-122.

«davantage une nécessité qu'un signe de prospérité».³¹ Il faut bien augmenter le rendement pour réduire le prix de revient et mieux s'imposer sur le marché mondial.

Signe manifeste d'une certaine saturation des marchés: les exportations totales de produits sidérurgiques (exprimées en acier brut) montrent en général pour l'Europe une stagnation à partir de 1927 alors qu'elles avaient augmenté entre 1925 et 1926 et, surtout, entre 1926 et 1927. Les exportations totales s'élèvent à 19.226.000 tonnes en 1927, 19.281.000 tonnes en 1928 et 19.132.000 tonnes en 1929. Il importe de relever que les exportations de pays européens vers d'autres pays européens accusent une baisse entre 1927 et 1929 (on passe de 11.305.000 tonnes en 1927 à 10.424.000 tonnes en 1929), alors que les fournitures vers des pays situés en dehors de l'Europe augmentent pendant la même période (7.921.000 tonnes en 1927 contre 8.710.000 tonnes en 1929). La même constatation vaut pour la Belgique et le Luxembourg réunis. Les exportations totales de ces deux pays oscillent entre 1927 et 1929 autour de cinq millions de tonnes alors qu'elles avaient fortement augmenté entre 1926 (3.957.000 tonnes) et 1927 (5.092.000 tonnes). Les exportations belges et luxembourgeoises vers des pays européens baissent de 12,7% entre 1927 (3.198.000 tonnes) et 1929 (2.789.000 tonnes). En même temps, les exportations de l'UEBL vers des pays situés en dehors de l'Europe augmentent de 1.894.000 tonnes en 1927 à 2.304.000 tonnes en 1929.³² L'historien qui scrute attentivement les signes avant-coureurs de la dépression constate donc que bien avant le krach boursier de la Wall Street du 24 octobre 1929, qui embrase d'abord les banques et ensuite l'économie américaine et mondiale, il y a des fumerolles dans le ciel. Ainsi, la contraction de la production industrielle s'amorce bien avant 1929 dans certains pays. C'est le cas de l'Allemagne où le recul de la consommation intérieure commence dès 1928.³³ La crise survient dans un contexte de conjoncture mondiale incertaine.³⁴

La décision d'investir dépend des attentes de l'entrepreneur et des perspectives de bénéfice. De ce point de vue, l'horizon économique n'est pas prometteur. On note pour l'Allemagne une baisse des investissements privés en 1928.³⁵ En 1929, le niveau de la production dépasse le taux de l'année précédente, mais reste inférieur à celui de l'année 1927. Le recul de la demande sur le marché intérieur est compensé par une plus forte demande de produits allemands à l'extérieur. Les affaires à l'exportation rapportent cependant moins que les ventes à l'intérieur, les prix de vente étant plus élevés au sein du Reich. Pour les entreprises de la Ruhr, l'année 1929 passe ainsi déjà pour être une année de la «*dépression commerciale*». Depuis le milieu de l'année 1929, la production est en effet en baisse (de 14% pour l'acier et de 13% pour les produits laminés).

Quant à la sidérurgie luxembourgeoise, elle est touchée dès 1928 par le ralentissement, voire le recul de l'activité sur le marché allemand. Les exportations de demi-produits vers l'Allemagne passent de 170.000 tonnes en 1927 à 116.000 tonnes en 1928. Il en est de même pour les aciers marchands: en 1927, 120.000 tonnes sont livrées sur le marché

31 LECOEUR P., op.cit., pp.150-153.

32 UNITED NATIONS, DEPARTMENT OF ECONOMIC AFFAIRS, op.cit., pp.125-130.

33 BERGER F., *La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952). De la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA*, thèse de doctorat inédite, Paris, 2000, vol.1, p.53.

34 BARJOT D. (dir.), *Industrialisation et sociétés en Europe occidentale du début des années 1880 à la fin des années 1960. France, Allemagne-RFA, Italie, Royaume-Uni et Benelux*, CNED-SEDES, Paris, 1997, p.185.

35 KEESE D., *Die volkswirtschaftlichen Gesamtgrößen für das Deutsche Reich in den Jahren 1925-1936*, in: CONZE W., RAUPACH H. (Hrsg.), *Die Staats- und Wirtschaftskrise des Deutschen Reiches 1929/33*, Klett, Stuttgart, 1967, p.36.

allemand contre 96.000 tonnes seulement en 1928.³⁶ Le 6 septembre 1929, soit quelques semaines avant le krach, le directeur gérant de la Columeta Hector Dieudonné tire la sonnette d'alarme en s'adressant aux directeurs commerciaux: «*Il faut donc que, prévoyant le pire, chacun multiplie les efforts pour nous constituer la réserve d'ordres la plus importante. En résumé, nous conservons la politique précédemment indiquée, les offres à la clientèle maintiennent nos prix actuels, mais toutes nos affaires doivent nous être signalées quelles que soient les conditions [lirez: les prix] dans lesquelles elles se présentent*». En présence des incertitudes notamment du marché allemand, dont l'importance est restée grande même après la dénonciation du Zollverein, les dirigeants d'Arbed/Terres Rouges sont prêts à faire des concessions sur les prix pour assurer un degré d'utilisation maximal des capacités de production. L'alimentation des trains de laminage est leur principale préoccupation. Vu sous cet angle, Dieudonné augure un proche avenir plutôt sombre. Il relève que «*M. Heimann*» – il s'agit du directeur Karl Heimann-Kreuser de la *Artewek*, l'agence Columeta à Cologne – «*nous faisait craindre tout à l'heure que le marché allemand ne conserverait pas l'ampleur et la vigueur qu'il avait auparavant et que ce fait aurait une répercussion à l'exportation*».³⁷

Le 4 octobre 1929, Hector Dieudonné remarque que les carnets de commandes se présentent d'une manière «*moins satisfaisante*». Il ajoute que les perspectives sont «*loin d'être brillantes*». Un mois plus tard, la situation générale du marché continue de rester «*lamentable*». En janvier 1930, Dieudonné fait le bilan de l'année commerciale écoulée. Il relève les résultats «*satisfaisants*» du dernier exercice, «*malgré la crise aiguë des derniers mois*».³⁸ Fin octobre 1929, le Comité directeur de l'EIA décide à l'unanimité de réduire le tonnage-programme de 10% à partir du 1^{er} novembre 1929 pour freiner la baisse des prix.³⁹

Les prix des poutrelles et des aciers marchands ont diminué en août 1929, ceux des blooms et des billettes (deux demi-produits) en octobre. Parallèlement, les valeurs boursières luxembourgeoises cotées à Bruxelles baissent à partir de septembre 1929. Pour Arbed/Terres Rouges, Hadir, Rodange (Ougrée) et Steinfort (Angleur-Athus), la chute se poursuit jusqu'à la fin de l'année 1929. Fin janvier 1930, les cours remontent temporairement après l'annonce de la création de comptoirs de vente internationaux provisoires, pour à nouveau s'affaisser lentement à partir du milieu de l'année 1930 sous le signe d'une baisse accentuée de la production depuis mars/avril et de l'échec de la tentative des comptoirs.

Si nous examinons les chiffres de production de la communauté Arbed/Terres Rouges,⁴⁰ nous constatons une baisse de la production d'acier brut à partir du mois de novembre 1929. La production journalière passe de 221.822 tonnes (octobre 1929) à 197.561 tonnes

36 WAGNER C., op.cit., p.203.

37 ANLux [Archives nationales de Luxembourg], Arbed-02-0321, Conférences des directeurs commerciaux Arbed/TR, 06.09.1929.

38 AES [Arbed-Esch-Schiffange]-44(15), Conférences des directeurs commerciaux Arbed/TR, 04.10, 05.11.1929 et 06.01.1930.

39 Le «tonnage programme» est ramené de 32.295.770 tonnes à 29.066.190 tonnes afin de lutter contre la baisse des prix. Cf. *L'Écho de l'Industrie*, 09.11.1929, pp.3-4 et 16.11.1929, p.6.

40 Les chiffres sont tirés des rapports du service technique pour les séances du Comité de gérance. Ces rapports mensuels, établis quelques jours après les conférences des directeurs techniques, constituent des documents de synthèse qui présentent, sous une forme raccourcie, la situation des usines et des minières. Signés par le directeur général adjoint Félix Chomé, ils servent de support aux membres du Comité de gérance. Voir l'inventaire dressé par Charles Barthel: ARBED, AC, [Administration centrale], Rapports du service technique pour les séances du Comité de gérance, 1926-1938.

(février 1930). Il s'agit donc d'un recul net par rapport au mois record d'octobre. Mais le recul est freiné en mars 1930. À cette date, la production moyenne par jour augmente de nouveau pour s'élever à 210.103 tonnes. Une évolution analogue peut être observée pour les produits laminés qui passent de 177.752 tonnes (octobre 1929) à 152.757 tonnes (décembre 1929). En janvier 1930, la production se relève pour à nouveau diminuer en février. Le mois de mars affiche de nouveau une reprise, sans toutefois atteindre la production record d'octobre 1929. Si l'on considère l'écoulement de produits laminés «*pour clients, ateliers de construction et forges du groupe*», on peut confirmer la même tendance. Au fléchissement de novembre 1929 à février 1930 suit un relèvement en mars 1930.

En ce qui concerne les minières, on assiste à une augmentation de l'extraction en janvier 1930, après la baisse de la fin de l'année 1929. L'extraction excède toutefois les expéditions. Cet excédent qui est «*imputable au ralentissement général des hauts-fourneaux, a dû être versé sur stock*».⁴¹

La baisse de la production entraîne forcément une stagnation du niveau de l'emploi, sans qu'on puisse pour autant parler de chômage. Ainsi, au laminoir de l'usine de Belval, le travail est réduit à partir du 19 décembre «*à deux tournées pour manque de commandes. Environ 70 ouvriers ont dû être mutés à d'autres chantiers de travail de l'usine*».⁴² À cela s'ajoute, selon le *Sozialer Fortschritt*, le chômage partiel.⁴³

Est-ce que ces fluctuations de l'activité de la métallurgie et des minières par rapport au mois exceptionnel d'octobre permettent pour autant de conclure avec Hector Dieudonné qu'on aurait affaire à une crise aiguë? La manière dont la situation est perçue, d'abord par le patronat, ensuite par le gouvernement et les syndicats, fournit des éclaircissements sur l'ampleur du phénomène. Dans son analyse des marchés internationaux de janvier 1930, le chef de la Columeta ne s'attend aucunement à une baisse de l'activité future. On escompte à l'inverse une reprise prochaine des affaires sous l'impulsion du marché allemand qui reste indispensable à l'industrie lourde luxembourgeoise en dépit de la dénonciation du Zollverein.⁴⁴ Ainsi, selon Dieudonné, on peut «*espérer qu'un bon courant d'affaires sur le marché intérieur allemand va succéder à la carence des derniers mois*».⁴⁵ En décembre 1929, la presse patronale affirme que «*la dépression serait plutôt un ajustement qu'une véritable crise cyclique comme celles du passé*».⁴⁶ L'éditorialiste ajoute: «*la dépression boursière peut s'expliquer autrement que par l'imminence d'une crise économique [...]. On remarquera également que les institutions spécialisées dans l'étude du mouvement des affaires – et qui avaient prédit par exemple la crise de 1920 – n'émettent actuellement aucun pronostic défavorable*».

41 Selon Nicolas Wagner, directeur des mines de l'Arbed. ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques Arbed/TR, 08.02.1930.

42 Rapport annuel AEB [Arbed-Esch/Belval], Exercice 1929, p.9.

43 *Sozialer Fortschritt*, 23.12.1929, p.5.

44 ANLux, AE 468, f. 377-379. En 1929, 16% des exportations industrielles luxembourgeoises vont vers l'Allemagne. Celle-ci est devancée uniquement par la Belgique (22,8%); elle est suivie de l'Asie (13%). Les exportations industrielles vers l'Allemagne consistent essentiellement en des produits métallurgiques et des scories Thomas.

45 Ces prévisions optimistes sont précisées quelques lignes plus loin: «*nous comptons particulièrement sur les commandes allemandes; le revirement escompté de ce marché nous apportera sans doute, en même temps que notre contingent normal [fixé en vertu du contingent lorrain-luxembourgeois] du premier trimestre, les commandes et spécifications en retard en ce moment*».

46 *L'Écho de l'industrie*, 7 décembre 1929, p.6.

Pierre Dupong du parti de la droite (actuel parti chrétien-social), alors directeur général (ministre) des Finances, de la Prévoyance sociale et du Travail, fait sienne cette analyse: «*La grande industrie a l'espoir de pouvoir passer le moment difficile*».⁴⁷ L'espoir d'un revirement, la baisse relative par rapport au mois record d'octobre ainsi que la reprise en mars 1930 constituent autant de facteurs qui laissent difficilement conclure à une véritable «crise» en ce début de l'année 1930. Par ailleurs, entre octobre 1929 et mars 1930, il n'y a de la part des maîtres de forges aucune allusion à d'éventuels effets du krach boursier d'octobre 1929 pour expliquer les variations de la production. Il n'en reste pas moins que le gouvernement est aux aguets. «*Inutile de vous rendre au Grand-Duché, parce que vous ne trouverez pas d'emploi là-bas*», s'exclame Dupong à la Chambre, le 7 janvier 1930. Pour lui il s'agit «*d'éviter l'entrée d'étrangers dans le pays, au moins pendant l'époque où un chômage nous menace*». Le ministre présume que «*nous devons prévoir la possibilité d'une certaine crise au cours de l'exercice à venir*». Voilà pourquoi il faut protéger la main-d'œuvre luxembourgeoise. Un arrêté grand-ducal du 30 novembre 1929⁴⁸ règle l'embauchage des travailleurs étrangers qui ont besoin d'une autorisation préalable du directeur général du Travail et de la Prévoyance sociale. Le permis est nécessaire chaque fois qu'on passe au service d'un autre patron. «*Toute demande devra être accompagnée d'une attestation de la Bourse de travail officielle, certifiant que les listes des demandeurs d'emplois ne renseignent pas de salarié luxembourgeois qui puisse occuper la place vacante*» (article 5 de l'arrêté). Un certificat de moralité doit être délivré par les autorités communales ou les commissaires de police de la (des) localité(s) où le salarié avait sa résidence pendant les douze derniers mois. En outre, sont conduits à la frontière les salariés reconnus comme «*dangereux*» ou pouvant «*compromettre la tranquillité de l'ordre public*». Cette mesure est probablement dirigée contre les communistes étrangers. Les étrangers sont alors largement majoritaires dans un parti communiste pourtant affaibli et très marginal.

Le parti communiste luxembourgeois compte en 1928 deux cents membres, dont 10 Luxembourgeois et 190 étrangers (Italiens, Polonais, Juifs, Espagnols).⁴⁹

Des mesures draconiennes sont donc prises, mais qui ne sont pas entièrement nouvelles, puisque l'arrêté du 30 novembre 1929 «*maintient tout bonnement l'autorisation d'embauchage qui a été rendue obligatoire en 1920 et dont l'octroi reste soumis, comme par le passé, à la production de certains papiers de légitimation (passeport national ou carte d'identité, extrait du casier judiciaire ou certificat de moralité, certificat d'aptitudes professionnelles)*».⁵⁰ Le certificat sanitaire est cependant une nouveauté qui s'inspire, selon Dupong, de l'exemple français. Le ministre argumente: «*Nous évitons l'accès d'ouvriers qui sont déjà atteints de maladies graves et qui de cette façon tombent vite à charge soit des assurances sociales, soit de la bienfaisance publique*».⁵¹ «*Cet arrêté est inexécutable s'il n'est pas exécuté avec discernement. Il sera exécuté avec discernement*». Voilà la nuance alléguée par Joseph Bech.⁵² L'autorisation d'embauchage n'est pas obligatoire pour les Belges en raison de l'Union économique avec le Royaume. Pour obtenir l'attestation visée par l'article 5 précité, le patron doit produire

47 C.R. de la Chambre des députés, séance du 7 janvier 1930, pp.343-344.

48 *Mémorial législatif et administratif du Grand-Duché de Luxembourg*, 07.12.1929, pp.1045-1056.

49 WEHENKEL H., *Der Wiederaufbau der Partei*, in: [Collectif], 1921-1981. *Beiträge zur Geschichte der Kommunistischen Partei Luxemburgs*, Cooperative Ouvrière, Luxembourg, 1981, p.61.

50 ANLux, J 73/39b, f. 130, Note sur l'interprétation de l'arrêté du 30 novembre 1929.

51 C.R. de la Chambre des députés, séance du 8 janvier 1930, p.372.

52 C.R. de la Chambre des députés, séance du 7 janvier 1930, p.351.

le passeport national du salarié. Or, il se trouve que le gouvernement luxembourgeois aide les réfugiés russes et arméniens à obtenir un passeport légal.⁵³ Ce traitement préférentiel s'explique sans doute par l'aversion de Bech à l'égard du marxisme.

Pourtant, les mesures initiées contre les ouvriers étrangers par Dupong et Bech ne sont pas unanimement approuvées. Dans un premier temps, le patronat déplore la mesure prise le 30 novembre 1929. On souligne l'importance d'une main-d'œuvre étrangère qualifiée. Léopold Biver, le directeur de la division d'Arbed/Dommeldange, estime que «*les dispositions [...] sont très fâcheuses pour nous au point de vue de l'embauchage d'ouvriers qualifiés. Nous ne parvenons plus à couvrir nos besoins*».⁵⁴ La Fédération des Industriels constate que les étrangers «*sont cependant nécessaires à l'industrie luxembourgeoise puisqu'ils suppléent au manque de main-d'œuvre indigène*».⁵⁵ La Chambre de commerce exprime à son tour des réserves: «*Si, à l'heure actuelle, les effets de cette mesure ne sont pas encore apparus, c'est que la nouvelle réglementation est tombée dans une période où le ralentissement général rendait l'appel à la main-d'œuvre étrangère moins ample et moins urgent*».⁵⁶ Voilà qui est clair: du côté des sidérurgistes on ne s'attend pas à un recul durable des paramètres conjoncturels.

En automne 1929, l'organe de presse des syndicats libres s'interroge à deux reprises si l'industrie lourde se trouve menacée par une crise.⁵⁷ Le 30 novembre 1929, le *Proletarier* apaise ses lecteurs en signalant une amélioration du marché du fer luxembourgeois.⁵⁸ En janvier 1930, l'éventualité d'une crise est même repoussée catégoriquement: «*Es kann bei nüchternen Beurteilung keine Rede davon sein, daß eine allgemeine Wirtschaftskrise zu erwarten sei*».⁵⁹ À la Chambre des députés, le chef de file du parti ouvrier, Pierre Krier, souligne ses prévisions optimistes: «*Ich glaube, wir können sagen, daß die befürchtete Krise nicht eingetreten ist, wenn auch eine schwache Krise vorhanden war. Wir dürfen demnach sagen, daß diese schon überwunden ist, vielleicht kann im Frühjahr eine kleine Krise in der Bauindustrie eintreten, aber diejenige die das Barometer macht, d.h. die Schwerindustrie, ist voll beschäftigt, wenigstens für einige Jahre!*»⁶⁰ L'organe de presse du syndicat chrétien ne fait même pas allusion à une crise. Par ailleurs, entre novembre 1929 et mars 1930, les deux grands syndicats n'évoquent pas non plus d'éventuelles répercussions de la débâcle boursière. Il n'est cependant pas exclu que ces observations optimistes servent également d'argumentaire à des revendications syndicales.

53 Bech précise: «*Die russischen und armenischen Flüchtlinge, die infolge der innenpolitischen Verhältnisse ihres Landes nicht im Besitze eines nationalen Reisepasses sind, haben die Möglichkeit sich einen sogenannten Nansenpass zu beschaffen, welcher den nationalen Reisepass ersetzt. Zu diesem Zwecke haben sie sich, bevor sie das Großherzogtum betreten, an das vom Völkerbund hierzu eingesetzte Nansen-Komitee in Genf zu wenden [...]. Diejenigen russischen und armenischen Arbeiter, die bereits im Großherzogtum in Stellung sind, können die Ausstellung des Nansenpasses auch beim luxemburgischen Staatsministerium beantragen*». En 1921, l'homme politique norvégien Fridtjof Nansen avait fondé une organisation pour aider les réfugiés russes fuyant la révolution. Sous les auspices de la Société des Nations, cette organisation émet un passeport «Nansen». Ce passeport attribue à son porteur une identité officielle. Les réfugiés ont donc la possibilité de s'adresser directement au ministère de Bech.

54 ANLux, Arbed-04-0116, Conférences des directeurs techniques Arbed/TR, 07.01.1930.

55 *L'Écho de l'Industrie*, 28.12.1929, p.5.

56 Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1929, p.118.

57 *Der Proletarier*, 26.10.1929, p.1: *Wird es in der luxemburgischen Eisenindustrie zu einer Krise kommen?; Der Proletarier*, 02.11.1929, p.1: *Steht die Eisenindustrie [...] vor einer Krise?*

58 On se réfère à un article de la *Frankfurter Zeitung*: «*Die Lage auf dem luxemburgischen Eisenmarkt hat sich laut Bericht aus Luxemburg seit dem Beschränkungsbeschluß der IRG. [Internationale Rohstahlgemeinschaft = EIA] merklich gebessert, wenigstens hinsichtlich der Preise*».

59 *Der Proletarier*, 11.01.1930, p.2.

60 C.R. de la Chambre des députés, séance du 7 janvier 1930, p.349.

Tout bien considéré, on peut dire que ni le patronat de la sidérurgie ni le gouvernement ni les syndicats ne sont, pendant l'hiver 1929/1930, convaincus de l'existence d'une véritable crise. N'empêche que selon les porte-parole syndicaux, les ouvriers sont dans une situation précaire. Pendant l'été 1929, les organisations ouvrières lancent un vaste mouvement de revendications salariales. Le 14 septembre 1929, le *Proletarier* souligne le triste sort des ouvriers: «*Die Lebenslage ist für die Arbeiterfamilien nicht mehr auszuhalten. Es geht nicht mehr. Die Löhne müssen erhöht werden*». ⁶¹ Une semaine plus tard, Arbed/Terres Rouges augmente les salaires de base de 5% pour les divisions luxembourgeoises à partir du 15 septembre. Dans les étages de direction de la Hadir, la mesure est accueillie non sans étonnement. Le rapport (interne et secret) du Conseil d'administration retient: «*Il est question d'une augmentation de 5% que l'Arbed aurait l'intention d'accorder à son personnel bien que depuis la dernière augmentation l'index de prix de la vie ne se soit accru que de 2,8%*». ⁶² Après une grève à la mine Langengrund, la Hadir se borne à octroyer une augmentation de salaire aux ouvriers mineurs. ⁶³ Est-ce la preuve d'une politique salariale plus austère de la Hadir? En tout cas, on a l'impression que le monde ouvrier n'a profité qu'insuffisamment et avec un certain retard du boom des années d'or (1924-1929). Malgré les avances faites par le patronat, une manifestation ouvrière a lieu à Luxembourg le 29 septembre 1929. D'après un rapport de la gendarmerie, ⁶⁴ trois mille personnes ont participé au meeting. Des tracts sur la situation «*inacceptable*» des ouvriers ont été distribués.

Dans le même contexte, il faut relever une grève salariale à Esch-sur-Alzette de plus de 300 mineurs des minières de Steinfort. La grève éclate le 22 octobre 1929. Le rapport du commissaire de police d'Esch-sur-Alzette fournit des détails: «*Die Grube Steinfort hat ihren Arbeitern dieselbe Erhöhung zugestanden wie die Arbed ihren Arbeitern, nämlich 5% des Lohnes. Die Arbed hat jedoch ihren Arbeitern eine Gratifikation vor einigen Tagen ausbezahlt, wie dies alljährlich geschieht und verlangt die Belegschaft der Grube Steinfort ebenfalls eine Gratifikation. Da diese nicht gewährt wurde, wurde die Arbeit niedergelegt*». ⁶⁵ Deux jours plus tard, les mineurs reprennent le travail après une entrevue entre la délégation ouvrière et la direction. Cette dernière promet de soumettre la revendication au Conseil d'administration. ⁶⁶

Le 21 février 1930, la division d'Arbed/Dudelange fait une étude intitulée «*Propositions de rectification de certains groupes de salaires*». ⁶⁷ L'étude, qui prévoit une augmentation des salaires, reste finalement à l'état de projet. ⁶⁸ La chute de la production à partir du printemps 1930 a probablement déjoué l'initiative. Deux constatations peuvent être retenues. Primo, en février 1930, les dirigeants de l'Arbed acceptent apparemment le bien-fondé d'une augmentation salariale. Secundo, on n'aurait pas accepté le principe d'une telle augmentation sans la perspective d'un relèvement conjoncturel sous peu.

61 *Der Proletarier*, 14.09.1929, p.1.

62 ANLux, Arbed-01-2404, PV de la réunion du CA de la Hadir à Bruxelles, 20.09.1929.

63 *Der Proletarier*, 28.09.1929, p.3.

64 ANLux, J76/194, f. 71, Rapport de gendarmerie, Luxembourg, 29.09.1929.

65 ANLux, J76/194, f. 77, Rapport du commissaire de police d'Esch-sur-Alzette, 22.10.1929.

66 ANLux, J76/194, f. 81, Rapport de gendarmerie, Esch-sur-Alzette, 24.10.1929.

67 ARBED, AC.7841.

68 Rapport annuel ADU [Arbed/Dudelange] -U1 141, Exercice 1930, p.138.

Es geht nicht mehr!



Die Indexziffer ist auf 884 gestiegen. Die Lebenslage ist für die Arbeiterfamilien nicht mehr auszuhalten. Es geht nicht mehr. Die Löhne müssen erhöht werden. Mögen doch endlich alle, die es angeht, dies verstehen und beherzigen!

Zusammenstellung der Indexziffer von Juni 1921 bis September 1929.

	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
Januar	—	399	395	487	523	528	746	804	845
Februar	—	396	407	500	521	533	726	800	848
März	—	377	423	507	516	522	758	797	859
April	—	364	458	486	509	527	761	792	852
Mai	—	361	489	471	508	546	766	794	859
Juni	388	355	437	468	499	578	769	794	853
Juli	384	359	440	481	515	609	781	805	864
August	383	357	452	498	510	686	781	813	873
September	404	361	467	503	527	688	793	821	884
Oktober	422	368	465	511	533	711	804	831	
November	426	387	475	518	530	727	797	836	
Dezember	398	399	479	530	535	734	802	844	

Soll die Arbeiterschaft tatenlos dieser Erhöhung der Lebenskosten zusehen, ohne auch für sich einen gerechten Ausgleich zu verlangen. Wir denken nein! Deshalb, ihr Männer und Frauen, beteiligt Euch an der

grossen Massenkundgebung

die am Sonntag, den 29. September, nachmittags um 3 $\frac{1}{2}$ Uhr in Luxemburg stattfindet.

Die Gewerkschaftskommission.

Tract appelant à la manifestation du 29 septembre 1929.

Source: ANLux, J76_194, Numéro 267

Nous avons retrouvé un tableau comparatif des budgets ouvriers de l'Arbed pour la période 1929-1934.⁶⁹ Chaque mois, l'Arbed a établi un budget annuel fictif mettant en parallèle le «salaire annuel tous avantages compris» (salaire de base, indemnité de vie chère, primes d'enfant, gratification) et la «dépense annuelle». Le budget annuel est recalculé chaque mois sur la base du «salaire moyen par poste d'un ouvrier d'Arbed/Terres Rouges». L'Arbed a pris comme référence une famille avec cinq membres (père, mère et trois enfants). Pour obtenir la dépense annuelle du ménage, elle a dressé une liste indiquant les dépenses détaillées: épicerie, viande, lard et saindoux, pommes de terre, pain, lait, vêtements, chaussures, charbons, loyer, contributions, divers.⁷⁰ Or, dans son budget fictif du mois de janvier 1930, l'entreprise prévoit un déficit annuel de 4.249 francs pour l'ouvrier qui n'habite pas de maison d'usine!

69 ARBED, AC.2014, Budget ouvrier. Le rapport ne précise pas s'il s'agit d'ouvriers d'usines ou de mineurs.

70 Il est déplorable que nous disposions uniquement d'un relevé détaillé (salaire moyen, nombre moyen de postes, détail des dépenses) pour le mois de mars 1932!

2. Le début d'une crise pérenne dans l'industrie lourde (mars 1930-décembre 1930)

Mars - avril 1930 : un tournant manifeste

Jusqu'à la fin du mois de mars 1930, les prévisions laissent présumer un regain d'activité. En février 1930, les carnets de commande de la Hadir sont encore suffisamment garnis.⁷¹ Dans la perception des maîtres de forges luxembourgeois, la crise s'abat sur le secteur à partir de la fin mars. Le 29, *l'Écho de l'Industrie*, l'hebdomadaire édité par la Fedil, parle d'une «*dépression générale du marché*» qui a des répercussions sur l'industrie sidérurgique luxembourgeoise.⁷² Le 4 avril, Dieudonné enterre tout optimisme à court terme. Face à la pénurie générale de commandes dont souffrent les producteurs continentaux, il estime qu'*«il ne paraît pas qu'on puisse avant longtemps espérer pouvoir recueillir tout le fruit attendu des améliorations techniques non plus que des essais d'organisation commerciale qui se poursuivent depuis quelques mois»*.⁷³ La crise assigne des limites aux accords internationaux conclus. Les retards d'Arbed/Terres Rouges sur le contingent luxembourgeois en Allemagne s'accumulent. Début avril 1930, ils portent sur 814 tonnes de demi-produits, 36.436 tonnes d'aciers marchands, 8.114 tonnes de profilés et 4.340 tonnes de feuillards. Mais Dieudonné sait trop bien que – malgré les quotas garantis du contingent – il est illusoire d'ignorer les lois du marché: *«De ce côté également [marché allemand], nous ne pouvons rien espérer et bien que nous continuions à réclamer au Stahlwerks-Verband des spécifications immédiates conformément à nos droits, nous en serons sans doute réduits à admettre le report sur les trimestres à venir, d'une grande partie des tonnages en retard»*.

Le lendemain 5 avril 1930, *l'Écho de l'Industrie* prédit un avenir sombre pour la sidérurgie nationale: *«La demande mondiale en produits d'acier reste déficitaire et n'attend pas de changement notable à ce point de vue avant l'automne prochain»*. Et l'observateur de conclure qu'il ne reste plus d'autre solution que de diminuer davantage la production.⁷⁴ Les administrateurs de la Hadir, réunis en conseil dans la capitale belge le même jour, constatent de leur côté que la situation commerciale devient de plus en plus préoccupante et qu'à la dernière bourse de Bruxelles *«il ne s'est pour ainsi dire traité aucune affaire»*.⁷⁵ En ce qui concerne Arbed/Terres Rouges, les statistiques relatives à la production de fonte, d'acier et de produits laminés reflètent une chute considérable au tournant des mois de mars et d'avril. La production d'acier du groupe Arbed/Terres Rouges passe de 210.103 tonnes en mars à 186.091 tonnes en avril; la production de laminés destinés à la vente baisse de 167.234 tonnes à 148.398 tonnes. Le manque de commandes oblige le groupe Arbed/Terres Rouges à mettre en veilleuse trois de ses hauts-fourneaux à partir du 1^{er} avril 1930.⁷⁶ On note également une chute formidable de la production si l'on considère chaque usine séparément. Les productions des hauts-fourneaux de Belval et d'Esch *«accusent des chiffres nettement inférieurs à ceux du mois de février, surtout pendant la dernière*

71 ANLux, Arbed-01-2404, PV de la réunion du CA de la Hadir à Paris, 22.02.1930.

72 *L'Écho de l'Industrie*, 29.03.1930, p.4.

73 ANLux, Arbed-02-321, Conférences des directeurs commerciaux, 04.04.1930.

74 *L'Écho de l'Industrie*, 05.04.1930, p.3.

75 ANLux, Arbed-01-2404, PV de la réunion du CA de la Hadir à Bruxelles, 05.04.1930.

76 *L'Écho de l'Industrie*, 29.03.1930, p.4.

semaine de mars».⁷⁷ À l'usine de Belval, la production d'acier s'élevait à 2.770 tonnes par jour depuis octobre 1929. Ce taux est maintenu jusqu'à la fin du mois de mars 1930. «À partir du 22 mars, la situation commerciale imposait le freinage au taux de 2.500 tonnes par jour».⁷⁸ Les mois de mars et d'avril se distinguent ainsi de la période d'octobre 1929 jusqu'à mars 1930. Autrement dit, en mars/avril 1930, le recul voire la stagnation de la production font place à la chute de la production.

Le patronat prend immédiatement position. Le 29 mars 1930, l'*Écho de l'Industrie* annonce que «la dépression générale du marché fait sentir ses répercussions sur l'industrie sidérurgique luxembourgeoise». Dans son numéro suivant, la feuille fait une analyse succincte de la situation: «une crise d'une rigueur depuis longtemps inconnue s'abat sur l'industrie européenne presque tout entière. [...] La demande mondiale en produits d'acier reste déficitaire et n'attend pas de changement notable à ce point de vue avant l'automne prochain. [II] ne reste plus d'autre ressource que de diminuer encore la production d'acier [...]. L'avenir apparaît très sombre».⁷⁹ Analyse succincte mais éloquente. L'organe de presse patronal sonne manifestement l'alarme.

Nous avons déjà souligné que l'industrie sidérurgique luxembourgeoise est exportatrice par excellence. Pour l'Arbed, le marché allemand est particulièrement important. En juin 1930, Hector Dieudonné insiste précisément sur la faiblesse de ce débouché: «Le contingent allemand nous apporte [...] des tonnages absolument insuffisants; la situation en Allemagne est telle que nous ne pouvons pas demander l'impossible au Stahlwerks-Verband et que, de ce côté-là également, nous devons participer au malaise général».⁸⁰ Un mois plus tard, le directeur gérant de la Columeta met encore une fois l'accent sur la situation instable du marché allemand: «il est à craindre qu'il [Stahlwerks-Verband] ne puisse nous donner entièrement satisfaction en raison de la persistance et de l'acuité de la crise sur le marché intérieur».⁸¹

Au printemps 1930, la production métallurgique diminue de manière significative. Dans ce contexte, il faut souligner l'évolution légèrement différente des minières. Pour Arbed/Terres Rouges, la courbe des expéditions de minerai aux usines et à des clients tiers suit, en gros, la même allure que celle de la production de fonte et d'acier. Face à cela, l'extraction de minerai diminue moins fortement. L'excédent est stocké en vue d'une reprise dans la métallurgie. Le rapport de la Chambre de Commerce, dressé début 1931, fait état de cet optimisme: «Pendant le premier semestre, où l'on gardait encore l'espoir d'une reprise prochaine en métallurgie, l'extraction conservait une allure presque normale en mettant en stock des quantités considérables de minerai».⁸²

77 ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques, 5 avril 1930.

78 Rapport annuel AEB, Exercice 1930, pp.1-2.

79 *L'Écho de l'Industrie*, 29.03 et 05.04.1930.

80 ANLux, Arbed-02-0322, Conférences des directeurs commerciaux, 06.06.1930. Un accord négocié en 1925/26 entre le Stahlwerks-Verband allemand et les usines lorraines et luxembourgeoises attribue à ces dernières des contingents de livraisons à destination du marché allemand. Les quantités autorisent la sidérurgie luxembourgeoise en général, et l'Arbed en particulier, d'expédier des tonnages importants vers un marché entièrement contrôlé par le Stahlwerks-Verband. Pour les détails, voir BARTHEL C., *Bras de fer ...*, op.cit., pp.381 sqq.

81 ANLux, Arbed-02-0322, Conférences des directeurs commerciaux, 04.07.1930.

82 Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1930, p.26.

En effet, à la baisse de la production s'ajoute une baisse accentuée des prix à partir de l'été 1930. La réglementation en matière de prix entre les groupements sidérurgiques nationaux de l'EIA tombe après l'échec des comptoirs de vente internationaux en août 1930. La politique du dumping commercial se généralise. *L'Écho de l'Industrie* se plaint de la baisse des prix de vente. Le 20 septembre 1930, la rédaction annonce que «*les prix restent fâcheusement orientés vers la baisse*». Quelques semaines plus tard elle souligne avec embarras: «*Les prix ont encore baissé et atteignent maintenant un niveau notablement inférieur aux prix de revient les plus favorables*».⁸³ Il est clair que la baisse des prix de vente provoque en retour une compression des prix de revient. En ce qui concerne les produits laminés de l'usine de Dudelange, la moyenne des prix de revient excède la moyenne des prix de vente à partir d'août 1930, d'où la diminution des bénéfices. En 1930, l'Arbed réalise un bénéfice de 154 millions de francs contre 234 millions en 1929. De même, le bénéfice de Terres Rouges passe de 66 millions de francs en 1929 à 44 millions en 1930.⁸⁴

«Die Krisis ist da»

Les répercussions de la crise sur le monde ouvrier

Y aura-t-il une crise dans l'industrie sidérurgique luxembourgeoise? Voilà la question que se pose l'organe de presse du syndicat chrétien dans son numéro du 30 mars 1930. Sa réponse est inquiétante: «*Wir können diese Frage leider nicht verneinen*». Deux semaines plus tard, l'éditorialiste ne mâche plus ses mots: «*vor der Wirklichkeit dürfen wir die Augen nicht verschließen. Die Krisis ist da*».⁸⁵ Le lendemain, les syndicats libres adressent une lettre au gouvernement.⁸⁶ Ils réagissent au fait que 190 ouvriers des hauts-fourneaux à Esch/Schifflange ont dû chômer le dimanche précédent. L'épisode est aussi à la une d'une réunion des syndicats libres à la maison du Peuple à Esch-sur-Alzette.

Le leader socialiste Pierre Krier y inculpe le patronat: «*Es darf [...] behauptet werden, daß unsere luxemburgischen Industriellen die günstige Gelegenheit einer scheinbar schweren Krise benutzen, um auch in ihren Werken konsequent die Rationalisierung durchzuführen. So zwar, daß wir es im jetzigen Moment wohl mit einer Betriebseinschränkung zu tun haben, [...] nicht aber mit einer Produktionseinschränkung*».⁸⁷ Krier prétend que la production n'a pas diminué. Selon lui, les réductions de travail sont un simple instrument de la stratégie de rationalisation patronale!

À l'usine de Belval, la production de fonte des hauts-fourneaux le dimanche est limitée au minimum avec un personnel réduit. La baisse de production a donc un effet immédiat sur l'emploi dans les usines. En clair, la réduction du travail du dimanche signifie, pour certaines catégories d'ouvriers, la disparition d'un ou de plusieurs postes de travail. Cette limitation du travail du dimanche est fortement critiquée par le *Proletarier*. Les ouvriers auraient compté sur le travail du dimanche, d'autant plus qu'il est rémunéré davantage: «*Diese Arbeiter rechnen stets mit den erhöhten Sonntagslöhnen*».⁸⁸

83 *L'Écho de l'Industrie*, 20.09 et 25.10.1930.

84 Rapport annuel ADU-U1 141, Exercice 1930; ARBED, AC. sans cote, Comptes des profits et pertes.

85 *Sozialer Fortschritt*, 30.03 et 13.04.1930.

86 La lettre est publiée au *Proletarier*, 05.04.1930, p.1.

87 Le rapport de Krier est publié au *Proletarier*, 01.05.1930, p.3.

88 *Der Proletarier*, 05.04.1930, pp.1-2.

Sozialer Fortschritt

Abonnemente
fürs Ausland aus dem
der Post zum Preise von
3 Franken pro Quartal

Redaktionschluss
Donnerstag
12 Uhr mittags

Telefon 34-47

Organ des Allgemeinen Luxemburger christl. Arbeitsbundes:

Katholische Arbeitervereine - Christliche Gewerkschaften - Syndicat professionnel des Chaminots Luxembourgeois - Kooperativen „La Prévoyance“

Politisch-Ver.: Verband der kath. Arbeitervereine 1676 - Verband der christl. Gewerkschaften 4194
Syndicat professionnel 3083 - „La Prévoyance“ 2143 - „Wita“ 5092
Luxemburg - Rotationsdruck der St. Paulus-Druckerei

Secretariat:
7 Bourbonstraße 7
Sprechstunden
von 9-12 und 2-6 Uhr.
Samstags von 2-4 Uhr.

Regionalkunststelle:
Sprechstunden:
Wochentags von 9-8 Uhr.

Nummer 15

Luxemburg, 13. April 1930

11. Jahrgang

Italiani, leggete l'Articolo in lingua italiana a pagina 3.

Mitteilungen des Generalsekretariates

Unsere Büros

sind verlegt worden nach den Räumen, die früher das kathol. Jugendsekretariat innehatte. Sie befinden sich also Bourbonstraße 7, 2. Stockwerk.

Unser Rechtsanwalt

ist anwesend im Generalsekretariat an allen Wochentagen von 2-3 Uhr nachmittags. Demen, die ihn.

Arbeitersekretär J. B. Rodt

zu sprechen wünschen, empfehlen wir dringend, vormittags zwischen halb neun und halb elf oder nachmittags zwischen 2 und 3 Uhr sich einzufinden.

An Sonn- und Feiertagen

sind unsere Büros selbstverständlich stets geschlossen.

Eine wichtige Aufgabe

Vor acht Tagen haben wir an dieser Stelle mitgeteilt, daß die Zentrale in Ausführung eines Beschlusses unsers letzten Delegiertentages besondere **Mitgliedskarten** herstellen ließ für Gewerkschaftler und Syndikalisten, die auch dem kathol. Arbeiterverein ihrer Pfarrei angehören. Diese Karten dienen zugleich als Quittung über die Entrichtung des Lokalbeitrags, den solche Mitglieder bekanntlich allein im Arbeiterverein zu bezahlen haben.

Daß dieser Lokalbeitrag für Gewerkschaftler und Syndikalisten in allen Vereinen möglichst bald festgesetzt werde, daß die erwähnten Mitgliedskarten in den nächsten Wochen überall zur Verteilung gelangen, halten wir für überaus wichtig. Es mag als technische Kleinigkeit erscheinen, ist aber nach unserer Überzeugung sehr geeignet, den größten Teil der Schwierigkeiten im Verhältnis von Arbeitervereinen und Gewerkschaften aus der Welt zu schaffen. Besser als alle theoretischen Erörterungen wird diese Karte dem Gewerkschaftler sagen, daß er ein vollwertiges Mitglied seines katholischen Arbeitervereins ist. Die Quittung in seiner Hand dokumentiert ihm, daß er im Arbeiterverein Pflichten und Rechte hat. Sie ist ihm eine greifbare Illustration zum oft wiederholten Grundsatz: „Jeder Arbeitervereiner soll der Gewerkschaft beitreten; jeder Gewerkschaftler gehört in einen katholischen Arbeiterverein.“

Wir bitten deshalb alle Arbeitervereinsvorsitzende, dafür zu sorgen, daß diese Angelegenheit vor Abschluß der Winterarbeiten ihre befriedigende Regelung finde. Die Gewerkschaften aber mögen sie dabei in echter Solidarität unterstützen, durch Uebermittlung ihrer Mitgliedslisten und durch entsprechende Einwirkung auf ihre Mitglieder.

Die Karten für Gewerkschaftler und Syndikalisten sind von verschiedener Farbe. Wir bitten deshalb bei der Bestellung auseinanderzuhalten, wieviele Karten für Gewerkschaftler und wieviele für Syndikalisten benötigt werden.

Die drohende Krise

Sie ist leider kein leeres Schreckgespenst, sondern eine Tatsache, mit der wir rechnen müssen. Schwarzerei ist nicht nötig, aber vor der Wirklichkeit dürfen wir die Augen nicht verschließen. Die Krise ist da. Die größten Optimisten können sie nicht mehr verleugnen.

Es wäre leicht, auf begangene Fehler hinzuweisen, Anklagen zu erheben und Verantwortunglichkeiten festzustellen. Wer es tun wollte, wäre des Beifalls vieler gewiß.

Ob aber damit den Interessen der Arbeiterfamilie am besten gedient wäre? Es handelt sich jetzt darum zu sehen, wie die Arbeiter leidlich über die Krise hinwegkommen. Es handelt sich darum zu verhindern, daß Entbehrungen und Hunger ihren Einzug in die Arbeiterfamilien halten; daß die vielen, die in den letzten Jahren ein Haus gekauft haben, das liebgekauftene Heim mit Verlust veräußern müssen, weil sie die Ratenzahlungen nicht aufbringen; daß wir die Arbeitslosigkeit kennen lernen in dem Umfang, wie Deutschland und England und die Vereinigten Staaten sie kennen.

Krisenzeiten sind nicht dazu angetan, Ideale zu verwirklichen. In Krisenzeiten ist jeder Mann froh, schlecht und recht durchhalten zu können. Die Maßnahmen, die dafür getroffen werden müssen, vermögen infolgedessen nicht jedermann zu gefallen und nicht jedermann zu befriedigen.

Deshalb bezweifeln wir, ob eine öffentliche Diskussion über alle durch die Krise gestellten Probleme sich empfiehlt. Fenster dürfen jetzt nicht eingeworfen werden. Die Lage ist zu ernst, als daß irgendwelche politischen, propagandistischen Nebenzwecke mit den Erörterungen verquickt werden dürften; die Gefahr liegt bei öffentlichen Auseinandersetzungen aber immer bedenklich nahe. — Es darf nicht durch den ungerechtfertigten Optimismus der einen eine falsche Sicherheit erzeugt, es darf auch nicht durch den übertriebenen Pessimismus der andern Panikstimmung herangezogen werden.

Wir möchten deshalb eher raten: die Interessenten treffen sich zu einer offenen, aber nicht öffentlichen Aussprache über die Krise und die damit zusammenhängenden Fragen. Die Einladung dürfte am besten ausgehen von der Regierung. Zutuziehen wären Vertreter von Industrie und Handel und als Vertreter der Arbeiter Gewerkschaftsführer der beiden Gewerkschaftsrichtungen. Die Teilnehmer an den Besprechungen verpflichten sich, die Gesichtspunkte, auf die man sich als Frucht der Beratungen geeinigt hat, in den von ihnen vertretenen Gruppen zur Geltung zu bringen.

In Not und Gefahr müssen wir zusammenstehen. Das gilt nicht bloß für die einzelnen Menschen, es gilt auch für die einzelnen

Stände. Wenn im Geiste der Solidarität an die von uns vorgeschlagenen Beratungen herangegangen wird, so können sie nach unserer Überzeugung wertvolle Ergebnisse zeitigen.



Zeitstern

Dem Meister treu.

Ihr laßt darüber, daß auf den Stimmzetteln der Sowjetstaaten gedruckt steht: „Wer für die Religion stimmt, erklärt sich gegen die Proletarier.“ Leider ist's aber zum Weinen wegen der Folgen. Die da nicht stimmen für Vererbung oder Vernichtung der Kirchen, sind „gegen den Proletarierstaat.“ Dieser aber ist dort alleiniger Arbeitgeber, Protokoll und Logierwirt. Für die Religion wählen heißt also: Nach dich fertig zum Martyrium! O, wie schwer wird es unter dem Sowjetstern gemacht, Christus treu zu bleiben. Trotzdem haben noch

25 Prozent

gegen den „Proletarierstaat“ gestimmt Luxemburger Arbeiter! Kannst du dich in eine ähnliche Lage denken? Als Katholik rufft du heute am Palmsonntag dem göttlichen Meister begeistert Hosanna zu. Solltest auch du einmal „im Namen der roten Freiheit“ gezwungen werden zu schreiben: „Mein Kreuz mit Ihm.“ Unmöglich ist es nicht. Es brauchen sich nur genug Böswillige oder dumme Verführer zu finden, um den richtigen

„Diktatoren des Proletariats“

zur Macht zu verhelfen durch Unterstützung ihrer Organisation, ihrer Presse, ihrer Wahl in die gesetzgebende Kammer. Dann ist alles erledigt. Der Rest kommt von selber. In Wien mehrte sich die Sozialdemokratie eben gegen einen Gesetzvorsatz, derselbe verbotet im allgemeinen, durch Einschränkung u. Gewalt nur Angehörige einer bestimmten Gewerkschaftsgruppe auf einer Arbeit einzustellen. Egal von welcher Gewerkschaftsrichtung Eine

Abschaffung der „Schwarzen Listen“.

Die Sozi sind dagegen. Weil vorläufig sie dort durch indische (oder russische?) Verfolgung Andersgeinnter und gewalttätige Streiks die Uebermacht haben. Also: Wer nicht für den Zwang ist, der ist „gegen das Proletariat.“ Geht es denn nicht auch schon bei uns: „Begrüßt du nicht jedes Jahr 150 Franken Steuern in die „freie“ Gewerkschaftskasse, dann bist du ein Feind des Proletariats.“ Hast du's nicht schon selber gelesen: „Wer am Wahltag nicht

die Sozialisten

in die Kammer wählt, ist ein Feind der Arbeiter.“ „Du verflücht dich am arbeitenden Bolke, wenn du auf eine andere Zeitung abonnierst, als auf das „Tagblatt“, auch wenn diese andere mehr und Besseres bietet. Ist es denn wirklich gegen die Arbeiter wenn du nicht meinst, die Abwehraktion des Papstes gegen die russische Christenverfolgung sei keine „klerikale Heuchelei.“ Im Laufe der englischen Lords konstituierte ein gewisser Eidenheim: „Wenn man

La perception de la crise par le syndicat chrétien.

Source: Sozialer Fortschritt, 13.04.1930

Le 27 avril 1930, le *Sozialer Fortschritt* publie une lettre ouverte dans laquelle un salarié attaque les délégués du syndicat chrétien qui s'étaient prononcés contre le travail du dimanche lors d'une réunion à Kayl. L'auteur s'insurge: «*Laßt eure Finger von der Sonntagsruhe weg, bis ihr soweit seit, daß ihr sagen könnt, wir würden in der Woche mehr verdienen, so daß der Schaden nicht mehr so groß ist*». Et de clarifier: «*Bis jetzt verdiene ich monatlich mit 3 Sonntagsschichten durchschnittlich 1.450 Fr. [...]. Heute, mit Sonntagsruhe, verdiene ich noch 1.150 Fr.*».⁸⁹ En publiant cette lettre, le syndicat chrétien ne reconnaît-il pas implicitement que le travail du dimanche est alors indispensable au maintien du niveau de vie des ouvriers? À ce moment, les besoins matériels priment plutôt que la stricte observation des préceptes catholiques. L'attachement des ouvriers au travail du dimanche s'explique aisément.

Le salaire touché le dimanche constitue une part substantielle du revenu total. Voici une fiche de paye (salaire nominal) d'une famille ouvrière de 3 têtes pour le mois d'avril 1930, publiée par le *Proletarier*.⁹⁰ Elle nous permet de mesurer la part du salaire du dimanche dans le salaire total:

23 postes	828,70 francs
2 postes le dimanche	112,70 francs
indemnité de vie chère	82,50 francs
prime d'enfant	85,00 francs
revenu total:	1.109,00 francs
contribution aux assurances sociales	- 59,00 francs
	<u>1.050,00 francs</u>

En octobre 1930, l'organe de presse édité par la Fedil reconnaît: «*il est vrai que les heures de travail supplémentaires ainsi que les travaux de dimanche ont été réduits et qu'il en résulte, pour certaines catégories d'ouvriers, une diminution ou même une disparition d'un supplément de salaire*».⁹¹ Le poids du travail du dimanche est donc reconnu par le patronat, mais il y voit un simple «*supplément*» de salaire. Vu la rémunération attrayante, il est compréhensible que le maintien du travail du dimanche constitue une revendication capitale des syndicats.



Le laminoir de Dudelange (Arbed).

Photo: ANLux, Arbed-PV-0334

⁸⁹ *Sozialer Fortschritt*, 27.04.1930, pp.1-2.

⁹⁰ *Der Proletarier*, 17.05.1930, p.1.

⁹¹ *L'Écho de l'Industrie*, 11.10.1930, p.2.



L'usine d'Arbed-Dudelange dans l'entre-deux-guerres.
Photo: ANLux, Arbed-PV-0560

Au mois d'avril 1930, le salaire de base par poste (sans postes du dimanche ni indemnité de vie chère et prime d'enfant) de l'ouvrier cité par le *Proletarier* est de 36,03 francs. Si l'on compare ce salaire à la liste des salaires de l'usine de Dudelange du 21 février 1930, on constate qu'il correspond grosso modo au salaire d'un manœuvre. Celui-ci se situe généralement en bas de l'échelle des salaires. Essayons d'évaluer le niveau de vie de l'ouvrier en question. Dans son budget fictif du mois d'avril 1930 (5 têtes), l'Arbed compte avec un salaire annuel de 19.170 francs. Or, un ouvrier qui habite une maison d'usine dépense en moyenne 19.445 francs d'après les calculs internes. Il en résulte un déficit annuel de 275 francs. Pour l'ouvrier qui n'habite pas de maison d'usine, les dépenses s'élèvent à 22.685 francs. On note un déficit de 3.515 francs par an! Ainsi s'explique l'objection du *Proletarier*, selon lequel un ouvrier marié ayant trois enfants devrait gagner 21.752 francs, «um überhaupt ein menschenwürdiges Dasein zu fristen».⁹²

Si l'on prend donc comme référence le salaire annuel de 19.170 francs, on obtient un salaire mensuel, avantages compris (prime d'enfant, indemnité de vie chère, gratification), de 1.597,50 francs. Reprenons l'exemple du *Proletarier*. En admettant qu'il s'agisse d'une famille de cinq têtes au lieu de trois, il faut ajouter deux primes d'enfant ($2 \times 85 = 170$ francs). Sans travail du dimanche (112,70 francs), cet ouvrier gagne 1.107,20 francs ($937,20 + 170$)⁹³ par mois. Même si l'on suppose qu'il touche une gratification annuelle, il n'atteint certainement pas la norme annuelle établie par l'Arbed. Inutile de dire que la situation de cette famille ouvrière devient encore plus précaire quand elle n'habite pas de maison d'usine. Or, peu d'ouvriers ont profité d'une maison d'usine. L'historienne Antoinette Lorang estime que «allein die im Verhältnis zu der Belegschaft der Betriebe sehr geringe Zahl von Wohnungen deutet darauf hin, daß nur privilegierte Arbeiter in den Genuß einer Werkswohnung kamen».⁹⁴

92 *Der Proletarier*, 14.06.1930, p.1.

93 $937,20 = 828,70$ [23 postes \times 36,03] + 82,50 [indemnité de vie chère] + 85 [prime pour 1 enfant] – 59 [assurances sociales].

94 LORANG A., *Luxemburgs Arbeiterkolonien und billige Wohnungen. 1860-1940*, Ministère du Logement, Luxembourg, 1994, p.274.

On aimerait connaître les effectifs des manœuvres. Nous savons que l'usine de Belval emploie au 1^{er} janvier 1930 6.164 ouvriers, dont 2.095, soit un tiers, sont classés «*ouvriers manœuvres et personnel féminin*».⁹⁵ Est-ce que ce rapport est représentatif de l'ensemble des usines? Est-ce que, d'une manière générale, les manœuvres chôment davantage les dimanches? On notera que les manœuvres sont assimilés aux femmes en ce qui concerne la hiérarchie au sein de l'usine.

En moyenne, au mois de juillet 1930, l'Arbed admet un budget annuel déficitaire de 1.647 francs pour l'ouvrier qui habite une maison d'usine. Pour l'ouvrier qui n'habite pas de maison d'usine, le déficit s'élève même à 4.887 francs. Force est de constater que, d'après les calculs mensuels de l'Arbed, les budgets des ouvriers (ouvriers qui habitent une maison d'usine et ouvriers n'habitant pas de maison d'usine) sont constamment déficitaires en 1930. Dans ce contexte, il faut souligner la situation précaire des ouvriers dont le salaire est encore inférieur au salaire moyen pris comme référence par l'Arbed. Ainsi, il paraît que ce sont avant tout les manœuvres, c'est-à-dire les ouvriers non spécialisés, qui sont en situation précaire.

Il est certain que ces exemples ne sont pas représentatifs de l'ensemble du personnel d'une usine, voire d'une entreprise. Ainsi, en juin 1930, le *Sozialer Fortschritt* signale l'existence d'écart considérables entre des salaires ouvriers. «*Es gibt freilich auch heute noch Arbeiter, die mehr und sogar erheblich mehr verdienen (als 1000 Fr.)*».⁹⁶ Voici les revenus mensuels de différentes catégories d'ouvriers pour juillet 1930 d'après le *Proletarier*.⁹⁷

Ouvrier non qualifié	1.320,63 francs
Ouvrier qualifié	1.482,72 francs
Lamineurs	1.673,35 à 1.769,90 francs

Le journal syndical précise que «*die vorstehenden Löhne gelten als mit die höchsten in den diversen Kategorien*».

À la réduction des heures supplémentaires et du travail du dimanche s'ajoute, à partir du mois d'avril, la restriction de l'embauchage. Aux usines Terres Rouges, le nombre d'ouvriers engagés passe de 193 (mars) à 30 (avril).⁹⁸ Le nombre d'apprentis diminue également. Face aux cadres dirigeants de l'entreprise, le directeur général de l'Arbed, Aloyse Meyer, définit clairement la stratégie générale: «*Il ne faudra pas engager de nouveaux ouvriers avant de vous être rendu compte qu'aucune autre usine ne peut vous en céder*».⁹⁹

Le 27 mai 1930, son homologue de la Hadir, Gabriel Maugas, annonce que Differdange doit arrêter deux hauts-fourneaux. La production étant tombée à 66% de la production «*normale*», une partie du personnel des hauts-fourneaux «*a quitté volontairement les usines*».

95 Rapport annuel AEB, Exercice 1930, p.143.

96 *Sozialer Fortschritt*, 22.06.1930, p.1.

97 *Der Proletarier*, 10.12.1932, p.3. Le journal ne précise pas si les avantages (gratification, prime d'enfant, indemnité de vie chère) sont compris.

98 Rapport annuel AEB, Exercice 1930, pp.151 et 142.

99 ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques, 06.09.1930, p.21.

Les ouvriers des hauts-fourneaux chôment un jour sur sept, ceux des autres services un jour sur six. À ce moment, Arbed/Terres Rouges a déjà arrêté 5 hauts-fourneaux. L'aciérie ne commence qu'à 6 heures du matin au lieu de minuit. Selon Meyer, les ouvriers perdent un poste tous les 15 jours et la production descend à 75% de la production normale.¹⁰⁰

Petit à petit, les postes chômés se généralisent aussi bien dans la métallurgie que dans les minières. D'après un rapport de gendarmerie de juillet 1930, le chômage partiel est introduit chez la Hadir à Differdange: *«Infolge der Krisis sind auf hiesiger Hütte und fast in sämtlichen Gruben des Dienstbezirkes Feierschichten eingelegt worden [...] Von den 10 Hochöfen der hiesigen Hütte sind 3 gänzlich außer Betrieb gesetzt und kalt gestellt worden. Mit Ausnahme der bei diesen Hochöfen beschäftigten Arbeiter haben sämtliche andere Arbeiter der Hütte wöchentlich eine Feierschicht. Sonntagsarbeiten werden überhaupt nicht mehr vorgenommen. Auf der Hütte wird Montags nicht gearbeitet»*. On retrouve la même situation chez Ougrée-Marihaye à Rodange. *«Infolge der Krisis [sind] in den Industriebetrieben des hiesigen Dienstbezirkes für die Arbeiter Feierschichten eingelegt [worden]»*.¹⁰¹ Pour le mois de septembre, *«un chômage général de 4 journées à toutes les mines»* est introduit par l'Arbed puisque les commandes de minerai ont encore diminué. Le chômage partiel entraîne ainsi des déplacements de service accompagnés d'une perte de revenu.¹⁰² D'après Camille Beissel, le directeur de l'usine de Dudelange, *«le personnel a accepté sans riposte les déplacements à salaires réduits dans le service des constructions opérés au cours de ces derniers mois»*.¹⁰³ Enfin, d'après les comptes de Profits et Pertes de l'Arbed, les sommes dépensées pour des œuvres sociales connaissent des coupes rigoureuses. Elles passent de 17,5 millions en 1929 à 1,2 millions de francs en 1930!

Au total, les baisses de production ont donc un impact sur les conditions de salaire et de travail des ouvriers et, partant, sur les budgets familiaux. Il en résulte une diminution du revenu total des ouvriers luxembourgeois et étrangers. Il est clair que les ouvriers dont le salaire de base est le plus bas représentent les principales victimes.¹⁰⁴

Face au ralentissement général qui touche également les laminoirs et l'aciérie, les patrons de la Hadir envisagent des licenciements dès la fin du mois de mai 1930. Il apert que le directeur général Maugas *«s'est mis d'accord avec le gouvernement pour le cas où il serait nécessaire de renvoyer du personnel»*.¹⁰⁵ Il n'est pas sans intérêt de souligner la manière dont les maîtres de forges du Grand-Duché escomptent agir: *«Jusqu'à présent»*, signalent les

100 ARBED, AC.22105, GISL. Rapport de la réunion du 27 mai 1930.

101 ANLux, J 76/196, f. 24, Rapports de gendarmerie. Differdange, 27.07.1930; Rodange, 30.07.1930.

102 ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques, 06.09 et 07.06.1930. D'après le directeur Mathias Koener de Esch/Schiffange, *«le bouchage des fours a rendu disponible 233 ouvriers dont 37 furent transférés aux moulins à scories et 196 au service des constructions. Les laminoirs et l'ajustage ont cédé pareillement 70 hommes à ce dernier service»*.

103 ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques, 06.09.1930. Beissel précise que *«le total des ouvriers cédés aux constructions – où ils ont été occupés aux travaux neufs – s'élève à 260, dont 130 du service des hauts-fourneaux, 20 des laminoirs et une centaine du service des machines»*.

104 Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des employés, qui sont minoritaires par rapport aux ouvriers. Or, les rapports annuels des usines montrent un traitement préférentiel accordé aux employés. À Belval en 1930, leur revenu montre un traitement préférentiel accordé aux employés. En 1930, leur revenu moyen par mois ramené à l'index 100 (sans gratifications) s'élève à 289,73 francs contre 150,33 francs pour les ouvriers. À Belval, le revenu des employés augmente entre 1929 et 1930, alors que celui des ouvriers diminue. Par ailleurs, en 1929, la gratification moyenne touchée à Schiffange s'élève à 508,67 francs pour les ouvriers, contre 4.311,81 pour les employés! En 1930, les ouvriers touchent en moyenne 640,11 francs de gratifications alors que la gratification moyenne des employés est de 5.277,60 francs. Cf. Rapport annuel AEB, Exercices 1929 et 1930; Rapport annuel AES, exercices 1929 et 1930.

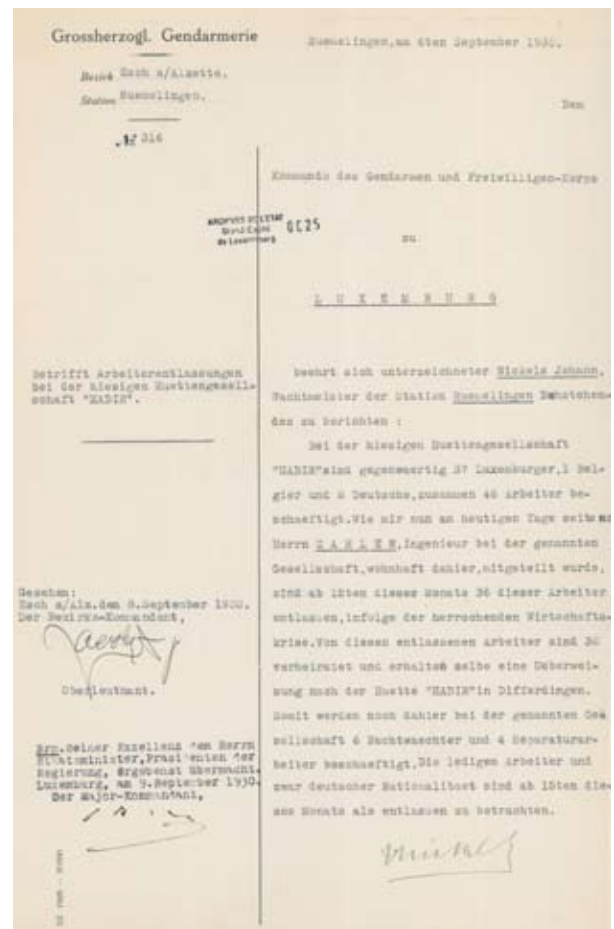
105 ANLux, Arbed - 01- 2404, PV de la réunion du CA de la Hadir à Luxembourg, 02.06.1930.

dirigeants des usines luxembourgeoises fin mai 1930, «on n'a pas encore congédié de personne. Si toutefois on était amené à le faire, on licencierait en premier lieu les célibataires étrangers, en deuxième lieu les étrangers mariés dont les familles habitent l'étranger, en troisième lieu les célibataires luxembourgeois».¹⁰⁶

Septembre-décembre 1930: l'apparition du chômage

Si les postes de chômage sont doublés en septembre 1930 à l'usine de Dudelange, il semble que les licenciements n'apparaissent pas vraiment avant l'automne. Par ailleurs, tous les congédiements opérés ne sont pas dus à la crise. Ainsi, le 5 juin 1930, les gendarmes de Differdange signalent le départ forcé de 36 ouvriers étrangers (Polonais, Yougoslaves, Italiens). Le rapport des forces de l'ordre précise: «*Vorstehende Entlassungen haben mit der jetzigen Krisis nichts gemein, sondern sind nur auf Grund der Modernisierung der Öfen zurückzuführen*».¹⁰⁷

Les premiers licenciements sont effectués dès le début du mois de septembre 1930. 36 des 46 ouvriers de l'usine de Rumelange (Hadir) sont licenciés à partir du 15 septembre «*infolge der herrschenden Wirtschaftskrise*». Le 12 novembre 1930, 68 autres ouvriers sont renvoyés par la Hadir, dont seulement 4 Luxembourgeois. On souligne explicitement qu'il s'agit d'«*ouvriers médiocres, qui s'absentent très fréquemment sans autorisation*». Le 15 décembre 1930, 107 ouvriers, tous étrangers, sont licenciés. 55 d'entre eux sont mariés. À l'usine de Dudelange, 215 ouvriers, tous étrangers, sont congédiés à partir du 31 décembre 1930. Par ailleurs le groupe Arbed/Terres Rouges a l'intention de licencier 2.000 ouvriers supplémentaires. Les célibataires étrangers sont visés en première ligne. Mais, ces licenciements sont finalement reportés.¹⁰⁸



Les licenciements à l'usine de Rumelange commentés par la gendarmerie (6.9.1930).

Source: ANLux, J76_196, f.25

¹⁰⁶ ARBED, AC.22105, GISL. Rapport de la réunion du 27 mai 1930.

¹⁰⁷ ANLux, J 76/196, f. 19.

¹⁰⁸ ANLux, J 76/196, f.25, f. 56-57, f. 50 et f. 91, Rapport de gendarmerie, Rumelange (06.09.1930), Differdange (08.12.1930), Dudelange (03.12.1930) respectivement Esch-sur-Alzette (15.12.1930).



Aloyse Meyer (1883-1952).

Photo: ANLux, [À la mémoire de] Aloyse Meyer (1883-1952), Nécrologie

Si l'on considère les cas rapportés par la gendarmerie, tout porte à croire que le chômage touche, dans la seconde moitié de l'année 1930, presque exclusivement les ouvriers étrangers. *L'Écho de l'Industrie* s'exclame en décembre qu'il «paraît certain qu'on arrivera à éviter le chômage des travailleurs luxembourgeois». ¹⁰⁹ Pour le directeur général d'Arbed/Terres Rouges Aloyse Meyer, les Luxembourgeois ne bénéficient cependant pas d'une priorité absolue. En novembre 1930, il note que «nous avons actuellement 900 ouvriers de trop qui sont encore occupés à différents travaux. Mais ces travaux prendront fin. Si nous sommes forcés de congédier des ouvriers, je crois que nous devons commencer par les célibataires, les célibataires étrangers d'abord, puis les Luxembourgeois. Ensuite les mariés étrangers dont la famille réside à l'étranger». ¹¹⁰

Vers la fin de l'année 1930, les pouvoirs publics durcissent leur attitude envers les étrangers. Le 4 novembre, le commissaire de police d'Esch-sur-Alzette lance des avertissements alarmants selon lesquels «in Frankreich seit einigen Tagen jedem Italiener der Arbeitskontrakt verweigert wird, d.h. daß kein Italiener mehr in Arbeit eingestellt wird. Wir können uns also auf einen Massenzustrom von Italienern nach unserem Lande gefaßt halten und dies in einem Augenblicke, wo die industriellen Betriebe zwei Maßnahmen ins Auge fassen nämlich: 1) einen allgemeinen Lohnabbau von 5% oder 7 1/2% und 2) wenn diese Maßnahmen auf Schwierigkeiten stoßen sollte, Entlassung von 20% der Arbeiter und Beamten. Dieser Andrang von Italienern scheint begonnen zu haben». Quelques lignes plus loin, le commissaire de police propose une stratégie «adéquante»: «Meiner Ansicht nach verschärft sich die ökonomische Lage derart, daß ein weiterer Zuzug ausländischer Elemente mit allen zur Verfügung stehenden Mitteln verhindert werden muß». ¹¹¹ Trois jours plus tard, le directeur général du Travail et de la Prévoyance sociale Pierre Dupong réagit. Selon le ministre, il faut «endiguer cette affluence par la stricte application des dispositions de l'arrêté grand-ducal du 30 novembre 1929 [...]. Le contrôle à la frontière, principalement, et le contrôle des logeurs devra être exercé avec rigueur». ¹¹²

¹⁰⁹ *L'Écho de l'Industrie*, 13.12.1930, p.4.

¹¹⁰ ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques Arbed/TR, 08.11.1930.

¹¹¹ ANLux, J 73/39B, Rapport au procureur général d'État, sans date.

¹¹² ANLux, J 73/ 39B, Dupong au directeur général de la Justice et de l'Intérieur, 07.11.1930.

Le renforcement des mesures à l'égard des étrangers ne revêt plus uniquement un caractère préventif. Les paroles préoccupantes des autorités se situent dans le contexte d'un chômage déjà existant. À Arbed-Schifflange, grâce à l'arrêt des petits hauts-fourneaux, on a «*pu réduire le personnel [...] de 299 hommes*» au cours de l'année 1930. Aux usines Terres Rouges, le nombre d'ouvriers diminue de 580 unités entre le 1^{er} janvier 1930 et le 31 décembre 1930.¹¹³ Parmi les postes supprimés, on compte 242 ouvriers classés «*ouvriers manœuvres et personnel féminin*». S'y ajoutent 182 ouvriers spécialisés et 156 artisans. Une fois de plus, il paraît que les catégories situées en bas de l'échelle sociale sont davantage touchées.

L'inertie du cabinet Bech

Le 9 avril 1930, le parti ouvrier, par l'intermédiaire de Pierre Krier,¹¹⁴ interpelle le gouvernement au sujet des «*réductions opérées par la grande industrie et des mesures que le gouvernement entend prendre pour venir en aide aux ouvriers intéressés*».¹¹⁵ Krier attend la réponse gouvernementale pour le 11 avril 1930, «*denn die Sache ist dringlich. Sie interessiert nicht nur die Arbeiter, sondern das ganze Land*».¹¹⁶ Pourtant, sa demande reste sans réponse.¹¹⁷ C'est pourquoi l'opposition veut convoquer les députés en séance plénière pour le 15 avril. Mais, la majorité parlementaire, passant outre à la critique du leader socialiste, décide tout bonnement de ne pas siéger la semaine en question. Face à la remarque lapidaire de Bech qu'il y a «*des symptômes manifestes de fatigue à la Chambre*», Krier ne peut que réaffirmer sa déception. Au cours de la séance parlementaire suivante du 27 mai, l'interpellation n'est pas non plus examinée. En vérité, elle est ignorée jusqu'en décembre 1930. Le 16 décembre 1930, Krier, s'adressant une nouvelle fois à la majorité parlementaire, constate: «*Sie erinnern sich, daß ich schon im April dieses Jahres eine Interpellation angekündigt hatte über die Betriebseinschränkungen und Feierschichten [...]. Seither habe ich verschiedentlich an diese Interpellation erinnert, aber ohne Erfolg*».¹¹⁸

Voilà qui semble clair. Le cabinet Bech, proche du patronat, favorable à une politique libérale en matière sociale, veut repousser le débat sur le problème des postes chômés. L'attitude non-interventionniste du gouvernement ressort d'une lettre que Pierre Dupong adresse au *Proletarier*.¹¹⁹ On y lit: «*Ohne den in ihrer Zuschrift aufgeworfenen Fragen nur im geringsten ihre volle Wichtigkeit absprechen zu wollen, muß indes betont werden, daß für deren Regelung zunächst nur die in Frage kommenden Arbeiterausschüsse und sodann die betreffenden Berufskammern zuständig sind. Die Regierung besitzt [...] keinerlei gesetzliche Befugnis, in Lohnkonflikte einzugreifen. Sie kann deshalb nur im äußersten Falle*

113 Rapport annuel AEB, Exercice 1930.

114 Pierre Krier (1885-1947) est député du parti socialiste entre 1918 et 1937. De 1928 à 1937, il est conseiller municipal de la ville de Luxembourg. En outre, il est le rédacteur principal de l'organe officiel des syndicats libres *Der Proletarier*. Sa carrière «*illustre bien l'osmose entre dirigeants des syndicats libres et le Parti socialiste*», (citation, SCUTO D., op.cit., pp.419-420) qui, pendant la crise économique, est dans l'opposition.

115 C.R. de la Chambre des députés, séance du 9 avril 1930, p.1702.

116 Pierre Krier reprend ici l'adage, communément accepté par les Luxembourgeois de l'époque, d'après lequel le bien-être du pays est lié à la situation de l'industrie lourde.

117 C.R. de la Chambre des députés, séance du 11 avril 1930, p.1780: «*Ich [Krier] bedauere [...], daß wir nicht im Stande sind die Interpellation über die Betriebseinschränkung, die doch von jedermann als dringlich anerkannt wurde, noch heute zu erledigen*».

118 C.R. de la Chambre des députés, séance du 16 décembre 1930, p.22.

119 Il s'agit d'une réplique de Dupong à la lettre que le *Proletarier* a adressée au gouvernement le 31 mars 1930. La réponse est publiée dans l'édition du 1er mai 1930, pp.2-3.



La Chambre des députés vers 1930.
Photo: Photothèque de la Ville de Luxembourg



Joseph Bech (1887-1975).
Photo: Archives Luxemburger Wort

und zwar ausschließlich vermittelnd eingreifen, wenn die vorgezeichneten gesetzlichen Instanzwege erschöpft sind und eine Einigung nicht erzielt werden konnte».

Dans la lutte contre le chômage, le gouvernement mise sur l'introduction de travaux publics, mesure d'ailleurs saluée par le patronat.¹²⁰ Selon Bech, la crise doit être résolue aussi et surtout par des solutions internationales. C'est la position que Bech défend lors d'une conférence économique à Genève le 17 novembre 1930: «L'écoulement des produits fabriqués serait favorisé par la réduction des droits de douane à des taux plus modérés. [Le] gouvernement luxembourgeois ne peut que recommander la mise en vigueur de la Convention internationale pour l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importation et à l'exportation».¹²¹

Il semble naturel que le gouvernement luxembourgeois adopte cette attitude libre-échangiste, étant donné que l'industrie clé du pays vit de l'exportation.

Le 10 septembre 1930, l'Arbed réclame l'introduction d'un système de garantie, suivant lequel l'État garantit, jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé, les créances sur la clientèle étrangère de la sidérurgie nationale. L'Arbed sollicite l'intervention de Bech auprès du gouvernement belge «afin que ce dernier veuille étendre à l'industrie luxembourgeoise la garantie de bonne fin qu'il accorde à l'industrie belge».¹²² Les Belges font hélas la sourde oreille. Ils refusent aux Luxembourgeois de participer au ducroire belge.¹²³

D'un côté le maintien du régime économique libéral (libre-échange, non-intervention de l'État dans les affaires économiques) et de l'autre l'introduction de travaux publics, voilà les principaux traits de la politique anti-crise du ministère Bech en 1930.

120 L'Écho de l'Industrie, 20.12.1930, p.9 : «Cette mesure est plus efficace et plus salubre que la généralisation des secours aux chômeurs».

121 ANLux, SDN, 420, f. 216-217, Crise économique.

122 ANLux, AE 486, Meyer à Bech, 10.09.1930: «Fortement handicapés par le fait que nos concurrents (Allemagne, Belgique, France, Italie, Angleterre) disposent [...] de la garantie de bonne fin de leur gouvernement respectif [...] nous avons pensé que cette grave lacune mériterait d'être comblée dans l'intérêt de l'industrie luxembourgeoise et de la main-d'œuvre qu'elle occupe».

123 ANLux, AE 486. Il y a une objection principale: «l'exportation luxembourgeoise manque de diversité dans ses risques. La totalité du crédit garanti sera vraisemblablement absorbé par quelques affaires d'une seule société métallurgique (lisez: Arbed/ Terres Rouges)».



DER PROLETARIER

OFFIZIELLES ORGAN DER FREIEN GEWERKSCHAFTEN LUXEMBURGS

№. 12.

Der Erste Mai!
Der Tag des Kampfes, der Kraft,
der Werbung, der Hoffnung.

Der Tag des Kampfes, der Kraft,
der Werbung, der Hoffnung.

Der Tag des Kampfes, der Kraft,
der Werbung, der Hoffnung.

**Hoch der 1. Mai
der Weltfeiertag der Arbeit!**



An die Arbeiterkraft des ganzen Landes!

**Noch der 1. Mai!
Feiert den 1. Mai in würdiger Weise!**

Wir demonstrieren!
Wir lassen uns nicht einschüchtern
und nicht provozieren!

Wir lassen uns nicht einschüchtern
und nicht provozieren!

Wir lassen uns nicht einschüchtern
und nicht provozieren!

Der Erste Mai!
Der Tag des Kampfes, der Kraft,
der Werbung, der Hoffnung.

Der Tag des Kampfes, der Kraft,
der Werbung, der Hoffnung.

Der Tag des Kampfes, der Kraft,
der Werbung, der Hoffnung.

**Hoch der 1. Mai
der Weltfeiertag der Arbeit!**



An die Arbeiterkraft des ganzen Landes!

**Noch der 1. Mai!
Feiert den 1. Mai in würdiger Weise!**

Wir demonstrieren!
Wir lassen uns nicht einschüchtern
und nicht provozieren!

Wir lassen uns nicht einschüchtern
und nicht provozieren!

Wir lassen uns nicht einschüchtern
und nicht provozieren!

Source: ANLux, Der Proletarier, 01.05.1930, p.1

Les revendications syndicales dans la négociation

Une remarque liminaire s'impose. En 1930, les syndicats ne sont pas encore reconnus officiellement. L'action syndicale est entravée par le Code pénal.¹²⁴ Les syndicats ne peuvent donc pas traiter sur un pied d'égalité avec le gouvernement. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont les porte-parole du monde ouvrier. Au niveau des usines, les délégations ouvrières représentent les salariés. Supprimées dans la foulée de la grève de mars 1921, elles ont été rétablies en 1925 par le gouvernement de Pierre Prüm.

L'article 310 du Code pénal stipule: *«Sera puni d'un emprisonnement de huit jours à trois mois et d'une amende de vingt-six francs à mille francs, ou d'une de ces peines seulement, toute personne qui, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires, ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail, aura commis des violences, proféré des injures ou des menaces, prononcé des amendes, des défenses, des interdictions ou toute proscription quelconque, soit contre ceux qui travaillent soit contre ceux qui font travailler. Il en sera de même de tous ceux qui, par des rassemblements près des établissements où s'exerce le travail ou près de la demeure de ceux qui le dirigent, auront porté atteinte à la liberté des maîtres ou des ouvriers».*¹²⁵

Dans une lettre à l'intention du gouvernement, les syndicats libres proposent le 31 mars 1930 des négociations communes avec le patronat et les pouvoirs publics. *«Convaincu[e] que les pourparlers envisagés par le syndicat avec l'organisation des patrons offrent au personnel ouvrier la plus grande sûreté dans la question des salaires»*, la délégation de l'usine de Rumelange prend un mois plus tard une résolution similaire.¹²⁶ On s'efforce donc de négocier tant avec les patrons qu'avec les responsables politiques en vue d'obtenir de meilleures conditions de salaire et de travail. L'objectif n'est plus l'abolition de l'État libéral et de l'économie capitaliste, mais le progrès social. Au lieu de renverser le régime socio-économique libéral, on veut négocier avec ses tenants. Le langage radical cède la place à un ton modéré. Cette prudence ressort également des moyens d'action envisagés. Le syndicat chrétien exprime ainsi ses réticences à propos d'une grève. *«Ein Streik aus ungenügend begründeter Ursache wird [...] die öffentliche Meinung gegen sich haben und in den meisten Fällen schon von vornherein zur Aussichtslosigkeit verurteilt sein».*¹²⁷ Cette opinion est entièrement partagée par les syndicats libres.

124 En 1921, les porte-parole des grévistes ont été durement punis. Le gouvernement a certes dans l'intervalle reconnu les Chambres professionnelles (dont une Chambre de Travail créée en 1924), mais ce sont des organismes consultatifs. En plus, les pouvoirs publics ne sont nullement tenus de respecter un avis de la Chambre de Travail.

125 M. LENTZ, *Die freien Gewerkschaften auf dem Weg zur Sozialpartnerschaft (1921-1937)*, in: [Collectif], *75 Joër fräi Gewerkschaften. Contributions à l'histoire du mouvement syndical luxembourgeois*, OGBL, Esch-sur-Alzette, 1992, p.189.

126 HADIR, 6.a.3, Délégués ouvriers.

127 *Sozialer Fortschritt*, 05.10.1930, p.1.



Journées syndicales à Dudelange (9/10.08.1930). Pierre Krier porte le drapeau.
Photo: Marcel Schroeder. Photothèque de la Ville de Luxembourg

La puissance des syndicats est donc fortement minée. Cette constatation ressort aussi et surtout du nombre des affiliés. Le *Proletarier* se plaint: «*Die Gleichgültigkeit und Denkfaulheit ist groß, 60% Unorganisierte! Und diese 60% sind noch zu träge, die Wichtigkeit des gewerkschaftlichen Zusammenschlusses zu erfassen*».¹²⁸ Le nombre d'adhérents aux syndicats est passé de 18.000 en 1921 à 12.000 en 1929.¹²⁹ Moins nombreux, ils sont en outre faiblement organisés, ce que le dirigeant socialiste Antoine Krier déplore.

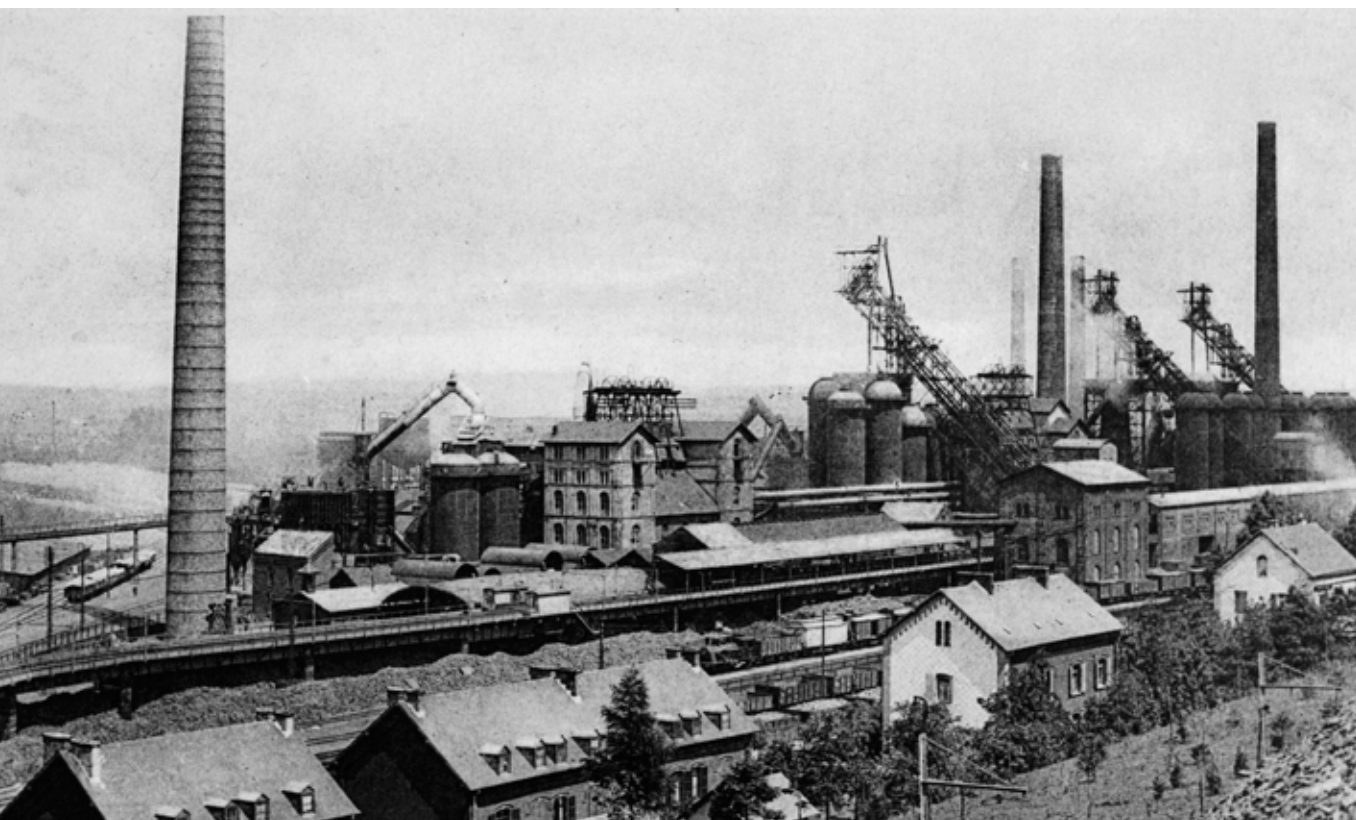
Dans une réunion des syndicats libres, le 23 novembre 1930, il ne peut s'empêcher de regretter «*daß bei der jetzigen Zeit, wo die Arbeitskrise sich überall bemerkbar macht, nicht mehr Arbeiter in der Versammlung erschienen sind*».¹³⁰ L'attitude de beaucoup d'ouvriers se caractérise en effet en ces temps-là par une certaine léthargie. La journée du 1^{er} mai 1930 est par exemple très calme dans l'ensemble du Bassin minier. Le patronat s'en félicite, car «*la propagande intense faite par les journaux et par circulaire est restée sans grand succès*».¹³¹ D'après le directeur de l'usine d'Esch/Schifflange Mathias Koener, «*la journée du premier mai s'est passée dans le calme le plus complet et l'enthousiasme fut plus que modéré*».

128 *Der Proletarier*, 27.09.1930, p.1.

129 STOFFELS J., *Le syndicalisme au Luxembourg et en Europe*, Université internationale de sciences comparées, Luxembourg, 1972, p.106.

130 ANLux, J 76/196, f. 44, Rapport de gendarmerie, Rumelange, 23.11.1930.

131 Rapport annuel AEB, Exercice 1930, pp.151-152; ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques Arbed/TR, 06.05.1930.



*L'usine d'Arbed-Esch/Schiffange en 1930. Carte postale.
Photo: Marcel Schroeder. Photothèque de la Ville de Luxembourg*

La participation aux cortèges ouvriers, qui traversaient dans la matinée les rues de la ville d'Esch, a été moins nombreuse que l'année dernière».¹³²

Le 16 décembre 1930, Pierre Krier fait des propositions pour sortir le pays de la crise économique. Le programme du parti ouvrier se résume en cinq points: «1) *Alle Verwaltungszweige des Staates und der sonstigen öffentlichen Betriebe sind anzuweisen die für die nächste Zeit geplanten [öffentlichen] Arbeiten sobald als möglich zu vergeben [...].* 2) *Die Gemeinden sind durch Rundschreiben einzuladen, der vorgenannten Aufforderung nachzukommen; im ähnlichen Sinne sei ferner ein Appell an die privaten Unternehmer zu richten.* 3) *Mit den in Betracht kommenden Stellen soll eine Konferenz veranstaltet werden, um die ganze Aktion möglichst wirksam zu gestalten und die Arbeitsbeschaffung planmäßig durchzuführen.* 4) *Es soll eine Erhebung vorgenommen werden über die öffentlichen Aufträge, die im gesamten Staate zur Vergabung gelangen und über die Möglichkeit ihrer Verteilung nach besonderen Rücksichten.* 5) *Es sei zu prüfen, ob nicht eine besondere, der Regierung anzugliedernde Stelle damit beauftragt werden sollte, die Arbeiten, die von staatlichen oder unter staatlichem Einfluß stehenden Stellen geplant sind, periodisch zu ermitteln und darauf hinzuwirken, daß die saison- und konjunkturemäßigen Schwankungen des Arbeitsmarktes etwas ausgeglichen werden können».¹³³ Ce programme insiste donc visiblement sur l'importance des chantiers publics et sur le rôle imparti aux autorités dans la répartition de ces travaux. Il tend à renforcer le rôle de l'État.*

¹³² ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques, 06.05.1930.

¹³³ C.R. de la Chambre des députés, séance du 16 décembre 1930, p.24.

La disposition des syndicats à négocier ne semble toutefois pas acceptée par l'ensemble du monde ouvrier. Ainsi, la délégation ouvrière des mines de Terres Rouges a donné sa démission, apparemment parce que la direction du groupe sidérurgique aurait refusé de réembaucher un ouvrier qui a quitté son travail sans permission pour se rendre en Russie. En réalité, ce reproche dissimule mal «*que certaines catégories d'ouvriers reprochent aux délégués de ne pas être assez radicaux*». ¹³⁴ Ceux des mines de Terres Rouges se sont finalement «*retourné[s] vers le parti communiste*». On sait que les mineurs se distinguent traditionnellement par une plus grande combativité. Il reste qu'en 1930, le parti communiste continue d'avoir très peu d'audience. ¹³⁵ Le 9 décembre 1930, par exemple, lors d'un rassemblement organisé à Esch-sur-Alzette, seulement 35 personnes, dont 20 Luxembourgeois, assistent à la manifestation. Le leader communiste Zénon Bernard a vite fait d'expliquer ce manque d'intérêt: «*Viele sind nicht gekommen, weil sie Angst vor der Polizei haben, andere haben kein Geld um einen Humpen zu trinken*». ¹³⁶



Zénon Bernard en 1930.

Photo: Archives Centre Jean Kill, dossier photos

¹³⁴ ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques Arbed/TR, 04.10.1930. Apparemment il s'agit d'un ouvrier qui a montré trop d'enthousiasme pour la révolution bolchevique (dixit Nicolas Wagner, directeur des mines de l'Arbed).

¹³⁵ ANLux, Arbed-04-0117, Conférences des directeurs techniques Arbed/TR, 06.05 et 10.12.1930.

¹³⁶ ANLux, J 76/196, f. 63, Rapport du commissaire de police d'Esch-sur-Alzette, 09.12.1930.

3. L'aggravation de la crise (janvier 1931-décembre 1931)

Une conjoncture de plus en plus défavorable

Il y a une crise dans la métallurgie «a été marquée par une considérable accentuation de la crise de consommation».¹³⁷ Voilà le bilan dressé par la Chambre de Commerce pour l'année 1931.

Les rapports des conférences des directeurs commerciaux d'Arbed/Terres Rouges nous permettent de suivre de près l'évolution de la conjoncture sur les marchés du fer internationaux. En décembre 1930, Hector Dieudonné se montre optimiste. Aux dires du gérant de la Columeta, «les carnets de toutes les usines [sont] de nouveau mieux étoffés». À peine un mois plus tard, Dieudonné doit se rétracter: «la rentrée des commandes qui est généralement faible à cette époque de l'année a été cette fois-ci particulièrement insuffisante». Voilà pourquoi il espère que la décision prise par l'EIA de réduire davantage la production en janvier et en février 1931 permet «un meilleur équilibre entre la production et la demande» et «influencera favorablement les affaires». La production des pays reliés par le cartel international est bien supérieure aux besoins. L'objectif des maîtres de forges est de lutter contre la baisse des prix.¹³⁸ Cette mesure ne provoque cependant pas les effets escomptés, puisqu'au début du mois de mars 1931, la rentrée des commandes reste toujours «tout à fait insuffisante». À la baisse des commandes et de la production s'ajoute à partir de février/mars une dégradation continue et accentuée des prix. L'effritement des conditions de vente est accentuée par des clients qui spéculent à la baisse. Le rapport interne de Belval parle à ce sujet un langage franc: «L'année 1931 fut caractérisée surtout par la baisse incessante des prix des différents produits métallurgiques; lente au début, cette baisse prit une allure catastrophique à la fin de l'année».¹³⁹

Après ces mois de carence (de janvier à mars), les carnets de commande d'Arbed/Terres Rouges sont de nouveau mieux garnis entre mars/avril et juin. Alors qu'en avril 1931, Dieudonné affirme que «les carnets de nos usines se sont un peu améliorés grâce aux tonnages importants que nous avons pu nous assurer ces derniers temps», il constate en juin 1931 que «notre situation au point de vue des carnets de commandes est meilleure qu'il y a deux mois». Devenu prudent, Dieudonné refuse toutefois de faire des pronostics, car «depuis longtemps déjà, on pouvait admettre périodiquement que le fond de la baisse était atteint». Il a raison de se méfier. Alors qu'en été la situation empire de nouveau («nous avons eu tous, en rentrant de congé, la désillusion de constater une faiblesse encore plus marquée des prix et du volume des commandes»), elle devient franchement désolante en automne: «la diminution dans la rentrée d'affaires nouvelles a été tellement prononcée que nous avons, au cours de la dernière quinzaine [du mois de septembre 1931] presque exclusivement vécu sur nos réserves».¹⁴⁰ Baisse des prix et carence des commandes, voilà donc les caractéristiques de la conjoncture en 1931.

137 Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1931, p.31.

138 ANLux, Arbed-02-0323, Conférences des directeurs commerciaux, 09.12.1930 et 05.01.1931.

139 Rapport annuel AEB, Exercice 1931, p.11; R. BÜHLMANN, op.cit., p.95: «Ging die Produktion zurück, so zerfielen die Preise derart, daß sie in den letzten Monaten des Jahres 1931 in der Regel unter den Gesteinskosten lagen».

140 ANLux, Arbed-02-0323, Conférences des directeurs commerciaux, 10.04, 05.06, 05.10 et 04.09.1931.

Elles se répercutent fatalement, quoique avec un léger décalage, sur le niveau de la production. Ainsi, en ce qui concerne le groupe Arbed/Terres Rouges, la production de fonte baisse lentement avant de se relever légèrement dans la deuxième moitié de l'année. Vers la fin de l'année pourtant, elle subit une nouvelle chute. Le même constat s'impose en ce qui concerne la production totale d'acier brut et des laminés: légère baisse, voire stagnation pendant les premiers mois de l'année, rechute vers la fin de l'année. La production subit donc l'effet du manque de commandes qui s'est manifesté avec acuité à partir de septembre. Comme pour les prix, l'aggravation de la crise se manifeste vers la fin de l'année.

L'état général d'une entreprise n'est pas nécessairement le reflet exact de la situation particulière des usines. En effet, à l'usine de Belval (Terres Rouges), la production de fonte augmente visiblement pendant l'exercice 1931. En mars, elle s'élève à 30.598 tonnes; en octobre à 41.038 tonnes. À l'usine d'Esch-frontière (Terres Rouges) à l'inverse, la production diminue pendant la même période. Elle passe de 38.181 tonnes en mars à 31.308 tonnes en octobre. Le phénomène s'explique sans doute à la fois par la meilleure productivité de Belval – la performance de l'usine est «*une des plus remarquables d'Europe*»¹⁴¹ – et le fait qu'elle réalise des produits semi-ouvrés et finis tandis que Esch-frontière ne coule que des aciers bruts. Toujours est-il que pour l'ensemble de la métallurgie luxembourgeoise, on constate une diminution considérable des chiffres de production par rapport à 1930. Pour la fonte, ils passent de 2.472.908 tonnes à 2.053.098 tonnes en 1931; pour l'acier, les chiffres respectifs sont 2.260.276 tonnes et 2.027.306 tonnes seulement en 1931. La baisse des exportations industrielles vers l'Allemagne y est pour beaucoup. Si elles s'élèvent à 47,5 millions de Reichsmark (RM) en 1930, elles ne représentent plus que 18,1 millions de RM en 1931. De même, si l'on considère par exemple l'expédition de laminés de l'usine de Belval à la clientèle, on constate que la part de l'Allemagne chute de 8,22% à 4,97% un an plus tard.¹⁴² Les résultats financiers confirment le marasme. En 1931, le bénéfice de Terres Rouges ne s'élève plus qu'à 7,4 millions de francs, contre plus de 44 millions en 1930. Celui de l'Arbed passe de 154 millions à 23 millions. Ni l'Arbed ni Terres Rouges ne distribuent de dividende.¹⁴³

Les minières aussi semblent particulièrement touchées. En effet, le rapport annuel de l'Administration des Mines pour l'année 1931 montre que la crise s'est amplifiée en 1931 «*et a particulièrement éprouvé l'industrie minière du pays. Ainsi nous constatons une diminution considérable de l'extraction des minerais, occasionnée par le manque d'écoulement [...], l'arrêt d'exploitations entières, l'augmentation sensible des stocks. [Ces] faits furent la conséquence de la marche misérable de l'industrie sidérurgique du pays, ainsi que des pays environnants qui furent tous obligés à baisser sensiblement la production métallurgique*».¹⁴⁴ Si l'extraction par journée de travail a été encore de 19.920 tonnes en janvier 1931, elle est tombée à 15.439 tonnes en décembre de la même année. La production totale des minières qui a été de 7,5 millions de tonnes en 1929 est tombée à 6,6 millions en 1930 et 4,7 millions de tonnes (!) en 1931.

141 KOCH M., *La métallurgie luxembourgeoise*, in: *L'Alsace française*, 07.07.1929, p.592.

142 ANLux, AE 468, f. 379, Exportations industrielles; Rapport annuel AEB, Exercices 1930 et 1931.

143 Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1931, pp.46-49.

144 *L'Écho de l'Industrie*, 28.05.1932, p.2.

L'exportation de minerai vers la Belgique, qui est le principal consommateur de minerai luxembourgeois, et vers l'Allemagne diminue sensiblement par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique essentiellement par la concurrence du minerai lorrain dont la teneur en fer est plus grande.¹⁴⁵

Selon les sidérurgistes luxembourgeois, l'industrie lourde nationale doit faire face à une «*course nouvelle vers un protectionnisme outrancier*»¹⁴⁶ qui rend la situation du Luxembourg «*intenable*». On se plaint notamment du gouvernement britannique qui vient d'imposer un droit de douane de 10% ad valorem sur la plus grande partie des produits importés. De plus, un droit temporaire de 3 mois, et qui s'élève à 33,33%, est imposé spécialement sur une série de produits sidérurgiques. Le mécontentement est facilement compréhensible. La Grande-Bretagne est un bon client de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise. En 1929, l'Angleterre a été le principal débouché de l'Union économique belgo-luxembourgeoise pour les demi-produits, les aciers marchands, les profilés et les tôles. En ce qui concerne les demi-produits, les aciers marchands et les profilés, elle est immédiatement suivie par l'Allemagne. Prenons l'exemple de l'usine de Belval. En 1930, 16,66% des produits laminés expédiés à la clientèle vont en Grande-Bretagne, contre 11,85% en Belgique et 8,22% en Allemagne. La Chambre de Commerce note que les «*droits britanniques sont des minima qui peuvent être augmentés à tout moment, où le gouvernement le juge utile*».¹⁴⁷

L'usine de Steinfort est victime de cette conjoncture de plus en plus mauvaise. Le 15 mai 1931, elle ferme ses portes. Mais cette fermeture n'est pas uniquement due aux effets de la crise économique. Pierre Krier avait déjà relevé la situation précaire de cette usine en décembre 1929, à un moment donc où la crise ne battait pas encore son plein. Il avait alors évoqué le licenciement d'ouvriers au cours des mois précédents ainsi qu'un éventuel arrêt de la production. Tout se passe comme si la crise avait donné le coup de grâce à une usine déjà délabrée. Cette constatation ressort également d'un rapport de gendarmerie du 28 avril 1931: «*Bis jetzt ist nur mehr ein Hochofen in Betrieb. Dieser soll baufällig, und außerdem sollen keine Abnehmer für die Produktion vorhanden sein, welches die Ursache der Betriebseinstellung sein soll*».¹⁴⁸ Tous les ouvriers et employés de l'usine sont finalement licenciés. Au total, 198 ouvriers (dont 8 étrangers seulement) et 45 employés (tous luxembourgeois) sont concernés. Il va de soi que cette fermeture a des conséquences néfastes pour la localité de Steinfort et pour l'ensemble du canton de Capellen. Selon le syndicaliste et député du parti ouvrier Nic Bieber, seulement 20 ouvriers luxembourgeois ont été occupés par Ougrée-Marihaye à Rodange, alors que les ouvriers mariés ont été occupés temporairement à des travaux publics.¹⁴⁹

145 Les exportations de minerai vers la Belgique passent de 1.242.480 tonnes (1930) à 976.142 tonnes (1931); celles en direction de l'Allemagne passent de 115.533 tonnes à 3.795 tonnes pendant la même période. Cf. Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1931, p44.

146 *L'Écho de l'Industrie*, 12.12.1931, p.1.

147 Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1931, p.37. Cf. aussi Rapport annuel AEB, Exercice 1931.

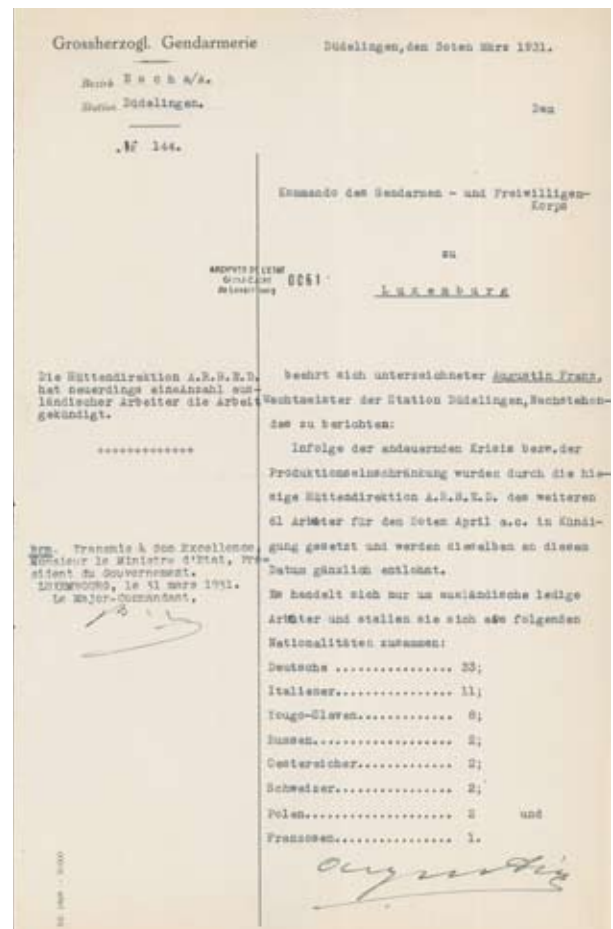
148 ANLux, J76/198, f. 85, Rapport de gendarmerie, Steinfort, 28.04.1931. Sur les difficultés de l'usine de Steinfort, qui avait trois hauts fourneaux dont le premier fut bouché en novembre 1929, le second deux mois plus tard, voir LAMBERT A., *Kündigungen an die gesamte Belegschaft der Stengeforter Schmelz*, in: *Stengeforter Neiegkeeten*, 89(1991), p.51 et C.R. de la Chambre des députés, séance du 20 décembre 1929, p.270.

149 Voici la conclusion tirée par Bieber, qui d'après Denis Scuto (op.cit., p.403), «*constitue avec Pierre Krier et Dominique Moes l'homme clé [...] des syndicats libres tout comme du parti socialiste*»: «*Das Resultat ist, daß heute, nach fast einem Jahr, noch etwa 20 Hüttenarbeiter des Kapellener Kantons auf eine gesicherte Arbeitsstelle warten*». C.R. de la Chambre des députés, séance du 16 février 1932, p.538.

Licenciements et baisse de salaires

Les licenciements se multiplient dans le sillage de la crise persistante et accentuée. Au chômage partiel s'ajoute l'extension au chômage à plein temps. En 1931, une vague de licenciements déferle sur l'industrie métallurgique et minière du Luxembourg. Toutes les entreprises sidérurgiques du pays sont touchées. Aucune usine n'est épargnée. Selon le rapport annuel d'Arbed/Esch-Schiffange (année 1931), «*l'une des conséquences les plus nécessaires de la crise économique fut la réduction de notre personnel ouvrier*». ¹⁵⁰ À l'usine de Dudelange par exemple, l'effectif ouvrier a été diminué de 722 unités au cours de l'année 1931, soit de 20%. ¹⁵¹

Abstraction faite du licenciement des ouvriers de l'usine de Steinfort, qui viennent tous de la région, les sources dont nous disposons montrent qu'en réalité les travailleurs de nationalité luxembourgeoise ont été généralement ménagés. Parmi les licenciés, les étrangers sont visés en première ligne. C'est le cas à Rodange où sur 27 ouvriers congédiés pour manque de travail, 8 seulement sont des Luxembourgeois. La société minière Hoffmann-Nau de Niederkorn licencie 9 de ses 44 ouvriers. Ils sont tous des étrangers. Dans les usines de Dommeldange et d'Eich (Arbed), 22 ouvriers étrangers célibataires sont licenciés à partir du 3 janvier 1931. De plus, 120 ouvriers sont transférés à Dudelange. À partir du 15 janvier 1931, 19 ouvriers sur 141 de la société minière Steinberg (Rumelange), tous étrangers, sont congédiés. En mars 1931, les licenciements annoncés par l'Arbed en décembre 1930 sont rendus effectifs «*da inzwischen die Wirtschaftslage sich noch verschlechtert hat*». Il s'agit de 225 à 250 ouvriers d'Esch (Terres Rouges), de 60 à 70 ouvriers d'Arbed-Esch/Schiffange et de plus de 100 ouvriers des usines de Dudelange et de Dommeldange. Les rapports de gendarmerie donnent des précisions quant à la sélection: «*Es kommen nur Ausländer ledigen Standes in Betracht und zwar solche, deren Familie sich im Auslande befindet*».



Les licenciements à Arbed-Dudelange (mars 1931).

Source: ANLux, J76_198, f.61

¹⁵⁰ Rapport annuel AES, Exercice 1931.

¹⁵¹ Rapport annuel ADU-U1 141, Exercice 1931, p.155. En nombre absolu, l'effectif passe de 3.634 à 2.912 unités.

Au même moment, 55 mineurs de la Hadir sont congédiés, tous étrangers et célibataires. À l'usine de Dudelange, 61 ouvriers sont licenciés, tous étrangers et célibataires. En mars 1931, 21 ouvriers, dont 4 Luxembourgeois, sont licenciés à Rodange. En avril 1931, 13 ouvriers étrangers sont licenciés à l'usine de Differdange: «*Diesen Leuten wurde mitgeteilt, es würde ihnen die Reise bis in ihre Heimat bezahlt, falls sie gesonnen sind nach dorthin zurückzukehren. Bis zur Stunde hat aber noch keiner sich bereit erklärt, nach Hause zurückzukehren*». Le 20 novembre, 118 ouvriers italiens sont congédiés par Arbed/Terres Rouges. À partir du 1^{er} décembre, 460 mineurs des minières luxembourgeoises sont remerciés. Il s'agit «à quelques exceptions près» d'étrangers.¹⁵²

Nous avons dit qu'à partir de novembre 1930, la législation des étrangers est rigoureusement appliquée. Or, à partir d'août 1931, les mesures contre les ouvriers étrangers sont renforcées. Le directeur général du Travail Pierre Dupong étale son point de vue dans deux lettres adressées à son collègue Norbert Dumont du parti libéral, l'une en sa qualité de directeur général de l'Intérieur, l'autre dans sa fonction de directeur général de la Justice. Pierre Dupong annonce qu'«il est à prévoir que le chômage accusera une nouvelle recrudescence durant les mois à venir».¹⁵³ Ne peuvent bénéficier des secours de chômage que les Allemands, les Autrichiens, les Belges, Italiens, Hollandais, Polonais, Tchécoslovaques, Yougoslaves et les Russes.¹⁵⁴ Les étrangers peuvent se faire rapatrier immédiatement aux frais communs de l'État et de la commune, ou bien toucher le secours de chômage pendant quatre semaines au maximum. Passé ce délai, ils sont considérés comme indésirables et conduits à la frontière.¹⁵⁵ Le contrôle à la frontière est renforcé. Les agents de la police font des tournées d'inspection dans les entreprises industrielles pour vérifier que le patron possède l'autorisation du gouvernement pour embaucher du personnel étranger. Les étrangers sont à la merci des pouvoirs publics. La consigne du ministre reste délibérément vague: «*Les agents de la police générale et locale refouleront également les sans-travail de nationalité étrangère qui leur seront signalés comme indésirables par les administrations communales*». En novembre, Dupong précise que «*sont exemptés de la mesure (selon laquelle les chômeurs qui ne quittent pas volontairement le pays sont conduits à la frontière): 1) les chômeurs belges et russes (réfugiés russes)*» – ils sont assimilés aux chômeurs luxembourgeois en ce qui concerne la durée des allocations – «*2) les chômeurs étrangers qui ont épousé une Luxembourgeoise; 3) les chômeurs étrangers qui sont propriétaires d'une maison d'habitation dans le Grand-Duché; 4) les chômeurs étrangers qui peuvent rapporter la preuve qu'ils disposent d'autres ressources pour subvenir à leurs besoins*».¹⁵⁶

Ces mesures draconiennes prouvent en elles-mêmes que le chômage est devenu une réalité brutale. En avril 1931, la firme Hoffmann-Nau de Niedercorn doit fermer son exploitation minière «*faute de possibilités d'écoulement pour ses minerais*». Parmi les ouvriers licenciés, il y a 16 Luxembourgeois «*qu'il importe de placer dans les autres exploitations du*

152 ANLux, J76/198, f. 1-3 et f. 56 et 57, f. 61, f. 75 et f. 82, Rapport de gendarmerie, Rumelange (05.01 et 27.03.1931); Eich (05.01.1931); Dudelange (30.03.1931); Rodange (01.01 et 01.04.1931); Esch-sur-Alzette (24.03.1931) et Differdange, 16.04.1931; ARBED, AC.7846, La crise économique et les salaires. Chômé à Albert Clemang, directeur général des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie.

153 ANLux, J73/39b, f. 101, Dupong à Dumont, 24.08.1931.

154 Dupong précise qu'il doit s'agir de réfugiés politiques russes.

155 Sous cette mesure tombent les célibataires étrangers et les étrangers mariés dont les familles ne résident pas dans le Grand-Duché. De plus, «si les circonstances l'exigent, la mesure pourra être étendue aux étrangers mariés demeurant avec leurs familles dans le Grand-Duché, mais qui ont moins de cinq années de résidence dans le pays et n'y ont pas acquis un domicile de secours légal».

156 ANLux, J73/39b, f. 100, Dupong à Dumont, 25.11.1931.

bassin de Rumelange». Voilà pourquoi Dupong demande à la direction de la Hadir de reprendre la moitié des ouvriers luxembourgeois, «*même si vous [Hadir] étiez obligés de congédier un nombre correspondant d'ouvriers étrangers. Pour faire cette proposition, je [Dupong] me base sur le fait que vous occupez encore actuellement un nombre assez considérable d'ouvriers étrangers*».¹⁵⁷ L'entreprise repousse néanmoins catégoriquement la demande du ministre: «*Il semble évident que la préférence à accorder aux Luxembourgeois 'pour autant que possible', ne saurait s'exercer qu'à l'entrée en fonctions. Nous penserions dès lors commettre un acte déloyal envers notre personnel, même étranger, en le congédiant sans nécessité économique ou sans qu'une décision de justice nous y ait obligés*». Il reste que la Hadir s'engage finalement «*à occuper quatre de ces ouvriers*» ayant autrefois travaillé pour Hoffmann-Nau.¹⁵⁸

Il semble donc que la Hadir pratique une politique plus indulgente envers les étrangers. Il est vrai que les cadres de la Hadir, société contrôlée par des actionnaires français et belges, sont en grande partie des étrangers.¹⁵⁹ Le *Proletarier* conclut: «*Für die Hadir-Ausländer Maugas [directeur général] und Maringer [directeur de l'usine de Differdange] besteht kein Ausländergesetz*».¹⁶⁰ Le journal prétend même que les deux hommes bénéficieraient de la protection du gouvernement. En vérité, dans sa lettre susmentionnée, Dupong avait bien rappelé aux dirigeants de ladite société «*que la loi sur les concessions minières impose aux concessionnaires l'obligation d'employer de préférence la main-d'œuvre luxembourgeoise*».

Il est rare qu'on puisse suivre le chemin d'un étranger qui tombe sous le coup de cette législation. Nous disposons cependant d'une documentation assez complète sur Antoine Carrario, un ouvrier d'Arbed-Esch/Schiffange, licencié le 5 novembre 1931, parce que Andrée Viénot-Mayrisch, la fille du défunt directeur général de l'Arbed Émile Mayrisch, est intervenue en sa faveur auprès de la direction de l'Arbed. Carrario a été sommé de quitter le pays. Écoutons Andrée Viénot-Mayrisch: «*Mais ce qui aggrave terriblement le cas de M. Carrario, c'est [qu'il est] né de parents italiens établis depuis longtemps dans le Grand-Duché [...]. Il n'a jamais été en Italie, depuis le moment de sa naissance, il est marié à une Luxembourgeoise et complètement assimilé au Luxembourg*».¹⁶¹ Cette note est accompagnée d'une lettre adressée au directeur général adjoint d'Arbed/Terres Rouges Félix Chomé, dans laquelle Andrée Viénot souligne une fois de plus les motifs de sa médiation: «*Ne crois pas que je le recommande parce qu'il serait un Parteinosse à moi, il n'est même pas syndiqué. Imagine ce que ce serait pour lui, avec sa jeune femme, d'être expulsé comme chômeur, en Italie qu'il ne connaît pas et vu qu'il n'aurait ni secours ni travail*». La démarche de la fille du grand patron défunt semble appuyée par le directeur de l'usine d'Esch-Schiffange Mathias Koener. Selon lui, l'ancien ajusteur Antoine Carrario «*est un très bon ouvrier; il était très bon sujet à l'école*».¹⁶² Grâce à cet effort commun, Carrario l'échappe belle. Il ne figure pas sur la liste des personnes congédiées au mois de novembre 1931. En 1950, il adopte la nationalité luxembourgeoise.¹⁶³

157 HADIR, 10.a.3, Personnel. Divers. Dupong à la direction de la Hadir, 18.04.1931.

158 Ibid., Maugas à Dupong, sans date.

159 TRAUSSCH G., *L'industrie face au pays. Un siècle et demi de relations ambivalentes au Luxembourg*, in: [Collectif], *FEDIL 1918-1993*, op.cit., p.79.

160 *Der Proletarier*, 04.04.1931, p.3.

161 ARBED, AC. sans cote, Andrée Viénot-Mayrisch à «Mon cher Félix [Chomé]», 20.11.1931.

162 Carrario avait été choisi, à côté d'un Luxembourgeois, comme candidat pour fréquenter la *Volkshochschule Dreissigacker!* AES 42/7, Koener à Andrée Viénot-Mayrisch, 10.07.1929.

163 <http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/1950/0027/a027.pdf>



*L'ouvrier italien qui est marié et dont sa famille habitait au Grand-Duché parvient parfois à esquiver le chômage.
Photo: Archives CDMH – Dudelange*

À la fin du mois de novembre 1931, le directeur général de l'Arbed, Aloyse Meyer, déclare qu'«*en présence de la situation désastreuse actuelle, nous avons été obligés de congédier, en dehors d'un grand nombre d'ouvriers étrangers, un certain nombre de Luxembourgeois*». Parmi ces derniers on a choisi ceux qui ont «*un autre gagne-pain*».¹⁶⁴ Certains des ouvriers luxembourgeois licenciés trouvent en effet un emploi à la campagne, qui devient une espèce de soupape de sûreté.¹⁶⁵ D'après le *Proletarier*, l'Arbed a congédié tous les ouvriers âgés de plus de 65 ans à partir du 15 septembre 1931.¹⁶⁶

Mais l'aggravation de la crise ne se manifeste pas seulement par un chômage croissant. Elle se répercute également sur les revenus nets des ouvriers, comme en témoigne une lettre confidentielle dans laquelle Félix Chomé demande au directeur de l'usine de Dudelange Camille Beissel des renseignements sur 9 salariés. Le tableau détaillé de Beissel indique, pour le mois d'août 1931, la fonction, le nombre de jours de travail effectués, le nombre de jours de chômage imposés, les jours d'absence volontaire ou involontaire et le gain total, subdivisé en salaire net, indemnité de vie chère et prime d'enfant.¹⁶⁷ Nous avons sélectionné trois ouvriers de trois services différents pour comparer leurs revenus totaux avec le revenu théorique prévu par le «budget ouvrier Arbed»:

¹⁶⁴ ARBED, AC. sans cote, Meyer à un notaire de Messancy, 27.11.1931.

¹⁶⁵ SIMON P., *Le chômage luxembourgeois*, Extrait des *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles, Série D, Sciences économiques*, t. LIII, janvier-mars 1933, Louvain, Paris, 1933, p.35.

¹⁶⁶ *Der Proletarier*, 05.09.1931, p.3 publie la lettre de congédiement adressée aux ouvriers en question.

¹⁶⁷ ARBED, AC.7846, Beissel à Chomé, 06.10.1931. Tableau en annexe.

Nom	Fonction	Nombre de jours			Gain en francs			TOTAL
		travail effectué	chômage imposé	absences	Salaire net	Prime vie chère	Prime enfant	
Mathias Graffé	ajusteur de service	24	2	---	1.318.-	79.-	255.-	1.652.-
Guisseppe Gorza	manœuvre	26	1	---	923.-	86.-	85.-	1.094.-
Jean Schiltz	mineur	20	3	2 jours de permission non payée	1.300.-	66.-	425.-	1.791.-

D'après le budget ouvrier Arbed, un ouvrier peut compter, en août 1931, avec un salaire annuel, tous avantages compris, de 17.015 francs. L'ouvrier qui habite une maison d'usine dépense, selon l'Arbed, 16.089 francs. Il en résulte un excédent de 926 francs. Par contre, un ouvrier qui n'habite pas de maison d'usine dépense, selon l'Arbed, 19.329 francs, ce qui correspond à un déficit annuel de 2.314 francs!¹⁶⁸

Admettons que le salaire net de ces ouvriers n'ait pas varié au cours de l'année. Pour comparer leur situation avec le budget annuel fictif de l'Arbed, nous supposons qu'ils aient chacun trois enfants. Ainsi, Mathias Graffé aurait gagné $1.652 \times 12 = 19.824$ francs, Jean Schiltz aurait touché $1.621 [= 1300+66+255]^{169} \times 12 = 19.452$ francs et Guisseppe Gorza aurait gagné $1.264 [= 923+86+85+170]^{170} \times 12 = 15.168$ francs. Aucun des trois n'habite une maison d'usine. Ils auraient au contraire contracté une dette lors de la construction d'une maison privée. Force est de constater que les revenus de Graffé et de Schiltz excèdent à peine les dépenses prévues par l'Arbed (pour l'ouvrier qui n'habite pas de maison d'usine), alors que le gain annuel de Gorza est nettement inférieur au budget normatif dressé par les Acieries réunies. Ces chiffres varient cependant si l'on admet que les ouvriers en question ont touché une gratification.¹⁷¹ Il n'en reste pas moins que ces données confirment deux choses. Premièrement, ce sont avant tout les manœuvres, c'est-à-dire les ouvriers les moins qualifiés qui sont touchés par les mesures de rigueur. Le métier d'ajusteur requiert sans doute une formation spéciale. Il en va de même pour la profession de mineur (Hauer) qui exige une qualification spécifique. Deuxièmement, le fait d'occuper une maison d'usine constitue un avantage capital.

La situation des ouvriers de l'industrie lourde s'assombrit vers la fin de l'année 1931, quand les deux entreprises principales (Arbed et Hadir) décident de réduire les salaires de base. En effet, le 5 septembre, l'*Écho de l'Industrie* annonce, sans autre commentaire,

168 ARBED, AC.2014, Budget ouvrier Arbed.

169 Jean Schiltz a 5 enfants. Pour comparer son revenu à celui du budget fictif (3 enfants), il faut retrancher 2 primes d'enfant $425 - (2 \times 85 = 170) = 255$ francs.

170 Nous avons ajouté deux primes d'enfant.

171 Nous pouvons avancer comme ordre de grandeur la gratification annuelle moyenne de 389,38 francs payée aux ouvriers de l'usine d'Esch-Schiffange. On constate donc qu'elle a sensiblement diminué par rapport à 1930. De plus, les employés de cette usine touchent en 1931 une gratification annuelle moyenne de 3.138,83 francs. Les employés, peu nombreux par rapport aux ouvriers, restent moins touchés par les effets de la crise. Cf. Rapport annuel AES, Exercices 1930 et 1931.

que les salaires des ouvriers d'Arbed/Terres Rouges sont réduits de 5%.¹⁷² La baisse devient effective à partir du 1^{er} octobre. Vers la mi-décembre, la Hadir suit. Elle opère une coupe encore plus radicale avec 9%, étant entendu que la réduction est «répartie sur les mois de janvier et de février prochain. Pour tenir compte toutefois des familles nombreuses, un réajustement des indemnités pour enfants a été effectué en même temps».¹⁷³ Il est plus difficile de mesurer l'influence de cette baisse sur le pouvoir d'achat des ouvriers de l'industrie lourde, car l'indice du coût de la vie a également diminué entre 1930 et 1931.¹⁷⁴

Il n'en reste pas moins que la situation des ouvriers se détériore en 1931. Voilà pourquoi le directeur général du Travail et de la Prévoyance sociale intervient à plusieurs reprises auprès du patronat. Le 18 septembre 1931, Dupong déplore que «*les réductions successives des salaires déjà effectuées ou annoncées, jointes à la suppression d'heures de travail supplémentaires et au chômage partiel, ramènent les salaires de bien des catégories d'ouvriers à un niveau anormalement bas*». Il regrette aussi le fléchissement de l'engagement social du patronat, notamment en ce qui concerne par exemple la distribution gratuite de briquettes et de pommes de terre. L'usine d'Esch/Schiffange dépense en 1931 864.055 francs pour combustibles destinés aux ouvriers contre 1.204.480 francs en 1930. À l'approche de l'hiver, Dupong suggère donc aux entreprises industrielles «*de prendre en main le ravitaillement de leur personnel en pommes de terre et en combustible*».¹⁷⁵ Malgré cela, les livraisons gratuites de pommes de terre, indispensables à beaucoup de ménages, sont supprimées. Meyer justifie sa décision comme suit: «*Il y a quelques années nous nous étions chargés du ravitaillement en pommes de terre. Les nombreuses réclamations, justifiées ou non, dont ces fournitures ont fait l'objet, ne nous ont pas engagés à continuer dans cette voie. Mais abstraction faite de cette considération, nous croyons pouvoir nous dispenser d'intervenir dans cette matière, parce que nous distribuons comme toujours en octobre la gratification qui est destinée en premier lieu à procurer à nos ouvriers les moyens nécessaires pour faire les provisions d'hiver*».¹⁷⁶ Or, nous savons que les gratifications annuelles moyennes versées aux ouvriers ont fortement diminué en 1931.

Les employés bénéficient en revanche d'un traitement préférentiel. À Belval, leur revenu moyen par mois ramené à l'index 100 (sans gratifications) est de 319,16 francs, alors que celui des ouvriers est de 155,98 francs. Par ailleurs, pendant la crise, le nombre d'employés ne diminue presque pas. Serait-ce parce que la plupart d'entre eux sont des Luxembourgeois?

172 *L'Écho de l'Industrie*, 05.09.1931, p.5.

173 *L'Écho de l'Industrie*, 19.12.1931, p.5.

174 Voir à ce sujet: ALS G., *L'évolution de la population ouvrière luxembourgeoise et de son niveau de vie au 20e siècle*, in: *Cinquantième Chambre du Travail Luxembourg*, F. Philippi, Esch-sur-Alzette, [vers 1974], pp.76-77.

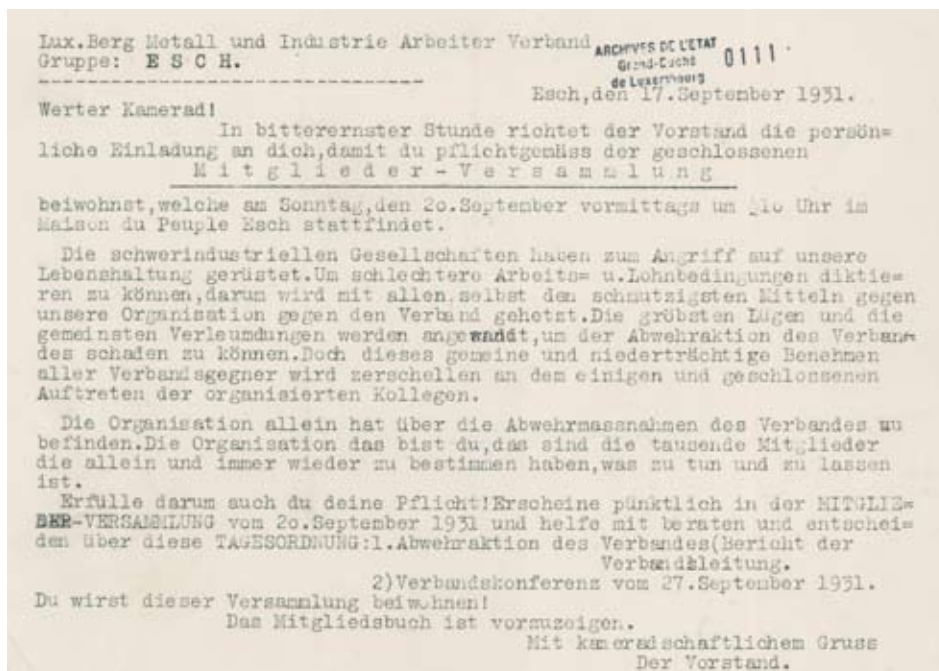
175 ARBED, AC.7846, Dupong au GISL, 18.09.1931.

176 *Ibid.*, Meyer au GISL, 26.09.1931.

La position difficile des syndicats

Le dimanche 12 avril 1931, les syndicats libres organisent une manifestation à Esch-sur-Alzette à laquelle participent, selon le rapport de gendarmerie, 1500 personnes. Le *Proletarier* parle pour sa part de «milliers d'hommes, femmes et adolescents». ¹⁷⁷ Le patronat et les représentants du monde ouvrier s'accordent pourtant à dire que la participation des ouvriers à la fête du 1^{er} mai a été faible.

D'après un document interne, le cortège traditionnel passe inaperçu à Belval. «Malgré que nous avons donné, sur demande de la délégation ouvrière, la faculté de prendre permission pendant la première tournée, un usage n'en a été guère fait». Albert Stolz, syndicaliste et conseiller communal socialiste de Schifflange, regrette «daß die Zahl der feiernden Arbeiter welche sich heute am 1. Mai hinter unserer Vereinsfahne [drapeau rouge du Berg- und Metallindustriearbeiterverband] bewegt hat, so klein ist». ¹⁷⁸ Son camarade, le député et syndicaliste socialiste Nic Bieber explique la faible participation à Dudelange: «Viele Arbeiter machten denselben [Festzug] nicht mit, einerseits wegen Ausfall der Löhnung und weil sie andererseits fürchteten, von der Arbeit fortgeschickt zu werden, falls sie ohne Beurlaubung fehlen würden». ¹⁷⁹ Son interprétation se recoupe du reste avec celle du patronat: «les ouvriers sont très calmes et sûrement plus maniables que pendant les années précédentes. [...] Les différents congédiements que nous avons dû opérer en cours d'exercice en sont manifestement la cause [...]. Il n'est cependant non moins vrai que les ouvriers en général sont mécontents de leur situation et que seule la crise économique et la crainte de pouvoir perdre l'occupation et le revenu, les empêchent de manifester ce mécontentement». ¹⁸⁰



Appel du Berg- und Metallindustriearbeiterverband (syndicats libres), 17.09.1931.

Source: ANLux, J76_198, f.111

¹⁷⁷ *Der Proletarier*, 18.04.1931, p.1.

¹⁷⁸ ANLux, J76/197, Rapport de gendarmerie, Schifflange, 01.05.1931.

¹⁷⁹ ANLux, J76/197, Rapport de gendarmerie, Dudelange, 01.05.1931.

¹⁸⁰ Rapport annuel AEB, Exercice 1931, p.150.



ARCHIVES DE L'ETAT
Grand-Duché
de Luxembourg

0052 Esch, den 1. Mai 1931.

Der ROTE BERGMANN.

Zeitung für die Bergarbeiter der Arbed-Terres-rouges Betriebe.

Demonstriert! Norbert-Metz-Platz
um 10 Uhr morgens

Das Jahr 1931 ist das Jahr der Weltkrise, das Jahr des verschärften Angriffes der Kapitalisten gegen die Arbeiterklasse. Der erste MAI dieses Jahres muss ein Kampftag sein, eine Antwort auf den kapitalistischen Hungerplan.

An dem Tag müsst ihr zeigen, dass ihr gesinnt seid zu kämpfen gegen die Rationalisierung und den Lohnabbau, gegen die Entlassungen, für den Siebenstundentag, für eine Lohn-erhöhung von 10 Franken pro Schicht.

Keiner darf an der "Demonstration" der verräterischen reformistischen Führer teilnehmen. Ihr werdet demonstrieren mit der revolutionären Gewerkschaftsopposition und der kommunistischen Partei. Keiner darf arbeiten an dem Tag. Streik am ersten Mai!

Für unsere Lohnforderung, für den Siebenstundentag!! Als Vorbereitung zum Lohnkampf!



Wehrk dem Lohnraub

Nachdem die Steiger das Gerücht verbreitet haben von den Entlassungen, sind auch bei uns die ausländischen Kameraden in der ständigen Angst entlassen zu werden. Es ist selbstverständlich falsch zu glauben, der Betrieb würde bei den Entlassungen nur die ausländischen Kollegen auf die Strasse schleissen und die ausländischen bevorzugen.

Überall, wo Betriebsbeschränkungen vorgenommen werden, sehen wir, dass Entlassungen nicht aus Rücksicht auf die Nationalität der Arbeiter, sondern nur im Hinblick auf die Vergrößerung des Profits vor sich gehen.

Dabei wenden die Kapitalisten die verschiedensten Methoden an. Hier in Luxemburg gehen die Ausbeuter stufenweise vor. Zuerst entlassen sie

die ledigen Arbeiter. Dann aber kommen - wir können dessen sicher sein - die verheirateten an die Reihe.

Die Herren der Arbed sind sehr raffiniert. Sie entlassen nicht alle miteinander, weil das zu viel böses Blut machen würde. Daher machen sie es "gemütlicher".

Wir dürfen natürlich nicht auf das Manöver der Ausbeuter hereinfallen. Denn, wenn wir uns alles gefallen lassen, werden wir immer tiefer sinken ins Elend. Nach den ausländischen Arbeitern kommen die luxemburgischen an die Reihe. Dann kommt der Lohnabbau und noch weitere Feierschichten. Dagegen müssen wir unter Führung der RGO und der Kommunistischen Partei die Abwehraktion organisieren.

Wir haben jetzt in der Grube ein

Der rote Bergmann. Appel à la manifestation du 1er mai 1931.

Source: J76_197, Numéro 52

Au début du mois de septembre 1931, les syndicats libres organisent une réunion du personnel d'Arbed-Esch afin de protester contre les réductions de salaires annoncées. Mais, le syndicaliste et député socialiste Denis Netgen, déplore que seulement 80 ouvriers soient parus.¹⁸¹ Il va de soi qu'en période de crise, beaucoup d'ouvriers essayent de dompter leur colère de peur d'être licenciés. Le calme n'est cependant qu'une façade. Un sentiment de d'exaspération et de frustration perce à travers les discours syndicaux. Pierre Krier par exemple menace: *«wenn Verhandlungen kein Resultat zeitigen sollten, so wird zu anderen Mitteln gegriffen»*. Façon de parler ou menace réelle? Lors d'une réunion du personnel de Terres Rouges à la Maison du Peuple à Esch-sur-Alzette, devant 200 ouvriers seulement, le leader syndicaliste avoue que *«die Abenteuer von 1921 sollen sich nicht mehr wiederholen, man habe damals eine bittere Pille erhalten, man müsse unbedingt weiterverhandeln»*.¹⁸² C'est bien la prudence qui l'emporte après l'échec de 1921 qui a laissé de mauvais souvenirs dans la mémoire des dirigeants syndicaux. Il n'en reste pas moins que des voix s'élèvent contre les dirigeants du syndicat accusés de laxisme. Elles ne pèsent toutefois pas, car la stratégie de la modération est invariablement soutenue par Antoine Krier, le frère de Pierre: *«Er lehne den Streik nicht ab, aber er betrachte ihn als letztes Mittel. Der Verband mache keine Abenteuer mehr mit. Die bittere Pille von 1921, die man habe schlucken müssen, habe den Verband gewarnt [...]. Durch die Offensive der Organisation, die 1924 und 1929 wieder eingesetzt hat, habe man die Ausschüsse wieder erhalten, ferner den Arbeiterurlaub, den Ausbau der sozialen Gesetze, und die verschiedenen Lohnerhöhungen der letzten Jahre erkämpft»*.¹⁸³ En d'autres mots, Antoine Krier préfère la manifestation à la grève comme moyen d'action.



Affiche syndicale en réaction à la baisse salariale en octobre 1931.
 Source: ANLux, J76_198, Numéro 269

181 ANLux, J76/198, f. 94-95, Rapport de gendarmerie, Schiffflange, 07.09.1931.

182 ANLux, J76/198, f. 77-80 et f. 96-99, Rapport de gendarmerie, Esch-sur-Alzette, 12.04. et 08.09.1931.

183 ANLux, J76/198, f. 110, Rapport de gendarmerie, Esch-sur-Alzette, 22.09.1931.

Il est vrai que le monde ouvrier luxembourgeois a bénéficié d'une série de mesures sociales pendant les années fastes (création de la Chambre du Travail, réintroduction des conseils d'usine, congé payé, association des délégués à la prévention des accidents du travail, indemnisation de certaines maladies professionnelles).¹⁸⁴ On voit se confirmer ici l'idée qu'en période de prospérité, les syndicats sont mieux placés pour exprimer des revendications. En revanche, en période de crise, ils sont dans une situation difficile. Preuve à l'appui: le 12 octobre 1931, la grande manifestation organisée à Luxembourg ne rassemble qu'entre 2.500 et 3.000 participants.



Manifestation du PCL à Esch-sur-Alzette le 1er mai 1931 sous la surveillance de la gendarmerie. Rue de l'Alzette. Zénon Bernard se retourne (2^e rangée).

Photo: Archives Centre Jean Kill, dossier photos

¹⁸⁴ Voir PAULY J., *Un demi-siècle de progrès social dans l'industrie luxembourgeoise*, in: *L'Écho de l'Industrie*, novembre 1970, pp.76-88.

Les revendications syndicales, exprimées au cours des manifestations, se résument par conséquent en trois points: «*Gegen den Lohnraub, gegen Feierschichten und Entlassungen, für kürzere Arbeitszeit und auskömmlichen Lohn*». Le but primordial est d'augmenter le pouvoir d'achat du monde ouvrier. Le 21 novembre 1931, le syndicat socialiste publie son «*Programm zur Milderung der Wirtschaftskrise und zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit*». On revendique à nouveau une augmentation du pouvoir d'achat et une diminution de la durée de travail. Le *Arbeitsbeschaffungsprogramm* projeté en 1930 est littéralement repris. On y a seulement ajouté un sixième point: «*Die finanziellen Mittel für große öffentliche Arbeiten sind durch Investitionsanleihen zu beschaffen*».¹⁸⁵ Il est intéressant de noter que le syndicat chrétien est de son côté plutôt réticent à l'égard d'une intervention régulière de l'État dans les affaires économiques: «*Für abwegig halten wir ferner die Tendenz der Sozialisten, jedesmal sofort an den Staat zu appellieren und eine günstige Lösung vor allem vom Eingreifen der Regierung zu erwarten*».¹⁸⁶ En revanche, il voit un remède à la crise dans le transfert d'ouvriers vers la campagne.



Manifestation du PCL à Esch-sur-Alzette le 1er mai 1931 sous la surveillance de la gendarmerie. L'orateur communiste Gehlhausen devant la mairie.

Photo: Archives Centre Jean Kill, dossier photos

¹⁸⁵ Der Proletarier, 21.11.1931, p.3.

¹⁸⁶ Sozialer Fortschritt, 12.04.1931, pp.1-2.

L'audience du parti communiste demeure invariablement faible. La manifestation organisée à Luxembourg par le parti communiste et la *Revolutionäre Gewerkschaftsopposition* (syndicat communiste)¹⁸⁷ à l'occasion de la fête du Travail ne rassemble, à en croire la gendarmerie, que onze (!) manifestants, auxquels se seraient mêlés une centaine de «curieux». Finalement, la manifestation est dispersée par la police. Les meneurs, Jos Grandgenet et Nik Wintersdorf, sont arrêtés.¹⁸⁸

Le rôle des décideurs économiques et politiques

La diminution des prix métallurgiques, surtout à partir de la seconde moitié de l'année 1931, contraint les sidérurgistes à comprimer les prix de revient. Assurer la compétitivité et la rentabilité des usines, voilà les préceptes du patronat de l'industrie lourde. Il est clair qu'une augmentation des salaires aurait pesé sur les prix de revient. *L'Écho de l'Industrie* ne cesse d'ailleurs de souligner cette donnée.¹⁸⁹ Il n'empêche que dans ses déclarations officielles, le patronat s'est servi de «*chiffres moyens*» pour justifier le niveau des salaires. Point n'est besoin de dire que les moyennes dissimulent les salaires les plus bas. Nous avons trouvé aux archives de l'Arbed une lettre de Félix Chomé adressée à Gustave Lemaire, le directeur général adjoint de la Hadir. Elle porte sur un article intitulé «*La métallurgie luxembourgeoise et la question des salaires*». La pièce en question est destinée à paraître dans *L'Écho de l'Industrie*. Chomé souligne que les «*salaires, qui ont été calculés pour le Luxembourg, correspondent à la moyenne de ceux payés par Hadir, Rodange et l'Arbed. Je pense qu'avec cette présentation nous ne courons aucun danger*».¹⁹⁰

Tout bien pesé, c'est dans une meilleure «*organisation du marché international*»¹⁹¹ que le patronat voit le salut de la sidérurgie luxembourgeoise. Selon Hector Dieudonné, seule la consolidation de l'EIA peut exercer une influence salutaire sur le marché.

À la suite d'une interpellation du parti ouvrier sur les effets de la crise, le ministre d'État Bech rappelle en novembre 1931 les lignes directrices de sa politique économique devant les députés: «*Le salut pour l'honorable M. [Pierre] Krier ne peut venir que de l'État auquel il donne le droit et impose même le devoir d'octroyer au capital et au patron telle mesure que bon lui semble dans l'intérêt des ouvriers. [Cette] préoccupation heurte de front nos principes en matière de politique sociale et économique [...]. L'idée d'attribuer à l'État le rôle de régler les salaires [...] procède d'une conception économique et sociale de la société qui est à l'opposé de notre façon d'envisager l'ordre social [...]. Seule l'idée d'attribuer à l'État la compétence de concilier les conflits sociaux mérite une prise en considération*». Notons que Krier critique le fait que la

187 «*Die Schaffung der RGO ging auf Analysen innerhalb der Kommunistischen Internationale zurück. In der herausziehenden Wirtschaftskrise des Kapitalismus würden die Reformisten, sprich Sozialdemokraten und Sozialisten, wieder (wie schon nach dem Ersten Weltkrieg) den revolutionären Umschwung verhindern. Die Kommunisten sollten deshalb die reformistische Partei- und Gewerkschaftsbürokratie als Hauptfeinde der Arbeiterklasse («Sozialfaschisten») bekämpfen, weil sie objektiv das Spiel der Herrschenden machten, indem sie die Lohnabhängigen vom revolutionären Kampf abhielten*». LENTZ M., op.cit., p.257.

188 Il y a deux rapports de gendarmerie sur la fête du 1er mai 1931. Cf. ANLux, J76/197.

189 *L'Écho de l'Industrie*, 18.04.1931, p.4 : «Augmenter artificiellement les salaires et les traitements, dans le cadre d'une entité aussi restreinte que la nôtre, afin d'augmenter la consommation, cela signifierait pousser le pays à la ruine puisque, du jour au lendemain, toutes ses branches économiques ne seraient plus viables et devraient cesser la production»; *L'Écho de l'Industrie*, 02.05.1931, p.1: «La théorie des hauts salaires est dénuée de sens dans un pays minuscule qui ne consomme qu'une infime partie de sa production industrielle».

190 HADIR, sans cote. Projet de l'article, 09.12.1931 finalement publié dans *L'Écho de l'Industrie* du 12 décembre 1931.

191 *L'Écho de l'Industrie*, 10.10.1931, p.1.

Chambre n'ait pas siégé entre avril et novembre 1931. Écoutons la figure de proue de la gauche: *«In der Zwischenzeit sind auf wirtschaftlichem Gebiet allerhand Vorkommnisse zu verzeichnen, die es doch selbstverständlich hätten machen müssen die Kammer zusammen zu rufen. [...] Ich halte [...] darauf zu betonen, daß wir schon im Monat September die Einberufung der Kammer verlangten, speziell wegen der wirtschaftlichen Fragen»*.¹⁹²

Dans l'idée de Bech, la Chambre du Travail et les conseils d'usine suffisent pour résoudre les conflits entre le patronat et le salariat. Le gouvernement peut tout au plus intervenir en tant que conciliateur, voilà la maxime de Bech. À côté de Bech, Pierre Dupong joue un rôle de premier ordre au sein du gouvernement. Il est, comme Bech, du parti de la droite, mais contrairement au ministre d'État, il représente l'aile gauche du parti. Dès son entrée dans le cabinet Bech en 1926, Dupong est l'artisan d'une politique sociale prononcée, du moins à l'égard des indigènes. Ce n'est pas un hasard s'il est en charge des départements ministériels du Travail et de la Prévoyance sociale.¹⁹³

Le 23 septembre 1931, Dupong fait appel à la direction d'Arbed/Terres Rouges, afin qu'elle rencontre les délégations centrales ouvrières. Selon Dupong, une telle réunion *«pourra contribuer dans une large mesure à sauvegarder le maintien de la paix sociale et à calmer l'esprit d'effervescence qui se manifeste depuis un certain temps parmi les ouvriers de l'industrie sidérurgique»*.¹⁹⁴ Or, la lettre de Dupong, telle qu'elle est conservée aux archives de l'Arbed, laisse présumer l'attitude des patrons de l'acier. Elle porte l'apostille manuscrite: *«Monsieur Meyer [directeur général d'Arbed/Terres Rouges] a vu Monsieur Dupong le 24 courant [septembre 1931]. Il [Meyer] est d'avis de ne pas donner de réponse»*. À côté de l'effort de conciliation sous les auspices de Dupong, le gouvernement accorde un soutien matériel aux chômeurs. Au Luxembourg, il n'y a pas d'assurance-chômage, mais un simple système d'assistance. Une assurance-chômage n'aurait pas permis de licencier et de rapatrier des milliers d'ouvriers étrangers. Mais, en vérité, le secours de chômage est assez modeste.

192 C.R. de la Chambre des députés, séance du 12 novembre 1931, pp.18-19 et 32-33.

193 Gilbert Trausch a montré le rôle du christianisme social dans la vie de Dupong qui est, contrairement à Bech, fils d'ouvriers-paysans. C'est à l'occasion de ses études à Paris qu'il fait la connaissance de Marc Sangnier, un militant du christianisme social. En 1909, Dupong, alors qu'il est encore étudiant, crée la *Soziale Studienvereinigung*, dont sortira l'*Association des étudiants catholiques*. Il entre au parti de la droite où il se distingue, en 1917, par son appui aux ouvriers en grève. Il passe par une phase de *«haine de l'industrie»* (Trausch), son père ayant été d'ailleurs licencié par l'Arbed. Pourtant, après l'arrivée au pouvoir du parti de la droite en 1919, Dupong devient plus modéré. Toujours est-il que les débuts politiques de Dupong continuent d'avoir une influence sur son action future. Voir TRAUSCH G., *Pierre Dupong et les débuts du christianisme social et démocratique au Luxembourg*, in: TRAUSCH G., *Un passé resté vivant ...*, op.cit., pp.111-125; MAJERUS J.-M., *Den eischte Sozialpolitiker vu Rechtspartei an CSV: Erënnerung un de Pierre Dupong, dee virun 125 Joer gebuer gouf: Virtrag zu Keespelt am Kader vun enger Feier fir den 125. Anniversaire*, in: *Die Warte*, 18.11.2010, pp.9-12.

194 ARBED, AC.7846, Dupong à la direction d'Arbed/TR, 23.09.1931.

4. Vers le fond de la crise (1932-1933)?

L'affaissement des indices économiques (janvier 1932-juillet 1932)

Durant la première moitié de l'année 1932, les chiffres de production d'Arbed/Terres Rouges continuent de baisser. Les mines sont touchées en première ligne. En janvier 1932, l'extraction de minerai atteint le niveau le plus bas depuis le début de la crise. Alors qu'en octobre 1931, la production s'élevait à 262.069 tonnes, elle n'est plus que de 143.776 tonnes en janvier 1932. Cette situation perdure jusqu'en été lorsque l'extraction stagne autour de 150.000 tonnes par mois. Les minières indépendantes des usines métallurgiques sont particulièrement touchées. Elles souffrent de la faible teneur en fer de la minette et de tarifs ferroviaires plus onéreux (voir l'encadré). Leur nombre diminue par conséquent de 54 en 1929 à 45 en 1930, puis à 37 et 33 respectivement en 1931 et en 1932.¹⁹⁵ Quant aux autres mines, leur activité a également beaucoup diminué. La production est passée de 4.764.926 tonnes à 3.212.618 tonnes tandis que la production des hauts-fourneaux et des aciéries ne diminue que légèrement!¹⁹⁶

Le problème des minières indépendantes

Source: Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1932, p.70

«Les usines métallurgiques étrangères et indigènes, clients réguliers de nos minières, ont recherché à l'étranger, notamment dans les bassins français de Briey et de Normandie, des minerais plus riches en fer que les nôtres. Malgré les grandes distances, ces minerais peuvent avantageusement être livrés au Luxembourg, en Belgique et en Sarre grâce aux bonifications accordées aux expéditeurs français pour les transports par train complets et en wagons particuliers. Pratiquement les mines luxembourgeoises ne peuvent pas bénéficier de ces tarifs de faveur, l'exiguïté des installations de chargements et des exploitations ne leur permettant pas de faire des envois de 1.000 tonnes à la fois. Nos expéditeurs se heurtent à la résistance des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine qui se retranchent derrière les stipulations des différents modus vivendi [...]. Une révision complète des tarifs de chemin de fer avec adaptation à notre situation spéciale pourrait seule apporter une solution».

Les bilans mensuels dressés par Hector Dieudonné pendant cette période confirment la situation précaire de la métallurgie. Le désespoir règne surtout à cause de la chute continue des prix pendant la première moitié de l'année 1932. Mais il semble que la situation «désespérément mauvaise» s'améliore à partir du mois d'août 1932. «Après avoir atteint au cours du mois de juillet [1932] son niveau le plus bas, le marché, depuis la seconde quinzaine du mois d'août, s'est progressivement raffermi ; à une demande de plus en plus abondante [...] les producteurs ont pu opposer des prix en augmentation constante».¹⁹⁷ Cette reprise se confirme en septembre.

¹⁹⁵ STATEC (éd.), *Statistiques historiques ...*, op.cit., p.206.

¹⁹⁶ Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1932, pp. 69-80.

¹⁹⁷ ANLux, Arbed-02-0324, Conférences des directeurs commerciaux, 04.04 et 07.09.1932.

L'accentuation de la crise au cours de la première moitié de l'année 1932 influence l'effort d'investissement. En effet, un important «*programme de travaux d'amélioration*» dans les mines et usines a été entamé par Arbed/Terres Rouges après 1926, date de la formation de la Communauté d'intérêts. Ce programme est interrompu au milieu de l'année 1932. En octobre 1932, Félix Chomé remarque que la crise, qui a atteint, «*vers le milieu de l'année courante une acuité sans précédent, devait avoir pour conséquence l'arrêt absolu de tout nouvel investissement*». Tout nouvel investissement est reporté. Chomé songe en première ligne à l'extension de l'aciérie et à l'agrandissement de la tôlerie de Dudelange. N'empêche que «*les trois usines luxembourgeoises du bassin d'Esch sont, à peu de choses près, au point*».¹⁹⁸

Pour ce qui est des résultats financiers, ils sont franchement mauvais! En 1932, les bénéfices d'Arbed (9 millions contre 23 millions de francs un an auparavant) et de Terres Rouges (3 millions contre 7) baissent de plus de la moitié. Ni l'Arbed ni les Terres Rouges ne distribuent de dividende.

La détérioration des conditions de vie des travailleurs

L'année 1932 s'annonce des plus rudes pour les ouvriers du Bassin minier. Selon le contemporain Paul Simon, la main-d'œuvre de l'industrie sidérurgique et minière du Luxembourg diminue en 1932 de 10.354 unités contre 5.213 unités l'année précédente. Les concernés sont pour la plupart des étrangers, soit 6.437 personnes. En pourcentages, le nombre de Luxembourgeois dans l'industrie minière et métallurgique diminue en 1932 de 23,61%, alors que le nombre des étrangers baisse de 55,74%.¹⁹⁹

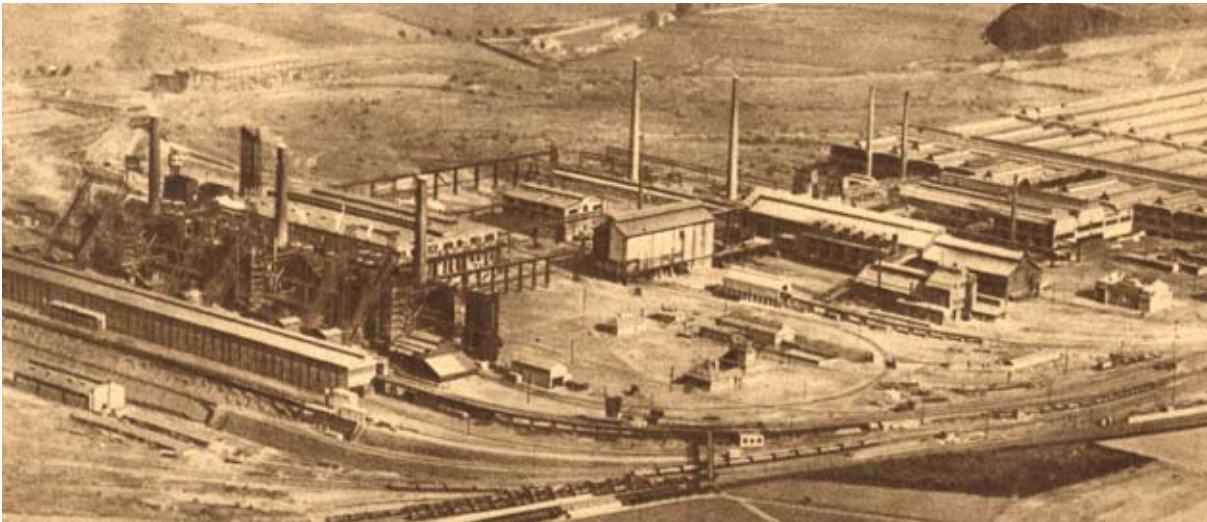
L'effectif ouvrier des usines de Belval et de Dudelange diminue sensiblement. La proportion des Luxembourgeois devient plus grande aux usines d'Esch/Belval. En 1930, 59,65% des ouvriers sont luxembourgeois. En 1931 et en 1932, ce taux monte à 70,13%, voire à 77,33%! Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La législation mise au point entre 1929 et 1931 porte ses fruits. Ce qui plus est, le gouvernement (droite, libéraux) et les représentants du parti ouvrier ne cessent de fustiger la présence encore trop grande d'étrangers, notamment à la Hadir. Écoutons le socialiste Nic Bieber: «*Es ist ein Hohn, diese Praktiken der Hadir in Rümelingen, wo alte Bergarbeiter, die 30-40 Jahre im Bergbau gearbeitet haben und die Luxemburger sind und die entlassen wurden, während Jungesellen, die Ausländer sind und die keine Familie im Lande haben, in Differdingen massenweise beschäftigt werden*».²⁰⁰

À plusieurs reprises, le gouvernement fait pression sur le patronat de l'industrie lourde pour qu'il licencie des étrangers «*en surnombre*». On a l'impression que la Hadir est le principal point de mire des sollicitations ministérielles. Le 26 février 1932, l'ingénieur de l'Inspection des mines Huberty, écrit au directeur de l'usine de Differdange Paul Maringer. Le fonctionnaire de l'État veut savoir si la forge entend enfin «*remplacer partiellement ou totalement les ouvriers étrangers dont l'autorisation d'embauchage n'a pas été*

198 ARBED, AC. sans cote, Rendement des grands travaux d'amélioration effectués dans les mines et usines de la Communauté Arbed/Terres-Rouges de 1926 à fin 1931, 11.10.1932.

199 SIMON P., op.cit., p.35.

200 C.R. de la Chambre des députés, séance du 13 avril 1932, p.1312.



L'usine de Belval (Terres Rouges).

Photo: ANLux, Fonds Arbed, Catalogue «Usines et installations du groupe Columeta»

renouvelée par le gouvernement par des éléments luxembourgeois». ²⁰¹ Huberty l'avise qu'il se «verrait obligé de proposer encore le retrait d'autres autorisations pour le cas où la mesure prise ne porterait pas de fruits». La direction de la Hadir défend sa façon de faire en expliquant que, «par suite des congédiements que nous avons été amenés à effectuer dans ces derniers temps, le personnel étranger actuellement occupé chez nous se compose exclusivement de spécialistes indispensables à la bonne marche de nos établissements, tant au point de vue économique qu'au point de vue de la sécurité du personnel lui-même [...]. Nous nous permettons d'attirer encore une fois votre attention sur le grave danger que peut présenter, pour le service et pour les ouvriers eux-mêmes, le remplacement d'un personnel qualifié par de soi-disant spécialistes plus ou moins au courant de la besogne qu'ils ont à effectuer». Cinq mois plus tard, la Hadir cède néanmoins, «afin de ne plus être, à l'avenir, ennuyée par Monsieur Huberty». On s'engage à corps défendant dans une transaction qui comprend trois éléments: «1) 100 ouvriers luxembourgeois, actuellement privés de travail seront substitués à 100 de nos ouvriers étrangers. 2) Une fois cette substitution opérée Monsieur Huberty ne nous importunera plus. 3) En aucun cas notre Société ne prendra à sa charge les frais qu'occasionnera le rapatriement des 100 ouvriers étrangers congédiés». ²⁰²

L'historien ne peut que regretter l'absence d'indication sur la profession des ouvriers. S'agit-il d'ouvriers spécialisés? Est-ce qu'on s'est débarrassé d'une main-d'œuvre non qualifiée? Il va sans dire que le patronat ne peut ignorer la qualification de ses ouvriers. En revanche, les directives du gouvernement sur les étrangers ne font pas de distinction entre ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés. Cette problématique est d'ailleurs soulevée à la Chambre par l'entrepreneur steinfortois et député de la droite Valentin Noesen: «Wenn heute die Arbeit wieder in Schwung käme, müssten wir noch immer zu Ausländern unsere Zuflucht nehmen [...] und dies besonders in der Minettesgegend und in der Stadt Luxemburg. Unsere Handwerkerschule müsste ihr Augenmerk auf diese Notlage richten (Très bien auprès de la majorité)». ²⁰³ D'un côté, le Luxembourg manque d'ouvriers

201 HADIR, 6.c.4, Congédiement d'ouvriers et d'employés, 26.02.1932.

202 HADIR, 6.c.4, Direction de la Hadir à Dupong, 09.03 et 10.08.1932.

203 C.R. de la Chambre des députés, séance du 2 mars 1932, p.784.

spécialisés; de l'autre, l'embauchage d'ouvriers étrangers est endigué. Lors d'une réunion du syndicat chrétien, proche du parti de la droite, un délégué insiste sur la formation professionnelle afin d'esquiver l'embauchage d'ouvriers étrangers, sans pour autant préciser les branches économiques visées: *«Auf die Ausbildung von richtigen Spezialarbeitern sollte mehr Wert gelegt werden»*.²⁰⁴

D'après Paul Simon, déjà cité, près de 16% des ouvriers luxembourgeois employés en 1929 dans l'industrie (en général) sont redevenus paysans en 1932. En 1931, ce taux s'élevait à 12%, en 1930, il était seulement de 2,5%. À mesure que la crise se développe, la campagne sert donc de plus en plus d'exutoire. Des ouvriers luxembourgeois redeviennent paysans. Selon Simon, il s'agit d'*«un sérieux avantage économique, qui, combiné à la législation sur les étrangers, vient sauver le pays de la ruine certaine»*. Cet avantage est sans doute favorisé par la petitesse du pays. Les ouvriers ont gardé de nombreuses attaches dans le monde rural tout proche.

Le chômage dans l'industrie lourde touche l'ensemble du Bassin minier. Le bassin calcaireux de Kayl-Rumelange est particulièrement éprouvé, car la teneur en fer y est la plus faible. Alors qu'en 1926 (année boom pour les minières), les minières de Kayl, Rumelange, Tétange et Dudelange employaient d'après Nic Bieber 1.754 ouvriers, on n'en compte plus que 644 en mars 1932. Nic Bieber relève: *«Das Kayltal hat massenweise Arbeitslose, zum größten Teil Luxemburger»*.²⁰⁵ D'après l'Administration des Mines, *«surtout les indigènes furent mutés dans les exploitations lorraines voisines, exploitées par des sociétés luxembourgeoises»*. Au Grand-Duché le nombre de Luxembourgeois dans l'industrie minière passe par conséquent de 2.356 travailleurs en 1931 à 1.921 ouvriers en 1932, tantôt à cause des congédiements proprement dits, tantôt en raison des *«déplacements en Lorraine»*.²⁰⁶

Le spectre du chômage influence évidemment le comportement des ouvriers qui ont peur de perdre leur gagne-pain. Ainsi, à l'usine de Belval, le pourcentage d'ouvriers *«chômant sans permission»* est passé de 0,6% en 1929 à 0,06% en 1932. Les congés extraordinaires accusent également une forte baisse. À Belval, *«il n'a été fait qu'un usage très modéré de la faculté de prendre des congés extraordinaires prolongés. Surtout les Italiens se sont abstenus complètement après que nous avons congédié en 1931 quelques ouvriers italiens se trouvant en permission extraordinaire en Italie»*.²⁰⁷

Il est évident aussi que le pouvoir d'achat de la population du Bassin minier diminue, même si l'on tient compte du fait que des ouvriers licenciés sont réembauchés par un autre patron, qu'ils choisissent le retour à la campagne ou qu'ils bénéficient de l'assistance publique. Le 8 janvier 1932, au cours d'une réunion du Comité de gérance, Aloyse Meyer évalue l'impact des différentes réductions salariales. Il estime *«que la diminution totale des salaires effectivement encaissés par notre personnel ouvrier se monte à environ 28%»*.²⁰⁸

204 *Sozialer Fortschritt*, 10.04.1932, p.2.

205 C.R. de la Chambre des députés, séance du 13 avril 1932, pp.1311-1312.

206 *L'Écho de l'Industrie*, 06.05.1933, pp.1-2.

207 Rapport annuel AEB, Exercices 1929-1932.

208 ARBED, P[résidence], Réunion du Comité de gérance, 08.01.1932.

Luxemburgische und italienische Arbeiter!

Kämpft gegen die Repression!

Das kapitalistische System bringt für die Arbeiterschaft ohne Unterschied der Religion, oder Nation: weniger Lohn, Arbeitslosigkeit, Elend, Not und Krieg. Dieses System durchzuführen brauchen die Ausbeuter die schlimmsten Methoden des Terrors.

Während in Genf die heuchlerischen Agenten der Kriegsgewinnler aller kapitalistischen Staaten zusammen sitzen, um über Abrüstung zu sprechen, ist in China das Völkermorden in schändlicher Blüte. Zu gleicher Zeit wurden in Genf, der Stätte des „Völkerfriedens“, 10 Arbeiter, die wirklich durch Demonstration bewiesen, daß sie gegen den Krieg kämpften, mit den Maschinengewehren in den Straßen niedergemäht. In allen kapitalistischen Ländern sitzen Hunderte und Tausende von revolutionären Arbeiter und Intellektuelle hinter Kerkermauern, werden gefoltert und gemartert, weil sie gegen den Krieg kämpften.

Über 50 Millionen Arbeiter verhungern tatsächlich auf den Landstraßen, weil die Kapitalisten ihnen keine Arbeit geben. Nur in der Sowjet-Union, wo die Arbeiter und Bauern die Nacht ergriffen haben und den fegefeindlichen Sozialismus aufbauen, hat man dem Elend der Arbeiter ein Ende bereitet.

Die Kapitalisten in Luxemburg sind nicht besser als die der andern kapitalistischen Länder. Auch hier regnet es fortwährend Lohnabbau, die Arbeitslosigkeit steigt, die zum Leben notwendigen Verbrauchs- und Bedarfsartikel werden jeden Tag teurer, in den Betrieben wird weiter rationalisiert, d. h. die einen Arbeiter entlassen und die anderen zu größerer Leistung angetrieben. Die Kosten der Krise werden auf den, schon zu schwer beladenen Rücken der Schaffenden abgewälzt. Die Profite der Kapitalisten sind kaum kleiner geworden.

Um dies zu bewerkstelligen, hat die Regierung im Auftrag der Kapitalisten, ihren Unterdrückungsapparat, die Polizei und Gendarmerie verstärkt. Bei den Demonstrationen der Kommunisten und Arbeitslosen, besonders in Kayl und Tetingen, haben sie der Arbeiterschaft das schärfste Beispiel, warum sie geschaffen wurden. Der revolutionären Arbeiterschluß, die sich gegen Hunger, Elend und Knechtschaft wehren, werden Geld- und Kerkerstrafen zubilligt. **Zur Zeit laufen gegen 25 luxemburgische Arbeiter Prozesse, weil sie das Verbrechen begangen haben sich gegen die Unterdrückung zu wehren.** (Die Polizei wurde doch nach Aussagen der Regierung, nur verstärkt, weil so viel Ausländer hier sein.)

Der Terror gegen die Arbeiter ist jedoch nicht das einzige Mittel der Regierung und ihrer Agenten, um das unterdrückte Volk niederzuschlagen, sondern sie bedienen sich auch den **italienischen und polnischen Faschisten**, welche die **Denunzianten spielen**. Um die antifaschistischen Arbeiter ausfindig zu machen, sind ihnen alle Mittel, auch die niedrigsten gut genug.

Vor kurzer Zeit wurden in Differdingen über 20 Arbeiter ausgewiesen, darunter viele Familienväter. Was hatten sie getan? Sie waren denunziert worden, anscheinend von einer Frau, die verrufen ist das Leben zu machen.

In Schiffingen ist ein trauriger Held, ein italienischer Geschäftsmann, der ein Werkzeug des italienischen Konsulat ist. Von diesem wird er benutzt um die antifaschistischen Arbeiter zu denunzieren, die dann auch ausgewiesen werden. Alle diese Fälle bringen wir der Öffentlichkeit zur Kenntnis, um die Methoden der Faschisten und des Staatsapparates zu brandmarken.

Um gegen diese Repression kämpfen zu können, müssen die Arbeiter sich in die Organisationen einschreiben lassen, die wirklich den Kampf führen, gegen Ausbeutung und Terror.

Laßt euch einschreiben in die Rote Hilfe. Diese kämpft gegen kapitalistische Repression, gegen die Ausweisung der ausländischen Arbeiter, für die Amnestie für die revolutionären Kämpfer!

Für das Koalitionsrecht der ausländischen Arbeiter, für Ausweisung aller Faschisten aus Luxemburg! Wir fordern Freisprechung der Arbeiter, die angeklagt sind in dem Streife der Kayler Pflichtarbeiter!

Das Komitee der ROTEN HILFE.

Manifeste du Comité central du Parti communiste luxembourgeois (1930).

Source: ANLux, J76_D104

Autrement dit, le salaire nominal des ouvriers a été réduit de plus d'un quart! L'Arbed a bien conscience de l'ampleur du problème, sinon elle n'aurait pas conjecturé la possibilité d'une réaction des ouvriers, comme il ressort d'un courrier de Félix Chomé à son directeur général, alors en vacances à Cannes: «*Peut-être aurons-nous encore quelques mouvements, ici ou là, au moment des payes, qui seront considérablement réduites, mais il s'agira de tenir bon*»!²⁰⁹ Les ouvriers de l'Arbed ne sont pas seuls à être touchés. Leurs camarades

209 ARBED, AC. sans cote, Correspondance. Direction générale, 1928-1939. Chomé à Meyer, 22.01.1932.

de la Hadir font à leur tour les frais d'une baisse salariale de 9% annoncée en décembre 1931 et réalisée entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} février 1932.

Nous avons déjà montré l'intérêt des budgets annuels fictifs établis chaque mois par l'Arbed. Le document interne nous permet de comparer la «dépense annuelle» avec le «salaire annuel tous avantages compris» d'une famille ouvrière de 5 têtes (père, mère et 3 enfants) d'Arbed/Terres Rouges. Les données statistiques disponibles nous autorisent à évaluer pour le mois de mars 1932 un salaire moyen par poste de 47,38 francs. Compte tenu du nombre moyen de 253 postes par an, le total du salaire brut (y compris les primes d'enfants et le supplément d'indemnité de vie chère pour ouvriers mariés) d'une famille de 5 têtes s'élève à 13.778,46 francs. Après déduction de 5% de retenues pour assurances sociales et addition d'une gratification de 400 francs, on obtient un salaire net de 13.489,56 francs.

Pour un ouvrier qui habite une maison d'usine, la dépense est formée des articles suivants: épicerie, viande, lard et saindoux, pommes de terres, pain, lait, vêtements, chaussures, charbon de bois et de cuisine, loyer (loyer annuel de 780 francs), contributions, divers.²¹⁰ La dépense totale s'élève pour cet ouvrier à 14.139,57 francs. Il en résulte un déficit de 650,01 francs. En ce qui concerne l'ouvrier qui n'habite pas une maison d'usine, le loyer de 780 francs est remplacé par un loyer commercial de 3.600 francs. En ajoutant 420 francs pour légumes frais, on arrive à une dépense annuelle totale de 17.379,57 francs. Il s'ensuit un déficit de 3.890,01 francs! Or, depuis les travaux d'Antoinette Lorang, nous savons que, vu le nombre relativement limité des maisons d'usines dans le bassin minier, seuls quelques «privilegiés» entrent au bénéfice d'une pareille faveur.²¹¹

Autant dire que la plupart des salariés se trouvent confrontés à une situation précaire. Encore faut-il rappeler que nos calculs reposent sur un salaire journalier moyen de 47,38 francs par poste, que pourtant bon nombre d'ouvriers ne touchent même pas!

Leur situation devient d'autant plus précaire qu'en avril 1932, l'Arbed et la Hadir annoncent une nouvelle réduction salariale. À partir du 1^{er} mai 1932, l'Arbed décrète une baisse de 5%, toutes primes comprises, à l'exception des primes d'enfant et de l'indemnité de vie chère. La Hadir réduit les salaires d'environ 7,5%, à répartir par moitié sur les mois de mai et juin.²¹²

On a dit que ce sont en première ligne les catégories du bas de l'échelle salariale qui sont dans une situation précaire. Nous avons également constaté qu'en moyenne, les salaires ouvriers sont insuffisants pour couvrir les dépenses familiales. Partant, on peut essayer de quantifier la part des ouvriers dont le salaire est inférieur au gain fictif projeté par l'Arbed en nous basant sur un tableau de classification des salaires de l'usine de

210 Les deux postes «contributions et divers» représentent sans doute les charges locatives. LORANG A., op.cit., p.285: «Zu Lasten des Mieters waren sämtliche kleinere Unterhaltsarbeiten, wie Instandhalten der Gärten, Ersetzen von Pflanzen und Blumen; Unterhalt der elektrischen Leitungen, Unterhalt und Ersetzen von Schaltern, Sicherungen, Beleuchtungskörpern, Glühbirnen, Klingeln und Batterien; Unterhalt der Türschlösser, Ersetzen von Schlüsseln; Unterhalt und Reparaturen von Jalousien und Rollläden, Wasser-, Gas- und Abwasserleitungen; Unterhalt des Innenanstrichs und der Tapeten».

211 LORANG A., op.cit., p.278: «Wenn nur 12% der verheirateten Arbeiter eine Werkswohnung zu ihrer Verfügung hatten, 25% ein eigenes Haus besaßen und 12% von ihrer Familie getrennt lebten, blieben 50% der Arbeiter, die eine Wohnung auf dem freien Wohnungsmarkt mieten mußten».

212 L'Écho de l'Industrie, 16.04.1932, p.3.

Dudelange.²¹³ Ledit tableau indique le « *salaire [annuel] total (y compris toutes les primes pour la fabrication, le ménage, les enfants, etc.) des ouvriers adultes, ayant travaillé d'une façon normale, c'est-à-dire en n'y comprenant pas ceux ayant chômé pour cause de maladie, d'accident ou de congé*». Ainsi, peut-on comparer le salaire annuel moyen du budget fictif avec les fourchettes salariales de l'usine de Dudelange. Nous savons que l'Arbed a calculé, en mars 1932, avec un salaire brut de 13.778,46 francs (famille de 5 têtes). Force est de constater que parmi les 1.527 ouvriers de l'usine, 814 gagnent moins de 13.000 francs, alors que 478 ouvriers gagnent plus! Il s'ensuit qu'un grand nombre d'ouvriers de l'industrie lourde n'ont pas le choix. Ils doivent se procurer un salaire d'appoint. Andrée Viénot-Mayrisch, dans une lettre non datée au président du conseil d'administration d'Arbed/Terres Rouges Gaston Barbanson, rend attentif au fait que beaucoup de salariés « *ont des enfants qui gagnent déjà de l'argent; d'autres encore travaillent chez des artisans après leurs 8 heures; c'est pour eux une nécessité, mais c'est contraire à l'esprit de la loi et très répréhensible au point de vue social, parce qu'un homme qui a travaillé 8 heures à un travail uniquement matériel devrait pouvoir consacrer le reste de son temps au repos, à la famille, au jardinage, à la lecture etc.*».²¹⁴

Par ailleurs, compte tenu du fait que les salaires versés par la Hadir sont alors généralement inférieurs à ceux de l'Arbed,²¹⁵ on se représente aisément que beaucoup d'ouvriers métallurgistes vivent simplement en-dessous du seuil de pauvreté.

Le monde ouvrier entre la prudence des syndicats et l'appel à l'action du parti communiste

Devant l'avalanche des réductions salariales, les ouvriers manifestent ouvertement leur mécontentement. Une centaine de listes de pétitions sont transmises à la Chambre en l'espace de trois semaines.²¹⁶ Mais, en ce qui concerne les méthodes d'action, les syndicats libre et chrétien demeurent circonspects. Cette prudence est une fois de plus soulignée par Pierre Krier, lors d'un discours tenu le 1^{er} mai 1932 à Esch-sur-Alzette:

*«Wenn die Arbeiterschaft der Meinung ist, daß wir zu einem anderen Mittel, als dem legalen greifen sollen, dann sind wir da [...]. Unter den jetzigen Umständen wäre es aber verfehlt, eine Abenteuerpolitik zu betreiben».*²¹⁷ Sans parler de l'article 310 du Code pénal, qui entrave l'action syndicale, Krier sait que les conditions économiques ne sont pas favorables à une action de force. Il connaît en outre les effectifs des membres syndicaux qui sont entre-temps tombés à 10.500 adeptes.²¹⁸

Krier ne peut donc faire autrement que de proposer comme remède un renforcement du contrôle de l'État sur l'industrie lourde. L'introduction de salaires minima est une idée

²¹³ Rapport annuel ADU-U1 141, Exercice 1932, p.149.

²¹⁴ Cité par LORANG A., op.cit., p.278.

²¹⁵ En décembre 1933, le salaire moyen par poste d'ouvrier a été de 44,75 francs aux usines de l'Arbed contre 38,85 francs aux usines de la Hadir.

²¹⁶ C.R. de la Chambre des députés, séance du 3 mai 1932, p.1515, du 10 mai 1932, p.1581 et du 24 mai 1932, p.1679.

²¹⁷ ANLux, J 76/ 199, f. 48-52. Rapport de gendarmerie, Esch-sur-Alzette, 01.05.1932.

²¹⁸ AHLBRON H., *Le rôle des organisations professionnelles dans le décollage et l'évolution de l'économie*, in: *Mémorial 1989. La société luxembourgeoise de 1839 à 1989*, Les publications mosellanes, Schwebbsange, 1989, p.812.

fixe propagée sans relâche par le *Proletarier*. À l'opposé du syndicat socialiste, le syndicat chrétien insiste sur le transfert d'ouvriers à la campagne. Selon Jean-Baptiste Rock, le secrétaire du syndicat et député du parti de la droite, il faut trouver une alternative à la prédominance de l'industrie lourde: «*Wir sehen, daß die große Industrie im Lande schrittweise zurückgeht [...]. Unser Erzreichtum geht seiner Erschöpfung entgegen. Wir müssen uns also ernstlich mit der Frage beschäftigen, was wir als Ersatz an die Stelle setzen können*». Rock entend ainsi anticiper une évolution qu'il estime inéluctable. «*Aussichtsreicher indes als die Überführung von Arbeitern aus einer Industrie in andere, neue Industriezweige ist die Rücksiedlung von Städtern aufs Land*». ²¹⁹

GROSSHERZOGL. GENDARMERIE

Bezirk Esch-sur-Alzette,
Station 11,
N° 103.

25. Januar 1932.
PARQUET GÉNÉRAL
DATE DE L'ARRIVÉE
25 JAN 1932
Der
General - Staats - Anwaltschaft
Luxemburg

ARCHIVES DE L'ÉTAT
Grand-Duché
de Luxembourg
0009

Der von der Belegschaft
ARBED-Mines geplante Streik
kam nicht zum Ausbruch

beschreibt sich unterzeichnetem Oberwachmeister
Grass ergebenst zu berichten, dass der geplante
Streik der Belegschaften ARBED-Mines zu Esch s/Alz.
von welchem in den Berichten N°99 vom 20.1.32 und
N°100 vom selben Datum an die General Staats-An-
waltschaft Rede ist, nicht zum Ausbruch kam. Wie
der Betriebsführer genannter Ergruben Ingenieur
HEHM aus Esch s/Alz. mitteilt, sind heute früh die
volle Belegschaft erschienen.

JUSTICE
25 JAN. 1932
No.

La retenue des mineurs en 1932 suivant un rapport de gendarmerie.

Source: ANLux, J76_199, f.9

Grève ou négociation? La question est soulevée en janvier 1932 lorsque des mineurs luxembourgeois de Terres Rouges, occupés dans une minière française et donc soumis à la législation de l'Hexagone, protestent contre le mode de rémunération. En France, les mineurs sont payés deux fois par mois, au Grand-Duché ils touchent leur paye trois fois par mois. Au moment même où une discussion s'entame dans la Maison du Peuple à Esch-sur-Alzette entre la délégation du personnel et la direction, les communistes réitèrent leur appel à la grève. Mais, cette tentative connaît un piteux échec. Le rapport détaillé du commissaire de police témoigne de l'attitude apparemment méprisante de la majorité des ouvriers à l'égard des communistes. «*Bernard Zénon und Grandjenette [lisez: Grandgenet] wurden mehr oder weniger abgewimmelt. Man trat in die Maison du Peuple ein, wo die Verhandlungen weitergeführt wurden, während Bernard Zénon mit einigen Getreuen vor der Maison du Peuple auf und ab ging*». ²²⁰ Un constat s'impose ainsi de toute évidence: les ouvriers renoncent aux actions de force. En 1932, les communistes ont très peu

²¹⁹ Sozialer Fortschritt, 21.02 (p.1), 17.04 (p.2) et 03.07.1932 (p.1).

²²⁰ ANLux, J 76/199, f. 5-8. Rapport du commissaire de police d'Esch-sur-Alzette, 21.01.1932.

d'audience dans le monde ouvrier. En conséquence, les pouvoirs publics n'éprouvent nul besoin de changer d'attitude. Le ministre d'État Joseph Bech se contente de rappeler ses conceptions en matière de politique économique et sociale: il s'oppose fermement à toute intervention de l'État au niveau de la fixation des salaires: *«Il ne faut jamais oublier que notre pays, comme la Belgique, est surtout un pays d'exportation: nous devons exporter pour vivre, et pour exporter, nous devons produire à bon marché»*.²²¹ Autrement dit, on ne peut pas grever les finances des entreprises par l'introduction de salaires minima.



Le ministre d'Etat Joseph Bech à l'occasion de l'inauguration du monument en l'honneur de Michel Rodange, 26.06.1932.

Photo: Photothèque de la Ville de Luxembourg

L'incertitude d'une reprise économique (juillet 1932-février 1933)

À partir du début de l'été 1932, les symptômes d'une certaine reprise apparaissent. Le 4 juillet, le directeur gérant de la Columeta parle de carnets généralement satisfaisants. Cinq jours plus tard, le *Proletarier* se fait l'écho de l'analyse plus optimiste du patronat: *«Wie es scheint wird sich die Lage der belgisch-luxemburgischen Eisenindustrie etwas bessern»*.²²² Ces signes prometteurs sont corroborés par la hausse de la demande à partir de la seconde quinzaine du mois d'août. Hector Dieudonné précise que *«le marché métallurgique a ainsi profité de la détente qui semble se manifester dans la situation générale. [...] Actuellement, nous [Arbed/Terres Rouges] limitons la rentrée des commandes en vue de bénéficier de toute possibilité qui s'offrirait à nous de relever davantage encore les prix [...]»*. Le revirement se manifeste donc par une augmentation de la demande et une hausse des prix. Dieudonné attribue cet affermissement des marchés à des *«rumeurs relatives à la reconstitution de l'EIA»*.²²³ En effet, le cartel international de l'acier ne fonctionne pratiquement plus

221 C.R. de la Chambre des députés, séance du 9 mars 1932, p.901.

222 *Der Proletarier*, 09.07.1932, p.1.

223 ANLux, Arbed-02-0324, Conférences des directeurs commerciaux, 07.09 et 07.10.1932.

depuis 1931. Depuis lors, une concurrence coupe-gorge avait caractérisé les marchés. Dans la mesure où la crise se prolonge, l'esprit d'entente entre les maîtres de forges du continent et la conviction qu'il faut tout faire pour organiser les marchés, refait surface. Fin 1932, les sidérurgistes européens reconnaissent ainsi que *«l'aiguillon du bas prix paraissait rester insuffisant à stimuler la demande»*. Partant, *«la solution consistait évidemment à agir sur l'offre»*, c'est-à-dire qu'il fallait réduire les quantités mises en vente afin d'obtenir en retour des prix plus rentables.²²⁴

Dans le contexte de cette reprise, Dieudonné souligne à nouveau l'importance du marché allemand. En octobre 1932, il constate avec satisfaction que le marché intérieur allemand est devenu plus actif, alors que les débouchés français et anglais ne paraissent pas suivre le mouvement général. L'amarce de la reprise est d'autant plus révélatrice que la France et l'Angleterre augmentent les droits de douane sur les produits métallurgiques. En Angleterre, les droits de douane de 33 1/3 % sur les produits métallurgiques ont été prorogés pour une nouvelle période de trois mois à partir du 7 juillet. À partir de mars 1932, la France fixe des *«contingents étroits pour l'entrée de produits métallurgiques; elle a de plus porté la taxe à l'importation de 2 à 4, respectivement 6%»*.²²⁵

Les chiffres de production d'Arbed/Terres Rouges confirment aussi l'évolution des carnets de commandes. On note une légère augmentation de l'extraction de minerai et de la production de fonte, d'acier et de produits laminés à partir d'août. Après une diminution importante à la fin de 1931 et au début de 1932, les effectifs des usines d'Esch/Belval augmentent même légèrement. De 4.266 ouvriers en octobre 1932, ils passent à 4.288 en novembre. De même, les effectifs de l'usine de Dudelange ne diminuent plus à partir du milieu de l'année et stagnent autour de 2.650.²²⁶ Pourtant, la situation matérielle des ouvriers ne s'est pas fondamentalement améliorée. L'Arbed part toujours d'un budget ouvrier déficitaire de 3.370 francs pour les salariés sans maison d'usine. Néanmoins, la situation des ouvriers qui habitent une maison d'usine s'est apparemment améliorée, le budget fictif étant excédentaire de 559 francs. Dans le budget de l'Arbed, le salaire annuel ne varie que modérément de mars à décembre 1932. En revanche, les dépenses de l'ouvrier passent de 14.140 en mars à 13.004 en décembre.

Le 1^{er} octobre 1932, la délégation centrale d'Arbed/Terres Rouges adresse une lettre à la direction générale dans laquelle elle demande le paiement d'une gratification, *«da gerade jetzt die Arbeiterfamilien den nötigen Winterbedarf einkellern sollen»*.²²⁷ Nous avons déjà souligné que les livraisons de pommes de terre ont été supprimées et que les dépenses pour combustibles ont été fortement comprimées. Pourtant, les patrons repoussent à plusieurs reprises la demande de payer des gratifications avec la justification que *«les sociétés n'ayant pas réalisé de bénéfice, il est évident qu'une gratification ouvrière ne peut être distribuée»*. Cette affirmation est inexacte, puisque Arbed et Terres Rouges ont réalisé un bénéfice, certes insignifiant, de 9 millions, voire de 3 millions de francs.²²⁸

224 LECOEUR P., op.cit., p.202.

225 L'Écho de l'Industrie, 23.07.1932, p.1.

226 Rapport annuel AEB et ADU, Exercices 1931 et 1932.

227 Der Proletarier, 15.10.1932, p.3.

228 ARBED, AC. sans cote, Comptes Profits et Pertes.

À en croire le directeur d'Esch-Schiffange Mathias Koener, le refus de verser des gratifications a provoqué des «*sentiments de déception et d'animosité*» au sein du personnel. Mais, selon Koener, «*les ouvriers étaient trop prévoyants pour se prêter aux menées des agitateurs qui, obligés dans ces circonstances de renoncer à la démonstration envisagée, firent admettre une résolution demandant une augmentation de salaires par catégories*». ²²⁹ Aussi l'image sombre d'*«une industrie qui se meurt*» continue-t-elle de prévaloir: «*Des villes et des villages jadis florissants périssent aujourd'hui à vue d'œil; par douzaines, les maisons se trouvent abandonnées, le commerce est en détresse et les chômeurs se traînent lamentablement par les rues [...]. Actuellement, les seules minières encore en exploitation [...] sont celles appartenant aux sociétés métallurgiques et qui ravitaillent leurs propres usines. Les autres exploitations, dont la production est destinée à l'exportation, ont arrêté le travail presque complètement*». ²³⁰

En décembre 1932, le professeur Fernand Baudhuin de l'Université de Louvain tient une conférence au siège de l'Arbed. Le titre de la manifestation – «*Vers la fin de la crise?*» – pose une question à laquelle tout le monde aimerait avoir une réponse affirmative. Mais Baudhuin hésite: «*Nul ne saurait le prédire*». ²³¹ Son incertitude se reflète dans les carnets de commandes qui, après la brève amélioration des mois précédents, notent à nouveau «*une carence complète de la demande*». ²³² Les courbes de la production illustrent très bien cette instabilité. Pour la métallurgie comme pour les minières, la légère reprise s'arrête brusquement à la fin de 1932, en partie parce que les tractations laborieuses et incertaines pour le renouvellement de l'EIA n'ont toujours pas abouti.

Dans ces circonstances, on ne doit pas être surpris que la déception généralisée, pour ne pas dire le ras-le-bol des travailleurs, entraîne une certaine radicalisation visible notamment chez les mineurs. Le 11 mai 1933, 30 ouvriers de la mine Dillingen à Oberkorn entrent en grève. Fait notoire, 18 d'entre eux sont des Luxembourgeois. ²³³

Ils revendiquent une augmentation de salaire. Le 12, les grévistes se réunissent à Belvaux en présence de Pierre Krier (socialiste) et de Jos Grandgenet (communiste). Tandis que le premier fait comme toujours appel à la modération, le second veut étendre la grève à d'autres exploitations, ce que les mineurs rejettent cependant. Après un ultimatum de la part de la direction et l'assurance du directeur général des Travaux publics, du Commerce, et de l'Industrie Étienne Schmit (libéral) qu'il n'y aura pas de licenciements à titre de représailles, les grévistes reprennent le travail le 20 mai. On leur assure que le chômage partiel sera réduit ...

229 ANLux, Arbed-04-0119, Conférences des directeurs techniques Arbed/TR, 05.11.1932.

230 *L'Écho de l'Industrie*, 03.12.1932, p.3.

231 *Ibid.*, 17.12.1932, p.3.

232 ANLux, Arbed-02-0324, Conférences des directeurs commerciaux, 05.12.1932, p.2.

233 ANLux, J 76/200, f. 12-21. Rapports de gendarmerie, Differdange, 12-19.05.1933.

5. L'effort d'endiguement de la dépression dans un contexte de crise persistante (1933-1939)

La création de la seconde Entente internationale de l'acier (1933)

Pour Gaston Barbanson, le président du conseil d'administration d'Arbed/Terres Rouges, la reprise économique dépend de la diminution des droits de douane, de la non-intervention de l'État dans les affaires économiques et, surtout, de la collaboration internationale. «*La crise se résoudra par une collaboration internationale ou elle ne se résoudra pas*», voilà la conclusion à laquelle il aboutit en 1932.²³⁴ En vérité, la plupart des sidérurgistes du continent estiment que l'organisation de l'exportation est la condition *sine qua non* d'une reprise des affaires.

Le 25 février 1933, une seconde EIA²³⁵ est finalement conclue entre les groupements sidérurgiques allemand, français, belge et luxembourgeois. Le contrôle de la *production* totale d'acier établi par la première EIA en 1926 est remplacé par une réglementation qui fixe, pour chaque groupement national, des contingents à l'*exportation* destinés à permettre une adaptation de l'offre à la demande réelle.²³⁶ Cet accord général est complété par une série de comptoirs internationaux de vente pour les différentes catégories de produits laminés (demi-produits; profilés; aciers marchands; tôles fortes; tôles moyennes; larges-plats).²³⁷ Ils entrent en vigueur à partir du 1^{er} juin 1933.

L'entente, qui fonctionne selon un système de quotes-parts, table sur le respect de la protection réciproque des marchés intérieurs. L'accroissement total des débouchés à l'exportation permet de rectifier les quotes-parts d'exportation des quatre groupements nationaux impliqués. Le cartel d'exportation repose sur le principe que le pourcentage concédé aux Luxembourgeois et aux Belges, exportateurs par excellence, régresse au fur et à mesure que l'exportation globale du cartel augmente. En revanche, la quote-part d'exportation des groupes allemand et français augmente en fonction de l'accroissement des débouchés à l'exportation. Cette solution permet de stabiliser la situation des différents groupements nationaux sur une base solidaire.

Avec l'entrée en vigueur du second cartel international en juin 1933, les Belges et les Luxembourgeois qui, au début de la crise, avaient réduit leur production dans de moindres proportions que leurs collègues, doivent diminuer l'exportation et par conséquent la production, par rapport à la cadence précédente. La reconstitution de l'EIA a des effets immédiats sur l'évolution de la production. À partir de février 1933, les courbes de production d'Arbed/Terres Rouges se relèvent légèrement.²³⁸

234 BARBANSON G., *Considérations sur la crise*, Imp. Industrielle et Financière, Bruxelles, 1932, p.27.

235 Sur la première EIA, voir BARTHEL C., *Bras de fer ...*, op.cit., pp.359-452.

236 «*Le partage de l'exportation totale d'acier-lingots au prorata de coefficients variables suivant ce total que l'on avait estimé se situant annuellement entre un minimum de 6.660.000 tonnes et un maximum de 10.600.000 tonnes; il était attribué au groupe luxembourgeois 21,167% à la limite inférieure et 17,638% au sommet, soit de 1.409.722 tonnes à 1.869.628 tonnes; quant aux usines luxembourgeoises de l'Arbed, il leur revenait, en moyenne, 71,513% de la quote-part grand-ducale*». CHOMÉ F., op.cit., p.184.

237 Sans entrer dans le détail du fonctionnement très complexe des comptoirs, retenons qu'ils attribuaient à chaque groupe, pour chaque produit, une quote-part dans le tonnage total exporté. Celle-ci était ensuite répartie entre les diverses usines de chaque groupement national.

238 La production de fonte passe de 137.922 tonnes (février) à 144.422 tonnes (mai). La production d'acier passe de 140.511 tonnes (février) à 150.183 tonnes (mai).

Le rapport annuel d'Esch/Belval retient qu'au moment de la conclusion de l'EIA «les clients se montrèrent très pressés de conclure des marchés avant l'entrée en vigueur du nouveau régime [en juin], d'où un afflux très notable des commandes; d'un autre côté, l'EIA aussitôt après sa reconstitution définitive, décida une adaptation de la production à la capacité d'absorption des marchés d'exportation. Cette adaptation se traduit pour Belval par une réduction notable de la production».²³⁹ La statistique de l'«écoulement de produits laminés pour clients, ateliers de construction et forges» du groupe Arbed/Terres Rouges montre bien cette évolution. Le total des produits laminés écoulés passe de 120.066 tonnes en avril à 152.090 tonnes en mai, pour redescendre à 98.875 tonnes en juin. La production de produits laminés pour la vente n'atteint pas, entre juillet et décembre 1933, le minimum de juillet 1932. Mais la cause de cette baisse n'est pas attribuable à la crise proprement dite. En vérité, c'est plutôt une conséquence de la conclusion de l'EIA: «Les commandes importantes passées par la clientèle avant la constitution des comptoirs ont eu pour conséquence logique une abstention plus prononcée encore de la part des acheteurs [...]. La légère diminution de production décidée par la direction générale l'a été non pas par nécessité, mais par prudence en prévision des restrictions que pourront nous imposer par la suite les ententes internationales».²⁴⁰

L'historien Rolf Bühlmann a bien résumé l'intérêt de l'EIA pour la sidérurgie luxembourgeoise : «Luxemburg konnte aus dem Kontingentierungssystem nur Nutzen ziehen. Auf dem Exportmarkt wurde ihm eine gewisse Stabilität gewährleistet».²⁴¹ Ainsi, à la fin de 1933, la production augmente de nouveau légèrement. De même, l'année 1934 est marquée par une reprise lente et continue de la production, bien qu'interrompue périodiquement.

Surtout, les prix moyens de vente des demi-produits, profilés, barres marchandes et feuillards augmentent entre décembre 1932 et décembre 1933 (cf. encart). D'après le rapport annuel de Belval, l'EIA a pour effet, en 1934, «la stabilisation des prix de vente, une régularité avantageuse de notre carnet de commandes et une augmentation des productions».²⁴²

Prix moyens de vente par 1.000 kg, fob Anvers				
en francs-or				
Source: Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1933, p.49.				
	demi-produits	profilés	barres marchandes	feuillards
Décembre 1932	50,90	52,14	63,72	84,08
Décembre 1933	58,75	68,75	75,00	96,87

²³⁹ Rapport annuel AEB, Exercice 1933, p.10.

²⁴⁰ ANLux, Arbed-02-0325, Conférences des directeurs commerciaux, 01.09.1933.

²⁴¹ BÜHLMANN R., op.cit., p.184.

²⁴² Rapport annuel AEB, Exercice 1934, p.1.

L'importance du marché allemand

Depuis que le Grand-Duché a accédé à l'indépendance (1839), il ne pouvait vivre replié sur lui-même. Dans la logique des choses, il devait chercher une union douanière avec l'un de ses trois voisins. Le roi des Pays-Bas et grand-duc du Luxembourg Guillaume II fait entrer le Luxembourg dans le Zollverein (1842). L'union douanière équivaut à une véritable «*annexion économique*» (Gilbert Trausch).²⁴³ Elle assure le développement économique et industriel du Grand-Duché dans le giron de la Prusse d'abord et, après 1871, de l'Empire allemand. Depuis son décollage vers 1870, la sidérurgie luxembourgeoise bénéficie donc du vaste marché allemand. À la veille de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne absorbe près de 70% de l'exportation des produits sidérurgiques du Luxembourg.

La dénonciation du Zollverein par le Luxembourg en 1918 amène les maîtres de forges du pays à chercher de nouveaux débouchés. Avec la mise en place de l'Union Économique belgo-luxembourgeoise (UEBL), les exportations vers le Royaume-Uni augmentent.²⁴⁴ Cette orientation s'explique par la place traditionnelle que le marché anglais occupe alors pour les demi-produits et les produits finis de la sidérurgie belge.²⁴⁵ Dans sa dissertation sur la sidérurgie luxembourgeoise parue en 1931, Camille Wagner note que l'Angleterre occupe avec ses colonies «*le premier rang parmi les clients de la sidérurgie luxembourgeoise*».²⁴⁶

La rupture de l'union douanière avec l'Allemagne n'a pourtant pas mis fin aux relations étroites entre l'industrie lourde luxembourgeoise et l'Allemagne.²⁴⁷ D'une part, la quasi-totalité du coke consommé par la sidérurgie luxembourgeoise provient de la Rhénanie-Westphalie; d'autre part, l'Allemagne est un important acheteur de produits métallurgiques luxembourgeois et ce notamment en vertu de la clause dérogatoire du Traité de Versailles (1919) qui accorde au Luxembourg le droit d'exporter outre-Rhin, sans droits de douane, un certain tonnage déterminé en fonction des envois d'avant-guerre. Après l'expiration de cette clause en janvier 1925, le soi-disant *Privatabkommen* de l'Arbed²⁴⁸ et l'accord dit du Contingent lorrain-luxembourgeois assurent à la sidérurgie grand-ducale des ventes en Allemagne. En effet, le rétablissement de la souveraineté douanière du Reich, le 10 janvier 1925, ne permet pas aux forges allemandes de fermer leur marché intérieur aux envois de l'étranger, à plus forte raison que la dépréciation du franc français ainsi que la dévaluation, en octobre 1926, du franc belge et luxembourgeois, favorisent les exportations de ces pays.²⁴⁹

243 TRAUSCH G., *Un siècle tout en contraste*, in: R. WEIDES (dir.), op.cit., p.29.

244 Les pourcentages de participation au marché britannique de l'UEBL sont respectivement de 40,2% en 1927 et 46,1% en 1929. WURM C.A., *Industrielle Interessenpolitik und Staat. Internationale Kartelle in der britischen Außen- und Wirtschaftspolitik während der Zwischenkriegszeit*, De Gruyter, Berlin/New York, 1988, p.52.

245 RADEMACHER H.C., *Die Entwicklung der belgischen eisenschaffenden Industrie seit dem Ausgang des Weltkrieges*, Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der Hohen Wirtschafts- und Sozialwissenschaftlichen Fakultät der Universität Köln, Düsseldorf, 1929, pp.56-57.

246 WAGNER C., op.cit., p.101.

247 ARBED, P.XXIX, Note anonyme, 15.01.1935.

248 BARTHEL C., *Emile Mayrisch et la question du contingent lorrain-luxembourgeois (1925)*, in: *Galerie*, 2(2003), pp.211-256.

249 FELTES P., *L'état de la sidérurgie en Europe occidentale et centrale à la veille de la crise des années trente. L'échec de la première EIA*, Mémoire de Master 2, Paris-Sorbonne, 2007/08, p.85. Voir aussi WEISBROD B., *Schwerindustrie in der Weimarer Republik. Interessenpolitik zwischen Stabilisierung und Krise*, Peter Hammer Verlag, Wuppertal, 1978, p.105.

Pour régler la question, le Stahlwerks-Verband signe alors avec leurs voisins du Sud-Ouest la convention susmentionnée du Contingent lorrain-luxembourgeois (4 novembre 1926). Elle fait partie des accords connexes («*Nebenabkommen*») de l'Entente Internationale de l'Acier (signée le 30 septembre 1926)²⁵⁰ et limite les exportations lorraines-luxembourgeoises vers l'Allemagne à un certain pourcentage de la consommation intérieure du Reich. Les usines du Grand-Duché et de l'Est français profitent évidemment de cet arrangement dans la mesure où la demande intérieure allemande progresse entre 1933 et 1939 d'une manière fulgurante (voir l'encart), notamment à partir de 1935, quand le régime hitlérien investit des sommes considérables dans l'armement. Or, la fabrication de canons et de chars engloutit des quantités énormes d'acier.²⁵¹

La progression du marché intérieur allemand

Source: UNITED NATIONS, DEPARTMENT OF ECONOMIC AFFAIRS, *European Steel Trends*, op.cit., p.136.

1933	7.089.000 tonnes
1934	11.293.000 tonnes
1935	14.230.000 tonnes
1936	16.535.000 tonnes
1937	17.072.000 tonnes
1938	20.776.000 tonnes
1939	20.341.000 tonnes

En revanche, la convention du Contingent lorrain-luxembourgeois interdit à l'Allemagne d'accéder aux marchés intérieurs français et luxembourgeois, ce dernier étant d'ailleurs insignifiant. En d'autres mots, la Ruhr promet de ne pas exporter en territoire douanier français les produits visés par l'accord (lingots bruts, demi-produits, matériel de chemin de fer, fers profilés, fers marchands, feuillards, fil machine, grosses tôles, tôles moyennes et tôles fines). Seules des fournitures allemandes illicites en direction de la France et du Luxembourg entraînent

automatiquement une augmentation équivalente du pourcentage des contingents lorrain et luxembourgeois en Allemagne. Comme les exportations des usines lorraines et luxembourgeoises vers l'Allemagne se font par le biais et aux prix des syndicats (*Verbände*) allemands, la concurrence réciproque sur les marchés intérieurs est *de facto* enrayée.²⁵²

Pour la Lorraine, l'accord du contingentement prend fin avec le rattachement de la Sarre à l'Allemagne hitlérienne en 1935; pour ce qui est du Grand-Duché, il reste en vigueur jusqu'en 1939 quoique le pourcentage des droits luxembourgeois soit rectifié. Il s'élève alors à 2,327% au lieu de 2,75%. Après l'Anschluss de l'Autriche en mars 1938, les tonnages sont encore revus à la baisse. À partir du 1^{er} juillet 1938, on applique le taux de 2,262%.²⁵³

250 Sur la mise au point du contingent lorrain-luxembourgeois, voir C. BARTHEL, *Die Stunde des Herrn Mayrisch. Neue Erkenntnisse und offene Fragen zur Mitwirkung des luxemburgischen Stahlindustriellen an der wirtschaftlichen Entspannung in Europa (1925/26)*, in: *Galerie*, 3(2007), pp.403-481.

251 L'attitude de l'Arbed à l'égard de l'Allemagne nazie a été maintes fois discutée. On a notamment relevé la participation d'Alphonse Nickels, un directeur de l'Arbed, au congrès du NSDAP à Nuremberg. Voir à ce sujet WEHENKEL H., *Die Maulkorbkampagne, in: 1921-1981. Beiträge zur Geschichte der Kommunistischen Partei ...*, op.cit., p.84.

252 KIERSCH G., *Internationale Eisen- und Stahlkartelle*, Rheinisch-Westfälisches Institut für Wirtschaftsforschung, Essen, 1954, pp.17 sqq.

253 HADIR, 1.m.o.(4), Stahlwerks-Verband (dorénavant: SWV) à GISL, 02.08.1935 et GISL à SWV, 21.09.1935; HADIR, 1.m.o.(5), SWV à GISL, 27.10.1938.

Les commentaires du directeur gérant de la Columeta témoignent d'une grande sensibilité à l'égard des variations conjoncturelles sur le marché allemand. À ce sujet, Dieudonné s'exprime explicitement le 2 février 1933, deux jours après l'arrivée au pouvoir de Hitler: «*Nos livraisons en Allemagne sont pour nous [le groupe Arbed/Terres Rouges] une sorte de marché intérieur*». ²⁵⁴

Après les élections du 5 mars 1933 en

Allemagne, Karl Heimann-Kreuser, le directeur de la *Artewek* (filiale de la Columeta à Cologne), ²⁵⁵ espère que le programme de travaux neufs annoncé par le gouvernement de Hitler se répercute favorablement sur les carnets de commandes. ²⁵⁶ En mai 1933, Dieudonné s'inquiète que des «*mesures d'ordre politique*» pourraient obliger Arbed/Terres Rouges, soit à interrompre les ventes sur le marché allemand, soit à accepter «*les conditions qui pourraient être imposées*». On redoute alors des difficultés financières outre-Rhin qui pourraient entraîner la fermeture du marché allemand. Selon Dieudonné, il est douteux que le groupe Arbed/Terres Rouges puisse trouver ailleurs un placement avantageux des tonnages normalement destinés à l'Allemagne. Ce constat n'empêche toutefois pas les dirigeants de l'entreprise de s'«*efforcer de créer ou de rétablir des débouchés autres que l'Allemagne [...] C'est ainsi que nous cherchons à reprendre pied sur les marchés de Tchécoslovaquie, de France, de Belgique, de Suisse, d'Autriche et de Hollande*». De même, quand Dieudonné constate, en décembre 1933, que les perspectives de vente en Allemagne sont «*fortement diminuées par suite de la diminution de prix*» sur ce marché, il ajoute qu'on doit s'efforcer à intensifier les ventes dans les autres pays, notamment en France, Belgique et Tchécoslovaquie. ²⁵⁷

Droits théoriques des usines luxembourgeoises en vertu de l'accord du contingent par rapport à la production totale du Grand-Duché

1933	194.947,5 tonnes	10,56%
1936	384.769,5 tonnes	19,42%
1937	397.265,4 tonnes	15,82%
1939	460.113,4 tonnes	26,11%

La politique protectionniste pratiquée par la France et l'Angleterre entrave les relations commerciales avec ces pays. Le 1^{er} septembre 1933, Dieudonné se lamente du fait que «*le marché anglais nous échappe de plus en plus*». Les perspectives sur ce marché «*ne sont guère encourageantes*». En février 1934, Heimann-Kreuser affirme que «*l'aspect favorable du marché [allemand] signalé depuis quelques mois, s'est maintenu en janvier*». En mars 1934, Dieudonné remarque que «*la faiblesse accentuée du marché français persiste, tandis que la vigoureuse reprise du marché allemand marque de nouveaux progrès*». Même constatation en avril 1934: «*Sur le marché intérieur français, la dépression persiste, tandis qu'en Allemagne la situation reste florissante avec des perspectives encourageantes pour les prochains mois*». En juillet 1934, l'intérêt du marché allemand est à nouveau souligné par Heimann-Kreuser: «*Les nombreux projets de construction prévus par l'industrie commencent à se réaliser et les commandes afférentes augmentent d'autant l'activité du marché*». Trois mois plus tard, il note à nouveau que «*l'ampleur de la demande se maintient [...] On peut dire que l'occupation de l'industrie transformatrice est très satisfaisante en raison d'une part des commandes qui lui parviennent des Travaux Publics de l'Empire et d'autre part des commandes de l'industrie, en particulier de l'industrie charbonnière*».

²⁵⁴ HADIR, 1.a.2 (1), Notes sur la réunion de la Commission spéciale des comptoirs à Bruxelles, 02.02.1933.

²⁵⁵ Voir la notice biographique dans: BARTHEL C., *Bras de fer ...*, op.cit., p.136.

²⁵⁶ ANLux, Arbed-02-0325, Conférences des directeurs commerciaux, 10.04.1933.

²⁵⁷ ANLux, Arbed-02-0325, Conférences des directeurs commerciaux, 08.05, 02.06, 03.11 et 04.12.1933.

Les chantiers navals, dont l'occupation était restée médiocre jusqu'ici, font preuve d'une activité plus grande». Même scénario en octobre 1934. «La situation sur les différents marchés intérieurs est restée sans grands changements; excellente en Allemagne, elle est restée très faible en France et se maintient en Belgique».²⁵⁸ Par ailleurs, les prix sur le marché allemand sont, du moins temporairement, supérieurs aux prix des autres marchés européens. En juillet 1934, Dieudonné constate que «sauf imprévu, nous [Arbed/Terres Rouges] réaliserons en Allemagne sur août et septembre un prix [...] qui restera très sensiblement supérieur à celui que nous pouvons escompter sur les autres marchés; c'est donc sur le marché allemand que nous avons intérêt à placer la plus grande partie de notre production».²⁵⁹

À partir de 1933, l'exportation de produits métallurgiques luxembourgeois en direction de l'Allemagne augmente considérablement. En ce qui concerne les débouchés extérieurs de la production industrielle, *l'Écho de l'Industrie* souligne que la part de l'Allemagne a augmenté et qu'elle atteint en 1934 près de 20%, contre 15,72% en 1929 et 11,79% en 1932.²⁶⁰ Cette évolution peut être illustrée moyennant l'évolution des laminés expédiés de l'usine de Belval. En 1932, la part de l'Allemagne était de 4,38%, alors que celle de l'Angleterre était de 25,08%. En 1935, la situation est tout autre. La part de l'Allemagne est maintenant de 17,21% et celle de l'Angleterre n'est plus que de 12,16%.²⁶¹ En 1933, l'Allemagne augmente sa production de fonte et d'acier. «Pour ce motif», remarque l'hebdomadaire de la Fédération des industriels, «les expéditions [de minerai luxembourgeois] vers ce pays sont en progrès».²⁶² *L'Écho de l'Industrie* constate que l'augmentation de la production des minières en 1933 n'est pas due à une plus forte demande de la part de l'industrie métallurgique luxembourgeoise, mais à la demande croissante sur le marché allemand. Par comparaison, l'augmentation de l'extraction en 1934 tient essentiellement à l'accroissement de l'activité des usines sidérurgiques luxembourgeoises.

Dans le sillage du «Nouveau Plan» (23 septembre 1934), le gouvernement national-socialiste décide de l'attribution des devises pour les affaires d'importation après analyse préalable de leur affectation. C'est l'État nazi qui désigne les produits dont l'importation est autorisée. L'objectif est de donner une orientation bien calculée et ciblée au commerce extérieur. Le Nouveau Plan revêt trois facettes: 1) la limitation des importations avec, en corollaire, l'expansion du marché intérieur comme remède au chômage, 2) le développement des exportations comme apport de devises et 3) l'accentuation des relations commerciales bilatérales à travers des accords de troc et de clearing comme alternative au trafic des devises. Après 1934, le commerce extérieur allemand se déplace de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis vers l'Europe balkanique, l'Amérique latine et le Proche-Orient. Les partenaires commerciaux sont choisis d'après des critères politiques et stratégiques.²⁶³

258 Ibid., 01.09; ANLux, Arbed - 02 -0326, 02.02, 02.03, 06.07, 07.09 et 05.10.1934

259 Ibid., 06.07.1934.

260 *L'Écho de l'Industrie*, 20.04.1935, p.1.

261 Rapport annuel AEB, Exercices 1929-1935. Expédition de laminés à la clientèle.

262 *L'Écho de l'Industrie*, 07.07.1934, p.3.

263 DIEHL M. A., *Von der Marktwirtschaft zur nationalsozialistischen Kriegswirtschaft. Die Transformation der deutschen Wirtschaftsordnung. 1933-1945*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2005, pp.39-55. Diehl explique le fonctionnement du clearing entre les partenaires économiques: «Sie etablierten in beiden Ländern Clearingstellen, an die die Importeure die Beträge, die sie im Ausland schuldeten, in inländischer Währung zahlten. Aus diesen Mitteln befriedigte die Clearingstelle wiederum die Forderungen der einheimischen Exporteure. Negativsalden bei Clearingabkommen wurden in der Regel nicht mit Devisen, sondern zusätzlichen Warenlieferungen ausgeglichen».

Cette politique économique et monétaire de plus en plus dirigiste marque de son empreinte les relations économiques germano-luxembourgeoises. Elle grève l'accord du Contingent lorrain-luxembourgeois. Fin 1934, le GISL s'inquiète de la politique allemande restrictive en matière de devises. Selon les maîtres de forges du Grand-Duché, la masse des devises que le gouvernement allemand a l'intention de mettre à la disposition des usines luxembourgeoises ne couvrent plus que la moitié du montant des factures établies pour les fournitures en direction du Reich dans le cadre de l'accord du Contingent lorrain-luxembourgeois. Dans ces circonstances, les producteurs grand-ducaux seraient amenés à réduire leurs livraisons, ce qui ne serait ni dans l'intérêt des Luxembourgeois ni – et c'est révélateur – dans celui des Allemands. Le GISL demande par conséquent au Stahlwerks-Verband d'intervenir auprès du gouvernement nazi: *«Da es im allseitigen Interesse liegen dürfte, dass an dem Kontingentabkommen nicht gerüttelt wird, bitten wir Sie hierdurch höflichst umgehend bei der Reichsregierung vorstellig zu werden, damit die bereits beschlossenen Einschränkungen aufgehoben, und unsern Werken für deren Lieferungen nach Deutschland die Devisen-Genehmigungen in voller Höhe der jeweiligen Rechnungsbeträge zugeteilt werden. Wir fügen hinzu, dass gelegentlich der Berliner Handels-Vertrags-Verhandlungen vom Monat September [1934] letzthin zwischen der Reichsregierung und der Belgisch-Luxemburgischen Wirtschafts-Union ausdrücklich vereinbart worden war, dass die bestehenden internationalen Stahlabkommen keinerlei Beschränkung erfahren würden. Die Mitteilung geben wir Ihnen vertraulich weiter, nachdem die diesbezügliche Abmachung ebenfalls vertraulichen Charakter hat»*.²⁶⁴ Pour l'Allemagne, l'accord conclu avec l'UEBL en septembre 1934 doit permettre l'importation des marchandises indispensables à son économie (par exemple les scories Thomas, utilisées comme engrais) et au réarmement (les produits laminés).²⁶⁵

On notera entre parenthèses que ni la Hadir ni la Minière et Métallurgique de Rodange ne sont mêlées aux pourparlers pour déterminer les contingents d'aciers et de devises afférents au 4^e trimestre 1934.²⁶⁶ En comparaison à la Hadir et au site de Rodange, dont le capital est quasi exclusivement franco-belge, voire belge, l'Arbed est une société soi-disant «luxembourgeoise» de par ses racines. Elle est en tout cas perçue comme telle tant au Grand-Duché qu'à l'étranger. Au cours de l'entre-deux-guerres, le Luxembourg manque d'un véritable appareil diplomatique. On est alors frappé par le rôle prépondérant de l'industrie lourde, en l'occurrence de l'Arbed au niveau des délégations étatiques. Alphonse Nickels, membre de la direction de l'Arbed, est chargé d'affaires à Berlin de 1933 à 1938. Deux dirigeants de l'Arbed, Aloyse Meyer et Albert Calmes, représentent le pays dans les organes de l'UEBL. Par ailleurs, ils sont tous deux membres du Conseil économique. Dans un rapport adressé au ministre des Affaires étrangères français, Georges Bonnet, Henri Chambon, le ministre plénipotentiaire [lisez: l'ambassadeur] de France, a pu qualifier l'Arbed de *«groupement qui domine toutes les affaires dans le Grand-Duché»*.²⁶⁷ La participation des sidérurgistes à la vie politique luxembourgeoise peut

264 ARBED, AC, EIA/Correspondance, GISL à Stahlwerks-Verband [dorénavant: SWV], 27.12.1934.

265 ANLux, AE 3743, f. 852-854.

266 HADIR, 1.m.o.(4), Accord commercial belgo-luxembourgeois-allemand, 04.12.1934.

267 VOLKMANN H.-E., *Luxemburg im Zeichen des Hakenkreuzes. Eine politische Wirtschaftsgeschichte. 1933 bis 1944*, Schöningh, Paderborn, 2010, pp.52-53.

alors étonner des observateurs étrangers. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un usage ancien et bien établi au Grand-Duché.²⁶⁸

Le 14 janvier 1935, le Stahlwerks-Verband s'adresse au Reichswirtschaftsministerium à Berlin (*Überwachungsstelle für Eisen und Stahl*) pour défendre la cause des Grand-Ducaux avec, en apparence, peu de succès. Deux mois plus tard, quand le contingent des devises pour fabrications en provenance du Luxembourg vient d'être réduit, Aloyse Meyer écrit de nouveau à la direction du Verband pour que ce dernier agisse une nouvelle fois auprès des instances gouvernementales allemandes. Le 10 mai 1935, la nouvelle intervient que, par rapport au mois d'avril, Berlin réduit le montant des devises de 30%. Le soir du même jour, le directeur de l'agence Columeta à Luxembourg, Jean-Baptiste Henckes, part pour la capitale du Reich avec une mission rigoureusement définie. Il doit «*demander au gouvernement allemand l'annulation de cette mesure*». Ses efforts s'avèrent cependant vains. En juillet, les maîtres de forges du Grand-duché prennent acte que le quantum de devises mises à leur disposition pour les prochains mois est fixé (provisoirement) à 50% de celui du mois d'août.²⁶⁹

À partir de janvier 1935, les fabricants d'acier profitent réellement des commandes dans le cadre du réarmement allemand. Mais, en 1935/36, l'Allemagne est forcée d'importer, à côté de l'acier, des biens de consommation pour lesquels les autorités enregistrent une demande de plus en plus forte dans la foulée de la relance conjoncturelle.²⁷⁰ Cette contrainte aggrave paradoxalement la pénurie de devises et freine les exportations luxembourgeoises en direction du Reich. Pourtant, l'Allemagne compte alors davantage sur les fournitures grand-ducales que par le passé. Le marché intérieur allemand manque effectivement d'aciers marchands utilisés notamment dans la fabrication d'armes à feu. Aux yeux des Allemands, les usines sarroises accordent des délais de livraison trop longs pour ce type de produits. À partir du milieu de l'année 1935, un différend patent oppose le Stahlwerks-Verband à la Hadir. Les Allemands se plaignent de ce que la forge de Differdange ne livre pas assez de barres marchandes compte tenu des possibilités offertes par l'accord de Contingent: «*Wir wundern uns über Ihre [Hadir] schwachen Lieferungen, besonders im Hinblick darauf, dass die Columeta ausserordentlich grosse Mengen zum Versand brachte*». Dans une note interne, Paul Maringer explique cette particularité par les restrictions apportées aux autorisations de devises (celles accordées à la Hadir seraient de loin inférieures à celles de l'Arbed) et par la priorité accordée aux ventes de poutrelles Grey. Le chef de l'usine de Differdange s'empresse également d'ajouter que, «*si les Arbed livrent de tels tonnages, ceci tient aux compensations privées (accordées sur les achats de coke) et aux Ausländer-Sonderkonto [sic] très importants dont ils bénéficient*». Il propose alors que l'Arbed cède une partie de ses droits sur les autorisations de devises: «*Comme moyens pour arriver à cet arrangement, nous pourrions évoquer la possibilité d'une dénonciation de l'EIA et des comptes, par suite de l'impossibilité où nous sommes d'exécuter nos droits. Il est*

268 Au sujet des imbrications de l'Arbed et de la diplomatie luxembourgeoise, voir BARTHEL C., *Un aspect particulier de la culture politique internationale luxembourgeoise. Joseph Bech et l'art de concilier les Affaires étrangères avec la diplomatie du grand capital sidérurgique*, in: SCHIRMANN S. (dir.), *Robert Schuman et les pères de l'Europe. Cultures politiques et années de formation*, PIE Peter Lang, Bruxelles, 2008, pp.235-256.

269 HADIR, 1.m.o.(4), SWV à Reichswirtschaftsministerium, 14.01.1935; Meyer à SWV, 25.03.1935; Maringer à Henri Roger, directeur général de la Hadir, 10.04.1935; GISL à Arbed, Hadir, Rodange, 16.07.1935.

270 ABELSHAUSER W., *Kriegswirtschaft und Wirtschaftswunder. Deutschlands wirtschaftliche Mobilisierung für den Zweiten Weltkrieg und die Folgen für die Nachkriegszeit*, in: *Vierteljahreshfte für Zeitgeschichte*, 4 (1999), pp.513-514 et 524; BUCHHEIM C., *Das NS-Regime und die Überwindung der Weltwirtschaftskrise in Deutschland*, in: *Ibid.*, 56(2008), pp.381-414.

vrai qu'on peut répondre que les devises dont nous disposons nous permettraient de remplir nos droits du Kontingent-Abkommen, si nous expédions moins de poutrelles Grey. Mais là aussi nous avons des droits. Il est regrettable que malgré l'avance des Arbed, le Stahlwerks-Verband continue à leur envoyer des commandes; peut-être qu'un arrêt de ventes [lisez: de la part d'Arbed/Terres Rouges] les aurait rendus plus arrangeants». En mars 1936, la pénurie en matière de devises va jusqu'à empêcher la Hadir de fournir 2.000 tonnes de barres marchandes. Mais on s'arrange ensuite avec la Columeta afin que les usines luxembourgeoises de l'Arbed reprennent à leur compte le tonnage en question.²⁷¹

C'est finalement l'action du gouvernement grand-ducal qui permet aux usines luxembourgeoises d'obtenir des devises supplémentaires de 10.000 RM (pour le mois de décembre 1935). Le chargé d'affaires à Berlin Alphonse Nickels et le conseiller de gouvernement Albert Wehrer continuent à négocier avec les délégués du Reich. Il s'agit de convaincre les Allemands qu'une insuffisance de devises ne permettrait point aux usines grand-ducales de fournir la totalité du contingent d'acier et, *in fine*, conduirait à la perte d'un tonnage d'exportation à partager entre les groupes nationaux, étant entendu que le tonnage du contingent «*doit faire partie de la masse des exportations à partager entre les groupes de l'EIA*». Le GISL souhaite que les pouvoirs publics belges soutiennent les producteurs du Grand-duché dans cette affaire.²⁷²

Au total, on a l'impression que le gouvernement du Grand-Duché fait de son mieux pour satisfaire les besoins de ses maîtres de forges. Vers le début du mois de juin 1936, il met à la disposition du GISL un «*contingent supplémentaire*» de 50.000 RM destinées «*au paiement des produits à importer en Allemagne*». En septembre et octobre, deux autres suppléments de respectivement 25.000 RM et 12.000 RM viennent s'y ajouter. Jusqu'en juin 1936, la sidérurgie luxembourgeoise dispose par ailleurs de contingents de devises séparés pour la fonte et pour les produits laminés. Comme celui pour la fonte n'est pas utilisé, il risque d'être supprimé. Par conséquent, Berlin et Luxembourg conviennent en juin 1936 de bloquer sous un seul poste les devises qui antérieurement étaient attribuées à part.²⁷³ Comme les devises attribuées au Luxembourg par le gouvernement allemand ne permettent cependant pas de livrer la totalité des tonnages autorisés en vertu de la convention du Contingent, et comme par ailleurs la Hadir ne dispose pas d'un *Ausländer-Sonderkonto für Inlandszahlung* (ASKI), la direction de Differdange demande en mai 1936 de payer ses achats en Allemagne par compensation privée. Le but de cette initiative est d'augmenter les ventes d'acier sur le marché allemand. Henri Roger s'empresse de souligner que la démarche est profitable aux autres groupes nationaux. En effet, dans le cadre de l'EIA, les livraisons luxembourgeoises en Allemagne sont considérées comme livraisons à l'exportation et les groupes nationaux réunis au sein du cartel international se répartissent entre eux le total de leurs expéditions à l'exportation.

271 HADIR, 1.m.o.(4), SWV à Hadir, 16.08.1935; Maringer à Roger, 10.09.1935; Hadir à Saarlux Stuttgart, 18.03.1936.

272 Ibid., GISL. Circulaire, 09.01.1936; GISL. Quelques considérations justifiant les revendications luxembourgeoises au sujet de la fixation de son contingent de devises pour importation de produits métallurgiques en Allemagne, 09.01.1936.

273 HADIR, 1.m.o.(5), Wehrer à Meyer, 06.06.1936; GISL au Ministère des Affaires étrangères (Service du Commerce Extérieur), 15.09, 05.11 et 19.11.1936.

Le *Vierjahresplan* allemand (1936), dont l'objectif déclaré consiste en l'autarcie du Reich, veut préparer l'économie et l'armée à la guerre. Dans ces circonstances, la Légation luxembourgeoise à Berlin apprend en juin 1937 que Berlin désire que les contingents de devises pour l'Allemagne doivent, «*au détriment des produits finis, être particulièrement réservés aux matières premières*». Or, les maîtres de forges du Luxembourg, qui exportent avant tout des produits *finis* en direction du Reich, ne se soucient guère de cette nouvelle. Ils savent que la convention qui règle les exportations de produits métallurgiques à destination de l'Allemagne est liée à l'accord de l'Entente internationale de l'acier. Plutôt que de se soucier des désirs de l'élite nazie, ils tablent donc sur le respect des engagements privés contractés entre barons du fer. Par ailleurs, ils savent pertinemment que «*l'Allemagne a en ce moment des besoins pressants en produits d'acier qui ne peuvent être couverts qu'en recourant à nos fournitures*». ²⁷⁴ Le Comité directeur de l'EIA est d'ailleurs pleinement conscient de la situation particulière dans laquelle se trouve le groupe luxembourgeois, amené à fournir des tonnages considérables en Allemagne à des prix inférieurs à ceux de l'exportation. Lors d'une réunion à Paris, le 15 juin 1938, les délégués des comptoirs internationaux soulignent que les quantités en jeu sont telles «*qu'elles peuvent, à elles seules, mettre le groupe luxembourgeois en avance sérieuse*». Le cartel soutient cette position en admettant que l'on ne peut «*raisonnablement obliger le groupe luxembourgeois à se retirer du marché général d'exportation du fait d'avances dues à ces livraisons en Allemagne*». ²⁷⁵ Le GISL ne voit finalement que des avantages dans l'*Anschluss* de l'Autriche et l'annexion du pays des Sudètes au Reich en 1938. Le groupement national y entrevoit un débouché des «*plus intéressants*», pour autant bien sûr que l'industrie parvienne à obtenir les devises nécessaires. Henri Roger en parle avec Albert Wehrer au lendemain du règlement de l'affaire des Sudètes: «*Il y a lieu d'insister tout particulièrement sur l'insuffisance actuelle des contingents de devises. Il paraît tout à fait indispensable que ce contingent soit au minimum maintenu au niveau actuel*». ²⁷⁶

Le 7 février 1939, le GISL proteste auprès de Wehrer contre la diminution continuelle et régulière de la part de la métallurgie dans le contingent de devises alloué pour les fournitures en Allemagne. L'organisation patronale menace de procéder à des licenciements si elle n'est pas écoutée, ce à quoi Joseph Bech réagit. Le chef de la diplomatie promet en effet aux maîtres de forges que la question des devises «*formera l'objet d'un examen approfondi en vue des prochaines négociations avec l'Allemagne*». ²⁷⁷ Mais on a l'impression que sa réponse est inspirée par la prudence. Depuis l'affaire des Sudètes en septembre 1938, il sait que les relations commerciales germano-luxembourgeoises sont à la merci de la situation politique internationale.

Un épisode mémorable qui se déroule en pleine crise des Sudètes mérite d'être relaté. Il met en lumière la position délicate du gouvernement luxembourgeois qui se doit d'observer sa neutralité. Il montre également le poids politique des entreprises sidérurgiques au Luxembourg. Le 15 septembre 1938, le ministre d'État Pierre Dupong demande aux sidérurgistes des usines luxembourgeoises de venir le voir d'urgence. Il aimerait leur parler des mesures à prendre en cas de «*conflit international*» (lirez: en cas de

274 Ibid., Roger à Maringer, 08.05.1936; GISL à Wehrer, 10.06.1937.

275 HADIR, 1.r.2.(4), Procès-verbal de la réunion du Comité directeur de l'EIA à Paris, 15.06.1938.

276 HADIR, 1.m.o.(6), GISL à Wehrer, 15.10.1938; Roger au GISL, 12.10.1938.

277 Ibid., GISL à Wehrer, 07.02.1939; Bech au GISL, 13.02.1939.



Joseph Bech devant la Compagnie des volontaires à la fin des années 30.
Photo: Archives Luxemburger Wort

guerre franco-allemande impliquant le Grand-Duché). Les dirigeants d'entreprises sont visiblement surpris par cette convocation. Roger et Lemaire de la Hadir se sont absentés pour le mariage de Henriette Laurent, la fille du directeur des usines de Rombas Jacques Laurent; Charles Libotte, le directeur de la Minière et Métallurgique de Rodange, est pour sa part souffrant. Alors que les dirigeants de la Hadir et de Rodange doivent tous les trois se faire remplacer, l'Arbed est représentée par son directeur général Aloyse Meyer. Le même jour, 15 septembre 1938, Adolf Hitler reçoit à Berchtesgaden le premier ministre britannique Neville Chamberlain. Au cours de l'entrevue, le chancelier allemand réclame l'annexion de la région des Sudètes. Le 27 septembre 1938, à la veille de la conférence de Munich entre Hitler, Chamberlain, Édouard Daladier et Benito Mussolini, alors que la crise s'intensifie, le directeur général de la Hadir informe son président du Conseil d'administration Théodore Laurent des mesures présentées le 15 septembre par le gouvernement luxembourgeois. *«Au cours de l'entretien, M. Dupong a indiqué que les usines seraient sans doute amenées à arrêter et que cela lui paraissait d'ailleurs souhaitable»*. Dupong ajoute que la position des usines est *«entièrement libre»* et qu'elles ne reçoivent *«aucun ordre»*. Il est intéressant de constater que l'Arbed prévoit en septembre 1938 d'arrêter ses hauts-fourneaux alors qu'au sein de la Hadir, qui est pourtant une société franco-belge, on hésite encore sur la stratégie à adopter. Roger estime qu'on pourrait *«tâcher de travailler aussi longtemps que cela serait possible»* en évacuant tous les produits par la frontière belgo-luxembourgeoise.²⁷⁸

278 HADIR, 4a2, Roger à Théodore Laurent, 27.09.1938.

Tout bien considéré, les forges luxembourgeoises profitent de la politique de réarmement nazie. Précisons cependant que toutes les fabrications destinées au marché allemand ne sont pas utilisées pour fabriquer des canons. En 1936, le pays expédie 267.272 tonnes en Allemagne. En 1937, il vend 304.000 tonnes. La majeure partie des affaires est réalisée par l'Arbed: 179.772 tonnes en 1936, 205.263 en 1937. Ajoutons que les ventes réelles restent en-dessous des possibilités offertes par l'arrangement bilatéral du Contingent à défaut – nous l'avons précisé à maintes reprises – des devises nécessaires! Avec le commencement de la Seconde Guerre mondiale en septembre 1939, les forges de Differdange et de Rodange, contrôlées par des capitaux français et belges, cessent pratiquement leurs livraisons en Allemagne: la Hadir ne livre plus que de faibles tonnages stockés en Allemagne et se contente par ailleurs de vendre un très petit nombre de poutrelles à larges ailes. Rodange n'envoie outre-Moselle plus que quelques tonnes de demi-produits. Quant à l'Arbed, elle diminue à son tour ses ventes de manière drastique: 6.000 tonnes en décembre 1939, 3.000 tonnes en janvier 1940. À titre de comparaison, ces expéditions s'élevaient encore en moyenne à 15.000 tonnes mensuelles en 1936 et à 17.000 tonnes par mois en 1937!

Au sujet de l'orientation commerciale de la sidérurgie luxembourgeoise après la Première Guerre mondiale, l'historien allemand Hans-Erich Volkmann parle de la «perte» (*Verlust*) du marché allemand. À vrai dire, le marché allemand reste pendant toute la période de l'entre-deux-guerres un marché clé pour les forges grand-ducales. En s'appuyant sur des documents émanant de l'ambassade allemande à Luxembourg, Volkmann soutient également que l'Arbed aurait pu renoncer aux livraisons sur le marché allemand, qu'elle aurait fourni en 1934 avec 12,16% de sa production totale et en 1935 avec 18%. Or cette augmentation de l'exportation de près de 6% endéans une année est la preuve que l'Arbed a profité de l'accroissement de la demande intérieure allemande. La thèse de Volkmann, suivant laquelle la sidérurgie grand-ducale, sauf en ce qui concerne les commandes en provenance des îles britanniques, n'aurait pas profité durant les années trente du boom européen déclenché par la course aux armements, est ainsi à remettre en question.²⁷⁹

Les députés de la gauche ne cessent d'ailleurs de critiquer les relations commerciales intenses entre la sidérurgie luxembourgeoise et l'Allemagne nazie, ... sans pour autant proposer de politique de rechange.²⁸⁰ Le gouvernement aurait-il pu ou dû risquer une crise diplomatique avec le puissant voisin pour des raisons idéologiques? À cette question, Bech, ministre d'État jusqu'en 1937, répond de façon pragmatique. Sa réponse comporte trois éléments étroitement liés. D'abord, le chef du gouvernement ne cesse de souligner l'enjeu matériel dans les relations avec l'Allemagne. Selon lui, il faut ménager le Reich dans l'intérêt économique du Grand-Duché. Il ne faut en aucun cas compromettre cet intérêt par des paroles et des gestes «inutiles».²⁸¹ Par ailleurs, Bech souligne à plusieurs

279 La formulation de la thèse ne manque pas d'ambiguïté: «Die Aufrüstung in Europa, insbesondere diejenige Englands, brachte der luxemburgischen Schwerindustrie neue Aufträge. Ansonsten aber haben die Luxemburger Rohstahlerzeuger offenkundig vom europäischen Rüstungsboom nicht profitieren können». VOLKMANN H.-E., op.cit., p.40. Voir aussi pp.41 et 74.

280 Voir notamment l'intervention de Hubert Clement du parti ouvrier. C.R. de la Chambre des députés, séance du 9 novembre 1933, p.60.

281 Voir C.R. de la Chambre des députés séance du 30 mai 1933, p.1656 et séance du 9 novembre 1933, p.77: «en ce moment même nous sommes en pourparlers avec le Gouvernement allemand en vue de solutions importantes à donner à certains problèmes économiques. Je vous demande, est-ce dans l'intérêt du pays de troubler les bonnes relations nécessaires à l'aboutissement de ces pourparlers, par l'agitation inutile qui fait surgir à chaque moment des divergences d'opinion et des possibilités de conflit?».

reprises que l'industrie lourde luxembourgeoise est libre de commercer avec n'importe quel pays. Ce faisant il réagit à une intervention de Pierre Krier qui avait proposé d'intensifier les relations économiques avec l'URSS. Bech lui avait répliqué que «*s'il est dans l'intérêt de notre pays d'avoir des relations avec la Russie, le gouvernement n'hésitera pas un seul moment à faire ce que l'intérêt du pays lui commande*». Adversaire farouche de l'idéologie marxiste et, partant, du parti communiste luxembourgeois, Bech ne s'oppose donc pas à des relations commerciales avec les Soviétiques. Les affaires sont les affaires, surtout quand l'intérêt matériel est en jeu. Homme politique habile et pragmatique, il distingue nettement entre le politique et l'économique.

Ensuite, en qualifiant les protestations d'inutiles, le ministre d'État évoque la situation particulière du pays: «*Sur le théâtre de la politique mondiale, nous [ne] jouons pas [un] rôle d'acteur. Nous sommes seulement des spectateurs. Faisons notre ménage à nous, solidement, simplement et avec sang-froid*».²⁸² Bech se montre donc très réaliste. Il sait bien que face à l'Allemagne, le petit Luxembourg ne fait pas le poids. Compte tenu de cette circonstance, le gouvernement ne dispose pas d'une politique de rechange, d'autant plus qu'au Comité directeur de l'EIA, les sidérurgistes français et belges encouragent les forges grand-ducales à camper sur leur position. Mieux vaut rechercher des avantages réels que des satisfactions d'amour-propre ou l'approbation (éventuelle) des pays voisins.

Enfin, Bech précise qu'il faut conformer l'attitude «*à l'égard des nationaux-socialistes à celle que prendront les autres pays démocrates voisins de l'Allemagne*».²⁸³ Il va de soi que le Luxembourg ne peut pas emprunter une voie à part. Or, on sait que la France et la Grande-Bretagne n'ont que faiblement réagi aux provocations d'Hitler, depuis la réoccupation militaire de la Rhénanie jusqu'au démembrement de la Tchécoslovaquie. Au total, l'intérêt matériel l'emporte donc visiblement sur la question idéologique. Bech prend en considération les intérêts du secteur économique dominant. La position diplomatique du Luxembourg ne lui permet pas de faire des escapades dans un environnement international difficile. Gilbert Trausch a bien relevé le fond du problème: «*Quel responsable politique luxembourgeois aurait accepté le risque d'aggraver, pour des raisons idéologiques, la crise économique qui frappe la sidérurgie luxembourgeoise*»?²⁸⁴

Si la sidérurgie nationale arrive à surmonter les années difficiles, c'est aussi grâce aux commandes anglaises. La convention signée en juillet 1935 entre les producteurs réunis d'Allemagne, de France, de Belgique et du Grand-Duché d'une part, et les sidérurgistes anglais d'autre part, détermine notamment les tonnages que les continentaux sont autorisés à importer au Royaume-Uni. Or, jusqu'en 1939, face à la pénurie d'acier, la *British Iron and Steel Federation* est amenée à accorder d'importants contingents supplémentaires aux confrères européens. Bernard Clasen, le directeur de l'agence londonienne de la Columeta, s'en félicite particulièrement. Il salue également le revirement politique intervenu à Londres en 1935 lorsque, en automne, le conservateur Stanley Baldwin mène son parti à la victoire électorale. Pour Clasen, l'annonce par le nouveau gouvernement de grands travaux d'utilité publique, l'augmentation des commandes de matériel ferroviaire et le programme de reconstruction navale correspondent à une «*promesse de bénéfices*

282 C.R. de la Chambre des députés, séance du 30 mai 1933, p.1660.

283 C.R. de la Chambre des députés, séance du 9 novembre 1933, p.74.

284 TRAUSCH G., *Il y a cinquante ans ... le Maulkueref*, in: *d'Letzeburger Land*, 05.06.1987, p.8.

immédiats pour l'industrie métallurgique à l'intérieur et font présager une longue période d'activité pour les mois à venir à plus forte raison qu'il s'attend à ce que la production de l'industrie métallurgique dépassera *«tous les records du temps de paix»* et qu'elle fasse *«montre d'une activité sans précédent»*. La production d'acier en octobre 1935 s'élève effectivement à 907.300 tonnes, soit un quantum qui dépasse l'ancien seuil atteint en mars 1927. Dans ces circonstances, la Fédération britannique augmente les importations de demi-produits au-delà du quota d'importation alloué aux continentaux en 1935. Clasen ajoute qu'il est douteux que ce *«tonnage additionnel suffise à combler le déséquilibre qui existe»*. Même scénario un an plus tard quand, en octobre 1936, les usines anglaises ne parviennent plus à satisfaire le développement de la demande en Angleterre. Partant, les usines continentales de l'EIA sont assurées de recevoir un supplément de 50.000 à 70.000 tonnes sur le dernier trimestre 1936. À Arbed/Terres Rouges on est préoccupé par la question des demi-produits. Il est en effet impossible de combler la demande intense émanant à la fois des transformateurs belges et des fabriques anglaises. Ce dilemme est encore aiguïté par le fait que l'Allemagne, probablement pour des raisons politiques, refuse d'assumer sa part dans le contingent supplémentaire à livrer en Angleterre. Un an plus tard, la situation demeure inchangée. Quoique la plupart des marchés internationaux se sont effondrés dans la foulée de l'ouverture des hostilités en Extrême-Orient en automne 1937, Dieudonné peut noter avec satisfaction que, *«heureusement, la demande reste très forte en Allemagne et en Angleterre et les besoins de ces pays continuent à nous assurer la rentrée régulière de tonnages qui sont les bienvenus»*.²⁸⁵

La sortie de l'ombre du monde ouvrier (1934-1936)

De 1933 à 1934, la production totale de fonte et d'acier de la sidérurgie luxembourgeoise augmente de nouveau légèrement. Elle passe de 1.887.538 tonnes à 1.955.193 tonnes. Celle de l'acier s'élève de 1.844.831 tonnes à 1.932.387 tonnes. La production des minières évolue à son tour de 3.212.618 tonnes en 1932 à 3.828.300 en 1934.²⁸⁶

Aussi, à partir de 1933, les bénéfices d'Arbed et de Terres Rouges augmentent-ils considérablement. En ce qui concerne l'Arbed, les profits réalisés pendant l'exercice 1934 s'élèvent à 132 millions de francs (contre 9 millions seulement en 1932). Quant à Terres Rouges, le bénéfice en 1934 est de 38 millions (contre 3 millions en 1932).²⁸⁷ Le problème du chômage passe de ce fait au second plan à partir de la seconde moitié de 1932. En 1933-34, il n'y a ainsi pas eu de licenciements aux usines d'Esch/Belval; au contraire, on recrute même de nouveaux salariés.

Les mutations d'ouvriers ne cessent pas pour autant. Elles entraînent très souvent une diminution du revenu des personnes concernées. Dans le rapport annuel de l'usine de Belval on peut notamment lire que *«les déplacements d'usine à usine ont continué et [...] les déplacements de service en service à l'intérieur de l'usine de Belval ont pris des proportions très fortes [au total 1.085 mutations et transferts en 1933] et ont entraîné pour bon nombre*

285 ANLux, Arbed-02-0327, ARBED-02-0328, Arbed-02-0329, Conférences des directeurs commerciaux Arbed/TR, 06.12.1935; 05.10 et 04.12.1936; et 04.10.1937.

286 Rapport sur la situation de l'Industrie et du Commerce en 1934, pp.27 et 38.

287 ARBED, AC. sans cote, «Comptes Profits et Pertes».

d'artisans une réduction de leur revenu».²⁸⁸ La situation des ouvriers reste précaire, du moins jusqu'en 1934. Le budget fictif établi par l'Arbed indique un déficit de 172 francs pour le travailleur qui habite une maison d'usine. Pour l'ouvrier qui ne profite pas de cet avantage, le déficit est de 4.092 francs. Ces chiffres valables encore pour le mois de décembre 1933 s'améliorent légèrement entre janvier et décembre 1934: le budget de l'ouvrier qui habite une maison d'usine est alors constamment excédentaire tandis que celui de l'ouvrier qui n'habite pas de maison d'usine, ne l'est qu'à partir du mois d'avril. Bref, la situation des ouvriers est apparemment en train de s'améliorer. Mis à part le mois de mars 1934, ces budgets reposent sur un salaire annuel (tous avantages compris) supérieur à 13.000 francs. Or, si nous comparons ce chiffre à l'échelle des salaires de l'usine de Dudelange en 1934, nous constatons que parmi les 1.664 ouvriers pris en compte, 617 individus, soit plus d'un tiers, gagnent moins de 13.000 francs.

Il va sans dire que pendant une période de reprise économique, même incertaine, les délégations ouvrières sont, en principe, mieux placées pour réaliser leurs revendications. En septembre 1933, celle d'Arbed/Terres Rouges réclame le paiement d'une gratification annuelle et une augmentation des salaires. Mais cette revendication est immédiatement repoussée par la direction générale.²⁸⁹ Pendant les mois qui suivent, les délégations ouvrières réitèrent leur requête. En février 1934, la direction générale lui oppose une nouvelle fin de non-recevoir. Un mois plus tard, les délégations principales des usines de Schiffange, de Terres Rouges, de Dudelange et des mines d'Arbed/Terres Rouges reviennent à la charge et réclament des négociations entre la direction générale et la délégation centrale. Il est assez piquant de noter que Pierre Dupong intervient auprès de la direction générale du groupe sidérurgique afin «d'examiner la question du relèvement des salaires». Dans une lettre adressée à Aloyse Meyer, le ministre se fait l'écho de ce que «beaucoup de salaires sont insuffisants. Le chômage partiel contribue à aggraver cet état de chose. [...] Tant que les usines travaillaient avec perte, on était désarmé vis-à-vis de cette calamité. Mais la situation a heureusement changé. Les prix sont redevenus rémunérateurs et les bilans font ressortir des bénéfices. Le moment semble dès lors venu de faire participer les salariés aux avantages du nouvel état de choses». Le 17 avril 1934, Meyer rétorque: «En affirmant que nos salaires sont insuffisants, le gouvernement méconnaît la réalité».²⁹⁰

Ce n'est pas la première fois que Dupong réclame un changement de politique salariale. En novembre 1933, il avait déjà souligné qu'*il serait désirable que le minimum d'existence fut assuré à tout citoyen, pas seulement aux ouvriers, mais également à ceux appartenant à d'autres classes de la population*». Il est vrai, le ministre soutient alors également qu'un petit pays comme le Luxembourg ne peut agir seul. «Il est impossible d'adopter des mesures qui ne le sont pas encore par ses concurrents beaucoup plus puissants».²⁹¹ En ce qui concerne la question des salaires, l'attitude de Bech, qui «a beaucoup de compréhension pour les problèmes de la sidérurgie» (Gilbert Trausch),²⁹² est plus réservée. Voici les conclusions tirées par le président du gouvernement quelques mois plus tôt, en avril 1933: «Mais

288 Rapport annuel AEB, Exercice 1933, p.160.

289 ARBED, AC.7841, Relevé récapitulatif sur la question des salaires.

290 Ibid., Dupong à Meyer, 17.04.1934.

291 C.R. de la Chambre des députés, séance du 8 novembre 1933, p.28.

292 Selon Gilbert Trausch, les relations de Bech «avec Mayrisch, A. Meyer, Barbanson, Nickels et Maugas ont toujours été excellentes». TRAUSCH G., Joseph Bech. Un homme dans son siècle. Cinquante années d'histoire luxembourgeoise (1914-1964), ISP., Luxembourg, 1978, pp.81-82.

comment imaginez-vous qu'un petit pays comme le Grand-Duché de Luxembourg, qu'une économie perdue parmi les grandes économies beaucoup plus puissantes que la nôtre, puisse faire quelque chose pour influencer efficacement sur le niveau des salaires ! Notre économie est en dépendance complète de celles qui nous entourent. Si nous intervenions administrativement ou législativement dans la question des salaires, nous nous heurterions à des obstacles d'ordre international insurmontables».^{293.}

Même ténacité auprès des dirigeants de la Hadir. Tout en reconnaissant la précarité de la situation des ouvriers, la direction générale du groupe souligne à plusieurs reprises qu'une augmentation des salaires est hors de question. Dans une lettre au directeur général Roger, le directeur de l'usine de Differdange Maringer admet en février 1934 que *«l'introduction de journées de chômage a eu pour effet de réduire d'une manière assez sensible le revenu mensuel de l'ouvrier»* (le salaire moyen par poste d'ouvrier atteint 44,75 francs aux usines de l'Arbed, mais 38,85 francs seulement aux usines de la Hadir). La réponse de Roger est, elle aussi, significative: *«Nous savons quelles réductions des salaires a entraîné la réduction de production de notre usine de Differdange et ne méconnaissons pas la charge qui en résulte pour les familles ouvrières. Nous serions désireux de pouvoir apporter une amélioration à cette situation et cherchons tous les moyens de le faire, mais nous ne voyons pas actuellement d'autre moyen qu'une augmentation de la production».*²⁹⁴

En février 1934, Maringer signale à Roger qu'à *«Differdange comme à Rumelange, nous pourrions, après avoir licencié un nombre non négligeable d'ouvriers, assurer d'une manière parfaite, la marche des divers services».* En apparence, l'usine de Differdange a, en 1934, du personnel en surnombre. En même temps, aux usines d'Esch/Belval, on engage du



Manifestation des mineurs à Luxembourg, 21.04.1934.

Photo: ANLux, Exposition LAV, Numéro 58

293 C.R. de la Chambre des députés, séance du 4 avril 1933, p.1102.

294 HADIR, 6.a.3, Délégués ouvriers à Roger, 15.02.1934; Roger à Maringer, 27.09 et 22.11.1933, 03.03, 09.05.1934.

personnel.²⁹⁵ La Hadir, en l'occurrence l'usine de Differdange, ne bénéficie-t-elle pas au même titre de la timide reprise constatée pour l'Arbed en 1933/34? En mai 1934, Roger justifie son attitude intransigeante: *«si les employés ont reçu des gratifications cette année comme toutes les années précédentes, c'est que cela constitue pour eux une forme de leur revenu annuel et que ces gratifications ont, comme tous les traitements et les salaires, subi des diminutions, et que d'ailleurs nous nous refusons à discuter cette question avec nos ouvriers»*.²⁹⁶

Le 12 août 1934, le Congrès du Berg- und Metallindustriearbeiter-Verband (syndicats libres) revendique un salaire minimum de 250 francs par semaine. Deux semaines plus tard, le syndicat chrétien réclame l'institution d'un salaire mensuel minimum de 900 francs plus les primes d'enfants pour les ouvriers mariés. Les deux syndicats ont donc des idées communes dans le domaine de la politique salariale. La direction générale d'Arbed/Terres Rouges répond que la question de la rémunération du personnel est de la compétence des délégations ouvrières et qu'elle *«muß versagen, diese Zuständigkeit auf betriebsfremde Verbände auszudehnen»*. Le syndicat chrétien de son côté continue sa propagande en faveur d'un transfert d'ouvriers vers d'autres secteurs d'activité. En apparence, c'est surtout l'agriculture qui manque de bras luxembourgeois. C'est le constat qu'il dresse en avril 1934: *«Gemäß amtlichen Feststellungen herrscht weiterhin in der Landwirtschaft erheblicher Mangel an geeigneten luxemburgischen Arbeitskräften»*.²⁹⁷

Le mécontentement des ouvriers s'accroît à mesure que le patronat de l'industrie lourde repousse les revendications salariales. L'ampleur du malaise peut être très bien cernée à travers les élections législatives de juin 1934 (circonscriptions du Sud et de l'Est) et les élections pour les délégations ouvrières dans les mines et usines en janvier 1934. À chaque reprise on assiste à une montée des communistes. Aux divisions luxembourgeoises d'Arbed/Terres Rouges, *«le groupe extrémiste»*, c'est-à-dire les communistes, obtient 8% des voix en 1934 contre 1,6% en 1931. Aux mines de l'Arbed, les communistes restent représentés par un siège dans la délégation principale. Pourtant, on s'étonne qu'aux mines de Terres Rouges les communistes soient écartés de la délégation principale si l'on sait que, de manière générale, les mineurs sont plus radicaux que les ouvriers d'usine. En 1934, les cinq membres élus sont tous candidats des syndicats libres.²⁹⁸ Toujours est-il que trois communistes deviennent membres de la délégation principale de Belval, alors qu'en 1931 ils n'ont pas obtenu de siège. Le rapport annuel remarque que *«les ouvriers sont restés tranquilles, mais les agitateurs n'ont pas manqué d'exploiter une situation fâcheuse pour en tirer profit pour leur parti. La preuve que cette propagande n'est pas restée sans succès, nous a été confirmée par les élections du 25 janvier 1934, où 21% des votants ont émis leur vote sur une liste de candidats communistes, sous l'entête de Proletarische Einheitsfront»*.²⁹⁹ À l'usine de Differdange aussi, 1.604 ouvriers, soit 45,6% de l'effectif, ont voté pour la composition de la délégation ouvrière principale. Le directeur Maringer dresse le bilan de ces élections dans une lettre au directeur général Roger: *«292 ouvriers ont voté uniquement pour des candidats communistes*

295 Rapport annuel AEB, Exercice 1934, p.168.

296 HADIR, 6.a.3, Délégués ouvriers à Maringer, 09.05.1934.

297 *«In nachfolgenden Berufen besteht starker anhaltender Bedarf an geeigneten einheimischen Arbeitskräften:*
1. *Handwerker: Schneider, Herren- und Damenfriseur, Köche und Feinköche, Müller, Blumen- und Treibhausgärtner, Dekorationsmaler, Zuckerbäcker, Vermickler und Verchromer, Färber, Kürschner.*
2. *Baugewerbe: Maurer, Betonneure, Zementarbeiter, Eisenflechter, Steinhauer, Plattenleger, Fassadenarbeiter, Zimmerleute und Verschaler».* Sozialer Fortschritt, 01.04.1934, pp.4-5.

298 Sur les résultats de ces élections voir LENTZ M., op.cit., p.193.

299 Rapport annuel AEB, Exercice 1933, p.160.

(*Proletarische Einheitsfront*). 58 ouvriers ont réparti entre la liste communiste et les autres listes le nombre total des voix qui leur avait été attribué». Au total, 21,8% des votants, soit 10% de l'effectif inscrit, sont «soit nettement communistes, soit à tendances communistes». Deux communistes, Joseph Barthel et Félix Eward, deviennent membres de la délégation principale. Le directeur explique le résultat par le fait qu'«en des temps moins difficiles, ces ouvriers eussent certainement voté d'une manière bien différente». ³⁰⁰ Notons aussi qu'à côté de la montée des communistes, les élections sont marquées par le recul des syndicats libres. En 1934, ils obtiennent seulement 55,8% des suffrages contre 73,3% en 1931.

Quant aux élections législatives, elles se soldent par un succès du parti communiste jusque-là «inexistant» sur le plan électoral. Il obtient 7,35% des voix dans la Minette. ³⁰¹ Là aussi, le succès des communistes se solde en parallèle par une défaite des socialistes. Le parti ouvrier, principal parti d'opposition, perd un siège dans la circonscription du Sud et se retrouve dans une situation «difficile». Tout bien considéré, le parti n'a pas d'alternative claire pour résoudre les problèmes économiques. ³⁰² On se souvient ainsi par exemple que l'arrêté grand-ducal du 20 avril 1933, en vertu duquel l'octroi des indemnités peut être subordonné à une prestation de travail et à la fréquentation de cours, avait été qualifié de «tentative dangereuse». ³⁰³ Les remèdes proposés en échange par le parti ouvrier et les syndicats libres restent pourtant vagues. Ils sont aussi et surtout difficilement



Les gens font la queue devant l'Office social à Luxembourg, rue du Saint Esprit (1935).
Photo: Photothèque de la Ville de Luxembourg

300 HADIR, 6.a.3, Maringer à Roger, 24.01.1934.

301 TRAUSCH G., *Joseph Bech, la loi d'ordre et la force des choses* ..., op.cit., p.131.

302 FAYOT B., *Sozialismus in Luxemburg. Von den Anfängen bis 1940*, Centre de recherches et d'études socialistes, Luxemburg, 1979, p.399: «insgesamt sind [...] diese Wahlen ein Zeichen dafür, daß die AP [Arbeiterpartei] sich in jeder Hinsicht in einer schwierigen Lage befindet: die freien Gewerkschaften, deren Mitgliederstand durch die Wirtschaftskrise geschwächt wurde, hatten mit viel Konkurrenz zu kämpfen; die AP, allzu lange in der Opposition und durch ihre immer wieder betonte Ablehnung jeder Koalition mit den Bürgerlichen wie mit den Kommunisten in einer ausweglosen Lage».

303 ANLux, J 76/200, f. 24. Tract du parti ouvrier et de la commission syndicale pour protester contre l'arrêté du 20 avril 1933.

compatibles avec un système économique libéral à l'échelle européenne: «*Wir betonen mit aller Deutlichkeit, daß Arbeitsbeschaffung, gerechte Entlohnung, 40-Stundenwoche und obligatorische Arbeitsvermittlung die geeigneten Mittel sind und nicht gefährliche Versuche wie die Arbeitspflicht*».

À côté de la faiblesse relative de ses effectifs, le mouvement syndical pâtit des divisions idéologiques. Il reste que pendant la crise, le syndicat chrétien, en minorité face aux syndicats libres, ne cesse de proposer une action syndicale concertée, notamment dans le domaine de la politique salariale.³⁰⁴ En automne 1934, les syndicats libres et le syndicat chrétien se rapprochent finalement. Le 3 décembre 1934, les deux grands syndicats forment un front uni face au patronat: ils créent une «commission salariale» qui se met d'accord sur un programme commun «*Als Basis des gemeinschaftlichen Vorgehens wurde einstimmig beschlossen, daß der Arbeiterlohn mindestens 250 Franken pro Woche betragen muß. Auf der Grundlage dieses Existenzminimums sind die Löhne der Bergleute und der Hüttenarbeiter aufzubauen*».³⁰⁵ Le *Proletarier* n'insiste cependant pas explicitement sur la formation de cette «commission salariale». On en parle plutôt d'une manière sous-jacente. Voilà qui s'explique probablement par le fait que le rapprochement avec le syndicat chrétien faisait l'objet d'une controverse au sein du syndicat socialiste. «*Erstens bedeutete die Kooperation eine faktische Anerkennung des, solange als Spalter und Zersplitterer der Arbeiterschaft angesehenen, Christlichen Verbandes. Zweitens bedeutete sie eine deutliche Festschreibung des reformistischen Kurses der Verbandsführung, d. h. eine klare Absage an eine klassenkämpferische Gewerkschaftsbewegung zur radikalen Änderung der bestehenden Verhältnisse. Drittens fiel die Annäherung in eine Phase sich zuspitzender innenpolitischer Auseinandersetzungen, ausgelöst durch die autoritären Bestrebungen der christlichen Rechtspartei*».³⁰⁶ Le 4 décembre, le jour de la sainte Barbe (fête des ouvriers mineurs), on annonce que le patronat peut compter sur une offensive sérieuse de la part des mineurs. On insiste sur le moment favorable pour réaliser les revendications salariales: «*Es gilt darum besonders jetzt, die Forderung des Mindestwochenlohnes in Höhe von 250 Franken zu verwirklichen*». Et de poursuivre: «*Es gilt gerade nun eine gerechte Lohnpolitik herbeizuführen unter Mitwirkung der Gewerkschaften als gleichberechtigte Vertreter der Arbeiterschaft [...]. In den Betrieben erkennen die Arbeiter und gleich wie sie eingestellt sind immer mehr, daß höhere Löhne bewilligt und daß auch Tarifverträge mit den Gewerkschaften abgeschlossen werden müssen [...]. Starke Gewerkschaften erwirken hohe Löhne und sichern den Abschluß günstiger Tarifverträge*».³⁰⁷

Pour les mois de novembre et de décembre 1934, nous avons systématiquement dépouillé l'organe de presse du parti de la droite (*Luxemburger Wort*) et celui du parti ouvrier (*Escher Tageblatt*). Le *Luxemburger Wort* est proche du syndicat chrétien, alors que le *Escher Tageblatt* est proche des syndicats libres. Or, on est frappé par le fait que ni le

304 Plusieurs articles du *Sozialer Fortschritt* parlent à ce sujet un langage franc: «*In kritischen Zeiten beschimpft man sich nicht gegenseitig, selbst wenn man überzeugt ist, Grund dazu zu haben. In kritischen Zeiten, in Notzeiten heißt es zusammenstehen und sich gegenseitig helfen, über die Gefahr hinwegzukommen*» (27.04.1930, p.2); «*Die Bildung einer Einheitsfront der christlichen und der sozialistischen Gewerkschaften für die Führung der Lohnverhandlungen halten wir für unbedingt notwendig*» (12.04.1931, p.1-2). Le 31 décembre 1933, donc une année avant la formation effective de la commission salariale, le syndicat fait une proposition concrète: «*Unser Verband einigt sich mit den freien Gewerkschaften auf gemeinsame Lohnforderung und auf die Art und Weise, wie diese geltend gemacht und durchgesetzt werden sollen. Dem Arbeitgeber tritt dann eine einheitliche, geschlossene Arbeiterfront gegenüber*» (p.2).

305 ARBED, AC. sans cote, Memorandum der gewerkschaftlichen Lohnkommission, 12.07.1935.

306 LENTZ M., op.cit., p.195. Voir aussi KRIER-BECKER L., *Pierre Krier. Ein Lebensbild*, LAV, Esch-sur-Alzette, 1957.

307 *Der Proletarier*, 08.12.1934, pp.1-2.



Pierre Dupong (1885-1953).
Photo: Archives Luxemburger Wort

Wort ni le *Tageblatt* ne mentionnent la création de la «commission salariale»! Ceci s'explique probablement par le fait que les dirigeants des deux syndicats sont également des hommes politiques. Pierre Krier est président des syndicats libres et principal rédacteur du *Proletarier*. Il est en même temps député du parti ouvrier. Jean-Baptiste Rock, le secrétaire général du syndicat chrétien, est député du parti de la droite. Pendant les mois de novembre et de décembre 1934, nonobstant le rapprochement sur le plan syndical, une grande polémique s'engage dans les deux quotidiens au sujet de l'exclusion de Bernard Zénon (premier député communiste à être élu) de la Chambre par la majorité parlementaire. Le parti ouvrier obtient le siège devenu vacant. Le *Tageblatt* désapprouve l'exclusion de Bernard, mais le *Luxemburger Wort* accuse le parti ouvrier d'hypocrisie puisqu'il profite de la mise à l'écart de Bernard. La controverse éclipse apparemment la question de la «commission salariale». On sait par ailleurs qu'il y a des divergences au sein du parti de la droite. Les dirigeants du syndicat chrétien n'ont pas toujours approuvé la politique du laisser-faire du gouvernement Bech.

C'est sur l'initiative de la «commission salariale» que Pierre Dupong et Étienne Schmit interviennent auprès du patronat «*um vorerst festzustellen, ob und wieweit dortseitig die Bereitwilligkeit zu Verhandlungen [...] besteht*». La médiation du gouvernement s'annonce laborieuse, étant donné que la fédération des industriels se déclare «*unzuständig in Lohnfragen. Deshalb trat die Regierung an die einzelnen in Frage kommenden Hütten- und Bergwerksdirektionen heran und zwar zuerst an die Direktion von Hadir*».³⁰⁸ Au milieu du mois de novembre 1935, le gouvernement intervient une nouvelle fois auprès du patronat. Aloyse Meyer est convoqué pour une entrevue avec le ministre d'État et le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale. «*Ces Messieurs ont demandé à Monsieur Meyer s'il ne verrait pas la possibilité, en vue d'apaiser les esprits, de se prêter à une conférence entre les patrons et les délégués des syndicats en vue d'un accord au sujet des salaires. Monsieur Meyer a répondu qu'il ne pouvait être question d'une semblable réunion étant donné, pour le moment, qu'il*

308 ARBED, AC.7842, Memorandum der gewerkschaftlichen Lohnkommission für eine gerechte Regelung der Lohnfrage in der Luxemburger Großindustrie.

ne voyait aucune possibilité de toucher en quoi que ce soit aux salaires». ³⁰⁹ De manière significative, la réplique ne vient pas de Joseph Bech, mais de Pierre Dupong: «Monsieur Dupong a alors exposé l'économie d'un projet de loi qui allait être déposé à la Chambre pour l'institution du contrat collectif de travail». Il s'agit d'«un vieux projet du député P. Dupong remontant à 1917». ³¹⁰

Jusqu'au tout dernier moment le gouvernement, sous l'impulsion de Dupong, a essayé d'amener le patronat à des dispositions plus favorables. Ce n'est qu'après le refus réitéré du patronat que le ministre joue cartes sur table et qu'il présente son projet.

Le 17 décembre 1935, le projet de loi sur les contrats collectifs est discuté à la Chambre. Au moment de la discussion, Bech demande d'interrompre le débat, parce qu'«il existe au sein de la majorité des divergences de vue sur les différentes questions soulevées à l'occasion du projet en discussion». ³¹¹ Le ministre d'État propose d'ajourner le vote, proposition acceptée par tous les députés de la majorité, à l'exception de Rock.

C'est alors que la portée de la «commission salariale» se manifeste. En effet, le front syndical réagit par une manifestation le 12 janvier 1936 à Luxembourg. Environ 40.000 manifestants – le rapport de police parle de 20.000 personnes – se réunissent pour protester contre la politique du patronat et du gouvernement.

Devant l'ampleur du mécontentement, le gouvernement recule. Le 23 janvier 1936, un Conseil National du Travail voit le jour. Cet organe de conciliation est composé de deux représentants du patronat et de deux représentants des syndicats sous la présidence d'un délégué du gouvernement. En fait, il s'agit de la reconnaissance officielle des syndicats en tant que représentants du monde salarial! Celle-ci rend évidemment caduc l'article 310 du Code pénal, abrogé à l'unanimité par la Chambre le 11 mars 1936.



Discours de Jean-Baptiste Rock (syndicat chrétien), 12.01.1936.
Photo: ANLux, Exposition LAV, Numéro 062



Discours de Pierre Krier (syndicats libres), 12.01.1936.
Photo: ANLux, Exposition LAV, Numéro 063



La manifestation au Knuedler (Place de la Constitution), 12.01.1936.
Photo: ANLux, Exposition LAV, Numéro 061

309 HADIR, s.c. «Pièces importantes», Note pour Roger, 22.11.1935.

310 TRAUSSCH G., *Joseph Bech, la loi d'ordre et la force des choses* ..., op.cit., p.131.

311 C.R. de la Chambre des députés, séance du 17 décembre 1935, p.121.

Le fait que patronat et salariat puissent se rencontrer sur une base paritaire constitue une étape importante vers la conclusion de contrats collectifs.

C'est finalement la radicalisation des mineurs, encouragée par l'expérience du Front populaire en France et les accords Matignon en juin 1936, qui entraîne la décision de faire la grève le 14 juillet 1936.³¹² Elle n'aura duré qu'une demi-journée. Après l'arbitrage du gouvernement, les revendications des ouvriers luxembourgeois aboutissent à des contrats collectifs pour les mineurs et les ouvriers de la sidérurgie. Voici l'essence des accords qui améliorent d'une manière substantielle la situation des ouvriers:

- contrat collectif du travail pour les mines, accordant à partir du 1er juillet 1936 une augmentation générale des salaires de 9% et fixant des salaires minima pour différentes catégories d'ouvriers;
- contrat collectif du travail pour les usines métallurgiques, accordant à partir du 15 juillet 1936 une augmentation générale des salaires qui est de 7,75% pour les grandes usines, et fixant le salaire minimum du manoeuvre.³¹³

1936 est donc une année phare pour l'histoire du syndicalisme luxembourgeois. Dans le sillage de la crise économique, notamment dans le secteur sidérurgique, les syndicats sont officiellement reconnus. Pierre Krier commente ce tournant en matière sociale en le décrivant comme *«ein stolzer Erfolg, der unter den härtesten Widerständen, im Kampf mit der Schwerindustrie und der Staatsgewalt – als Abschluß des zwanzigjährigen Kampfes des Berg- und Metallarbeiterverbandes – erungen wurde»*.³¹⁴

Bien que l'idée de contrats collectifs ne date pas des années trente, leur réalisation est une conséquence directe de la crise. L'économie constitue bien la toile de fond du social.

Au total, il reste que les initiatives gouvernementales visent essentiellement une meilleure organisation professionnelle. On essaye de gérer au mieux les effets de la crise. Un arrêté grand-ducal du 20 avril 1933 règle les indemnités de chômage et les allocations de crise. En vertu de cet arrêté, l'octroi des indemnités *«pourra être subordonné à une prestation de travail et à la fréquentation des cours d'éducation ou de rééducation professionnelles et d'éducation générales»*.³¹⁵ Dupong se prononce pour une réorientation professionnelle. Il déclare que le gouvernement *«donnera aux agriculteurs une prime pour qu'ils embauchent des jeunes gens qui nous sont avisés des communes industrielles comme cherchant du travail [...] Aux parents nous donnons une prime pour qu'ils soient également intéressés à ce que leurs fils restent là où ils ont été embauchés»*.³¹⁶ Il va sans dire qu'en parlant des communes industrielles, Dupong pense au Bassin minier. Il y a un surplus de main-d'œuvre dans l'industrie lourde alors que l'agriculture manque de bras. Des primes d'encouragement sont nécessaires pour surmonter les réticences des ouvriers à devenir paysan. Voici

312 LENTZ M., op.cit., pp.212-216.

313 ARBED, PXXIX (29), Note sur la situation de l'industrie sidérurgique en 1936.

314 Cité d'après KRIER-BECKER L., op.cit., p.62.

315 *Mémorial*, 1933, p.261.

316 C.R. de la Chambre des députés, séance du 27 février 1934, p.865.

comment s'exclame Dupong, non sans quelque satisfaction, à la Chambre des députés: «nous avons réussi à placer 60 jeunes gens dans l'agriculture et 152 dans l'artisanat. Je relève que nous n'avons pas réussi dans cette question à satisfaire la demande. [...] Les jeunes gens qui proviennent de l'industrie ou dont les parents sont occupés dans l'industrie, se déterminent très difficilement à entrer chez un agriculteur malgré nos subsides». ³¹⁷ Le *Sozialer Fortschritt* pour sa part pose le problème comme suit: «Ist es nicht besser, zwei Jahre in der Landwirtschaft satt zu essen haben und einen bescheidenen Lohn beziehen, als während derselben Zeit auf der Straße liegen»? ³¹⁸

Il est difficile de comparer le revenu d'un valet de ferme ou d'un journalier agricole à celui d'un ouvrier industriel à cause des avantages en nature dont profitent le premier. Mais, il apert que le gain quotidien en espèces à la campagne est de loin inférieur à celui de l'industrie lourde. En 1933, un journalier agricole gagne, en moyenne, 20,36 francs, alors qu'un manoeuvre dans la métallurgie touche 38,99 francs. ³¹⁹ Mais les réticences à s'installer à la campagne ne s'expliquent-elles pas aussi par la mentalité des ouvriers, fiers d'exercer leur métier?

On assiste à un certain vieillissement général de la population à partir de 1920. ³²⁰ La proportion d'ouvriers âgés dans l'industrie luxembourgeoise semble assez élevée en 1934. Dans ces circonstances, cinq députés du parti de la droite ³²¹ proposent en 1934 le remplacement d'ouvriers âgés par leurs fils touchés par le chômage: «In vielen Fällen arbeiten bei einem Patron heute noch Väter von 60-65 Jahren, deren Söhne von 20 und darüber Arbeitslosen- oder Krisenfondsunterstützung erhalten. Es wäre dahin zu wirken seitens der Regierung, ein Verständnis mit dem Arbeitgeber zu erzielen, in Ersetzung der alten Väter die Söhne an die Arbeit heranzuziehen und den Alten die Unterstützung zukommen zu lassen». ³²² D'après le rapport annuel de l'usine d'Esch/Belval pour l'exercice 1934, la mesure est couronnée de succès. «Les derniers temps les cas se multiplient, où des ouvriers malades ou vieux demandent leur mise à la retraite pour faire place au fils chômeur [...]. Cette mesure nous permettra de remplacer une soixantaine de vieux ouvriers sans rendement par des éléments jeunes». ³²³ D'une part, c'est donc un moyen de résorber le chômage. D'autre part, le patronat compte augmenter le rendement des ouvriers.

La concurrence industrielle mondiale et les crises politiques comme facteurs d'instabilité

La lente reprise économique qui a marqué l'année 1934 pour Arbed/Terres Rouges est interrompue par une nouvelle baisse de la production à la fin de 1934 et au début de 1935. Tout bien considéré, les années 1935-39 se caractérisent par une grande instabilité (voir le graphique, p.95). Après une période d'assainissement qui atteint son point culminant

³¹⁷ C.R. de la Chambre des députés, séance du 26 février 1935, p.224.

³¹⁸ *Sozialer Fortschritt*, 16.12.1934, p.1.

³¹⁹ ARBED, AC.7842, Statistique des salaires. D'après ce document interne, les chiffres sont ceux de l'Office de Statistique de Luxembourg.

³²⁰ Voir ALS G., *Histoire quantitative du Luxembourg. 1839-1990*, STATEC, Luxembourg, 1991.

³²¹ Léon Kinsch (contremaître), Antoine Hansen (négociant), Valentin Noesen (entrepreneur), Nic. Mackel (propriétaire), Nic. Wirtgen (cultivateur).

³²² CR. de la Chambre des députés, séance du 27 février 1934, p.874. Il va de soi que ce sont les ouvriers luxembourgeois qui sont visés en première ligne.

³²³ Rapport annuel AEB, Exercice 1934, p.168.

en 1937 (les chiffres record de 1929 sont presque atteints), on assiste à une baisse brutale en 1938. On y enregistre le chiffre de production le plus bas depuis 1923.

La production d'acier (en tonnes)	
Source: STATEC (éd.), Statistiques historiques ..., op.cit., p.216.	
1929	2.702.000
1930	2.270.000
1931	2.035.000
1932	1.956.000
1933	1.844.831
1934	1.932.384
1935	1.836.832
1936	1.981.054
1937	2.510.234
1938	1.436.505
1939	1.762.171

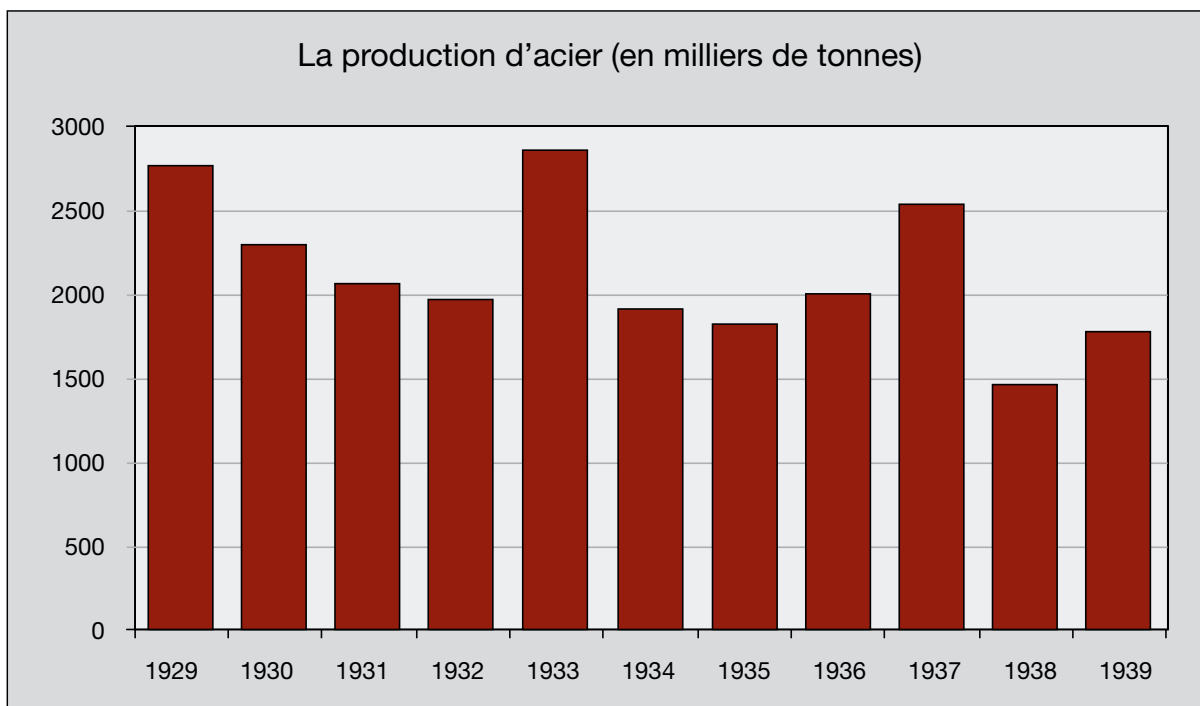
La comparaison des exportations de l'industrie du fer avec celles de l'année record 1929 exprime également la fragilité de la conjoncture économique (1929 = indice 100). Cette instabilité s'explique notamment par les troubles internationaux et par une concurrence étendue à l'échelle mondiale. D'après le rapport annuel d'Esch/Belval pour l'année 1935, le rattachement de la Sarre à l'Allemagne, le conflit italo-éthiopien, l'augmentation des droits de douane anglais à partir du 16 mars, ainsi que la dévaluation du franc belge de 28% et du franc luxembourgeois de 10% se sont répercutés négativement sur les carnets de commandes.³²⁴ La sidérurgie luxembourgeoise subit en outre l'effet de plus en plus marqué d'une concurrence

internationale accrue. Les principaux protagonistes de cette compétition sont le Japon et l'URSS. Mais, la concurrence ne se limite pas à ces deux pays. La Chambre de Commerce luxembourgeoise exprime ses inquiétudes face à la circonstance que *«la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et d'autres ont vu un développement industriel étonnant. La sidérurgie de Pologne paraît elle aussi appelée à jouer un rôle de plus en plus important. La situation est la même dans l'Amérique du Sud, en Australie, en Afrique du Sud, aux Indes Anglaises, en Nouvelle Zélande, et l'on comprend que l'industrie métallurgique du Grand-Duché, exportatrice pour la presque totalité de sa production, n'envisage l'avenir qu'avec circonspection»*.³²⁵ D'une part, les produits en provenance d'Asie et d'Europe de l'Est rivalisent avec les produits luxembourgeois sur le marché mondial; d'autre part, les marchés intérieurs de ces nouveaux pays producteurs échappent de plus en plus à la sidérurgie luxembourgeoise.

Exportations par rapport à l'année record de 1929 (= indice 100)								
D'après BÜHLMANN R., op.cit., p.98.								
1929	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
100	35	36	38	38	45	75	46	54

³²⁴ Rapport annuel AEB, Exercice 1935, p.1.

³²⁵ Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1934, p.32.



Dans ses rapports internes, l'Arbed ne cesse de se plaindre de ces circonstances «fâcheuses». Voici comment s'exclame Jean-Baptiste Henckes, le directeur de la Columeta à Luxembourg, lors de la réunion des directeurs commerciaux le 6 septembre 1935: «La situation des marchés d'Extrême-Orient a empiré du fait de la concurrence japonaise qui s'y exerce de plus en plus âprement».³²⁶ Cette concurrence est d'autant plus redoutable que dans ces pays les salaires sont moins élevés. «De vastes Empires, tels que le Japon et la Russie se sont transformés, d'importateurs qu'ils étaient, en exportateurs privilégiés par le niveau extrêmement bas des salaires».³²⁷ La Chambre de Commerce partage l'analyse de l'agence commerciale. Pour l'année 1938 par exemple, elle repère la principale cause du recul de près de 43% de la production d'acier à la fois dans l'incertitude politique qui règne un peu partout à la suite des coups de force d'Hitler (Anschluss de l'Autriche en mars 1938, rattachement des Sudètes en automne de la même année) et dans «le rétrécissement des débouchés par suite de l'industrialisation constante des pays qui constituaient de tout temps nos meilleurs clients».³²⁸ Fort heureusement les prix de vente ont pu être maintenus en 1938 grâce à l'action stabilisatrice de l'EIA. Il en est de même des effectifs ouvriers. Ils ne diminuent pas dans les mêmes proportions (voir l'encadré).

³²⁶ ANLux, Arbed-02-0327, Conférences des directeurs commerciaux Arbed/TR, 06.09.1935.

³²⁷ Rapport sur la Situation de l'Industrie et du Commerce en 1935, p.65.

³²⁸ Rapport sur la situation de l'Industrie et du Commerce en 1938, p.86.

Les effectifs ouvriers dans la sidérurgie

Source: Rapport sur la situation de l'Industrie et du Commerce en 1938, pp.90-92.

	1937	1938
Hauts-fourneaux	3.523	3.315
Aciéries	2.221	2.038
Laminoirs	6.720	6.475
Minières	4.585	4.032

L'attitude expectative et prudente des entreprises en matière de licenciements s'explique probablement en partie par la proportion alors très importante d'ouvriers luxembourgeois dans l'industrie lourde. En 1938, il y a 16.138 sur 20.417 ouvriers au total, industries sidérurgique (y compris les ateliers de construction et les fonderies) et minière confondues. Le pourcentage d'étrangers n'est donc plus que de 20,96%.

L'économiste Raymond Kirsch a bien mis en lumière la transformation des conditions générales de la sidérurgie. Constatant que la consommation mondiale de produits sidérurgiques a augmenté de 2,4% par an entre 1912-13 et 1936-37, il a souligné que cette expansion «se concentrait dans ceux des pays qui pouvaient développer leur propre industrie sidérurgique, cela à l'abri de fortes barrières douanières qui ne laissaient aucune chance à la concurrence des producteurs européens (p.ex. URSS, Japon, Canada)». ³²⁹ Kirsch montre qu'après la Première Guerre mondiale la consommation d'acier en Europe ralentit dans un contexte général de rupture de la croissance. Il parle d'un «mouvement de déconcentration géographique et de dispersion en dehors des bassins miniers européens traditionnels». Le ralentissement des affaires n'affecte du reste pas au même degré les pays de l'Europe de l'Ouest. De 1929 à 1932, la diminution de la production n'a été que de 28% au Luxembourg contre 32% en Belgique, 42% en France, 64% en Allemagne et 76% aux États-Unis. ³³⁰ La part totale de la sidérurgie luxembourgeoise dans la production mondiale d'acier augmente ainsi jusqu'en 1932:

Part de la sidérurgie luxembourgeoise dans la production mondiale d'acier

1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
2,2%	2,4%	2,9%	3,9%	2,6%	2,3%	1,8%

Une comparaison des différents marchés de l'acier en 1929 et en 1937 décèle en effet une importance relativement grande de la Belgique et du Luxembourg (UEBL) dans différents produits. Il n'est pas exclu que la variation de la gamme de fabrications, avec une orientation vers des marchés plus résistants et porteurs, a permis d'atténuer certains contrecoups de la crise. La part des deux pays de l'union économique et douanière dans l'exportation mondiale par produit est souvent substantielle. Entre 1929 et 1937 cette part augmente pour toutes les fabrications, sauf pour les rails et le matériel de voie qui sont en légère baisse (voir l'encart ci-dessous).

³²⁹ KIRSCH R., op.cit., pp.27-29.

³³⁰ POOS J.F., *Le Luxembourg dans le Marché Commun*, Bourg-Bourger, Luxembourg, 1961, p.51.

Part de l'UEBL dans l'exportation mondiale par produit (1929 et 1937)

Source: UNITED NATIONS, ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE,
Long-Term Trends and Problems of the European Steel Industry, Genève, 1959, tableau 26, pp.34-35.

	1929		1937	
Lingots et demi-produits	29,7%	(2 ^e rang)	30,7%	(1 ^{er} rang)
Rails et matériel de voie	17,7%	(4 ^e rang)	17,1%	(3 ^e rang)
Profilés	32,4%	(1 ^{er} rang)	39,2%	(1 ^{er} rang)
Fil machine	37,6%	(1 ^{er} rang)	44,8%	(1 ^{er} rang)
Feuillards	24,4%	(2 ^e rang)	29,2%	(1 ^{er} rang)
Tôles fortes et tôles fines	18,8%	(3 ^e rang)	21,7%	(1 ^{er} rang)
Tubes et accessoires	3,1%	(7 ^e rang)	3,1%	(7 ^e rang)
Fil	16,6%	(2 ^e rang)	18,8%	(2 ^e rang)
Fer-blanc	0,1%	(6 ^e rang)	0,1%	(7 ^e rang)
Roues, bandages, essieux	7,9%	?	7,6%	?

L'importance des produits sidérurgiques dans le commerce mondial en 1913, 1929 et 1937

(en %)

Source: Ibid., tableau 25, p.32.

	1913	1929	1937
Lingots et demi-produits	17,7	9,1	10,0
Rails et matériel de voie	16,1	9,3	7,6
Profilés	23,0	36,1	32,6
Fil machine	1,0	4,4	3,8
Feuillards	2,0	3,9	5,0
Tôles fortes et tôles fines	20,7	20,1	20,6
Tubes et accessoires	6,6	7,7	8,8
Fil	6,0	3,4	3,6
Fer-blanc	4,9	5,1	7,1
Roues, bandages, essieux	2,0	0,9	0,9

En 1929, 50,2% des exportations totales de l'UEBL sont constitués par les profilés lourds et légers (*heavy and light sections*).³³¹ Or, on note leur importante progression entre 1913 et 1929. Cette marchandise résiste assez bien à la crise. En 1937, elle occupe toujours le premier rang parmi les produits commercialisés. C'est précisément dans cette catégorie que la Belgique et le Luxembourg ont une position dominante: en 1929, 32,4% des exportations mondiales de ces produits proviennent des deux pays de l'union

³³¹ La délimitation entre profilés lourds et légers est floue. De manière générale, les barres marchandes (aciers marchands) sont comprises dans les profilés légers alors que les poutrelles par exemple font partie des profilés lourds.

économique. En 1937, ce sont même 39,2%. Pour ce qui est de la gamme des tôles fortes et tôles fines, elle se singularise par une remarquable stabilité entre 1913 et 1937. Avec 20,1% en 1929 et 20,6% en 1937, les tôles et tôles fines occupent le deuxième rang dans le commerce mondial. La part de l'UEBL dans l'exportation mondiale est de 18,8% en 1929 (3^e rang) et de 21,7% en 1937 (1^{er} rang). La part du fil machine dans le commerce mondial quadruple entre 1913 (1%) et 1929 (4,4%) pour se maintenir à 3,8% en 1937. Dans cette catégorie, la part de la Belgique et du Luxembourg est significative avec 37,6% en 1929 et 44,8% en 1937. Les deux pays occupent le premier rang parmi les exportateurs mondiaux de cette marchandise en 1929 et en 1937. La stratégie de la diversification accélérée au lendemain de la Première Guerre mondiale semble donc porter des fruits. Elle est soutenue par un important effort de rationalisation à tous les niveaux de la production.³³²

Pour bien comprendre l'ampleur de la crise sidérurgique, il importe de l'envisager dans la longue durée. Nous avons déjà relevé que les ouvriers étrangers ont joué le rôle de soupape de sûreté et de baromètre de la conjoncture économique. En période de prospérité leur nombre augmente. En période de crise, beaucoup d'entre eux perdent leur emploi et doivent quitter le pays. D'une manière générale, l'évolution de la part des étrangers entre les dates repères de 1913 et de 1950 montre également qu'on est en présence d'une vaste période de crise. En 1913, la part des étrangers dans l'industrie lourde était de 59,79%. En 1950, elle n'est plus que de 16,94%. En 1929, près de 40% des ouvriers de l'industrie sidérurgique et minière sont des étrangers. En 1935, ce pourcentage n'est plus que de 23%.³³³ Avec la crise on assiste donc à un remplacement de la main-d'œuvre étrangère par des ouvriers indigènes. Alors que la production sidérurgique augmente brusquement en 1937, la part des étrangers stagne autour de 22%.³³⁴

Prenant comme repère la période 1913-1950, Raymond Kirsch a relevé un taux d'accroissement négatif de la production de fonte de - 0,05% par an. En comparaison, pendant la phase du «décollage» (1870-1913), la production de fonte connut un taux de croissance annuel moyen de 7,6%.³³⁵ Les années 1913 à 1950 apparaissent donc comme une période de crise. *«À tout prendre, les années vingt et trente ont été des années moroses et tristes, marquées par des crises économiques, l'insécurité de l'emploi, le danger de la guerre et la menace pesant sur l'indépendance du pays, le tout cumulant dans la catastrophe que fut à tous les points de vue pour le pays la deuxième guerre mondiale».*³³⁶ En ce qui concerne la sidérurgie luxembourgeoise, il faudrait plutôt parler de la crise des années trente, puisqu'elle ne se résorbe réellement qu'après la seconde guerre mondiale.

332 Voir FELTES P., *L'état de la sidérurgie en Europe occidentale...*, op.cit., pp.36-61.

333 STATEC (éd.), *Statistiques historiques ...*, op.cit. p.236

334 STATEC (éd.), *Statistiques historiques ...*, op.cit. On constate par contre une augmentation de la main-d'œuvre totale dans l'industrie minière et sidérurgique entre 1936 et 1937. Cette augmentation est due principalement à l'embauchage d'ouvriers luxembourgeois.

335 KIRSCH R., op.cit., pp.18 et 35.

336 TRAUSCH G., *Un demi-siècle d'histoire contemporaine luxembourgeoise (1914/18-1973)*, in: Cinquantenaire de la Chambre de Travail Luxembourg, Flor. Philippi, Metz, 1973, p.102.

Conclusion

Nous avons relevé dans l'introduction les faiblesses naturelles d'une micro-économie ouverte. Or, en dépit de la nécessité d'exporter la majeure partie sinon la quasi-totalité de la production sur un marché de plus en plus saturé, la sidérurgie luxembourgeoise a mieux résisté à la crise que ses concurrents, du moins dans un premier temps (1930-1932).

Une crise industrielle se caractérise en première ligne par un effondrement de la production et des prix. Le fait qu'en 1929 la production sidérurgique ait atteint un record nous incite évidemment à relativiser la baisse des années 1930-1932. Somme toute, la crise met fin à des années exceptionnelles. Si le Luxembourg est touché d'emblée par la compression générale des prix de vente, le pays arrive dans une première phase à contenir davantage la chute de la production. Deux facteurs inextricablement liés peuvent expliquer cette constatation. Premièrement, une stratégie de diversification comparativement plus importante. Deuxièmement, une importante politique de rationalisation et de modernisation particulièrement poussée chez Arbed/Terres Rouges. Tous deux impliquent la volonté d'innover. Force est de constater que tout au long des années trente, la branche ne se rétablit pas de la secousse. Les fluctuations de la production sont considérables. Après quatre années de recul continu (1930-1933), on observe un relèvement de la production qui culmine dans l'année 1937, pour assister finalement à une chute vertigineuse du niveau de fabrication d'acier en 1938! En 1937, on n'est pas loin de la production record de 1929, avec 2.510.000 tonnes. En 1938, la production sidérurgique luxembourgeoise atteint le taux le moins élevé depuis 1924 avec 1.437.000 tonnes.³³⁷ On notera que la baisse en 1933 résulte en partie de la politique des ententes entre les maîtres de forges du continent. Face à cela, les prix de vente accusent une augmentation à partir de 1933, sous l'effet précisément des cartels internationaux.

La politique de réarmement en Europe permet d'atténuer les effets de la crise au Luxembourg. Au travers l'accord de Contingent lorrain-luxembourgeois, les exportations des usines grand-ducales en direction du Reich sont liées à la consommation intérieure croissante du voisin allemand. Les chefs de la Hadir et d'Arbed/Terres Rouges, qui recherchent logiquement un maximum de profits et d'affaires, ne s'interrogent pas sur la finalité morale de leur politique commerciale. Mais, disons-le tout net: une dénonciation de l'accord de Contingent ne pouvait entrer en ligne de compte. L'accord de Contingent est connecté avec le cartel général d'exportation et aux comptoirs internationaux dont il constitue une condition préalable, car la convention de l'EIA peut être dénoncée en cas d'expiration ou de non renouvellement de l'accord de Contingent (article 3)! Face à cette situation complexe, le gouvernement Bech est dans une position inconfortable. Prenant en compte les contraintes économiques et politiques du Grand-Duché de Luxembourg, le chef de la diplomatie agit dans l'intérêt matériel du pays. D'autre part, les crises politiques provoquées par Hitler et ses alliés durant la deuxième moitié de la décennie contribuent incontestablement à l'instabilité économique.

³³⁷ STATEC (éd.), *Statistiques historiques ...*, op.cit., pp.219-220.

Tout bien pesé, les diminutions successives de la production sont également le reflet des mutations structurelles de la sidérurgie européenne voire mondiale pendant l'entre-deux-guerres. L'augmentation à outrance des capacités de production, les contraintes relevant de stratégies de cartellisation et l'émergence de pays «neufs» constituent des facteurs qui ont une incidence sur l'industrie lourde luxembourgeoise et qui font que les années trente sont caractérisées par l'incertitude et la fragilité. En définitive, la crise de 1929 apparaît comme un épisode d'une crise générale qui s'étend de 1914 à 1945. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale qu'on assiste à une réelle reprise. En 1951, la production de 1929 est de nouveau atteinte. L'évolution de l'après-guerre aboutit à un nouveau record en 1974.

Avec l'éclosion de nouveaux pays producteurs dans l'entre-deux-guerres, la capacité mondiale de production augmente de façon drastique. En même temps, la sidérurgie luxembourgeoise et européenne devient encore plus vulnérable. Cette tendance à la compétition s'amplifie après 1945. Si la production d'acier brut du Luxembourg représente encore 2,2% de la production mondiale d'acier brut en 1929 (2.702.000 tonnes sur 120.900.000 tonnes), ce pourcentage tombe à 0,1% en 1974 (6.447.000 tonnes sur 708.986.000 tonnes).³³⁸

On a l'impression que le monde ouvrier ne profite que peu des années d'or (1924-1929). En revanche, la chute de la production au printemps 1930 a des retombées immédiates sur les conditions de travail et de vie des ouvriers. Les postes de travail sont réduits. Le chômage partiel apparaît dans les mines et usines. Les mutations sont accompagnées de réductions salariales. Les distributions gratuites de combustible sont amoindries. À ces mesures s'ajoutent des baisses du salaire nominal et des licenciements qui touchent avant tout les étrangers. Les archives dévoilent que le patronat a conscience de l'impact de ces mesures sur le niveau de vie des familles ouvrières. L'insuffisance des salaires est reconnue dans les papiers internes de l'Arbed. Les budgets fictifs établis par les services administratifs de l'entreprise montrent, pour les ouvriers qui n'habitent pas une maison d'usine, un déficit permanent jusqu'en avril 1934. De manière générale, il faut relever la situation précaire des ouvriers les moins qualifiés, c'est-à-dire des catégories dont le salaire de base est le plus bas (manœuvres, journaliers). Encore faudrait-il comparer le sort des travailleurs au Grand-duché à celui des ouvriers dans les pays voisins. Ainsi, le versement de gratifications ouvrières par l'Arbed fait impression sur Marcel Paul, le directeur de l'usine de Pont-à-Mousson. Après une visite de l'Arbed en automne 1934, au cours de laquelle le président du Conseil d'administration d'Arbed/Terres Rouges, Gaston Barbanson, lui expose le système de participation des ouvriers aux bénéfices, il note non sans quelque réserve: «*Mr Barbanson prétend que cette institution a de très heureux résultats*». ³³⁹ Les effets sociaux de la crise sont également atténués par le départ forcé des étrangers et par la proximité de la campagne. Les premiers ouvriers employés dans l'industrie lourde étaient des paysans. Il paraît qu'à mesure que la crise se développe, une partie de la deuxième génération des ouvriers de la sidérurgie retourne, non sans hésitation, à la campagne.

338 STATEC (éd.), *Statistiques historiques ...*, op.cit.

339 Archives Pont-à-Mousson (PAM), 41664. Visite de Marcel Paul à l'Arbed. Henri Cavallier, 01.12.1934. Nous voudrions exprimer notre gratitude envers Jean-Marie Moine (Université de Tours) qui nous a prêté il y a longtemps des notes sur les visites d'usines luxembourgeoises par les maîtres de forges de Pont-à-Mousson et de Hayange.

Dans l'attitude du gouvernement, on décèle une constante, à savoir, la grande compréhension pour les problèmes de la sidérurgie et des maîtres de forges. Les responsables politiques veulent résoudre la crise industrielle par la coopération internationale. Le cabinet essaye d'atténuer les effets de la crise par l'introduction de travaux publics. Il insiste aussi à la fois sur la nécessité d'une réorientation professionnelle, un retour des ouvriers à la campagne, la création de salaires d'appoint et le remplacement des ouvriers âgés par leurs fils. Au sein du gouvernement, Bech et Dupong se complètent. Bech, favorable au libéralisme sur le plan économique, est proche du patronat. Dans la question des salaires, il est beaucoup plus réticent que Dupong. Dès le début de la crise, ce dernier, attaché à la paix sociale, critique les salaires insuffisants de beaucoup d'ouvriers.

La position des grands syndicats (socialiste et chrétien) est marquée par la modération et la prudence. Cette retenue s'explique en grande partie par l'échec de la grande grève de mars 1921. La conduite de beaucoup d'ouvriers peut être qualifiée de léthargique. Les effectifs syndicaux diminuent entre 1929 et 1932. Jusqu'en 1933/34, la participation aux meetings et aux manifestations organisés par les syndicats reste faible. Le parti communiste a peu d'audience. Ce n'est qu'avec la reprise économique en 1933/34 que les revendications des ouvriers refont surface. Leur mécontentement s'accroît dans la mesure où le patronat repousse les revendications syndicales. L'ampleur de ce mécontentement s'illustre également par les succès des communistes dans les délégations ouvrières et au niveau des élections législatives.

Face à la fermeté du patronat, on reconnaît dans les milieux socialistes que seul un rapprochement avec le syndicat chrétien peut porter des fruits. Avec la formation de la «commission salariale» (décembre 1934), un front syndical uni s'oppose au patronat. Il s'agit d'une étape capitale vers la reconnaissance officielle des syndicats et l'introduction de contrats collectifs dans l'industrie lourde luxembourgeoise. Grâce à la création du Conseil national du travail (1936), à l'intérieur duquel patrons et syndicats se retrouvent sur une base paritaire, les conflits de travail se trouvent désamorçés. C'est un élément important dans la naissance d'une culture du dialogue social au Luxembourg. Sur le plan social, il faut également retenir l'insuffisance de la main-d'œuvre indigène qui s'avère salubre dans les années trente, car les ouvriers étrangers pâtissent les premiers du chômage. Ils jouent le rôle de soupape de sécurité pour l'État grand-ducal. En nombre absolu, la population étrangère diminue de 55.831 (1930) à 38.369 (1935).³⁴⁰ Or, malgré le séisme qui frappe l'industrie lourde après 1973 – la dernière minière ferme ses portes en 1981 – le nombre d'étrangers venus dans le pays ne cesse de croître (87.650 en 1976 et 92.000 en 1979).³⁴¹ L'explication est à chercher en partie dans le développement d'autres branches économiques comme le bâtiment et le secteur bancaire.

La perspective à long terme nous amène finalement à noter aussi que la crise des années trente se distingue à plusieurs égards de celle des années 1970.³⁴² Alors que l'industrie lourde se remet de la dépression après la Seconde Guerre mondiale – la production de

340 TRAUSCH Gér., *La croissance démographique du Grand-duché de Luxembourg du début du XIXe siècle à nos jours*, Imp. Victor, Luxembourg, 1973, p.238-242.

341 TRAUSCH G., *Le Luxembourg à l'époque contemporaine*, Bourg-Bourger, Luxembourg, 1981, p.225.

342 Voir également la contribution de l'auteur sur la stratégie de l'Arbed dans l'entre-deux-guerres qui paraîtra fin 2011 dans les «*Mélanges*» offerts à Gilbert Trausch.

l'année record 1929 est de nouveau atteinte en 1951 – la crise des années 1970 a des effets durablement néfastes. Avec le recul, force est de constater que la sidérurgie nationale est rongée par la crise. Depuis, on a l'impression d'assister, dans un contexte de globalisation, à un déclin continu de la branche qui jadis dominait de bout en bout notre économie nationale. La coupure est comparable à celle entraînée par le décollage de l'industrie du fer un siècle plus tôt. La crise qui frappe la sidérurgie européenne en 1974 a des conséquences bien plus graves pour le fleuron de l'économie luxembourgeoise que celle de 1929. Une loi introduit une Tripartite, c'est-à-dire un organe de consultation rassemblant le gouvernement, les patrons et les syndicats. Dès lors patronat, syndicats et gouvernement se réunissent pour prendre des mesures de rationalisation nécessaires à la survie d'une sidérurgie restructurée de fond en comble, mais sauvée grâce à un large consensus social. Comme la Tripartite, le Conseil national du Travail d'avant-guerre incarne parfaitement le modèle social luxembourgeois. Au total, la crise des années trente marque une étape importante vers le développement d'une «*société consensuelle*» (Gilbert Trausch). Elle est bien la matrice d'un nouvel ordre social. À cet égard, on peut également la rapprocher de celle des années 1970.

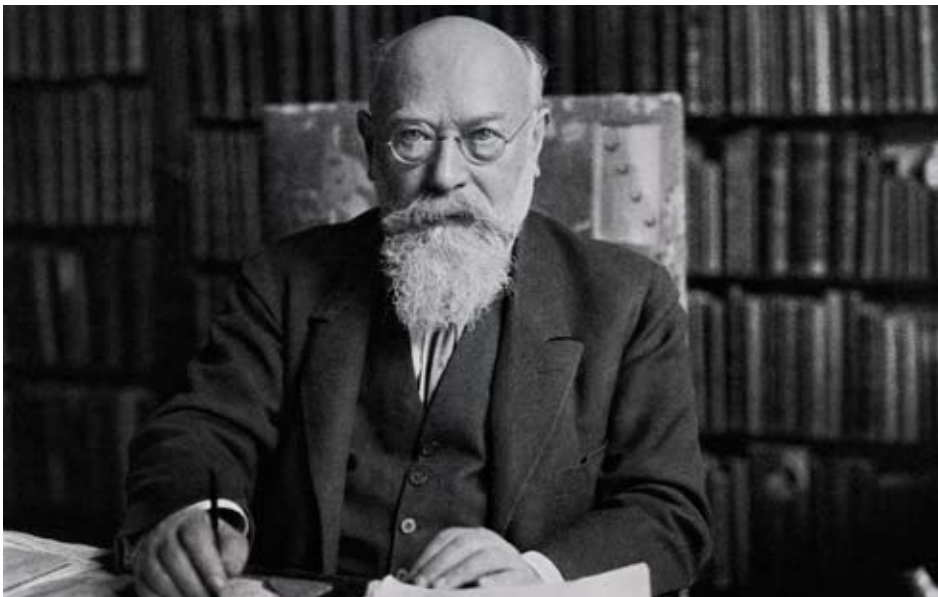


Collection: Nicolas Barthel

Le paternalisme d'Émile Mayrisch

Nadine Schmitz

Dans quelle mesure le paternalisme du directeur général de l'Arbed, Émile Mayrisch, est-il inspiré des modèles sociaux en usage dans d'autres pays européens? Avant de découvrir comment les œuvres sociales du plus puissant groupe sidérurgique national ont été mises en œuvre, il convient, en premier lieu, d'en définir les contours. Écoutons Andrée Mayrisch, la fille du grand patron, qui, au cours des années 1920, avait été chargée par son père de mener une vaste enquête sociale au sein de l'entreprise:¹ *«Le premier élément du bien-être de l'ouvrier est son salaire. Si ce salaire est suffisamment élevé pour lui assurer non seulement une bonne maison, de la nourriture abondante et de bons vêtements pour lui et sa famille, mais encore une marge suffisante pour qu'il puisse donner une bonne instruction à ses enfants, s'accorder des loisirs et des amusements, parer aux maladies et aux autres imprévus, économiser pour ses vieux jours, dans ces conditions, il n'y a pas lieu pour le chef d'industrie de donner à ses salariés d'autres avantages matériels que le salaire et les loisirs. Puisque ces conditions n'existent pas dans notre société et que l'augmentation des salaires ne peut qu'être lente, c'est là qu'interviennent les œuvres sociales. Leur but est de parer aux besoins extraordinaires, qui ne peuvent être convertis en salaire, fournir pour autant que possible à la masse des éléments de bien-être qu'elle ne peut procurer par son salaire; enfin contribuer à élever son niveau moral et intellectuel, voilà le but des œuvres sociales. Il est traditionnel et logique que le patronat exerce son action politique à l'encontre d'une extension du domaine économique et social de l'État. Mais cette attitude du patronat comporte pour lui l'obligation d'assumer lui-même la responsabilité du bien-être de l'ouvrier, dans tous les domaines où ce bien-être n'est pas assumé par l'État. [...] Les chefs de l'industrie sont responsables de la bonne marche économique du monde, ils sont responsables de façon plus directe du bien-être économique de leurs salariés, de leur bien-être physique, moral et intellectuel. Parce que les chefs d'industrie ont cette immense puissance vis-à-vis du salarié, il en découle pour eux, le devoir d'assumer la responsabilité de son bien-être».*²



Émile Mayrisch a su donner, par les œuvres sociales, des avantages à ses ouvriers qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. C'était pour lui une solution pour améliorer le sort de ces derniers, mais aussi la possibilité de les contrôler et de les lier à son entreprise.

Photo: Marcel Reuland. Photothèque de la ville de Luxembourg

- 1 Andrée Mayrisch travaillait dans l'administration centrale de l'Arbed comme «secrétaire des œuvres sociales» depuis le 1^{er} juin 1926. Le 31 mai 1929, peu après le décès de son père, elle quitta l'entreprise. Cf. ARBED, P[résidence], Personnel supérieur de l'administration centrale 1911-1965.
- 2 Andrée Mayrisch, *Plan de développement pour les œuvres sociales d'Arbed-Terres Rouges*, 1928.

La description des œuvres sociales de l'Arbed et de la Hadir

Le bénéfice des œuvres sociales était surtout réservé aux ouvriers, mais, dans certains cas, les employés en profitaient également. À l'instar de l'Arbed, la SA des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Differdange-St.Ingbert-Rumelange (Hadir³) (ou la *Deutsch-Luxemburgische Hütten- und Bergwerks-AG* et les deux sociétés des *Hauts-Fourneaux de Differdange* et des *Hauts-Fourneaux de Rumelange*, qui l'ont précédée) organisait à son tour des œuvres sociales. Une comparaison entre les entreprises s'avère ainsi utile.

Œuvres sociales concernant le travailleur et le travail:

Dans une brochure de l'Arbed présentant ses œuvres sociales,⁴ l'importance que la société porte à la santé et à la prévention des maladies notamment de ses ouvriers, mais aussi de ses employés, occupe une place centrale. Parmi les cinq premiers points, trois sont consacrés aux soins médicaux. Ce qui est cependant frappant, c'est que nulle part il n'est fait allusion à une assurance-accident pour ouvriers! Il existe certes une assurance-accident pour les employés et une assurance-maladie pour les ouvriers, mais il n'est cependant pas fait mention d'une assurance-accident pour les ouvriers qui sont pourtant les plus exposés.

L'assurance-accident employés

Alors que le régime légal de l'assurance contre les accidents du travail pour les ouvriers subalternes ne date que de 1902, et de 1942 pour les employés de la carrière moyenne et supérieure, la société prend en charge depuis 1897 l'assurance de tous ses employés pour les suites des accidents de travail et des accidents de la vie privée. Le coût de l'assurance contractée auprès des Compagnies d'assurance établies dans le pays est à charge de la société.

Dans les dossiers de la Hadir il n'est en revanche fait mention d'assurance-accident ni pour les employés ni pour les ouvriers.

L'assurance-maladie des ouvriers

En 1890, suite à une loi régissant les sociétés de secours mutuels, les dirigeants de ces fraternités constituent dans chaque usine – avec les directions – des sociétés de secours mutuels auxquelles la majorité du personnel semble être affiliée. Ces sociétés sont subventionnées par les usines et leur fonctionnement administratif est assuré par les bureaux d'usine. Au fil des années, les prestations en espèces et en nature (traitement médical, fourniture de médicaments, frais d'hospitalisation et frais de cure à l'étranger)

3 La SA des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Differdange-St.Ingbert-Rumelange (Hadir) a été créée en 1920 par le groupe français des *Aciéries de Rombas* et la *Société Générale de Belgique* dans le but de s'emparer des propriétés industrielles luxembourgeoises, lorraines et sarroises qui, avant la Première Guerre mondiale, avaient appartenu à la *Deutsch-Luxemburgische Bergwerks- und Hütten AG*. Voir BARTHEL C., *Un transfert de propriété pas comme les autres. Les premiers épisodes de l'aliénation des usines de Differdange-Rumelange au lendemain de la Grande Guerre*, in: *Nos Cahiers*, 3/4 (2006), pp.309-338.

4 ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers.



Le travail des mineurs était un travail très néfaste pour la santé. C'est pourquoi l'assurance maladie était un des premiers éléments introduit dans les œuvres sociales.

Photo: Archives de la ville d'Esch

sont constamment améliorées. Ainsi, en 1930, les indemnités en argent atteignent les deux tiers du salaire net gagné par l'ouvrier avant sa maladie.

Le personnel actif et retraité ainsi que les veuves et orphelins sont affiliés aux caisses de maladie.

Les renseignements concernant les taux de cotisations et les modalités de paiement datent de 1920. Depuis lors, les caisses sont alimentées par les retenues de salaire des ouvriers à concurrence de 3% de leurs salaires; la société paie 1,5% des salaires. (La rémunération des ouvriers est cotisable jusqu'à concurrence d'un plafond de 11.400 francs par mois, soit 380 francs par jour).⁵ Les fonds ainsi constitués couvrent les frais de maladie de l'ouvrier lui-même – en octroyant, après une période d'absence de 3 jours, une aide pécuniaire de 50% de son salaire normal – et ceux des membres de sa famille. Pour ces derniers, la caisse ne fournit que des suppléments statutaires pour les frais de maladie. Ceci constitue un net progrès, car auparavant, l'ouvrier devait bien souvent quémander des secours en cas de maladie grave (surtout pour une maladie de longue durée) et notamment en cas de maladie d'un des membres de sa famille.

⁵ ARBED, AC.8463, Œuvres sociales de l'Arbed. Les institutions sociales de l'Arbed.

Chacune des caisses de maladie (Caisses de maladie d'Arbed Esch-Belval, d'Arbed Esch-Schiffange, d'Arbed-Dudelange, d'Arbed Dommeldange et d'Arbed Mines) est nettement séparée de la trésorerie de la société. Les caisses sont contrôlées par l'inspection des institutions sociales.

Pour Differdange et Rumelange (Hadir), il n'existe pas beaucoup de différences, sauf que tous les ouvriers et apprentis dont la rémunération ne dépasse pas les 10.000 francs par an sont assurés d'office. La cotisation est toutefois identique. Il en est de même de l'aide pécuniaire versée pendant la durée de l'incapacité de travail (comme à l'Arbed, la durée maximale de cette prestation n'est pas mentionnée). Cependant, à la Hadir, les soins médicaux et pharmaceutiques peuvent être remplacés par le traitement dans un hôpital et un secours porté aux proches. Autre différence: un médecin de confiance contrôle périodiquement (2 à 3 fois par semaine) les malades pour éviter les abus.

Les cotisations à la Hadir (d'après la loi du 1er janvier 1926) sont réparties en 8 classes de salaire journalier: de 6 à 9 francs; de 9 à 12 francs; de 12 à 15 francs; de 15 à 18 francs; de 18 à 21 francs; de 21 à 24 francs et de 24 à 27 francs. La cotisation s'élève à 2,40% dont 1,60% à charge des assurés et 0,80% à charge du patron. Les cotisations sont dues pour tous les jours du calendrier, sauf pour les jours pendant lesquels l'assuré chôme pour cause de maladie ou d'accident. Donnons, à titre d'illustration, un exemple: un ouvrier qui gagne 24 francs par jour fait partie de la 7e classe de salaire. Sa cotisation est de $24 \times 1,60\% = 0,384$ francs (maximum de la 7e classe) par jour de calendrier.

En cas d'accident de travail, Hadir paie un secours aux ouvriers. Celui-ci est versé à partir du jour où l'accident est survenu, quelle que soit la durée de l'incapacité de travail. Pour avoir droit à l'aide pécuniaire de maladie, l'assuré doit faire partie de la classe depuis 8 jours à compter du moment où la maladie se déclare; par dérogation ce droit existe dès le jour de l'affiliation en cas d'accident professionnel entraînant une incapacité de travail de quinze jours. En plus, la société paie une indemnité funéraire.

En cas de décès d'un assuré, il est alloué une indemnité s'élevant au quinzième de la rémunération annuelle sans que cette indemnité puisse dépasser 400 francs ni être inférieure à 200 francs.

L'assurance-maladie des employés

Au début, les employés pouvaient se faire soigner gratuitement par les médecins attachés aux usines et hôpitaux de la société, mais l'extension du cadre du personnel et les progrès de la médecine rendaient nécessaire la création d'un service particulier.

En 1923 s'opère la création, sous forme de société mutuelle, d'une caisse de maladie pour les employés de la société. Dans les archives, on ne trouve guère de détails sur les cotisations et les prestations. Il y est juste mentionné qu'en 1928 l'Arbed, la *Société*

*Métallurgique des Terres Rouges*⁶ et la *Columeta*⁷ versent à la Caisse de maladie de leurs employés des cotisations égales à la moitié de celles des assurés. Comme pour les caisses des ouvriers, l'assuré paie donc les deux tiers et la société le tiers restant.

Auprès de la Hadir, il n'existe pas de caisse de maladie pour les employés. Ils sont néanmoins protégés en vertu de la loi du 31 octobre 1919. L'employé a droit à l'intégralité de sa rémunération pendant le mois en cours et les trois mois suivants, auxquels s'ajoute la durée du délai de préavis. En vertu du contrat d'emploi en vigueur à la Hadir, l'employé a droit au traitement médical gratuit pour sa personne (sont exclus les membres de sa famille et les frais pharmaceutiques).

Les hôpitaux

Déjà en 1869 «en vue d'assurer le traitement médical gratuit aux employés, de garantir l'embauchage d'ouvriers sains et valides et de veiller à l'hygiène dans l'usine, la société [Société en commandite des Forges d'Eich] engage des médecins de confiance».⁸ Leur rôle est de conseiller le chef d'entreprise en matière d'hygiène et d'œuvres sociales de la société.

La loi du 31 juillet 1901, qui autorise le libre choix du médecin, est de ce fait largement critiquée par la société. Celle-ci veut entraver le libre choix et atteindre au contraire «*le but proposé que les ouvriers aillent plutôt vers le médecin patronal que vers les autres médecins*»; elle veut que ses ouvriers «*aient un intérêt, un avantage à aller consulter le médecin de l'usine*».⁹ Cet objectif est réalisé par des avantages matériels accordés aux ouvriers qui consultent le médecin patronal. Ils peuvent par exemple bénéficier d'un des dix lits d'hôpital installés depuis 1868 en faveur du personnel de la forge d'Eich-Dommeldange à la Fondation Norbert Metz à Eich. La société peut de la sorte continuer à contrôler ses malades et «*éviter l'absence au travail injustifiée*».

Les cliniques sont effectivement érigées en même temps que les usines. Au début il ne s'agit que de simples infirmeries. Elles sont vite transformées en de véritables cliniques comprenant les installations médicales nécessaires. Le premier hôpital, la Fondation Norbert Metz, est rapidement devenu un hôpital moderne à la disposition tant des ouvriers et employés d'Eich et de Dommeldange que de la population du pays. En 1878 fut créé un hôpital à Esch alors que la société Metz et Cie, en coopération avec la SA des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebruck, avait érigé une nouvelle usine à Schifflange. Agrandi et modernisé depuis lors, l'hôpital possède vers 1924 quarante-deux lits, une salle d'opération, une salle de radiologie et une salle de mécano-thérapie ainsi qu'un solarium. Il est exclusivement réservé aux ouvriers de l'Arbed et des Terres Rouges. En 1924 il est transformé en société civile composée par les sociétés Arbed et Terres Rouges ainsi que par l'Administration communale de la Ville d'Esch.

6 La SA *Métallurgique des Terres Rouges* avait été fondée au lendemain de la Grande Guerre en vue de reprendre la partie du patrimoine industriel de la Gelsenkirchener Bergwerks AG située sur la rive gauche du Rhin. Le capital de la société se répartissait entre plusieurs sociétés françaises, dont les *Établissements Schneider du Creusot* et l'Arbed. Pour de plus amples détails, voir KIEFFER M., *La reprise du potentiel industriel de la société Gelsenkirchen et la constitution du groupe Arbed – Terres Rouges (1919-1926)*, in: *Les années trente*, numéro spécial de la Hémecht, ISP, Luxembourg, 1996, pp.69-97.

7 Le *Comptoir Métallurgique Luxembourgeois* (Columeta) se chargeait de la distribution des produits de la communauté d'intérêts Arbed-Terres Rouges. La société commerciale disposait du monopole de vente.

8 ARBED, *Œuvres sociales*, Imp. de la Cour, Luxembourg, s.d. [1922].

9 Rapport sur les services médicaux et hospitaliers de l'Arbed et des Terres Rouges, 1920.



Le premier emplacement de l'hôpital de Dudelange, qui servait ensuite de laboratoire et a aussi hébergé les caisses de maladie de l'Arbed. Le bâtiment n'existe plus aujourd'hui. Photo datant de 1988.

Photo: Archives de la ville de Dudelange. Fonds Jean-Pierre Conrardy

Quant à l'infirmerie de Dudelange, elle a été créée en 1893 avant d'être transformée en 1903 en hôpital. À cette date, l'hôpital dispose de 100 lits réservés au personnel de la société et à leurs familles. Si la place le permet, des patients privés y sont admis. L'établissement est équipé de deux salles d'opération, une installation de mécanothérapie, deux salles de radiologie et de radiothérapie, une maternité, des pavillons d'isolement pour des personnes atteintes de tuberculose ou de maladies épidémiques, un aérium, un solarium et un service de désinfection générale.



Vue sur l'hôpital de Dudelange en 1910 destiné dans un premier temps uniquement au personnel de l'entreprise.

Photo: Archives de la ville de Dudelange. Fonds Jean-Pierre Conrardy

En ce qui concerne la Hadir; la société est propriétaire d'un hôpital situé à Niederkorn et entouré d'un parc d'un hectare. L'établissement est équipé de 31 lits, de salles d'opération, de radiothérapie et d'héliothérapie. Il accueille des ouvriers de la société blessés ou malades et, exceptionnellement, des personnes ne faisant pas partie du personnel de la société. Les frais de l'hôpital sont couverts en majeure partie par la caisse de maladie, par l'assurance-accident et par l'assurance vieillesse-invalidité, enfin par les particuliers admis à l'hôpital.

L'assurance vieillesse-invalidité a pour but d'aider les proches des ouvriers décédés et les ouvriers qui ont subi des accidents. Donc, non seulement, ceux qui travaillaient étaient aidés, mais aussi ceux qui étaient frappés par un malheur au cours de leur activité, tout comme ceux qui les entouraient.

L'assurance vieillesse-invalidité

Les renseignements recueillis dans les archives sont peu nombreux, aussi bien pour l'Arbed que pour la Hadir. Une comparaison entre les deux sociétés s'avère d'autant plus difficile que les données ne sont pas du même type.

Pour l'Arbed. Même si un régime légal d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité n'a été introduit qu'en 1912, il existe déjà antérieurement des sociétés de secours mutuels subventionnées par les usines. Ces sociétés ont pour but d'aider les familles des ouvriers décédés en activité et les ouvriers obligés de prendre leur retraite anticipée pour cause d'invalidité. Le taux de cotisation social pour l'assurance légale est pour moitié à charge de l'employeur. Il passe de 2,1% entre 1912 et 1925 à 4% entre 1926 et 1934. 1913 voit aussi la création d'un fonds pour augmenter les rentes d'invalidité et de vieillesse par le pouvoir public. Grâce à ce fonds, la rente d'État de tout ouvrier ayant à son actif respectivement 15 et 20 années de service ininterrompu auprès de la société est portée à respectivement 900 et 1.000 francs par an.

Pour Differdange et Rumelange.¹⁰ Les ouvriers et les apprentis ainsi que les employés dont la rémunération ne dépasse pas 10.000 francs par an, ont droit à une pension de vieillesse à l'âge de 65 ans ou à une pension d'invalidité en cas d'incapacité de travail permanente de plus des deux tiers de leur salaire. Pour avoir droit à la pension de vieillesse, l'assuré doit se soumettre à une période d'attente de 1.350 jours (presque 2 ans et 9 mois!). Pour avoir droit à la pension d'invalidité, l'assuré doit accomplir une période d'attente de 2.700 jours (presque 5 ans et demi!). L'établissement d'assurance peut accorder le traitement curatif aux assurés, à la veuve et aux orphelins invalides ou en passe de le devenir.

Les dépenses de l'assurance sont couvertes par les cotisations des patrons (2% des salaires) et des assurés (2% des salaires) et par les subventions de l'État. Il existe par ailleurs divers soutiens et récompenses comme les cadeaux d'ancienneté, les gratifications ainsi que la participation aux bénéfices, qui sont autant de moyens pour stimuler la productivité du personnel, pour lui donner l'impression que le patron s'intéresse de près à ce qu'il fait et qu'un bon travail sera bénéfique non seulement pour l'entreprise mais aussi pour le travailleur lui-même. Dans le cas de ces subventions-ci, le patron met l'accent sur l'engagement à long terme.

S'y ajoutent des primes et cadeaux d'ancienneté pour ouvriers et employés.¹¹ L'introduction du cadeau d'ancienneté pour les employés date de 1892. Pour la remise d'un cadeau la société distingue deux catégories de bénéficiaires. Premièrement, les

¹⁰ HADIR, 11.f.13, Note sur l'organisation de la prévoyance sociale en faveur du personnel luxembourgeois de la Hadir.

¹¹ Classement effectué par l'Arbed dans l'énumération de ses œuvres sociales.

employés qui, depuis leur entrée en service dans la société, ont travaillé sans interruption comme employé. Après 20 ans de service, ils ont droit à un congé extraordinaire de huit jours et à un cadeau sous forme d'une montre et d'une chaîne en or. Deuxièmement, les employés qui ont travaillé pendant 20 ans dans la société, mais qui ont été des ouvriers pendant une partie de leur carrière. Ils ont également droit à un congé extraordinaire de huit jours et à une montre avec chaîne en or.¹² Pour les ouvriers, les primes datent de 1903. Elles ont été introduites à l'usine de Dudelange. Après 20 ans de service, chaque ouvrier reçoit, outre la montre, une prime annuelle inscrite dans un carnet d'épargne portant 5% d'intérêts.¹³ Le produit de ce compte est payé à l'ouvrier au moment où il quitte son service actif. Il s'élève à 50 francs depuis le 1^{er} septembre 1903¹⁴ et passera à 150 francs à partir du 1^{er} janvier 1927.

La remise des montres est d'ailleurs l'occasion de faire une grande fête au sein de la société. Selon l'Arbed, le cadeau doit rappeler «*les liens de fidélité existant entre l'employeur et l'ouvrier*».¹⁵ Les dossiers de la Hadir ne mentionnent pas ce type de prime ou de cadeau. Cela voudrait-il dire que la forge n'en dispensait pas? Sauf pour les Hauts-Fourneaux de Rumelange – dont nous savons qu'elle y renonçait délibérément – nous n'avons pas de renseignements fiables.

Outre les primes, des gratifications sont payées dès 1866 aux employés de l'Arbed et des établissements précurseurs du groupe sidérurgique. Ces libéralités sont fixées en fonction des mérites du bénéficiaire ainsi que du dividende versé par la société. En principe, chaque employé se voit octroyer une gratification par le conseil d'administration à la fin de l'exercice social. Ces allocations peuvent s'élever jusqu'à 30% du traitement, suivant les résultats de l'exercice. En 1922, par exemple, la majorité des employés touche 25%!¹⁶ À partir de 1926, la gratification est payée à la fin du moins d'avril, après l'approbation de l'exercice social par l'assemblée générale des actionnaires. Elle constitue donc une véritable participation des employés au bénéfice. Il existe aussi une gratification pour les ouvriers et les apprentis. Ceux qui ont six mois de service au minimum touchent une gratification de fin d'exercice qui comporte une prime fondamentale identique pour tous, et une prime supplémentaire proportionnelle au nombre d'années de service. En ce qui concerne l'importance des montants en jeu, l'historien Paul Zahlen fournit les indications suivantes:¹⁷

12 ARBED, AC.8473. Résumé des œuvres sociales volontaires. Il est question d'une «montre en chaîne en vermeil».

13 ARBED, AC.8473, Résumé des œuvres sociales volontaires. Pour 1928 est indiqué un taux d'intérêts de 6% pour la même somme.

14 À la fin de 1920, les établissements français de Wendel et Cie paient à leurs ouvriers pour 20 ans de service 350 francs et pour 24 ans de service 400 francs.

15 ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers. Prime d'ancienneté de service pour ouvriers.

16 ARBED, AC.8421, Résumé des œuvres sociales, 1922.

17 Voir ZAHLEN P., *La sidérurgie de la région Sarre-Lorraine-Luxembourg dans les années 1920*, thèse de doctorat inédite, Institut Universitaire Européen, Florence, 1988.

	1923	1929
Salaires totaux payés (en francs belges)	95.998.073	348.367.693
Employés: Salaires totaux payés (en francs belges)	13.445.402	53.379.742
Employés: Gratifications en francs belges (en % des salaires),	2.951.530	9.546.585
soit	22%	18%
Ouvriers: Gratifications en francs belges (en % des salaires),	2.416.366	7.804.451
soit	2,5%	2,2%

Évolution de la gratification ouvrière à l'Arbed

Source: ARBED, AC.841, Les institutions sociales de l'Arbed

Exercice	Montant fixe	Supplément par année de service	Montant du dividende brut	Nombre de parts sociales
1916	50,00 Marks	15,00 Marks	80,00 Francs	89.300
1917	65,00 Marks	15,00 Marks	90,00 Francs	89.300
1918	120,00 Francs	12,00 Francs	60,00 Francs	89.300
1919	175,00 Francs	17,50 Francs	120,00 Francs	89.300
			80,00 Francs	sur 10.700 parts nouvelles
1920	140,00 Francs	14,00 Francs	120,00 Francs	100.000
1921	140,00 Francs	14,00 Francs	120,00 Francs	100.000
1922	140,00 Francs	14,00 Francs	120,00 Francs	106.000
			45,00 Francs	sur 50.000
1923	160,00 Francs	16,00 Francs	150,00 Francs	106.000
			131,25 Francs	sur 50.000
1924	160,00 Francs	16,00 Francs	150,00 Francs	156.424
			75,00 Francs	43.576
1925	250,00 Francs	25,00 Francs	62,50 Francs	200.000
1926	250,00 Francs	25,00 Francs	250,00 Francs	240.000
1927	250,00 Francs	25,00 Francs	250,00 Francs	250.000
1928	300,00 Francs	30,00 Francs	300,00 Francs	250.000
1929	350,00 Francs	35,00 Francs	350,00 Francs	250.000
1930	200,00 Francs	20,00 Francs	200,00 Francs	250.000

Quelle a été l'importance de cette gratification par rapport au salaire? Compte tenu du salaire mensuel d'un ouvrier de l'Arbed pour l'année 1919-1920, soit 470 francs, le montant de la gratification s'élève à 140 francs pour un ouvrier ayant eu une présence minimale de six mois, plus 14 francs par mois supplémentaire. Il s'ensuit qu'un ouvrier gagnant un salaire moyen et ayant une année d'ancienneté reçoit environ 26 francs de plus par mois, soit une augmentation équivalant à plus ou moins 5,5%.

Depuis 1919, l'Arbed a institué la participation de ses ouvriers au bénéfice de la société. Au bout de six mois de présence au sein de l'entreprise, chaque ouvrier a droit à l'équivalent du dividende attribué à une part sociale de l'Arbed, plus 10% par année de présence, ce qui revient à dire qu'au bout de la première année de service, l'ouvrier a droit à 110% du dividende attribué à une part sociale. Au terme de dix ans, ce montant correspond à la rémunération de deux parts sociales et, à l'issue d'une période de cinquante ans de service (il y a bel et bien un certain nombre d'ouvriers de l'Arbed qui atteignent une telle ancienneté), il s'élève à un montant égal au dividende de six parts sociales. On parle alors de l'éméritat, un droit que les ouvriers conservent jusqu'à la fin de leurs jours, tandis que tout travailleur qui quitte l'usine avant d'y avoir accompli 50 ans de service perd automatiquement son droit de participer aux bénéfices. Notons finalement que les ouvriers sont en général traités comme les actionnaires: si la situation financière de la forge ne permet pas de verser des dividendes, la participation des ouvriers au bénéfice est également supprimée (ce fut le cas notamment lors de la crise des années 1930).

Pour l'employeur, le *«principal avantage du système [est que] les ouvriers participant aux bénéfices de l'entreprise ont un meilleur rendement et travaillent avec une plus grande application que lorsqu'ils sont obligés de se contenter du salaire convenu entre eux et leur employeur, même lorsque ce dernier y rajoute une gratification. Car ils savent que les efforts qu'ils déploient dans l'accomplissement de leur tâche ont une répercussion directe sur les résultats de l'entreprise et par conséquent sur la rémunération à laquelle ils ont droit. Pour motifs graves, le conseil d'administration se réserve cependant le droit de supprimer la participation au bénéfice pour une année déterminée. Le cas s'est présenté en 1921, lors de la grève de solidarité des ouvriers»*.¹⁸ Cette analyse des gratifications confirme le bien-fondé de la constatation que Paul Zahlen a déjà faite dans sa thèse, à savoir que: *«l'importance des gratifications est cependant beaucoup plus concrète pour les employés que pour les ouvriers»*.¹⁹

Le congé annuel

L'introduction du congé annuel pour employés date de 1885 (la durée du congé par rapport aux années de service n'est pas indiquée). Depuis 1920, la durée du congé est réglée de la manière suivante: 8 jours pour une année de service; 10 jours pour trois années de service; 20 jours pour cinq et 30 jours pour vingt-cinq années de service.

Pour les ouvriers, le congé annuel existe depuis 1903. Il est de 8 jours seulement pour les ouvriers qui ont vingt-cinq ans de service.²⁰ La réglementation s'améliore cependant au fil des années et, en 1917, l'entreprise accorde déjà 4 jours de congé après douze ans de service. En 1920 la durée du congé est de 2 jours après une année de service; 3 jours à partir de la sixième année; 4 jours à partir de la onzième et 6 jours à partir de la quinzième. Après la vingt-et-unième année de service, les ouvriers ont droit à 8 jours.

Si depuis 1903 la sidérurgie accorde des congés à son personnel, ce n'est que par la loi du 6 décembre 1926 que les congés deviennent des congés payés (au minimum 4

18 NN [Anonyme], *Une formule originale de participation des ouvriers aux bénéfices*, in: *Schweizerische Handelszeitung*, 27.09.1945.

19 ZAHLEN P., op.cit.

20 La brochure ARBED, *Œuvres sociales*, op.cit., indique qu'en 1922 l'ouvrier a droit à 7 jours de congé après 25 ans de service. Le congé de 8 jours est mentionné dans ARBED, AC.841, *Œuvres sociales*. Divers.

jours après un an de service avec un maximum de 12 jours après vingt années à la solde de l'entreprise).²¹ Avant cette date, le congé annuel n'est mentionné qu'une seule fois dans les dossiers conservés de l'usine de Differdange. Or, le document en question dit explicitement que le congé annuel payé n'existe pas à Differdange!²²

La prime de vie chère

À l'instar des cadeaux et des primes d'ancienneté, la prime de vie chère n'existe pas à Differdange; elle est par contre accordée au personnel de l'Arbed. Depuis le mois d'octobre 1911, cette indemnité destinée à compenser la montée générale du coût de la vie est accordée à tout ouvrier de plus de 18 ans. Dès 1917, la faveur est étendue aux apprentis, leur prime s'élevant à la moitié du montant attribué aux adultes. Pour les employés, comme pour les ouvriers pensionnés, la subvention a été payée pour la première fois en 1916. D'après le dossier sur les «œuvres sociales»²³ l'indemnité initiale est adaptée ultérieurement aux fluctuations des prix. Après la guerre de 1914/1918, on l'appelle «*indemnité de pain*». Plus tard, alors que les prix se normalisent à nouveau après les années de forte inflation, l'indemnité devient partie intégrante des salaires. Cette façon de procéder dévoile un aspect important de la stratégie des dirigeants de la compagnie métallurgique: plutôt que d'augmenter la rémunération même du travail, ils préfèrent augmenter les primes parce qu'il est plus facile de supprimer celles-ci que de revoir les salaires à la baisse. Malgré tout Paul Zahlen affirme qu'en dépit du versement des aides, «*les salaires réels, érodés par l'inflation, stagnent ou diminuent même entre 1921 et 1926*»,²⁴ un phénomène général qui du reste ne se limite pas à la seule branche des activités sidérurgiques.

Pour se faire une idée de l'importance des indemnités, analysons de plus près les montants alloués pendant l'année 1924.²⁵ À l'époque les employés mariés touchent 100 francs par mois, leurs collègues célibataires 50 francs. Du côté des ouvriers mariés, la prime est de 90 francs par mois, tandis que les camarades célibataires touchent 60 francs. Les montants réservés aux employés et aux ouvriers pensionnés ou aux veuves, varient en fonction du coût de la vie entre 1.000 et 2.000 francs par an.

Les pensions

Les pensions accordées aux travailleurs ont pour but de «*remercier*» les ouvriers et les employés pour les services rendus et de les aider à gagner leur vie jusqu'à la fin de leurs jours, car après tout, pendant leur vie active, ils ont contribué à améliorer la productivité de l'entreprise au sein de laquelle ils ont été embauchés.

21 Il n'est pas question de congé payé pour les employés de l'Arbed.

22 HADIR, 6.a.5, Questions sociales diverses, Hadir à l'Inspection du Travail, 10.02.1923.

23 ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers.

24 ZAHLEN P., op.cit., p.119.

25 ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers. Ouvriers-allocations familiales.

Évolution de la gratification des ouvriers retraités

Année	Montant fixe	Indemnité familiale
1919	375 Marks	---
1920	500 Francs	---
1921	500 Francs	---
1922	500 Francs	---
1923	500 Francs	---
1924	700 Francs	---
1925	700 Francs	---
1926	1.100 Francs	100 Francs
1927	1.400 Francs	100 Francs
1928	1.400 Francs	100 Francs
1929	1.600 Francs	100 Francs
1930	1.600 Francs	100 Francs

Le fonds de pension pour les ouvriers²⁶ est constitué par les seuls apports de l'Arbed, sans aucune contribution de la part des bénéficiaires. Il attribue mensuellement, sans distinction de nationalité, des allocations forfaitaires tant aux employés qu'aux ouvriers qui ont travaillé sur un des sites de production luxembourgeois de l'entreprise (à partir de 1926, une indemnité familiale pour l'épouse, plus une indemnité pour chaque enfant à charge du pensionné s'ajoute au forfait). Le système prévoit également une rente pour les veuves et les orphelins jusqu'à l'âge de 18 ans, même si ces derniers ont déjà un travail rémunéré. Concrètement parlant, les allocations s'élèvent en 1923 à 900 francs par an pour les

ouvriers qui soit cumulent au total vingt ans de service soit justifient quinze ans de service ininterrompu.²⁷ Cinq années plus tard, les montants sont de 1.440 francs/an pour quinze à vingt ans de service. Pour vingt à cinquante ans de service, ils s'élèvent à 1.620 francs/an en 1930. Les catégories de paiements sont au nombre de 7, à savoir, pour les ouvriers:

15 à 19 années de service:	1.800 Francs /an
20 à 24 années de service:	2.100 Francs /an
25 à 29 années de service:	2.400 Francs /an
30 à 34 années de service:	2.700 Francs /an
35 à 39 années de service:	3.000 Francs /an
40 à 44 années de service:	3.300 Francs /an
45 à 50 années de service:	3.600 Francs /an

Deux lettres retrouvées dans les cartons de la Hadir nous informent qu'à Differdange et à Rumelange il n'existait pas de fonds de pension, ni pour les employés ni pour les ouvriers.

Autres services et avantages

Plusieurs autres mesures sont prises par les patrons pour faciliter la vie du personnel. Elles servent d'encadrement et visent à donner aux travailleurs embauchés par les entreprises sidérurgiques tout ce dont ils ont besoin pour vivre (nourriture, hébergement et loisirs) en leur permettant de surcroît de faire des économies.

²⁶ Règlement du 7 mars 1923.

²⁷ Le montant pour les veuves et les orphelins est mentionné dans la rubrique des œuvres sociales concernant la famille, pp.68 sqq.

On distingue parmi ces «services de subsistance»:²⁸

- Les dortoirs. Il s'agit de grandes salles où sont installés des lits que le groupe sidérurgique loue à des prix modérés aux ouvriers célibataires ainsi qu'aux ouvriers mariés mais dont les familles résident ailleurs que dans les localités à proximité des usines. En 1925, l'Arbed dispose de sept dortoirs (le nombre exact de lits ne nous est malheureusement pas connu);²⁹



Ce bâtiment a toujours été en possession de l'Arbed et servait de maison des directeurs de l'Arbed. Dans un premier temps Emile Mayrisch y résidait avant de déménager dans la maison de Kreuzberg.

Photo: Archives de la ville de Dudelange. Fonds Jean-Pierre Conrardy

- Les cantines pour ouvriers. En 1915, elles sont au nombre de neuf pour les différentes divisions de l'Arbed et de trois pour le site de Differdange, alors qu'il n'y en a pas à Rumelange. Les réfectoires ont pour but de servir aux ouvriers une nourriture abondante, bon marché et saine. C'est du moins ce que prétendent les patrons. Les ouvriers, en revanche, ne sont pas du même avis. Ainsi on lit dans les rapports sur les réunions des grèves de 1917, et dans les journaux de l'époque, que la nourriture servie est rebutante: «Außerdem ist diese Kost, welche den Arbeitern in den Kantinen vorgesetzt wird, nicht zu essen, es ist Dreck».³⁰ En plus, les ouvriers considèrent les cantines comme une atteinte à leur vie privée: «travailler 12 heures par jour, prendre avec sa femme et ses enfants le repas à la cantine, ce n'est pas une vie»;³¹

28 Terme régulièrement employé dans les courriers internes de l'Arbed.

29 ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers. Œuvres sociales, 1925-1926.

30 Expression empruntée à un ouvrier ayant participé à la réunion de grève du 22 mai 1917 et citée par TRAUSCH G., *Contributions à l'histoire de la question sociale de la question du Luxembourg. 1914-1922*, in: *Hémecht*, 1(1974), pp.5-118.

31 *Ibid.*, p.16.

- Les casinos pour employés. Ils ont été créés en 1909 à proximité des usines de Dudelange et de Dommeldange. Une dizaine d'années plus tard, la division d'Esch est dotée à son tour d'un casino; en 1922 finalement, un service analogue est inauguré pour l'administration centrale au siège social de l'Arbed à Luxembourg. Le but est de permettre aux employés de passer agréablement leurs moments de loisirs et de cultiver la collégialité entre des gens qui partagent une condition humaine similaire. Les casinos tiennent lieu également de maisons de pension pour les employés célibataires. Ils offrent toutes les commodités d'une installation confortable (jeux de quilles, salles de billard, bibliothèques, salles de lecture, de conférence, de théâtre et de cinéma). Parfois un service de vente de vins leur est également rattaché. Notons qu'il existait aussi des casinos pour les employés de la Hadir, mais à leur sujet, il a été impossible de trouver la moindre trace dans les archives conservées;



L'Économat était destiné au personnel de l'Arbed pour s'y procurer des vivres à prix réduits.

Photo: Archives de la ville de Dudelange. Fonds Jean Pierre Conrardy

- Les Économats/la Sacha. Il est ici uniquement question de l'institution elle-même, c'est-à-dire des «coopératives d'achat» ou «marchés d'usine» fondés pour que les ouvriers et employés puissent s'y procurer des vivres à des prix réduits. L'utilité de l'organisme et, surtout, les controverses qu'il a suscitées, seront traitées plus loin.³² Contentons-nous pour l'instant de souligner que la forge de Dudelange a fondé un Économat en 1893. Son exemple a été imité en 1915 par l'usine d'Esch-Schiffange. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1920, tous les Économats du Bassin minier, y compris ceux de la Hadir, sont regroupés au sein

³² Cf. infra le chapitre sur les Économats.

de la *Société d'achats en commun* (Sacha) patronnée par la *Fédération des industriels luxembourgeois* (Fedil) qui justifie son initiative par les sérieuses difficultés que pose le ravitaillement de la population à l'époque: «*Notre action procède de nécessités économiques; elle s'impose d'une façon pressante. Nous nous sommes décidés à créer une société anonyme qui achèterait les marchandises sur une grande échelle, pour les céder ensuite aux coopératives, c'est que nous nous sommes inspirés de bons résultats qui ont été obtenus par des organisations similaires en France (exemple société générale de l'approvisionnement économique; l'union de l'alimentation des industries métallurgiques et minières)*».³³ La Sacha émet alors des «jetons d'achat». Ils sont en métal et portent mention du poids de la marchandise à laquelle leur détenteur a droit (par exemple 5 livres de pain blanc ou autant de livres de pain noir; 50 kilos de pommes de terre; etc.). Chaque Économat est dirigé par un gérant nommé par la direction des usines respectives qui en assume la surveillance. Il comprend d'ordinaire une boucherie pour la vente de viande et de charcuterie, une épicerie pour la vente de produits de subsistance, de denrées coloniales de toutes espèces et de combustibles, et un magasin de confection (chaussures, mercerie, bonneterie, lingerie, habits, principalement des tenues de travail). Tous les articles sont vendus soit au comptant soit sur crédit limité établi sur base du traitement ou du salaire de l'acquéreur;

- Les exploitations agricoles. En vue d'assurer l'approvisionnement de la masse de ses travailleurs (employés et ouvriers) avec des produits alimentaires de première nécessité, en l'occurrence des pommes de terre, de la viande, du lait, des matières grasses, l'Arbed se porte acquéreur ou locataire d'un certain nombre de fermes d'une superficie totale de 543 hectares que la société exploite pour son propre compte. En 1916, parallèlement à la constitution d'un vaste domaine agraire, l'Arbed crée un service à part entière spécialement chargé de subvenir aux déficiences du marché alimentaire dont les ouvriers entassés dans les métropoles du fer souffrent évidemment davantage que les gens habitant la campagne.

Œuvres sociales concernant la famille

Nous distinguons parmi ces œuvres celles qui concernent la femme et celles qui s'intéressent aux enfants.

Les maternités et centres ménagers

À travers les subventions pour les femmes en couches, l'Arbed encourage les familles à avoir des enfants qui pourront, plus tard, travailler à l'usine comme leurs pères. En 1912, le Conseil d'administration décide qu'«à l'avenir dans toutes les divisions, toutes les femmes en couches recevront un subside qui leur permettra pendant 20 jours après l'accouchement de payer une femme qui puisse faire leur besogne».³⁴ Cette subvention est fixe. Elle s'élève au départ à 80 francs par mois tant pour les femmes d'employés que pour les femmes d'ouvriers, à condition que le mari ait travaillé dans l'entreprise pendant au moins six mois, et ce d'une manière ininterrompue. Dans les années suivantes, l'allocation passe

³³ HADIR, 8.a, Directeur général de Hadir à SACHA, 1920 [*Société anonyme d'achats en commun, créée en 1920*].

³⁴ ARBED, Procès-verbaux du Conseil d'Administration, livre I, 30.10.1911-14.12.1912.

successivement à 150 francs en 1928 et à 250 francs en 1930. La Hadir accorde également des primes de naissance à ses ouvriers. Ceux de l'usine de Differdange touchent 80 francs par mois en 1923, soit un montant identique à celui des travailleurs de l'Arbed; curieusement les ouvriers de la division de Rumelange ne reçoivent plus ces indemnités à partir de la grande grève de mars 1921!³⁵

Pour ce qui est des maternités, il en existe une depuis 1922 à l'hôpital de Dudelange. En 1928, elle offre aux femmes enceintes cinq chambres de sept lits. Deux ans plus tard, une maternité est ouverte dans le nouvel hôpital d'Esch. Dans les deux cas, les frais de pension sont modiques. L'existence de maternités auprès de la Hadir n'est par contre pas documentée.

Signalons aussi la création des centres ménagers. À l'époque *«l'accroissement rapide des centres urbains et l'affluence d'une forte proportion de familles, créa le problème de l'adaptation des épouses au nouveau milieu avec toutes ses habitudes de consommation et de vie»*.³⁶ Pour pallier cette difficulté, l'Arbed instaure en 1927 des centres ménagers, c'est-à-dire des écoles d'enseignement ménager s'adressant aux épouses des ouvriers et des employés ainsi qu'à leurs filles en âge d'être mariées. Des monitrices ménagères spécialement formées y enseignent l'art de faire le ménage et de valoriser ainsi le gain du travailleur. Les cours sont organisés le soir ou pendant les après-midi.

Les œuvres pour enfants: la «protection physique»

En ce qui concerne les œuvres pour enfants, les usines mettent en place des institutions qui s'occupent des enfants malades ou de ceux qui n'ont plus de famille. Elles participent en outre à la création d'écoles et de lycées où sont formés les futurs ouvriers et employés. Grâce à ces institutions, le patronat prend part à l'éducation des nouvelles générations de travailleurs.

Un premier volet de la prévoyance dans ce domaine concerne la *«protection physique de l'enfant»*.³⁷

La maison du Kreuzberg, l'ancienne demeure des Mayrisch quand Émile était directeur de l'usine de Dudelange, a été conçue lors de la mise au point du plan général de lutte contre la tuberculose. Les conditions de travail et de vie, surtout dans les milieux pauvres, engendrent en effet bon nombre de maladies dont la plus redoutée est la tuberculose. Dans ce contexte évoquons également la création de la Ligue luxembourgeoise contre la tuberculose en 1908. Parmi les délégués officiels on trouve Aline Mayrisch de Saint-Hubert ainsi que l'architecte Georges Traus, un défenseur engagé des populations pauvres.³⁸ Quand les Mayrisch quittent Dudelange pour s'installer au château de Colpach en 1920, ils lèguent leur ancienne demeure au profit des enfants des travailleurs de l'Arbed.

³⁵ Les documents sont muets sur les employés de la Hadir.

³⁶ ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers. Les institutions sociales de l'Arbed.

³⁷ Classification et terme employés par l'Arbed.

³⁸ LORANG A., *L'image sociale de l'ARBED à travers les collections du Fonds du logement*, Le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat, Luxembourg, 2009, p.69.



La maison Kreuzberg fut transformée en maison de soin pour enfants malades après le déménagement des Mayrisch.

Photo: Archives nationales de Luxembourg. Fonds Arbed

Le but de ce «préventorium-aérium» aménagé au Kreuzberg est de préserver les enfants menacés par la tuberculose. En 1922 un sanatorium pour enfants atteints de tuberculose est installé. L'établissement est situé dans les dépendances de la Maison des enfants. Il dispose de 13 lits (14 lits en 1926). Y sont admis à titre gratuit, les enfants des deux sexes, âgés de moins de 14 ans, atteints de tuberculose.

Chacun des deux établissements – préventorium et sanatorium – offre un «régime d'hygiène», où le repas, l'instruction et l'éducation physique sont supervisés par un médecin et un pédagogue. Soulignons que les enfants du personnel de l'Arbed et des Terres Rouges y sont accueillis gratuitement. Les frais occasionnés par leur traitement sont entièrement couverts par les deux sociétés.³⁹

La lutte contre la tuberculose est aussi à l'origine de la création des écoles en forêt à Dudelange et à Esch. Le concept des écoles en forêt a effectivement été développé vers 1881 par le Dr. Adolf Baginsky, pédiatre berlinois, dans le souci de prévenir et de combattre cette maladie infectieuse et contagieuse.⁴⁰

³⁹ En 1920, à la fin de l'année, il avait été prévu de faire participer les parents aux frais: «Il serait dans l'intérêt même de faire participer les parents au prix de la pension par un versement minime, en empêchant de la sorte, de voir considérer cet établissement comme une institution de charité». Cette mesure n'a cependant pas été prise.

⁴⁰ LORANG A., op.cit., p.70.



Prendre soin des enfants souffrant d'une tuberculose, un vrai fléau à l'époque, était l'un des buts principaux de la maison Kreuzberg.
 Photo: Archives nationales de Luxembourg. Fonds Arbed



Permettre de séjourner le plus possible les enfants au grand air pour améliorer leur santé ébranlée tel a été le but de l'école en forêt.
 Photo: Archives de la ville de Dudelange. Fonds Rudy Kremer

À Dudelange, l'initiative part d'Aline Mayrisch. En 1913, elle pousse à l'installation dans le parc Léi d'une école qui a pour but de permettre à des enfants, de la ville de Dudelange, qui sont fragiles, de se refaire une santé tout en poursuivant leur scolarité. Vers le milieu des années vingt, l'école peut accueillir 42 enfants. Le séjour y est gratuit, étant entendu que la municipalité de Dudelange paie le traitement de l'institutrice tandis que l'Arbed subvient aux frais généraux. L'exemple de Dudelange ne tarde pas à faire école. En 1922, la ville d'Esch se concerta avec la société des Terres Rouges et l'Arbed en vue de rassembler les fonds nécessaires à l'installation et à l'exploitation d'une école en forêt au Holzenberg. L'institution a une capacité d'accueil de 80 enfants et comporte aussi un solarium pour adultes.

Dans le même but, à savoir aider les enfants qui ont une santé fragile, le groupe Arbed-Terres Rouges crée en outre le préventorium maritime de Clemskerke en Belgique. Chaque année 80 enfants dont les pères travaillent auprès de la société y sont envoyés par groupes de 20 garçons ou filles âgés de 5 à 13 ans. Une cure dure trois mois. Sont exclus les enfants qui souffrent d'une maladie contagieuse. Inutile de préciser que les frais sont couverts par les deux compagnies sidérurgiques.

Il existe d'autres institutions de caractère analogue, et pour lesquelles l'Arbed et les Terres Rouges couvrent les frais, comme le centre de placement familial à Rodange. Il accueille dix enfants âgés d'un à deux mois. Cette limite d'âge est toutefois souvent dépassée de sorte qu'en 1927 on procède à la création d'une maison complémentaire destinée à accueillir des enfants en très bas âge (moins de 2 ans) qui doivent être séparés de leur famille soit à cause d'un danger de contagion (tuberculose ou autre maladie) soit à la suite du décès des parents ou de l'abandon des enfants par leur mère. Certes, il ne s'agit pas ici d'une initiative de l'Arbed, mais de la Croix-Rouge. Il n'empêche que la forge subvient à la plupart des dépenses. Une situation analogue se présente à Dudelange en ce qui concerne l'orphelinat et l'asile de vieillards installés dans la maison Thilges. L'Arbed avait acquis la maison en 1917 pour la somme de 160.000 francs avant de la mettre à la disposition de la municipalité.

Les bourses d'études et la création d'écoles

Outre les soins physiques, la protection de l'enfant comprend un deuxième volet que, jadis, les responsables de l'Arbed dénommaient «protection intellectuelle». En font partie les bourses d'études et la création d'écoles.

L'Arbed aide à subvenir aux frais d'instruction primaire supérieure des enfants de ses ouvriers et employés dès 1919. À partir de cette date, la division de Dudelage prend en effet à son compte le paiement du minerval et la fourniture du matériel scolaire (livres, cahiers, etc.). On présume que les autres divisions pratiquaient une politique de subventions identique d'autant que l'administration centrale de la société se mêlait de plus en plus de ces affaires. Elle introduisit ainsi en 1922 des bourses pour études moyennes et supérieures destinées aux enfants de l'ensemble du personnel. À cette fin, il a été constitué un fonds d'études permanent dont les intérêts sont répartis chaque année sous forme de subsides aux enfants les plus méritants des ouvriers et des employés. Assez strict au départ, le règlement fixant les critères pour l'obtention des bourses⁴¹ est remanié en 1925. *«Jusqu'ici», lit-on dans les nouvelles dispositions, «les subsides étaient réservés aux enfants des employés et ouvriers au service actif de l'Arbed. À l'avenir, ils peuvent également être accordés aux enfants des veuves dont les maris sont morts comme employés ou ouvriers de l'Arbed, après un certain nombre d'années de service. Pour l'obtention d'un subside, le revenu maximum des parents ayant 1 enfant est fixé à 20.000 francs (1500 francs de plus pour chaque enfant)».*⁴² Il s'ensuit que le service social de l'Arbed reçoit en tout, en 1925, 28 demandes dont 20 proviennent d'ouvriers et 8 émanent d'employés. Sur l'ensemble des 28 sollicitations, 18 concernent des études secondaires, 3 des études techniques et 4 des études universitaires. Or, malgré l'assouplissement de la réglementation, 11 des 28 demandes de subsides sont rejetées soit parce que le père touche un salaire trop élevé, soit parce que les résultats scolaires des candidats laissent à désirer!

Pour ce qui est des écoles subventionnées par l'entreprise, signalons d'abord l'école professionnelle à Dudelage. Elle a été inaugurée en 1889 dans l'intention de dispenser aux jeunes ouvriers de l'usine une instruction adéquate. L'enseignement, qui se fait à l'usine même, s'étend sur deux années et est obligatoire pour tous les apprentis qui passent une partie de leurs heures de travail à l'école, les heures de classe étant rémunérées exactement au même tarif que les besognes manuelles ordinaires des ouvriers fraîchement recrutés. En 1914, un deuxième centre de formation professionnelle ouvre ses portes à Esch. À l'inverse de celle de Dudelage, l'école d'Esch n'est pas gérée par l'entreprise mais par l'État qui en est l'initiateur. Il n'en demeure pas moins que l'Arbed et, après la Grande Guerre, la Métallurgique des Terres Rouges subviennent chacune à un tiers des frais. Le fonctionnement des deux écoles est régi par une réglementation identique qui s'applique également à l'Institut Émile Metz fondé à Dommeldange en 1914 grâce à des legs généreux d'Edmée Metz-Tesch⁴³ et de l'Arbed. Les buts poursuivis y sont plus ou moins les mêmes. L'objectif principal consiste à fournir aux jeunes gens qui font leur apprentissage dans les ateliers de la société, les connaissances théoriques qui constituent la base du travail productif. L'institut Émile Metz entretient d'ailleurs

41 Les subsides varient et dépendent des résultats scolaires, ainsi que du genre d'études poursuivies.

42 ARBED, AC.741, Œuvres sociales. Rapport sur le fonds d'études de l'Arbed 1924-1925.

43 Edmée Metz-Tesch est la veuve d'Émile Metz.

un laboratoire psycho-physiologique où l'on peut tester l'aptitude des jeunes gens à tel ou tel autre poste de travail. L'admission à l'école est subordonnée à la présentation d'un certificat d'études de deux années d'école primaire supérieure. Les cours – trois années à Dommeldange – sont assurés par des professeurs ou des ingénieurs sous la surveillance d'un comité de direction composé de cinq membres parmi lesquels un délégué du gouvernement. Signalons finalement la mise en place, à partir de 1921, d'une formation professionnelle pour les ouvriers des laminoirs et des aciéries dans les usines du groupe Arbed à Esch.

À côté des centres de formation professionnelle susmentionnés, il existe à Esch, à Rumelange et à Tétange trois autres écoles qui, en complétant l'instruction primaire, préparent plus spécifiquement au travail dans les mines. Créées en 1911 par l'État, les communes et les exploitants de mines qui se partagent les frais à raison d'un tiers, elles offrent des cours gratuits dispensés aux personnes intéressées après les heures de travail. L'enseignement s'étend sur deux années. Il en est de même pour les cours de formation spéciaux offerts aux personnes qui se destinent à la profession du porion ou du chef-porion. Dispensé par l'école des mines d'Esch, cet enseignement d'un niveau supérieur transmet aux candidats le savoir requis pour pouvoir exploiter une minière souterraine.

Les allocations de famille

Les allocations de famille ont pour but de soutenir les familles du personnel des usines. Les patrons attachent beaucoup d'importance à la communauté humaine la plus élémentaire, car elle constitue une cellule de stabilité nécessaire au bon moral du personnel ouvrier et employé.

Parmi les allocations de ce type on distingue d'abord les primes d'enfants. Allouées depuis 1916 aux ouvriers, elles représentent une aide mensuelle proportionnelle au nombre d'enfants de moins de 16 ans à charge du bénéficiaire. Si les enfants fréquentent une école, ou s'ils n'exercent pas une activité rémunérée, la prime est même versée jusqu'à l'âge de 18 ans. Son paiement est cependant soumis à certaines conditions, notamment la régularité avec laquelle le père de famille est présent à son poste de travail à l'usine. Dès que les absences non autorisées dépassent cinq jours par mois, l'ouvrier subit une réduction proportionnelle de la prime (cette disposition exclut les absences à la suite d'un accident ou d'une maladie, à moins que les responsables de l'entreprise n'en décident autrement). Le 1^{er} mai 1918, la direction générale donne une base légale à ces primes par la décision suivante: *«Jeder bei der Gesellschaft beschäftigte Familienvater hat Anrecht auf die volle Kinderprämie von 20 Mark für jedes unbeschäftigte Kind unter 16 Jahren, wenn derselbe im Laufe des Monats regelmäßig alle Betriebsschichten verfahren hat»*.⁴⁴ Les modalités d'exécution précisent que «les allocations versées à un salarié par son employeur sont grevées d'une affectation spéciale et exclusive aux besoins de la famille et spécialement des enfants dans l'intérêt desquels elles ont été octroyées».⁴⁵

44 ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers. Prime d'enfants-ouvriers.

45 Ibid.

À noter que le taux général de la prime varie d'une usine à l'autre. À Dudelange par exemple le montant alloué pour une absence de 6 jours est de 40 francs en 1924 (40 francs = le taux général) mais de 32,70 francs en 1925 (taux général = 31,35 francs). Les jours d'absence y sont sanctionnés par une déduction de 8,25 francs, soit un cinquième de la prime par journée et par enfant. En cas de chômage dû à une maladie ou à un accident, l'ouvrier touche la prime d'enfants dans son intégralité, soit 41,25 francs par enfant et par mois. En principe, cette allocation est autorisée pendant 92 jours en cas d'accident et pendant 182 jours en cas de maladie.

Évolution de la prime d'enfants (en francs)	
Date	Montant par enfant et par mois
01.02.1916	3,75
01.04.1917	10,00
01.09.1917	12,50
01.03.1918	25,00
01.02.1920	30,00
01.02.1924	40,00
01.12.1924	50,00
01.05.1926	60,00
01.07.1926	65,00
01.09.1926	80,00
01.11.1926	85,00
01.01.1932	*70,00
	**85,00
* pour les 3 premiers enfants;	
** à partir du 4e enfant	

Corrélation entre les primes d'enfants et les absences avec permission du père de famille		
Source: ARBED, AC.8161, Primes d'enfants-ouvriers		
Jours d'absence avec permission	Montant alloué (en francs)	
	1924	1925
De 1 à 5 jours	50,00	42,15
6 jours	40,00	31,35
7 jours	38,40	29,70
8 jours	36,75	28,05
9 jours	35,00	26,40
10 jours	33,40	24,75
11 jours	31,75	23,10
12 jours	30,00	21,45
13 jours	28,40	19,80
14 jours	26,75	18,15
15 jours	25,00	16,50
16 jours	23,40	14,85
17 jours	21,75	13,20
18 jours	20,00	11,55
19 jours	18,40	9,90
20 jours	16,75	8,25
21 jours	15,00	6,60
22 jours	13,40	4,95
23 jours	11,75	3,30

En cas d'entrée ou de sortie, c'est-à-dire si l'ouvrier est embauché en cours de mois ou s'il quitte l'établissement en cours de mois, il sera appliqué comme prime d'enfant le taux de 1,65 francs par jour de travail et par enfant. Les enfants naturels sont traités de la même manière que les enfants légaux, à condition bien entendu que le père subviennne à leur entretien. Un autre cas spécial concerne l'ouvrier célibataire qui subvient à l'entretien d'une mère-veuve avec des enfants. Il touche la prime pour ses frères et sœurs âgés de moins de 16 ans et qui ne sont pas encore en état de gagner leur vie.

Pour les employés, une prime d'un montant de 12,50 francs par mois et par enfant a été accordée à partir de 1916. En 1923, cette allocation s'élève à 30 francs; trois années plus tard elle est portée à 60 francs. La prime est accordée pour chaque enfant de moins de 18 ans. Cette limite d'âge peut être étendue jusqu'à 20 ans si les enfants de l'employé sont malades ou s'ils poursuivent des études.⁴⁶

Auprès de la Hadir, le mode d'application des allocations familiales est le suivant:⁴⁷ en cas de maladie avec incapacité totale de travail, la prime pour les enfants jusqu'à 14 ans est payée à partir du 1^{er} jour de maladie pour une durée maximale de 26 semaines. En cas de décès, le versement de la prime cesse automatiquement. En cas d'accident de travail avec incapacité totale de travail, la prime entière est payée à partir du 1^{er} jour de travail (les jours fériés ou dimanches sont exclus) pour une durée maximale de 13 semaines. En cas d'incapacité de travail au-delà de 13 semaines, la prime n'est plus payée. Cette dernière clause a été modifiée en 1923, date à partir de laquelle la prime est octroyée pour toute la durée de l'incapacité de travail, même si celle-ci dépasse les 13 semaines. En cas d'accident suivi de la mort de l'ouvrier, le versement de la prime cesse à partir du jour du décès. Par contre, en cas de chômage involontaire, la prime familiale continue d'être payée pour chaque jour de chômage collectif, également aux travailleurs malades ou blessés; le chômage volontaire est en revanche sanctionné par la cessation du payement des indemnités.

Les montants des primes versées par la Hadir s'élèvent, pour les employés, à 30 francs par mois et par enfant âgé de moins de 18 ans (1923) et, pour les ouvriers, à 1,50 franc par jour. Pour les travailleurs de l'usine de Differdange une disposition spéciale retenait que, au-delà du 4^e enfant, ils ne touchent plus le montant de base, mais 1,75 franc par jour.

À côté des allocations familiales, d'autres aides sont octroyées. Certaines, comme la subvention pour la 1^{ère} communion – le montant de cette aide accordée depuis 1921 à des familles ouvrières nécessiteuses est fixé d'année en année –, ont pour but de montrer que le patron veut non seulement soutenir son personnel en temps de crise et de misère, mais encore pendant les moments de joie et de fête. Voilà qui est clair avec l'œuvre de Saint-Nicolas créée en 1929 sur proposition des assistantes sociales. Les enfants du personnel ouvrier souffrant d'une maladie infectieuse chronique ou d'une infirmité, ainsi que les enfants dont le père est au chômage prolongé à la suite d'une maladie ou d'un accident, reçoivent à la Saint-Nicolas des dons de vêtements de la part de la société. Cette dernière accorde à la même occasion des subventions aux œuvres publiques qui

⁴⁶ Pour les employés, les déductions en cas d'absence ne sont pas mentionnées.

⁴⁷ HADIR, 6.c.1, Allocations familiales.

s'occupent de ce problème. D'autres secours à l'instar des rentes attribuées aux veuves et aux orphelins doivent aider moralement et financièrement, non seulement les ouvriers et les employés, mais également leur famille. Celles-ci sont notamment prises en charge par les assistantes sociales dont les premières sont engagées en 1928. Leur mission est avant tout de nature éducative: elles aident les épouses des travailleurs à organiser leur ménage, procèdent à l'inspection sanitaire des logements et organisent des consultations d'hygiène pour nourrissons. Les familles du personnel profitaient par ailleurs d'établissements comme la laiterie installée en 1908 près de l'usine de Dudelange. Elle assure le bon fonctionnement du ravitaillement en lait pasteurisé et distribue gratuitement du lait aux enfants chétifs. Le beurre, le fromage ou les autres produits sont vendus au prix de revient à l'Économat, aux cantines ou au casino.

L'entreprise redouble souvent d'efforts pendant les moments de crise. Ainsi, au cours du premier conflit mondial, elle vient en aide à ses employés mariés par l'octroi de certaines indemnités de vie chère qui, après la guerre, sont maintenues sous forme d'indemnités de ménage. Pour les ouvriers, l'indemnité de ménage découle vers 1922/23 de l'indemnité de vie chère introduite pendant la guerre en faveur de l'ensemble du personnel. Les ménages sont également soutenus grâce au chauffage bon marché que leur procure leur employeur: depuis 1920, la société fournit, à des prix inférieurs au prix de vente ordinaire, du charbon et des briquettes à son personnel marié actif (ouvriers et employés) ainsi qu'à ses employés et ouvriers pensionnés. Les veuves et les orphelins, nous venons déjà de l'évoquer, ne sont pas oubliés. Depuis 1912, la société leur accorde des rentes d'un certain montant qui dépend des années de service ininterrompu du mari/père décédé. Ainsi une veuve dont le mari avait entre 15 et 20 années de service ininterrompu à son actif touche 500 francs par an en 1923. Cinq ans plus tard, en 1928, la rente passe à 780 francs. Elle est bien sûr plus élevée si le mari décédé avait à son actif entre 20 et 50 années de service ininterrompu: la veuve a alors droit à 900 francs par an (ce montant reste inchangé en 1923 et en 1928). Quant aux orphelins (leurs droits cessent à l'âge de 18 ans), ils sont dotés de 100 francs par an (1923) si leur nombre par famille est inférieur à quatre. Ce montant est augmenté en 1928 puis en 1930 à respectivement 240 et 300 francs; pour les orphelins de père et de mère, une pension collective d'un montant de 1.000 francs est versée si le nombre d'orphelins est supérieur à trois.

Rentes annuelles des veuves après la réforme de 1930

Années de service du mari décédé	Montant
15 à 19 ans	1.080 Francs
20 à 24 ans	1.260 Francs
25 à 29 ans	1.440 Francs
30 à 34 ans	1.620 Francs
35 à 39 ans	1.800 Francs
40 à 44 ans	1.980 Francs
45 à 49 ans	2.160 Francs



Le logement ouvrier du Brill a été un projet d'une grande envergure. L'illustration montre la deuxième phase commencée en 1911. Les premiers logements avaient été construits en 1889.

Photo: Archives de la ville de Dudelange. Fonds Rudy Kremer

Le logement

Le dernier aspect analysé concerne le logement qui constitue à l'époque un réel problème dans les villes grandissantes. Au début de l'ère industrielle, la pénurie de logements ouvriers est à vrai dire un véritable fléau. Le docteur Michel Welter,⁴⁸ connu pour son engagement sur le plan social, fait dans ce contexte la déclaration suivante: «Venez, Messieurs, à Esch et voyez ce qui s'y passe. Vous trouverez des choses abominables, la promiscuité du sexe et de l'âge dans toute sa laideur et sa hideur [...]. Allez voir, Messieurs, et dites-moi après cela si, dans notre pays, il n'y a pas de question sociale».⁴⁹ Aussi, face à la gravité de la situation, les patrons mettent le prix afin d'y remédier. Leur action n'est cependant pas tout à fait désintéressée: en pratiquant une politique active du logement, ils escomptent en même temps stabiliser leur personnel en le sédentarisant et en le fixant ainsi pour plusieurs générations. L'habitat devient du coup un des enjeux majeurs de l'œuvre sociale de l'Arbed. Aline Mayrisch, la dame du «grand patron» ne laisse subsister aucun doute à cet égard: «Le logement, c'est là la véritable clef de toute la question sociale».⁵⁰

Les premières maisons ouvrières construites sous l'égide des usines datent déjà des années 1880. Depuis, les patrons n'ont pas relâché leurs efforts pour améliorer la situation.⁵¹

Des cités ouvrières ont ainsi vu le jour au Brill à Dudelange, à Esch-Belval (cité Raemerich-Weierwues) ou à Esch-Schifflange, pour ne citer que quelques exemples. La dernière nommée, la cité dite Émile Mayrisch à Schifflange, est achevée en 1916. Elle a été érigée sur ordre de l'Arbed par la Société anonyme pour la construction de maisons ouvrières (SAMOD) et permet d'héberger «58 familles, ce qui fait un total de 274 personnes et donc 4,75 personnes par

48 Michel Welter, le «docteur rouge», est médecin d'usine et donc directement confronté à la misère générée par l'industrialisation. Il est député à partir de 1896 puis ministre, de février à décembre 1916. Il est un des fondateurs du parti socialiste luxembourgeois.

49 Compte rendu de la Chambre des Députés, 1897.

50 Rapport sur le développement des œuvres sociales d'Arbed-Terres Rouges en 1928, op.cit.

51 KIEFFER S., *Les œuvres sociales de l'Arbed (1900-1930)*, Mémoire de maîtrise [inédit], Strasbourg, 2003.

habitation».⁵² L'attribution des logements de service obéit aux règles générales jadis en usage, c'est-à-dire qu'il est tenu compte à la fois de l'ancienneté de l'ouvrier/employé, de la composition de son ménage et du type de travail/fonction qu'il exerce. «*Le prix de la location est fixé à 5% du capital investi*». Dans les années vingt, il s'élève à 2.635 francs par mois. Le caractère avantageux du loyer ressort d'une comparaison avec les prix payés à la même époque pour un logement situé dans l'agglomération d'Esch. Pour un nombre identique de pièces, sans les mêmes avantages de confort et d'hygiène, on doit déboursier 4.535 francs! En plus, les locataires de maisons de l'Arbed bénéficient du fait que «*le service de l'architecte surveille régulièrement les conditions de salubrité et a organisé un système de mise en état continue, de sorte que même les logements les plus anciens répondent aux exigences de l'hygiène moderne*».⁵³

Situation du logement des ouvriers mariés en janvier 1927

Source: ZAHLEN P., op.cit., annexe 19 (extrait)

Usine	propriétaires d'un logement	locataires de la société	locataires chez autrui
Dudelage	31,0%	15,7%	53,3%
Esch	25,8%	18,0%	56,2%
Dommeldange	51,0%	3,0%	46,0%

Ne serait-ce que par les loyers modérés, la location d'un logement par la société constitue un avantage économique certain pour les ouvriers. Pour l'illustrer citons l'exemple de la nouvelle colonie de Dudelage, relevé par Paul Zahlen: Dans cette colonie «*construite dans les années vingt, un logement à 3 chambres coûtait en octobre 1926, un loyer de 45 francs tandis que le loyer correspondant de la localité variait de 150 à 180 francs belges par mois. Le 1^{er} loyer correspondait à environ un salaire journalier moyen (8 heures de travail) payé à l'usine de Dudelage (39 francs/jour), tandis que le loyer courant dans la localité nécessitait environ 5 jours de travail. De même une maison à 3 chambres louée par l'usine de Belval coûtait 30 francs par mois*».

Selon quels critères un logement était-il autrefois jugé «*suffisamment*» spacieux? Le *Rapport du plan de développement des œuvres sociales d'Arbed et Terres Rouges* de 1928 nous fournit la réponse. D'après ce document, il faut compter 2 chambres pour 2 à 3 personnes; 3 chambres pour 4 à 5 personnes; 4 chambres pour 6 à 7 personnes; 5 chambres pour 8 à 9 personnes et 6 chambres pour 10 à 11 personnes. Soulignons que le nombre de pièces s'entend cuisine et mansardes habitables comprises, et que les enfants de moins d'un an ne sont pas pris en compte.

52 ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers. Les institutions sociales de l'Arbed.

53 Ibid.

Ces conditions de logement peuvent paraître fort modestes à nos yeux; toujours est-il que la situation au milieu des années 1930 est telle qu'un cinquième des familles (1.608 sur 8.320 familles) n'atteignent même pas ce standard minimal, comme en témoigne la classification établie par Zahren pour l'année 1927. L'historien répartit le nombre de familles (en %) en trois catégories de logement:⁵⁴

Division	satisfaisante	insuffisante	en taudis
Dudelage	80,3%	15,9%	3,8%
Dommeldange	88,8%	10,0%	1,2%
Esch-Schiffange	83,6%	12,8%	3,6%
Esch-Belval	81,5%	15,1%	3,4%
Arbed Mines	73,6%	20,1%	6,3%
Mines SMTR*	60,1%	31,0%	8,9%

* Société Minière des Terres Rouges.

Un deuxième tableau fait ressortir que la pénurie de logements est plus grande pour les ouvriers mineurs de fond que pour les ouvriers d'usine, tandis que pour les usines, la situation est particulièrement critique à Dudelage et à Belval.

Division	nombre de cas de pénurie de logement	% de familles ouvrières en souffrance
Dudelage	339	20%
Dommeldange	99	11%
Esch-Schiffange	303	16%
Esch-Belval	449	19%
Arbed Mines	306	24%
Mines SMTR	112	40%

Non moins intéressantes sont les statistiques qui nous renseignent sur le logement et l'état civil. Elles nous révèlent par exemple qu'en janvier 1927, 3.500 des 6.700 ouvriers célibataires habitaient dans leur famille, alors que 400 logeaient dans des dortoirs et environ 280 étaient locataires chez des particuliers. À noter également que le système des «*Schlafburschen*», c'est-à-dire 2 à 3 hommes qui occupent à tour de rôle le même lit, est encore assez répandu à cette époque.

54 ZAHLEN P., op.cit., p.62.

Division	% des ouvriers mariés occupant un logement de l'usine	% des ouvriers mariés occupant un lit dans un dortoir	% des célibataires occupant un lit dans un dortoir
Dudelange	12,9%	0,9%	2,3%
Dommeldange	3,0%	0%	7,6%
Esch-Schifflange	16,2%	3,6%	5,4%
Belval	14,2%	5,1%	6,7%
Arbed Mines	5,5%	4,1%	3,9%
Mines SMTR	12,0%	4,3%	4,7%

En dehors de la construction de logements par la société, celle-ci prend aussi des mesures pour faciliter à ses ouvriers/employés l'accès à la propriété d'une maison. Vers le milieu des années vingt, l'ensemble des mesures en la matière est rigoureusement réglementé. Le codex prend en compte les prix réduits pour les matériaux de construction, la cession de terrains à bâtir à des prix avantageux, l'élaboration gratuite des plans de construction par le service de l'architecte de l'Arbed et la surveillance des chantiers par le même service, l'intervention de la société pour l'octroi de prêts auprès des instituts de crédit officiels et, enfin, des primes de construction qui sont versées surtout en temps de forte pénurie de logements comme en 1928. Plusieurs des mesures énumérées existent depuis bon nombre d'années déjà. C'est le cas pour l'obtention d'un prêt pour l'achat ou la construction d'une maison. Cette facilité a vu le jour en 1906 et permet au personnel de se procurer de l'argent jusqu'à concurrence des trois quarts du devis et ce, à un taux d'intérêts de 6% (1927). Le remboursement se fait sur 10, 15 ou 20 ans. Comme les formalités pour l'octroi du prêt sont assez longues, le fonds de pension pour ouvriers avance les sommes durant 1 an, en attendant que les ouvriers perçoivent l'argent de la Caisse d'Épargne de l'État. L'avance du fonds est de 4%, l'Arbed participe jusqu'à concurrence de 2% au financement initial; les paiements se font par tiers: $\frac{1}{3}$ quand l'ouvrier a fini de dépenser son capital propre; $\frac{1}{3}$ après achèvement de la maçonnerie et $\frac{1}{3}$ après l'achèvement de la maison.⁵⁵

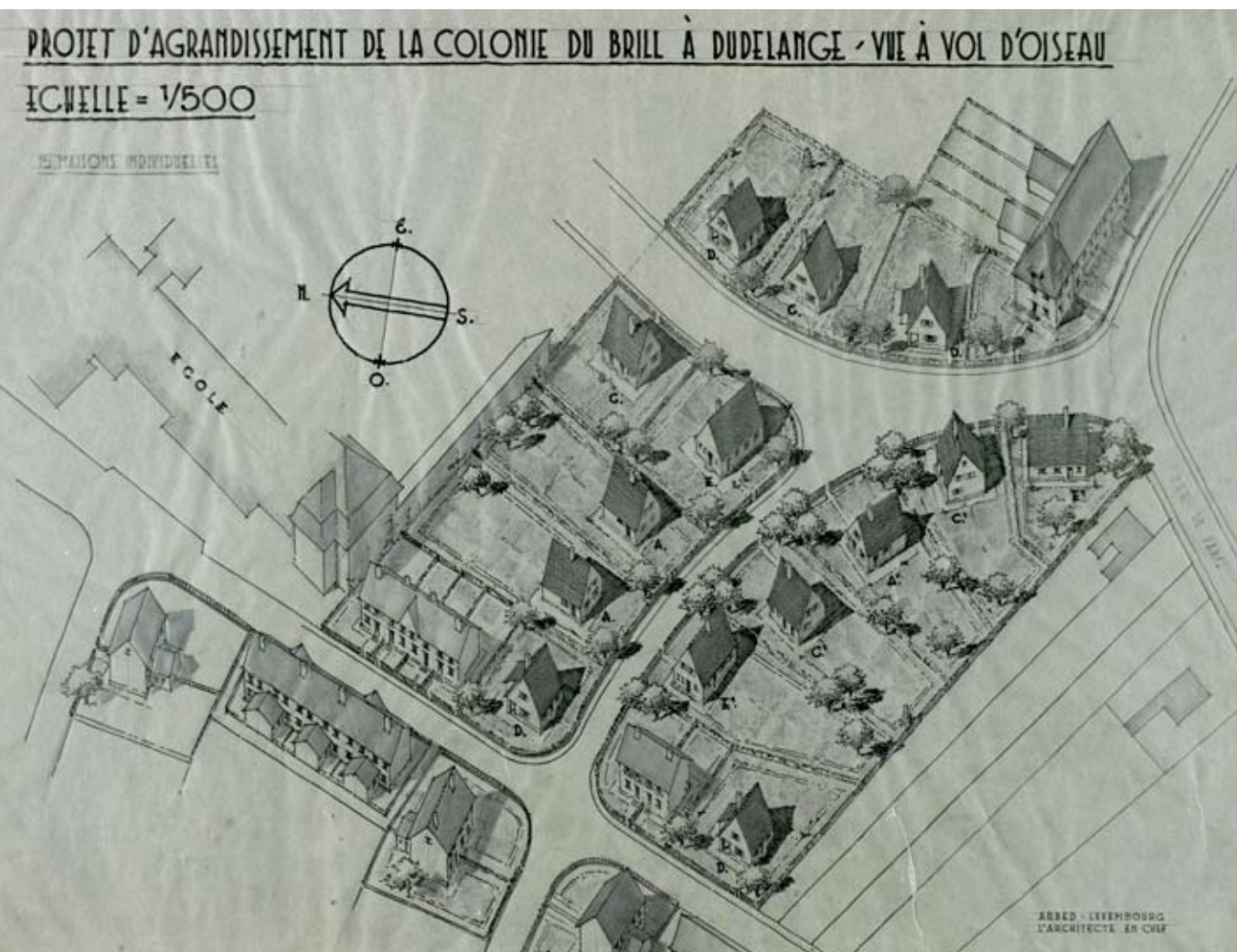
En vertu du règlement du 21 avril 1926 l'octroi d'un crédit pour l'achat ou la construction d'une habitation à bon marché est soumis à une série de conditions. Ainsi, pour les familles ayant au moins 3 enfants âgés de moins de 18 ans, la valeur cadastrale de la maison ne doit pas excéder 250 francs dans les communes de moins de cinq mille habitants et 300 francs dans les communes de plus de cinq mille habitants (si la valeur cadastrale n'est pas encore fixée, la surface habitable ne doit pas excéder 65 mètres carrés ou le prix de la maison ne doit pas dépasser 70.000 francs). En outre, le nombre de pièces dans la maison ne saurait être supérieur à neuf, tout comme le montant maximal des avances ne doit pas excéder 45.000 francs dans les communes de moins de cinq mille habitants et 50.000 francs dans des communes de plus de cinq mille habitants. Un deuxième règlement daté du 1^{er} juin 1926 relatif à l'octroi de prêts accordés par la caisse pour l'acquisition et la construction d'habitations à bon marché précise entre autres qu'il n'y aura pas d'octroi de crédits si le prix de la maison, sans terrain de construction,

55 Rappelons qu'en 1926 le salaire horaire moyen (en francs courants belges) d'un ouvrier de l'Arbed est de 4,90 francs/heure, soit 39 francs par jour. ZAHLEN P., op.cit., p.115.

PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA COLONIE DU BRILL À DUDELANGE - VUE À VOL D'OISEAU

ÉCHELLE = 1/500

MAISONS INDIVIDUELLES



Pour un nombre croissant d'ouvrier, il fallait de plus en plus de logements. Le projet montre la troisième phase de construction de logements ouvriers qui débute vers 1921 et sera réalisée en trois phases A, B, C.

Plan: Archives nationales de Luxembourg. Fonds Arbed

dépasse 80.000 francs. Le prêt ne peut pas excéder $\frac{3}{4}$ du prix tout en étant plafonné à 50.000 francs. Pour les maisons à construire, l'argent prêté sera payé en trois tranches; pour les maisons achetées, l'argent prêté sera payé en une seule fois. Le paiement des annuités se fait par douzième de telle façon que l'Arbed et la Société Métallurgique des Terres Rouges retiennent respectivement par mois, dans les limites de la loi, la somme à payer et la versent à la caisse de pension qui a fait les avances. Il est finalement interdit de vendre la maison avant le paiement de la dernière mensualité mais il est possible d'en louer une partie.

Le texte retient par ailleurs que si les maisons sont construites sur un terrain cédé par l'usine, celle-ci dispose d'un droit de regard sur l'architecture et le type de bâtisse à édifier. L'Arbed distingue trois catégories de constructions. La première a trait aux maisons isolées ou jumelées avec cuisine, salon, salle à manger, toilettes, bain et trois chambres à coucher. Le prix de construction est de 70.000 francs au maximum.⁵⁶ La

⁵⁶ Il s'agit d'un prix approximatif évalué pour une construction simple, sans terrain à bâtir, sans jardin et sans clôture.

deuxième catégorie concerne les maisons jumelées ou sises entre deux murs mitoyens avec cuisine aménagée, laverie, salon, toilettes, bain et trois chambres à coucher pour un prix de 50.000 francs; le troisième et dernier type correspond à une maison de 30.000 francs comprenant une cuisine, une chambre, des toilettes et trois chambres à coucher. Toutes ces maisons disposent également d'une buanderie et d'une cave à provisions.

En 1928 le groupe Arbed fait participer à titre exceptionnel son personnel à l'augmentation considérable de la production et, partant, aux bénéfices réalisés par l'entreprise. Le 2 mars, elle décide d'introduire une prime spéciale: *«Des primes de construction de 10%, avec un maximum de 6.000 francs, seront accordées aux employés et ouvriers ayant dix ans de service, qui construiront une maison en 1928. Ces primes sont à majorer de la façon suivante d'après le nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans: pour le 1^{er} et le deuxième enfant, chaque fois 500 francs, pour chaque enfant après le deuxième 1.000 francs. Les employés et les ouvriers ayant construit durant les années précédentes, recevront rétroactivement des primes moins importantes en raison du coût moindre des constructions à ce moment. On propose 4.000 francs pour les employés et ouvriers ayant construit en 1927, 2.000 francs pour ceux qui ont construit en 1926»*.⁵⁷

Notons aussi qu'au moment même de l'inauguration du nouveau siège social dans l'Avenue de la Liberté, en 1922, l'Arbed porte sur les fonds baptismaux la *Société Immobilière du Verlorenkost*. La société filiale est créée en vue de promouvoir la construction de logements pour le personnel de l'administration centrale. Malheureusement nos connaissances à propos des activités de ladite agence sont des plus réduites. Grâce aux travaux de Paul Zählen nous savons toutefois que l'Arbed et la Société Métallurgique des Terres Rouges – qui avait son siège au boulevard du Viaduc (actuel boulevard Roosevelt) – sont parvenues dès 1926 à *«loge[r] 29% des employés de [leurs] divisions luxembourgeoises et lorraines»*.

Pour la Hadir, la nécessité de créer des logements de service devient une préoccupation majeure surtout à partir de 1923, lorsqu'après les années moroses de l'immédiat après-guerre, la production se met à grimper et que la société éprouve de plus en plus de difficultés à recruter suffisamment de main-d'œuvre qualifiée (contre-mâtres et employés) à cause du manque aigu de logements à Differdange notamment pour des couples mariés avec enfants. Écoutons le directeur général Gabriel Maugas: *«Les loyers se sont élevés de 50 à 60 francs par chambre et les familles nombreuses ne sont plus admises!»* La société n'a donc plus d'autre possibilité. *«Dans le but de créer une population ouvrière sédentaire»*, elle se doit *«d'édifier des colonies»*, car c'est un secret de polichinelle *«que le patron qui aura suffisamment de logements à la disposition qu'il pourra louer à des prix raisonnables aux ouvriers n'aurait pas trop de problèmes de pénurie de main-d'œuvre»*.⁵⁸

57 ARBED, AC.9347, Lotissements de jardin. Conférence sur les œuvres sociales, 02.03.1928.

58 HADIR, 6.c.2, Maisons ouvrières et employées. Note, 18.06.1923.

Logements mis à disposition par la Hadir à Differdange en 1923

Source: HADIR, 6.c.2, Maisons ouvrières et employées

Pour les ouvriers:	
Nombre des maisons ouvrières	123
Nombre de logements dans ces maisons	237
Nombre de cantines	3
Nombre d'ouvriers logés dans les cantines	146
Nombre d'ouvriers en pension dans les cantine*	224
Nombre de maisons louées à des ouvriers	2
Nombre de familles ouvrières habitant ces maisons	5
Pour les employés:	
Nombre de maisons pour célibataires	2
Nombre de logements dans ces maisons	9
Nombre de restaurants pour employés	1
Nombre d'employés en pension dans ce restaurant	22
Nombre de maisons (logements)	64
Nombre de maisons louées à des employés	35
* En 1926 ce nombre s'élevait à 173.	

Les besoins sont vite évalués: «Le personnel ouvrier est composé de 46% de mariés et de 34% de célibataires. Le nombre d'ouvriers habitant Differdange est de 75%. Le nombre de ménages est de $75 \times 46 = 35\%$. Le nombre d'ouvriers possédant une habitation à Differdange est de 248. Il y a donc de la place pour 266 ménages dans les cités ouvrières. Ces données s'appliquent au fonctionnement de 6 hauts-fourneaux (= 3.800 ouvriers). Cependant, la marche normale de l'usine est de 9 hauts-fourneaux. En tenant compte des 200 demandes d'habitation, la société reconnaît devoir construire encore 300 habitations ouvrières».⁵⁹ Pour les 238 employés, la situation n'est guère plus rassurante. 31 d'entre eux – des cadres supérieurs – sont logés dans des habitations louées par l'usine et pour lesquelles la société paie par conséquent un loyer. 16 employés sont logés dans des habitations appartenant à l'usine. 54 ménages d'employés subalternes occupent des maisons ouvrières de l'usine. Tandis que 68 employés vivent dans des habitations dont ils sont les propriétaires, 69 habitent des maisons ou des appartements loués à titre personnel à des particuliers. À cela s'ajoutent les habitations que la société possède à Rumelange où l'usine est pourtant à l'arrêt complet depuis la fin de la Grande Guerre. Il s'agit de 12 maisons pour des employés mariés et de 3 maisons pour des employés célibataires, soit au total 15 bâtisses avec 17 logements.

Donc, même si, comme pour l'Arbed, la situation pour les employés est sensiblement meilleure que celle des ouvriers, il n'en demeure pas moins que, d'une manière générale, la question du logement du personnel de la Hadir se présente sous un jour plutôt

⁵⁹ HADIR, 6.c.2, Lettre au directeur général, 18.08.1924.

défavorable à plus forte raison qu'il sera «*impossible de remédier dans ce moment* [lisez: dans l'immédiat]» à un problème qui se pose depuis longue date et qui ne se limite pas seulement à la surface habitable. Il s'agit aussi d'une question de qualité. La plupart des logements d'ouvriers loués sont en effet situés dans des petites maisons (2 ou 3 pièces seulement) totalement surpeuplées et de surcroît insalubres étant donné que les règles d'hygiène les plus élémentaires n'y sont pas respectées. Sans parler des bonnes mœurs... Bref, à défaut de remédier à tous ces inconvénients, la Hadir «*risque de perdre un grand nombre d'ouvriers*». La forge réagit donc en lançant un ambitieux programme pour favoriser l'acquisition de maisons par ses employés et ouvriers. «*La société vend le terrain, pour moins de la moitié de la valeur marchande. Elle établit des plans-types, elle cède au prix de revient les matériaux de construction produits par l'usine ou ses dépendances. Elle prête ses services pour la surveillance des travaux, pour le contrôle des factures. Le prix du terrain doit être payé comptant, mais l'argent nécessaire à la construction est avancé par la société, dans la limite des 3/4 du total à dépenser et remboursable en 10 ou 15 annuités. Le taux d'intérêt est de 4% tant que l'intéressé est au service de Hadir. Le remboursement des avances, en capital et intérêts, est garanti par hypothèque et assurance sur la vie et l'invalidité. Les employés bénéficient également d'une prime de construction de l'État et obtiennent une réduction des droits fiscaux pour l'achat du terrain. Ils peuvent donc acquérir une belle maison avec un maximum d'économies. En cas de décès ou d'invalidité, la maison est automatiquement libérée*».

Les cités jardinières

À côté des logements proprement dits, les sociétés sidérurgiques du pays développent aussi les cités jardinières. Mis à part leur utilité immédiate, qui est de procurer un complément de nourriture à l'ouvrier, ces lopins de terre ont une valeur hautement éducative inspirée des idéaux de l'abbé Jules Lemire.⁶⁰ L'homme d'Église et député français estime en effet qu'en cultivant un jardin, les prolétaires déracinés qui s'entassaient dans les grandes villes industrielles peuvent rétablir le contact avec le milieu agricole dont ils sont souvent issus. Du coup, c'est une façon de préserver les vieilles valeurs morales, de réunir la famille et d'avoir une vie saine qui empêchera les hommes de dilapider leurs salaires en fréquentant les cabarets. Or, quoique majoritairement libérale et anticléricale, la direction générale de l'Arbed accorde un large soutien à la section luxembourgeoise de la ligue Coin de terre et du foyer. Parfois elle prend même l'initiative de créer des cités jardinières, comme celle d'Esch/Alzette.⁶¹ La date exacte de l'aménagement des petites parcelles de terre cédées à un prix/loyer modique au personnel des usines n'est pas connue. On peut néanmoins supposer que, les difficultés de ravitaillement rencontrées pendant la guerre de 14-18 aidant, l'institutionnalisation des jardins ouvriers a eu lieu au début des années 1920. Depuis, le succès du potager qui permet aux familles des travailleurs de couvrir une bonne, sinon la majeure partie, de leurs besoins en nourriture est assuré: en 1926, la «Fondation de l'Office International des Jardins Ouvriers» à Luxembourg compte déjà 3.600 adhérents, dont 40% de propriétaires et 60% de locataires qui, le plus souvent, acquièrent leur lopin par l'intermédiaire d'une société métallurgique, notamment de

60 L'Abbé Lemire (1853-1928), le fondateur de la Ligue du coin de Terre et du Foyer, passe pour être le père spirituel des jardins ouvriers. Député pendant 35 ans à l'Assemblée nationale de Paris, il est à l'origine de nombreuses lois qui sont autant de progrès sociaux (journée de repos hebdomadaire, interdiction de travail de nuit pour les enfants de moins de 13 ans).

61 BARTHEL C., *75 Joer Gaart an Heem, oder wéi een aus der Nout eng Dugend mecht*, in: *Gaart an Heem*, 3(2004), pp.60-61.

l'Arbed. La forge est sous cet angle très active. «En 1927, nous avons cédé à notre personnel 18 hectares et 85 ares de jardins et labours à 388 employés et ouvriers qui en avaient fait la demande, soit 4,85 ares par personne. Ensuite, nous avons cédé en location 19 hectares, 7 ares de prés à 66 employés et ouvriers, soit en moyenne 28 ares par personne. Nous remarquons que nous avons pu contenter tous les amateurs de notre personnel et qu'il y avait même quelques parcelles réservées au personnel qui sont restées inutilisées en 1927. Le prix du fermage était fixé uniformément à 1 franc l'are». ⁶² La demande pour de nouvelles parcelles ne cesse de croître: en 1928, le nombre d'amateurs inscrits pour les jardins et labours est de 500; celui pour les prés est de 90. Pour la Hadir, nous ne possédons pas d'informations du tout. Les dossiers de l'entreprise restent muets sur la question des jardins ouvriers.

Jardins ouvriers de la division de Dommeldange en 1928			
	Total	Propriétaires	%
Nombre d'ouvriers	1.521	599	38,38
Nombre d'employés	143	65	45,45
Adultes	1.326	531	40,04
Adolescents	14	---	---
Apprentis	181	68	37,57
Nombre de jardins près de l'usine de Dommeldange			72
Nombre de jardins près de l'usine d'Eich			39
TOTAL			111

Jardins ouvriers à Esch			
Source: Comité de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer			
Année	Adhérents	Jardins	Surface moyenne en m ²
1918	14	---	---
1919	42	---	---
1920	79	---	---
1921	104	---	---
1922	450	17	0,32
1923	606	64	2,11
1924	900	268	10,00
1925	1.233	515	19,00
1926	1.275	520	20,00
1927	1.300	600	21,00
1928	1.350	625	22,00

⁶² ARBED, AC.8347, Lotissements de jardins. Fermage de jardins, 05.03.1928.

Quelques comparaisons entre l'Arbed et la Hadir

Dans les pages précédentes, nous avons porté notre attention sur les différentes œuvres sociales, leur importance et leur envergure, en particulier pour l'Arbed. Cette entreprise n'est bien sûr pas la seule à avoir systématiquement tenté d'améliorer les conditions de son personnel; il n'empêche qu'elle a fait bien davantage que la Hadir. Afin de mieux faire ressortir les ressemblances et différences entre la politique sociale pratiquée par ces deux sociétés, nous appuierons notre comparaison sur des exemples concrets comme le logement qui représente indubitablement un des sujets les mieux étudiés et documentés pour les deux sociétés.

Un coup d'œil sur le tableau de la situation en mai 1925 entre les deux entreprises fait d'abord ressortir une même pratique en ce qui concerne le logement ouvrier, la Hadir favorisant quelque peu les ouvriers célibataires par rapport à l'Arbed (% moyen de lits par travailleur de l'Arbed = 8,9% et de la Hadir 9,4%). C'est cependant la Société Métallurgique des Terres Rouges qui occupe les devants de la scène avec environ 2,5% de logements en plus par rapport à l'effectif total de l'Arbed et de la Hadir, et 8% à 9% de lits en plus pour les ouvriers célibataires. Cette avance a sans nul doute affaire avec les anciens propriétaires de la *Gelsenkirchener Bergwerks-AG* qui exploitaient les usines d'Esch-frontière et de Belval jusqu'en 1919 et qui, dans le but de loger le nombreux personnel allemand qu'ils faisaient venir au Bassin minier du Grand-Duché, se devaient d'offrir à leurs collaborateurs un accueil tant soit peu attractif. Sans cela, le paternalisme des industriels rhénans avait été largement en avance sur celui pratiqué par les confrères des autres pays européens.

Logement ouvrier en mai 1925	Arbed	Terres Rouges	Hadir
Nombre d'ouvriers mariés	5.333	2.330	2.570
Nombre de logements pour les ménages	687	441	352
% de logements par rapport à l'effectif total	7,65%	10,98%	7,68%
Nombre d'ouvriers célibataires	3.725	1.892	2.200
Nombre de lits	330	672	205
% de lits pour les ouvriers célibataires	8,9%	17,7%	9,4%
Nombre d'ouvriers occupés dans les usines	7.578	3.684	3.986
Nombre d'ouvriers occupés dans les mines	387	380	597

Un deuxième tableau établit une comparaison entre l'Arbed, les Terres Rouges et la SA Hadir en ce qui concerne l'organisation du logement:

Nombre de pièces			Mansarde			Écurie			Loyer (francs)			Eau, gaz, électricité		
Arbed	TR	Hadir	Arbed	TR	Hadir	Arbed	TR	Hadir	Arbed	TR	Hadir	Arbed	TR	Hadir
3	3	3	---	---		---	---		34,00	18,75	22,50	payés par le locataire	gratuits sauf pour le gaz	?
3*			---			---			35,00					
3			---			1			42,00					
	3			1			---			18,75				
3	3		1	1		1	1		38,00	21,25				
4	4	4	---	---		---	---		40,00	25,00	30,00			
	4**			---			---			31,25				
4*	4		---	---		1	1		43,00	31,25				
4			1			1			44,00					
4*			1			1			48,00					
4*			1			1			52,00					
	5	5		---			---			31,25	37,50			
5			1			1			50,00					
	6	6		---			---			47,50	45,00			

* davantage de confort
** cave et grange

En ce qui concerne le nombre de logements individuels, il est de 374 unités à l'Arbed (état: juillet 1923), ce qui, en corrélation avec le total des effectifs de l'entreprise nous donne un pourcentage de 14 logements individuels pour 100 ouvriers/employés. Pour la Hadir, le rapport est de 277 logements pour un personnel de 3250 ouvriers/employés, soit 8,5% seulement.

Les frais d'entretien par logement ouvrier et par mois s'élèvent en 1922 pour l'Arbed à 45,05 francs sans compter l'eau et l'électricité. Pour les Terres Rouges ils sont de 21 francs sans compter l'eau et l'électricité, les frais d'entretien pour l'extérieur et la vidange des fosses d'aisance. Pour la Hadir, enfin, les frais sont de 22,30 francs, eau et électricité comprises. La société prévoit toutefois que les frais atteindront les 30 francs par mois en 1923. Puisqu'elle encaisse un loyer moyen de 21,36 francs, il restera une différence de 8,65 francs, de sorte qu'elle envisage d'augmenter les loyers de 50% et de faire payer l'eau au locataire. Avec cette mesure, la Hadir se place plus ou moins sur un pied d'égalité avec l'Arbed.

Examinons maintenant la situation dans les cités ouvrières à la même époque. Dans la rue de l'Industrie et de l'Acier à Differdange la situation se présente comme suit:

Hadir		valeur de référence pour l'Arbed
a) 3 pièces: 6,25 fr. par pièce		
Loyer en 1923:	18,75 fr.	34,00 fr.
Loyer réajusté:	18,75 fr.	
Loyer augmenté:	28,12 fr.	
b) 3 pièces + 1 écurie: 6,25 fr./pièce + 5,5 fr.		
Loyer en 1923:	18,75 fr.	42,00 fr.
Loyer réajusté:	24,25 fr.	
Loyer augmenté:	36,37 fr.	
c) 3 pièces + 1 mansarde + 1 écurie: 6,25 fr. + 4,25 fr. + 5,5 fr.		
Loyer en 1923:	21,25 fr.	38,00 fr.
Loyer réajusté:	28,50 fr.	
Loyer augmenté:	42,75 fr.	
d) 4 pièces + 1 écurie: 6,25 fr. + 5,5 fr.		
Loyer en 1923:	31,25 fr.	43,00 fr.
Loyer réajusté:	30,50 fr.	
Loyer augmenté:	45,75 fr.	

Dans la rue du Funiculaire, où l'on trouve de loin la cité la plus belle, tant pour ce qui est de la disposition et de l'orientation des maisons qu'en ce qui concerne la taille des pièces, la surface bâtie à disposition des ouvriers est de 143,75 m². Les jardins ont une superficie de 140 m². Le loyer pour 4 pièces + une écurie des plus vastes y était en 1923 de 31,25 fr. (réajustement: 39,10 fr.), ce qui, après majoration de 50% faisait 58,65 fr. Une habitation comparable de l'Arbed coûtait seulement 43,00 fr. Un écart semblable, quoique moins prononcé, peut également être noté pour les rues Lannenbaum et Saint-Martin. Leurs maisons d'une surface habitable de 120 m² + jardin (en moyenne 45 m²) comptent parmi les plus vieilles et ne se situent par ailleurs pas dans un environnement très attrayant. 4 pièces et 1 écurie (5,75 fr./pièce + 8,25 francs) s'y payent en 1923 25,00 fr., soit après réajustement/majoration 46,87 fr. pour un loyer comparatif de l'Arbed de 43,00 fr. On peut en déduire qu'après l'augmentation des loyers décrétée par la Hadir en 1923, les ouvriers de Differdange payaient en moyenne la location de leurs maisons quatre francs plus cher que ceux de l'Arbed alors qu'auparavant ils avaient payé en moyenne douze francs en moins. Les nouveaux propriétaires franco-belges de l'usine pratiquaient donc visiblement une politique de logement différente de celle des patrons de Burbach-Eich-Dudelange!

Un dernier élément de comparaison a trait au montant des allocations familiales versées par l'Arbed et la Hadir.⁶³ Les chiffres disponibles datent de 1930. Outre les primes de vie chère, qui sont identiques pour l'Arbed, les Terres Rouges et la Hadir, les ouvriers mariés et pères de famille touchent pour l'épouse et les enfants les allocations mensuelles suivantes (moyenne de 30 jours): la Hadir verse pour l'épouse $30 \times 1,79 = 53,70$ francs tandis que l'Arbed ne lui accorde que $30 \times 1,10 = 33,00$ francs par mois. Pour les quatre premiers enfants la Hadir paie $30 \times 3,18 = 95,40$ francs/mois; l'Arbed en revanche accorde 85 francs par mois. Ce montant de 85 francs demeure inchangé au-delà du quatrième enfant. La Hadir par contre paie $30 \times 3,58 = 107,40$ francs à partir du cinquième enfant. Bref, les allocations familiales accordées par la société de Differdange sont supérieures à celles versées par l'Arbed.

Après avoir vu que les œuvres sociales dites «volontaires» de l'Arbed n'étaient pas un phénomène isolé, peut-on dire que la plus grande des entreprises métallurgiques du pays a servi de modèle à l'État grand-ducal?

Il est vrai que certains acquis sociaux ont été introduits à titre privé dans la sidérurgie avant d'être généralisés au niveau national. L'exemple le plus éminent est assurément celui des primes d'enfants pour ouvriers et employés. Le gouvernement introduit ces allocations familiales seulement après le second conflit mondial, en 1947; dans les usines elles sont en revanche monnaie courante depuis la Grande Guerre, soit près d'un quart de siècle plus tôt. Force est aussi de constater qu'*«au Luxembourg la sidérurgie était la seule branche industrielle à payer des allocations familiales»*.⁶⁴ Idem en matière de logement: tandis que l'État crée en 1929 seulement une commission pour l'habitation à bon marché (loi du 9 juillet relative au *«service des logements populaires»*), l'Arbed a pris les devants en s'occupant très tôt d'une manière systématique du logement de ses ouvriers. Ce faisant, elle agit bien sûr aussi *pro domo*, étant entendu que la mise à disposition de maisons était un moyen privilégié pour sédentariser une main-d'œuvre encore très volatile à l'époque (souvent les ouvriers quittaient l'usine après peu de temps, soit pour aller travailler chez un autre patron, soit pour retourner à la campagne, notamment pendant la saison des moissons et des vendanges). En leur offrant une demeure à loyer modéré, de préférence avec un potager, les chefs d'entreprise escomptaient fidéliser leur personnel.

Cependant, en ce qui concerne les indemnités en cas de maladie, d'invalidité et de vieillesse, donc les assurances sociales en général, les lois du 31 juillet 1901, du 5 avril 1902 et du 6 mai 1911 ont introduit progressivement un régime d'assurances obligatoires pour les ouvriers de même que pour les employés privés dont le revenu ne dépassait pas 3.750 francs par an.

Reste à savoir si le caractère exemplaire des œuvres sociales de la grande entreprise luxembourgeoise qu'est l'Arbed servait aussi de modèle au-delà des frontières de notre pays ou si au contraire l'entreprise luxembourgeoise a subi des influences externes? Nous tâcherons de répondre à cette question dans un dernier chapitre.

63 HADIR, 6.c.2, Note de la Hadir, division de Differdange, 25.04.1930.

64 ZAHLEN P., op.cit., p.132.

L'Arbed, un modèle copié à l'étranger?

La formulation délibérément ambiguë du titre laisse déjà entrevoir l'interaction réciproque des influences car, à l'instar de toutes les entreprises d'Europe, l'Arbed s'est inspirée de modèles étrangers existants alors que simultanément, sa manière d'agir a servi de guide à l'action de certaines compagnies étrangères. Dans les dossiers de l'Arbed on trouve ainsi de nombreuses lettres émanant de firmes ayant leur siège dans différents pays, qui demandent des renseignements sur telle ou telle œuvre sociale. L'Arbed a ainsi envoyé des brochures exposant ses œuvres sociales à de nombreuses sociétés parmi lesquelles on distingue des organismes de pays voisins, comme la *Fédération des charbonnages de Belgique*, mais aussi des firmes de pays lointains, comme la *Bejer* à Stockholm, voire exotiques, comme la *Chung Hwa Steel products corporation* à Shanghai. De nombreuses brochures sont aussi diffusées au cours des années 1920 par l'intermédiaire des agences de la Columeta, notamment la *Columeta SA* à Bâle, la *Belgo-Luxembourgeoise* à Bruxelles, la *Artwerk Handelsgesellschaft für Berg-und Hütten-Erzeugnisse* à Cologne, la *Columeta Export Company* à Londres ou encore la *Columeta Iberica* à Madrid. On doit donc supposer que par ce biais, la manière «luxembourgeoise» de traiter la question sociale a connu une diffusion dans la plupart des pays européens.

Mais l'Arbed s'inspire aussi des entreprises étrangères pour modifier ou améliorer son système social. Des délégués de la direction font des voyages d'études dans d'autres pays où ils visitent les entreprises. L'entreprise française *Schneider & Cie* du Creusot exerce en matière d'œuvres sociales une influence majeure. Lors d'une visite en mars 1920, Gaston Barbanson, le président du conseil d'administration de l'Arbed s'est procuré de nombreux renseignements assez détaillés sur le fonctionnement de la maternité. À son retour dans le pays, un exemplaire de l'ouvrage *Economie sociale*, qui traite de toutes les questions sociales chez Schneider, se trouvait dans ses bagages. Il est aussi manifeste que l'Arbed avait le regard tourné vers des entreprises comme *Thyssen* et *Krupp* en Allemagne, qui avaient déjà développé des solutions pour résoudre des problèmes analogues à ceux rencontrés au Luxembourg. L'Arbed devait simplement les adapter à la situation spécifique de notre pays.

Analysons d'abord le cas du Creusot France. Les œuvres sociales de l'entreprise Schneider ont été réalisées en plusieurs étapes sous l'égide des patrons Eugène I^{er} Schneider (1805-1875), Henri Schneider (1840-1898) et Eugène II Schneider (1868-1942). L'action était continue, mais des accents particuliers ont été mis à des moments précis. «À partir de 1847, une réorganisation de la politique patronale sur l'espace (usine, logements, équipements) va donner au Creusot une structure nouvelle. Alors qu'il n'était qu'un établissement industriel entouré de quelques maisons et équipements minimaux, il va très rapidement devenir une ville. Surtout l'urbanisation jusque-là incontrôlée va être organisée par les Schneider qui vont prendre la plupart des grandes initiatives de la croissance et en contrôler le processus».⁶⁵ L'instruction avait été la première œuvre à laquelle les Schneider avaient apporté leurs soins. En 1837, c'est la création de l'école communale et industrielle qui doit former des ouvriers qualifiés pour l'usine. L'école primaire et l'école supérieure sont adaptées aux industries de l'établissement. L'école est financée pour moitié par des fonds de la

65 DEVILLERS C., HUET B., *Le Creusot: naissance et développement d'une ville industrielle (1782-1914)*, Éd. Champ Vallon, Macon, 1981, p.55.

Caisse de Prévoyance (constituée par des retenues obligatoires sur les salaires et des dons patronaux) et pour moitié par des redistributions industrielles, les enfants du personnel payant 0,75 francs et les autres 1,50 franc. En 1875, cinq complexes scolaires nouvellement construits viennent remplacer les quatre anciennes écoles (école de l'usine et 3 écoles libres subventionnées par Schneider). Quant aux effectifs des élèves, ils sont en progression rapide: 75 en 1841, 445 en 1853 et 6.107 élèves en 1878 (année de la plus forte fréquentation des écoles Schneider).

En 1920, l'organisation scolaire comprend l'enseignement primaire d'une durée de 4 ans dispensé dans 3 écoles avec un total de 600 élèves (des écoliers du Creusot). L'enseignement primaire supérieur accueille ensuite les enfants de 11 ou 12 ans à 18 ans. On distingue d'une part l'école spéciale d'une durée de 4 ans. Si les élèves réussissent ce cursus dans des conditions normales, ils sont assurés d'obtenir un poste dans les établissements Schneider. D'autre part, il existe une école de formation professionnelle qui propose une formation théorique et un apprentissage. L'apprenti touche un salaire qui est graduellement augmenté en regard du développement de sa valeur professionnelle. Pour stimuler les élèves, on leur accorde des primes trois fois par an. En outre, un classement des notes influence leur répartition dans les différents ateliers. Finalement, il existe un enseignement supérieur à l'École des Arts et Métiers qui prépare à l'École centrale et des Mines. Pour ce genre d'études, la société attribue des bourses, étant entendu que leur bénéficiaire n'a d'autres obligations que de rembourser le prêt s'il quitte les établissements Schneider avant 10 ans de service. Le patron s'assure donc de cette façon un personnel stable sur une période prolongée.

La société s'occupe aussi de l'enseignement des filles qui comprend trois volets. Premièrement: les écoles libres. Elles sont au nombre de trois et préparent soit au certificat d'études, soit au brevet élémentaire supérieur. Deuxièmement: les écoles ménagères. Elles sont au nombre de quatre. Et, troisièmement: une école professionnelle féminine. Pour être employées chez Schneider, les filles doivent être en possession du brevet élémentaire ou du brevet supérieur, après quoi il leur faut préparer un concours d'admission pendant toute une année. L'enseignement général est gratuit. Dans cette véritable «ville-usine» qu'est devenue le Creusot au fil des années, cette mesure est un moyen de stabiliser la main-d'œuvre et de combattre l'absence d'hygiène. Une autre mesure consiste en une politique active du logement.

En s'inspirant de l'homme politique et auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'économie sociale, Jules Simon, – qui a dit que *«sans logement, il n'y a pas de famille, sans famille il n'y a pas de morale, sans morale il n'y a pas d'hommes, sans hommes il n'y a pas de patrie»* – les Schneider se sont très tôt lancés dans la construction de cités. En 1860, ils érigent la cité «les pommiers» avec 40 logements qui, cinq ans plus tard, comprend déjà 150 maisons à un logement. D'autres cités s'y adjoignent au cours des années suivantes. Tous les logements antérieurs à 1875 y sont du même type: ils comprennent 1, 2 ou 4 chambres individuelles et une dépendance. Après cette date, les logements comprennent tous 4 pièces. La bonne tenue de la maison est contrôlée par un service de «surveillance d'hygiène et d'ordre».

Quand les locataires sont très soigneux, la société leur octroie une remise de loyer de 1 à 3 mois. De toute façon, avant même de pouvoir profiter d'un logement de l'entreprise, l'ouvrier doit répondre à plusieurs critères. On prend en considération le nombre des enfants et des parents à sa charge, son ancienneté de service, ses blessures de travail et, élément primordial, la *«note de service sur la valeur de l'ouvrier à l'atelier»*.

En 1920, le bilan du logement est le suivant au Creusot et à Montchanin: dans les cités ouvrières, la société tient à la disposition de son personnel 927 logements avec jardin; en dehors des cités, s'y ajoutent 1.496 logements supplémentaires pour ouvriers, 117 logements pour employés et pour célibataires (97 chambres), soit au total 2.450 logements avec potager + 1.555 jardins individuels de 3 à 4 ares loués séparément. Par rapport à l'ensemble des effectifs du personnel – 18.000 ouvriers et employés – cela peut paraître assez peu. La raison en est que beaucoup de travailleurs sont propriétaires de leur maison individuelle, ce qui d'ailleurs est considéré comme un état idéal puisque la possession d'un logement avec jardin a aussi une dimension éducative: elle vise à inculquer au prolétaire des valeurs comme la propriété, la vie de famille, les loisirs utiles et laborieux dans la maison et surtout dans le jardin qui lui donne le *«goût passionné du sol»* et réveille en lui les anciennes vertus paysannes. *«La propriété pour l'ouvrier est en effet la garantie morale de la bonne citoyenneté, la possession de la maison, doit l'écarter de ses vices qui sont considérés comme «ses pires exploités» et la cause de sa pauvreté. L'autre facteur de moralisation doit être la vie de famille; par contre les cabarets et tout lieu de réunion et de délasserment collectif et incontrôlable par le patron ou l'autorité publique, sont à prescrire comme dangereux pour l'ordre moral et social»*. On peut donc retenir que *«si MM. Schneider et Cie n'ont pas «construit» le Creusot au sens propre du terme, ils en ont maîtrisé la croissance par une double politique d'incitation et de contrôle»*.⁶⁶ La remarque s'applique du reste également à l'organisation de la vie familiale dans la ville-usine.

La maternité construite en 1920 – celle à laquelle l'Arbed s'était particulièrement intéressée – comprend 38 lits destinés aux femmes des ouvriers et employés occupés dans les établissements de Schneider, aux femmes de la ville et du canton de Creusot et aux femmes de la région du Creusot, voire en résidence temporaire au Creusot. Des consultations pour nourrissons se font une fois par semaine. L'allaitement au sein est obligatoire; à défaut la société distribue une carte de lait qui donne droit au lait provenant d'une laiterie modèle organisée par les établissements Schneider et dont les produits sont réservés en première ligne aux différentes œuvres sociales. Une maison de famille recueille et élève les enfants de veufs ou de veuves dont le mari travaillait aux établissements Schneider. Pour ces établissements, on donne la priorité aux parents les plus nécessiteux. Et avoir une bonne moralité est aussi une condition indispensable. Les enfants sont admis entre 2 et 15 ans.

Sans parler des différentes caisses de prévoyance sociale, comme la caisse de prévoyance-retraite introduite en 1904, les Schneider organisent aussi les loisirs de leur personnel. Ils créent et soutiennent ainsi l'union gymnastique, la société de tir et le cercle de billard. Dans le même but ils entretiennent également une bibliothèque, des salons pour employés et une salle de fêtes pour les manifestations organisées par l'usine. En

66 DEVILLIERS C., HUET B., op.cit., pp.66 et 73

y ajoutant le service médical et pharmaceutique gratuit pour l'ensemble du personnel, le service de garde-malades fonctionnant jour et nuit (il est assuré par des religieuses), l'organisation d'un service de premier secours, etc., on parvient à se faire une image de la prise en charge quasi totale des salariés de l'usine: depuis la maternité jusqu'à l'âge de quitter la vie active, en passant par l'école, l'usine et la vie privée à la maison, ils n'échappent plus au contrôle du patron! D'après Christian Devilliers et Bernard Huet il s'agit là d'*une réalisation exemplaire [...] répondant au problème de la grande industrialisation [...] à différents niveaux: social, économique et politique*» et ce, dans une ville qui est «*sans doute la plus grande ville entièrement développée par l'industrie en France*».⁶⁷

Aussi tentant qu'il ait pu être aux yeux de certains chefs de l'Arbed, le modèle des Schneider n'est toutefois pas transposable tel quel au Grand-Duché, car «*Messieurs Schneider sont maîtres chez eux, ils ont à faire à une population ouvrière homogène, enracinée et formée selon leurs idées depuis longue date*».⁶⁸ Au Luxembourg les choses se présentent quand même à bien des égards sous un jour différent. Ne serait-ce qu'au niveau du système scolaire. L'enseignement public primaire, moyen et professionnel créé par l'État existe chez nous bien avant la naissance de l'industrie moderne. L'Arbed ne jouit donc pas d'une mainmise sur l'éducation comme les établissements Schneider. Ajouter à cela que la situation se complique chez nous du fait qu'à l'inverse du Creusot, les enfants des 12.000 salariés de l'Arbed (valeur: 1920) ne sont pas concentrés dans un vaste centre urbain, mais dispersés dans une multitude de localités situées hors des endroits où se trouvent les usines. En plus, la composition du monde ouvrier est largement différente. Alors qu'au Creusot nous avons affaire à une population sédentaire qui envoie ses enfants à l'école, les travailleurs de chez nous sont pour une large part des étrangers qui viennent au pays après l'âge de la scolarisation. Les éduquer aux valeurs chères au patronat moyennant des écoles propres à l'entreprise ne saurait donc fonctionner.

Un deuxième exemple de modèle social dont l'Arbed s'est peut-être partiellement inspirée est celui de la raffinerie de sucre de Tirlémont.⁶⁹ Il est exemplaire et en avance sur son temps, notamment dans le domaine médical. Les ouvriers ont droit à des soins dentaires gratuits (plombages et extraction des dents; placement de dents artificielles) qu'ils peuvent se faire administrer, selon leur choix, par des dentistes de la ville agréés par l'usine. L'offre éducative de l'entreprise est également très progressiste avec une école de musique (solfège et cours d'instruments), une école de perfectionnement (cours de français et d'arithmétique dispensés à partir de 16.30 heures et s'adressant particulièrement aux apprentis) et un «patronage» pour enfants, c'est-à-dire une espèce de garderie où les enfants sont placés sous surveillance et s'adonnent alternativement à des activités ludiques, des exercices de gymnastique, des leçons de chant pour marches, parfois aussi à des discussions, etc. Cette dernière œuvre est particulièrement appréciée des parents. Elle est précieuse également pour l'usine. En effet, les jeunes gens échappent de la sorte à l'action démoralisante des mauvaises fréquentations; en jouant ils apprennent à se conduire convenablement, à être propres et polis. Les patrons en profitent au plus tard le jour où ils recruteront les jeunes pour leur entreprise...

67 Ibid., pp.58-59.

68 ARBED, AC.8473, Les œuvres sociales des Schneider au Creusot.

69 Ces données proviennent d'une brochure que la raffinerie a publiée en 1924 et distribuée dans les grandes entreprises françaises et étrangères. ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers.

Signalons toutefois que là encore, l'action patronale est facilitée par l'homogénéité de son personnel qui «*appartient presque entièrement à la population tirlemontoise*».

Évoquons finalement une dernière source d'inspiration. Il s'agit de la *United States Steel Corporation*, la compagnie sidérurgique la plus puissante des États-Unis, qui a suscité l'admiration de Messieurs les directeurs Léopold Bouvier, Arthur Kipgen et Heinrich Vehling lors de leur voyage aux États-Unis au cours de l'été 1924.⁷⁰ Certes, les efforts déployés par le trust américain en faveur de ses ouvriers ressemblent souvent à ceux de l'Arbed (assurance-accidents; service de premiers secours et de sauvetage; cantines; jardins ouvriers; écoles professionnelles et ménagères; etc.), mais ils atteignent évidemment, avec une dépense de 10.850.000 \$, par an une proportion largement supérieure. À côté de cet ordre de grandeur, les trois représentants de l'entreprise luxembourgeoise notent trois particularités. La première a trait au droit à la pension que les ouvriers et employés américains peuvent faire valoir après 20 ans de travail dans la compagnie. Pourtant l'âge normal du départ à la retraite est fixé à 70 ans (à 65 ans pour l'Arbed), sauf en cas d'incapacité totale de travailler. Dans ce dernier cas, le départ à la retraite peut se faire dès l'âge de 50 ans. Le deuxième fait marquant concerne le logement du personnel. Dans les quartiers peuplés des grandes métropoles comme Pittsburgh ou Chicago, la compagnie laisse curieusement à son personnel le soin de se débrouiller, tandis que dans les petites localités isolées de la région, elle érige des cités ouvrières dont les maisons sont vendues à un prix très modique! Les compagnies américaines semblent en effet mues par le principe que la construction d'immeubles ouvriers ne doit pas leur rapporter de bénéfice! Le dernier aspect notoire est relatif à l'encouragement de l'épargne des travailleurs. Non pas que ce phénomène fût inconnu au Luxembourg, loin de là, mais ce qui frappe Bouvier, Kipgen et Vehling, c'est la possibilité offerte au personnel de devenir actionnaire de la corporation en achetant des actions à des conditions excessivement avantageuses.

Grâce à tous ces éléments, il est possible d'établir une comparaison des œuvres sociales de plusieurs firmes importantes, comme Andrée Mayrisch l'a fait en 1928 pour le logement. Elle en tire la conclusion que «*les grandes sociétés étrangères ont fait beaucoup plus que l'Arbed-Terres Rouges pour assurer à leur population ouvrière de bons logements*»!⁷¹

70 ARBED, AC.841, Œuvres sociales. Divers.

71 Plan de développement pour les œuvres sociales d'Arbed-Terres Rouges (1928).

Situation du logement en 1928*

Société	Nbr. des ouvriers	Nbr. de logements	Nbr. de places/ de dortoirs	rapport maison par ouvrier	rapport place en dortoir par ouvrier	% d'ouvriers mariés habitant 1 maison
Arbed et TR	17.000	1.262	988	13,5	17,1	12%
Schneider	12.000	2.850	2000 dont 900 occupées	4,2	6	25% des ménages fr. 75% des ménages étrangers
De Wendel	18.000	3.472	1.509	5,1	11,2	29,1%
Krupp	29.000	9.549	100 familles installées dans le reste des dortoirs = 400 occupés	3	?	30%
Eschweiler	17.000	3.626	2017 dont 1700 occupées	4,8	8,5	41%
Vereinigte Stahlwerke	183.000	49.799	3000 occupants	3,68	?	?

* Chez Schneider, 500 maisons sont occupées par des ouvriers retraités. Les dortoirs comprennent des chambres individuelles; chez de Wendel, des maisons ouvrières sont construites régulièrement tous les ans. Sur les 9.549 maisons de Krupp, 3.787 sont occupées par des chômeurs, des pensionnés ou des veuves. Il y a en plus 500 maisons spécialement construites pour des retraités indigents qui ne payent pas de loyer. Aux Vereinigte Stahlwerke 12.000 maisons sont louées à des personnes qui ne font pas partie du personnel de l'usine.

Une initiative «sociale» particulièrement controversée: l'Économat de Dudelange

Si les différentes initiatives entreprises par le directeur Émile Mayrisch sont assurément une bonne chose en soi pour les ouvriers et employés d'usine, elles ne font cependant pas toutes l'unanimité. L'Économat de Dudelange en est une excellente démonstration.



L'Economat était placé au centre de la ville de Dudelange.
Photo: Archives de la ville de Dudelange. Fonds Rudy Kremer

Il déclenche surtout au cours des années 1905 à 1907 une violente polémique qui démontre que les initiatives prises par le patron n'ont pas toujours trouvé un écho favorable.

Mayrisch, qui occupait à l'époque le poste de directeur de l'usine de Dudelange, était d'ailleurs conscient qu'il y aurait des conséquences néfastes: *«wir können es ja nicht verhelen, dass die Gründung des Economats manchen Schaden bringen würde»*.⁷² Mais il n'était peut-être pas conscient de l'ampleur des conséquences qui allaient suivre. La problématique soulevée a été abordée par plusieurs personnes et groupes de personnes ayant des intérêts soit directs soit indirects dans cette affaire: il s'agit d'un côté d'un

72 MAYRISCH É., *Das Düdelinger Economat und seine Berechtigung*, Th. Schroell, Luxembourg, 1906, p.5.

certain nombre d'élus à la Chambre des députés et des commerçants de la ville de Dudelange et des localités environnantes – qui prennent position contre l'Économat de Dudelange –, et de l'autre côté des adeptes du magasin d'usine donc les délégations ouvrières soutenues, bien entendu, par Mayrisch qui publie le 18 novembre 1906 la brochure *Das Düdelinger Economat und seine Berechtigung*.

Le débat était initialement difficile pour les députés, car le ministre d'État Paul Eyschen avait «demandé des renseignements sur la situation de l'Économat à Émile Mayrisch, mais celui-ci n'était pas à même de fournir ces renseignements». Sous la houlette du député Michel Welter, la Chambre décida alors d'effectuer une enquête sur place: «nous verrons par nos yeux ce qu'il y a à Dudelange. Nous ne voulons pas voir par les yeux du directeur de Dudelange, nous ne voulons pas nous laisser guider par cette lettre (lettre de Mayrisch à Eyschen) qui ne contient que des affirmations». La lettre évoquée date du 5 novembre 1906. En voici quelques extraits: «je [Mayrisch] vous [Eyschen] avais promis à bref délai un rapport circonstancié sur notre Économat, comment nous y avons opéré dans le passé et comment nous comptons opérer dans la suite. Des raisons indépendantes de ma volonté m'ont empêché de finir ce travail [...]. Je regrette d'autant plus que je ne puis vous le remettre avant dix ou quinze jours, parce qu'il établit que tous les faits portés par MM. les députés du canton d'Esch devant la Chambre et qui visent directement ou indirectement notre Économat sont inexacts».⁷³ Plusieurs députés veulent cependant rapidement faire avancer l'affaire puisque, selon le député Eugène Steichen, «il y a un fait connu c'est que la ruine du commerce local à Dudelange et dans les environs est immédiate». Cette appréciation est partagée par les préposés de l'union commerciale de Dudelange qui, à leur tour, font valoir leurs arguments en faveur de la suppression des Économats patronaux.

Mais ces Économats présentent-ils uniquement des désavantages? Aux yeux du patron, l'Économat a au contraire contribué à promouvoir le bien-être général de la population ouvrière. Selon lui, il n'y a pas de doute que l'institution profite aux ouvriers puisque «die Verkaufspreise sind zur Zeit 0 bis 15% niedriger wie im Dorf».⁷⁴ Cet avantage économique est aussi souligné par les ouvriers, qui craignent une augmentation des prix après la suppression de l'Économat. «Müssen wir nicht gerade so gut sorgen unser Leben durch die Willen zu treiben, wie die Geschäftswelt? Nun will man uns das Einzige was der Arbeiter als Wohltat sieht, auch noch wegrauben. Jedermann muss und soll leben. Aber wer ersetzt uns den entstehenden Schaden, wenn das Oekonomat von der Oberfläche verschwindet?»⁷⁵

La question soulevée par les ouvriers en soulève une autre: est-ce que le gouvernement est en mesure de fermer l'Économat, car «ni d'après la loi projetée d'abolir les Économats patronaux, ni d'après celle de 1895 (pour la création des Économats) la Chambre ne peut empêcher le patron de créer un Économat, ni l'ouvrier d'y acheter». Le débat s'oriente dès lors dans une nouvelle direction. Désormais le patron n'est plus tant attaqué pour avoir créé un Économat que parce qu'il pourrait abuser de son pouvoir. Or, «si des abus se manifestent, il faudra interdire au patron de s'occuper directement ou indirectement d'affaires de boutique». La crainte d'aucuns est d'autant plus vive que – apparemment – l'industrie

73 Compte rendu de la Chambre des députés, 06.11.1906, pp.7 et 9.

74 MAYRISCH É., op.cit., p.9.

75 Lettre de la délégation ouvrière à la Chambre des députés reproduite in: Compte rendu de la Chambre, 06.11.1906, p.75.

voudrait profiter des Économats non seulement pour «ruiner le commerce, mais encore les métiers [...]. Nous avons tant fait, pour l'industrie; elle a eu des avantages énormes, Dudelange a eu ses concessions [minières] à bon marché et les terrains miniers de la commune à vil prix; c'était en vue de pouvoir faire des affaires qu'on ne peut plus faire».76 Afin de faucher l'herbe sous les pieds de ses détracteurs, le directeur de l'usine avait, par mesure de précaution, tâché de compenser les effets ruineux pour le commerce local en adaptant sa politique de recrutement: «im Economat selber haben wir vorwiegend Angehörige von Geschäftsinhabern eingestellt». De surcroît, il insistait beaucoup sur tous les bienfaits de sa politique. «Wir haben unsern Arbeitern Fachschulen und deren Kindern Haushaltungsschulen gegründet, wir haben eine Arbeiterbibliothek geschaffen und subventioniert, wir bezahlen sämtliche Kosten des Oberprimärunterrichts, wir haben acht tägige Löhnung eingeführt und unseren Arbeitern die Beschaffung billiger und guter Lebensmittel eingeführt». Mayrisch est soutenu par le député Félix Bian, un notaire de Rédange dont le frère, Émile, était directeur à l'usine de Dommeldange. «Où trouverez-vous actuellement cette pression qui aurait été exercée par les patrons contre les ouvriers par tous les moyens avouables et non pour les forcer à s'approvisionner à l'Économat? On fait passer ses ouvriers comme des victimes de la puissance patronale. Si le petit commerce devrait disparaître ce serait regrettable, mais cet inconvénient doit disparaître à l'égard des avantages matériels énormes qui en résultent pour les ouvriers».

Combien les opinions étaient partagées apparaît dans l'intervention à la tribune de la Chambre de l'avocat socialiste Léon Metzler, qui pourtant, une dizaine d'années plus tard, finira par devenir le chef du service juridique de l'Arbed. «L'Économat, en effet depuis la promulgation de la nouvelle loi, vend non plus seulement à ses ouvriers, mais vend à tout venant. La conséquence en est la ruine absolue du commerce des centres intéressés et fatalement l'élimination du commerce comme souche sociale [...]. C'est l'usine de Dudelange qui par des mesures artificielles, par l'installation d'une machine de guerre, par la création de cet Économat formidable, cherche à précipiter les choses à devancer le mouvement de l'évolution [...]. L'Économat arrive finalement à attacher l'ouvrier à l'aide de chaîne d'or plus solidement que jamais, à le river à son sort [...]. J'ai le courage de dire: je condamne toutes les institutions patronales, tout ce que le patron crée en faveur de ses ouvriers. Toutes ces institutions ne sont pas dictées par le sentiment d'une fausse philanthropie. Toutes ces institutions de prétendue provenance sociale que le patron met généreusement à la disposition des ouvriers sont dans le but direct et unique de son intérêt [...]. Messieurs, non seulement l'Économat aux yeux de l'usine de Dudelange a été le moyen de prévenir une hausse de salaire, mais encore une arme redoutable dirigée contre un droit primordial, le droit de grève [...]. La prospérité nationale est mise en péril par les Économats. C'est un leurre pour la classe ouvrière qui n'est pas suffisamment éduquée pour comprendre toute la portée sociale du présent débat».77 Metzler clôture son discours en soumettant à l'assemblée une proposition de loi visant la suppression des Économats patronaux. Cette proposition de loi a certes été envoyée au Conseil d'État, mais elle ne connut pas d'autres suites ...

76 Ibid., p.22.

77 Compte rendu de la Chambre, 22.11.1906, pp.80-84.

Bilan

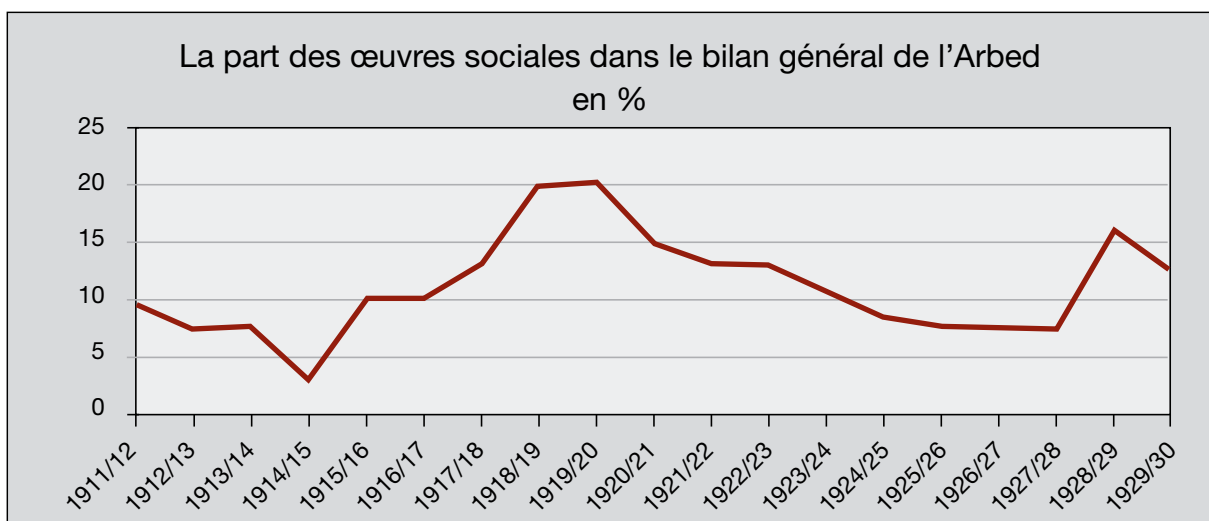
Pour dresser le bilan de la politique sociale d'Émile Mayrisch, interrogeons-nous d'abord sur l'importance relative des œuvres sociales par rapport aux bénéfices nets de la société. Pour répondre à cette interrogation nous nous sommes servis des bilans de 1911 à 1930 publiés par l'Arbed. Comme ils indiquent les bénéfices nets réalisés et le montant des dépenses consacrées aux œuvres sociales, ils permettent de calculer aisément la part relative de ces dernières:

Part des œuvres sociales dans le bilan général de l'Arbed			
exercices	bénéfice net en francs	œuvres sociales en francs	%
1911-1912	6.615.674,31	625.000	9,45
1912-1913	8.173.584,00	643.750	7,88
1913-1914	4.046.632,76	321.875	7,95
1914-1915	103.335,80	225.000	3,18
1915-1916	6.630.730,70	1.875.000	10,00
1916-1917	25.618.783,99	2.500.000	9,79
1917-1918	26.324.577,24	3.250.000	12,35
1918-1919	17.883.163,94	3.500.000	19,57
1919-1920	37.254.871,98	7.500.000	20,13
1920-1921	30.182.552,70	4.500.000	15,95
1921-1922	28.116.284,71	4.500.000	13,25
1922-1923	34.485.286,08	5.500.000	12,97
1923-1924	56.588.185,11	7.500.000	11,09
1924-1925	57.813.465,69	7.500.000	9,21
1925-1926	28.167.868,91	3.125.000	8,13
1926-1927	135.681.150,19	12.500.000	7,63
1927-1928	153.738.390,10	12.500.000	7,46
1928-1929	196.718.266,25	15.000.000	15,95
1929-1930	234.698.142,41	17.500.000	13,25

Le tableau et la représentation graphique appellent les remarques suivantes: la baisse importante notée en 1914 (avec 3,18% le pourcentage est le plus bas de toute la période étudiée) est conditionnée par une circonstance «*la fin de l'exercice social a coïncidé avec la déclaration de guerre; le manque de matières premières dans les divisions luxembourgeoises a forcé la société à arrêter complètement certaines usines*». La courbe fait ensuite apparaître une nette progression à partir de 1916 jusqu'en 1920, qui est l'année du pourcentage le plus élevé de la période avec 20,13%. Ainsi lisons-nous dans le procès-verbal d'une réunion spéciale du conseil d'administration du 25 mars 1919 que «*la société a distribué [...] pendant les cinq derniers exercices, comme contribution volontaire aux œuvres sociales, des*

sommes considérables». ⁷⁸ Hélas, une partie du personnel du groupe sidérurgique ne semble pas apprécier à sa juste valeur cet effort, sinon le conseil n'aurait pas eu à regretter «que la population ouvrière ne se soit pas rendu suffisamment compte de la situation [...] si elle l'avait mieux comprise elle se montrerait sans doute moins exigeante aujourd'hui dans ses revendications». ⁷⁹ Pour cette «fraction heureusement minime de notre personnel» responsable d'«une recrudescence des tendances communistes [et] des grèves générales au début de cette année» (1921), ⁸⁰ le paternalisme patronal n'a visiblement pas eu l'impact apaisant que les barons du fer avaient escompté. En ce qui concerne les employés en revanche, les dirigeants d'entreprise sont «heureux de pouvoir dire qu'ils se sont montrés dignes de tout éloge dans les circonstances difficiles que nous avons traversées: d'une façon générale nous ne pouvons que nous louer du zèle qu'ils apportent à la défense des intérêts de la société». ⁸¹

	1923	1929
Chiffres d'affaires	719.885.097	3.180.240.125
Salaires et traitements	148.936.450	554.951.371
Charges sociales légales	7.800.327	46.861.940
Charges sociales volontaires	4.427.108	14.992.958
Impôts	11.048.787	47.908.434



«En 1923, les charges sociales légales représentaient 54,2% et les charges sociales volontaires 3,1% du total des salaires et traitements payés par le groupe. En 1929, les charges sociales légales atteignent 7,4% et les charges sociales volontaires 2,6% du montant des salaires et traitements. Globalement le taux des charges sociales est donc passé de 8,3% à 11%». ⁸²

⁷⁸ Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 1913-1914.

⁷⁹ Les ouvriers revendiquent une amélioration des conditions de travail et de vie ainsi qu'une augmentation des salaires.

⁸⁰ En février 1921, le patronat invoque la crise économique pour procéder à des licenciements massifs. Les ouvriers de la métallurgie répliquent par une grande grève organisée en mars. TRAUSCH G., *Le Luxembourg à l'époque contemporaine*, Éd. Bourg-Bourger, Luxembourg, 1981, p.137.

⁸¹ Conseil d'administration du 29.10.1921. Rapport des bilans de l'Arbed, op.cit.

⁸² ZAHLEN P., op.cit., p.154.

La principale conclusion qu'on peut tirer de cette analyse est qu'une des idées essentielles de l'organisation des œuvres sociales est le souci constant du patron de surveiller son personnel, de le contrôler en permanence, que ce soit l'ouvrier au travail, l'ouvrier malade ou l'ouvrier pendant les loisirs; tout est prévu par le patron pour «guider» l'ouvrier dans ses choix puisque, moins encore que l'employé, on ne le croit pas capable de prendre toujours les bonnes décisions. Il est au contraire considéré par le patron comme une menace potentielle permanente pour la paix sociale. Voilà du reste pourquoi on n'hésite pas non plus à étendre l'effort sur sa famille et ses enfants. Considérée comme représentant le centre de la moralité et du bien-être de l'ouvrier, la cellule familiale devient rapidement la base par excellence du projet social du paternalisme. Trois aspects revêtent dans ce contexte une importance primordiale. Premièrement, les écoles ménagères. Elles doivent apprendre aux jeunes filles toutes les qualités requises pour bien tenir leur ménage et influencer leurs (futurs) maris dans un sens voulu par l'employeur, c'est-à-dire que les femmes doivent par exemple être à même d'empêcher les hommes de se soûler et veiller à ce que l'argent gagné serve correctement le ménage. Deuxièmement, les jardins ouvriers. Ils doivent encore empêcher les ouvriers d'aller au cabaret. Le travail sur ce lopin de terre doit en outre donner aux prolétaires la sensation de ne pas être totalement déracinés dans les métropoles industrielles vers lesquelles bon nombre d'entre eux ont émigré. Par ailleurs, outre la culture des plantes qui offrent un complément de nourriture saine et bon marché, les potagers permettent de cultiver la vie de famille et partant, les anciennes valeurs conservatrices jugées bien sûr infiniment moins dangereuses que les idéologies communistes et anarchistes des nouveaux apôtres révolutionnaires. Troisièmement, la maison. Bien que la politique sociale vise à mettre l'ouvrier à son aise, il ne doit pas pour autant se sentir sans contrôle ni contrainte. Bien au contraire, nous lisons dans le contrat de location de la SAMOD (société qui construit les maisons de l'Arbed) que «*der Mieter muss dem Beamten zu jeder Tageszeit Zutritt zu den gemieteten Räumen gestatten. In jedem Haus muss Ordnung, Reinlichkeit und Friede herrschen. Fortgesetzte Streitigkeiten unter sich oder mit dem Nachbarn, Unreinlichkeit, mutwilliges Zertrümmern von Gebäudeteilen haben sofortige Kündigung zur Folge*».⁸³ Et comme si cela ne suffisait pas, le règlement de la société prévoit l'organisation du moindre détail, y compris la disposition des appareils électriques et la manière dont il faut étendre les draps et les vêtements sur la corde à linge!

Les institutions sociales devaient en même temps assurer une certaine continuité au niveau de la main-d'œuvre, étant entendu que les fils étaient supposés succéder aux pères pour travailler à l'usine. L'action sociale d'Émile Mayrisch s'inscrit ainsi parfaitement dans ce que Pierre Léon définit comme étant la forme la plus pure du paternalisme, à savoir «*une politique de formation et de protection de la main-d'œuvre par le patronat*». Ce phénomène européen ayant fait son apparition au moment de l'industrialisation, est largement conditionné par la non-ingérence de l'État libéral qui, conformément au *laissez faire, laissez aller* se garde d'intervenir dans un domaine qu'il estime relever de la compétence des patrons. Ceux-ci prennent alors en main l'affaire en se laissant influencer tantôt par le socialisme réformateur tantôt par le catholicisme ou le protestantisme social. Dans un premier temps, les actions leur sont souvent «*imposées en quelque sorte de l'extérieur*».⁸⁴ La mobilisation d'effectifs ouvriers importants et la

83 RBED, AC.8376, SAMOD.

84 LÉON P., *Histoire économique et sociale du monde*, Armand Colin, Paris, 1978, pp.301 et 305.

discipline du travail posaient le problème de la sédentarisation du personnel (qui est en partie résolu par la création de logements) et de la formation d'ouvriers qualifiés. Il y a eu de ce fait une certaine convergence des intérêts du patron et de ceux des ouvriers; mais il est certain aussi que le patron y trouve plus d'avantages que l'ouvrier. Ce qui compte pour lui c'est le bon fonctionnement de son usine et les bénéfices qu'il peut en tirer. «*La gestion paternaliste de l'entreprise*» émerge ainsi «*comme un investissement et comme une assurance; investissement qui permettra finalement d'accroître les profits, assurance contre les troubles nés du mécontentement [...]. Les institutions patronales sont en effet un moyen pour lui de diminuer les frais de production parce qu'elles lui permettent d'avoir un personnel stable*». On peut considérer que le paternalisme poursuit le «*but si désirable et en même temps si profitable aux établissements eux-mêmes, où l'ouvrier se considère comme étant à la maison*». ⁸⁵ «*La construction de ce milieu a donc pour finalité d'attirer, de retenir, de sélectionner, puis de reproduire, une main-d'œuvre*». ⁸⁶

Tel est le contexte général de l'action paternaliste dans lequel évolue aussi le directeur de l'Arbed. Il s'est beaucoup investi dans le domaine social; il a essayé d'améliorer la condition ouvrière et le niveau de vie de son personnel; il a aussi adapté les œuvres sociales, comme par exemple l'enseignement, aux conditions spécifiques du pays et il a certainement atténué la misère de son personnel (surtout pendant la guerre). Cependant, d'après Jacques de Launay: «*pour lui, le problème humain est d'une autre nature*». ⁸⁷ Force est toutefois de retenir que l'exemple de l'Arbed n'est pas un modèle unique, moins encore une réalisation exemplaire. Émile Mayrisch est un représentant du paternalisme social-néolibéral en vogue à cette époque. Son action n'était pas un geste gratuit pas plus qu'un acte d'altruisme, mais, comme il le dit lui-même, un geste foncièrement intéressé: «*Nicht aus Philantrophie, noch weniger aus Mitleid, sondern aus Interesse haben wir das getan*». ⁸⁸

85 MURAT L., ZYLBERMAN P., *Le petit travailleur infatigable ou le prolétariat régénéré. Villes-usines, habitat et intimité au XIXe siècle*, Recherches N°25, Paris, 1976.

86 LÉON P., op.cit., p.306.

87 DE LAUNAY J., *Émile Mayrisch et la politique du patronat européen*, Éd. Pierre de Meyere Bruxelles, 1965, p.49.

88 MAYRISCH É., op.cit., p.14.

Les forges du Bassin minier luxembourgeois sous le signe de la concentration dans l'industrie lourde en Allemagne wilhelmienne 1903/04-1911/12

De la naissance d'une communauté
d'intérêts entre Differdange et Rumelange,
de l'inauguration du site de Belval et de
la fusion constitutive du groupe Arbed

Charles Barthel et Michel Kohl

Première partie

Dès l'aube du XX^e siècle, les entreprises métallurgiques du Grand-Duché de Luxembourg entrent dans une ère nouvelle. Celle-ci se distingue de la période précédente par deux caractéristiques saillantes. D'abord les hommes d'affaires belges qui, de connivence avec des capitalistes autochtones, avaient assumé un rôle moteur dans l'éclosion de la sidérurgie moderne du pays à partir des années 1870, menacent d'être graduellement supplantés par des investisseurs rhénans. L'arrivée en force des industriels et banquiers du Reich remonte au fond à 1892, quand la *Société des Hauts-Fourneaux luxembourgeois* («Brasseurschmelz»; plus tard: «Aachener Hütte-Esch», puis «Terre Rouge») à Esch-frontière est absorbée par le *Aachener Hütten-Aktien-Verein*; depuis lors, «l'influence germanique triomphante»¹ maintes fois stigmatisée dans les correspondances des ministres plénipotentiaires (ambassadeurs) de France accrédités auprès de la cour grand-ducale ne connaît plus de frein. Elle se répand à un rythme accéléré jusqu'à la Première Guerre mondiale qui met ainsi un terme à cette situation après tout assez singulière pour l'époque des impérialismes nationalistes, à savoir que, malgré son ancrage dans le Zollverein allemand,² la principale source de richesses du Grand-Duché avait échappé jusque-là à toute emprise allemande.³

Parallèlement à la «colonisation économique»⁴ du pays par des sociétés d'outre-Moselle, le sasement de problèmes foncièrement technologiques liées à l'introduction du procédé Thomas et à la transformation, sur place, des fontes brutes en aciers et en produits laminés semi-ouvrés ou finis, perd progressivement son rang d'occupation primaire. Il cède la place à des pensées de nature plus spécialement commerciale et financière. Les déboires de la *SA des Hauts-Fourneaux, Forges et Charbonnages de Differdange-Dannenbaum* en 1901 fournissent une belle démonstration de ces priorités entrepreneuriales changeantes. Les anciens promoteurs de la forge, en tête Paul Wurth, Paul Gredt et Max Meier avaient certes été de brillants ingénieurs, mais leur obsession d'être toujours à la pointe du progrès grâce à l'acquisition des équipements les plus sophistiqués qui soient, les avait amenés à négliger l'impact néfaste d'un prix de revient excessif. Dans la foulée de l'absorption de leur établissement en instance de liquidation par la *Deutsch-Luxemburgische Bergwerks- und Hüttenaktiengesellschaft* de Bochum, ils sont relayés aux postes de commande par un nouveau type de gestionnaires parmi lesquels Hugo Stinnes, le fils d'un négociant de Mülheim an der Ruhr, se profile rapidement en chef omnipotent. Or, n'est-ce pas symptomatique que Stinnes a commencé son apprentissage professionnel chez Carl Spaeter qui entretient à Coblenz une des enseignes les plus renommées de la vente en gros de marchandises métalliques en Allemagne?⁵

1 Ministère des Affaires étrangères de la République française [dorénavant: MAEF], Luxembourg 11/2748, Baron Albert d'Anthouard de Wasservas [ministre plénipotentiaire de France à Luxembourg (ambassadeur)] à Stephen Pichon [ministre français des Affaires étrangères], 01.03.1911.

2 Quoique politiquement indépendant, le Grand-Duché fait partie intégrante de l'union douanière et économique allemande depuis 1842.

3 Bundesarchiv, Berlin [dorénavant: BArch], R/901 5829, *Wachsender deutscher Einfluß in Luxemburg*, in: *Leipziger Neueste Nachrichten*, 09.08.1912.

4 Expression employée par Raymond Poidevin, qui a observé le même phénomène en Lorraine voisine. Cf. POIDEVIN R., *Les intérêts de l'industrie allemande en France avant 1914*, in: ASSOCIATION INTERUNIVERSITAIRE DE L'EST, *L'industrie, facteur de transformations politiques, économiques, sociales et culturelles*, Centre de recherche Relations internationales de l'Université de Metz, Metz, 1973, pp.135-142, ici: p.135.

5 Sur la carrière de Hugo Stinnes, voir notamment PINNER F., *Deutsche Wirtschaftsführer*, Verlag der Weltbühne, Charlottenburg, 1924, pp.11-32 et FELDMAN G., *Hugo Stinnes. Biographie eines Industriellen. 1870-1924*, C.H. Beck, München, 1998.



La poussée expansionniste à l'aube du XX^e siècle donne non seulement lieu à d'importants travaux d'agrandissement visant à multiplier les capacités de production dans les usines; elle suscite par ailleurs un mouvement de concentrations d'entreprises réunies en puissants konzerns.

Photo: Nicolas Barthel

Le souci conjoint d'organiser au mieux la diffusion des productions et de maximiser les profits au moyen d'une compression drastique des coûts devient très net à partir de 1903/04, lorsque le réaménagement du *Rheinisch-Westfälisches Kohlsyndikat* et la création du *Stahlwerksverband* de Düsseldorf frayent la voie à une évolution qui mène droit à la formation de grands ensembles industriels mixtes et intégrés qui, sous différentes formes juridiques, rassemblent au sein d'une même structure tous les stades de la fabrication, depuis l'extraction de la houille et sa distillation en coke jusqu'à la livraison aux clients de produits prêts à la consommation en passant par la réduction de la minette au fourneau et sa transformation en acier. Dans le Bassin minier luxembourgeois, ce phénomène de la concentration – autrefois les experts allemands en la matière emploient couramment le terme de «*Vertrustung*», un anglicisme dérivé du mot *trust* désignant les méga-compagnies en train de naître aux États-Unis d'Amérique – atteint un premier point culminant en 1911 avec les trois événements majeurs dont nous célébrons aujourd'hui le centième anniversaire: la conclusion de la communauté d'intérêts entre la *SA des Hauts-Fourneaux et Acieries de Rumelange-St.Ingbert* et la *Deutsch-Luxemburgische de Differdange*, l'inauguration solennelle de l'usine flambant neuve de Belval (dite «*Adolf Emil-Hütte*» du nom de ses deux initiateurs, les frères Adolf et Emil Kirdorf de la *Gelsenkirchener Bergwerks-AG*) et la fusion constitutive du groupe des *Acieries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange* (Arbed).

Représentant en définitive trois parades distinctes pour répondre à un défi identique, les épisodes évoqués marquent une étape importante dans ce courant entre-temps séculaire et apparemment irrésistible vers l'émergence de konzerns sidérurgiques condamnés à élargir en permanence leurs bases d'approvisionnement et leur outil de production. Cela signifierait-il pour autant que le mouvement jadis enclenché aurait obéi à une espèce de déterminisme que d'aucuns se plaisent à rapprocher de la virtuosité de quelques illustres dirigeants d'entreprises élevés au-dessus du commun des industriels pour avoir été particulièrement hardis et prévoyants? En démontrant que la création du nouveau complexe à

Belval n'obéissait aucunement à la seule «logique»,⁶ ou en affirmant que la fondation de l'Arbed n'était pas inéluctablement l'aboutissement «naturel»⁷ des relations matrimoniales entre les propriétaires des sociétés individuelles qui optèrent pour une mise en commun de leurs avoirs respectifs, la présente étude rompt avec les classiques mythes fondateurs en ce sens que ses auteurs refusent de se laisser éblouir par les «évidences» établies a posteriori et présentées comme telles dans la littérature existante. Ils préfèrent au contraire systématiquement faire passer au banc d'essai les prétendues «vérités» colportées dans les publications officielles à l'instar notamment de la plaquette de la Gelsenkirchener parue en 1913,⁸ ou du livre jubilé des Acéries Réunies édité en 1964 sous la direction de Félix Chomé, qui était alors président du conseil d'administration de la forge.⁹ Il s'en dégage une vision originale des faits qui n'apparaissent plus comme une suite rectiligne d'actions patronales mûrement réfléchies, mais plutôt comme les séquelles d'un processus décisionnel sinueux dans lequel le hasard et des influences externes, que souvent les chefs d'antan ne maîtrisent point, interviennent pour une part non négligeable. D'où la nécessité de réviser notre interprétation du développement des trois dossiers sous rubrique, ou du moins, d'émettre des doutes fondés quant à la justesse de quantité d'idées reçues copiées d'auteur en auteur jusqu'à nos jours, sans que personne ne se soit jamais donné la peine d'en vérifier l'exactitude. Car s'il y a dans cette histoire un acquis incontournable, c'est que, plus on creuse les archives, plus on découvre des incohérences et des choses bizarres qu'il est, hélas, souvent difficile sinon impossible d'expliquer avec la rigueur souhaitée.

Ce résultat a priori peu satisfaisant est en première ligne conditionné par l'état des sources. Elles sont fort fragmentaires. Tandis que les correspondances des hauts-fourneaux de Rumelange et du *Eisenwerk Kraemer AG* de St.Ingbert sont portées disparues, il ne reste que très peu de liasses historiques de Differdange couvrant la période antérieure à la Grande Guerre de 14-18.¹⁰ Faute de mieux, il a donc fallu se rabattre sur les papiers privés de Stinnes entreposés au *Archiv für Christlich Demokratische Politik* (ACDP) de la Konrad-Adenauer-Stiftung à Sankt-Augustin près de Bonn. Quant à la Gelsenkirchener, nous avons fréquenté les dépôts du *Bergbau-Archiv beim Deutschen Bergbaumuseum* à Bochum (BBA). Au-delà des pièces déjà exploitées par Markus Nievelstein dans sa thèse consacrée à l'expansionnisme germanique en Lorraine,¹¹ ils contiennent quelques courriers intéressants plus particulièrement en rapport avec le Luxembourg. Mis en perspective avec d'autres compléments d'information glanés à gauche et à droite, ils corroborent notre hypothèse que l'édification de la Adolf Emil-Hütte dérive moins d'une planification dûment justifiée par des critères objectifs, que d'une démarche précipitée entretenue par des rivalités de personnes à l'intérieur des organismes suprêmes du groupe rhéno-westphalien fraîchement fusionné. Malheureusement les fonds

6 KNEBELER C., SCUTO D., *Belval. Passé, présent et avenir d'un site luxembourgeois exceptionnel (1911-2011)*, Éd. le Phare, Esch-sur-Alzette, 2010, p.58.

7 CHOMÉ F. (dir.), *Acéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange. Un demi-siècle d'histoire industrielle. 1911-1964*, ARBED, Luxembourg, 1964, p.32.

8 NN, *Gelsenkirchener Bergwerks-Aktien-Gesellschaft. 1873-1913*, A. Bagel, Düsseldorf, 1913.

9 CHOMÉ F. (dir.), op.cit.

10 HADIR [SA des Hauts-Fourneaux et Acéries de Differdange-St.Ingbert-Rumelange], 5.d.3, Dossiers historiques (ancien bureau de M. Ed. Neyens).

11 NIEVELSTEIN M., *Der Zug nach der Minette. Deutsche Unternehmen in Lothringen. 1871-1918. Handlungsspielräume und Strategien im Spannungsfeld des deutsch-französischen Grenzgebietes*, Universitätsverlag N. Brockmeyer, Bochum, 1993.

conservés au BBA – il s’agit essentiellement des procès-verbaux assez sommaires et du reste incomplets du Aufsichtsrat et du Vorstand de la Gelsenkirchener respectivement de la direction de la *Abteilung Aachener Hütte* responsable des sites luxembourgeois – ne permettent pas de faire la lumière sur d’autres questions brûlantes, en l’occurrence celle de savoir dans quelle mesure la course aux armements consécutive à la détérioration des relations internationales en Europe a interféré dans le choix des Allemands à agrandir leur appareil de production à Belval. La remarque vaut d’ailleurs également pour les agissements des magnats de la Ruhr à Differdange/Rumelange. Ils demeurent largement confinés dans l’ombre à plus forte raison qu’un passage au *Politisches Archiv* du *Auswärtiges Amt* ainsi qu’au *Bundesarchiv* à Berlin (*Handelspolitische Abteilung* et *Rechtsabteilung* du ministère des Affaires étrangères; *Reichswirtschaftsministerium*) n’a guère permis de recueillir des éléments novateurs au sujet d’une coopération présumée entre les élites politico-administratives et les milieux industriels de l’empire wilhelmien. À défaut surtout des rapports régulièrement rédigés par la *Kaiserliche Gesandtschaft* au Grand-Duché – ils ont pour la plupart été victimes des bombardements au cours de la Deuxième Guerre mondiale – notre espoir de combler l’insuffisance des renseignements extraits des archives privées par des sources étatiques s’est rapidement évanoui.

Non moins décevante se présente la situation en ce qui concerne les antécédents de l’Arbed. À l’exception de quelques pièces isolées, bon nombre des études techniques et juridiques, voire des analyses de rentabilité effectuées il y a un siècle en vue de la fusion, et mentionnées dans les comptes rendus succincts des séances du conseil d’administration de la *SA des Hauts-Fourneaux et Forges de Dudelange*, une des trois entités fusionnées en 1911, ont curieusement été égarées. Au début des années soixante déjà, certains chefs de service s’en étaient étonnés. Chargés par Chomé de rassembler les données à base de l’ouvrage susmentionné du cinquantenaire de la société, ils n’avaient pas réussi à récupérer les notes et expertises jugées indispensables pour relativiser la documentation conservée. Le premier chapitre de l’ouvrage mis sous presse en 1964 se réfère en effet exclusivement à des sources en provenance de l’ancienne forge de Dudelange. Il donne par conséquent de la genèse des Aciéries Réunies une vision déformée, puisqu’elle privilégie unilatéralement le point de vue d’une partie seulement des hommes (lisez: Émile Mayrisch et Gaston Barbanson) impliqués dans les négociations précédant la résolution finale de s’unir. Les autres protagonistes (antagonistes?) de l’alliance de 1911 ne trouvent en revanche guère de place dans cette représentation. Nous avons essayé d’y remédier en leur rendant voix au chapitre, ce qui toutefois n’a pas été aisé à cause de l’absence quasi totale de traces écrites: les livres de correspondances de la *Société en commandite des Forges d’Eich, Le Gallais-Metz & Cie* entreposés depuis quelques années aux Archives Nationales de Luxembourg, datent presque tous du XIX^e siècle.¹² Ils ne sont donc d’aucun secours pour nous. Quant aux communications ultérieures, elles demeurent introuvables. Il en est de même des procès-verbaux du comité de surveillance des établissements d’Eich et de Dommeldange. Ils nous sont uniquement connus à travers les bribes citées par le manuscrit anonyme d’une *Histoire de l’Arbed*¹³ dont les premières pages ont peut-être été conçues comme l’ouvrage inédit de Pierre

12 REGENER G., *Inventaire des livres de correspondance de l’usine Metz à Eich*, in: BARTHEL C., KIRPS J. (dir.), *Terres rouges. Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise*, vol.1, mediArt, Luxembourg, 2009, pp.124-207.

13 ARBED, AC. [Administration centrale], s.c. [sans cote], NN., *Histoire de l’Arbed*, feuillets volants d’un manuscrit, sans date [années 1940].

Menager¹⁴ pendant l'occupation nazie, et dont la rédaction a seulement été achevée en 1949. La carence d'originaux en provenance de la maison-mère des frères Metz est particulièrement regrettable car, selon toute vraisemblance, ce furent précisément les successeurs des pionniers de la sidérurgie moderne du Luxembourg qui semblent avoir longtemps affiché une attitude pour le moins réservée face à l'absorption de leur entreprise par une nouvelle firme. Empressons-nous également de signaler que toutes les tentatives de combler cette lacune par des documents d'appoint appartenant à la *SA des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebruck* ou à des instituts de crédit mêlés de près ou de loin aux opérations financières des trois sociétés qui procréèrent l'Arbed, se sont jusqu'ici avérées vaines. *Saarstahl* prétend avoir transféré l'ensemble des vieux cartons de Burbach au *Landesarchiv des Saarlandes*, ce que, à Sarrebruck, le conservateur responsable dément catégoriquement. Pour ce qui est de la *Banque Internationale à Luxembourg* (aujourd'hui: *Dexia*), de la *Bankhaus Sal. Oppenheim* (aujourd'hui: *Deutsche Bank*) et de la *Société Générale de Belgique* à Bruxelles (aujourd'hui: *BNP Paribas-Fortis*), la première et la seconde nous ont fait savoir qu'elles ne conservaient plus aucun document en rapport avec la sidérurgie au début du XX^e siècle, tandis que la troisième n'a même pas répondu à nos sollicitations.¹⁵

Bref, les obstacles qui nous empêchent de percer les véritables dessous d'un chapitre crucial de notre passé industriel ne manquent pas. Ils nous obligent, malgré-nous, à broser des trois épisodes centenaires un tableau composé à la fois de plages blanches, à l'exemple d'un puzzle dont on a perdu des pièces, et de zones d'ombre dont les contours flous ne se concrétiseront qu'à condition de dénicher un jour des indices inédits. Il en découle une trame d'exposé pas toujours facile à suivre en raison des multiples digressions auxquelles nous contraint le retraçage des diverses pistes possibles qui dérivent de telle ou de telle autre conjecture. Aussi, afin de ne pas encombrer davantage un récit suffisamment compliqué sans cela, il nous a paru préférable de commencer par donner à nos lecteurs un aperçu général de la conjoncture industrielle et commerciale d'avant-guerre et de son interaction avec le mouvement syndical dans la sidérurgie. Ce sera l'occasion de traiter une série de préliminaires qu'il faudra en permanence avoir présents à l'esprit pour comprendre les décisions patronales qui laissèrent une empreinte durable dans le paysage économique-politique du Grand-Duché.¹⁶

14 MENAGER P., *L'histoire de la sidérurgie luxembourgeoise, un chapitre spécial de l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, [ouvrage inédit, rédigé pendant la Seconde Guerre mondiale].

15 La partie des archives de la SGB transférée aux Archives Générales du Royaume de Belgique ne comprend apparemment aucune liasse en relation avec l'Arbed, du moins pas pour la période antérieure à la guerre de 14-18.

16 Nous tenons à remercier chaleureusement pour leur aimable contribution à la réunion des documents MM. Gilles Regener et Joel Thill et le personnel des Archives Nationales de Luxembourg, Mme Sally Scholer et M. Georges Eischen du projet Terres rouges, M. Robert Huberty de l'ITM et MM. Christian Zeyen et Antoine Weber d'ArcelorMittal, MM. Jean Goniva et Denis Klein. Un grand Merci également à l'adresse de Mme Carole De Cillia et M. Sylvère Sylvestrie pour la révision des manuscrits.

Entre croissance et crises. La conjoncture économique d'avant-guerre et l'essor des syndicats du charbon et de fer

Une forte croissance en train de s'essouffler

La décennie qui nous intéresse de plus près dans le contexte de l'ascension des grandes compagnies intégrées s'insère, du point de vue conjoncturel, dans une phase de longue durée (cycle Kondratiev) à forte croissance économique. Les débuts de cette ère de prospérité remontent à 1879. Plusieurs facteurs favorisent alors un boom sans pareil. Un premier agent multiplicateur a trait au procédé Thomas. Son invention offre enfin un moyen bon marché pour convertir en acier d'importantes quantités de fontes réduites à partir de la minette lorraine-luxembourgeoise. Le progrès technologique ouvre en même temps aux entreprises de nos régions des perspectives d'avenir riantes sur le plan commercial car, plutôt que de continuer à vendre un matériau brut à faible valeur ajoutée, les usines peuvent transformer au moins une partie des coulées en produits semi-finis ou finis au fur et à mesure qu'elles se dotent des aciéries et des laminoirs requis. Cette réorientation vers une fabrication plus sophistiquée est nettement facilitée par le biais du retour du Zollverein à une politique douanière protectionniste. Les taxes prélevées sur les importations de fers sont à vrai dire prohibitives. Elles éliminent d'office les compétiteurs étrangers de sorte que les maîtres de forges trouvent en l'espace germanique une clientèle d'autant plus avide à absorber leur production sans cesse grandissante que les milliards du tribut de guerre versé par la France au lendemain de sa défaite en 1870/71 autorisent le Reich et les États allemands à financer pendant de longues années des projets d'infrastructure et autres travaux publics générateurs d'une demande globalement soutenue.¹⁷ Plus tard, après l'abandon de la diplomatie continentale d'Otto von Bismarck en faveur de la *Weltpolitik* de l'empereur Wilhelm II, le rôle de stimulant du secteur métallurgique revient progressivement aux ambitieuses constructions navales de la *Kriegsmarine* (la première *Flottengesetz* est votée en 1898) et à la course aux armements accélérée à partir de 1904 sous le coup de la guerre russo-japonaise et de la première crise marocaine. Ensemble, les évolutions en cours valent à la branche «des tonnages que même les optimistes auraient jugés impossibles».¹⁸ L'«essor inouï»¹⁹ – la formule émane des responsables de la Chambre de commerce à Luxembourg – se reflète à merveille dans les statistiques régulièrement publiées par cet organe au rapport annuel sur l'état de l'économie nationale: au début du cycle d'expansion, en 1879, les douze hauts-fourneaux à feu dans le Grand-Duché déversaient à peine 261.236 tonnes de fontes, tandis qu'en 1913, au moment où l'activité dans les usines atteint son maximum, quarante-cinq appareils crachent au total 2.547.862 tonnes, soit une quantité *grosso modo* dix fois supérieure!

La progression spectaculaire – un coup d'œil sur la représentation graphique à la page 162 suffit pour s'apercevoir que l'ascendant de la courbe de tendance s'accroît à partir

17 BURHOP C., *Wirtschaftsgeschichte des Kaiserreichs 1871-1918*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 2010, pp.31 sqq.

18 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant les années 1898 et 1899, pp.26 et 29. Les rapports annuels de la Chambre de commerce sont régulièrement publiés au *Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg*, le journal officiel du pays; ils sont accessibles via le site www.legilux.lu.

19 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1900, p.10.



La politique des armements navals du kaiser Wilhelm II (à droite sur le pont supérieur) et de son grand amiral von Tirpitz (à droite de la rampe d'escalier sur le pont inférieur) accorde à l'industrie sidérurgique du Zollverein des carnets de commandes bien garnis.

Photo: Sammlung Deutsches Marinemuseum, Wilhelmshaven

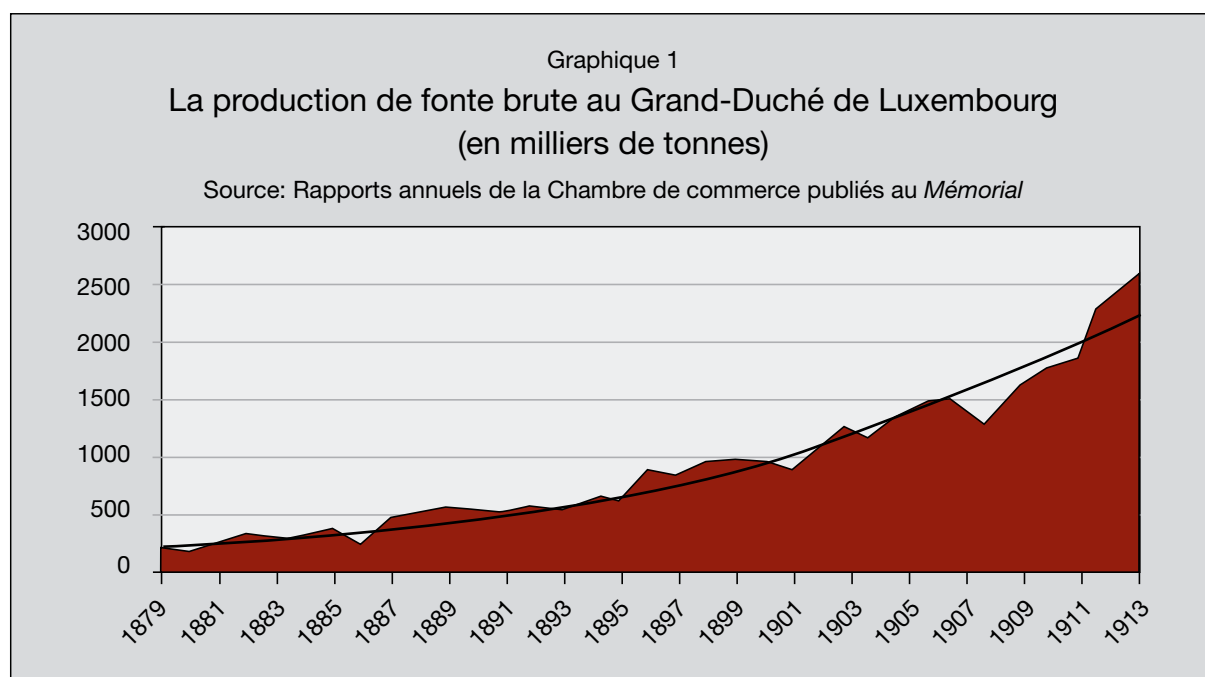
du tournant des siècles – ne manque évidemment pas de frapper les esprits. Tandis que les sceptiques qui prêchent la prudence se font rares, une majorité des contemporains paraît avoir développé sous l'emprise euphorisante des records de production successifs une confiance, on oserait dire inébranlable, en la progression illimitée de la demande. «*Es steht statistisch fest*», notent par exemple les directeurs du Aachener Hütten-Verein en se référant aux chiffres avancés par la *Stahl und Eisen*, une revue spécialisée dont personne en Allemagne n'oserait contester l'autorité, «*dass [...] der Bedarf und Absatz an Stahlmaterial im deutschen Zollverein um über 6% fürs Jahr, der Verbrauch an Eisen und Stahl auf den Kopf der Bevölkerung [...] von 25,2 kg im Jahre 1864 auf 134,96 kg für 1906 gestiegen sind*».²⁰ Ils en tirent une conclusion certes quelque peu hâtive, sinon naïve, mais néanmoins typique de la mentalité positive largement répandue dans les milieux de la profession: «*Daran, daß ein solcher Mehrbedarf [...] dauernd bleiben muss, ist unseres Erachtens nicht zu zweifeln, denn ganz abgesehen von dem regelmäßigen Auf- und Abwogen des gesamten allgemeinen wirtschaftlichen Lebens bei uns und auf dem Weltmarkt zeigt insbesondere seit langen Jahren der Stahlverbrauch des deutschen Zollgebiets ständig steigende Ziffern, die eine Weiterentwicklung als gesund und als notwendig aus den Gesetzen des Wirtschaftslebens folgend erkennen lassen*».²¹ Quitte à revenir plus tard en détail sur ce genre de réflexions, soulignons d'ores et déjà qu'elles ont bien entendu une incidence non négligeable

²⁰ Bergbau-Archiv am Deutschen Bergbaumuseum, Bochum [dorénavant: BBA] 55/13, Abteilung Aachener Hütten-Verein. Denkschrift betreffend die Weiterentwicklung der Abteilung, 13.10.1908.

²¹ BBA 55/14, Rede für die Generalversammlung vom 17.04.1909.

sur la planification d'un nouveau centre de fabrication à Belval en particulier, et la concentration dans l'industrie lourde en général.

Soulignons également que ceux-là mêmes qui semblent s'adonner à l'illusion d'un marché capable d'absorber encore et encore des tonnes, savent pertinemment combien la haute conjoncture repose en réalité sur des pieds d'argile. Au rythme de trois à quatre ans, on assiste en fait à des «crises» entre-temps devenues «classiques». C'est le cas en 1901 et en 1908, quand les commandes exécutées reculent visiblement sous l'effet cumulé de la bulle spéculative et de la «pénurie complète d'argent» issues des cycles fastes de 1897 à 1900 et de 1905 à 1907 qui avaient précédé la chute des ventes; c'est le cas aussi en 1904 et en 1911, lorsque la stagnation des affaires, entre autres «à la suite de l'allure tourmentée que prenait le marché américain», provoque la formation rapide de stocks. Leur accumulation engendre un début de «dépression» qui s'étend *ipso facto* à l'intégralité des débouchés desservis par les usines du Zollverein.²²



Ces alertes sont certes toutes de courte durée. En outre, elles se terminent toujours par une reprise rapide de la production dont l'allure dépasse chaque fois les seuils atteints antérieurement. Il n'empêche qu'elles sont qualifiées de «violentes»²³ par des observateurs externes qui d'ailleurs ne manquent pas de préciser que les perturbations intermittentes de l'ambiance globalement bonne ne se bornent pas à l'unique problème de la régression passagère des tonnages livrés à la consommation, mais qu'il y va aussi, et surtout, des prix touchés par les fabricants. Or, sous cet angle, des changements inquiétants sont dans l'air. Pour commencer, le secteur tend de plus en plus à être dominé par les clients et le négoce intermédiaire. Les maîtres de forges en revanche menacent d'être écartés de la distribution. Ils risquent du coup d'être dépouillés d'un instrument moyennant lequel

²² Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1901, p.1.; l'année 1908, p.1.; et l'année 1904, p.11.

²³ Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1901, p.1.

ils parviennent à guider au moins jusqu'à un certain degré les orientations du marché et, par ce biais, à assurer aux capitaux investis un minimum de rémunération. Les nouvelles impondérables d'une spéculation opaque quasi impossible à contrôler viennent par contre perturber cet équilibre précaire. Elles entraînent qu'une convalescence de la demande ne se répercute pas forcément par une amélioration de la rentabilité des affaires. La hausse spectaculaire des commandes de fonte exécutées en 1903 est très éloquente à ce propos. Malgré une majoration de 137.525 tonnes – *«la plus forte qui ait été jamais constatée»* au Grand-Duché – la situation financière des entreprises continue d'être passablement déprimante parce que le bond quantitatif n'a *«pas fait gagner aux prix une avance sérieuse»*.²⁴

Nous abordons ici un des aspects les plus préoccupants de l'époque. Emil Müssig en dévoile toute la portée dans son enquête relative à l'alternance des hauts et des bas dans les deux industries du charbon et de l'acier. À travers un examen économétrique l'auteur allemand analyse notamment les oscillations du prix des fers marchands. Ce type de laminés passe pour être représentatif de la branche entière, d'autant plus que c'est *«eines der wichtigsten und mächtigsten Produkte im freien, ungebundenen Markte»*.²⁵ Que constate-t-on? Considéré à long terme (depuis la guerre franco-prussienne de 1870/71 jusqu'à la Grande Guerre de 14-18), le prix moyen des fers marchands baisse. La réduction est assurément en relation à la fois avec le perfectionnement technologique et l'effort des patrons d'offrir à la consommation un meilleur produit à moindre coût. Elle n'a donc a priori rien de particulièrement angoissant. Il en va pourtant différemment quand on envisage la fluctuation des prix rien que pendant les phases de haute conjoncture, en l'occurrence celles qui atteignent leur faite (lisez: les prix les plus élevés) respectivement en 1890, en 1900, en 1907 et en 1912. Chaque fois, la hausse moyenne des prix que les patrons réussissent à arracher à leurs clients s'établit à un niveau inférieur: alors qu'en 1890 l'amélioration des conditions de vente s'était encore soldée à 33 marks en moyenne (soit 41,25 francs²⁶), ce montant n'est plus que de 27 marks (33,75 francs) dix ans plus tard. En 1907 et en 1912, il baisse à 24 respectivement à 16 marks (30 respectivement 20 francs) seulement. Serait-ce le signe manifeste d'un essoufflement de la grande envolée sidérurgique?

La plupart des dirigeants d'entreprises n'en sont pas toujours conscients. Leur *«espoir dans la continuation de la période de prospérité paraissait inébranlable»*, non seulement parce qu'il est bien sûr plus commode de s'adonner à l'insouciance plutôt que de prêter en permanence son entière attention à *«des défaillances ou des symptômes morbides»*²⁷ annonciateurs des récessions, mais aussi parce que les bilans généraux des sociétés sont quelque peu trompeurs. Müssig nous explique pourquoi. En multipliant les prix moyens des laminés marchands d'abord avec la durée des phases de croissance (18 mois pour le cycle de 1890, 28 mois pour celui de 1900 et 31 respectivement 22 mois pour ceux de 1907 et 1912), ensuite avec les quantités de fers, toutes catégories confondues (soit 6,

24 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1903, p.2.

25 MÜSSIG E., *Eisen- und Kohlen-Konjunktoren seit 1870. Preisentwicklung in der Montanindustrie unter Einwirkung von Technik, Wirtschaft und Politik*, Verlag Th. Lampart, Augsburg, 1919, p.39.

26 1 mark = 1,25 francs ou 1 franc = 0,80 mark.

27 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1907, p.18.

19, 32 et 35 millions de tonnes pour le Zollverein entier),²⁸ on obtient l'accroissement des recettes générées par l'augmentation de la production de la totalité des usines de l'espace douanier allemand. Jusqu'en 1907, la progression est – globalement – positive: 225 millions de marks en 1890, 520 millions en 1900 et 775 millions en 1907. Ce sont sans doute ces montants mirobolants qui, transposés au niveau de chaque forge individuelle, ont dû éveiller chez plus d'un industriel le mirage qu'on peut toujours gagner davantage d'argent en multipliant les coulées, alors qu'en vérité, rappelons-le, les résultats obtenus *par tonne* sont en régression permanente. La plus-value intégrale atteinte en 1912 fait au fond apparaître pour la première fois endéans les trente dernières années une baisse avec 560 millions de marks. À ce moment, il est cependant déjà trop tard pour stopper la course à la construction de nouveaux hauts-fourneaux et de nouvelles aciéries. Que ce soit à Belval au Grand-Duché, à Hagondange au Reichsland d'Alsace-Lorraine ou ailleurs en Allemagne, les décisions pour créer des surcapacités ont été prises bien auparavant. Avec leurs conséquences néfastes pour la tenue des prix, elles sont – paradoxalement – le résultat des syndicats de vente dont la formation avait justement pour but principal de rendre aux barons du fer la maîtrise absolue des marchés.²⁹

Confrontés à intervalles réguliers aux fortes fluctuations de la demande et partant, à des reculs parfois substantiels des encaisses pendant les moments de crise, les entrepreneurs, tant de la sidérurgie que de l'extraction du charbon, ont en effet cherché leur salut dans une forme de coopération patronale assez poussée qui dépasse de loin les traditionnelles ententes de prix. Ayant existé de tous temps, ces dernières s'étaient toujours contentées de fixer des prix de vente minima que les adhérents du cartel promettaient solennellement de respecter afin d'assurer à la branche entière des revenus tant soit peu convenables. Dans le meilleur des cas, des pénalités sous forme d'amendes plus ou moins sévères étaient prévues pour sanctionner les membres du collectif qui n'honoraient pas les engagements auxquels ils avaient souscrit. L'avantage de ces alliances forgées en matière de protection des prix réside dans la facilité et la rapidité avec laquelle elles peuvent être mises en œuvre: la négociation d'une convention passe d'ordinaire comme une lettre à la poste. Elle ne demande pas de longues tractations préliminaires (il suffit qu'une majorité de producteurs se déclarent prêts à aligner leurs conditions de vente) et son entrée en vigueur est pratiquement instantanée parce qu'on peut se priver de la constitution préalable d'un coûteux appareil de gestion appelé à administrer l'action commune.

Le revers de la médaille est que l'instrument de lutte anti-crise s'avère par trop rudimentaire pour être efficient. D'abord les banals accords de prix sont difficiles à surveiller. Ils donnent constamment lieu à des tricheries, notamment de la part des producteurs dont les carnets de commande sont désespérément vides. Comme les chefs d'entreprises frôlent un ralentissement excessif ou même un arrêt complet de leurs installations, ils se doivent de trouver coûte que coûte du travail; ils sont par conséquent prêts à faire des concessions à d'éventuels clients soit en leur facturant des prix de faveur inférieurs aux minima officiels, soit en leur offrant des ristournes occultes ou en leur cédant un produit de qualité au prix d'une marchandise de second choix. Les

28 Müssig se sert des fers marchands comme base pour effectuer une estimation générale qui englobe la totalité de la production métallurgique, tous types de produits confondus.

29 À propos des surcapacités, voir p.ex. MÜLLER H., *Die Übererzeugung im Saarländer Hüttengewerbe von 1856 bis 1913. Beiträge zur Erforschung der wirtschaftlichen Wechsellagen. Aufschwung, Krise, Stockung*, Verlag Gustav Fischer, Jena, 1935.

sous-cotations entraînent alors inévitablement la surenchère des concurrents. De peur de rester sur la touche, ils se mettent à leur tour à violer la consigne collective. Et le mouvement baissier n'en reprend que de plus belle. En d'autres mots, l'effet stabilisateur des ententes de prix sur la tenue des marchés est habituellement – primo – de courte durée, surtout pendant les moments de détresse intense et – secundo – relativement restreint en ce sens que son impact demeure modeste parce qu'il agit seulement sur une difficulté parmi d'autres auxquelles l'industrie lourde doit faire face. Le fond du problème ou, si l'on préfère: la racine du mal, c'est-à-dire la surabondance de l'offre par rapport aux fléchissements temporaires et réitérés de la demande, n'est par contre pas touché. Il va dès lors sans dire que les interventions isolées focalisées en exclusivité sur les mesures de sauvegarde des prix sont tôt ou tard condamnées à l'échec. Sans une régulation conjointe des tonnages, il n'y a pas le moindre espoir de parvenir à un assainissement durable de la position commerciale des compagnies industrielles.

La prise de conscience que seule une démarche combinée connaît une chance d'être couronnée de succès débouche finalement sur le concept des syndicats. Leur essence se résume à deux composantes fondamentales. Ce sont, d'un côté, le contingentement de la production – dont on attend qu'il permet de restaurer et de pérenniser un équilibre sain entre l'offre et la demande moyennant une adaptation des tonnages fabriqués à la consommation – et, de l'autre côté, la diffusion d'une partie au moins des marchandises par l'intermédiaire de comptoirs commerciaux créés exprès pour les besoins de la cause et censés mettre de l'ordre dans les échanges grâce à des conditions de vente uniformes appliquées à chaque type de marchandise syndiquée. Ces structures communautaires cherchent bien entendu en première ligne à mettre leurs affiliés à l'abri des trop fortes variations de prix. Par la même occasion elles leur fournissent des rentrées d'argent plus constantes. L'édifice syndical se comprend de ce fait également comme un bastion contre les excès de la spéculation et comme un contrepoids aux grandes maisons du négoce qui, nous l'avons déjà relevé, ne cessent pas de dépouiller les usines et les houillères de leur ascendant sur les acheteurs. En tout et pour tout, les maîtres de forges ainsi que les propriétaires



Les records de production battus d'année en année donnent aux barons du fer l'impression trompeuse que le marché serait capable d'absorber des tonnages sans cesse croissants. – Allumage d'un nouveau haut-fourneau. La tradition veut que ce fût une demoiselle qui procède à la mise à feu.

Photo: Nicolas Barthel

de mines de charbon aspirent donc à une «normalisation» de leurs relations tant avec le commerce et la clientèle qu'entre eux-mêmes, car une limitation des quantités de fers ou de combustibles jetées sur le marché sous-entend implicitement le partage équitable des commandes entre producteurs. La codification des droits auxquels chaque établissement individuel peut prétendre renforce considérablement le caractère prévisible de la marche de ses affaires. En voilà un autre atout non négligeable pour un secteur économique dont le développement exige des investissements très intenses: il confère aux dirigeants de sociétés les assurances en l'absence desquelles la planification entrepreneuriale à longue échéance deviendrait périlleuse parce qu'elle serait par trop exposée aux aléas de la conjoncture.

La répartition de la production entre fabricants qui renoncent à une lutte concurrentielle ruineuse ne signifie pas pour autant que l'instauration des cartels ait automatiquement aboli toute forme de compétition. Loin de là! En réalité le Rheinisch-Westfälisches Kohlsyndikat, le *Comptoir Lorrain-Luxembourgeois pour la Vente des Fontes*, le *Roheisensyndikat* et le Stahlwerksverband favorisent les grands de la branche aux dépens des petits. Ils donnent par ailleurs une puissante impulsion à la concentration horizontale et verticale dont sont issus les konzerns étudiés dans le présent article (voir le schéma explicatif à la page suivante). Comment? C'est ce que nous tâcherons d'exposer d'abord en des termes généraux à travers une présentation sommaire de l'histoire et des modalités de fonctionnement des quatre principaux cartels de l'époque, avant de voir en détail au cours des chapitres suivants les exemples concrets des usines impliquées au Luxembourg.

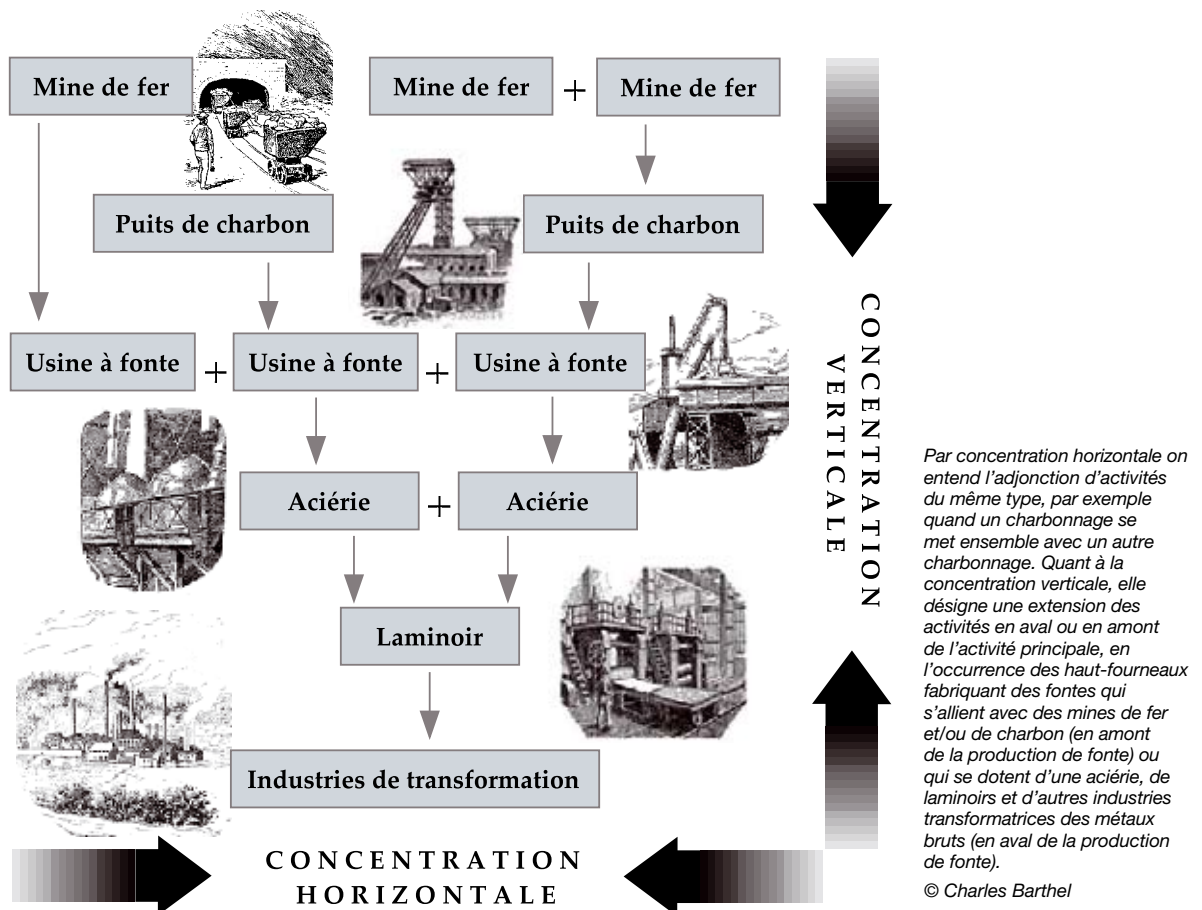
Le syndicat rhéno-westphalien des charbons, le comptoir lorrain-luxembourgeois des fontes et la lutte entre les bassins industriels

Commençons par le syndicat rhéno-westphalien des charbons qu'à première vue, on ne mettrait pas nécessairement en relation avec le Grand-Duché où il n'existe aucun gisement houiller. Les origines lointaines du comptoir remontent à 1893 quand, sous la houlette d'Emil Kirdorf, le directeur de la Gelsenkirchener Bergwerks-AG, le *Kokssyndikat* (syndicat du coke), la *Brikettverkaufsverein* (association pour la vente de briquettes) et le *Rohkohlsyndikat* (comptoir du charbon) choisissent de renforcer leur coopération au sein d'une société anonyme dont les actionnaires sont une centaine de charbonnages des vallées du bas Rhin et de la Ruhr. Chacun des puits qui concourent à l'opération conserve son indépendance juridique et son autonomie de gestion, à l'exception de tout ce qui concerne la diffusion de l'extraction. Celle-ci passe dorénavant entre les mains du cartel. Son bureau exécutif détermine périodiquement le niveau de la production en tenant compte de la consommation probable; il dicte aussi les prix, non seulement les montants à facturer aux consommateurs, mais encore les rémunérations que touchent les membres de l'organisation. Car au lieu de négocier directement avec les clients, les mines fédérées cèdent leur extraction entière au syndicat et ce, au prorata d'un droit de participation acquis en fonction du volume de leur production atteint au moment de l'adhésion au syndicat. Le *Beteiligungsziffer* n'est toutefois pas immuable. Du moins pendant les dix premières années d'existence de l'entente, les compagnies charbonnières ayant soit acquis des concessions additionnelles, soit ouvert de nouveaux

sites d'exploitation ou amélioré la productivité moyennant un outillage plus performant, peuvent sans faute obtenir une amélioration de leur quota.³⁰

Cette complaisance cesse le 1^{er} octobre 1903. À cette date est signé un accord réaménagé valable jusqu'en 1915. Mis au point dans le climat difficile de la dégradation générale du commerce des combustibles solides, il consacre l'éclipse définitive des trois organismes séparés pour le coke, les biquettes et le charbon au profit de la structure unitaire du Rheinisch-Westfälisches Kohlensyndikat (RWKS) proprement dit. Le contrat remodelé se distingue en outre par le ralliement des *Hüttenzechen* (on dit encore *Gesamtwerke*, ce que, dans le jargon français, on traduit par «usines mixtes») qui entretiennent simultanément un/des site(s) de fabrication métallurgique et leur(s) propre(s) puits de charbon. Elles avaient longtemps refusé de se joindre aux houillères pures («*reine Zechen*») parce que, pour des raisons d'ailleurs compréhensibles, elles voulaient absolument conserver la maîtrise de la partie de leur extraction réservée à l'autoconsommation.³¹ Les garanties obtenues à ce sujet au cours des pourparlers de 1903 leur firent changer d'avis. Elles les conduisent à se soumettre à l'autorité du Verband, mais uniquement pour ce qui est des charbons affectés à des fins autres que l'utilisation dans les hauts-fourneaux, aciéries et laminoirs en leur possession.

La concentration dans l'industrie lourde



30 Pour un aperçu succinct de l'histoire du Kohlensyndikat, voir BURHOP C., op.cit., pp.160 sqq.

31 A. PILZ, *Die Hüttenzechenfrage im Ruhrbezirk und Richtlinien für eine Erneuerung des Rheinisch-Westfälischen Kohlensyndikats* (Münstersche Dissertation), Giradet, Essen, 1910.

La restriction procure aux mines-usines un formidable privilège. Leur production destinée au commerce bénéficie maintenant de l'entière protection du syndicat, alors qu'à l'inverse elles ne contribuent pas aux charges de la communauté solidaire au même degré que les charbonnages purs. La différence de traitement provient de la *Umlage* – c'est-à-dire de la redevance par tonne perçue par le cartel pour financer, en-dehors de ses frais de gestion journalière, les rabais qu'il accorde à ses clients habitant des régions où le RWKS doit lutter contre des compétiteurs étrangers (surtout anglais) ou des rivaux allemands qui ont refusé d'entrer dans la fédération. Or, la *Umlage* est prélevée sur les seuls quanta vendus à des tiers et non pas sur les tonnages consommés en propre. En plus, si la conjoncture ne tolère pas de diffuser des quantités suffisantes pour permettre à chaque adhérent d'épuiser le contingent auquel, théoriquement, il aurait droit en raison de sa *Beteiligungsziffer* (ce qui est souvent le cas pendant la décennie précédant la guerre de 14-18), alors la direction de l'entente peut décréter des réductions afin d'empêcher une sursaturation du marché. Bénéfique pour tous les membres du cartel, le sacrifice est pourtant essentiellement supporté par les entreprises d'extraction ordinaires car, là encore, la houille absorbée intra-groupe dans des compagnies mixtes n'est pas prise en considération. En d'autres termes, tandis que par temps de crise les «*reine Zechen*» doivent se serrer la ceinture, les *Hüttenzechen* peuvent toujours se rabattre sur la partie de leur production qui n'est pas soumise au contingentement. Les entreprises mixtes sont finalement favorisées aussi grâce à l'abolition de l'automatisme des majorations du *Beteiligungsziffer*. Étant donné que la nouvelle convention soumet désormais



En s'élançant dans les activités sidérurgiques, les charbonnages purs («reine Zechen») cherchent à se soustraire aux restrictions que le RWKS impose à la libre extension de l'extraction houillère en Rhénanie-Westphalie. – Carreau de mine de la Zeche Zollern de la Gelsenkirchener Bergwerks-AG.

Photo: Siemens Corporate Archives

l'augmentation des droits de chaque affilié à une autorisation préalable du syndicat, qui fait dépendre son aval d'une amélioration substantielle et durable des débouchés, la voie la plus sûre sinon la seule voie par laquelle un puits peut encore prendre de l'extension consiste à amplifier les tonnages soustraits à l'empire du comptoir de vente. Le lecteur

attentif l'aura compris: il n'y a que les charbonnages-usines qui puissent le faire en gonflant leurs activités métallurgiques.³²

On en vient de la sorte à cette situation cocasse où des sociétés comme la Gelsenkirchener ou la Deutsch-Luxemburgische acceptent de se plier à la discipline d'un cartel pour se dérober du coup à une partie de leurs responsabilités au détriment des fosses isolées. En faisant leurs les «*contradictions internes*»³³ du système, les grands de la branche hypothèquent cependant les chances de survie du RWKS, car il paraît évident qu'au bout d'une période prolongée, l'effet cumulé de la concentration ainsi accélérée laisse pour compte les petites entreprises dont les intérêts finissent par ne plus être sauvegardés. Leur nombre et leur part dans la production globale sont du reste en régression permanente. Alors qu'en 1893 elles avaient encore été une centaine, vingt ans plus tard elles ne sont plus qu'une cinquantaine à se partager la moitié des tonnages extraits. L'autre moitié de la production est accaparée par une douzaine de konzerns mixtes toujours en quête d'un exutoire à leur trop-plein. Parmi eux, les tenanciers de Differdange et les bâtisseurs de Belval figurent en excellente position. Avec une extraction annuelle de 3.635.500 tonnes, le groupe Stinnes occupe à la veille du premier conflit mondial le quatrième rang des principaux charbonnages du syndicat rhénan-westphalien. Kirdorf fait mieux encore. Son entreprise est le numéro un incontesté avec 9.995.700 tonnes/an, soit une production qui équivaut à environ un dixième du quantum total régi par le Verband (88.583.200 tonnes).³⁴



32 En 1908, le RWKS avait tenté de «limiter» le quantum que les usines mixtes pouvaient employer à l'autoconsommation. Le contingentement introduit à l'époque était toutefois formulé en des termes tellement vagues que les grands konzerns n'éprouvaient pas de difficultés majeures pour contourner les nouvelles dispositions. Ils n'avaient qu'à exagérer les capacités théoriques de production de leurs sites sidérurgiques pour «justifier» leur droit à des tonnages supérieurs.

33 WIEDENFELD K., *Das Rheinisch-Westfälische Kohlensyndikat*, A. Marcus und E. Webers Verlag, Bonn, 1912, pp.35 sqq.

34 UFERMANN P., *Der deutsche Stahltrust*, Verlagsgesellschaft des allgemeinen deutschen Gewerkschaftsbundes, Berlin, 1927, p.20.

Quoique la cohésion interne de la structure syndicale s'émousse peu à peu au gré de la marginalisation des charbonnages purs causée par la consolidation progressive des trusts sidérurgico-charbonniers, force est de constater que le RWKS continue invariablement à dominer l'approvisionnement énergétique des régions industrialisées du Zollverein occidental. Valable en général pour l'ensemble de la palette des variétés de charbons, la position quasi monopolistique du comptoir est particulièrement prononcée pour le segment du coke métallurgique destiné à l'enfournement dans les hauts-fourneaux. 66% des disponibilités de l'Allemagne entière sont contrôlées par l'organisation. Le résidu est fourni par les mines de Haute Silésie (regroupées au sein de la *Oberschlesische Kohlenkonvention*) et les mines domaniales de la Sarre. Mais ni les unes ni les autres ne sont d'une grande aide pour les maîtres de forges du Grand-Duché qui, à l'encontre de la Gelsenkirchener ou de la Deutsch-Luxemburgische, ne détiennent pas leur propre source de ravitaillement: tandis que le bassin silésien est trop éloigné pour organiser un transport rentable, les puits de la contrée de Sarrebruck fabriquent un combustible peu approprié pour faire un lit de fusion optimal. Encore faudrait-il que le fisc de l'État prussien, auquel appartiennent la plupart des mines de la Sarre, exploite des tonnages suffisants qui l'autoriseraient à céder des excédents. Ce n'est pas le cas, pas plus d'ailleurs que pour les houillères du Royaume de Belgique. En attendant la mise en valeur des gisements découverts depuis peu en Campine au Limbourg méridional, elles possèdent à peine assez de réserves pour satisfaire les besoins de la métallurgie wallonne. Quant aux quantités modestes qu'elles commercialisent, elles sont à leur tour cartellisées. Autant dire que les usines sidérurgiques pures (*«reine Eisenwerke»*) du Luxembourg sont *nolens volens* tributaires du RWKS.

Les barons du fer locaux en avaient fait l'expérience pénible déjà avant le renouvellement du comptoir. Pendant le cycle de forte croissance qui s'achève au premier semestre de 1900, la multiplication des coulées avait provoqué une pénurie de combustibles. Mais au lieu de voler à la rescousse des forges menacées d'un goulot d'étranglement, le Verband, sous prétexte d'être tenu à respecter des obligations soi-disant incontournables, *«continua à vendre ses cokes à l'étranger»*. La manœuvre était cousue de fil blanc, car la compression artificielle de l'offre ne cherchait en définitive qu'à augmenter la pression sur les fabricants de fontes et d'aciers en vue de les amener à rétrocéder aux charbonnages une plus large portion de leurs gains. Le syndicat rhéno-westphalien était ainsi effectivement parvenu à *«impos[er] à ses clients luxembourgeois la résiliation d'anciens marchés conclus à des prix fermes pour obtenir d'eux de nouveaux engagements contractés à des conditions plus onéreuses»*. Et les sidérurgistes avaient dû faire bonne mine au mauvais jeu. À part la facture salée des cokes allemands, ils étaient contraints à payer plus cher encore les grandes quantités de charbons qu'ils faisaient venir d'Angleterre pour compenser tant bien que mal les insuffisances de l'approvisionnement.³⁵ *«Par surcroît de malheur»*, les clauses léonines des conventions de livraison inventées au moment du boom ne furent nullement résiliées lorsque, au début de l'automne 1900, on assista à un renversement de la conjoncture. En alléguant cette fois le caractère prétendument inamovible des *«contrats à long terme»* entre-temps octroyés à *«presque toutes nos usines»* – se plaignait amèrement la Chambre de commerce grand-ducale – les dirigeants du cartel pratiquaient non seulement *«des prix*

35 Ministère des Affaires étrangères de Belgique [dorénavant: MAEB], B.12, Rapport sur l'industrie minière et métallurgique du Grand-Duché. Partie confidentielle, Maurice Michotte de Welle, ministre [ambassadeur] de Belgique au Grand-Duché, au baron Paul de Favereau, ministre des Affaires étrangères, août 1900.

*trop élevés comparés à ceux des produits de la métallurgie», mais en plus «forçaient leurs clients, qui avaient restreint leur production le plus possible par suite de la mauvaise marche des affaires, à exécuter les marchés conclus [lisez: à acheter les tonnages de coke convenus précédemment, quoiqu'on n'en avait plus besoin maintenant]. Malgré toutes les réclamations, les syndicats, plutôt que d'adoucir leurs prix, préférèrent restreindre leur production et les usines durent passer par ces conditions».*³⁶

Depuis lors, le fossé entre les usines pures et les compagnies mixtes ne cesse de se creuser. Leur combat à armes inégales est encore attisé par la refonte syndicale de 1903 qui scelle pratiquement pour la durée de la nouvelle convention l'avance prise par les Hüttenzechen sur leurs émules. Les libéralités dont les textes réformés entourent les contingents d'autoconsommation autorisent par exemple les complexes sidérurgico-houillers à fournir le coke et le charbon à leur(s) division(s) métallurgique(s) au prix de revient. Celui-ci est d'ordinaire très bas, puisque les mines des grands konzerns sont en règle générale des concessions étendues exploitées de façon rationnelle (emploi de machines; équipements techniques modernes; etc.). Les forges ordinaires qui, comme Eich/Dommeldange ou les *Hauts-Fourneaux de Steinfort* des frères Charles et Jules Collart, s'approvisionnent au moins en partie auprès du RWKS, payent en revanche leur combustible sensiblement plus cher parce que le cartel doit veiller à ce que tous ses membres gagnent de l'argent. Le syndicat pratique par conséquent des prix suffisamment élevés pour couvrir les frais de production même d'un petit «Pütt» peu rentable. Soulignons en passant que pareille politique est bien sûr applaudie par tous ceux qui, comme Kirdorf, Stinnes et consorts, portent deux chapeaux: en leur qualité de concessionnaires miniers, ils ont tout lieu d'être comblés si la partie de leur extraction qui n'est pas absorbée par leurs hauts-fourneaux et aciéries est diffusée par le syndicat à des prix maxima qui rapportent gros; en leur qualité de barons du fer, ils peuvent encore se féliciter si les combustibles sont le plus coûteux possible puisqu'il en résulte pour eux un net avantage par rapport à des confrères métallurgistes rivaux qui ne possèdent pas de charbonnages.

Ces derniers ne restent d'ailleurs pas seulement impuissants face à une détérioration de leur compétitivité. Ils souffrent en même temps d'autres pratiques du Verband. Mentionnons par exemple l'obligation du syndicat de veiller à attribuer à chacun de ses associés du travail au prorata de son droit de participation. D'où parfois un fractionnement des grosses commandes réparties à tour de rôle entre plusieurs fosses qui sont en retard sur le quantum auquel elles peuvent prétendre. Les clients en sont pour leurs frais, car le changement obligé de fournisseur peut entraîner pour eux de sérieux ennuis techniques parce que les qualités de la fonte ou de l'acier dépendent directement des propriétés chimiques et physiques des matières premières employées. Si donc les maîtres de forges veulent garder constantes les caractéristiques de leurs coulées de fer brut, ils doivent ajuster les charges³⁷ chaque fois que le charbon à partir duquel est distillé le coke métallurgique sort d'une autre mine. Cette opération relève dans une large mesure de l'empirisme. Elle va souvent main dans la main avec un dérangement plus ou moins prolongé du processus de fabrication et des pertes subséquentes dues à une production impropre pour réaliser une marchandise de premier choix. Sans parler de

³⁶ Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1901, p.16.

³⁷ Mélange de minerais, de combustibles et d'autres additifs déversés dans le haut-fourneau.



Les prescriptions austères du syndicat rhéno-westphalien du charbon ne laissent pas grand choix aux charbonnages: s'ils veulent étendre leurs activités, ils n'ont qu'à augmenter leur part à l'autoconsommation. La contrainte les amène ainsi à chercher des alliances avec des usines sidérurgiques.

Photo: Bergbau-Archiv, Bochum

l'éventuel coût de transport complémentaire. Le cartel du charbon affiche en effet des prix *départ carreau de mine* ou *départ cokerie*, c'est-à-dire qu'il appartient à l'usine sidérurgique de s'occuper elle-même de l'enlèvement de la cargaison. Tant pis si son nouveau fournisseur désigné par le syndicat est localisé dans un endroit plus éloigné; la forge supporte à elle seule les frais additionnels qui en résultent.

Tous ces inconvénients – on aurait pu en citer bien d'autres encore – diminuent les gains des sociétés métallurgiques pures par rapport aux entreprises mixtes invariablement ravitaillées avec des combustibles bon marché de qualité identique. Il n'y a par conséquent pas lieu d'être surpris si les sidérurgistes du Grand-Duché dépourvus d'un puits de charbon cherchent à s'affranchir de leur assujettissement au RWKS. L'imitation du modèle des Hüttenzechen allemandes est une option possible. Nous en reparlerons plus loin lorsque nous décrirons *in extenso* à quel point le souci de se rapprocher d'un charbonnage a été un des principaux motifs de l'entrée de Rumelange-St.Ingbert dans une communauté d'intérêts avec la Deutsch-Luxemburgische ou du parachèvement de la fusion de Burbach-Eich-Dudelange par un accord avec le *Eschweiler Bergwerks-Verein* (EBV) à Kohlscheid près d'Aix-la-Chapelle.

En attendant la réalisation de ces concentrations d'entreprises, une deuxième option envisagée par nos industriels pour contrer les désagréments du Kohlensyndikat consiste à s'organiser à leur tour dans des cartels. L'idée de base est la suivante: le RWKS peut être toléré pour autant qu'on lui oppose des structures semblables pour la fonte et l'acier dont on attend – premièrement – qu'elles assurent aux forges fondées sur la minette lorraine-luxembourgeoise des recettes assez rémunératrices pour compenser le coût élevé des achats de coke en Rhénanie-Westphalie (en clair: par la régulation des prix de vente des produits métalliques à un niveau élevé, on se décharge de la dépense excessive occasionnée par les achats de coke sur le consommateur final) et – deuxièmement – qu'elles interdisent aux usines mixtes fondées sur le charbon d'exploiter à fond les avantages que leur procure le RWKS. Du moment qu'on les insère dans le corset des comptoirs sidérurgiques, elles seront automatiquement soumises quant aux quotas de

fabrication et aux conditions commerciales à une discipline commune qui les empêchera de livrer une concurrence coupe gorge aux confrères moins bien lotis. En un mot: grâce à une espèce de couplage des régimes régissant la diffusion et des combustibles et du fer, on espère parvenir à un *modus vivendi* qui vise à prévenir la rupture des équilibres économiques, tant entre les différents bassins industriels qu'entre des compagnies de type et de taille variables.

La formation des cartels dans le secteur métallurgique avait donc été motivée au départ par la volonté de conserver le statu quo. Les cadres dirigeants au Grand-Duché s'étaient à vrai dire très tôt serrés les coudes pour initier la défense solidaire des leurs intérêts. La première manifestation d'une action concertée est la fondation du Comptoir Lorrain-Luxembourgeois pour la Vente des Fontes. Il voit le jour en automne 1879. Sous la conduite de la société Metz & Cie d'Eich et des établissements *Les Petits-fils de François de Wendel* à Hayange, tous les fabricants du pays et de la Moselle voisine (à l'exception des hauts-fourneaux de Maizières-lez-Metz) se rencontrent pour confier à un office commun le droit exclusif de commercialiser leurs excédents de fonte brute, en l'occurrence la fonte de la qualité dite *fonte de moulage luxembourgeoise n° III*. Outre un bureau de vente installé à Luxembourg-ville, le syndicat entretient des rapports suivis avec quatre grossistes allemands qui traitent directement, chacun dans sa zone respective, avec la clientèle du Zollverein. Carl Spaeter de Coblenz dessert la Rhénanie-Westphalie, les frères Röchling de Ludwigshafen et la maison *Hirsch & Co.* de Francfort s/Main s'occupent du centre et de la partie méridionale du Reich, et la compagnie *S. Elkan & Co.* de Hambourg couvre le littoral de la mer du Nord et la contrée baltique. Cette intimité avec le grand négoce est toutefois très mal perçue par la plupart des producteurs de fonte allemands. Fédérés à leur tour, d'abord au sein de plusieurs groupements à caractère régional, puis, à partir de 1897, dans le *Roheisensyndikat* de Düsseldorf, ils avaient à différentes reprises tenté de parvenir à une entente avec leurs homologues du bassin lorrain-luxembourgeois. En vain. À côté de sérieuses divergences au sujet de la politique des prix, la principale source de tensions entre les deux collectivités découle du fait que certains des négociants susmentionnés travaillant pour le compte du comptoir de Luxembourg, à savoir Hirsch et Elkan, sont aussi contractuellement liés à la *Eisenwerk Kraft* de Stettin. Le caractère hautement irritant de cette relation devient apparent quand on sait que l'usine située à l'embouchure de l'Oder donne depuis des années du fil à retordre aux coryphées d'une cartellisation plus poussée des forges allemandes. Cause de maintes déconvenues, sa dissidence contribue finalement en 1908 à précipiter l'effondrement du syndicat allemand.³⁸

Le comptoir lorrain-luxembourgeois périclité à la même occasion. À l'heure de la dislocation des structures de vente outre-Moselle, comment l'organisation aurait-elle pu résister aux courants centrifuges? Un Konzern comme celui de la Gelsenkirchener, qui avait participé tant au syndicat de Düsseldorf qu'à celui de Luxembourg, n'a évidemment aucune envie de retrouver la liberté pour la partie rhénane et westphalienne de sa production, tandis que les tonnages fabriqués à Audun-le-Tiche en Lorraine annexée et à Esch-frontière au Grand-Duché continueraient d'obéir aux rigueurs d'un

38 HADIR, s.c. «Syndicat lorrain-luxembourgeois pour la vente des fontes». Voir aussi MAAS J., *Le patronat de la sidérurgie et l'espace économique lorrain-luxembourgeois à l'époque du Zollverein, 1879-1918*, in: ROTH F., *Lorraine, Luxembourg et Pays Wallons. Mille ans d'histoire partagée du Moyen Age à nos jours*, numéro spécial des *Annales de l'Est*, Nancy, 2008, pp.233-250, ici: pp.238-244.



Jusqu'à son décès en 1904, Émile Metz, le gérant des forges d'Eich et de Dommeldange, avait été un des principaux animateurs du Comptoir Lorrain-Luxembourgeois pour la Vente des Fontes. Les premières réunions du cartel se tenaient d'ailleurs dans les salons de sa demeure privée au château de Beggen.

Collection: Nicolas Barthel

contingemment des coulées et d'une régulation des prix.³⁹ La détérioration dramatique des conditions de vente sur fonds de crise se charge du reste. Elle engendre le divorce entre les entreprises dont les installations techniques se réduisent à des hauts-fourneaux («usines à fonte pure»; en allemand: «*reine Hochofenwerke*») d'un côté, et de l'autre côté les usines «complètes» qui possèdent en sus l'outillage requis pour convertir la fonte en acier et, le cas échéant, en demi-produits ou en produits finis. Par temps ordinaires, ce dernier type d'établissement n'alimente en règle générale guère le marché des fontes, puisque la majeure partie sinon la totalité de ses coulées est absorbée à l'intérieur même de la société au cours des étapes successives du processus de transformation. Par temps de basse conjoncture par contre, on est contraint à rentrer coûte que coûte des encaisses. Même des sites comme Differdange qui, normalement, gagnent leur argent avec des laminés, font alors flèche de tout bois en tâchant de se débarrasser de leurs stocks hypertrophiés par des «*unglaubliche Schleuderverkäufe in Roheisen*», quitte à vendre les lingots bruts à des prix frôlant le coût de revient. Ce faisant, elles gâchent totalement les affaires qui atteignent un niveau tellement bas «*wie sie ihn selbst in den Jahren vor der Begründung des Roheisensyndikats kaum eingenommen haben*».⁴⁰

Faut-il y insister? Par analogie avec ce que nous avons déjà noté pour les houillères isolées, on constate une fois de plus que les petites entreprises fixées sur un seul maillon de la chaîne de fabrication sont frappées plus durement que leurs grandes sœurs qui ont, au sens propre du terme, plusieurs fers au feu. «*Naturgemäß haben unter den Einschränkungen die reinen Hüttenwerke am meisten zu leiden, während die großen ihr Eisen weiterverarbeitenden gemischten Werke besser durchkommen. Sie sind vielfach zur Herstellung von Roheisensorten übergegangen, die sie früher zukaufen mussten, nehmen damit aber naturgemäß den reinen*

39 BBA 55/149 et BBA 55/151, Gesamtdirektionssitzung, 22.09.1910, resp. 14.03.1911.

40 *Luxemburger Zeitung*, Abend-Ausgabe [dorénavant: AA], 17.08.1909.

*Hochofenwerken in wachsendem Maße die Arbeit weg. [...] Damit verschärft sich von Tag zu Tag der zwischen den reinen Hochofenwerken und den gemischten Werken bestehende, lange Zeit durch die gute Konjunktur verschleiert gewesene Interessenkonflikt».*⁴¹

Le «*erbittert geführter Streit*»⁴² entre usines à fonte pure et usines intégrées se double d'un écart géographique qui fatalement complique la reconstitution du cartel. En Allemagne, les pourparlers traînent jusqu'en août 1910, voire jusqu'à la fin du mois de juillet 1911 avant d'aboutir à la consécration définitive du *Roheisen-Verband GmbH*. Hormis les producteurs du Reich, la nouvelle organisation regroupe également les filiales d'Esch et d'Audun-le-Tiche de la GBAG ainsi que la division de Differdange du Konzern de Stinnes qui, soit dit en passant, avait fait échouer deux années auparavant, en octobre 1908, l'ultime tentative de renflouer l'ancien comptoir lorrain-luxembourgeois à cause de



À partir de la fin du XIX^e siècle, le Comptoir Lorrain-Luxembourgeois, puis son successeur, l'Union Lorraine-Luxembourgeoise pour la Vente des Fontes en Commun, entretiennent des bureaux de vente au 7, Boulevard du Viaduc à Luxembourg-Ville (aujourd'hui: Bd. Roosevelt).

Photo: Photothèque de la Ville de Luxembourg

41 *Luxemburger Zeitung*, Morgen-Ausgabe [dorénavant: MA], 06.06.1908.

42 *Kölnische Zeitung*, 17.08.1909.

son «*intransigeance absolue*».⁴³ Seules une dizaine d'entreprises de la Moselle, de la Sarre et du Grand-Duché – parmi elles nous distinguons les hauts-fourneaux de Steinfort, l'usine de Rodange (elle appartient depuis 1905 au groupe belge d'*Ougrée-Marihaye*), la société de Rumelange⁴⁴ et les trois établissements de Dudelange, de Burbach et d'Eich⁴⁵ – décident de rester à l'écart. Au grand dam des magnats de la Ruhr qui auraient préféré embrigader sans exception tout le monde, elles avaient dans l'intervalle tenu sur les fonts baptismaux l'*Union Lorraine-Luxembourgeoise pour la Vente des Fontes en Commun*. Sa création semble principalement motivée par le désir d'assurer aux forges membres une plus large indépendance commerciale qui tient compte avant tout des particularismes régionaux.

À en croire le directeur des ventes du syndicat allemand, Arthur Klotzbach, des raisons «*personnelles*» seraient venues s'y greffer.⁴⁶ Le comte Frédéric van den Steen de Jehay donne à la résurgence d'une structure à caractère local une interprétation similaire. Le chef de la légation belge au Grand-Duché avait eu un aparté avec Norbert Le Gallais, le gérant des Forges d'Eich et principal promoteur de l'Union fraîchement nouée. Au cours de l'entretien confidentiel, celui-ci lui aurait raconté sans ambages que, depuis que l'administration des usines d'Esch et de Differdange était «*devenue entièrement allemande*», le dialogue entre confères serait en panne parce que les «*directeurs actuels passent pour être [des] gens fort peu conciliants*».⁴⁷ Ayant grandi dans les milieux de la haute bourgeoisie libérale et francophile du Luxembourg, Le Gallais, qui avait fait des études en droit, et qui, à partir de 1908, siège à la Chambre des députés, est un homme cultivé aux goûts raffinés. Ne supporte-t-il pas le ton cassant et «*les procédés vexatoires*» des élites technocratiques prussiennes qui, habitués à donner des ordres avec «*leur insolence brutale*», se comportent en terre étrangère comme s'ils étaient chez eux?⁴⁸ La brouille entre les établissements lorrains-luxembourgeois susmentionnés et les maisons allemandes serait-elle donc en partie aussi la réaction à une germanisation progressive du pays qui est en train de prendre des proportions inadmissibles pour certains?⁴⁹ Quoi qu'il en soit, Le Gallais et ses alliés déclinent les offres réitérées du Roheisen-Verband de se joindre à lui. En septembre 1911, ils se contentent simplement d'entériner un contrat d'affiliation par lequel, tout en préservant leur autonomie, ils conviennent d'aligner leurs politiques des prix et du contingentement des productions sur les normes en usage chez les rivaux de Westphalie.⁵⁰

Le ré-ordonnement des ventes de fontes vers la fin de l'année 1911 a un retentissement salutaire immédiat: après une période prolongée de turbulences, les prix «*se sont améliorés*

43 *Moniteur des Intérêts matériels*, Rapport sur l'évolution des bourses, 26.10.1908.

44 Rumelange quitte à nouveau l'alliance régionale lorraine-luxembourgeoise au moment d'entrer dans la communauté d'intérêts avec la Deutsch-Luxemburgische (1911).

45 Les autres alliés lorrains et sarrois de l'Union sont de Wendel, les *Aciéries de Rombas* et les *Röchlingsche Eisen- und Stahlwerke* de Völklingen.

46 KLOTZBACH A., *Der Roheisenverband. Ein geschichtlicher Rückblick auf die Zusammenschlußbestrebungen in der deutschen Hochofenindustrie*, Verlag Stahl Eisen, Düsseldorf, 1926, p.187.

47 MAEB, B.1, Van den Steen de Jehay à Julien Davignon [ministre belge des Affaires étrangères], 15.01.1909.

48 MAEF, Luxembourg 11/2748, D'Anthouard de Wasservas à Pichon, 26.01.1911.

49 À comparer avec les épanchements de haine antiallemande dans les colonnes de la *Neue Zeit*, un journal de combat créé en 1911 par le bloc des gauches qui rassemble notamment les députés de la fraction libérale et qui bénéficie du soutien de Mayrisch et de l'Arbed. MAAS J., *Émile Mayrisch und das Deutschland-Bild der 'Neuen Zeit' (1911-1914)*, in: *Galerie. Revue culturelle et pédagogique*, 4(1992), pp.533-544.

50 HADIR, s.c. «Roheisen-Verkaufs-Vereinigung», 1911. Pour le détail des relations contractuelles entre le Roheisen-Verband et l'Union Lorraine-Luxembourgeoise voir aussi KLOTZBACH A., op.cit., pp.199-201.

aussitôt», constate la Chambre de commerce grand-ducale avec un vif soulagement.⁵¹ Il n'en reste pas moins que le retour au calme cache mal la véritable crise existentielle traversée depuis quelque temps déjà par les propriétaires de hauts-fourneaux démunis des équipements adéquats pour affiner leur production brute. Au fur et à mesure que les complexes intégrés se multiplient, et que l'autoconsommation de ceux-ci s'intensifie, on observe certes une raréfaction des quantités de fonte offertes sur le marché. L'évolution en cours paraît ainsi à première vue arranger les fabricants de fonte, car leurs clients – les laminoirs purs, les ateliers mécaniques, les constructeurs de machines etc. – entrent dans une relation de dépendance croissante envers eux. En voilà donc un état qui serait plutôt favorable au vendeur, ... si le nombre d'amateurs pour leur marchandise ne diminuait pas à son tour parce que, à l'instar des *Laminoirs de Luxembourg* à Hollerich, les jours des transformateurs, des étireurs et tréfileurs indépendants semblent comptés. Par ailleurs, au lieu de forger eux-mêmes toutes les pièces dont ils ont besoin, les constructeurs prennent l'habitude de recourir de plus en plus fréquemment à des articles préfabriqués offerts par les grandes sociétés mixtes grâce à un outil amélioré qui permet d'atteindre un degré de finition plus élaboré. Il s'ensuit que les usines à fonte pure doivent faire face à une gêne croissante pour caser leurs coulées brutes.

Pour comble du malheur, elles sont confrontées en outre à un obstacle supplémentaire d'ordre technologique qui a une répercussion négative sur les prix de revient. La difficulté résulte d'une utilisation peu rationnelle des ressources énergétiques. Par suite d'une série d'inventions réalisés à la fin du XIX^e siècle, il est en fait devenu loisible de récupérer les gaz de gueulard et de les employer pour propulser des moteurs.⁵² D'après les renseignements recueillis en 1904 par le prédécesseur de van den Steen de Jehay auprès d'un maître de forge local, la puissance générée *«correspond à environ 30 chevaux-vapeur par tonne de fonte produite en 24 heures, ce qui, pour une usine [de taille plutôt modeste] produisant 350 tonnes, ferait 10.500 chevaux»*. Cette force motrice peut par exemple servir à actionner les trains de laminoir qui autrement devraient être mis en marche moyennant une machine à vapeur consommatrice de charbon. Or, tandis qu'il faut acheter ce combustible solide, et le transporter de la houillère à la forge, les gaz de haut-fourneau sont disponibles sur place et même en abondance. Par dessus le marché, ils ne coûtent pour ainsi dire rien! Les industriels ont dès lors intérêt à combiner dans un endroit la réduction du minerai et la transformation des coulées en laminés en produisant, comme on dit, *«dans une même chaleur»*. La concentration des différents stades de la fabrication à l'intérieur d'un ensemble unitaire permet d'éviter par ailleurs le refroidissement des fontes/aciers et leur réchauffement ultérieur, auxquels une production éclatée entre des sites distincts ne saurait échapper. L'intégration débouche donc là encore sur des économies d'énergie. À l'opposé, l'infériorité d'une usine à fonte pure est patente. Il suffit de calculer le coût du gaspillage des gaz de haut-fourneau qu'à défaut d'une utilisation adéquate, on doit laisser s'échapper: *«si l'on fixe à 2 centimes seulement le prix par cheval [lisez: cheval-vapeur] et par heure, on arrive à un total [...] de 4 fr[ancs] 80 c[entimes] par tonne de fonte produite»*.⁵³ Surtout durant les moments de

51 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1911, p.5.

52 Pour l'équipement des usines luxembourgeoises avec des moteurs à gaz on consultera avec intérêt l'article de MAAS J., *Die Einführung der Großgasmaschine auf der Differdinger Hütte und ihre Bedeutung für die Eisen- und Stahlindustrie Saar-Lothringen-Luxemburgs zu Beginn des 20. Jahrhunderts*, in: *Galerie. Revue culturelle et pédagogique*, 1(2006), pp.83-113.

53 Michotte de Welle à Favereau, 06.08.1905, op.cit.

dépression économique aiguë, lorsque les prix de vente à la tonne de fonte descendent à 60 francs et moins, un manque à gagner de cet ordre de grandeur peut sérieusement entamer la trésorerie d'une entreprise isolée.

Sans vouloir aller jusqu'à prétendre que les hauts-fourneaux indépendants réduits à la seule coulée de fontes appartiendraient dès lors d'office à une espèce en voie de disparition, il faut cependant remarquer qu'ils ont quand même la vie de plus en plus dure et que leurs patrons sont à la recherche d'échappatoires pour rentabiliser leurs affaires menacées. Que ce soit à Rodange ou à Rumelange, à Esch-frontière ou à Esch-Schiffange, nous verrons que la voie royale vers une exploitation optimisée des installations existantes passe par leur incorporation dans le réseau de production diversifiée des grands konzerns aptes à engloutir un surcroît de matériaux bruts et capables de les transformer en objets de consommation à un coût inférieur à celui des usines pures. La condition relative aux frais de fabrication revêt une importance carrément vitale à une époque où l'ambition personnelle et l'individualisme des chefs d'entreprise pionniers de l'industrialisation sont noyés dans la masse anonyme des actionnaires. À l'instar des banquiers venus peupler les conseils d'administration, ils ne connaissent plus qu'une seule maxime. Pour eux, le *«Endzweck des Daseins aller industriellen Anlagen»* ne réside point dans la *«Erzielung einer Höchstleistung in der Erzeugung oder eines Triumphes der Technik»*, mais dans une *«angemessene Verzinsung der zu ihrem Bau und Betrieb aufgewendeten Kapitalien»*.⁵⁴ On en arrive ainsi à un cercle vicieux. La maximisation des profits passe par une multiplication des ventes. Sa réussite dépend d'une compression des coûts de fabrication, notamment des frais fixes qui sont assez élevés dans le secteur sidérurgique. Comme ils diminuent



Le International Steel Rail Association a été un des premiers cartels de la branche sidérurgique. – Rencontre en 1884 des fabricants européens à Clivenden au Buckinghamshire. Dans la 1^{ère} rangée on reconnaît Adolf Kirdorf (3^e à partir de la droite).

Photo: Francis Conrot

54 *Stahl und Eisen*, 15.03.1904.

pour autant que la production augmente (plus les quanta sont importants, plus la part relative des frais fixes par tonne fabriquée se rétrécit), la hausse des tonnages pourrait atténuer le sort des sociétés métallurgiques. En vérité elle vient alourdir la surproduction et, dans une économie de marché, engendre par conséquent une chute des prix facturés aux clients. Les gains diminuent du coup et il ne reste ensuite qu'à rattraper la «perte» en produisant davantage encore ... À l'exemple des usines à fonte, les établissements mixtes ne paraissent donc pouvoir surmonter le dilemme qu'au moyen d'une entente régulatrice tant des tonnages que des prix.

Le dessein de cartelliser l'acier brut et/ou certains produits laminés fait son chemin depuis le milieu du XIX^e siècle. Les rarissimes indices conservés portent à croire que les premiers pas en la matière ont été franchis par les fabricants de rails. Dès 1852, la concurrence féroce, attisée par les compagnies ferroviaires, avait abouti à la conclusion des *Vereinigte Rheinisch-Westfälische Schienenwalzwerke* (laminoirs réunis de rails rhénans-westphaliens) auxquels la société des *Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebruck* à Burbach s'était ralliée en 1858. Les établissements de Dudelange avaient fait de même. Dès avant la mise en marche de leur premier train de laminoir à la fin du mois d'avril 1886, ils avaient adhéré à l'association qui, dans l'intervalle, avait changé son nom en *Stahlschienen-gemeinschaft* (communauté des rails en acier).⁵⁵ Tandis que les efforts précoces entamés pour organiser les marchés du matériel lourd de voies ferrées occupent visiblement l'ensemble du territoire du Zollverein, et qu'ils connaissent très tôt même une dimension internationale avec la formation de la *International Association of Steel Railmakers*,⁵⁶ d'autres rassemblements comme le *Lothringisch-luxemburgischer Stahlwerksverband* (syndicat lorrain-luxembourgeois de l'acier) ou le *Süddeutscher Träger-Verband* (syndicat Sud-allemand des poutrelles) ont une orientation strictement régionale. Nés en 1889 respectivement en 1892, ils sont l'expression par excellence de l'antagonisme qui oppose autrefois les producteurs des deux bassins dits du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.⁵⁷

Les Allemands désignent par ces notions les deux grands centres de l'industrie lourde du Zollverein occidental avec, au Nord, la Ruhr et ses fabriques basées sur les filons houillers, et au Sud, la région saar-lor-lux qui doit sa prospérité à l'existence des gisements de minerai oolithique. Or, à partir du moment où le procédé Thomas autorise la transformation sur place de la minette lorraine-luxembourgeoise en acier, et où le perfectionnement technique – nous l'avons signalé – permet un emploi intelligent du gaz de haut-fourneau, l'écart entre les deux pôles se creuse au profit des usines érigées sur les mines de fer. C'est du moins ce que prétendent les patrons de la rive droite du Rhin. Leur polémique contre les industriels du Sud-Ouest éclate au grand jour lorsque, à l'aube du XX^e siècle, ils tournent casaque dans la question de la canalisation de la Sarre et de la Moselle. Tandis qu'auparavant, durant les années 1880 et 1890, ils avaient encore été de fervents adeptes d'un aménagement des deux fleuves qui devaient mettre à leur portée

55 La décision d'entrer au cartel allemand des rails a été prise par les chefs de Dudelange le 11 janvier 1886, soit trois mois avant le démarrage de la production. À partir de 1890, la participation de la forge luxembourgeoise dans le syndicat atteint 5%. Archives Nationales de Luxembourg [dorénavant: ANLux], ARBED-07622, Procès-verbal du conseil d'administration, 11.01.1886 et 07.08.1890.

56 L'association fondée le 28 janvier 1884 par les groupements nationaux des producteurs anglais, belges et germano-luxembourgeois ne connut qu'une existence éphémère. En juin 1886 elle est dissoute pour renaître en octobre 1904 seulement sous le nom de *International Rail Makers Association* (IRMA).

57 ARBED, P. [Présidence du conseil d'administration], s.c., Note anonyme sur les syndicats, s.d.

la minette et les fontes brutes du Grand-Duché, du Reichsland lorrain et de la contrée de Sarrebruck, ils craignent maintenant d'être supplantés à cause des nouvelles données suscitées par le progrès technologique puisque les voies navigables, pouvant accueillir des chalands jaugeant jusqu'à six cents tonnes, permettraient à leurs concurrents de se procurer le charbon rhénan à bas prix. Outre le bénéfice de la proximité de la matière première qui génère les transports les plus volumineux (pour couler une tonne de fonte, on a besoin d'environ trois tonnes de minette contre une tonne de coke seulement), les forges installées sur le minerai profiteraient donc en plus d'un approvisionnement avantageux en combustibles.⁵⁸ Curieusement, les industriels du Sud-Ouest, qui seraient soi-disant comblés par leur position géographique, contestent bruyamment l'avantage présumé. En se servant des mêmes références statistiques, ils font les mêmes calculs, ... pour prouver exactement le contraire!⁵⁹ Les élites économiques du Grand-Duché en viennent de la sorte à la conclusion que, «dans la lutte avec les districts concurrents», ce ne serait nullement la métallurgie rhénan-westphalienne, mais bel et bien son pendant d'ici qui se trouverait «dans une situation désavantageuse» du fait d'être «handicapé par des frais de transport démesurés». La canalisation de la Moselle, «qui, seule, permet à notre district de soutenir la concurrence contre les autres centres industriels» remettrait en fin de compte les uns et les autres sur un pied d'égalité.⁶⁰ Aussi, d'anciens adversaires d'un projet auquel ils avaient autrefois reproché de brader les richesses du Sud-Ouest, les barons du fer lorrains-luxembourgeois se métamorphosent-ils maintenant en ses plus ardents défenseurs.

Le véritable changement de paradigmes survenu dans le dossier du canal met en exergue le caractère foncièrement dogmatique d'une lutte entre deux régions dont la rivalité demeure vivace et ce, malgré, ou peut-être même à cause de l'interpénétration industrielle croissante accomplie dans la foulée de la migration des Konzerns de la Ruhr vers la Lorraine et le Luxembourg. Ce déplacement provoque en Rhénanie-Westphalie une rupture de front entre ceux qui croient en le bien-fondé d'un transfert massif de la plupart des activités sidérurgiques vers le Sud-Ouest, en l'occurrence de la fabrication d'acier brut et du laminage au moins des profilés lourds (rails, poutrelles, etc.), et ceux qui refusent de suivre un mouvement dont, à la longue, le fin mot serait de laisser subsister dans le bassin du Nord-Ouest uniquement les industries de transformation. La question prend dès lors une autre tournure. Il n'y va plus des seules répercussions du coût de transport sur le prix de revient d'une tonne de fonte brute, mais d'un choix entrepreneurial à propos duquel les convictions divergent. Simultanément les arguments jusqu'ici strictement arithmétiques et cartésiens se doublent de croyances personnelles et de partis pris parfois teintés de patriotisme local. Sans parler des ambitions individuelles des chefs d'entreprises ni des animosités qui en résultent. Elles composent la face cachée de la lutte entre les bassins; elles expliquent aussi pourquoi les décisions du management ne paraissent pas toujours ni logiques ni raisonnables. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

58 Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin [dorénavant: PAAA], Luxembourg. Paket 51, Association des producteurs du Nord-Ouest au ministre prussien des Travaux publics, 09.01.1907.

59 PAAA, Luxembourg. Paket 51, Lettre ouverte du Südwestliche Gruppe des Vereins deutscher Eisen- und Stahl-Industrieller à Paul Eyschen [Ministre d'État luxembourgeois], 20.12.1904.

60 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1907, p.19.

En attendant, consacrons notre attention à la poursuite de l'effort syndical qui, à l'encontre du projet de canalisation de la Moselle, est plutôt de nature à estomper les clivages entre usines de part et d'autre du Rhin.

Le Stahlwerksverband et les contradictions inhérentes à un pis-aller

Les conversations en vue de regrouper dans une communauté solidaire l'ensemble des aciéristes du Zollverein démarrent au mois de février 1903. Elles sont déclenchées par l'expiration prochaine d'un certain nombre d'ententes partielles qu'il s'agit de renouveler. Mais plutôt que de faire de la bricole, Adolf Kirdorf, qui est à l'époque directeur général du Aachener Hütten-Aktien-Verein, devient une des principales chevilles ouvrières d'un renforcement de la cohésion dans la branche sidérurgique. Il aspire à imiter le modèle du Kohlensyndikat initié par son frère Emil: il rêve de centraliser tant la régulation de la production que la diffusion des marchandises à l'intérieur d'une structure unitaire rigoureusement organisée.⁶¹ Son plan se matérialise, du moins en partie. Après un an d'âpres négociations, le *Deutscher Stahlwerksverband AG* (SWV) voit le jour le 29 février 1904. La société anonyme avec siège à Düsseldorf représente depuis cette date le plus puissant établissement privé d'Europe, quoique son capital réparti entre deux mille titres se solde à 400.000 marks à peine.⁶² Le décalage s'explique par la nature singulière de l'«entreprise». Elle ne produit rien; elle se contente de contrôler la gestion d'un empire de 7,75 millions de tonnes d'acier.⁶³ Son avoir social n'a par conséquent qu'une raison d'être purement formelle et ses actions – elles ne rapportent aucun dividende – se trouvent sans exception entre les mains de la trentaine de sociétés métallurgiques affiliées à l'organisation. Les Hauts-Fourneaux et Forges de Dudelange par exemple possèdent 85 parts, soit autant que Burbach, mais dix de moins que le Aachener Hütten-Verein avec ses usines de *Rothe Erde* à Aix-la-Chapelle, d'Eschfronière au Grand-Duché et d'Audun-le-Tiche en Lorraine allemande. Differdange de la Deutsch-Luxemburgische ne détient quant à elle que 65 coupures, et la modeste aciérie de St.Ingbert au Palatinat bavarois n'en a que 20 avant sa fusion avec Rumelange.⁶⁴ Le nombre de titres au portefeuille de chaque membre du SWV reflète ainsi dans une certaine mesure son importance relative dans l'organisme collectif.

L'influence réelle exercée par les usines se mesure néanmoins à leur «*Hauptbeteiligung*» en acier brut. Ce «droit de participation principal» correspond au cumul des quotas partiels arrogés séparément à chacun des trois «groupes» de produits que sont a) les demi-produits, b) les profilés à l'exception des fers I et U d'une hauteur supérieure à 80 mm, et c) le matériel de voie lourde (rails, traverses, éclisses, ...). Ensemble ces trois groupes forment les «produits A» apparentés de par leurs procédés de fabrication très proches. Ils constituent le noyau de l'édifice syndical, car leur production est soumise à un contingentement tout comme leur distribution se fait exclusivement par l'intermédiaire du Verband, peu importe que ce soit directement au moyen des structures commerciales

61 UEBBING H., *Stahl schreibt Geschichte. 125 Jahre Wirtschaftsvereinigung Stahl*, Verlag Stahleisen GmbH, Düsseldorf, 1999, p.53.

62 UNGEHEUER M., *Die Entwicklungsgeschichte der Luxemburgischen Eisenindustrie im XIXten Jahrhundert*, Imp. Math. Kraus, Luxembourg, 1910, p.262.

63 Le tonnage contrôlé par le SWV correspond à 88,5% de la production totale d'acier du Zollverein. Cf. *Stahl und Eisen*, 15.03.1904, p.3.

64 ANLux, ARBED, s.c. «Stahlwerks-Verband», Rundschreiben an die Herren Aktionäre unserer Gesellschaft, 15.07.1907.

propres du SWV – ce mode s’applique notamment à la diffusion des demi-produits et du matériel ferroviaire pour lesquels il n’existe qu’un nombre restreint de clients (lisez: les industries de transformation et les compagnies de chemins de fer) – ou indirectement par le truchement des marchands grossistes qui ont conclu des contrats de vente avec le Verband. Calqués sur le modèle du *factor-system* américain, ces conventions avec le

STAHLWERKS-VERBAND AKTIENGESELLSCHAFT		Stimmenzahl			massgebend für die 57. Hauptversammlung am 21. März 1912. <i>Voting</i>	
Nr.	Werk	§ 3.	§ 20.	§ 30.	Nr.	
		Jede angefangene 10 000 to der Hauptteilungsnummer A geben eine Stimme	Es geben je eine Stimme jede angefangene 10 000 to der Hauptteilungsnummer A und ebenso jede angefangene 15 000 to der Hauptteilungsnummer B	Es geben je eine Stimme jede angefangene 10 000 to der Hauptteilungsnummer A und ebenso jede angefangene 10 000 to der Hauptteilungsnummer B		
		Stimmen	Stimmen	Stimmen		
1	Rotho Erde	29	44	52	52	1
2	Hoesch	18	37	47	44	2
3	Deutscher Kaiser	36	78	99	99	3
4	Gutehoffnungshütte	29	49	59	59	4
5	Haspe	6	14	18	18	5
6	Phoenix	47	105	134	134	6
7	Rheinische Stahlwerke	29	45	53	53	7
8	Union	48	69	80	80	8
9	Differdingen					9
10	Burbach	27	37	42	45	10
11	Röchling	26	37	43	43	11
12	Stumm	25	37	42	42	12
13	de Wendel	28	51	63	63	13
14	Rombach	35	48	54	54	14
15	Dillingen	11	22	27	27	15
16	Düdelingen	24	26	27	27	16
17	Kneutlingen	31	37	39	39	17
18	St. Ingbert	10	17	20	20	18
19	Maximilianshütte	18	25	28	28	19
20	Peine	21	30	35	35	20
21	Bochumer Verein und Stahl-Industrie	21	30	35	35	21
22						22
23	Osnabrück	10	17	20	20	23
24	Krupp	53	84	99	99	24
25	van der Zypen	4	9	11	11	25
26	Döhlen	3	7	8	8	26
27	Westfälische Stahlwerke	7	14	18	18	27
28	Königs- und Laurahütte	18	27	35	35	28
29	Konzern Friedenschütte	20	56	73	73	29
30						30
31						31
32	Ostdeutsche Stahlwerke					32
33	Rodingen	13	13	13	13	33
	Summe	641	1068	1277		

La pondération compliquée des voix au sein du SWV dépend à la fois du quantum de produits «A» et «B» fabriqués par les usines-membres et du type statutaire de décision à prendre. A remarquer: l'Arbed (en 10^e position sur la liste) est toujours désignée sous le vocable «Burbach»; les respectivement 2 et 3 voix rajoutées à l'encre sous la rubrique «Le Gallais Metz & Co» correspondent à la fabrication d'acier électrique réalisée à Dommeldange.

Source: Archives Nationales de Luxembourg

négoce privé délimitent une aire géographique à l'intérieur de laquelle les commerçants sont autorisés à opérer; ils déterminent également les prix de vente et les rabais que les marchands de gros peuvent concéder à des détaillants; ils fixent aussi les pénalités à verser au Verband si les agents de vente contreviennent aux clauses arrêtées; etc.⁶⁵

Par suite des modalités retenues, les aciéries entrent forcément dans une relation spéciale de droits et de devoirs envers le comptoir commercial commun. Elles sont notamment astreintes à céder au cartel la totalité de leurs produits «A», tant les tonnages fabriqués avec de l'acier sorti des coulées propres que les quanta laminés avec du matériau brut acheté à d'autres entreprises. Elles sont également obligées de respecter scrupuleusement les consignes relatives au seuil maximal de la production fixé pour chaque groupe de produits; elles doivent en outre signaler immédiatement à la *Verkaufsstelle* du Verband toutes les demandes d'offre qui leur seraient parvenues de la part de clients potentiels. En revanche, elles sont sûres de trouver preneur pour leurs fabrications, car le syndicat est tenu de se porter acquéreur des produits «A» de ses membres jusqu'à concurrence de leur *Beteiligungsziffer* respectif. Ce droit dispense d'abord les compagnies métallurgiques d'entretenir à leurs propres frais un dispendieux service commercial. Il leur confère ensuite une double marge de sécurité. Primo. Du fait que les responsables de la vente s'engagent à répartir équitablement les commandes entre les différents affiliés en veillant à ce qu'aucun d'entre eux n'accumule des retards excessifs sur son dû, les forges sont sûres d'avoir en permanence un minimum de travail. Secundo. Le gage d'une occupation minimale des installations revient en même temps à octroyer aux usines une garantie de revenus.

Certes, les prix qu'elles touchent du syndicat ne correspondent pas à ceux, normalement plus élevés, facturés par la *Verkaufsstelle* aux consommateurs. La rétribution versée aux aciéries correspond en fait à des prix de base moyens – les *Tabellenpreise* – déterminés au moment de l'entrée en vigueur de l'entente en mars 1904 et valables, en principe, jusqu'à la date de son expiration, le 30 avril 1907.⁶⁶ Le caractère fixe de la rémunération est certainement désavantageux par temps de haute conjoncture lorsqu'une forte demande fait monter les prix de marché. D'un autre côté cependant, l'inconvénient se transforme en un atout par temps de crise.

Le *modus operandi* est encore attractif d'un autre point de vue. Par un prélèvement de 1% sur les prix moyens, il permet au SWV de doter un fonds de réserve dans lequel la communauté puise l'argent destiné à subventionner les tonnages expédiés en-dehors du Zollverein. Ces primes à l'exportation méritent de retenir toute notre attention car, même *s'il est impossible d'établir des données statistiques précises pour le commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg*,⁶⁷ plusieurs indices, comme les données chiffrées éditées par les compagnies ferroviaires ou les appréciations générales sur l'évolution des

65 Voir KÜPPER P., *Die Preispolitik des Stahlwerksverbandes im ersten Jahrzehnt seines Bestehens. Dissertation zur Erlangung der staatswissenschaftlichen Doktorwürde*, Verlag H. Ritter, Grünberg, 1933, p.83.

66 Attention: les *Tabellenpreise* fixes touchés par les usines ne sont pas à confondre avec les *Verkaufspreise* (prix de vente) pratiqués par le comptoir vis-à-vis de la clientèle. Ces derniers prix évoluent en fonction de la conjoncture. Ils sont d'ordinaire réadaptés chaque trimestre en fonction de la situation actuelle du marché. Si, au bout de l'exercice, les prix effectivement touchés par le syndicat s'avèrent tels qu'après la défalcation de tous les frais du comptoir ils laissent subsister un résidu dans la caisse, alors le bonus est redistribué aux adhérents qui obtiennent de la sorte une adaptation des prix de base moyens, quitte à ce que celle-ci intervienne après coup seulement.

67 Michotte de Welle à Favereau, op.cit.

échanges recueillies par la Chambre de commerce nationale, concordent pour confirmer une nette tendance à la hausse de la part du Sud-Ouest dans les marchés non-allemands. La forge de Burbach paraît sous cet angle assumer une position de leader. En 1904 déjà, elle expédie 43% de sa production globale vers la Belgique, les pays de la périphérie européenne et les territoires d'outremer. Le restant des entreprises du bassin minier lorrain-luxembourgeois n'est assurément pas loin d'atteindre des résultats analogues. Entendons nous bien: il est question ici des entreprises qui vendent des fabrications finies ou semi-ouvrées. Tandis que les usines à fonte pure continuent de ravitailler avant tout des entreprises sœurs au Reich, qui absorbent la quasi intégralité des coulées brutes (Rumelange alimente St.Ingbert; Esch-frontière travaille exclusivement pour Rothe Erde à Aix-la-Chapelle; Esch-Schiffange livre au moins la moitié de sa fabrication à Burbach), les complexes intégrés modernes ont «trop de frais de transport pour arriver au centre de l'Union douanière». ⁶⁸ Indépendamment des contraintes résultant de leur position excentrique au regard des centres de la grande consommation d'Allemagne moyenne et septentrionale, l'évolution technologique les autorise à s'affranchir de la dépendance unilatérale de la demande germanique: au gré de la mise en route des aciéries et trains de laminoirs, elles parviennent à se dispenser du traditionnel passage obligé par l'étape intermédiaire de la finition dans les ateliers de transformation rhénan-westphaliens. Elles peuvent maintenant envoyer leur marchandise directement au consommateur final qui leur est assigné par la Verkaufsstelle du SWV à Düsseldorf. Ceci dit, les responsables du comptoir ont intérêt à refilet les commandes de la «grande exportation» à destination des débouchés internationaux de préférence aux sociétés métallurgiques de la région saar-lor-lux puisqu'elles sont avantageusement situées dans le hinterland d'Anvers, un port de haute mer offrant des conditions d'affrètement exceptionnellement avantageuses et qui, par surcroît, est facilement joignable grâce aux lignes ferrées d'Arlon à Bruxelles et Malines sur lesquelles les Belges appliquent des tarifs défiant toute concurrence. ⁶⁹

La spécialisation croissante du Sud-Ouest dans les affaires contractées hors-Zollverein est encore accentuée par le souci des négociateurs du Stahlwerksverband d'offrir pour autant que possible des conditions identiques à chaque affilié. À cet effet ils ont introduit un système compensatoire astucieux selon lequel les usines situées à proximité des métropoles grandes consommatrices de fer se voient défalquer un certain montant du prix de base moyen pour cause de *Frachtvorteil* («avantage du fret»), tandis que des entreprises éloignées de la clientèle touchent à l'opposé une prime afin de réduire leur *Frachtnachteil* («désavantage du fret»). Un simple coup d'œil sur les barèmes en usage illustre nos propos. Prenons l'exemple des demi-produits. Pour cette catégorie de marchandises, le Verband pratique des prix dits *prix de parité*, c'est-à-dire qu'on choisit comme point de départ fictif des transports un point de référence qui, en l'occurrence pour l'ensemble des unités de production de la région lorraine-luxembourgeoise, est fixé à Thionville. ⁷⁰ Si maintenant la division differdangeoise de la Deutsch-Luxemburgische envoie du matériel semi-fini à des transformateurs de Stuttgart, de Cologne ou de toute

68 MAEF, Luxembourg 11/2748, Eyschen à Alexandre Millerand [ministre français des Travaux publics], 16.03.1910.

69 ANLux, AE.466, Différentes notes de Jean-Baptiste Dondelinger élaborées pour le compte de la *Commission d'étude des problèmes économiques posés par la guerre*, s.d. [1918/19].

70 Le client paye les frais de transport du point de parité jusqu'au lieu de destination final de la marchandise; les frais pour acheminer le chargement de l'usine au point parité sont à charge de l'entreprise qui exécute la commande.

autre localité du marché intérieur du Zollverein, l'entreprise obtient du Verband 4,10 marks par tonne pour contrebalancer sa position géographique défavorable par rapport à d'autres compétiteurs membres du cartel; si en revanche elle vend à l'étranger, notamment via le port d'Anvers qui se situe à 264 kilomètres de Differdange, le Verband ne lui accorde que 0,65 marks.⁷¹ Autant dire que les responsables du bureau central à Düsseldorf ont tout lieu de pousser les exportations du Sud-Ouest. Quant aux usines de la région, elles n'ont pas à se soucier de leur réorientation vers les marchés externes aussi longtemps que le Verband corrige le manque à gagner qui résulte à la fois des frais de transport et des conditions de vente à l'étranger inférieures en moyenne de 20 marks/tonne par rapport aux prix qu'on peut soutirer aux consommateurs du Reich.⁷² Tant que la manne des subventions/compensations, combinée aux Tabellenpreise identiques pour tout le monde, leur assure des encaisses égales aux recettes des aciéries rhéno-westphaliennes, elles n'ont pas non plus à se préoccuper outre mesure du comportement de plus en plus agressif des producteurs belges et américains sur les marchés internationaux. L'effort pour résister au danger émanant de ces redoutables compétiteurs étant *de facto* partagé par toutes les entreprises affiliées au Verband, celles du triangle lourd luxembourgo-sarro-lorrain n'ont pas à craindre un décrochage à leurs dépens.

De ce point de vue, les équilibres instaurés par les mécanismes de fonctionnement du SWV apparaissent comme une bonne chose en soi. Ils contribuent non seulement à effacer l'écart entre les différents bassins de l'union douanière allemande, mais confèrent à la branche entière une indéniable «*stabilité et une régularité plus grandes à la production et aux affaires*» parce qu'ils «*soustraient*» la marche des usines «*aux caprices et aux inconstances du marché*». ⁷³ Nonobstant le double attrait profitable à l'ensemble des sociétés métallurgiques, nombre de patrons cultivent une attitude pour le moins ambivalente à l'égard de l'organisation commune. L'équivoque se traduit par



Le Stahlwerksverband se comprend entre autres aussi comme un bastion des producteurs contre les marchands-grossistes qui, à l'instar de la maison Carl Spaeter de Coblenz, tendent à contrôler le marché des produits en acier.

Collection: Michel Kohl

71 BArch, R 3101/2268, Liste des «Fracht- Vor- und Nachteile».

72 ANLux, s.c. «Stahlwerks-Verband», Protokoll über die 15. Hauptversammlung, 19.06.1908.

73 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1904, p.2.

excellence dans l'expression du «*nützliches Übel*» (mal nécessaire) employée par August Thyssen, un des très grands bonnets de la Ruhr.⁷⁴ Son appréciation cadre parfaitement avec l'opinion d'Émile Mayrisch. Le directeur général de la forge de Dudelange et ses proches collaborateurs prétendent avoir «*toujours été les adversaires des syndicats*»; pourtant ils acceptent sans rechigner d'en faire partie, voire de souscrire des deux mains à leur renouvellement périodique. La contradiction entre la parole et les gestes s'explique. Elle résulte de l'identification de la fédération des aciéristes à un pis-aller auquel – pour l'instant et dans les conditions actuelles – on ne saurait renoncer vu que la démarche collective constitue le meilleur sinon l'unique rempart contre les séquelles funestes tant d'une compétition outrancière entre producteurs que des mouvements baissiers itérativement déclenchés sur le front des prix par le recul ou la stagnation cyclique de la demande. Cela n'empêche pas d'un autre côté Mayrisch de veiller à ne point trop «*s'enfermer [...] dans des formules syndicales*», car la «*solidarité factice*» que celles-ci procréent n'a «*jamais donné de résultats satisfaisants [en dehors de] quelques avantages momentanés*».⁷⁵ C'est le cas nommément en matière des prix.

Le gel des Tabellenpreise touchés par les usines, pour séduisant qu'il puisse être pendant les périodes du ralentissement de la demande quand les spéculateurs jouent à la baisse, pose en vérité certains problèmes. Étant donné que les prix de base moyens dictés par le bureau de vente commun sont en principe immuables pendant des périodes prolongées, la marge bénéficiaire qu'ils laissent à chaque établissement individuel dépend en dernière analyse uniquement du coût de la fabrication: plus le prix de revient d'une forge est bas, plus l'écart par rapport au prix qu'elle touche du syndicat est grand, et le profit substantiel. Toute entreprise avide d'améliorer ses recettes doit donc impérativement agrandir ledit écart. Pour ce faire, elle a deux possibilités. Ou bien, au lieu de commandes ordinaires, elle cherche à obtenir des ordres «A» agrémentés de spécifications particulières qui demandent une manipulation ou un traitement supplémentaire de la marchandise. Le SWV concède alors des *Skalapreise* (prix de barème) qui correspondent à des surpris tenant compte de la qualité supérieure du produit sollicité par le client. Inutile de préciser qu'avant de pouvoir exécuter de pareils ordres, la forge doit préalablement s'équiper avec l'outillage requis. Les investissements en cause ne peuvent toutefois pas être amortis entièrement dans l'immédiat pour la simple raison que l'acquisition d'une nouvelle machine plus performante ne permet d'ordinaire pas uniquement d'atteindre un perfectionnement qualitatif du produit, mais va aussi couramment de pair avec une amélioration de la cadence de production. Or, le contingentement syndical interdit aux usines de dépasser les quanta autorisés sous peine d'une amende sévère. Avant l'expiration du contrat de cartel, il n'y a par conséquent guère moyen de récolter tous les fruits d'une éventuelle optimisation des installations techniques. La même quadrature du cercle attend les patrons lorsqu'ils optent pour la seconde piste, d'ailleurs la seule praticable au niveau des commandes ordinaires sans spécifications. Elle consiste en une compression du prix de revient. Comme pour la première option, elle ne peut être atteinte que par le biais d'une amélioration des moyens de fabrication. Celle-ci passe néanmoins elle aussi dans la plupart des cas par l'acquisition d'un outil nouveau dont

74 LESZCZENSKI J., *August Thyssen. 1842-1926. Lebenswelt eines Wirtschaftsbürgers*, Klartext, Essen, 2008, p.96.

75 ARBED, P.XXXVI (36), Réunion du Conseil d'administration, 12.03.1926; Note sur une proposition d'augmentation du capital, 03.09.1921.

la mise en service au ralenti ne rapporte passagèrement qu'une partie de l'ensemble du bénéfice qu'on pourrait en tirer s'il ne fallait pas attendre la fin de l'entente et sa réédition sur des quotas ajustés. La rigidité du prix des produits «A» entraîne donc au fond deux conséquences antinomiques: d'un côté, elle suscite la naissance de capacités additionnelles; de l'autre côté, elle entrave un développement naturel des usines.

On comprend dès lors pourquoi Émile Mayrisch, Reinhard Eigenbrodt, le directeur commercial de la Deutsch-Luxemburgische à Differdange, et bien d'autres patrons dynamiques ne veulent à aucun prix confier leur sort entièrement au Stahlwerksverband. Alors que pour les produits «A» ils tolèrent bon gré mal gré d'avoir les pieds et les poings liés, ils cherchent à se rattraper sur les produits «B». Pour les aciers marchands, les feuillards, les tôles, les bandes à tubes, le fil machine, etc. ils acceptent tout au plus de se plier à des restrictions quantitatives. Elles se traduisent par un quota qu'ils peuvent employer à leur guise pour fabriquer le ou les produit(s) «B» de leur choix, pourvu qu'ils respectent le quantum global qui leur a été attribué, car les contraventions à la loi du cartel sont là encore assujetties au versement d'une pénalité pour chaque tonne coulée en trop. La commercialisation des articles sous rubrique est en revanche affranchie de toute contrainte. Le Verband ne s'en occupe pas. Il ne collecte ni les commandes ni ne prescrit les prix à facturer. Cela signifie que chaque forge est réduite à ses propres moyens pour orchestrer la vente en jouant la carte soit de sa position géographique, soit de son savoir-faire ou des prouesses de son outil technique, soit de son talent de vendeur ou simplement des avantages qui résultent d'un contrat de fourniture lucratif négocié avec des grossistes respectivement des clients. Bref, en coupant quelque peu les ailes du SWV pour au moins une partie de la production partiellement dérobée à l'emprise des gens de Düsseldorf, les barons du fer aménagent dans l'édifice commun un espace moins réglementé censé permettre à chacun d'entre eux de courir sa chance et de développer ses affaires comme bon lui semble.

Il est vrai, la solution médiane adoptée en 1904 à l'échelle des laminés «B» n'accorde aux usines qu'une marge de manœuvre fort modeste. C'est qu'à l'époque on vient de traverser une série d'années pénibles pendant lesquelles les prix touchés avaient été *«médiocrement rémunérateurs»*.⁷⁶ Les priorités sont du coup clairement fixées. Pour l'instant, la compression artificielle de l'offre dont on espère qu'elle engendrera automatiquement une amélioration des conditions de vente prime n'importe quelle autre considération. Le compromis à négocier entre la liberté patronale et les restrictions syndicales est forcément en ces temps-là plutôt favorable à l'effacement de l'individualisme des entreprises devant les compétences assez étendues du comptoir en matière de contingentement.

À peine trois années plus tard, ceci n'est plus vrai. La balance commence alors à pencher du côté opposé. Les négociations pour la reconduction du SWV en témoignent. Malgré leur démarrage précoce en 1906, elles sont toujours sans résultat positif lorsque le contrat initial touche à sa fin le 30 avril 1907 à minuit. Seules des prolongations jusqu'au 30 juin 1907 permettent de clôturer de justesse une nouvelle convention valable pendant cinq années sur la base des mêmes conditions générales que précédemment, mais avec un quantum global des droits de participation qui est passé de 8.195.950 à 11.871,617

76 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1904, p.11.

de tonnes/an. La portion congrue de la hausse formidable de plus de trois millions et demi de tonnes est attribuée à deux modestes usines fraîchement admises au sein de l'entente; la majeure part du contingent additionnel trouve cependant sa justification unique dans les revendications démesurées des grandes compagnies mixtes. Aux dires de Hugo Stinnes, celles-ci auraient été terriblement lésées en 1904 par l'allocation de quotes-parts hors proportion avec les capacités de production réelles. Le chef de la Deutsch-Luxemburgische parle d'une sous-évaluation prétendue d'au moins 50% pour le complexe de Differdange! Dans ces circonstances, le «tort» créé aux propriétaires de la forge aurait été énorme puisque, afin de respecter les seuils de production «A» et «B» du Verband, ils aurait été obligés de solder à des prix dérisoires «*einen nicht unerheblichen Teil unserer Produktion als Gießereieisen [...], statt ihn zu [teuerem] Stahl zu verarbeiten*». ⁷⁷ La vérité est que l'appréciation des capacités productives de chaque usine-membre du premier SWV avait été fondée sur les tonnages à peine vérifiés déclarés par les chefs d'entreprises eux-mêmes! ⁷⁸ Cette circonstance n'empêche toutefois pas Stinnes d'exiger trois années plus tard un Beteiligungsziffer sensiblement supérieur. Sinon il ne saurait acquiescer à une prolongation du Verband.



Le Stahlhof à Düsseldorf. L'édifice imposant, qui héberge depuis 1908 le siège du Stahlwerksverband, témoigne de la puissance d'un organisme patronal en charge de la diffusion de plusieurs millions de tonnes d'acier, y compris la production des usines du Grand-Duché.

Photo: Stadtarchiv Düsseldorf

⁷⁷ ACDP, 1-220-079/2, Bericht über das Geschäftsjahr vom 1. Juli 1907-30. Juni 1908.

⁷⁸ Le calcul des droits de participation reposait sur la production pendant la période du 01.10.1902 au 30.03.1903. Chaque usine avait fait déclaration de ses tonnages au Verband qui ne procéda guère à de sérieuses vérifications, quoique la plupart des chiffres transmis par les chefs d'entreprises étaient «*durchweg zu hoch angesetzt*». KÜPPER P., op.cit., p.148.

Le recours aux anciennes pratiques du bluff combiné au chantage est significatif du renversement de la vapeur. Autrefois véritable «*instrument de combat*»⁷⁹ muni de pouvoirs discrétionnaires pour juguler la dépression, l'autorité du Stahlwerksverband s'est peu à peu érodée après que son action a «*prévenu la débâcle*». Le cartel devient au fond victime de son succès, à plus forte raison que le rétablissement progressif de l'ordre sur les marchés conforte chez les grands de la branche la sensation qu'en devenant plus grands encore, ils atteindraient une envergure qui leur permettrait à la rigueur d'«*envisager [...] le retour à la lutte de tous contre tous*». ⁸⁰ Le calcul sous-entend évidemment qu'en pareil cas ils parviendraient à se tirer d'affaire par leurs propres moyens, tandis que les concurrents aux reins moins solides seraient, selon l'expression de Stinnes, tout bonnement «*totgemacht*». ⁸¹ L'instinct hégémonique de certains leaders allemands reprend ainsi le dessus sur la sagesse coutumière des chefs. Il mène droit à un ultime affaiblissement du Verband à l'heure de son second renouvellement en été 1912, quand les usines qui éprouvent un «*Ausdehnungsbedürfnis*» prononcé font définitivement échouer la tentative d'instaurer un régime uniforme appliqué indistinctement à tous les produits. ⁸² L'accord mis en vigueur à partir du 1^{er} juillet 1912 rétrécit effectivement d'une manière notoire le champ d'intervention du comptoir en excluant de son domaine les laminés de la classe «B»: alors qu'auparavant la production des articles du type avait du moins été bridée sous l'angle des tonnages globaux, elle n'est plus astreinte à aucune prescription ni sous le rapport des quantités ni sous celui des prix. Son exclusion est décrétée par le truchement d'une restriction importante apportée à la définition de la masse des produits «A» qui sont les seuls à demeurer dans le pool: le groupe des demi-produits exclut à l'avenir les blooms, brames, billettes, loupes et platines transformés en marchandises plus élaborées dans des laminoirs appartenant en propre aux aciéries membres de l'entente. ⁸³

La mesure est légitimée par le raisonnement en vertu duquel une autoconsommation accrue de fabrications semi-ouvrés aboutirait à un raffermissement de leurs prix par suite de la forte contraction des quantités déversées sur les marchés. L'argument n'est assurément pas faux; il cache pourtant mal les véritables mobiles des champions d'une libéralisation plus accentuée. Stinnes, Mayrisch et compagnie méditent en réalité d'accentuer davantage une tendance apparue à l'aube du XX^e siècle et qui consiste à cumuler autant que faire se peut les plus-values à l'intérieur des établissements producteurs d'acier brut. Pourquoi la Deutsch-Luxemburgische et l'Arbed devraient-elles se contenter de cantonner leurs activités principales à des réalisations dans la catégorie «A», alors que des laminoirs indépendants («*reine Walzwerke*») se ruent sur les marchandises «B» qui rapportent des prix plus élevés (voir le graphique 2) et pour lesquels les marges bénéficiaires sont, en général, sensiblement supérieures? Poser la question, c'est y répondre. Du coup les groupes intégrés doivent bien entendu s'assurer la faculté de pouvoir impunément procéder à une hausse de leurs quantités, car un perfectionnement en aval de la chaîne de fabrication est insensé si on n'a pas les tonnages d'acier brut et/ou de demi-produits requis pour donner une occupation continue et payante aux nouveaux

79 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1906, p.2.

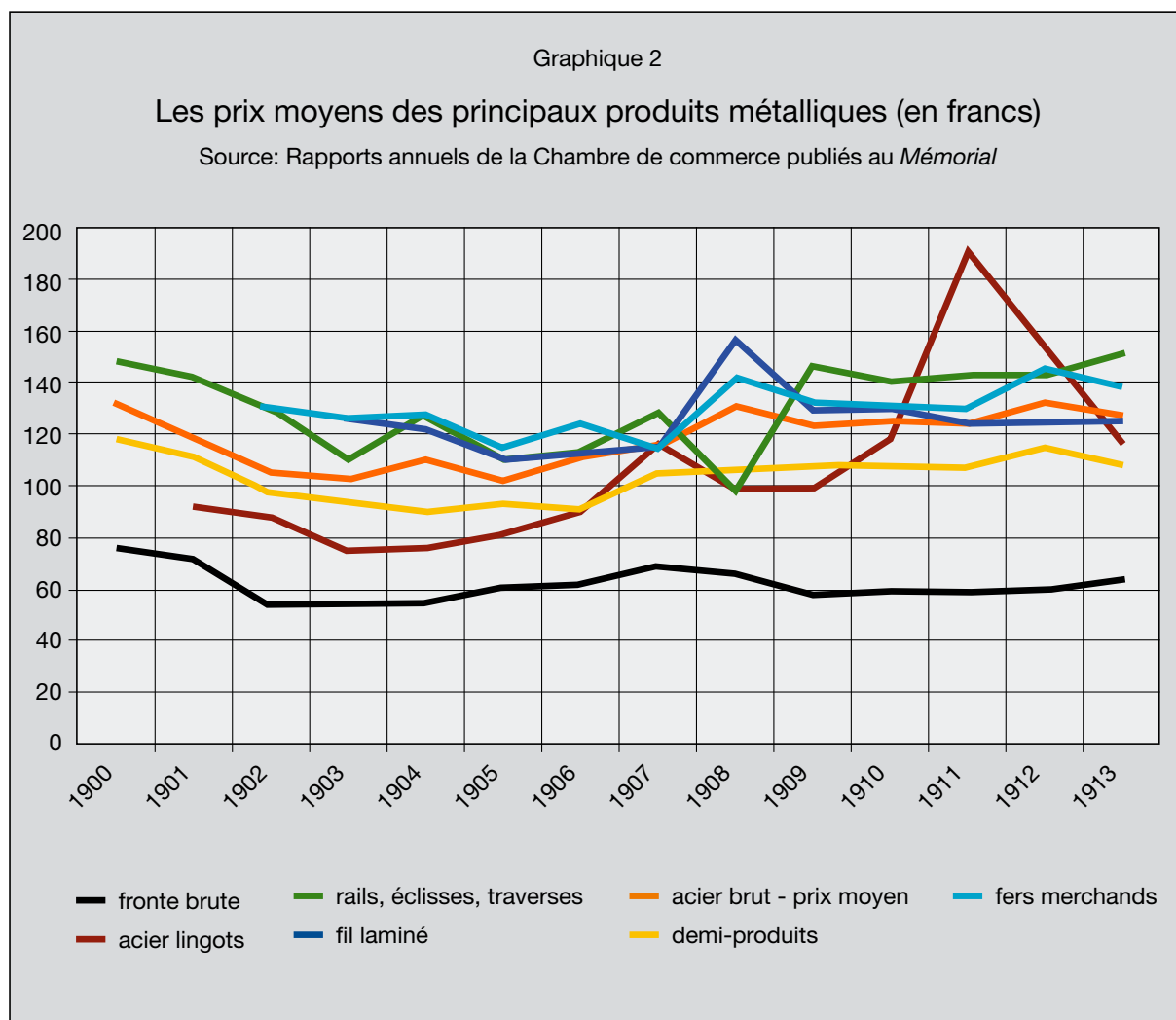
80 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1910, p.4.

81 UFERMANN P., op.cit., p.32.

82 ACDP, 1-220-079/2, Bericht über das Geschäftsjahr vom 1. Juli 1911-30. Juni 1912.

83 BAArch, R 3101/2268, Stahlwerksverband AG Düsseldorf. Vertrag gültig ab 1. Juli 1912, § 8.

trains finisseurs. Le cartel, sans que telle ait été son intention primitive, finit de la façon par faire indirectement le lit à la surproduction.⁸⁴



Retenons pour conclure que le Stahlwerksverband connaît donc à son tour des contradictions intestines comparables aux incohérences déjà notées plus haut à propos du syndicat des charbons et du comptoir lorrain-luxembourgeois des fontes. Ces couacs sont l'expression vivante des forces d'attraction et de répulsion qu'exercent les deux pôles antinomiques, et pourtant complémentaires, que représentent la cartellisation d'une part, et d'autre part la concentration.

⁸⁴ L'attitude de la GBAG ne rentre visiblement pas dans le schéma général, car la société se rallie au groupe minoritaire des usines qui se prononcent contre l'exclusion des laminés «B». Adolf Kirdorf pense en effet que «ohne die Kontingentierung der Produkte B die Erneuerung des Stahlwerksverbandes undenkbar sei». Il veut même faire échouer les négociations pour le renouvellement s'il n'obtient pas satisfaction. Est-ce que cette position serait commandée par la circonstance que le *spiritus rector* du syndicat ne tolère pas que d'autres viennent altérer «son» œuvre, ou serait-elle le résultat d'une certaine frousse de la GBAG devant la perspective de devoir caser à ses propres risques et périls les quantités appréciables de laminés bientôt fabriqués à Belval? Nous n'en savons rien. BBA 55/153, Gesamtdirektionssitzung, 17.04.1912 et ANLux, s.c., Stahlwerksverband, 59. Hauptversammlung, 13.04.1912.

L'essence des cartels consiste en la *régulation* des marchés et de la production. Ils constituent l'issue de secours par laquelle les barons du fer espèrent échapper à la ruine possible; ils sont en même temps le parapluie qui les protège en période de crise et la soupape de sécurité qui remplit leur caisse avec un minimum de revenus. Ils forment finalement aussi la béquille dont les patrons ont besoin pour mettre sur les rails les équipements qui doivent ériger leurs établissements en trusts autonomes. Autant de bonnes raisons qui amènent l'industrie lourde à se garder d'abjurer le syndicalisme. Plutôt que d'abattre ses structures, elle préfère diluer les prescriptions statutaires ou contourner les entorses que la règle commune donne à l'épanouissement du génie d'entreprise, en l'occurrence par l'enlèvement des produits «B» du système. Ce faisant, la branche aménage la liberté d'action requise par l'essor des konzerns mixtes et intégrés.

En tant que solution alternative pour affronter les défis de l'époque, la concentration est à la recherche de la taille idéale et partant, du degré de rentabilité maximal d'une entreprise grâce à l'association, sous un toit, de l'extraction des matières premières et de leur transformation en articles de consommation. Elle met l'accent sur la *communautarisation* des avoirs sociaux, voire le *cumul* d'affaires solidaires. Sous l'impulsion conjuguée de facteurs aussi divers et variés que l'utilisation intelligente des ressources énergétiques, l'économie des frais de transports, l'emploi rationnel de la main-d'œuvre ou la nécessité de satisfaire au mieux les actionnaires et autres bailleurs de fonds, l'éclosion des grands ensembles tend à prendre le dessus sur la syndicalisation. «*La concentration de l'industrie*», constate la Chambre de commerce grand-ducale dans son rapport annuel pour 1910, «*est devenue plus aiguë. [...] Il a été reconnu que les ententes, cartells [sic], syndicats et comptoirs de vente en commun se heurtent à des obstacles, venant de l'esprit d'indiscipline et de défection*



Puisque le SWV n'interdit pas à ses membres de multiplier leurs capacités productives, mais se contente d'en ajourner la reconnaissance aux prochaines négociations de renouvellement des accords syndicaux, les échéances du Verband deviennent les dates butoirs avant lesquelles les usines voudraient coûte que coûte terminer leurs travaux d'agrandissement. – Érection du 4^e haut-fourneau à Rodange.

Photo: Nicolas Barthel

*qui se glisse toujours dans une nombreuse réunion d'intéressés. Le peu de résistance qu'offrent ces unions a conduit à des unions plus intimes, à des communautés d'intérêt et à des fusions, dont le but est de concentrer sous la direction d'une industrie principale les branches particulières qui lui empruntent la matière première ou qui servent à l'alimenter elle-même. Cet aspect de la concentration tend à prédominer».*⁸⁵ Il s'intensifie au fil du temps, non pas en suivant une progression linéaire, mais en faisant des bonds en avant cadencés par les dates de la création, respectivement de la reconduction des conventions de comitoids.

La synchronisation entre le développement accéléré des trusts et l'agenda des Verbände est conditionnée par les clauses syndicales relatives aux nouvelles unités de production. Nous avons vu que le Stahlwerksverband autorise le rajeunissement du parc des machines à condition qu'il ne porte pas atteinte au respect du droit de participation alloué à l'entreprise concernée. Dans le même ordre d'idées, l'organisation de Düsseldorf interdit aux forges d'ériger des installations flambant neuves ou d'élargir leurs activités au moyen de l'incorporation d'usines non syndiquées, «*wenn damit die Absicht verbunden ist, eine Erhöhung der Beteiligungsziffern während der Vertragsdauer zu beantragen*».⁸⁶ La restriction alambiquée ne prohibe donc nullement les multiplications de capacités en tant que telles; elle se borne uniquement à annuler, ou plus exactement, à suspendre les droits potentiels qui en découlent en matière de quotas et ce, jusqu'à l'échéance du contrat de cartel en vigueur. À ce moment les compteurs sont pour ainsi dire remis à zéro et la négociation ouverte pour le prolongement du Verband rend maintenant loisible à chaque affilié de faire valoir une hausse de sa part dans le tonnage global retenu pour la durée de l'accord suivant. Il ne faut dès lors pas s'étonner que les patrons se dépêchent de mettre à l'abri les fusions d'entreprises, les absorptions et les communautés d'intérêt *avant* le démarrage des nouvelles ententes. Il en est de même des hauts-fourneaux nouveaux, des aciéries entières ou carrément des usines complètes qu'on fait jaillir du sol: les industriels ont toujours hâte de terminer ces constructions à temps pour s'en servir aussitôt comme atout dans le poker autour des plus gros droits de participation. La «*beliebt gewordene Quotenjagd*»⁸⁷ nous permet ainsi de distinguer au début du XX^e siècle deux vagues de concentrations dans la sidérurgie du Bassin minier luxembourgeois. La première se déroule sous le signe de la formation du Rheinisch-Westfälisches Kohlensyndikat et du Stahlwerksverband en 1903/04 et de la prorogation du SWV en 1907; la deuxième intervient dans l'attente d'un éventuel accord entre les producteurs de fontes brutes du Sud-Ouest et du Nord-Ouest et de l'échéance de 1912 retenue pour le second renouvellement du cartel de l'acier. Aussi chacun de ces deux repères marque-t-il clairement l'histoire des trois grands complexes d'usines qu'il s'agira désormais d'exposer plus en détail.

85 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1910, p.4.

86 KÜPPER P., op.cit., p.52.

87 ANLux, s.c., Stahlwerks-Verband, 45. Hauptversammlung, 15.04.1911.

«Pas gigantesque» ou faux pas? De la naissance de la Gelsenkirchener à la construction de la Adolf Emil-Hütte à Esch-Belval

Le Aachener Hütten-Aktien-Verein est la première société sidérurgique allemande qui s'installe au Luxembourg. La reprise à son compte de la *Brasseurschmelz*, en 1892, inaugure le déploiement des activités des barons du fer d'outre-Moselle au Grand-Duché. Au cours des pages suivantes, nous nous proposons d'examiner les principaux épisodes précédant la construction de l'usine de Belval, plus précisément les raisons qui poussèrent le groupe d'Aix-la-Chapelle à absorber la fabrication de fonte de l'usine d'Esch-sur-Alzette, à élargir ses capacités productives dans le Bassin minier lorrain-luxembourgeois par l'acquisition, en 1903, du patrimoine de la *SA des Hauts-Fourneaux et Mines d'Audun-le-Tiche* et à fusionner quatre années plus tard avec la *AG Schalker Gruben- und Hütten-Verein* et la Gelsenkirchener Bergwerks-AG pour former désormais un grand Konzern.⁸⁸

En route vers la formation d'un puissant Konzern: le Aachener Hütten-Verein et la naissance de «Groß-Gelsenkirchen» (1892-1907)

Les installations techniques du Aachener Hütten-Verein se limitent initialement à la seule usine de Rothe Erde située à Aix-la-Chapelle. Mises en service en 1847 par la *Offene Gesellschaft Piedboeuf & Cie, Aachen, Walz- und Hammerwerk*, elles comprennent des fours à puddler et des laminoirs. Après quelques difficultés de démarrage, l'usine devient la propriété de la société en commandite *J. Talbot & Cie* (1861). Celle-ci s'empare peu de temps après des laminoirs et de la tréfilerie de la *Metallurgische Gesellschaft*. En 1865, l'ensemble du complexe industriel est repris par le Aachener Hütten-Aktien-Verein nouvellement constitué. Celui-ci souffle certes en 1872 sa première charge dans une aciérie moderne Bessemer, venue entre-temps compléter les anciens fours à puddler de moins en moins compétitifs. Mais les problèmes financiers de l'entreprise ne cessent pour autant. Au contraire! Des circonstances défavorables comme, entre autres, l'obligation de s'approvisionner en fontes brutes importées à grands frais du Royaume-Uni ou la crise prolongée consécutive au krach boursier de Vienne en 1873, mettent rapidement en péril son existence et l'obligent à entamer une réorganisation radicale de ses structures. L'opération de sauvetage s'accompagne d'un changement à la direction des affaires: Adolf Kirdorf devient directeur commercial et Jules Magery est promu directeur technique. Une plaquette éditée en 1907 à l'occasion du 60^e anniversaire de l'usine de Rothe Erde, célèbre le changement intervenu à la tête de la société comme le début du «zweite[r] Abschnitt der Geschichte des Aachener Hütten-Aktien-Vereins, dem es während der nun folgenden drei Jahrzehnte gelang, sich zu einem der bedeutendsten Eisenwerke Deutschlands emporzuschwingen».⁸⁹ Les auteurs de pareilles brochures commémoratives ont bien sûr souvent tendance à se laisser emporter par

88 Pour les grandes étapes de l'histoire du Aachener Hütten-Aktien-Verein nous recommandons la lecture de KÄDING M., *Rot(h)e Erden*, in: THOMES P. (Hrsg.), *Rohstoffbasis und Absatzmarkt. Die Schwerindustrie des Großherzogtums Luxemburg und das Aachener Revier*, Centre de recherche Gabriel Lippmann, Shaker Verlag, Aachen, 2005, pp.13-20; KÄDING M., *Geschichte des Aachener Hütten-Aktien-Vereins Rothe Erde*, in: Ibid., pp.83-142; AACHENER HÜTTEN-AKTIEN-VEREIN, *Zum 60jährigen Gedenktage der Inbetriebnahme seiner Werksanlagen*, Aachen, 1907; RABIUS W., *Der Aachener Hütten-Aktien-Verein in Rothe Erde. 1846-1906*, G. Fischer, Jena, 1906.

89 AACHENER HÜTTEN-AKTIEN-VEREIN, *Zum 60jährigen Gedenktage ...*, op.cit., p.19.

l'enthousiasme, qui est de circonstance, et qui les incite à exagérer les mérites des «grands patrons» de l'entreprise. Il n'en demeure pas moins que les trente premières années de l'histoire de Rothe Erde ont été marquées par une série de mésaventures d'ordre financier et technique, tandis que, à partir du moment où Kirdorf et Magery prennent les rênes en main, la forge est promise à un bel avenir.

Les fondements du succès reposent dans une large mesure sur les efforts de modernisation de la nouvelle direction. Dans ce contexte, la mise en marche d'une aciérie Thomas, en 1883, joue un rôle crucial. Elle permet la transformation en acier des fontes phosphoreuses. Celles-ci peuvent être fabriquées à base de la minette lorraine-luxembourgeoise disponible en grandes quantités sur le territoire du Zollverein, tandis que la production d'acier Bessemer absorbe d'ordinaire de la fonte étrangère plus onéreuse. Suite à la restructuration productive relative à la mise en service de son aciérie Thomas (elle est complétée, en 1899, par une aciérie Siemens-Martin), le Aachener Verein réussit à renforcer sa position sur le marché. Toutefois, vu l'absence de hauts-fourneaux à l'usine de Rothe Erde, l'entreprise se trouve toujours dans l'impossibilité d'alimenter son aciérie avec de la fonte produite en propre. Elle reste par conséquent entièrement tributaire des livraisons d'autrui.

Voilà au demeurant pourquoi elle se plaint régulièrement du Comptoir Lorrain-Luxembourgeois.⁹⁰ En effet, l'accroissement de la fabrication d'acier à Aix présuppose qu'on réussisse en temps utile à s'approvisionner en fonte brute, ce qui devient cependant de plus en plus dur à réaliser *«seitdem unsere Hauptlieferanten, die Hochofenwerke Luxemburgs und Lothringens, in enger Vereinigung Preise und Bedingungen zu diktieren vermochten»*.⁹¹ *«Der Gefahr war zwar noch durch das Halten großer Vorräte vorgebeugt worden, was jedoch erhebliche Zinsverluste brachte. Von dem Zeitpunkte ab, wo die luxemburgisch-lothringischen Hochofenwerke sich mit den rheinisch-westfälischen zu einem gemeinsamen Verkauf des Roheisens verständigten und somit ein Monopol schafften, welches die Lebensfähigkeit des Werkes bedrohte, konnte*



Avant de devenir directeur commercial, puis général, du Aachener Verein, l'ingénieur Adolf Kirdorf (1845-1923) occupe les postes de directeur technique de l'usine de tissage Simons & Frowein et de fondé de pouvoir à la Dortmunder Union. En 1907, il est nommé administrateur délégué de la Gelsenkirchener.

Extrait de Zum 60jährigen Gedenktage, op.cit.

90 BBA 55/202, Bericht über das Geschäftsjahr 1887-88.

91 BBA 55/206, Bericht für das Geschäftsjahr 1891-92.

jenen Mittel nicht mehr ausreichen». Pour sortir de l'assujettissement quasi total vis-à-vis des fournisseurs des matériaux bruts, le Hütten-Verein a trois possibilités. Puisque, pour étrange que cela puisse paraître pour un établissement qui a son siège au cœur d'un bassin houiller, la Aachener ne possède pas de charbonnage (!), elle pourrait suivre l'exemple des nombreuses autres forges de l'Eifel qui, pour améliorer leur compétitivité, avaient émigré au fil du XIX^e siècle vers le Rhin inférieur ou la Ruhr. Nous ignorons les raisons pour lesquelles ce type de solution est abandonné; notre seule source – les rapports annuels conservés au Bergbau-Archiv à Bochum – reste muette à ce sujet. Une deuxième option consisterait à acquérir des gisements de minette et de passer à la construction de hauts-fourneaux appartenant en propre à la société. Toutefois les responsables jugent que les mines et minières se trouvent soit, pour les meilleures d'entre-elles, entre les mains de la concurrence, soit, pour celles qui restent disponibles, dispersées aux quatre coins du bassin minier. À cela s'ajouteraient certains risques liés au fait que nombre de minières ne sont pas encore exploitées et qu'on ne connaît donc pas la qualité exacte de la minette qu'on y trouve. Quant à la planification de propres hauts-fourneaux, elle se heurte à l'obstacle que leur construction durerait plusieurs années et qu'on ne serait par conséquent pas en mesure de répondre aux besoins immédiats. Ces différents arguments amènent les dirigeants de l'entreprise à opter pour une troisième solution qui consiste à acquérir une usine à fonte dans le bassin minier lorrain-luxembourgeois.

La Société des Hauts-Fourneaux luxembourgeois

La constitution de la SA des Hauts-Fourneaux luxembourgeois remonte au 4 décembre 1869. Son principal animateur est le directeur général Pierre Basseur qui, préalablement, avait fondé la *Société pour l'Exploitation des Minières du Grand-Duché de Luxembourg* et qui, par ailleurs, exerçait la profession de notaire à Esch-sur-Alzette. Comme ses deux frères Hubert, ancien professeur d'université, et Alexis, avocat député du canton d'Esch, font également partie des actionnaires de la première heure, l'usine inaugurée en mai 1872 par la mise à feu du premier haut-fourneau finit vite par obtenir le nom populaire de «*Brasseurschmelz*».

Dès 1878, le domaine minier de la société lui permet de se suffire à elle-même. Ceci n'empêche pas l'acquisition d'autres minières pendant les années suivantes, malgré les piètres résultats financiers du départ. La précarité initiale cesse seulement à partir de 1883, lorsque les Hauts-Fourneaux luxembourgeois arrivent à réaliser des bénéfices, d'abord modestes, puis assez considérables qui permettent de distribuer un dividende variant de 10 à 15% entre 1889 et 1892. Aussi, les bons résultats obtenus encouragent-ils la société, en mars 1891, à construire un troisième haut-fourneau (mis à feu en janvier 1892).

L'option retenue est cependant matérialisée en deux temps. Elle donne d'abord lieu à l'achat d'une «*beträchtlich[e] Anzahl*»⁹² d'actions de la Société des Hauts-Fourneaux luxembourgeois à Esch-frontière (voir l'encart ci-dessus), dont, au regard du «*reich[er] Besitz an Erzkonzessionen und Gruben*» et des deux fourneaux en activité (un troisième est en construction), le «*Kurs von 135-150% eingezogener Erkundigungen zufolge [...] als ein angemessener anzusehen war*».⁹³ La mainmise sur une partie du capital social de 3,5 millions de francs ne cherche donc pas nécessairement à réaliser une appropriation proprement

92 Bericht für das Geschäftsjahr 1891-92, op.cit.

93 AACHENER HÜTTEN-AKTIEN-VEREIN, *Zum 60jährigen Gedenktage...*, op.cit., p.34

dite de la forge luxembourgeoise et son incorporation au processus de production du groupe d'Aix; il y va, comme dans le cas de l'achat d'autres titres industriels, tant d'un placement financier rentable que de l'obtention d'une garantie pour se prémunir contre les «*zu hohe, uns schädigende Preise*» pratiqués par le comptoir des fontes. Kirdorf et consorts rectifient cependant rapidement leur tir. Au lieu de briguer une participation, ils aspirent maintenant à une prise de contrôle complète à leur profit exclusif. À cette fin ils négocient avec les anciens actionnaires une reprise intégrale des parts. La tentative échoue néanmoins suite au veto des gros actionnaires fidèles à la société de droit luxembourgeois. Embarqués pour la plupart dans l'affaire depuis sa création, ils hésitent à en retirer leur argent. La seule solution avec laquelle ils se déclarent être d'accord consiste à faire entrer en liquidation la SA des Hauts-Fourneaux luxembourgeois, puis à tolérer son absorption par l'entreprise allemande à condition que les actionnaires actuels puissent échanger leurs parts contre de nouvelles parts au porteur de la Aachener.

On convient de la sorte à porter le capital de celle-ci de 3.080.000 à 4.500.000 marks par l'émission de 1.420 actions d'une valeur nominale de 1.000 marks, échangées ensuite contre la cession des valeurs à l'actif et au passif de l'usine du Grand-Duché. Deux assemblées générales à Luxembourg, le 27 juin 1892, et à Aix-la-Chapelle, le 20 juillet de la même année, entérinent la transaction. Simultanément, le conseil d'administration de la société fusionnée est élargi. La moitié au moins et les deux tiers au plus des dix membres de l'organe directeur doivent être domiciliés en Allemagne; à part cela, il faut qu'il y ait au moins un représentant belge et un administrateur luxembourgeois.

Le but finalement recherché par les nouveaux maîtres allemands est clair: «*Wir hoffen und glauben, daß diese Vereinigung [...] dazu dienen wird, in der Zukunft und in schlimmen Zeiten unser Unternehmen zu sichern und zu befestigen*». ⁹⁴ Force est toutefois de constater que l'acquisition du complexe d'Esch-frontière est loin d'assurer aux laminoirs aixois un approvisionnement suffisant en fonte, car en vérité la production des trois hauts-fourneaux au Luxembourg ne se situe «*in keinem Verhältnis zu dem Roheisenbedarf*» de Rothe. Ses besoins sont tout au plus satisfaits à moitié. Afin de remédier à ce déficit, le Hütten-Verein s'empresse à la fois d'améliorer la productivité des hauts-fourneaux existants et à construire des appareils nouveaux. Les transformations consistent avant tout en une surélévation des fourneaux qui augmente leur productivité journalière d'environ 120 à 190 tonnes de fonte. Dès la fin du mois de mai 1895, un quatrième appareil fonctionne à Esch-frontière: «*Mit mächtigem Gebläse, kräftigen Winderhitzern und allen Verbesserungen der Neuzeit ausgestattet, wird er, wie wir hoffen, den auf ihn gesetzten Erwartungen entsprechen*». ⁹⁵ Éprouvant apparemment une «*große Befriedigung*» à propos des coulées réalisées au numéro 4, les patrons allemands font ériger un cinquième fourneau inauguré le 17 septembre 1896. ⁹⁶ Parallèlement, ils procèdent à l'achat des champs miniers dits «*Deutsch-Oth*», «*Flora*» et «*Billert*» dont le «*Übergang in wettbewerbende Hände bei ihrer günstigen Lage zu unserer Hochofenanlage und ihrem zweifellos großen Erzreichtum unter keinen Umständen zugegeben werden durfte. Unser Erzgrubenbesitz hat mit diesem Ankauf eine Ergänzung und Abrundung erfahren, welche denselben in die Zahl der reichsten und schönsten aller bestehenden Hohofenanlagen [sic] einreihet. Er enthält genügende Erzmengen, welche*

94 Bericht für das Geschäftsjahr 1891-92, op.cit.

95 BBA 55/209, Bericht für das Geschäftsjahr 1894-95.

96 BBA 55/210, Bericht für das Geschäftsjahr 1895-96.

*sämtlich [sic] auf eigenen Grubenwagen ohne Benutzung von Bahntransportwagen zu den Hohöfen [sic] gelangen können, in passender Zusammensetzung für unsern gesammten [sic] Roheisenbedarf auf weit über ein Jahrhundert hinaus».*⁹⁷ Les concessions sont arrondies en 1897 par l'achat d'une participation de 5/6 à la mine limitrophe de «Nonkail» (voir aussi l'encart «État du patrimoine minier du Aachener Hütten-Verein», p.217).



En 1905 (date de la photo) l'usine d'Esch-frontière dispose au total de cinq hauts-fourneaux, dont trois de 25 mètres et deux de 30 mètres de hauteur. La production journalière est respectivement de 200 et 250 tonnes de fonte.

Photo: Marcel Schroeder. Photothèque de la Ville de Luxembourg

L'euphorie suscitée par le développement des activités fait pourtant rapidement place au désenchantement. À l'occasion de l'assemblée générale du 9 octobre 1897, la Aachener dresse un bilan amer: «*Die [...] Befürchtung, daß Arbeitermangel im Minettebezirk, Knappheit der Kokslieferungen und andere ungünstige Umstände das Ergebnis des Hochofenbetriebes beeinträchtigen könnten, hat sich leider in nicht unerheblichem Umfange bestätigt*». Malgré d'importants investissements au niveau de l'amélioration et de la simplification de l'extraction du minerai, les performances des mineurs de fond diminuent «*an Menge und Güte*» dans une mesure inquiétante, à tel point que le «*Minettebezirk gegenüber den mit reichen ausländischen Erzen versehenen Hochofenwerken am Niederrhein und in Westfalen unfähig zum Wettbewerb werden wird*» si les difficultés évoquées devaient persister.⁹⁸ Dans la pensée des cadres dirigeants, une éventuelle délocalisation de la production de fonte reste ainsi un sujet à l'ordre du jour, d'autant plus que le bilan décevant ne s'améliore pas pendant l'exercice suivant de 1897/98: «*Der Betrieb in Esch [ist] auch in diesem Geschäftsjahre von schweren Störungen betroffen [...] und [hat] den Erwartungen, welche wir glaubten an ihn knüpfen zu dürfen, nicht entsprochen*». Des lamentations identiques retentissent une année plus tard. Malgré une «*Hochflut der Geschäfte*», qui se solde par les meilleurs résultats jamais enregistrés par le Hütten-Verein, les patrons allemands sont confrontés à des problèmes «*welche ernste Besorgnisse für die weitere Zukunft wachrufen*», à savoir un

97 BBA 55/207, Bericht für das Geschäftsjahr 1892-93.

98 BBA 55/211, Bericht für das Geschäftsjahr 1896-97.

renchérissement du prix des matières premières et des coûts de fabrication ainsi que la perspective de devoir sous peu affronter une concurrence plus nombreuse suite à la mise en route de nouvelles usines, à l'instar de Differdange. Ils y entendent volontiers une menace réelle pour le «*Fortbestehen der Verbände in der Eisen- und Stahlindustrie*».⁹⁹



La nouvelle aciérie Thomas vers 1913. – La considération primordiale qui pousse les dirigeants de la GBAG à la construire à Aix-la-Chapelle plutôt qu'au Bassin minier luxembourgeois repose sur leur conviction de disposer à l'usine-mère d'ouvriers fidèles et expérimentés, capables de compenser une grande partie des inconvénients relatifs à la séparation géographique des hauts-fourneaux.

Extrait de Gelsenkirchener Bergwerks-Aktien-Gesellschaft. 1873-1913

Face à l'évolution en cours, Kirdorf, Magery et consorts redoublent par conséquent d'efforts pour améliorer le rendement de leurs sites de production. À Rothe Erde, l'ancienne aciérie Thomas datant des années 1880 est remplacée par un équipement flambant neuf. Or, sa mise en service ne fait que renforcer davantage la «*jetzt schon kaum genügende*» coulée de fontes brutes à Esch. Afin d'éviter un goulot d'étranglement, et pour ne pas être contraints à acheter des matières premières à autrui, ils pensent d'abord à agrandir encore l'ancienne usine Brasseur. Son extension se heurte toutefois à un problème majeur: on éprouve d'ores et déjà beaucoup de mal à fidéliser une main-d'œuvre en nombre suffisant. Une extension du site d'Esch-frontière ne ferait donc qu'aggraver la difficulté. C'est pourquoi, en 1903, on saisit sans longuement hésiter la «*sich bietende Gelegenheit*»¹⁰⁰ lorsque la société belge des *Acieries d'Angleur* laisse entendre qu'elle voudrait se retirer des établissements métallurgiques d'Audun-le-Tiche (autrefois: Deutsch-Oth) situés à deux kilomètres du site d'Esch, mais de l'autre côté de la frontière, en Lorraine annexée.¹⁰¹ Redoutant une «*regelrechte Fusion*», les patrons d'Aix se voient néanmoins «*genötigt*» de procéder à une «*Vermögenseinlage*». Celle-ci prévoit que la société d'Audun apporte l'ensemble de ses actifs libérés de toute hypothèque dans le

99 BBA 55/212, Bericht für das Geschäftsjahr 1897-98; BBA 55/213, Bericht für das Geschäftsjahr 1898-99; BBA 55/214, Bericht für das Geschäftsjahr 1899-1900.

100 BBA 55/217, Bericht für das Geschäftsjahr 1902-03.

101 HABAY R., *La Société Minière des Terres Rouges, usine à fonte d'Audun-le-Tiche*, Éd. Fensch Vallée, Knutange, 2005, p.31.

Aachener Hütten-Aktien-Verein contre l'octroi de 2.369 actions allemandes.¹⁰² «*De la sorte, l'Aachener, qui produisait à peine 240.000 tonnes de fonte par an, pour des laminoirs et aciéries livrant 270.000 tonnes de produits finis, et qui aurait manqué encore plus de fonte surtout de fonte aciéreuse, quand sa nouvelle aciérie sera construite à Rothe-Erde, trouve un complément opportun dans Audun-le-Tiche et s'assure en même temps d'avoir un pied dans cette Lorraine plus convoitée encore en Allemagne qu'en France*».¹⁰³ Bref, ensemble les deux sites d'Esch et d'Audun fabriqueront dès 1906 plus d'un demi-million de tonnes de fontes brutes pour suffire dorénavant aux besoins de la nouvelle aciérie aixoise parachevée dans l'intervalle. L'objectif de devenir «*vollständig unabhängig von der schwankenden Konjunktur*», également sous l'angle des approvisionnements en minerai de fer, est simultanément atteint. Grâce aux concessions étendues d'Audun, le Verein possède des réserves de minette qui «*bezüglich Menge und Qualität*» cherchent leur égal en Lorraine et au Luxembourg.¹⁰⁴ Toujours est-il que Kirdorf et compagnie ne sont nullement satisfaits. Mais ceci est une autre histoire que nous aborderons au chapitre suivant.

En attendant, la situation alarmante du point de vue du ravitaillement avec des combustibles rappelle aux chefs du Verein qu'ils ne sont pas encore parvenus au bout de leurs efforts: «*zur vollständigen Unabhängigkeit*», notent-ils, «*fehlen uns nur noch Kohlen und Koks*». Aussi, en réponse au manque chronique de coke métallurgique et en réaction au «*Preisdiktat*» de plus en plus contraignant des syndicats du charbon, Adolf Kirdorf procède-t-il dès le tournant du siècle à l'acquisition, en Westphalie, de respectivement cinq et deux *Maximalgrubenfelder* (soit, en tout, 1.400 ha). L'opération est cependant entachée d'un défaut majeur: le creusement d'un puits prend du temps et ne saurait donc constituer une solution avant des années. L'entreprise mène par conséquent des négociations «*nach mehreren Seiten*» afin de s'allier avec un charbonnage performant en activité qui lui permettrait de se mettre à l'abri contre d'éventuelles hausses des prix tout en lui assurant des fournitures quantitativement suffisantes et qualitativement constantes. Les deux parties profiteraient par ailleurs des «*aus dem Zusammenarbeiten und Ineinandergreifen der verschiedenen Betriebe entspringenden Vorteile*».¹⁰⁵

Tout porte à croire que des négociations sont d'abord engagées avec le Eschweiler Bergwerks-Verein (EBV), ce qui paraît plutôt naturel et logique, d'une part parce que les deux établissements du bassin d'Aix sont pour ainsi dire voisins, et d'autre part parce que, en 1890, les Hauts-Fourneaux luxembourgeois d'Esch avaient déjà conclu avec la mine aixoise un contrat de fourniture pour cokes métallurgiques, dont nous ne savons toutefois pas s'il était toujours valable une dizaine d'années plus tard.¹⁰⁶ Quoi qu'il en soit, la presse spécialisée dans les transactions boursières prétend en novembre 1899 qu'un mariage entre la Aachener et le EBV «*paraît certain*». Quelques mois plus tard, les feuilles font encore courir le bruit d'un accord apparemment imminent aux termes duquel les deux sociétés régleraient le partage de leurs bénéfices. En 1902, les pourparlers sont pourtant interrompus en raison de divergences à propos de la valeur des deux entreprises; d'après les rumeurs qui courent, le dialogue aurait repris en mai

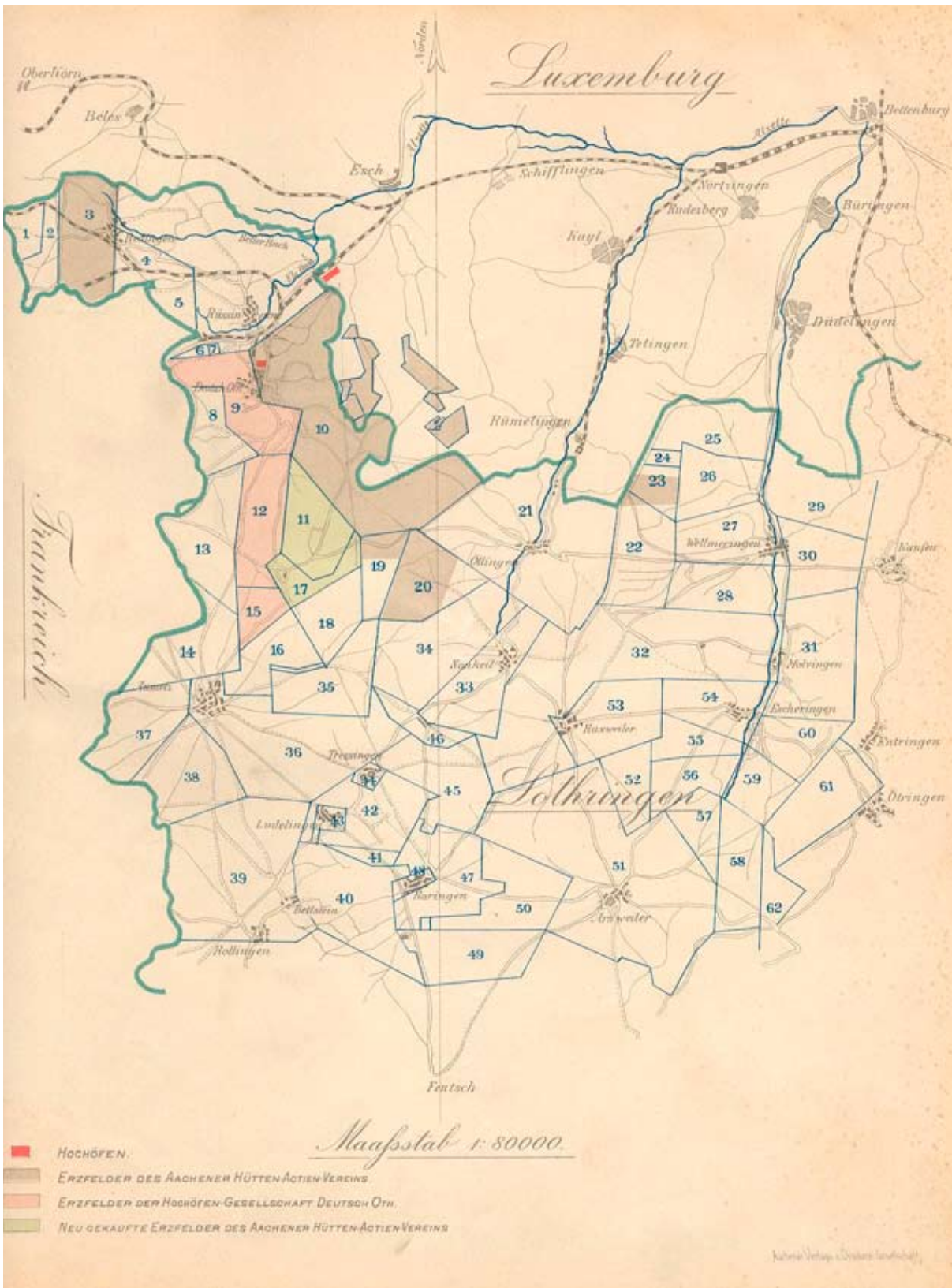
102 BBA 55/225, Aachener Hütten-Verein à Gelsenkirchener, 03.01.1905.

103 Reproduction d'un article du *Moniteur des intérêts matériels*, in: *Luxemburger Zeitung*, AA, 17.08.1903.

104 AACHENER HÜTTEN-AKTIE-VEREIN, *Zum 60jährigen Gedenktage...*, op.cit., p.49; Bericht für das Geschäftsjahr 1902-03, op.cit.

105 BBA 55/218, Bericht für das Geschäftsjahr 1903-04.

106 NN., *Histoire de l'Arbed*, op.cit.



Les possessions minières du Aachener Verein en 1903.
 Source: Bergbau-Archiv, Bochum

1904,¹⁰⁷ ce dont on peut cependant douter parce que, depuis 1902, Rothe Erde est déjà en conciliabules avec la Gelsenkirchener Bergwerks-Aktiengesellschaft, un des géants de l'industrie charbonnière de la Ruhr.¹⁰⁸ L'initiative d'établir un contact a été prise par le frère d'Adolf Kirdorf, Emil.

En sa qualité de directeur général de la GBAG, celui-ci cherche un partenaire dans la branche métallurgique pour une double raison urgente. Premièrement, le ministre prussien du Commerce, Theodor von Möller, caresserait apparemment le dessein d'étatiser la GBAG, ce qu'il s'agirait bien sûr d'empêcher, notamment en transformant la composition des avoirs sociaux et les activités de la Gelsenkirchener. Au lieu de gagner son argent exclusivement avec du charbon – qui intéresse également les pouvoirs publics –, l'astuce consiste à combiner l'extraction avec une participation dans le secteur sidérurgique. L'entreprise prendrait dès lors une orientation vers des activités qui laissent l'État indifférent.¹⁰⁹ Deuxièmement, le temps presse à cause des négociations prochaines pour la reconduction des accords syndicaux, tant dans la branche charbonnière que dans la branche métallurgique. Tandis que Emil Kirdorf est ainsi talonné par le besoin de trouver moyen pour réserver au moins une partie de sa production à l'autoconsommation hors contingent du Rheinisch-Westfälisches Kohlensyndikat, le frère cadet Adolf Kirdorf doit à son tour se dépêcher de muter son «reines Hüttenwerk» en une entreprise mixte, étant entendu qu'au sein des structures rigides du Stahlwerksverband, les économies à réaliser sur l'approvisionnement en matières premières seraient une des seules ressources en vue d'optimiser les profits. L'affaire paraît ainsi pouvoir être réglée en famille, ou presque, car, avant de réaliser une communauté d'intérêts à deux entre la Aachener et la Gelsenkirchener, le duo subit *nolens volens* les pressions d'Hugo Stinnes et d'August Thyssen.

Le Schalker Gruben- und Hütten-Verein

La société anonyme du *Schalker Gruben- und Hütten-Verein* est constituée en 1872. En tant qu'entreprise mixte, elle est établie sur le charbon, mais dépend d'un approvisionnement externe en minerai de fer. Ses installations sidérurgiques sont logées à Bulmke, une localité qui est rattachée à la ville de Gelsenkirchen en 1903. Elles comprennent six hauts-fourneaux successivement mis en service entre 1875 et 1903. En 1884, la société décide la construction d'une fonderie pour tubes (Röhrengießerei); en 1897, elle prend des participations dans la *Aktien-Gesellschaft Vulkan* à Duisburg et, en 1899, elle intègre la *Bergbau-Aktien-Gesellschaft Pluto* à Essen. L'acquisition de ce charbonnage confère au Schalker Verein le statut de «Hüttenzeche» dans le syndicat rhéno-westphalien du charbon.

Le jeune patron de la *Stinnes GmbH* – l'entreprise est active dans l'exploitation, le commerce et le transport du charbon – et le vieux patriarche d'un empire de houillères et d'aciéries, ont en effet leur mot à dire en matière d'orientation stratégique de la

¹⁰⁷ *Luxemburger Zeitung*, 01-02.07.1900 et AA, 02.05.1904.

¹⁰⁸ Pour un historique de la GBAG on consultera avec intérêt les publications éditées par l'entreprise à l'occasion de ses 25^e et 40^e anniversaires: NN, *Gelsenkirchener Bergwerks-Aktien-Gesellschaft. 1873-1898*, A. Bagel, Düsseldorf, 1898; NN, *Gelsenkirchener Bergwerks-Aktien-Gesellschaft, 1873-1913*, op.cit.

¹⁰⁹ TREUE W., *Die Feuer verlöschen nie. August Thyssen-Hütte 1890-1926*, Econ-Verlag, Düsseldorf, 1966, p.70.

GBAG. Après tout, ils détiennent à peu près la moitié du capital de 35,4 millions de marks, Stinnes par le biais du *Mülheimer Bergwerksverein* (6,1 millions de marks) et Thyssen par l'intermédiaire du *Schalcker Gruben- und Hütten-Verein* (10,7 millions de marks). Ils aimeraient que cette dernière Hüttenzeche, contrôlée par Thyssen, mais trop faible pour s'affirmer au sein du RWKS, fût de la partie. En plus, l'adhésion du Schalcker Verein à la combinaison promet de dégager des synergies du fait que, par exemple, la division des hauts-fourneaux de Schalke à Bulmke pourrait s'approvisionner à moindres frais auprès de la concession «Alma» de la GBAG.¹¹⁰ Signalons toutefois que, au moins dans l'immédiat, un *élargissement* à proprement parler des activités charbonnières et sidérurgiques des trois entités de la Aachener, de la Gelsenkirchener et de Schalke ne figure pas à l'ordre du jour. *«Wenn nun heute nach langer reiflicher Erwägung der Gedanke Gestalt gewonnen hat, den Ausbau unseres Unternehmens durch Angliederung von Betrieben des größten kohleverbrauchenden Gewerbes, der Eisen- und Stahlindustrie, fortzuführen, so geschieht dies nicht in der Absicht der Vergrößerung um jeden Preis, sondern in folgerichtiger Erkenntnis des Ganges den unser westdeutsches Wirtschaftsleben genommen hat. [...] Die Angliederung von Eisenwerken [...] wird unserer Gesellschaft bis zu einem gewissen geringen Grade sofort schon den Mitgenuß an den Vorteilen der Hüttenzechen unter dem laufenden Syndikatsvertrage gestatten, vor allem aber wird sie es uns ermöglichen, unser Schwergewicht den Hüttenzechen gegenüber für die Neuregelung des Kohlensyndikates, sei es für die Zeit nach 1915, dem Endtermin des jetzigen Syndikatsvertrages, sei es schon von einem früheren Zeitpunkte ab zur Geltung zu bringen. Sollte sich dann aber die Hoffnung einer Syndikatsverlängerung doch nicht verwirklichen lassen, so werden in dem beginnenden Kampf nicht wieder wie vor Zeiten wir als reines Kohlenwerk die Schwächeren sein, sondern in unsern eigenen Eisenwerken und in deren Beziehungen zu weiter verarbeitenden Industrien die Sicherung des Absatzes für einen großen Teil unserer Förderung haben».*¹¹¹

Les explications fournies par le rapport interne, qui sert de justificatif à l'adresse de l'assemblée des actionnaires, sont parlantes. Elles soulignent l'objectif principal que les pères spirituels de l'opération escomptent atteindre: outre une série d'avantages matériels à retirer soit dans l'immédiat, soit à l'avenir des dispositions contractuelles des différents cartels, le but primaire consiste en une consolidation, voire une affirmation de la position des trois entreprises désormais unies pour défendre d'une manière plus efficace leurs intérêts au sein des syndicats, respectivement, au cas où ceux-ci devaient périlcliter, pour jouer la carte de l'intégration verticale afin de mieux se prémunir contre la concurrence de plus en plus massive des autres Konzern intégrés. La finalité après tout assez peu prétentieuse est du reste, à côté des rivalités entre les chefs et des possibilités réduites pour matérialiser des synergies entre les différents sites ou unités de production souvent fort éloignés, une des raisons majeures qui expliquent pourquoi, plutôt que de procéder à une fusion en règle, on préfère se contenter de donner naissance à une ordinaire «communauté d'intérêts».

Celle-ci est conclue pour une durée de 30 ans et entre en vigueur le 1^{er} janvier 1905, après que les actionnaires de la Aachener et de Schalke ont échangé au moins 75% de leurs

110 RECKENDREES A., *Das «Stahltrust»-Projekt. Die Gründung der Vereinigte Stahlwerke AG und ihre Unternehmensentwicklung 1926-1933/34*, Schriftenreihe zur Zeitschrift für Unternehmensgeschichte, Verlag C.H. Beck, München, 2000, p.81.

111 BBA 55/37, Gründe für den Gemeinschaftsvertrag mit dem Aachener Hütten-Verein und den Schalcker Gruben, 12.09.1904.

titres contre des actions de la GBAG. Il ressort nettement des rapports de force ci-dessus que la communauté d'intérêts n'est pas une alliance entre égaux, mais un passage – *de jure* – des deux plus petites entreprises sous la tutelle de leur sœur plus puissante.¹¹² «*Durch diese Interessengemeinschaft verlor [...] der Aachener Hütten-Aktien-Verein seinen ausgeprägten persönlichen Charakter*». ¹¹³ Il n'empêche que les trois alliés gardent chacun son autonomie juridique et sa propre gestion. Ils s'obligent uniquement à respecter deux conditions: la première consiste à ne pas prendre de décision majeure sans demander l'accord d'un *Gemeinschaftsausschuß* composé de représentants de la direction (Vorstand) et du conseil d'administration (Aufsichtsrat) de chacune des trois entreprises; la deuxième les contraint à verser dans une caisse collective les bénéfices nets réalisés séparément. Le profit commun est ensuite redistribué suivant une clé fixe dans la proportion de 69/125,5^{es} à la GBAG, de 31/125,5^{es} au Aachener- et de 25,5/125,5^{es} au Schalker Verein. Chacune des trois divisions peut dès lors décider à sa guise de l'affectation de la part qui lui revient.

Le rassemblement sous un même toit de trois enseignes renommées de l'industrie lourde allemande ne manque évidemment pas de faire grand bruit dans la presse. Voici par exemple les propos rapportés dans la *Deutsche Warte* du 23 novembre 1905: «*Die Sitzungen dieses neuen deutschen Montantrustes gehören [...] zu den bemerkenswertesten von allen Versammlungen der Bergwerksgesellschaften. Denn hier kommen die bekanntesten Großindustriellen des rheinisch-westfälischen Industriebezirks zusammen, hier treffen sich die Thyssen, Stinnes, Kirdorf und alle jene "kleineren Götter", die im Range den anderen nicht ganz gleich sind*». ¹¹⁴ À la bourse de Berlin, l'alliance à trois suscite toutes sortes de rumeurs, entre autres qu'un rattachement de la Deutsch-Luxemburgische à la communauté d'intérêts serait imminent. «*Für die Börse genügte [...] schon die gemeldete Anwesenheit der Herren Kirdorf, Thyssen und Stinnes in Berlin, um einen Schwarm von allen möglichen und unmöglichen Kombinationen zu erfinden und in Umlauf zu bringen. [...] Gestern [hatte man] sogar von beabsichtigter Angliederung des Deutsch-Luxemburger Konzerns an die Interessengemeinschaft Gelsenkirchen-Schalke-Rothe Erde wissen wollen, was an der Berliner Börse zeitweise die Gemüter noch mehr in Feuer brachte*». D'autres gazettes diffusent des rumeurs sur une «*Vertrusting*» du charbonnage Nordstern avec la *Union, AG für Bergbau-, Eisen- und Stahlindustrie* et la Deutsch-Luxemburgische.¹¹⁵ Thyssen et Stinnes en seraient les instigateurs. Et on pourrait continuer la longue liste des prétendues fusions d'entreprises qui apparemment seraient dans l'air. L'essentiel à retenir pour notre étude se résume cependant en deux phrases: dans l'immédiat, les canards jadis diffusés par les quotidiens d'outre-Moselle jouent un rôle non négligeable dans une première tentative précoce de former l'Arbed; depuis, et jusqu'à nos jours, ils entretiennent l'idée communément admise, mais erronée, que la construction de l'usine de Belval serait pour ainsi dire «inhérente» à la décision de 1904/05 du trio Gelsenkirchener-Aachener-Schalke de se serrer les coudes.

Du formidable plan d'expansion imputé à tort ou à raison aux fondateurs de la communauté d'intérêts, il ne reste en définitive, comme réalisation effective, que

112 Le capital-actions de la GBAG atteint 69 millions de marks, celui de Schalke et de la Aachener respectivement 10,2 et 11,5 millions de marks. Les réserves de la GBAG s'élèvent à 17.671.000 marks, celles de Schalke à 4.031.000 marks et celles de la Aachener à 5.102.000 marks.

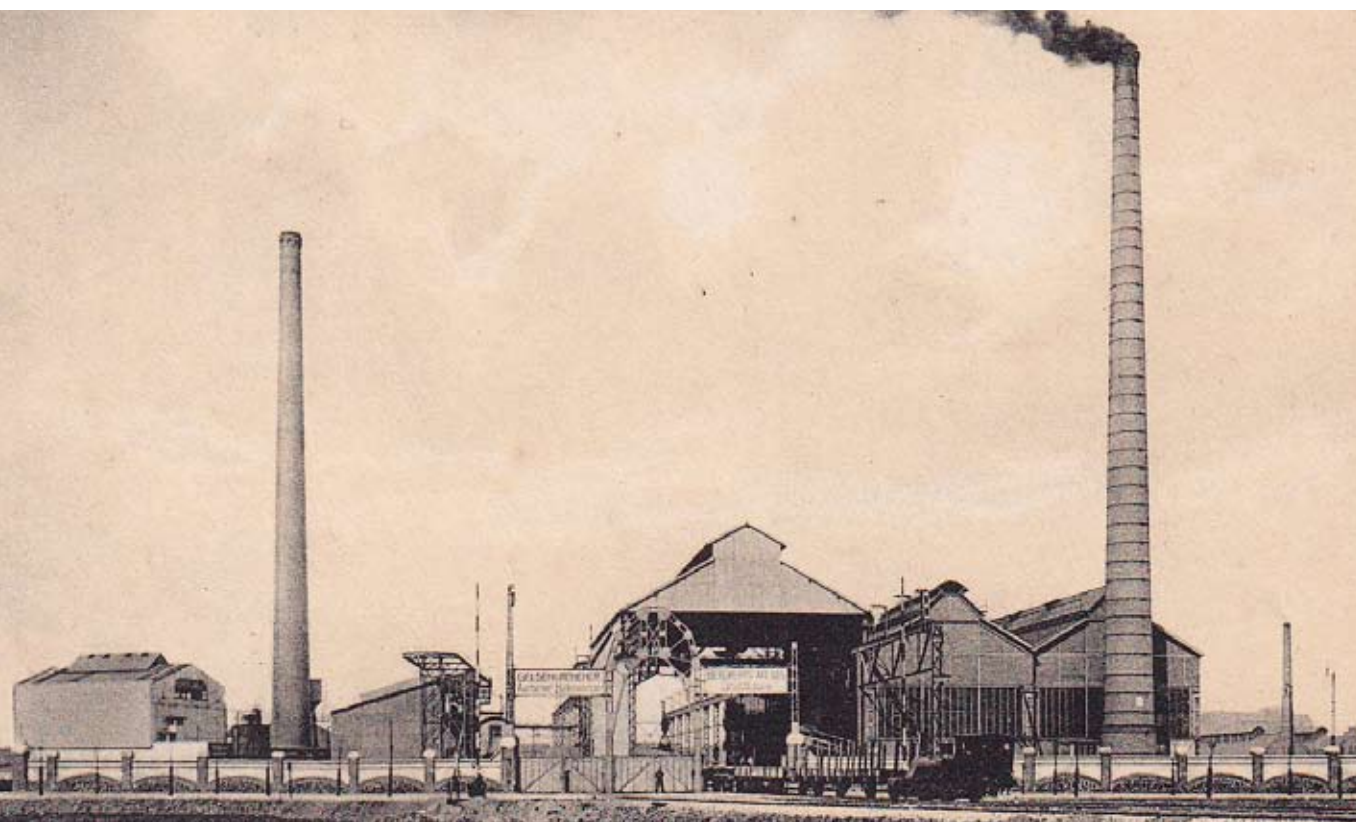
113 AACHENER HÜTTEN-AKTIEN-VEREIN, *Zum 60jährigen Gedenktage...*, op.cit., p.54.

114 *Deutsche Warte*, 23.11.1905.

115 *Frankfurter Zeitung*, 20.07.1905. Voir aussi LESCZENSKI J., op.cit., pp.338-339.

l'acquisition, en 1906, de la *Eschweiler Aktiengesellschaft für Drahtfabrikation* «in Ausführung des für die Vereinigung der drei Werke Gelsenkirchen, Schalke, Aachen maßgebenden Gedankens, den Absatz möglichst in Fertigfabrikaten, anstelle von Rohmaterial und Halbfabrikaten anzustreben». Quant à la fusion proprement dite, elle est certes évoquée en automne 1904, au moment des marchandages qui précèdent la conclusion de la communauté d'intérêt. Un accord de principe à son sujet est cependant ajourné jusqu'en novembre 1906. Il semble d'ailleurs que là encore l'opération entérinée le 9 janvier 1907 par les trois conseils d'administration a moins affaire avec une volonté affirmée d'élargir les activités industrielles du groupe qu'avec la banale crainte devant une révision des modalités de taxation des communautés d'intérêt!

Non moins importants pour cerner la suite des événements sont les regrets que certains dirigeants de la division d'Aix-la-Chapelle formulent à l'égard de la décision de fusion et de la perte consécutive d'une partie de leur autonomie: «*Da an der Annahme dieses Beschlusses nicht zu zweifeln ist, so wird mit der Eintragung des Beschlusses in das Handelsregister der Name unseres Vereins, dessen Anlagen in diesem Jahre auf ein 60jähriges Bestehen zurückblicken können, verschwinden*». ¹¹⁶ «*Möge die Vereinigung mit der Gelsenkirchener Gesellschaft, die sicher manchem der Aachener Herren sehr schwer geworden ist, ein weiterer Schritt zur Erstarkung sein, und möge sie dazu dienen, die weitere Entwicklung*



Acquise dans une logique d'intégration verticale, la Société d'Eschweiler est un laminoir pur, qui fabrique une large gamme de produits en fil à base de produits semi-ouvrés d'Aix-la-Chapelle. – Vue sur les installations avant leur modernisation en 1912.

Collection: Franz Hirtz

¹¹⁶ BBA 55/221, Bericht über das Geschäftsjahr 1. Januar bis 31. Dezember 1906; Voir aussi BBA 55/226, Sitzung des vom Gemeinschafts-Ausschuss eingesetzten engeren Ausschusses der Interessengemeinschaft Gelsenkirchen-Schalke-Aachen, 22.11.1906.

des Werkes ebenso glanzvoll zu gestalten, wie sie in den letzten 30 Jahren gewesen war.¹¹⁷ L'attachement au caractère d'entreprise «familiale» que le Aachener Hütten-Verein avait longtemps su préserver saute aux yeux. Il donne naissance non seulement à une certaine nostalgie des «bons vieux temps» vécus à Rothe Erde; il incite aussi une poignée d'hommes déterminés à défendre les couleurs de leur ancienne maison-mère en prenant les devants dans une aventure risquée au bout de laquelle Belval voit le jour.

L'histoire de Belval commence à Saint-Pierremont

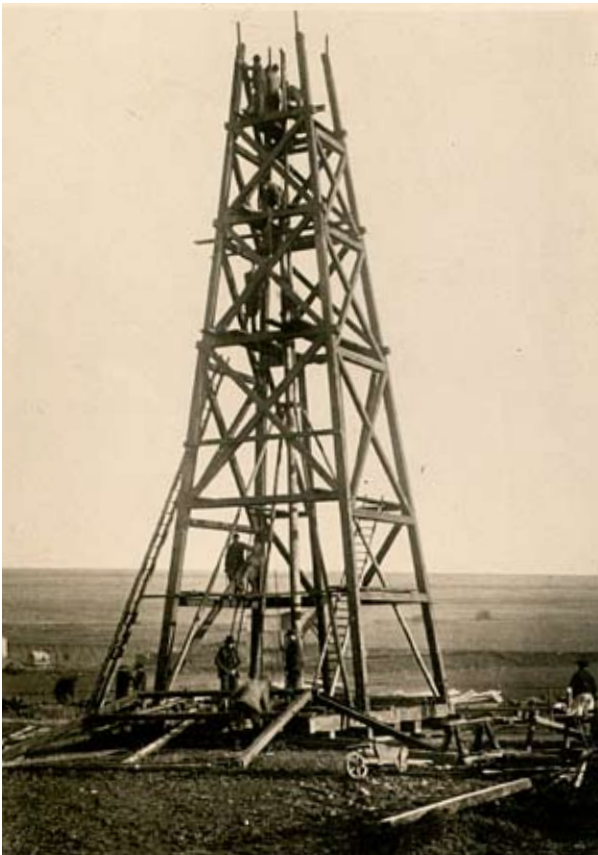
Le projet d'ériger à Esch-Belval une usine sidérurgique entièrement nouvelle a ses racines dans le sous-sol du plateau de Briey. Vers le début des années 1890, une campagne de prospection y décèle l'existence d'une vaste réserve de minette dont les maîtres de forges français des bassins de Longwy et de Nancy entendent faire leur chasse gardée. Soutenus dans ce dessein par les associations ouvrières et la population locale liguées dans un esprit de clocher autour du mot d'ordre de «la Lorraine aux Lorrains», ils n'ont, dans un premier temps, pas la moindre intention de partager avec autrui les richesses naturelles fraîchement découvertes. Un manque de moyens financiers pour bâtir les descenderies vers les couches ferrugineuses enfouies à des profondeurs appréciables de cent cinquante à deux cents mètres et plus refrène pourtant leurs ambitions. À défaut de posséder les capitaux requis, ils sont nombreux à devoir se désister lorsque, à l'aube du XX^e siècle, l'administration des Mines clôt enfin les procédures d'attribution des lots.

On assiste dès lors à la «ruée» des sidérurgistes «étrangers» attirés par le nouveau gîte. Outre quelques usines françaises du Nord-Pas-de-Calais et du Centre, la plupart des sociétés métallurgiques belges, sarroises et luxembourgeoises sont au rendez-vous. La bousculade mobilise aussi et surtout les konzerns rhéno-westphaliens hantés par le tarissement progressif des veines de Bilbao en Espagne et les restrictions récemment apportées par le gouvernement de Stockholm aux exportations de manganèse suédois. Leur crainte de manquer un jour de matières premières est encore aiguës par le sentiment que des rivaux wallons singulièrement entreprenants seraient en train de les supplanter dans la course aux meilleurs champs miniers du Haut-Pays lorrain (tandis qu'au Grand-Duché et en Moselle allemande la teneur en fer moyenne de la minette dépasse rarement respectivement 30 à 32% et 35 à 37%, les dépôts du district de Briey renferment des couches comprenant jusqu'à 38 et 40% d'oxydes de fer). Largement subjectif et tout à fait exagéré, le spectre de la «*Erzknappheit*» n'en fait pas moins l'objet d'un interminable flot d'articles publiés dans les colonnes économiques des journaux allemands les plus renommés. Le scénario catastrophique qu'ils dessinent d'un lent étouffement de la Ruhr ne reste pas sans effet. Dans les milieux politiques prussiens, il fait des vagues jusqu'au *Abgeordnetenhaus* à Berlin;¹¹⁸ chez les capitaines de l'industrie du Nord-Ouest, il suscite une «véritable frénésie» pour s'emparer de tout ce qui reste des concessions de la France orientale.¹¹⁹ Eu égard aux relations délicates entre le Reich wilhelmien et la III^e République, la majorité des patrons allemands préfèrent néanmoins ne pas apparaître en première ligne parmi les amateurs qui sollicitent des licences d'exploitation. Ils dissimulent tant bien que mal leur identité

117 AACHENER HÜTTEN-AKTIEN-VEREIN, *Zum 60jährigen Gedenktage...*, op.cit., p.60.

118 *Luxemburger Zeitung*, AA, 04.03.1911.

119 PRÉCHEUR C., *La Lorraine sidérurgique*, SABRI, Paris, 1959, pp.50 et 55.



L'adjudication des dernières concessions du plateau de Briey suscite une véritable ruée, aussi et surtout des sidérurgistes allemands, sur ce qui reste du domaine minier lorrain. – Travaux de sondage à Saint-Pierremont.

Collection: Denis Klein

derrière la façade de compagnies de droit français qu'ils infiltrent en se consolant au début de prendre des participations minoritaires, quitte à manœuvrer par après pour consolider leur position moyennant l'achat de tous les titres qu'ils parviennent à arracher à leurs partenaires étrangers respectifs.¹²⁰

Cette technique de la mainmise graduelle est également pratiquée par la Gelsenkirchener Bergwerks-AG à propos de Saint-Pierremont. La mine située à mi-chemin entre Briey et Audun-le-Roman semble initialement avoir fait l'objet de deux contrats distincts. Le premier concerne le domaine de Bettainvillers délimité au Nord-Est par le clocher du village de Saint-Pierremont. Il comprend près de six cents hectares qui sont sollicités par les *Laminoirs de l'Espérance* et la *Société Fernand Dumont & Cie*, deux maisons françaises établies à Louvroil à côté de Maubeuge. La seconde concession – elle fait l'objet d'un décret datant du 27 février 1902 –, se réfère à un peu plus de trois cents hectares faisant partie des terrains miniers dits «Saint-Pierremont Nord» attribués à des «consortiums réunis de la Loire et de Louvroil». L'association se compose d'un côté de cinq entreprises du bassin houiller de Saint Étienne, et de l'autre côté des compagnies précitées de Dumont et des Laminoirs de l'Espérance qui ont entre-temps changé leur nom en *Société des Usines de l'Espérance* par suite d'une alliance avec le groupe belge de la *Société de Vezin-Aulnoye*. Le fait que les industriels de Louvroil soient pétitionnaires pour l'obtention des deux champs contigus constitue probablement la raison pour laquelle, en décembre 1903, le pouvoir public décide de jumeler les autorisations d'exploitation pour en faire un acte unique. Désormais il n'y a plus qu'une concession de Saint-Pierremont d'une contenance de 917 ha.¹²¹ L'unification réglementaire ne change cependant rien à la circonstance que les sept co-propriétaires ne s'entendent apparemment point. À peine trois années après la prise de possession de la mine, ils «veulent sortir de l'indivision» par une «vente [qui] doit se faire prochainement aux enchères

120 POIDEVIN R., *Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Armand Colin, Paris, 1969, pp.520 sqq.

121 Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 8 S art.130, Demande en concession de mines, 30.05.1899; 8 S art.142, Décret du 27 février 1902; Délimitation de la concession Tucquegnieux. Décret du 03.01.1908.

publiquement». Afin d'empêcher que le morceau ne lui échappe, le couple Espérance/Vezin (il éprouve un besoin urgent à élargir ses bases minières parce qu'il a depuis peu allumé deux hauts-fourneaux à Aulnoye dans la vallée de la Sambre française; deux autres engins sont en voie de construction à Homécourt en Lorraine) vaque alors à la recherche d'amateurs désireux de «*repandre et mettre cette concession à fruit en commun*». ¹²²

C'est ici que la GBAG entre en lice par l'entremise de Jules Magery. Natif de Namur, le directeur technique de l'usine Rothe Erde à Aix-la-Chapelle entretient d'excellents contacts en Wallonie où, avant de se faire embaucher par le Aachener Hütten-Aktien-Verein, il avait travaillé pendant dix années au service de Vezin-Aulnoye. On peut donc imaginer que la Gelsenkirchener a été mise au parfum de Saint-Pierremont par cette filière. La supposition a l'air d'autant plus vraisemblable que les frères Sepulchre, les fondateurs de Vezin-Aulnoye, ont tous, à l'instar de Magery, fait leurs études à l'université de Liège. ¹²³ Le lieu de rencontre commun qu'est la faculté belge si renommée joue peut-être encore un rôle autrement important. Magery est président de l'*Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège*, et il y a fort à parier que cette charge honorifique facilite l'intrusion de la compagnie allemande dans le «*groupe financier-industriel important*» qui se substitue finalement aux anciens concessionnaires stéphanois de Saint-Pierremont. Au sein de la phalange, nous retrouvons en effet deux autres, «*mit uns befreundete*» ¹²⁴ entreprises de la région liégeoise, à savoir la *SA Métallurgique d'Espérance-Longdoz* et la *SA d'Ougrée-Marihaye* agissant au nom et pour le compte de sa filiale des *Hauts-Fourneaux de la Chiers* à Longwy.

La *Société Civile des Mines de Saint-Pierremont* sortie des fonts baptismaux le 29 décembre 1906 est ainsi une *joint venture* franco-belgo-allemande dans laquelle la part française correspond au départ à la moitié du capital social de 16.080.000 francs divisés en 1.608 parts de dix mille francs chacune. L'Espérance-Louvroil touche effectivement pour son apport des droits de concession 805 parts entièrement libérées. Les 803 actions restantes – elles représentent un montant de 8.030.000 francs – doivent en revanche être libérées en espèces sonnantes et trébuchantes par tranches successives au rythme de l'avancement des travaux d'aménagement de la mine. Elles sont souscrites à raison de 469 parts par la GBAG, 66 titres par La Chiers, 134 coupures par l'Espérance-Longdoz et autant par l'Espérance-Louvroil. ¹²⁵ Ce dernier co-équipier, qui sert généralement aussi de prête-nom dans les rapports de la société avec les autorités départementales, est visiblement à court d'argent dès la première heure. Pour apporter les 1,34 millions de francs (134 X 10.000) de sa contribution au capital en numéraire, il doit d'office faire appel aux Allemands et les solliciter d'avancer à sa place la somme en question. En retour, Magery réclame un remboursement échelonné sur dix annuités avec 4% d'intérêts, le tout cautionné par le dépôt des 134 actions sous rubrique dans les coffres de la Gelsenkirchener. Cette dernière promet à l'occasion de voler également à la rescousse des gens de Louvroil si, en cas d'augmentation ultérieure du capital, elles étaient une nouvelle fois momentanément insolvables. Inutile de préciser que la prévenance des Allemands n'est pas désintéressée.

¹²² BBA 55/345, Exposé, s.d.

¹²³ Voir les notices biographiques in: ASSOCIATION DES INGÉNIEURS SORTIS DE L'ÉCOLE DE LIÈGE, *Mémorial du cent cinquantième. 1847-1997*, Imp. Desoer, Liège, 1898, différentes pages.

¹²⁴ BBA 55/14, Rede für die Generalversammlung vom 17. April 1909, 30.03.1909.

¹²⁵ BBA 55/345, Société Civile des Mines de Saint-Pierremont. Statuts, 29.12.1906.

Grâce au contrat de nantissement passé avec leurs débiteurs, ils réussissent à mettre un pied dans la porte pour augmenter leur participation dans la mine lorraine.¹²⁶

Le pas décisif dans cette direction est franchi en janvier 1907, soit un mois seulement après la constitution officielle de la société. Pour des raisons qui nous échappent, mais qui sont assurément en relation avec la persistante gêne financière des Usines de l'Espérance, Jules Canard, le directeur-gérant de l'entreprise de Louvroil, vend aux Allemands plus de la moitié de ses parts de fondateur, soit 469 pièces.¹²⁷ La participation de la Gelsenkirchener s'élève à partir de cette date à 938 actions (469 + 469), ce qui fait d'elle le principal sociétaire détenteur de 7/12^{es} du capital.¹²⁸



La hâte qu'éprouvent les partenaires franco-belges à entrer le plus tôt possible en jouissance de l'extraction minière de Mancieulles contraint leurs partenaires du Aachener Hütten-Verein à consentir bon gré mal gré au creusement précipité de la fosse.

Collection: Denis Klein

126 BBA 55/346, Konvention zwischen Gelsenkirchen und Louvroil betr. Vorschusszahlung [...], 29.12.1906; Nantissement, 29.12.1906.

127 BBA 55/346, Kontrakt mit Herrn Canard, 28-30.01.1907.

128 L'augmentation du capital décidée en mars 1910, et dont nous reparlerons plus loin dans un autre contexte, ne change rien au nouveau rapport de force. Il en va différemment de l'acquisition, au cours de l'année 1910, de deux lots de 47 respectivement 87 actions ayant initialement appartenu à La Chiers. Leur transfert au profit de la GBAG augmente la participation allemande dans Saint-Pierremont à près des deux tiers (cf. infra, p.260). BBA 55/346, Abtretung von 47 Geschäftsanteilen seitens der Gesellschaft La Chiers an die [GBAG], 23-28.07.1910; BBA 55/149, Gesamtdirektionssitzung, 02.11.1910; BBA 55/345, GBAG à Oberste Heeresleitung, 13.07.1915.

L'appropriation de la majorité à Saint-Pierremont est bien sûr célébrée par les frères Kirdorf et consorts comme un succès éclatant. Ne vient-on pas de faire un grand bond en avant dans la question des présumés futurs goulots d'étranglement au niveau de l'approvisionnement des hauts-fourneaux? Sur les 913 ha de la concession, 850 ha sont jugés exploitables dans de bonnes conditions. Compte tenu du nombre des différentes strates ferrifères superposées et de leur épaisseur moyenne de 3,75 mètres, la mine renferme 31,9 millions de mètres cubes de minette ou, si l'on préfère, 44,6 millions de tonnes.¹²⁹ Ce qui plus est, l'extraction se compose en exclusivité de minerai calcaireux.

La précision sur la composition chimique est fondamentale, car pour faire un lit de fusion convenable sans autres additifs, il faut compter au moins «deux tiers de minettes calcaireuses et un tiers de minettes siliceuses».¹³⁰ Or, selon une «*sorgfältig und vorsichtig aufgestellte Berechnung*» datant de 1904, la division d'Aix-la-Chapelle de la communauté d'intérêts de Gelsenkirchen possède au bassin d'Esch-sur-Alzette et aux alentours d'Audun-le-Tiche en Lorraine allemande un domaine d'à peu près «*8½ Preußische Maximalfelder* [lisez: 1.700 ha] *die ein zusammenhängendes Ganzes bilden*», et qui renferment environ 120.000.000 tonnes de minerai calcaireux contre 100.000.000 tonnes de siliceux. Autant dire que pour cette dernière qualité on note un certain excédent parce que, sur les cent millions de tonnes disponibles, trente à quarante millions seulement peuvent être consommées telles quelles en combinaison avec le calcaireux, tandis que le résidu doit d'abord être mélangé à des ajouts, en l'espèce de la chaux, avant de pouvoir être enfourné. De ce point de vue, l'acquisition de Saint-Pierremont est indubitablement une excellente affaire appelée à économiser beaucoup d'argent au groupe le jour où ses concessions calcaireuses susmentionnées au Grand-Duché et au Reichsland annexé seront épuisées et qu'il faudra se procurer de l'ersatz si on veut continuer à fondre au prix de revient le plus bas les soixante à soixante-dix mille millions de tonnes qui resteront du siliceux. D'après les estimations de l'époque, le cas se présentera dans quatre-vingt dix ans!¹³¹ Voilà d'ailleurs la raison pour laquelle la participation dans le domaine au Haut-Pays avait, au fond, été achetée par la Gelsenkirchener à titre prévisionnel comme simple «*Erzreserve*» (réserve de minerai). Le «*äußerst vertrauliche*» mémoire consacré à la mise en valeur du patrimoine de Saint-Pierremont est formel à cet égard: le minerai français est *originellement* destiné à ne pas être exploité de sitôt.¹³²

Il n'empêche que la GBAG se fait cueillir à froid. L'épisode prend son cours à la fin du mois de novembre 1906, quand les représentants des entreprises impliquées dans l'affaire se rencontrent à Liège avec l'intention de peaufiner l'acte constitutif du consortium des concessionnaires. Magery cède alors aux revendications de ses confrères belges et français, en l'occurrence de Jules Canard, qui s'intéresse exclusivement à l'extension à donner aux deux sites d'Aulnoye et d'Homécourt, et qui insiste par conséquent beaucoup sur l'insertion à l'article 9 des statuts de la Société Civile d'une phrase selon laquelle «*les travaux de premier établissement de la mine [...] seront poussés avec la plus grande vigueur de façon à arriver dans le plus bref délai possible à une extraction annuelle de 1.000.000 de tonnes.*

129 BBA 55/345, Étude de la concession de Saint-Pierremont, 09.11.1907.

130 Interpellation d'Émile Mark. CHAMBRE DES DÉPUTÉS, *Compte rendu des séances*, 19.02.1914, p.1442.

131 BBA 55/226, Aachener Hütten-Aktien-Verein. Ordentliche General-Versammlung vom 22. Oktober 1904 – Bericht über das Geschäftsjahr 1903/04.

132 BBA 55/145, Sitzung der Gesamtdirektion, 06.11.1907. Denkschrift betr. Verwendung der Erze von Saint-Pierremont.

*Cette production sera ensuite augmentée s'il est nécessaire pour couvrir les besoins réunis des quatre associés sans pouvoir dépasser 2.000.000 de tonnes annuellement».*¹³³ Magery, n'a-t-il pas mesuré le danger émanant de la clause? N'a-t-il pas reconnu qu'elle pourrait d'emblée compromettre les intentions primitives de sa maison? Ou bien est-il conscient des implications qu'une ouverture anticipée des chantiers souterrains peut avoir, sans pour autant en faire grand cas parce que son refus d'acquiescer aux exigences de l'Espérance-Louvroil aurait sûrement amené les Français détenteurs du droit d'exploitation à chercher à la dernière minute un partenaire de rechange?

Et la Gelsenkirchener, qui de toute manière avait failli rater le coche dans la conquête des mines de Meurthe-et-Moselle,¹³⁴ serait restée sur la touche ...

Quoi qu'il en soit, le code jadis adopté ne manque pas de provoquer une réaction en chaîne au bout de laquelle l'usine de Belval voit le jour, non pas comme un «*projet prévu dès la création de la Gelsenkirchener*»,¹³⁵ mais pour ainsi dire en tant que solution de fortune pour maîtriser un défi auquel les chefs d'outre-Rhin se voient soudain confrontés. En été 1907, les chantres de l'élargissement des propriétés minières, en tête les supérieurs hiérarchiques de la division du Aachener Hütten-Verein qui ont tiré les ficelles dans l'achat de Saint-Pierremont, ne peuvent en effet plus dissimuler la vérité crue au *Gesamtvorstand* du Konzern: «*unsere Mitbeteiligten bei der Grube*», préviennent-ils leurs collègues, «*drängen auf beschleunigte Inbetriebsetzung derselben und möglichst starke Erzförderung*». ¹³⁶ En clair, l'aveu signifie qu'en fonction du contrat du 29 décembre 1906, selon lequel «*chaque associé a le droit et l'obligation* [souligné par nous] *de prendre une part de minerai proportionnelle à la part de capital qu'il possède*», la GBAG sera littéralement submergée de minette.¹³⁷

Le plan original de conserver les dépôts du bassin de Briey intacts pour un avenir plus ou moins lointain s'effondre du coup. «*Diese Absicht war aus den bekannten Gründen nicht mehr durchführbar, und es muss daher nun über die Verwendung des in nicht allzu ferner Zeit zur Verfügung stehenden Erzes Bestimmung getroffen werden*». ¹³⁸ Les dirigeants du Gelsenberg se retrouvent à proprement parler au pied du mur, car les délais qui leur sont impartis pour développer une parade adéquate sont en réalité assez serrés. Leurs partenaires de Saint-Pierremont ont en fait dans l'intervalle abordé la *Société de Fonçage Franco-Belge*. La compagnie spécialisée dans les infrastructures minières doit creuser un double puits à Mancieulles où sera aménagé le carreau de mine avec les futurs bâtiments d'exploitation et les bureaux administratifs. Les gros œuvres sont supposés démarrer vers le tournant de 1907/08 avec les premiers forages. Ils se poursuivront ensuite du tac au tac suivant un calendrier rigoureusement fixé: «*Gemäß Vertrag [...] muß der Schacht am 1. Mai 1909 fertig sein (18 Monate nach Beginn der Sondage). 3 Monate später, also am 1. August 1909, sind Maschinen und Apparate im Schacht montiert. Danach wird gleich mit dem*

133 BBA 55/346, Réunion tenue à Liège, 28.11.1906.

134 Selon l'expression de Claude Prêcheur (op.cit., p.62), la GBAG a été la «*dernière venue*» dans le rush sur les mines de Meurthe-et-Moselle.

135 KNEBELER C., SCUTO D., op.cit., p.58.

136 BBA 55/145, Anlage zur Tagesordnung für die Gesamtdirektions-Sitzung, 07.08.1907.

137 BBA 55/13, Abteilung Aachener Hütten-Verein. Denkschrift betr. Weiterentwicklung der Abteilung, 13.10.1908.

138 Denkschrift betr. Verwendung der Erze von Saint-Pierremont, op.cit.

2.500 M[eter langen] Hauptstollen begonnen, der bei 120 M[eter] Fortschreiten pro Monat, bei 20 Monaten zu Ende gebracht ist, also am 1. März 1911. Mit April 1911 wird mit 1 Million Tonnen Erzförderung [gerechnet], beim 2. bis 3. Jahr [mit] 1,5 Million und beim 5. bis 6. Jahr [mit] 2 Million Tonnen».¹³⁹ Jusqu'au printemps de 1911 au plus tard, le problème de l'affectation de la minette en provenance de Saint-Pierremont devra donc être résolu.

Notons entre parenthèses que la facilité avec laquelle les dirigeants de la Aachener cèdent aux instances pressantes de leurs co-associés de la Société Civile de Saint-Pierremont est sans doute aussi stimulée par les chicanes – réelles ou potentielles, voire imaginaires – inventées par le gouvernement de Paris dans le but d'entraver les exportations de minette. Dès la fin de 1906 – la coïncidence des événements est frappante –, certains députés français, dont Francis Laur connu pour ses affinités avec le boulangisme,¹⁴⁰ mettent le feu aux poudres en réclamant au ministère public une protection renforcée des actifs industriels nationaux. La revendication suscite aussitôt une vive polémique qui ne cessera plus avant la Grande Guerre et qui appelle immédiatement sur le plan les grands quotidiens allemands. Leurs rédactions veulent avoir appris de source prétendument sûre, les unes, que la nationalisation des mines de Meurthe-et-Moselle se préparerait en catimini, les autres, qu'une interdiction absolue des envois de minerai de Briey en-dehors de la France serait imminente. «Der Plan richtet sich natürlich in erster Linie gegen [...] Deutschland», s'indignent-elles pour fustiger ensuite le «französische Chauvinismus» qui verrait «schon in der Ausfuhr der Erze nach Deutschland einen Vaterlandsverrat».¹⁴¹ D'autres rumeurs de la même espèce sont régulièrement divulguées par les feuilles d'outre-Rhin. Parmi elles on distingue notamment les «nouvelles» relatives à une modification prochaine de la législation minière française révisée dans un sens restrictif moyennant l'adoption d'une disposition spéciale calquée sur la clause d'enfournement (*Verhüttungsklausel*) appliquée au Grand-Duché de Luxembourg à toutes les conventions-lois de concession postérieures à 1874.¹⁴² La stipulation exigerait des exploitants de champs ferreux qu'ils convertissent sur place leur extraction en fonte; elle couperait *de facto* court à tout le trafic transfrontalier de minette.

Les patrons de la Gelsenkirchener prennent-ils ces menaces pour argent comptant? Se seraient-ils même laissés intimider par elles lorsque, sans visiblement opposer de la résistance à leurs partenaires franco-belges (ceux-ci sont après tout minoritaires dans la Société Civile de Saint-Pierremont), ils donnent dans le courant du premier semestre de 1907 leur consentement au forage immédiat de la fosse de Mancieulles en acceptant par là que leur propre planning industriel soit totalement chamboulé? Les rarissimes sources qui se réfèrent à la mine française ne permettent pas de trancher. Jusqu'à preuve du contraire, il n'est cependant pas exclu que – se fiant au raisonnement que les autorités de la III^e République n'oseraient pas poser de rétroactes –, ils aient voulu sécuriser leur propriété en créant le plus rapidement possible des faits accomplis à Mancieulles. La supposition est corroborée par les réactions affichées par la direction du Konzern chaque fois que le dossier rebondit, comme par exemple à l'occasion de cette apostrophe

139 BBA 55/345, Auszug aus einem Schreiben des Herrn Hanra, 26.09.1907.

140 Courant politique qui tire son nom du général et homme politique français Georges Boulanger dont les adeptes prèchent la revanche pour effacer la honte de la défaite des armées de Napoléon III en 1870/71.

141 BBA 55/345, *Metzer Zeitung*, 19.12.1906.

142 Au sujet de la législation minière, voir notamment KLEIN D., *La question des mines. La politique des concessions minières du Grand-Duché de Luxembourg. 1868-1914*, mémoire de maîtrise inédit, Strasbourg, 2005.

d'un porteur de titres de la GBAG qui, en pleine assemblée générale des actionnaires, aimerait savoir du conseil d'administration ce qu'il en est réellement du danger «*daß der französische Staat der Erzausfuhr Schwierigkeiten machen werde*». ¹⁴³ L'interpellant tenait son information de la *Frankfurter Zeitung*, selon laquelle Paris serait sur le point de grever les sociétés minières lorraines d'une taxe de 20% sur les profits. L'article sous rubrique avait d'ailleurs été intégralement reproduit dans les pages de la «*speziell in Börsenkreisen viel gelesene 'BZ am Mittage'*», ce qui n'avait pas manqué de susciter sur le champ les inquiétudes de la *Disconto-Gesellschaft*. À l'instar du petit actionnaire, la renommée banque berlinoise redoute une chute des cotations du groupe de Gelsenkirchen.



La montée des tensions franco-allemandes ne manque pas d'agir comme accélérateur de la l'histoire: en créant le fait accompli à Mancieulles, les patrons de la GBAG s'estiment à l'abri des brimades sans cesse nouvelles inventées par Paris pour entraver l'exportation de la minette lorraine.

Collection: Denis Klein

143 BBA 55/345, Abschrift, s.d.

Le Aufsichtsrat peut alors se féliciter d'avoir jadis porté son choix sur la bonne stratégie d'entreprise: Adolf Kirdorf rassure tout le monde en précisant que les plus récentes brimades françaises ne concerneraient que les exploitations nouvelles qui doivent encore être autorisées par l'administration préfectorale. «*Unsere Beteiligung bei Saint-Pierremont wird davon nicht berührt*». ¹⁴⁴

Toujours est-il que la peur des industriels rhénans devant d'éventuels contrecoups persiste. Dans le contexte de l'affaire susmentionnée, on lit par exemple dans une pièce à usage strictement interne «*daß die Furcht jenes Aktionärs nicht so ganz unbegründet war*»! ¹⁴⁵ L'aîné des frères Kirdorf sait ce dont il parle. Pendant les mois du printemps 1910, lui et ses confrères ont passé un moment fort désagréable quand l'annonce d'un relèvement du «droit de statistique» de dix à vingt centimes sème la panique parmi les firmes allemandes propriétaires de mines en Meurthe-et-Moselle. L'impôt introduit en 1872 pour subvenir aux frais de statistique commerciale est prélevé en France indistinctement sur tous les échanges de marchandises. Comme il est perçu à la tonne, il frappe d'autant plus durement les produits pondéreux de faible valeur intrinsèque. Scandaleux, s'écrient tout de suite les barons du fer de la Ruhr qui voient dans le doublement du tarif un geste malveillant dirigé contre eux dans l'unique but d'infliger à la compétitivité des usines allemandes les «*schwersten Schädigungen*». Aussi ne répugnent-ils pas à s'adresser directement au chancelier du Reich, Theobald von Bethmann-Hollweg, avec la «*dringende Bitte, sofort in geeigneter Weise bei der französischen Regierung [...] vorstellig zu werden und mit allen Mitteln zu versuchen, die Ausführung des Vorhabens zu verhindern. Es erscheint uns dies umsomehr geboten, als die französische Regierung, wenn sie bei der Verwirklichung ihrer Absicht auf keinerlei Widerstand stößt, leicht dazu gebracht werden kann, durch weitere Erhöhungen dieser und anderer Gebühren die Fracht zu verteuern, ohne zu den schwieriger durchzuführenden Mittel der Erhebung eines Ausfuhrzolles greifen zu müssen. Für die Erzverbraucher würden aber in Wirklichkeit derartige neue Abgaben in ihrer Wirkung einem Ausfuhrzoll gleichkommen*». ¹⁴⁶

En 1910, les chefs d'entreprises allemands en sont quittes pour la peur. Une intervention musclée de l'ambassadeur du gouvernement impérial à Paris amène le cabinet d'Aristide Briand à déchanter. Dans un premier temps, la hausse de la taxe est réduite à 15 centimes au lieu de la porter à 20 centimes; puis, plutôt que de prélever la charge par tonne, elle est désormais perçue au mètre cube. «*Da gleichzeitig das Gewicht eines Kubikmeters auf 1.500 kg festgesetzt worden ist, ist durch diese Neuregelung tatsächlich jede Erhöhung [...] gegenüber dem bisherigen Zustand (10 Centimes pro Tonne) vermieden worden*». ¹⁴⁷ Quelques années plus tard, Kirdorf, Stinnes, Thyssen, Krupp et compagnie ne se contenteront plus de demi-victoires comparables à celle qu'ils viennent de remporter dans l'affaire du droit de statistique. Dans l'intervalle, le conflit mondial leur a non seulement montré la «*grande importance de la minette [...] pour faire la guerre*»; il leur a encore révélé que «*la dépendance dans laquelle nous [Allemands] nous trouvons vis-à-vis de l'étranger pour*

144 BBA 55/345, Direction der Disconto-Gesellschaft à GBAG, 02.12.1911; Confirmation d'un télégramme de A. Kirdorf à Direction der Disconto-Gesellschaft, 04.12.1911.

145 BBA 55/345, Abschrift, op.cit.

146 BBA 55/345, GBAG à Reichskanzler, s.d. [printemps 1910]. Des lettres de protestation analogues ont été envoyées à Berlin par presque toutes les grandes compagnies sidérurgiques. Cf. POIDEVIN R., *Les relations économiques et financières ...*, op.cit., p.528.

147 BBA 55/345, Auswärtiges Amt à GBAG-Zentrale, 09.04 et 25.06.1910.

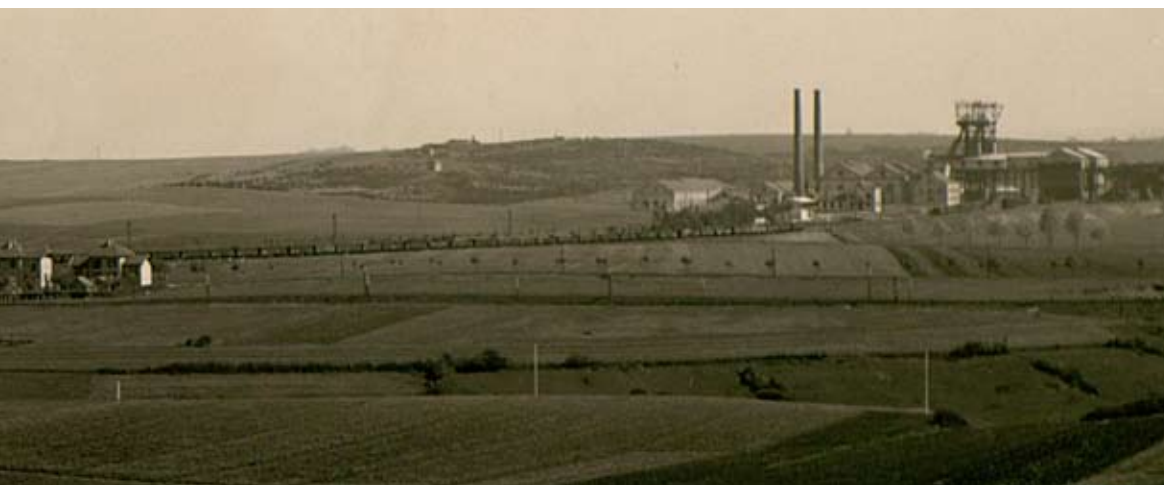


Le carreau de mine et les corons modèle de Mancioulles vers 1912. Deux années plus tard, le paysage paisible du plateau de Briey devient zone d'occupation militaire.
Collection: Denis Klein

notre approvisionnement en minerai de fer présente par soi-même le plus grand danger pour l'industrie, pour l'État et pour le peuple». Sous cet angle, retiennent-ils dans un mémoire secret envoyé conjointement à la chancellerie d'empire et au commandement suprême de l'armée en décembre 1917, l'industrie du Reich l'a échappé belle durant la phase suivant l'ouverture des hostilités en été '14. «Heureusement pour nous», écrivent les magnats de la Ruhr, l'ennemi n'a pas réussi à «dévaster les districts sidérurgiques situés des deux côtés de la frontière franco-allemande, car sinon, étant donné l'approvisionnement insuffisant de notre artillerie en munitions, la guerre eût été décidée en peu de mois, à notre désavantage». Toujours est-il qu'«après l'expérience acquise au cours de la guerre actuelle, les Français, dans la prochaine guerre [!], ne nous laisseront plus une seconde fois suffisamment de temps pour nous permettre de prendre les mesures nécessaires. [...] Ce fait-là seul montre la nécessité de déplacer la frontière lorraine plus vers l'Ouest»! Le recours à la méthode de Bismarck, auquel «nous ne saurions pas être assez reconnaissants» pour avoir fondé l'empire sur l'annexion, est, d'après les signataires de la note, l'unique solution valable pour triompher de «l'antipathie existant depuis des siècles [et qui] continuera à exister à un degré de haine et d'animosité plus ou moins élevé dans le cœur des centaines de mille [sic] Français». Voilà au demeurant la raison par excellence qui incite les sidérurgistes rhénans à contester avec véhémence la «théorie complètement fausse» selon laquelle, en temps de paix, il serait loisible de parvenir à s'arranger avec leurs homologues de Meurthe-et-Moselle au moyen «d'affaires de troc, de contrats [d'échange de minerais de fer français contre du coke allemand], de participations à des entreprises étrangères ou d'autres formes de droit». ¹⁴⁸ Notre compatriote François Cox, un jeune ingénieur originaire de Remich que le gouvernement hollandais avait recruté pendant la Grande Guerre pour diriger les *Koninklijke Nederlandsche Hoogovens en Staalfabrieken* à IJmuiden, ¹⁴⁹ a donc probablement vu juste: dans un rapport confidentiel discrètement remis entre les mains du chargé d'affaires anglais à La Haye, il souligne que les grands noms de l'industrie lourde allemande ont déjà «énergiquement poussé à la

148 MAEB, B.12, «Pour l'incorporation au territoire de l'Empire allemand du bassin minier franco-lorrain». Copie d'un mémoire de l'Association des industriels allemands du fer et de l'acier à la direction de l'empire et au commandement supérieur de l'armée impériale, décembre 1917.

149 Avant de partir pour la Hollande, Cox avait été secrétaire général aux usines de Wendel à Hayange. Base de données biographiques du Projet Terres rouges.



guerre» bien avant que l'archiduc François-Ferdinand d'Habsbourg ne succombe sous les balles de revolver à Sarajevo.¹⁵⁰

La courte digression nous montre ainsi des élites économiques rhénanes animées par l'ambition prétentiarde de conquérir le Haut-Pays lorrain, mais rongées en permanence par l'angoisse latente de perdre à nouveau la maîtrise sur un domaine minier dont elles se sont elles-mêmes persuadées qu'il était absolument vital pour la survie de leurs konzerns. Ce contraste est symptomatique de leur comportement. Après l'avancée des soldats du kaiser jusqu'aux bords de la Marne et de la Meuse, il leur fait rêver d'une solution radicale; avant le conflit mondial, il amène plus d'une fois les patrons de la GBAG à s'enfermer dans des contradictions ou à poser des gestes incohérents et hasardeux soi disant pour sauver la mise avant que l'ennemi séculaire ne les en empêche.

En quête d'une solution au raz-de-marée de minette en provenance de Mancieulles

Trois options sont finalement à l'étude pour résorber le problème posé par la minette de Mancieulles. La première est d'office écartée. Elle aurait consisté à commercialiser la part allemande dans l'extraction de la Société Civile de Saint-Pierremont. Il n'en est pas question. Vendre la roche ferrugineuse aurait non seulement été insensé et contraire à la philosophie entrepreneuriale qui avait présidé à l'achat de la mine à titre de réserve propre de matières premières; une opération de l'espèce aurait en outre été difficile à matérialiser pour une raison assez facile à comprendre. Souvenons-nous: dans le contexte des considérations générales sur le phénomène de la concentration d'entreprises au début du XX^e siècle, nous avons déjà signalé la tendance très nette des grandes compagnies en voie de formation à incorporer au sein de leurs structures intégrées tous les stades de la fabrication. Même en Westphalie, la plupart des producteurs de fontes et d'acier sont entre-temps devenus propriétaires de champs miniers qu'ils exploitent en auto-consommateurs. Ils n'ont plus besoin d'acheter la matière première à des tiers, et s'ils le font quand-même en vertu d'une série de critères techniques et/ou économiques particuliers, ils négocient de préférence des contrats de

150 MAEB, B.12, Note de M. Kox [lisez: Cox], s.d.

fourniture avec les petits propriétaires privés.¹⁵¹ Ceux-ci sont toujours très nombreux à l'époque. Le marché qu'ils se partagent s'est cependant rétréci au fur et à mesure que les sidérurgistes se sont précipités sur les rares concessions qui font encore l'objet de ventes ou de soumissions publiques. Il s'ensuit que la concurrence accrue sur le marché libre de la minette entraîne une diminution constante des prix moyens, c'est-à-dire que la GBAG, si jamais elle avait sérieusement projeté de trafiquer ses richesses minières, aurait assurément été embarrassée de trouver un/des amateur(s) prêt(s) à consentir au versement d'un prix tant soit peu rémunérateur.



Que faire des 875.000 à 1.000.000 t./an de minerai de fer extraits à Saint-Pierremont? Plusieurs options sont à l'ordre du jour.

Collection: Denis Klein

Plutôt que de faire un «*zweifelhaftes Geschäft*» en vendant le minerai, on n'a par conséquent qu'à suivre la deuxième piste qui consiste à le transformer en fonte. Reste à savoir où les coulées doivent avoir lieu. L'idée la plus logique que les chefs responsables méditent en premier lieu est naturellement celle qui évite les grosses dépenses. On pense en l'occurrence à une réduction de la minette française dans les hauts-fourneaux déjà existants à Esch et à Audun-le-Tiche. Les deux sites paraissent a priori les plus indiqués à cause de leur proximité avec la mine. Les premiers calculs réalisés au cours du second semestre de 1907 démontrent toutefois qu'un mélange de l'extraction de Saint-Pierremont avec le lit de fusion traditionnel dans une proportion de 75 : 25 gâcherait totalement les

¹⁵¹ Nombre d'usines sidérurgiques qui possèdent leurs propres mines de fer emploient néanmoins une certaine quantité (généralement réduite) de minette achetée à des tiers. Tantôt il y va de se procurer du minerai aux composantes chimiques spécifiques dont on a besoin pour faire le bon mélange des charges enfournées; tantôt on recourt à ces appoints pour économiser les frais de personnel. Les maîtres de forges se contentent en fait d'extraire de leurs concessions des quantités suffisantes pour couvrir une consommation moyenne qui correspond à une marche normale des hauts-fourneaux en temps ordinaires. Ils parviennent de la sorte à maintenir les effectifs de leur personnel à un niveau stable et optimal; en cas de ralentissement de la production, ils n'ont par exemple pas sur les bras des mineurs de fond en surnombre qu'il faudrait éventuellement licencier, avant de les ré-embaucher à nouveau plus tard, lorsque les affaires vont mieux. Les quantités de minette dont ils ont besoin pour faire face aux pics de production, ils se les procurent en revanche de préférence chez les exploitants indépendants. Comme il s'agit pour la plupart d'entreprises familiales qui travaillent avec un personnel restreint, leurs frais fixes sont d'ordinaire tellement bas qu'elles peuvent vendre à des prix inférieurs aux prix de revient des divisions minières des grandes compagnies sidérurgiques.

prix de revient quasi imbattables de la fonte brute. Les deux forges plantées en bordure de la frontière lorraine-luxembourgeoise se procurent en effet leur minerai au Grand-Duché dans les concessions du Heintzenberg-Ellergrund, du Holzenberg et du Prince Henri (au total 115,12 ha) et, au Reichsland, dans les mines de Glückauf, de St.Michel et de Rothe Erde (959,39 ha) qui offrent le triple avantage – premièrement – d'être situées dans les parages immédiats des complexes industriels, – deuxièmement – d'être des plus faciles à exploiter, du côté luxembourgeois par des galeries à flanc de coteau dans lesquelles la traction s'opère moyennant des locomotives électriques modernes, du côté lorrain par cinq puits d'une profondeur maximale de cinquante mètres seulement. Même si le roulage s'y effectue encore dans une large mesure avec des chevaux, chacune des trois mines allemandes en exploitation permet – troisièmement – d'acheminer les berlines remplies directement au pied des hauts-fourneaux. Ceci est le cas également pour les trois mines luxembourgeoises qui affluent sans exception dans la vallée de la Hoehl d'où les lorries sont envoyés aux trémies des mélangeurs sur le réseau interne de l'usine, «*wodurch die teure Zwischenfracht wegfällt*».¹⁵²

État du patrimoine minier du Aachener Hütten-Verein

en septembre 1904

Source: Gründe für den Gemeinschaftsvertrag ..., 12.09.1904, op.cit.

Pays	Nom de la concesssion	Taille	État
Luxembourg	Heintzenberg-Ellergund	50,00 ha	en service
	Holzenberg	41,12 ha	en service
	Prinz Heinrich	24,00 ha	en service
Reichsland Elsaß-Loth.	Glückauf	174,00 ha	en service
	St.Michel	186,39 ha	en service
	St.Pierre	177,19 ha	en réserve
	St.Jean	74,27 ha	en réserve
	Rothe Erde	599,00 ha	en service
	August	200,00 ha	en réserve
	Norbert	74,00 ha	en réserve
	Nonkail	169,00 ha	en réserve
TOTAL		1.768,97 ha	

Pour Saint-Pierremont par contre, les frais d'exploitation d'une fosse de 178 mètres de profondeur sont sensiblement supérieurs. Et puis, rien que pour acheminer la minette de Meurthe-et-Moselle à Esch respectivement à Audun, le recours aux offices de la *Compagnie des chemins de fer de l'Est*, de la société ferroviaire du *Prince Henri* et/ou, le cas échéant de la *Reichsbahn Elsaß-Lothringen* ferait exploser les coûts de fabrication. Quoique nous revenons plus loin en détail sur la question complexe des transports de Mancieulles, retenons d'ores et déjà que les estimations des experts de la GBAG font ressortir une surtaxe d'au moins 2,33 francs (= 1,86 mark) par tonne de fonte si la GBAG

¹⁵² Bericht über das Geschäftsjahr 1903/04, op.cit.

effectuait les transports dans des wagons qui seraient sa propriété, ou de 3,69 francs/tonne (= 2,95 marks) si les *talbots*¹⁵³ appartenaient aux sociétés ferroviaires. En un mot: charger la minette du plateau de Briey dans les fourneaux existants conduit à une «*unangenehm[e] und unsere Konkurrenzfähigkeit schädigend[e]*» détérioration des résultats d'exploitation. Une pareille orientation n'est pas viable. Elle doit être éliminée à son tour.¹⁵⁴



Selon la *Luxemburger Zeitung* (MA, 03.05.1910), une tonne de minerai extraite d'une fosse revient au moins un mark plus cher qu'une quantité équivalente de minette exploitée dans une galerie à flanc de coteau.

Collection: Denis Klein

De toute façon une ordinaire substitution de la minette française à celle des bassins d'Esch et d'Audun-le-Tiche n'aurait été qu'une demi-mesure. À défaut d'une meilleure alternative elle aurait certes permis d'absorber l'extraction de Saint-Pierremont qu'on est pour ainsi dire condamné à caser; elle n'aurait cependant modifié en rien un autre déséquilibre dont les chefs de maison sont par trop conscients depuis la création de la communauté d'intérêts en 1904. «*Es wurde ausgeführt, daß bis jetzt abweichend von den anderen sogenannten gemischten Gesellschaften der Bergwerks- und Hüttenindustrie bei Gelsenkirchen der Schwerpunkt in den [Kohle]bergwerksbetrieben liegt, während bei den meisten der anderen Gesellschaften solche nur den Charakter von Hilfsbetrieben [sic] haben. Viele dieser Gesellschaften haben sich als mächtige Hüttengesellschaften entwickelt, ohne die nötigen Unterlagen in den Bergwerksbetrieben für die Beschaffung ihrer Rohmaterialien zu haben, manche haben dies nachgeholt, andere streben dies noch an. Für Gelsenkirchen ist nach seiner Lage bezüglich der Beschaffung des in der Eisen- und Stahlindustrie nötigen Rohmaterials eine Unterlage gegeben, wie sie günstiger in der Industrie gar nicht vorhanden ist. Die jährliche Kohlenherzeugung beträgt bei Gelsenkirchen heute rund 8.500.000 Tonnen und*

153 Tombereaux de 30 respectivement de 43 tonnes spécialement construits par la *Gustav Talbot & Co* d'Aix-la-Chapelle pour les cargaisons de minerai. Les wagons à bogies se déchargent automatiquement.

154 Anlage zur Tagesordnung für die Gesamtdirektions-Sitzung, 07.08.1907, op.cit. Voir aussi BBA 55/223, Frachtsätze für Erze, s.d. [1907 ou 1908].

*die Kokserzeugung 2.160.000 Tonnen, letztere soll aber durch die Erweiterung der Kokereianlagen noch erhöht werden».*¹⁵⁵

Voilà où le bât blesse: «*ein nicht sehr große[r] Teil der Kohlen- und etwa die Hälfte nur der Kokserzeugung*» sont dévorées par les activités métallurgiques atrophiées du Konzern, alors que, et ne serait-ce que pour dérober un maximum de quantités à l'emprise du syndicat du charbon,¹⁵⁶ on aurait le plus grand intérêt à pousser de l'avant la consommation intra-groupe de combustibles. Saint-Pierremont représente sous cet angle une transaction qui intervient à point nommé. En partant d'une extraction présumée de 1,5 à 2 millions de tonnes de minette à Mancieulles pendant les premières années consécutives à l'ouverture de la mine, la GBAG, compte tenu de sa participation de 7/12^{es}, aura droit à 875.000 à 1.000.000 tonnes par an qui, pour être transformées en fer, requerront plus ou moins un demi million de tonnes de houille en plus que le Konzern pourra impunément abattre en-dehors du contingent contrôlé par le RWKS. La manœuvre ne réussira pourtant qu'à condition d'élargir préalablement les capacités sidérurgiques de l'entreprise.

La troisième option revêt ainsi d'emblée une tout autre dimension puisqu'elle sous-entend un investissement substantiel visant la construction de hauts-fourneaux supplémentaires. La masse de l'extraction de Mancieulles – présumant les experts en charge du dossier – donnera entre 350.000 et 390.000 tonnes de fontes brutes lorsque le travail dans la mine aura atteint sa vitesse de croisière normale. En admettant une production d'un peu plus de six mille tonnes par fourneau et par mois, soit deux cents tonnes par jour, ils évaluent à une demi-douzaine le nombre d'appareils dont on aura besoin pour réduire la minette en provenance de la fosse française. Pourquoi dès lors ne travaillerait-on pas celle-ci à Mancieulles, juste à côté du puits? La proposition est ébauchée en novembre 1907 à l'occasion d'une réunion de la direction générale du Konzern, mais elle est laissée tomber aussitôt. Outre les complications politiques incalculables qu'une aventure de l'espèce



L'idée de réduire la minette de Saint-Pierremont dans des hauts-fourneaux édifiés sur le carreau de mine à Mancieulles est aussitôt abandonnée en raison du climat politique tendu qui se détériore à perte de vue sous le coup de la multiplication des crises internationales.

Collection: Denis Klein

¹⁵⁵ BBA 55/13, Entwurf, s.d.

¹⁵⁶ Cf. supra, p.167.

aurait pu susciter, les supérieurs hiérarchiques invoquent le caractère éphémère de leur présence sur le territoire de la commune de Saint-Pierremont. Le gîte sera épuisé après une quarantaine d'années. Ce délai passé, l'avantage de camper aux abords immédiats de la mine se transformerait en un handicap coûteux parce que, malgré la mauvaise infrastructure des transports au plateau de Briey, il faudrait y acheminer à la fois le coke de la Ruhr *et* le minerai des concessions d'Esch et d'Audun dont les réserves suffisent pour avoir du travail encore pendant un siècle au moins.

Dans ces conditions, ne serait-il pas plus sage d'accorder la préférence à une implantation des nouveaux hauts-fourneaux dans le bassin qui se situe à cheval sur la frontière du Grand-Duché et du Reichsland? Ne pourrait-on pas par exemple les aligner sur les cinq appareils déjà sous feu à Esch? Il est vrai, on y serait d'emblée à l'étroit. À Audun, il y aurait en revanche davantage de place à côté des trois engins auxquels viendra de toute manière bientôt s'adjoindre un quatrième, qui est sur le point d'être parachévé. Le seul anicroche est que ni sur le site au Luxembourg ni sur celui en Lorraine annexée on ne saurait édifier dans les parages immédiats des fourneaux une aciérie et encore moins un laminoir. L'absence de terrains contigus qui pourraient accueillir des installations complémentaires signifie la fin définitive de l'idée d'un agrandissement des deux usines existantes car, eu égard aux opportunités offertes par un complexe moderne entièrement intégré, il est clair que les planificateurs de la Gelsenkirchener doivent impérativement chercher à combiner l'extension des capacités au niveau des fontes avec un élargissement simultané des possibilités de transformation du matériau brut. *«Vor allem aber drängten uns die Erfahrungen und Vorteile, welche man allenthalben in den letzten Jahren aus der unmittelbaren räumlichen Verbindung der Hochöfen mit den Stahl- und Walzwerken gezogen hat, die Erkenntnis auf, daß auch wir in diesem Punkte voranschreiten müssen. Einmal die direkte Konvertierung des flüssigen Roheisens aus den Hochöfen und sodann die Verbilligung der Krafterzeugung durch die Ausnutzung der Hochofengase bewirken eine so erhebliche Ermäßigung der Selbstkosten des Rohstahls, daß auf Dauer, zumal in Zeiten schlechten Geschäftsganges oder schrankenlosen Preiskampfes, auch das besteingerichtete Werk mit getrennten Betrieben einem solchen mit vereinten Betrieben nicht mehr die Stirn bieten kann. Bei Zeiten Vorsorge zu treffen, um mit den günstigsten Selbstkosten stets in der vordersten Reihe zu bleiben, halten wir daher für unsere Pflicht».*¹⁵⁷

De fil en aiguille, on passe ainsi à une troisième option bis qui correspond à la construction, non pas de fourneaux isolés, mais d'une usine complète. Au regard de l'état actuel des connaissances de la science métallurgique, disent les promoteurs du projet, ce serait la seule solution défendable du point de vue énergétique et technologique. Compte tenu du fait qu'ils sont tous des ingénieurs, cette conclusion ne doit pas nous surprendre, pas plus d'ailleurs que le moment où est arrêté le choix irrévocable en faveur du concept d'une forge intégrée. Celui-ci est en fait mis en vedette dans une *Denkschrift* dont la première rédaction est achevée au début du mois de novembre 1907. À partir de cette date, les experts rédacteurs du mémoire sont, en ce qui les concerne, également fixés sur l'emplacement des installations à créer. Elles devront impérativement être édifiées quelque part à l'intérieur d'un triangle délimité *grosso modo* par les trois localités d'Audun-le-Tiche au Sud, Rédange¹⁵⁸ à l'Ouest et Esch-sur-Alzette au Nord, soit dans un

¹⁵⁷ Rede für die Generalversammlung vom 17. April 1909, op.cit.

¹⁵⁸ Rédange en Lorraine; à ne pas confondre avec Rédange-sur-Attert au Grand-Duché.

périmètre qui n'excède pas de trois à quatre kilomètres les deux usines que la division de la Aachener entretient dans la région. Ceci ne signifie nullement qu'il n'y ait pas eu d'autres endroits intéressants et a priori valables. Bien au contraire. Et pourtant, tous ces sites qui apparaissent progressivement dans le débat sont critiqués avec méthode en sorte que les destinataires de la Denkschrift, c'est-à-dire ceux qui en dernier ressort devront décider du lieu effectif à retenir, n'auront à proprement parler guère d'autre alternative que de suivre la préférence exprimée par les auteurs du rapport.

La manipulation – le mot n'est assurément pas exagéré – est l'œuvre de la même poignée d'individus responsables de l'acquisition de Saint-Pierremont et qui, nous l'avons laissé sous-entendre plus haut, se compose pour l'essentiel des chefs ou d'anciens chefs de la division du Aachener Hütten-Verein. Parmi les plus illustres membres de la coterie, nous distinguons Maurice Magery, Fritz Kintzlé, Rudolf Seidel et Adolf Kirdorf. Le premier est le fils de Jules Magery décédé dans l'intervalle, et qui, avant d'être nommé membre du Vorstand de la Gelsenkirchener, avait occupé le poste de directeur technique du Aachener Verein; le second est un Luxembourgeois natif de Harlange devenu directeur de l'usine Rothe Erde à Aix (1899) avant de succéder en 1907 à Kirdorf à la direction générale de la division aixoise; le troisième est responsable de l'usine d'Eschfronière, dite *Aachener Hütte*, des hauts-fourneaux d'Audun qui en dépendent et des minières lorraines-luxembourgeoises rattachées aux deux unités de production. Emil Kirdorf complète finalement le quintette. Ses attaches professionnelles et sentimentales sont certes plutôt ancrées dans les charbonnages de la Ruhr; il n'en soutient pas moins activement son frère et les hommes de main qui l'entourent parce que leurs desseins frayent le chemin à travers lequel il pourra se profiler en égal, sinon en *primus inter pares* parmi les plus illustres capitaines de l'industrie lourde en Allemagne. Pour les quatre premiers nommés il s'agit moins d'une valorisation de leur personne; leur attention est essentiellement focalisée sur une protection efficace et à long terme des activités sidérurgiques à l'usine de Rothe Erde à Aachen.

La continuation de la production dans la région d'Aix-la-Chapelle est – nous en avons déjà parlé¹⁵⁹ – fort controversée au sein de la GBAG. Depuis la formation de la communauté d'intérêts la question de la rentabilité d'un complexe industriel qui doit faire venir de loin la quasi totalité de ses matières premières (charbon, coke et fonte brute) refait sporadiquement surface dans les rencontres entre dirigeants d'entreprise. Tel est apparemment le cas vers la fin de l'année 1906. À en croire le *Moniteur des intérêts matériels*, un journal boursier belge d'ordinaire assez bien informé et très précautionneux, «on» aurait à l'époque «parlé de l'éventualité d'un transfert de Rothe Erde soit en Lorraine, sur le minerai, soit en Westphalie, sur le charbon». Tandis que l'auteur de l'article ne peut s'empêcher de marquer son grand étonnement face à un renseignement recueilli de première main, mais en lequel il éprouve visiblement du mal à croire après tous les investissements réalisés ces derniers temps dans les laminoirs à Aix («Prêter à l'Aachener, [...], une conception industrielle qui la détruit de fond en comble, c'est nous représenter cette institution sous un aspect tout différent de celui qu'elle a toujours eu au point de vue de la prudence et de la sagesse»),¹⁶⁰ nous nous interrogeons plutôt sur la date d'un commentaire de presse truffé d'allusions aux rivalités teintées de jalousie et d'ambition qui opposent

159 Cf. supra, p.195.

160 *Luxemburger Zeitung*, AA, 17.01.1907, Article copié du *Moniteur des intérêts matériels*.

toujours les chefs des trois anciens groupes d'Aix, de Schalke et de Gelsenkirchen, malgré leur union désormais scellée. Elle n'est certainement pas le fruit d'un hasard. Le lien avec la prise de participation dans la compagnie minière de Saint-Pierremont saute aux yeux, car la perspective de disposer à l'avenir de ressources naturelles supplémentaires susceptibles d'entraîner une formidable expansion du groupe soulève inévitablement des discussions pour savoir laquelle des deux divisions métallurgiques – le Aachener- ou le Schalker Hütten-Verein – sera l'autorité responsable du projet d'agrandissement. Que la résolution d'une question aussi fondamentale ait éveillé des envies chez les uns et les autres paraît normal et tout à fait humain. Les convoitises se reflètent déjà en filigrane dans le paragraphe à première vue anodin des statuts de la Société Civile de Saint-Pierremont consacré au règlement des droits de propriété («*En ce qui concerne le cas spécial de la Société [GBAG], il est convenu qu'à tout moment cette Société peut substituer dans ses droits, obligations et avantages résultant de la présente convention la Société Aachener Hütten-Aktien-Verein ainsi que éventuellement la Société Schalker Gruben- und Hütten-Verein*»¹⁶¹); elles reprennent forcément de plus belle lorsqu'il est question de déterminer le site de la nouvelle usine, car son emplacement correspond autant à un choix stratégique qui influence durablement les destinées du Gesamtkonzern.

Rothe Erde a sous ce rapport des cartes franchement mauvaises. Même en admettant, dans l'hypothèse d'une érection des nouveaux hauts-fourneaux à Aix-la-Chapelle, qu'ils ne consommeraient pas exclusivement du minerai de Mancieulles, mais qu'on adjoindrait aux charges 40% de minette moins chère d'Esch/Audun pour baisser le prix de revient de la matière première, le surcroît de débours à supporter rien que sur les transports en provenance du plateau de Briey s'élèverait selon certaines estimations à 4,40 marks, selon d'autres devis à 5,30 marks par tonne enfournée. En tenant compte par ailleurs de toutes les autres dépenses, le coût d'une tonne de fonte brute se solderait à 53,83 marks/t. en moyenne. À titre de comparaison, les frais de fabrication à la Aachener Hütte d'Esch-sur-Alzette ne s'élèvent qu'à 44,41 marks.¹⁶² «*Dieser Mehrpreis des Roheisens in Rothe Erde gegenüber Esch ergibt, auf Rohstahl berechnet, einen Nachteil von M[ark] 6,97 und wird durch den Frachtvorsprung von Rothe Erde für [den Versand der Fertig]abrikate und [des] Schlackenmehl[s], welcher nach den bisherigen Erfahrungen auf M[ark] 4,72 pro t. Rohstahl zu bemessen ist, bei weitem nicht ausgeglichen*».¹⁶³ L'écart amoindri de 6,97 marks au niveau des aciers, contre 9,42 marks (53,83 – 44,41) pour la fonte, s'explique entre autres par le fait que la majeure partie du fer brut actuellement travaillé à Aix provient des usines d'Audun et d'Esch sous forme de lingots qui, avant de passer au convertisseur, doivent préalablement être réchauffés. Dans un nouveau complexe fondé uniquement sur une fabrication de fonte au haut-fourneau, cette dépense énergétique occasionnée par l'étape intermédiaire des cubilots disparaîtrait bien entendu.

À l'inverse, si on se place dans la perspective d'une nouvelle usine potentielle construite dans les parages d'Esch/Audun, les atouts pécuniaires d'une conversion des fontes en acier y seraient les suivants par tonne d'acier brut: «*Ersparnis der Kupolofen-Umschmelzkosten in Rothe Erde: 3,54 Mark; Ersparnis bei den Kosten der Gießmaschinen und*

¹⁶¹ Réunion tenue à Liège [...], 28.11.1906, op.cit.

¹⁶² BBA 55/223, Rechnung I, [fin 1908]; Frachtsätze für Erze, [1907]; Roheisen-Selbstkosten, [1907].

¹⁶³ BBA 55/13, Abteilung Aachener Hütten-Verein. Denkschrift betr. Weiterentwicklung der Abteilung, 19.12.1908.

des Verladens des festen Eisens auf Staatsbahnwagen: 0,76 Mark; Ersparnis beim Rangieren der mit Eisen beladenen Staatsbahnwagen und an Anschlussgebühren nach Bahnhof Esch: 0,10 Mark; Frachtdifferenz zwischen Roheisen und Rohstahl: 3,06; Vorteil durch geringeren Kohlenverbrauch in Esch: 4,05 Mark; Ersparnis durch Erzeugung eines Eisens mit nur 1%-1,10% Mangan gegen 1,50%-1,60%: 1,00 Mark», soit au total un avantage de 12,51 marks duquel il faut toutefois retrancher: *«höhere Ausgaben durch Wartung und Betrieb der Gasmaschinen durch Wasser, Schmierung, Löhne, Reparaturen und Reservestücke: 0,50 Mark; Koks – Frachtdifferenz [...] von Rheinland/Westf[alen] nach Esch gegenüber nach Rothe Erde: 0,08 Mark; Kalk – Mehrverbrauch 30 kg à Mark 7 pro t.: 0,21 Mark; Teer – Frachtdifferenz: 0,02 Mark; Ofenkohle – Frachtdifferenz von Westfalen nach Esch: 0,08 Mark; Schrottsendung nach Rothe Erde. Der Schrott verteuert sich um die Fracht Esch-Rothe Erde, abzüglich des Frachtvorsprunges [beim Versand] von Rothe Erde für Fabrikate: 0,31 Mark*», soit 1,20 marks. Tout compte fait, la différence globale entre les économies de frais (12,51 marks) et les dépenses supplémentaires (1,20 marks) s'élèverait donc à un bonus de 11,41 marks par tonne.¹⁶⁴ L'enjeu aurait de quoi charmer même les éternels sceptiques. Un coup d'œil sur le *«durchschnittliche Rohgewinn-Ergebnis der letzten 10 Jahre, auf die Tonne Rohstahl bezogen»* souligne l'importance relative des montants cités. Pendant la meilleure année, le gain s'était élevé à 20,75 marks; *«das schlechteste Jahr darunter ergab M[ark] 15,89 pro t Rohstahl»*.¹⁶⁵ En d'autres termes, les avantages présumés qui découlent d'une l'hypothèse de travail accordant la préférence à Esch/Audun maximiseraient les bénéfices de 50 à 70%.

Combats parallèles. La double lutte des Kirdorf pour la survie du Aachener Hütten-Verein et l'éviction des Thyssen

Q uoique les calculs théoriques reproduits ci-dessus représentent seulement un infime échantillon de la masse des données statistiques brassées par les experts – données qui, soit dit en passant, sont corrigées, affinées et complétées en permanence au fil du perfectionnement des études ou en fonction de ce que leurs donneurs d'ordre visent à démontrer – ils suffisent amplement pour dégager les enseignements qu'on peut, ou plutôt, qu'on *veut* en tirer.

Primo. Couler davantage d'acier Thomas à Rothe Erde est une option anti-économique à proscrire. Au lieu d'ériger des hauts-fourneaux qui consommeraient de la minette française de Saint-Pierremont, l'usine aixoise devra comme par le passé chercher à maintenir le coût de fabrication le plus bas possible en continuant à faire marcher son aciérie Thomas des fontes fournies par les centres de production d'Esch et d'Audun sous forme de lingots bruts qui ne sont pas chers. Ce sera l'unique moyen pour la division de compenser tant soit peu le handicap résultant de sa position géographique excentrique par rapport aux deux grands bassins industriels de la Ruhr et du Sud-Ouest.

Secundo. La contrainte de comprimer autant que faire se peut les prix de revient à Aix entraîne que Esch et Audun ne sauraient à leur tour utiliser la minette plus chère extraite à Mancieulles, car la moindre modification du lit de fusion des deux usines du Grand-

¹⁶⁴ BBA 55/223, Geldliche Vor- und Nachteile des direkten Konvertierens in Esch, 19.12.1908.

¹⁶⁵ BBA 55/13, Abteilung Aachener Hütten-Verein. Denkschrift betreffend Weiterentwicklung der Abteilung, 13.10.1908.

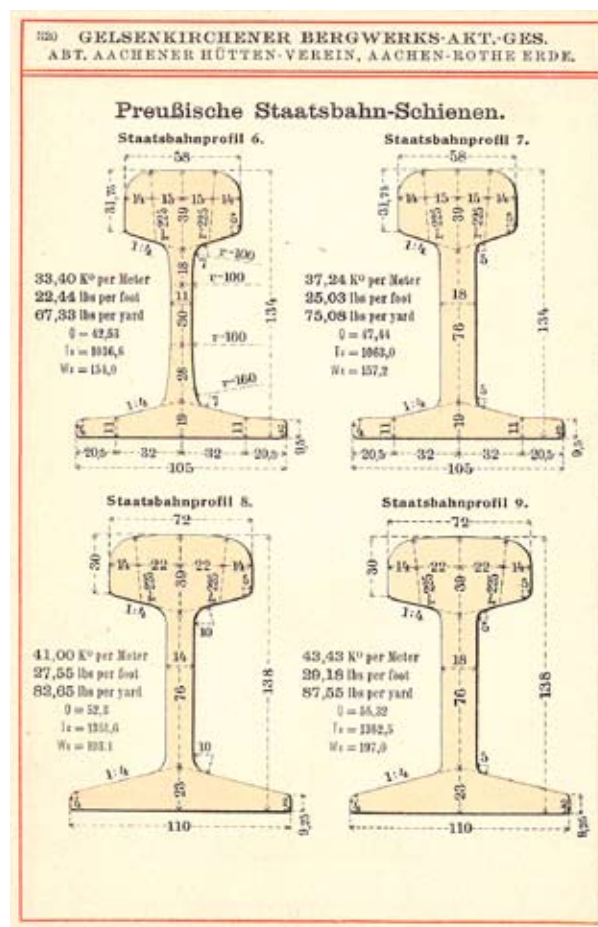
Duché et de la Lorraine annexée, qui consomment à 100% du minerai de la région, se répercuterait *ipso facto* par une hausse du coût de la fabrication également à Rothe Erde. Il s'ensuit aussi que la majeure partie des fontes coulées à Esch et à Audun, soit à peu près 480.000 tonnes sur un total annuel s'élevant actuellement à 600.000 tonnes, devra, comme à l'accoutumé, être réservée à l'alimentation de l'aciérie et des laminoirs à Aix.

Tertio. Les excédents de fonte d'Esch et d'Audun, soit plus ou moins 120.000 (600.000 – 480.000) tonnes, sont jusqu'ici commercialisés sous le label du «Luxemburger Gießereisen III» avec des marges bénéficiaires modiques. En l'absence de moyens techniques, on n'avait pu faire autrement que d'abandonner leur transformation à des tiers. Mieux vaut cependant les envoyer à la nouvelle usine conjointement avec les quantités réalisés au quatrième fourneau en construction à Audun. L'opération s'avérera profitable sous deux rapports. D'abord le complément contribuera à compenser quelque peu le prix de la fonte à la nouvelle usine, qui certes sera beaucoup plus bas qu'à Rothe Erde, mais néanmoins plus élevé qu'à Esch et à Audun du fait que – rappelons-le – la roche ferrifère du plateau de Briey qui y sera enfournée dans son intégralité, sans être mélangée à la minette lorraine-luxembourgeoise, est plus onéreuse à cause des frais d'extraction supérieurs auxquels s'additionne le fret à payer sur les transports. Ensuite le solde des coulées des deux anciennes unités de production viendra compléter les coulées des six fourneaux qui restent à ériger en sorte que la somme des fontes disponibles atteindra un quantum optimal pour donner à l'aciérie et aux laminoirs nouveaux une occupation à plein rendement. La complémentarité entre les deux forges d'Esch et d'Audun d'une part, et la nouvelle usine d'autre part, exige par conséquent que cette dernière soit située le plus près possible de ces premières afin d'empêcher que les frais générés par les transferts des fontes à l'état liquide ne gommant le bénéfice qu'on entend tirer de l'adjonction des productions.

Quarto. Puisque les écarts entre les avantages respectivement les désavantages des différents sites ont tendance à s'estomper au fur et à mesure qu'on accroît le degré de finition et partant, la valeur ajoutée de la production, le nouveau complexe devra se spécialiser avant tout dans la fabrication des profilés lourds de la classe «A». Cette orientation s'impose également à cause de la mise au mille, c'est-à-dire de la perte de matière au cours du processus de fabrication par suite des réactions chimiques/thermiques, des chutes, de l'élimination des produits de mauvaise qualité, etc. Le ratio pour 1.000 kilos de poutrelles à larges ailes est par exemple de 1.350 kilos. Cela signifie que pour fabriquer une tonne de poutres, on a besoin de 1.350 kilos d'acier brut, soit environ 1.550 kilos de fonte, étant donné que 1.000 kilos de fonte donnent plus ou moins 850 kilos d'acier. Il est clair dès lors qu'il vaut mieux expédier 1.000 kilos de produit fini de la nouvelle usine directement vers le client, plutôt que d'acheminer 1.550 kilos de tonnes de fonte d'Esch ou d'Audun d'abord à Rothe Erde, avant d'en fabriquer des poutrelles dans un deuxième temps seulement. D'accord: le gain pécuniaire qu'on parvient à en retirer est moins important qu'on ne le supposerait à première vue, puisqu'il est en partie englouti par les plus grandes quantités de combustible consommées par le laminage des profils lourds (1.800 kilos de coke pour les poutrelles); il n'en demeure pas moins que par suite du jeu des distances variables et des tarifs ferroviaires distincts appliqués aux diverses catégories de marchandises, le surcroît des frais de transport du charbon demeure inférieur au montant des économies réalisées sur les expéditions de produits finis. La différence s'amenuise toutefois quand il y va

de produits du groupe «B». Pour le fil machine par exemple, la mise au mille est seulement de 1.210 kilos d'acier brut (1.380 kilos de fonte) pour une tonne de produit fini. Parallèlement le quantum de coke requis se rétrécit à 1.600 kilos. Il en découle que le profit à retirer d'une fabrication réalisée dans une usine située sur la minette par rapport à une usine localisée au bassin d'Aix-la-Chapelle diminuera.¹⁶⁶ Les experts en tirent la conclusion «*daß auf die Dauer, die Herstellung der Massenerzeugnisse, wie Halbzeug, Eisenbahnmaterial, schwere Formeisen in Rothe Erde durch den Transport des Roheisens von Esch und Deutsch-Oth [lisez: Audun-le-Tiche] nach Rothe Erde und das Umschmelzen in den Kupolöfen derartig verteuert wird*» qu'on menace tôt ou tard de ne plus être compétitif. «*Dagegen können die Stahlwerke in Rothe Erde sehr wohl noch für weiterverarbeitete Erzeugnisse, wie Draht, Stabeisen, Universaleisen, vielleicht auch Grobbleche, Feinbleche, Achsen, Bandagen und dergl[eichen] in Betrieb bleiben*».¹⁶⁷

Le sauvetage de l'usine menacée d'Aix-la-Chapelle passe ainsi par des synergies à concrétiser en combinaison avec la nouvelle usine dont la capacité sera de 386.000 tonnes d'acier brut réservées à raison de 299.000 tonnes au laminage de produits «A» lourds (en l'occurrence des demi-produits, des poutrelles jusqu'à 900 mm, des rails et autres accessoires d'infrastructure ferroviaire) et de 87.000 tonnes de produits «B» (fers marchands).¹⁶⁸ Rothe Erde renoncera en conséquence à fabriquer du matériel lourd. En attendant l'ouverture du nouveau site, l'usine aixoise se contentera de procéder à la modernisation de son laminoir pour barres marchandes moyennant la substitution d'un train continu performant aux deux anciennes lignes 2 et 4 passablement vétustes. L'investissement de 1,5 millions de marks sera payant d'une façon ou d'une autre, car même si au bout de quatre années on décidait de transférer la fabrication de ce type de produit également aux installations à monter aux



La mise au mille et la différence du fret pour l'expédition des marchandises finies font que la nouvelle usine à construire devra se spécialiser par-dessus tout dans la fabrication des produits longs en laminant des rails lourds et des poutrelles; Rothe Erde à Aix continuera par contre à laminer les profils légers et les produits «B».

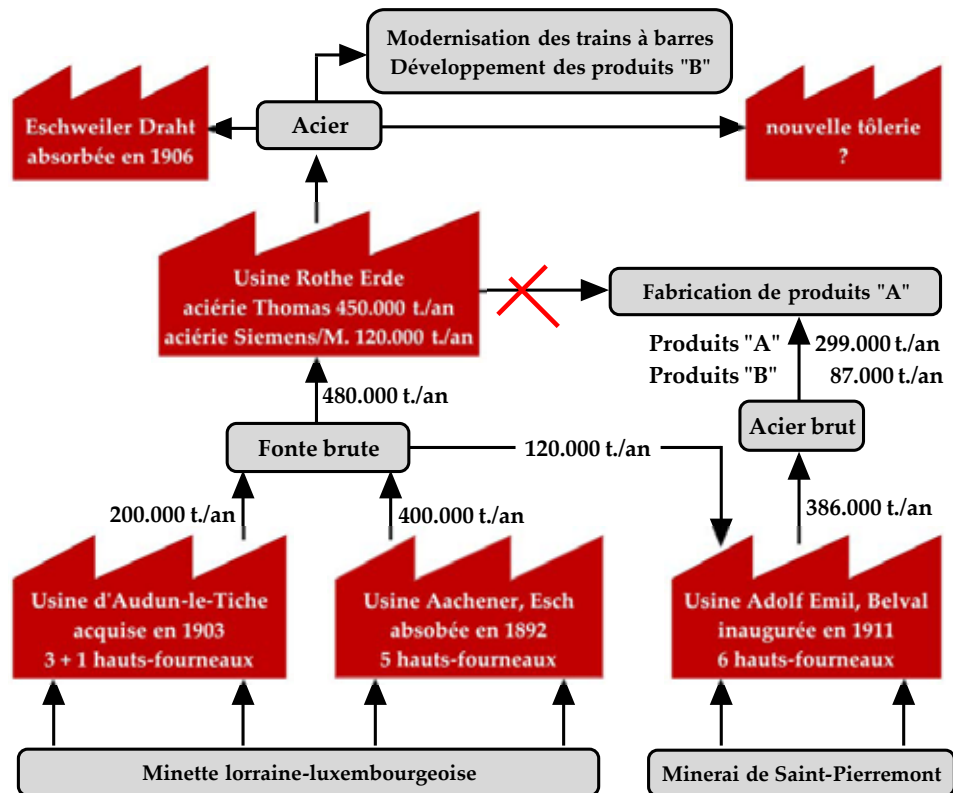
Collection: Michel Kohl

166 Pour les mises au mille, voir e.a. Archives Nationales de France [dorénavant: AN], AJ.26, farde 63, Convention entre la France et le Luxembourg au sujet des coques allemands, 12.11.1920.

167 BBA 55/145, Anlage zur Tagesordnung für die Gesamtdirektions-Sitzung, 07.08.1907.

168 Les premières versions de la Denkschrift évoquent encore un partage entre les produits «A» et «B» de 254.000 t. pour les premiers et de 132.000 t. pour les seconds.

Le plan de sauvetage de l'usine Rothe Erde du Aachener Hüttenverein



© Charles Barthel

environs d'Esch ou d'Audun, on aurait toujours fait une affaire riante avec au moins 1,8 millions de recettes supplémentaires. Pour le reste, la division d'Aix se spécialiserait dans le finissage en complétant ses installations techniques notamment à la tréfilerie d'Eschweiler. À un moment donné, il est aussi question de l'édification d'une tôlerie avec un atelier de presses.¹⁶⁹ Or, même un non spécialiste en la matière comprend facilement que l'amélioration de la position concurrentielle à Aix et la mise en place du complexe entièrement nouveau s'enchevêtrent pour former un ensemble cohérent et indissociable, malgré la distance géographique qui sépare les deux unités. C'est la raison pour laquelle Kirdorf, Kintzlé et compagnie veillent scrupuleusement à tenir en permanence la barre dans le dossier de l'affectation de la minette de Saint-Pierremont; voilà aussi pourquoi ils écartent d'une manière expéditive deux autres sites potentiels qui, si l'un ou l'autre avaient été retenus, auraient signifié que le centre de gravité métallurgique du Konzern se serait déplacé de la division d'Aix-la-Chapelle à la Schalker Hüttenabteilung.

Comme cette dernière division est trop à l'étroit – la place à Bulmke (Gelsenkirchen) suffit à peine pour y aménager la nouvelle fonderie – certains responsables qu'on devine proches de l'ancienne direction de Schalke et du clan d'August Thyssen, proposent en effet d'acheter un terrain étendu aux bords du Rhin inférieur, probablement situé aux

¹⁶⁹ BBA 55/15, Begründung des auf die Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung vom 28. Oktober 1911 gesetzten Antrags auf Erhöhung des Aktienkapitals um M[ark] 24.000.000.

portes de Duisburg. Son acquisition ne poserait apparemment pas de problème. L'endroit peut paraître idéal du fait qu'on économiserait les longs transports à la fois des puits de charbon à l'usine et de l'usine aux clients, mais il ne trouve pas grâce aux yeux des auteurs du mémoire consacré à l'expansion du groupe. Une dizaine de lignes dans un document qui comprend tout de même une quinzaine de pages leur suffit pour «démontrer» que la mise au mille anéantirait le bénéfice présumé à tirer d'une usine implantée dans la Ruhr: le fret de 3.152 kilos de minette coûterait tellement cher qu'il excéderait les débours évités sur 1.106 kilos de combustibles nécessaires à la fabrication d'une tonne de fonte. Seule la proximité de la clientèle et les distances en moyenne plus courtes à parcourir pour expédier les produits finis arrogeraient à la «*Roheisenherstellung am Niederrhein gegenüber Rothe Erde einen kleinen Vorteil*». Par rapport à une usine édifée à Esch ou à Audun, un site rhénan représenterait cependant «*noch immer einen Nachteil*».¹⁷⁰

Non moins sommaire est la démonstration donnée pour réfuter l'idée de construire «*irgendwo an der Mosel – am besten wohl bei Diedenhofen*».¹⁷¹ L'argumentation invoquée excelle en outre par une série d'incohérences. Nous lisons ainsi dans la Denkschrift que «*alle Erze, auch die von Esch, dorthin mit der Bahn verfrachtet werden müssten, die 60% Saint-Pierremont-Erze um 20 Pf[ennig] pro t billiger, die 40% Erze von Esch um M[ark] 1,30 teurer, also der Möller um M[ark] 1,25 [...] teurer würde*». Pourquoi le calcul des experts s'opère-t-il pour Thionville sur la base d'un mélange de minette de 60 : 40 identique à celui retenu pour l'hypothèse d'une érection des hauts-fourneaux à Rothe Erde? Nous avons vu que le panachage de minerai n'est point conditionné par des contraintes d'ordre chimique, mais trouve sa justification dans l'unique intention de comprimer le coût de fabrication à Aix, tandis que, pour l'option d'une nouvelle usine dans la région d'Audun ou d'Esch, on en avait fait abstraction. En d'autres termes, il n'existe pas de raison apparente qui interdirait une utilisation à 100% de la roche ferreuse de Mancieulles également dans une forge plantée aux bords de la Moselle. Et le présumé renchérissement du prix de revient se serait métamorphosé en une baisse ...

Plus bizarres encore sont les remarques relatives au bouleversement des données en cas de canalisation de la Moselle. «*Letztere würde auf den Erztransport keinen Einfluß ausüben, wohl aber auf den Koksbezug und die Verfrachtung der Fabrikate*».¹⁷² Afin de mesurer l'impact financier, les experts du Aachener Hütten-Verein avaient extrapolé les futurs prix du combustible en se basant sur les nombreux manifestes rédigés à l'époque par les adeptes et les adversaires du projet (aide-mémoire de la *Handelskammer Duisburg*; répliques de la *Handelskammer Saarbrücken*; travaux de Paul Wurth sur ordre de la Chambre de commerce luxembourgeoise; études d'Alexander Tille; etc.) pour aboutir à une conclusion à laquelle, a priori, on ne se serait pas attendu: «*ob aber überhaupt der Koks den Wasserweg benutzen wird, scheint mehr als zweifelhaft*! La remise en question du canal comme voie de communication adéquate pour les transports de coke métallurgique se justifierait amplement par la mauvaise qualité du combustible distillé. Trop friable, il ne supporterait guère les déplacements en gros volumes, notamment sur des péniches où les couches inférieures de la cargaison seraient broyées sous le poids de la partie supérieure

170 BBA 55/236, Abteilung Aachener Hütten-Verein. Denkschrift betr. Weiterentwicklung der Abteilung, 19.02.1909.

171 BBA 55/147, Sitzung der Gesamtdirektion, 08.01.1908.

172 Denkschrift betr. Weiterentwicklung der Abteilung, 19.12.1908, op.cit.



Batterie de fours à coke. – Apparemment la qualité exécrationnelle du combustible décommanderait son transport à bord de grandes péniches. On ne peut cependant s'empêcher de voir dans cet «argument» un prétexte pour écarter d'office l'option d'une nouvelle usine à construire près de Thionville.

Photo: Bergbau-Archiv, Bochum

du chargement. Il y aurait en outre une abrasion excessive due à la manipulation additionnelle et au stockage rendus inévitables puisque *«so große Ladungen, wie sie das Schiff bringt, nicht sofort zum Hochofen gebracht werden können, sondern ein nochmaliges Aufstapeln auf dem Hüttenplatz nötig machen»*. Bref, le coke serait écrasé en petits morceaux et donnerait trop de poussières qui gênent le processus de réduction. Sans parler des sérieux incidents qui peuvent s'ensuivre, la mauvaise combustion ferait que le bas coût du transport par chalands serait quasiment annulé par le surplus d'énergie consommée afin de compenser une marche peu harmonieuse du fourneau.

Quand on considère que Georges Traus, le vice-président de l'association luxembourgeoise des ingénieurs, a souligné dans son éloge funéraire à la mémoire de Fritz Kintzlé que la *«Kanalfraße verliert in dem Aachener Generaldirektor einen ihrer einflussreichsten und kompetentesten Förderer»*, et que celui-ci avait été *«einer von denen, die in der Frage am klarsten sahen und am stärksten hätten wirken können»* pour améliorer la navigabilité du cours d'eau,¹⁷³ on ne manque pas de rester perplexe devant les résultats négatifs auxquels aboutit très tôt l'examen de la rentabilité du site mosellan. Ou est-ce que le verdict de ces messieurs particulièrement soucieux de la survie de Rothe Erde correspondrait à un volte face dicté par la volonté expresse de rayer d'office de la liste des emplacements possibles un établissement qui, sous l'angle des infrastructures de

¹⁷³ *Luxemburger Zeitung*, AA, 27.03.1908 et AA, 05.03.1908.



L'aménagement du Rhein-Herne-Kanal et d'un bassin portuaire à Gelsenkirchen menace sérieusement les projets des dirigeants de la Aachener Hütten-Abteilung car, si jamais les nouveaux hauts-fourneaux étaient érigés au bord de la Moselle, la jonction fluviale favoriserait une expansion des installations transformatrices de la GBAG sises dans la Ruhr; le site d'Aix-la-Chapelle par contre aurait alors été condamné à la fermeture.

Photo: Stadtarchiv Gelsenkirchen

transport, serait totalement à l'écart des chemins qui mènent vers Aix, mais fort bien situé pour orchestrer une expédition directe et peu chère des aciers et autres fabrications à destination de la Ruhr? On peut aisément imaginer les échanges de production potentiels qui s'en seraient dégagés pour l'usine de Schalke située en bordure du Rhein-Herne-Kanal dont le creusement vient de commencer au printemps 1906. Sa position à l'intérieur du groupe se serait beaucoup améliorée tandis que celle de Rothe Erde aurait été durablement fragilisée. Ne serait-ce pas là pour Kintzlé une raison suffisante pour changer subrepticement son fusil d'épaule dans la controverse autour du canal?

Nous entrons ici au cœur même du combat invisible de l'extérieur, mais néanmoins bien réel, qui est attisé depuis la naissance de la communauté d'intérêts entre les figures de proue du Aufsichtsrat de la Gelsenkirchener. Emil Kirdorf, August Thyssen et Hugo Stinnes sont des «*Persönlichkeiten, die eine weitgehende unternehmerische Bewegungsfreiheit gewohnt waren*». ¹⁷⁴ Puisqu'ils aspirent tous à imposer leur cachet aux développements futurs des différentes unités de production largement autonomes qui composent l'entreprise commune, la GBAG ne pouvait pas fonctionner sans accroc, à plus forte raison que chacun des trois hommes possède l'arrogance de revendiquer pour soi le rôle du «*Herr im Hause*». D'où la «*aggressive Verteidigung ihrer innerbetrieblichen Führungspositionen*

174 TREUE W., op.cit., p.73

und auch ihrer außerbetrieblichen Macht gegen jeden Mitspracheanspruch.¹⁷⁵ Aux allures de leader se greffent les «*menschliche Gegensätze zwischen August Thyssen und Emil Kirdorf*». Les deux industriels sont des «*Einzelgänger und Alleinherrscher*» endurcis.¹⁷⁶ La rupture de la communion de 1904 n'est donc qu'une question de temps. Elle commence à se concrétiser à partir de 1905/06, quand Thyssen caresse momentanément le projet de faire fusionner la Gewerkschaft Deutscher Kaiser, qui, rappelons-le, lui appartient majoritairement, avec la Gelsenkirchener et la Deutsch-Luxemburgische.

La mise en commun des avoirs sociaux se heurte cependant à la résistance des Kirdorf. Les deux frères suspectent à juste titre que la formation d'un méga-trust rhéno-westphalien, copié sur le modèle de la *United States Steel Corporation*, serait le prélude à leur écartement, étant entendu que l'alliance aurait non seulement fait de Thyssen le plus gros actionnaire du super-konzern, mais la combinaison se serait soldée en outre par la subordination de Rothe Erde soit à la forge de Duisburg-Bruckhausen (Deutscher Kaiser) soit à l'usine de Differdange qui, l'une et/ou l'autre, auraient été parfaitement outillées pour absorber les productions «A» peu compétitives de la Aachener Hüttenabteilung sans pour autant céder à celle-ci une compensation équivalente en laminés «B». Le concept d'une synergie entièrement contrôlée par la faction d'Aix aurait assurément été difficile sinon impossible à matérialiser.¹⁷⁷

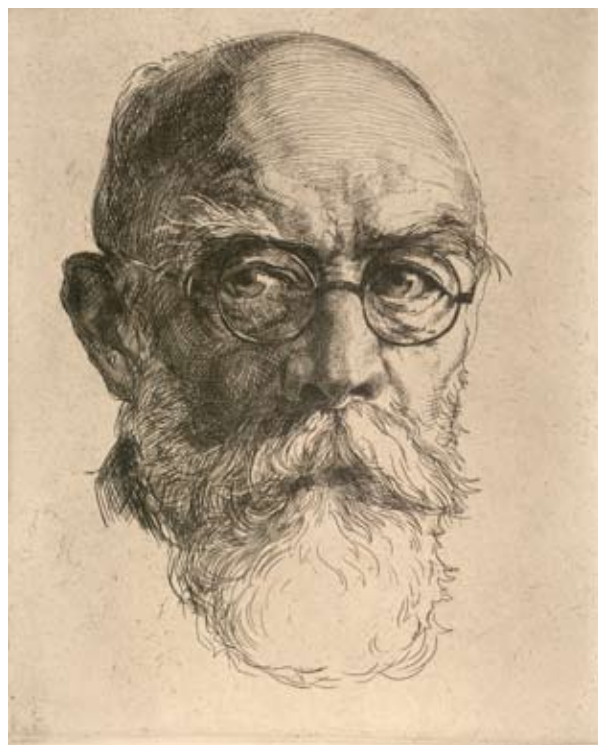
Serait-ce la raison pour laquelle, en dépit de la hâte de trouver les voies et les moyens pour transformer la minette de Mancieulles, la fameuse Denkschrift relative à l'extension de la division d'Aix est débattue au conseil d'administration en octobre 1908 seulement? Quoique les principales conclusions du mémoire soient arrêtées depuis l'automne 1907 au plus tard, il semble que le dossier traîne pendant près d'un an devant la Gesamtdirektion où, parmi les métallurgistes, les gens de la Aachener sont pourtant prédominants. Serait-ce le signe que déjà à ce niveau-là il y a eu des résistances? Ou est-ce que les auteurs du plan d'agrandissement attendent simplement un moment propice avant de présenter leurs idées à l'organe suprême du Gesamtkonzern? Nous serions tentés d'invoquer par exemple le changement des rapports de force par suite de la détérioration progressive des relations entre Thyssen et Stinnes qui est peut-être intervenue plus tôt qu'on ne l'a admis jusqu'à présent. Les protocoles des rencontres entre dirigeants du groupe sont malheureusement trop discrets pour en savoir davantage. Ils ne soufflent d'ailleurs mot de la véritable guerre déchaînée à partir du moment où le conseil d'administration est officiellement saisi du projet. August Thyssen et son fils Fritz sont bien sûr au courant depuis longtemps, mais leurs objections à la construction d'un complexe entier à Esch ou à Audun ne peuvent jusqu'ici s'articuler qu'en sourdine et d'une manière indirecte, entre autres par le biais des directeurs de Schalke dont certains au moins ont dû rester fidèles à leur ancien président. L'inscription du programme d'agrandissement à l'ordre du jour du conseil autorise par contre les Thyssen à remplacer leur opposition larvée par des attaques de front qui, peu à peu, s'ébruitent à travers les commentaires de presse.

175 ÖAG «Arbeit und Leben» (Hrsg.), *Der Schalker Verein. Arbeit und Leben in Bulmke-Hüllen*, Makossa Druck und Medien, Gelsenkirchen, 2008, p.25.

176 TREUE W., op.cit., pp.73-74.

177 Sur les projets de Thyssen, voir notamment RASCH M., FELDMAN G.D. (Hrsg.), *August Thyssen und Hugo Stinnes. Ein Briefwechsel 1898-1922*, Schriftenreihe zur Zeitschrift für Unternehmensgeschichte, Bd.10, C.H. Beck, München, 2003, p.75.

Thyssen, père et fils, reprochent par dessus tout aux frères Kirdorf de mener les affaires à leur guise, tant pour détrôner leurs émules personnels que pour redorer le blason de la division d'Aix. «*Der Aachener Hütten-Aktien-Verein [...] marschierte bis Anfang der 1890er Jahre an der Spitze der Erzeugung von Thomasstahl. Seit jener Zeit ist er überholt worden durch die Leistung neu erbauter Stahlwerke, welche zum Teil unter dem Schutz von Verbänden ihre Produktionen in kürzester Zeit mächtig zu erhöhen vermochten. In dem 1904 begründeten Stahlwerksverband war der Aachener Hütten-Aktien-Verein bei einer Gesamtbeteiligung sämtlicher Werke von rund 8 Millionen Tonnen Rohstahl mit 333.000 Tonnen Rohstahl beteiligt. [Bis] März 1907 war die Gesamtbeteiligung auf 11 Millionen Tonnen, also um 37%, diejenige des Aachener Hütten-Aktien-Vereins auf 448.000 Tonnen, also um 115.000 Tonnen oder nur um 34,5% gestiegen, während gleichzeitig die Anteile der Firma Krupp um 436.000 Tonnen, d.i. über 95%, diejenigen der Gewerkschaft Deutscher Kaiser um 265.000 Tonnen, also über 38% sich erhöht hatten. In dem 1907 verlängerten Stahlwerksverbände erhielt der Aachener Hütten-Aktien-Verein auf Grund des von ihm inzwischen errichteten neuen Stahlwerks eine Beteiligung von 508.000 t Rohstahl, bei einer Gesamtbeteiligung der Werke von rund 12 Millionen Tonnen = 4,22%. Will daher die Gelsenkirchener Bergwerks-Aktien-Gesellschaft nur ihren bisherigen bescheidenen Anteil and der Gesamtstahlerzeugung beibehalten, so ist es notwendig, dass wir ihre Einrichtungen dem wachsenden Stahlbedarf für eine weitere Zukunft anpassen*».¹⁷⁸ Adapter – adapter! Les Thyssen seraient d'accord d'ajuster la production du Konzern au rythme de la croissance des deux ou trois dernières décennies. Ils toléreraient aussi le rattrapage du soi-disant retard accumulé par la GBAG vis-à-vis d'autres grandes enseignes de l'industrie lourde du Reich. Mais de là à verser dans la «*Uferlosigkeit*»¹⁷⁹ en jetant d'un seul coup près de quatre cent mille tonnes d'acier supplémentaires sur un marché actuellement défoncé serait, à les écouter, franchement irresponsable. «*Die Herren vertreten die Ansicht, daß durch diese Vergrößerung naturgemäß die Forderung neuer Beteiligung beim Stahlwerksverband und Kohlensyndikate, bei letzterem für den vermehrten*



L'égotisme d'Emil Kirdorf occupe une place centrale dans le processus décisionnel qui donne naissance à l'usine de Belval: en poussant à l'extension des capacités de production, le chef de la Gelsenkirchener rêve de devenir un des très grands capitaines de l'industrie lourde en Europe.

Photo: BACMEISTER W., Emil Kirdorf. Der Mann. Sein Werk, [1936]

178 Denkschrift betreffend Weiterentwicklung der Abteilung, 13.10.1908, op.cit.

179 TREUE W., op.cit., p.74.

*Selbstverbrauch von Kohle, bei der Erneuerung der Syndikate bedingt ist. Die Herren Thyssen befürchten, daß dadurch die Verlängerung der Verbände in diesen schwierigen, arbeitslosen Zeiten in Frage gestellt werde».*¹⁸⁰

La crainte de la rupture présumée inévitable des ententes élaborées non sans peine au bout d'efforts de longue haleine qui avaient plus d'une fois contraint leurs négociateurs à faire preuve d'abnégation et de beaucoup de bonne volonté, se répand d'ailleurs non seulement dans les milieux concernés. La presse allemande et étrangère se fait à son tour l'écho d'un sujet qui visiblement scandalise pas mal de monde: «*Während auf der einen Seite der Vorsitzende des Kohlsyndikats Geheimrat K. [lisez: Emil Kirdorf] an die Einsicht des Fiskus [lisez: Preußischer Bergfiskus¹⁸¹] und der übrigen Outsider dieses Syndikats appelliert, türmt andererseits die Gelsenkirchener Bergwerks-Aktiengesellschaft im Stahlwerksverband fast unüberwindliche Schwierigkeiten bei dessen Erneuerung auf. [...] Die größten Syndikatschwärmer sind es, die, wenn es an die eigene Tasche geht, den Syndikaten die erheblichsten Schwierigkeiten bereiten!*»



August Thyssen réplique au «pas gigantesque» des Kirdorf en sortant de terre sa propre grande usine à Hagondange en Lorraine annexée.
Photo: ThyssenKrupp Konzernarchiv, Duisburg

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les plans de la GBAG provoquent dans l'industrie et à la bourse «*tiefste Bestürzung und panische Schrecken. Es ist noch nicht dagewesen [sic], daß ein großes Werk mit einer zunächst beabsichtigten Mindestherzeugung von 360 000 [en vérité: 386.000] Tonnen Stahlzeugnissen sozusagen von einem Tag zum anderen geschaffen wird. Diese Schöpfung, ohne jede Rücksicht auf Absatzmöglichkeiten*»¹⁸² est synonyme d'une «*so gewaltige Erweiterung, [...], zugleich eine Zurückdrängung der anderen im Stahlwerksverband vereinigten Werke in bezug auf ihre Beteiligung am Gesamtabsatz*» qu'on devra craindre le pire. Car – là-dessus tous les commentateurs sont unanimes – aucun des concurrents de Kirdorf et consorts «*dürfte wenig Neigung haben, diese Verschiebung stillschweigend hinzunehmen und darum ebenfalls für die Zeit des Ablaufs des Stahlwerksverbandsvertrages Vorsorge treffen*».¹⁸³ En un mot, le coup d'envoi à la course des éléphants de la

¹⁸⁰ *Luxemburger Zeitung*, AA, 09.04.1909.

¹⁸¹ Les mines domaniales de l'État prussien n'adhéraient pas au syndicat du charbon.

¹⁸² BArch R 8034/III/238, *Berliner Tageblatt*, 02.06.1910.

¹⁸³ *Luxemburger Zeitung*, MA, 21.03.1909.

sidérurgie du Zollverein est donné. «*Es sei nur*», note le *Berliner Tageblatt*, «*auf die Pläne des Herrn August Thyssen mit seiner Gewerkschaft Jacobus bei Hagendingen [Hagondange] hingewiesen. Diese Pläne wären in absehbarer Zeit nie verwirklicht worden, wenn nicht Gelsenkirchen den Reigen der Neubauten mit einem Pas gigantesque eröffnet hätte. Und nun beginnen von allen Seiten die anderen Werke nachzufolgen. Die Gruppe Burbach-Le Gallais, die Gruppe Ougrée-Rodingen, Phönix-Gutehoffnungshütte, usw., alle sind mit Projektierung oder Ausführung großer Neuanlagen beschäftigt*». ¹⁸⁴

Dans un premier temps, le vieux Thyssen semble encore avoir cru en la possibilité, sinon d'éviter la réalisation des desseins de Kirdorf, du moins de limiter leur envergure en déjouant la tactique adverse. Lors de la rencontre susmentionnée du Aufsichtsrat en octobre 1908, il tente de faire sauter la mainmise des Aixois sur le dossier en obtenant du président du conseil la convocation d'une commission spéciale. Alexander Schöller, qui normalement siège au *Chefkabinett* de la Disconto-Gesellschaft et qui a occupé jusqu'en 1907 un poste d'administrateur à Schalke, s'exécute volontiers. Il confie à une demi-douzaine d'hommes, à savoir Joseph Hoeter (représentant de la banque précitée), Carl Klönne (ex-administrateur de Schalke), Georg Talbot (constructeur de wagons à Aix-la-Chapelle), Hugo Wippermann (ingénieur sorti des charbonnages de Gelsenkirchen), Hugo Stinnes et Theodor Schmieding (homme politique national-libéral), la mission d'examiner à fond le projet d'expansion sous tous ses aspects avant de formuler une recommandation destinée à éclairer le Gesamtaufichtsrat à l'heure de la prise de décision finale. Les six délégués se mettent aussitôt au travail. Le 13 novembre déjà, ils procèdent à une espèce de soutenance (aujourd'hui on dirait un *audit*) de la Denkschrift dans un salon du Parkhotel à Düsseldorf. Les auteurs du mémoire ont dû produire à l'occasion un exposé convaincant. Au bout de la séance à huis clos «*bestand darüber Einigkeit, daß für die Gelsenkirchener Gesellschaft die Notwendigkeit besteht zu einer Erweiterung ihrer Stahlerzeugungsanlagen in dem [...] dargestellten Umfange*». Il est vrai, préalablement à la rédaction de leur rapport définitif, les membres de la commission du conseil ordonnent la stricte *Geheimhaltung* en attendant que les arguments qui figurent à la base du choix du site soient soumis à une «*nochmalig[e] genau[e] Kalkulation*». ¹⁸⁵

L'ultime vérification des chiffres s'opère en même temps que l'étude d'une idée pour le moins insolite lancée par Thyssen vers la fin du mois décembre, début du mois de janvier 1908. Dans un courrier adressé à Schöller, le patron du Deutscher Kaiser fait savoir à la surprise de tous ses collègues mandataires du conseil de la GBAG qu'à son avis «*die Erweiterungsbestrebungen von Gelsenkirchen nicht durch die Errichtung von Neuanlagen, sondern durch Angliederung an ein bestehendes Werk zu verwirklichen seien. Er [Thyssen] ist der Ansicht, dass eine Vergrößerung der heutigen Stahlproduktion unbedingt zu einer Auflösung des Stahlwerksverbandes führen müsse, während das vermieden werden könne, wenn eine Vereinigung mit einem bereits bestehenden Stahlwerke stattfände. In Aussicht zu nehmen sei eine Vereinbarung mit Aumetz-Friede*». ¹⁸⁶ Personne n'est dupe: la manœuvre cherche de toute évidence à retarder les procédures. Pourtant, et ne serait-ce que pour esquiver le reproche d'avoir omis de prendre au sérieux une recommandation d'un des

¹⁸⁴ *Berliner Tageblatt*, 02.06.1910, op.cit.

¹⁸⁵ BBA 55/13, Düsseldorf, Parkhotel am 13. November 1908. Cf. aussi Aufsichtsratssitzung der Gelsenkirchener Bergwerks-AG, 08.10.1908.

¹⁸⁶ Ibid., Direktionssitzung [...], in der Wohnung des Herrn Geheimrat A. Kirdorf, 19.12.1908.



Quand la commission ad hoc du conseil d'administration de la GBAG se réunit le 13 novembre 1908 au Parkhotel à Düsseldorf pour donner son accord de principe à la construction d'une usine complète, elle refuse cependant de se prononcer définitivement sur le site qui accueillera les nouvelles installations.

Photo: Stadtarchiv Düsseldorf

mandataires du haut collège, Kirdorf charge ses ingénieurs de rassembler de plus amples renseignements sur la forge de Knutange. Il n'en sort rien qui vaille la peine d'être analysé de plus près: encastré dans la vallée de la Fensch, le complexe d'Aumetz-La Paix est tellement à l'étroit qu'un développement ultérieur de ses capacités de production est simplement inconcevable. Son absorption sous forme d'une communauté d'intérêts ou d'une prise de participation majoritaire ne ferait donc pas le moindre sens, *«umsomehr, als durch sie keine Verwendung für die demnächst zu unserer Verfügung stehenden Erze von Saint-Pierremont geschaffen würde»*.¹⁸⁷

Dès lors, les dés sont jetés. Ayant brûlé leur dernière cartouche dans la bataille pour empêcher la construction de la nouvelle usine, August Thyssen et son fils Fritz démissionnent du Aufsichtsrat.¹⁸⁸ Leur lutte contre les Kirdorf n'en reprend que de plus belle. Poursuivie désormais à découvert, elle vire parfois au grotesque, comme dans la soi-disant affaire des concessions minières du Grand-Duché, lorsque le vieux Thyssen, sans avoir une chance réelle de réussir, sollicite par l'entremise du député cléricale luxembourgeois Émile Prüm l'obtention des derniers champs ferrugineux vacants. Tandis que les élus de la droite catholique et les rédacteurs du *Luxemburger Wort* entrevoient naïvement dans la demande du propriétaire de Bruckhausen une proposition

¹⁸⁷ BA 55/14, Anlage 2. Gutachten der Abt. Aachen-Rothe Erde zum Lothringer Hüttenverein Kneuttingen, 01.02.1909. Sur Aumetz-La Paix, voir COLICA M., *SMK. Société Métallurgique de Knutange. 100 ans d'histoire*, Éd. Fensch Vallée, Knutange, 2000.

¹⁸⁸ *Luxemburger Zeitung*, AA, 22.03.1909.

honnête qui rapporterait à leur patrie une rente minière sensiblement supérieure à celle dont tous les autres maîtres de forges actifs dans le pays seraient prêts à s'acquitter, les initiés ne savent que trop bien de quoi il retourne en vérité. Pour Kirdorf, Stinnes et leurs proches collaborateurs, qui à leur tour avaient jeté leur dévolu sur les mines en question, Thyssen, par pur esprit de revanche, pratiquerait de la «*Preistreiberei*» dans l'unique intention «*den Werken* [sous-entendu: de la GBAG et de la Deutsch-Luxemburgische] *das Geschäft zu verderben*»!¹⁸⁹ Le point de mire de l'affrontement entre les patriarches de l'industrie lourde allemande porte cependant sur une surenchère aux enjeux infiniment supérieurs. Étant donné que le chef du Deutscher Kaiser décide maintenant d'ériger un «*großzügig dimensioniertes Hüttenwerk*»¹⁹⁰ à Hagondange, dont il rêve de faire le complexe le plus moderne de toute l'Europe, son rival Kirdorf ne peut pas rester en retrait. «*Weil Groß-Gelsenkirchen anderen Werken gegenüber nicht zurückbleiben darf*», le Vorstandsvorsitzender de la GBAG commence à s'énerver des calculs de rentabilité mesquins effectués sans fin en relation avec son propre projet. Aussi Kirdorf répète-t-il avec insistance sa revendication déjà formulée au lendemain de l'acquisition du domaine de Saint-Pierremont: il ordonne «*daß bis zum Ende des Stahlwerksverbandes, d.i. April 1912, die neue Werksanlage fix und fertig zum vollen Betriebe da stehen muss*»!¹⁹¹

La finalisation du projet Groß-Gelsenkirchen: entre le val de la Beler et Belval

Le 15 mars 1909, la commission spéciale tient une réunion conjointe avec la direction générale du groupe pour mettre la dernière main au plan d'investissement. La dépense à prévoir pèse lourd. Elle s'élève au total à soixante millions de marks dont les deux tiers sont réservés à la nouvelle «*Hüttenanlage im Minettebezirk*» (voir l'encadré, p.237). Les vingt millions de marks restants sont affectés à raison de 4 millions à la modernisation de Rothe Erde, de 4 millions à l'aménagement d'un bassin portuaire avec accès direct au Rhein-Herne-Kanal à Gelsenkirchen, de 10 millions à l'agrandissement des cokeries et des colonies ouvrières auprès des différents sièges d'extraction houillère et de 2 millions à la construction d'une fonderie à Schalke. La portion congrue du programme d'ensemble, soit 7 millions, sera couverte par autofinancement; 26 millions proviendront de l'émission d'actions privilégiées qui seront offertes aux actionnaires actuels de la société au taux de 135% dans la proportion d'un titre nouveau contre cinq parts anciennes. L'opération portera le capital social à 156 millions de marks. Elle devrait être clôturée au bout d'un an.¹⁹² Pour le règlement du solde de 20 millions, on fera par contre appel à un emprunt obligataire. Depuis le pic de l'année 1907, quand les taux d'intérêt avaient atteint «*des hauteurs presque inconnues jusque-là*», le marché financier s'est considérablement décongestionné. L'abondance des capitaux fait ainsi que le moment est propice pour s'élancer dans de grands travaux dispendieux.¹⁹³ Les conditions exceptionnelles de 4% ont sans doute contribué à leur manière au consensus qui règne dorénavant à la tête de la Gelsenkirchener. Unanimes, les six administrateurs chargés de l'instruction préliminaire du dossier se font forts d'appuyer les desseins du Vorstand au prochain conseil. C'est chose faite dans le courant

189 ACDP, I-220-219-3, Eigenbrodt à Stinnes, 30.03 et 03.04.1912. Voir aussi MAAS J., *August Thyssen und die luxemburgische Minenkonzessionsaffäre von 1912*, in: *Hémecht*, 2(1994), pp.353-387.

190 LESCZENSKI J., op.cit., p.97.

191 BBA 55/145, Sitzung der Gesamtdirektion, 06.11.1907, op.cit. Anlage I.

192 Begründung des [...] Antrags auf Erhöhung des Aktienkapitals, op.cit.

193 Rapports généraux sur la situation de l'industrie et du commerce pendant les années 1908 et 1909.



Une partie des frais générés par la construction de la nouvelle usine au Bassin minier luxembourgeois est couverte par l'émission d'actions qui portent le capital social de la Gelsenkirchener à 156 millions de marks.
Collection: Claus Müller, Hamburg

de la matinée du 17 mars 1909.¹⁹⁴ Un mois plus tard, l'assemblée générale des actionnaires du Konzern se réunit à Berlin. Le pronostic d'un gain d'au moins dix millions de marks supplémentaires à réaliser par an grâce à la future production sidérurgique y lève finalement les hésitations des derniers indécis. Au bout de la journée, le tour est joué. Les frères Adolf et Emil Kirdorf auront leur usine.

Quant à la «Frage des Platzes für die Errichtung der neuen Anlagen», elle n'est toujours pas tranchée. À entendre parler le président de la direction générale, deux options seraient à l'ordre du jour. «Ob endgültig bei der engeren Wahl die lothringische in Deutsch-Oth [Audun-le-Tiche] oder die luxemburgische in Esch in Betracht kommt», Kirdorf expose-t-il aux actionnaires, «wird von der für die allernächste Zeit bevorstehenden Entscheidung lokaler Steuer- und Grunderwerbsfragen abhängen; für beide Eventualitäten sind wir gerüstet».¹⁹⁵

La documentation fort lacunaire ne nous permet malheureusement pas de vérifier avec certitude la date exacte à laquelle intervient le choix irrévocable du site. À l'opposé, nous pouvons affirmer sans la moindre hésitation que chacun des deux endroits de la sélection finale réunit une série d'avantages et d'inconvénients dont certains sont textuellement mentionnés dans les correspondances conservées, alors que d'autres ne transparaissent qu'entre les lignes ou sont sciemment cachés, tantôt parce qu'ils auraient a posteriori donné raison aux détracteurs des Kirdorf, tantôt à cause des difficultés apparues ultérieurement en relation avec l'endroit retenu et qu'on n'a pas envie de débiller devant le grand public. À défaut des preuves irréfutables corroborant les gestes et la pensée exacte des protagonistes impliqués dans l'acquisition des terrains, il ne nous est par conséquent pas permis d'aller au-delà de la présentation d'hypothèses assemblées autour d'un schéma d'interprétation probant en soi.

Nous l'avons déjà noté plus haut: en dépit de l'étude concomitante d'une implantation à Aix, à Thionville ou sur le Rhin inférieur, les préférences partisans

¹⁹⁴ BBA 55/14, Kommissionssitzung des Aufsichtsrats, 15.03.1909; Aufsichtsratssitzung, 17.03.1909.

¹⁹⁵ Rede für die Generalversammlung vom 17.04.1909, op.cit.

Devis estimatif d'une usine sidérurgique au prix de 40 millions de marks

Source: BBA 55/14, Anlage 1.

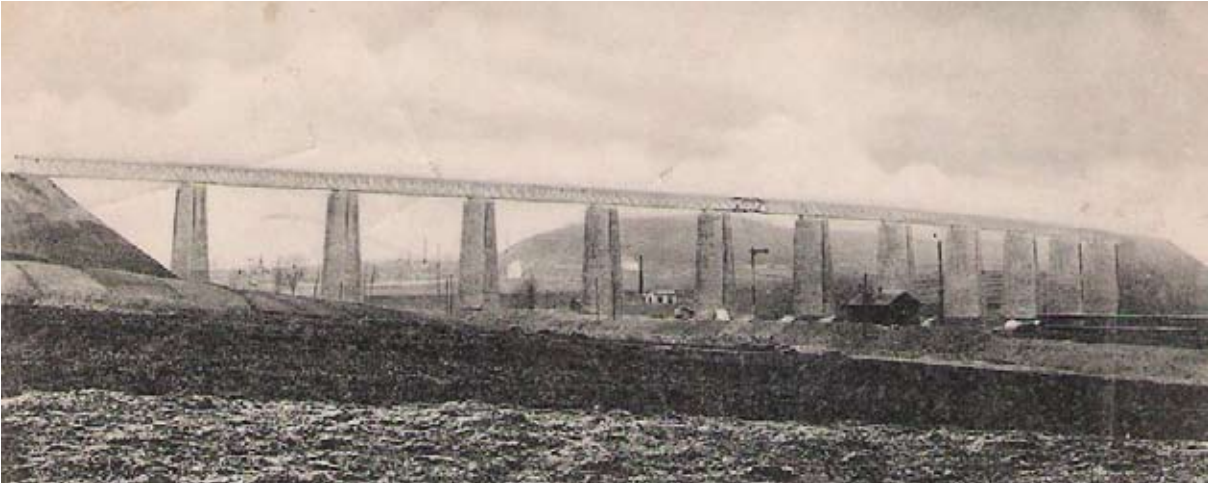
<u>Terrains:</u>	500.000
<u>Hauts-fourneaux:</u> 6 hauts-fourneaux; trémies; mélangeurs; cowpers; station d'épuration des gaz de gueulard; soufflantes; dynamos; etc.	11.755.000
<u>Acierie Thomas:</u> 4 convertisseurs à 20 tonnes, halls de coulée; soufflantes à 800 m ³ ; moulin à scories d'une capacité de 100.000 tonnes par an; moulin à dolomie avec fours de séchage; etc.	3.445.000
<u>Laminoin:</u> pont démouleur; fours pit; 1 blooming de 1100 Ø; 1 train lourd à poutrelles de 900 mm Ø; 1 train trio de 750; 1 train trio de 500; halls de laminoin et halls d'ajustage; aire de stockage; ponts-roulants; atelier de tournage des cylindres; etc.	9.541.000
<u>Installations communes:</u> aménagement du terrain; clôtures; drainages; adduction d'eau; canalisation; épuration des eaux; réseau ferré; poste d'aiguillage; pont traversant le chemin de fer Prince Henri; locomotives et matériel roulant (voie normale et voie étroite); bâtiments administratifs; cantines; lavoirs; maisons de portiers; ateliers de réparation; forge; salle des machines; centrale électrique; éclairage; etc.	13.150.000
TOTAL:	38.391.000

des planificateurs du Aachener Hütten-Verein vont, pour les raisons qui nous sont entre-temps familières, à un site localisé le plus près possible de l'usine d'Esch ou de sa dépendance à Audun-le-Tiche. Selon toute apparence, leur regard se tourne d'abord vers un endroit «*im Thale der Beler zwischen Deutsch-Oth und Redingen*» en Lorraine annexée. L'emplacement exact auquel les ingénieurs avaient pensé nous échappe, mais il faut admettre qu'ils auraient préféré se rapprocher du crassier d'Esch à l'Ouest et de la ligne ferrée vers Rédange au Sud (voir la carte, p.264), car en plaquant les fourneaux contre le remblai surélevé du chemin de fer à la sortie occidentale du viaduc d'Audun, ils auraient pu renoncer à l'installation de monte-charges complémentaires puisque l'important dénivelé aurait pu servir pour remplir les trémies par gravité. En outre – nous en reparlerons *in extenso* lorsque nous aborderons l'inextricable problème des transports à Belval¹⁹⁶ – le raccordement à une ligne de chemin de fer, qui certes se termine encore à l'époque dans un cul de sac aux quais de chargement du Adlergrund à deux pas de la frontière entre le Reichsland lorrain et le territoire français, constituerait la solution par excellence pour acheminer la minette de Mancieulles à l'usine le jour où la prolongation du tracé vers Hussigny et la connexion directe avec le réseau de la Compagnie de l'Est seraient réalisées. L'approvisionnement en coke serait également des plus avantageux. Comme les embranchements d'Esch à Audun et d'Audun à Rédange appartiennent à la *Compagnie royale grand-ducale des Chemins de fer Guillaume Luxembourg*, sur les lignes de laquelle la traction est assurée depuis la Paix de Francfort de 1871 par la Reichsbahn Elsaß-Lothringen,¹⁹⁷ les rames de coke en provenance de la Ruhr n'auraient pas besoin de changer de réseau, ce qui, à l'époque, est normalement synonyme de frais supplémentaires à cause de la dégressivité des tarifs sur les parcours à longue distance

¹⁹⁶ Cf. infra, pp.260 sqq.

¹⁹⁷ À propos de cette curiosité de concessions ferroviaires lorraines exploitées par une compagnie luxembourgeoise, voir FEDERMEYER E., *Eisenbahnen in Luxemburg*, Bd.1, Herdam Fotoverlag, Gernrode/Harz, 2007, p.26.

interrompus par les soi-disant «ruptures de charges»¹⁹⁸ et «minima de parcours» facturés par chaque exploitant. Curieusement, des considérations de ce type sont tout à fait absentes du mémoire des ingénieurs. Nous verrons pourquoi il faut y reconnaître, non pas un oubli, mais une omission délibérée.



Un des endroits possibles pour ériger la nouvelle usine était l'entrée du val de la Beler, à côté de la rampe d'accès au viaduc ferroviaire d'Audun-le-Tiche (à droite) et de l'embranchement de Rédange.
Collection: Marcel Schlim

Pour le moins aussi étrange apparaît une remarque qu'on peut lire dans une espèce d'aide-mémoire pour la conférence des directeurs de la GBAG du 7 août 1907. Fritz Kintzlé et Rudolf Seidel, les deux auteurs présumés de la pièce en question, y notent que le «*Gründerwerb dürfte auch im Belerthale trotz der ihm entgegenstehenden Schwierigkeiten billiger werden, da schon jetzt uns ein 50 ha großes Gelände dort zur Verfügung steht. Ein Hindernis bildet nur die Wasserfrage im Belerthale, die nur durch Anlage eines großen Stauweihers gelöst werden könnte*». Le double «problème» du faible débit du ruisseau de la Beler et du morcellement des parcelles, qui fait entrevoir des négociations de longue haleine avec une multitude de propriétaires, sont visiblement qualifiés ici d'obstacles mineurs qu'on parviendrait finalement à surmonter sans faute. Voilà du reste pourquoi la compagnie allemande continue à faire main basse sur tous les bien-fonds qu'elle parvient à acheter au Nord du tracé ferroviaire d'Audun-le-Tiche à Rédange. Avec succès paraît-il, car selon le commissaire de district Pierre Braun, la GBAG serait parvenue à s'emparer «*de terrains d'une vaste étendue*» amplement «*suffisants pour construire les nouvelles usines en Allemagne [lisez: Reichsland Lothringen]*».¹⁹⁹ Lesdites transactions foncières ne sont pas non plus stoppées après qu'on entrevoit la possibilité de s'emparer d'une centaine d'hectares d'un seul tenant au *Escher Busch* (on dit aussi: *Bois Clair Chêne*) situés à mi-chemin entre les deux localités d'Esch-sur-Alzette et de Beles (Belvaux) au Grand-Duché.

L'option d'une implantation éventuelle de l'usine au Luxembourg est mentionnée pour la première fois dans un document de travail annexé à l'ordre du jour d'une réunion de la direction générale convoquée pour le début du mois d'août 1907. Présentée comme

¹⁹⁸ On parle de «rupture de charge» dès que la marchandise transportée passe d'un réseau à un autre. Dès lors, les compteurs pour la dégressivité des tarifs sur des parcours de longue distance sont remis à zéro.

¹⁹⁹ ANLux, INT 617, Commissaire de district au Directeur général de l'Intérieur, 14.04.1909. Un *Historique général et financier de la Gelsenkirchener Bergwerks Aktiengesellschaft* [sic] daté de décembre 1918 (ARBED, AC., s.c.) parle de trois cents hectares «*acquis en 1909, près d'Audun-le-Tiche*».

un coup de chance inouï, elle se serait dégagée pour ainsi dire à l'improviste de la gêne financière rencontrée à l'époque par la municipalité propriétaire de la forêt. «*Wir haben schon früher [il y a des années] mit der Gemeinde verhandelt, aber ohne Erfolg. Jetzt hat die Gemeinde Esch Geld nötig und scheint geneigt, bei convenirenden [sic] Preisen einen Teil des Escher Busches [zu veräußern]*».²⁰⁰ Pure coïncidence?

L'insinuation qu'on aurait été surpris par le revirement inopiné intervenu dans la politique communale omet de dire que quelqu'un a dû prendre une initiative. Serait-ce Kintzlé qui a donné le coup de pouce original à l'établissement de l'usine à Belval? Son beau-frère Jules Fischer lui aurait-il mis la puce à l'oreille? Fischer, qui avait fait partie de la même promotion d'ingénieurs que Kintzlé à la RWTH d'Aix-la-Chapelle, est chargé en ce temps-là de mettre en œuvre une conduite d'eau intercommunale dans la partie méridionale du pays. Il connaît les soucis financiers des autorités locales comme sa poche et puis, il a pu rassurer son camarade et parent par alliance que le problème du manque d'eau, qui se pose également du côté luxembourgeois de la frontière, pourrait être résolu sous peu grâce aux infrastructures du *Syndicat des Eaux du Sud*. Ou est-ce que Kintzlé se serait directement adressé au maire Léon Metz? Les deux hommes se connaissent. Metz est ingénieur métallurgiste. Il dirige les hauts-fourneaux de Schiffflange et siège à l'instar de Kintzlé au comité du *Verein deutscher Eisenhüttenleute*. Hormis ces affinités de nature professionnelle, le bourgmestre d'Esch et le directeur général né à Harlange près de Wiltz partagent le même amour pour leur patrie.

Des indices épars nous portent à croire que Metz, en se faisant fort pour la vente du bois du Clair Chêne, a voulu éviter que la Gelsenkirchener, en s'établissant de l'autre côté de la frontière, ne contribue à l'enrichissement des municipes et du fisc allemands, alors que la métropole du Bassin minier luxembourgeois aurait été quitte pour les nuisances. Quant à Kintzlé, on doit admettre qu'il n'est pas loin de raisonner comme son compatriote. Bien qu'il ait passé plus d'un quart de siècle au service d'une compagnie étrangère, il «*hing sein Leben lang mit seinem Herzen an der luxemburger [sic] Heimat*».²⁰¹ À moins de retrouver les correspondances internes du Aachener Hütten-Verein aujourd'hui portées disparues, nous ne saurons malheureusement jamais à qui – Kintzlé, Fischer ou Metz, voire quelqu'un d'autre – revient le mérite d'avoir été le premier à avancer le Escher Busch à titre d'emplacement possible du nouveau complexe.

En revanche, le doute n'est pas permis au sujet de la vive controverse déclenchée par l'idée d'une implantation au Luxembourg. Kintzlé commence certes dès l'automne 1907 à organiser parallèlement à l'achat des terrains dans la vallée de la Beler, l'acquisition de parcelles situées autour du Escher Busch et qui appartiennent à des personnes privées. L'opération menée «*im stillen*»²⁰² par un agent immobilier externe est aussi poursuivie au lendemain du décès inattendu du directeur général de la Aachener, le 19 mars 1908. Toujours est-il qu'une certaine opposition contre la solution luxembourgeoise se manifeste, même parmi les plus ardents défenseurs aixois du projet d'expansion de la GBAG. L'aire de Belval ne présente effectivement pas que des atouts. En dehors de l'absence d'un ruisseau au débit assez important pour satisfaire les besoins de

200 BBA 55/145, Anlage zur Tagesordnung für die Gesamtdirektions-Sitzung am 07.08.1907.

201 *Luxemburger Zeitung*, AA, 23.03.1908.

202 BBA 55/145, Sitzung der Gesamtdirektion, 06.11.1907, op.cit. Anlage I.

l'usine, le terrain légèrement vallonné est marécageux. Il y a donc lieu de redouter des complications au moment de jeter les fondations. L'instabilité du sous-sol explique au demeurant pourquoi avant la fin de l'hiver, début du printemps 1909, il est toujours question d'ériger au Grand-Duché tout au plus les halles légères de l'aciérie et des laminoirs, tandis que la batterie des six hauts-fourneaux serait plantée en Lorraine voisine où le fond se prête mieux à porter des édifices pesants.²⁰³

La difficulté majeure en relation avec le Luxembourg consiste pourtant en la situation internationale et politique du pays. Le Grand-Duché est un État indépendant ou, autrement exprimé, un État non-allemand dans lequel, malgré son union douanière extrêmement profitable avec le Reich, il règne une germanophobie grandissante au fur et à mesure que les activités économiques allemandes prennent de l'ampleur. Dans un rapport au chancelier Bethmann-Hollweg, l'envoyé du Reich accrédité à Luxembourg, le comte Ulrich von Schwerin, décrit cette attitude ambivalente de profiteurs ingrats en ces termes: *«Je länger ich in Luxemburg lebe und nähere Kenntnis der einheimischen Kreise gewinne, je deutlicher merke ich, wie schroff der Luxemburger im Grunde seines Herzens den Deutschen als unbequemen Ausländer ansieht, selber aber möchte er [...] auf Grund des Zollvereins alle Vorteile des [Deutschen] genießen»*.²⁰⁴ Ce genre de choses finissent par se savoir à Berlin. Elles y provoquent auprès de nombreux hauts dignitaires du régime – le ministre prussien du Commerce et de l'Industrie Clemens Delbrück, le grand amiral Alfred von Tirpitz, le chef d'état-major de l'armée Helmuth von Moltke, pour ne citer que ceux-là – des *«ernste Bedenken»* contre la poursuite de l'émigration *«der Betriebe nach Lothringen und Luxemburg, also nach nicht preußischen oder sogar nicht deutschen Gebieten»*. Même le kaiser est au courant.²⁰⁵ Kirdorf et compagnie peuvent-ils dès lors s'offrir le luxe d'ignorer les sentiments de leurs bons clients? Ils savent que les besoins des militaires mobilisent un *«enormes Kapital»* dont profitent en première ligne les industries sidérurgiques comblées de commandes lucratives. Aussi le Vorstandsvorsitzender de la GBAG est-il très enclin à multiplier les marques de sympathie envers les sommités de la hiérarchie étatique: il veille à ce que les différentes divisions du Konzern, y compris la Aachener Hütte à Esch, payent à l'heure leurs cotisations au Flottenverein;²⁰⁶ *«im Verfolg der letzten Kämpfe um den Schutz der deutschen wirtschaftlichen Interessen durch unser Auswärtiges Amt»*, il s'empresse de rallier le Vorstand du *Alldeutscher Verband*, une association d'agitateurs pangermanistes et militaristes;²⁰⁷ il se dépêche finalement de répondre *«présent»* lorsque l'empereur Wilhelm II insiste afin qu'il participe à un essai sur mer du *«neuen großen Schiffe 'Imperator'»* ...²⁰⁸

203 La sollicitation officielle introduite en novembre 1908 par la GBAG pour acheter le bois Clair Chêne est explicite à cet égard. Il est question du *«Ankauf des Clair Chêne mit anliegenden Terrains [...] zur Errichtung eines Walz- und Stahlwerkes daselbst»*; la demande ne souffle par contre mot des hauts-fourneaux. Archives communales de la Ville d'Esch [dorénavant ACVE], Séance du Conseil communal, 14.11.1908.

204 ANLux, Microfilm GMF 39, Schwerin à Reichskanzler, date illisible.

205 BArch R 901/5841, Denkschrift des preußischen Staatsministeriums à Wilhelm II, 22.05.1910.

206 BBA 55/242, Niederschrift über die vierte Direktionssitzung der Abt. Aachener, s.d.

207 BArch R 8034/III/238, Notice de presse, 25.03.1910.

208 BBA 55/2863, Albert Ballin à E. Kirdorf, 31.03.1913.

En ultra nationaliste, le «*Wirtschaftsführer und Patriot*» Kirdorf (plus tard, au cours des années 1920, il est le premier des magnats de la Ruhr à sympathiser avec les nazis)²⁰⁹ est aussi très sensible aux critiques de plus en plus acerbes publiées dans les journaux d'outre-Rhin contre le «*gefährliche[s] Übergewicht der Luxemburger großen Werke*». Le transfert permanent d'activités industrielles du Reich vers le Grand-Duché – écrit par exemple la *Kölnische Volkszeitung* – signifie qu'il y aura autant d'emplois en moins en Rhénanie-Westphalie, autant de contributions en moins dans les caisses des assurances sociales allemandes, autant de recettes en moins pour des communes du Reich. L'évolution inaugurée à la fin du XIX^e siècle serait peut-être profitable du point de vue des capitalistes, mais «*in nationaler Hinsicht sehr bedauerlich*» parce que «*ein fremdes Land und dessen Bevölkerung unter dem Schutze der deutschen Zollgemeinschaft [...] immer mehr gestärkt wird*», sans rien donner en retour à l'Allemagne.²¹⁰



Fritz Kintzlé. – Le directeur luxembourgeois de l'usine Rothe Erde à Aix serait-il à l'origine de l'initiative qui aboutissait à l'implantation de la nouvelle usine au Escher Busch?

Photo: Stahlinstitut Verein deutscher Eisenhüttenleute

Les retombées concrètes de ces piques journalistiques contre le Grand-Duché et les Grand-Ducaux ne doivent certainement pas être exagérées: nous sommes loin d'un appel généralisé au boycott des produits sidérurgiques luxembourgeois par les consommateurs allemands. Une action du type aurait d'ailleurs été très difficile à matérialiser puisque la plupart des marchandises en provenance du petit pays sont diffusées, non pas par des entreprises identifiables comme telles, mais par les comptoirs de vente collectifs (Stahlwerksverband, Stahlschienengemeinschaft, etc.) dont l'entremise entraîne que les clients ignorent le nom des fabricants. «*Immerhin darf aber andererseits nicht unerwähnt bleiben, dass unter Umständen, ohne Stahlwerksverband, der Absatz der Fabrikate bei den deutschen Reichsbehörden und denjenigen der deutschen Einzelstaaten Schwierigkeiten begegnen könnte*».²¹¹ La menace en suspens n'est donc visiblement pas prise à la légère par les dirigeants de la Aachener Hütten-

209 BArch R 8034/III/238, Le dossier est bourré de coupures de presse qui relatent l'ultra nationalisme d'Emil Kirdorf, voir e.a., *Wirtschaftsführer und Patriot. Zum 90. Geburtstage Emil Kirdorfs*, in: *Berliner Morgenblatt*, 08.04.1937; *Meine Begegnung mit dem Führer. Unterredung mit Geheimrat Emil Kirdorf*, in: *Preußische Zeitung*, 03.01.1937.

210 Article de la *Kölnische Volkszeitung* reproduit par la *Luxemburger Zeitung*, MA, 03.06.1909.

211 Sitzung der Gesamtdirektion, 06.11.1907, op.cit., Anlage I.

Abteilung. Si jamais les syndicats n'étaient pas renouvelés, ou si les ressentiments anti-luxembourgeois en Allemagne devaient s'amplifier, la commercialisation d'objets *made in Belval* pourrait s'avérer problématique. L'importance de ce danger ne saurait être sous-estimée. Elle se mesure notamment à l'exemple des expériences vécues par l'*Union des Aciéries* (anciennement *Aciéries et Ateliers de Luxembourg* de Paul Gredt) et la fonderie et ateliers mécaniques de Paul Wurth. Les deux entreprises sises à Hollerich – elles ne sont pas rattachées au SWV et s'occupent donc en leur propre régie des ventes – sont systématiquement écartées des soumissions publiques de l'administration prussienne, à ce qu'il paraît en vertu d'une consigne non-écrite «*wonach die Erzeugnisse dieser Werke als ausländisches Produkt angesehen und als solches von den Lieferungen für die Preussischen Staatsbahnen ausgeschlossen werden sollen*». ²¹² Pourtant la version finale de la Denkschrift ne fait même pas allusion à d'éventuels désagréments du type. On devine pourquoi. À partir de l'instant où Kirdorf et consorts sont déterminés à construire malgré tout au Luxembourg, les moindres appréhensions remettant en cause le choix du site soi-disant idéal doivent forcément être bannies de l'écrit grâce auquel on espère persuader le conseil d'administration et les actionnaires de donner leur aval au projet d'expansion.

Des considérations identiques expliquent également pourquoi ni le mémoire destiné aux administrateurs ni a fortiori le discours prononcé devant l'assemblée générale des porteurs de titres ne soufflent mot d'une série d'autres contrariétés soulevées par le statut politique du Grand-Duché. C'est le cas par exemple d'un aspect évoqué nulle part dans les actes de la Gelsenkirchener, mais que l'on retrouve dans maintes correspondances échangées entre la légation allemande à Luxembourg et la chancellerie à Berlin. Nous voulons parler des «*großen deutschen Interessen*» qui sont «*ohne genügenden Schutz*». ²¹³



Quoique la Aachener Hütte à Esch paye régulièrement ses cotisations au Deutscher Flottenverein, certains dirigeants de la centrale du Konzern à Gelsenkirchen se méfient du Grand-Duché comme terre d'accueil idéale de la nouvelle usine.

Collection: Charles Barthel

²¹² ANLux, AE.2210, Ministère d'État. Notice, s.d. [1907]; Wurth à Eyschen, 12.02.1910.

²¹³ PAAA, R 8163, Geheime Acten betr. Luxemburg, Schwerin à Bethmann-Hollweg, 10.02.1912.

La problématique de la protection déficiente des capitaux industriels avait éclaté au grand jour pendant la grève insurrectionnelle qui avait sévi en 1905 dans le bassin de Longwy. Les propos que le prédécesseur de Schwerin, le comte Carl Erdmann von Pückler, rapporte des événements dramatiques d'alors sont pour le moins alarmants. Dans ses tête-à-tête avec Paul Eyschen, le Ministre d'État aurait confié à l'ambassadeur que les troubles révolutionnaires avaient été sur le point de toucher également les corons luxembourgeois. Les préparatifs subversifs déclenchés dans cette éventualité par une société secrète d'anarchistes très écoutés, notamment par les travailleurs immigrés italiens, auraient pris à l'époque une tournure des plus concrètes. On aurait pu redouter le pire, spécialement parce que, à un moment donné, il avait semblé que les contestataires français se réfugieraient de ce côté-ci de la frontière afin de se soustraire à la répression menée tambour battant par plus de quatre mille soldats détachés d'urgence sur place par le gouvernement de Paris pour mater le mouvement.²¹⁴ Combien d'hommes aurait en pareille circonstance pu aligner le Grand-Duché, s'interroge Pückler. En l'absence d'une véritable armée, la minuscule troupe d'une cent-cinquantaine de volontaires et une poignée de gendarmes stationnés entre Rumelange et Rodange seraient à coup sûr débordées. L'impuissance des autorités luxembourgeoises continue par conséquent à préoccuper au plus haut degré tant les milieux diplomatiques que les patrons de la Deutsch-Luxemburgische et de la Gelsenkirchener: *«eine Wiederholung der [...] vorgekommenen Streikunruhen liegt natürlich jederzeit im Bereich der Möglichkeit. Ebenso ist zuzugeben, dass deutsche ökonomische Interessen dadurch erheblich berührt werden könnten und sehr [mot biffé et remplacé par: äußerst] beträchtliche wirtschaftliche Werte hierbei auf dem Spiele stehen»*.²¹⁵

Au grand dam des Allemands, Eyschen fait toutefois la sourde oreille aux sollicitations réitérées des barons du fer de faire appel à la protection de l'armée prussienne. En se retranchant derrière les décisions du congrès de Londres de 1867, qui avait octroyé la neutralité au pays, le chef du gouvernement national préférerait se concerter en cas de danger pour le maintien de l'ordre public avec le Regierungspräsident à Metz, le préfet de Nancy et le gouverneur de la province du Luxembourg à Arlon en vue de monter une force d'intervention multinationale.²¹⁶ La solution n'est pas du goût du comte Schwerin: *«sollten aber [...] etwa einmal französische Truppen gegen deutsche Arbeiter in Luxemburg vorgehen»*, donne-t-il à penser, *«so würde dies in Deutschland größte Mißstimmung erregen»*. Eyschen se met alors à envisager le recrutement d'une *«militärisch organisierte Feuerwehr»*, respectivement des *«militärisch auszubildende Forstschutzbeamten und Grenzollwächter»* qui viendraient augmenter les effectifs d'un corps de gendarmerie renforcé de quelques unités supplémentaires! Le chef de la mission allemande n'en revient pas. Le flegme du Ministre d'État lui commande dès lors de prendre les devants. Dans un courrier au chancelier du Reich, il prie celui-ci d'autoriser *«die hiesige Gesandtschaft deutsches Militär zu requirieren, sobald sie zur Überzeugung gelangt, daß die luxemburgische Wehrmacht zum Schutze der deutschen Interessen nicht mehr in der Lage ist. Am geeignetsten würde mir das Infanterieregiment N°135 in Diedenhoven [Thionville] erscheinen. [...] Natürlich würde ein solches Vorgehen, wenn es auch nur eine Schutzmaßregel wäre, als flagrante*

214 PAAA, R 8154, Pückler à Bernhard v. Bülow [chancelier], 06.12.1904 et 04.08.1905; von Borries [président de la police] au ministre de l'Intérieur, 16.01.1906.

215 PAAA, R 8163, Aktennotiz des Auswärtigen Amts, 17.02.1912.

216 PAAA, R 8154 et R 8155, Pückler à von Bülow, 04.09.1905 et s.d. [1906-1907].

*Neutralitätsverletzung verschrien. [...] Marschieren die Truppen aber später ruhig wieder ab, und werden die Kosten nicht [souligné par Schwerin] der luxemburgischen Regierung in Rechnung gestellt, so werden sich die Gemüter wohl bald wieder beruhigen, und die obligaten papierenen Proteste werden in den Akten gut aufgehoben sein. Viel bedenklicher würden mir im entgegengesetzten Falle, und zwar aus innenpolitischen Gründen, die Angriffe erscheinen, welche die deutsche Großindustrie bei Zerstörung von ihr angehöriger Werte in einem Staate mit notorisch nicht ausreichender Wehrmacht nur wenige Kilometer jenseits der deutschen Grenze gegen die Kaiserliche Regierung erheben würde».*²¹⁷

La demande du comte représente «nach jeder Richtung hin ein Aufsehen erregendes Novum» en ce sens que son acceptation conférerait au chef de l'ambassade impériale à Luxembourg un pouvoir discrétionnaire dont ne bénéficierait aucun autre diplomate allemand.²¹⁸ La démarche fougueuse de Schwerin se trouve conditionnée par les pressions extraordinaires qu'il subit de la part de ses compatriotes maîtres de forges. Ceux-ci viennent de lui rappeler en effet ce qu'ils avaient déjà dit à son prédécesseur Pückler à propos d'une indemnisation éventuelle des dégâts causés par des grévistes ou des insurgés: d'après un décret du 10 vendémiaire de l'an IV (2 octobre 1795), les communes luxembourgeoises devraient théoriquement couvrir les dommages, mais leur responsabilité ne serait pas en cause si l'émeute était portée par des ressortissants étrangers ou si le collège échevinal pouvait prouver avoir fait tout ce qui est en son pouvoir pour arrêter les troubles. La clause laisserait bien sûr la porte grande ouverte à toutes sortes d'excuses pour s'en tirer sans bourse délier. Sans cela, la situation financière désolante des municipes du Bassin minier luxembourgeois serait telle qu'elle reposerait «ganz auf den Steuern der deutschen Gesellschaft[en], diese sich also selber zu entschädigen hätte[n]». Du côté de l'État grand-ducal, les choses ne se présenteraient guère sous un jour meilleur. Le Trésor national ne serait pas non plus en mesure de verser des «Entschädigungen, die sich in die Millionen belaufen könnten». Reste à savoir si dans ces conditions les industriels rhénans ne trouveraient pas une faille dans la législation allemande pour recourir contre l'État prussien. Après tout, leurs compagnies sont bel et bien des compagnies de droit allemand opérant en territoire d'union douanière allemande ...²¹⁹

Quoique le Auswärtiges Amt refuse à la fin de céder aux insistances de Schwerin parce que «eine so weitgehende Befugnis wie die von dem Kaiserlichen Gesandten in Vorschlag gebrachte in den Händen etwaiger übereifriger oder überängstlicher Leiter der Kaiserlichen Mission eine nicht ganz ungefährliche Waffe bilde[t]», il n'en reste pas moins qu'à Berlin on est conscient de la «Zwangslage» qui pourrait obliger le gouvernement à envisager la «militärische Selbsthilfe» pour défendre des intérêts matériels allemands.²²⁰ On ne voit par conséquent aucun inconvénient à ce que Schwerin exhorte le major-commandant Émile Eiffes de la compagnie des volontaires à se rendre à Dortmund, où les forces de l'ordre locales expertes en matière de répression lui apprennent tout ce qu'il faut savoir des «polizeiliche und militärische Maßnahmen» susceptibles de repousser des ouvriers en colère. De retour au pays, Eiffes se laisse également convaincre par l'ambassadeur allemand d'acquiescer «in aller Stille [...] aus laufenden Mitteln» quatre mitrailleuses. «Das

217 PAAA, R 8163, Schwerin à Bethmann-Hollweg, 10.02 et 25.12.1912.

218 Aktennotiz des Auswärtigen Amtes, 17.02.1912, op.cit.

219 PAAA, R 8163, Schwerin à Bethmann-Hollweg, 10.02.1912.

220 Aktennotiz des Auswärtigen Amtes, 17.02.1912, op.cit.

Publikum wird später vor ein fait accompli gestellt». ²²¹ La (mauvaise) surprise n'en sera que plus grande pour les prolétaires lorsqu'ils verront pour la première fois les engins redoutés. Cette nonchalance avec laquelle les Allemands s'immiscent dans les affaires intérieures du Luxembourg provoque d'ailleurs inévitablement des interpellations à la Chambre des députés où différents élus ne mâchent par leurs mots pour accuser les voisins de l'Est de violer la neutralité du pays. Encore ne s'agit-il «que» de questions de maintien de l'ordre public en temps de paix. Et en temps de guerre?



Le souvenir de la grève insurrectionnelle en 1905 dans le bassin de Longwy hantait les chefs de la GBAG: avant de construire leur usine à Belval, ils auraient aimé obtenir du gouvernement luxembourgeois l'autorisation de réquisitionner la garnison de Thionville pour protéger, le cas échéant, les capitaux allemands investis au Grand-Duché.

Collection: Ecomusée des mines de fer de Lorraine

August Thyssen a clairement reconnu les complications qui pourraient naître du statut international du Grand-Duché au cas, chaque jour plus probable, d'un conflit armé généralisé en Europe. En se prononçant contre l'investissement de capitaux substantiels au Luxembourg, il invoque notamment leur «*Gefährdung in Kriegszeiten*». ²²² Même si les documents conservés au ThyssenKrupp Konzernarchiv sont malheureusement avares de détails au sujet de la pensée exacte du patron de la Gewerkschaft Deutscher Kaiser, il faut supposer qu'il redoute l'interdiction d'une partie au moins de la production par les autorités locales. L'exécution de commandes pour l'armée ou la marine allemande seraient à coup sûr incompatible avec l'obligation des Luxembourgeois d'observer une stricte neutralité. Or, Thyssen n'est pas sans savoir qu'au fond, presque toutes les fabrications sidérurgiques pourraient être employées – et le seront effectivement – à des fins militaires, qu'il s'agisse de banals lingots d'acier brut transformés ailleurs en obus

²²¹ Schwerin à Bethmann-Hollweg, 25.12.1912, op.cit.

²²² TREUE W., op.cit., p.74; Correspondance échangée avec Manfred Rasch du ThyssenKrupp Konzernarchiv, 20.06 et 30.06.2011.

ou de palplanches a priori inoffensives, mais pourtant utilisées «*fast ausschließlich als Kriegsbauten*» pendant la guerre.²²³ Il est vrai, ni le cabinet d'Eyschen ni les gouvernements ultérieurs n'envisageront jamais sérieusement d'empêcher les propriétaires de Belval à fabriquer dans leur usine ce qui bon leur semble; toujours est-il que la Gelsenkirchener aura néanmoins à subir des restrictions au niveau de la mobilisation de sa main-d'œuvre. Tandis que la fameuse *Notverordnung* du 4 août 1914 autorise les patrons en Allemagne à employer des femmes et des adolescents et à obliger leur personnel de faire des heures supplémentaires ou de travailler le dimanche, l'Inspection du travail, en l'occurrence son directeur Charles Eydt, restera ferme: tout au long du conflit, le chef de l'administration grand-ducale tirera argument de la neutralité de sa patrie pour refuser d'accorder les dérogations revendiquées par les directeurs d'usines. En cas de contravention constatée, il n'hésite même pas à infliger des amendes aux patrons qui se moquent de ses instructions. L'argument que la GBAG essuierait par rapport à d'autres compagnies allemandes de lourdes pertes parce que, à défaut de pouvoir faire tourner ses installations luxembourgeoises à plein rendement, elle serait contrainte à négliger les «*dringlichen Verpflichtungen in der Belieferung des Heeres und der Marine*», n'impressionne pas Eydt. Pas plus d'ailleurs que les pressions qu'il subit de la part de son propre gouvernement menacé de représailles par Berlin.²²⁴

Sans vouloir approfondir un sujet qui ne rentre plus dans la cadre ni chronologique ni thématique de notre contribution, retenons l'enseignement fondamental à tirer des considérations développées au cours des dernières pages: les supérieurs hiérarchiques de la Gelsenkirchener sont, dès le départ, pleinement conscients qu'en érigeant leur usine dans le bassin d'Esch plutôt qu'en Lorraine allemande ils pourraient subir un jour de graves inconvénients du fait qu'ils opèrent dans un État souverain distinct du Reich. Pourquoi dès lors passent-ils outre les réticences dont font preuve le vieux Thyssen et d'autres membres du Aufsichtsrat? Serait-ce parce qu'ils se croient tout permis au Grand-Duché? Il est vrai, «*die luxemburgische Regierung befand sich in einer schwierigen Lage; sie vermochte sich den in der Kammer sich bemerkbar machenden chauvinistischen Tendenzen nicht zu entziehen, auch steht sie selber schon seit lange unter dem Alp, die deutschen Eisenwerke in Luxemburg könnten übermächtig und politisch unbequem werden. [...] Andererseits konnten Regierung und Kammer jedoch wiederum nicht verkennen, welche Vorteile Luxemburg aus dem gewaltigen, hier arbeitenden deutschen Kapital zieht [...], sodaß es für Luxemburg nicht praktisch sein würde, diese Werke zu schikanieren*».²²⁵ De toute façon, un homme du tempérament d'Emil Kirdorf n'a eu à aucun moment des états d'âme en la matière: si jamais son entreprise devait rencontrer des difficultés majeures au pays d'accueil, l'Allemagne n'aurait qu'à l'annexer!²²⁶

Kintzlé, puis, au lendemain de son décès, Seidel, ne vont pas jusqu'à prôner des solutions aussi radicales. Ils s'efforcent au contraire à apaiser les adversaires de la solution luxembourgeoise en arguant de la diligence avec laquelle la municipalité d'Esch ainsi

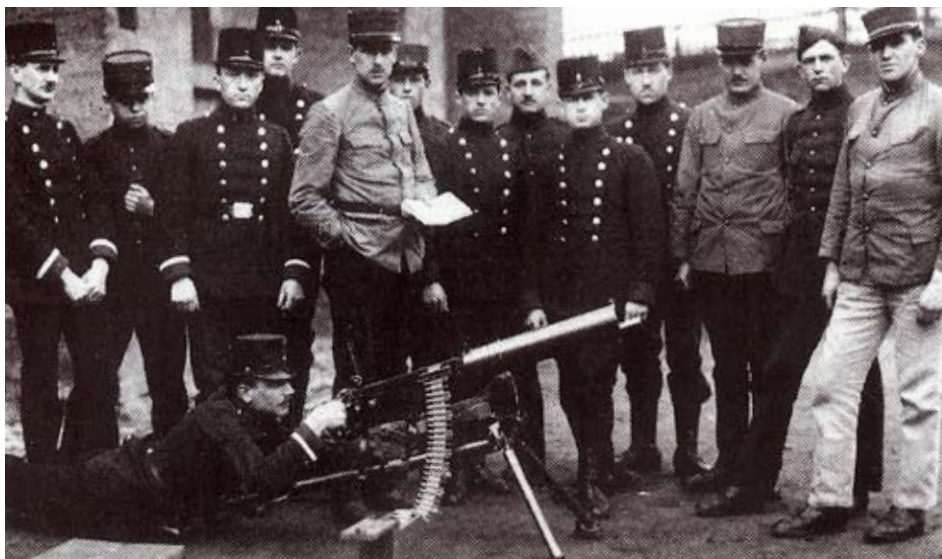
223 BBA 55/244, Bericht über den Monat März 1917.

224 BArch R 902/35102, GBAG à Hauptmann Sperling, 07.09.1917. Voir aussi BArch, R 902/35102, General der Infanterie v. Ploetz à Königliches Kriegsministerium, 05.07.1916; Reichskanzler à Staatsministerium in Luxemburg, 30.11.1916; BArch, R 902/35102, Regierungspräsident Trier an Kriegsministerium, 30.11.1916.

225 BArch R 3101/1001, Schwerin à Bethmann-Hollweg, 04.12.1913.

226 Dès le début de la Première Guerre mondiale, Kirdorf réclamera ouvertement et à différentes reprises l'annexion du Luxembourg, du plateau lorrain français et d'une partie de la Belgique. Cf. Biographie d'Emil Kirdorf publiée par le Deutsches Historisches Museum, <http://www.dhm.de/lemo/html/biographien/KirdorfEmil>.

que les instances nationales avaient toujours exécuté les requêtes de la société. En plus, les relations avec les pouvoirs constitués sont même considérées comme plus aisées que celles qu'on entretient avec la bureaucratie allemande du Bezirkspräsidium à Metz. Par ailleurs, la «*staatliche Aufsicht in technischer Hinsicht*» semble plutôt laxiste. Les «*geringere Ansprüche als im Reich*» représentent à leur tour un atout réel à ne pas écarter d'un revers de main.²²⁷ Et puis, grâce à la convention ferroviaire du 11 novembre 1902, le traité d'exploitation du réseau Guillaume-Luxembourg et le Zollverein sont devenus un «*unteilbares Ganze*» dont les dispositions contractuelles ne peuvent être dénoncées avant le 31 décembre 1959.²²⁸ Bref, la GBAG n'aurait «*hier also nichts zu befürchten*». Pour preuve, Seidel met en avant la prévenance du Ministre d'État et de son directeur général des Finances, Mathias Mongenast, dans l'évacuation de la question des doubles impositions.²²⁹



Malgré l'équipement de la compagnie luxembourgeoise des volontaires avec des mitrailleuses, la Gelsenkirchener préfère organiser son propre service de sécurité en recrutant d'anciens militaires pour garder la nouvelle usine de Belval.

Photo: Marie Bofferding-Eicher. Police grand-ducale

L'arrangement fiscal négocié entre le Luxembourg et le gouvernement de Prusse mériterait au fond une étude approfondie à part entière, car il illustre combien, en dépit de son alignement économique sur le Zollverein, au sein duquel il n'a guère voix au chapitre, le pays est néanmoins en mesure de déployer une politique autonome de développement industriel national. Une des clés de l'affranchissement de la tutelle allemande (le Conseil d'État parle d'un «*nouveau progrès de notre droit international*»²³⁰) consiste en la détermination du gouvernement à défendre «*son indépendance fiscale dans toutes les matières où il le pouvait*», quitte à chercher le rapprochement prudent avec les voisins si l'intérêt du pays le commande.²³¹ Le savant dosage entre l'impératif de créer

227 GStA PK [Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz, Berlin], I HA Ministerium für Handel u. Gewerbe, C XIII9 Nr.17 Bd.3, Petition Vereinigte Schiefergruben AG, 04.01.1903.

228 BArch R 901/5837, An die Direktion des Kohlensyndikats, 14.04.1919.

229 Denkschrift betr. Verwendung der Erze von Saint-Pierremont, op.cit.

230 CHAMBRE DES DÉPUTÉS, *Compte rendu des séances*, 1908/09. Annexes, Avis du Conseil d'État, 25.11.1904, p.2.

231 ANLux, FI-327 b, *L'information politique, économique et financière*, 30.05.1911.

des ressources pour couvrir les dépenses croissantes du budget d'une part, et d'autre part la promotion du commerce et des entreprises, avait ainsi débouché sur des taux d'imposition délibérément fixés à des seuils inférieurs à ceux retenus dans les États limitrophes. Tandis que la Prusse et le Reichsland d'Alsace-Lorraine réclament 4% à leurs contribuables, le Grand-Duché, depuis la dernière réforme de sa loi sur la taxe mobilière en 1891, exige 3%, voire 2% seulement. La majeure partie des bénéfices déclarés est en effet frappée du taux minimal de 2%, alors que le pourcentage supérieur de 3% s'applique à la portion congrue des profits. Un regard sur le tableau de l'«Impôt mobilier payé par les sociétés métallurgiques du Grand-Duché en 1909» (voir l'encadré, p.249) suffit pour s'en convaincre. Le système est bien sûr particulièrement avantageux pour les sociétés de droit luxembourgeois; il l'est encore, mais dans une moindre mesure, pour les compagnies allemandes œuvrant dans le pays (voir l'encadré, p.252). La différence tient au fait que des forges comme la Gelsenkirchener ou la Deutsch-Luxemburgische doivent, en sus des charges acquittées à Luxembourg, payer une deuxième fois l'impôt sur les mêmes revenus au fisc prussien et ce, au taux supérieur de 4%. Ces débours injustes sinon immoraux aux yeux des capitalistes allemands se soldent à des montants «très importants» au dire de Mongenast. Selon les explications données par le ministre devant la Chambre des députés, la GBAG aurait par exemple en 1907 «été imposée en Prusse en plus pour une somme de 156.800 m[arks] du chef des revenus réalisés dans notre pays et pour lesquels elle a déjà payé l'impôt à l'État luxembourgeois. Pour 1908, le montant de cette double imposition s'est élevé à 262.400 m[arks]. Il faut encore y ajouter les impositions communales dont la même société a été frappée. Elle a fait des calculs [...] et elle a trouvé que pour 1907 elle a subi en Prusse une double imposition de 215.600 m[arks], pour 1908 une double imposition de 360.800 m[arks]».

Dans ces conditions, poursuit le haut responsable du ressort des Finances, «il est évident que nous avons non seulement au point de vue de la justice un grand intérêt, je dirais même le devoir de faire disparaître de pareilles situations, mais si ces situations devaient perdurer, il serait à prévoir que les industries qui maintenant cherchent à s'établir et à prendre pied chez nous, ou à y augmenter leurs productions, se déplaceraient de l'autre côté de la frontière et iraient plutôt en Lorraine [sous-entendu: Reichsland] qui, vis-à-vis de l'Allemagne, est couverte par une loi évitant les doubles impositions».²³² Afin de maintenir les charges des patrons à un niveau supportable, le Grand-Duché se doit donc non seulement de conserver ses taux bas, mais encore de traiter les ressortissants étrangers «viel nachsichtiger» que les nationaux. L'approche pragmatique tout à fait louable dans la perspective d'une dynamique de promotion économique n'en demeure pas moins critiquable sous l'angle de l'orthodoxie légale parce que la «Mobiliersteuergesetz vom 9. Februar 1891 und die thatsächliche [sic] Ausführung desselben den Ausländern gegenüber viel günstiger [interpretiert wurde]».²³³ Afin de pallier l'inconvénient qui pourrait prêter le flanc à des contestations de la part des Luxembourgeois, le ministre agit en conséquence. Lorsqu'en décembre 1902 le député Joseph Brincour prend une initiative parlementaire en vue de réformer la législation fiscale, Mongenast s'empare de l'occasion pour négocier avec son homologue prussien Georg Freiherr von Rheinbaben un accord sur la double imposition.

232 CHAMBRE DES DÉPUTÉS, *Compte rendu des séances*, 13.07.1909, p.2250.

233 ANLux, FI-330 e, Neuman à Mongenast, 09.03.1903.

Signé à Berlin, le 27 juin 1904, le traité provisoire s'inspire largement de la convention internationale passée il y a quelques années entre l'État des Hohenzollern et l'Autriche des Habsbourg, «*tout en tenant compte de la situation particulière du Grand-Duché*». ²³⁴ Mongenast parvient effectivement à arracher à son vis-à-vis une clause selon laquelle «*der Grund- und Gebäudebesitz und der Betrieb eines stehenden Gewerbes, sowie das aus diesen Quellen herrührende Einkommen nur in demjenigen Staate zu den direkten Staatssteuern herangezogen werden, in welchem der Grund- oder Gebäudebesitz liegt, oder eine Betriebsstätte zur Ausübung des Gewerbes unterhalten wird*». En clair, cela signifie que l'État prussien renoncera dorénavant à taxer les revenus engrangés par les succursales luxembourgeoises d'entreprises allemandes. Il en va différemment de la mise à contribution des personnes. Alors que les actionnaires continueront évidemment à être taxés dans le pays de leur domicile pour l'ensemble du dividende, même si une partie en est le fruit de gains réalisés par l'entreprise dans un pays étranger, une longue controverse oppose Berlin et Luxembourg au sujet du traitement des tantièmes d'administrateurs et des émoluments des directeurs et autres personnels de nationalité allemande travaillant pour le compte d'une usine sise au Luxembourg. Comme aucune des deux parties ne veut renoncer à la résorption fiscale de ces revenus qui atteignent parfois des montants non négligeables, on tombe finalement d'accord de couper la poire en deux: «*Tantiemen oder ähnliche Bezüge, welche in Preußen wohnhafte Mitglieder des Aufsichtsrathes [sic] von Aktiengesellschaften oder Kommanditgesellschaften auf Aktien, die in Luxemburg domiziliert sind, in dieser Eigenschaft erhalten, werden von jedem der beiden Staaten nur je mit der Hälfte des gezahlten Betrages zur Besteuerung herangezogen*». ²³⁵

Impôt mobilier payé par les sociétés métallurgiques du Grand-Duché en 1909

en francs

Source: ANLux, FI-328, Tableau manuscrit, s.d. [1913].

	base 2%	base 3%	total
Aachener Hütte	3.000	76.000	79.000
Esch-Schiffflange	1.500	22.060	23.560
Eich	2.386	---	2.386
Differdange	6.000	49.100	55.100
Rodange	2.250	10.220	12.470
Dudelange	3.000	17.222	20.222
Rumelange	6.000	39.640	45.640

C'est précisément ce dernier compromis qui donne du fil à retordre au directeur luxembourgeois des contributions. Henri Neuman ne doute pas des heureuses répercussions indirectes de l'accord, surtout à long terme. Dans l'immédiat cependant,

²³⁴ CHAMBRE DES DÉPUTÉS, *Compte rendu des séances*, 1908/09. Annexes, Avis du Conseil d'État, 25.11.1904, p.2. Voir aussi ANLux, FI-330 e, Mongenast au königlich Preußischer Staats- und Finanzminister, 12.03.1903; Von Rheinbaben à Mongenast, 30.07.1907.

²³⁵ CHAMBRE DES DÉPUTÉS, *Compte rendu des séances*, session 1904/05. Annexes, Vereinbarung zwischen dem königlich preußischen Finanzminister und dem großherzoglich luxemburgischen General-Direktor der Finanzen, 27.06.1904, pp.716-718.

il craint que, par le jeu des différentes dispositions, les recettes qui échapperont à son administration seront loin de compenser les plus-values «*anodines*».²³⁶ Puisque la perte sèche pour le pays – elle est évaluée à près de quatre-vingt mille francs –, profiterait quasi exclusivement à ces «*gewöhnlich sehr reichen Ausländer*» qui peuplent les étages de direction des usines sidérurgiques allemandes, il recommande à son ministre de supprimer le paragraphe relatif aux tantièmes. «*Wir können unmöglich diese Herren entlasten, da sie doch hier im Großherzogtum das Geld verdienen [und] ohne Bedenken eine Doppelbesteuerung ertragen können, in dem Lande wo sie den Gewinn einheimen!*» Neuman pense aussi aux rancœurs qu'une faveur difficile à justifier pourrait créer dans l'opinion publique. Le jour de la ratification du traité, elles seraient susceptibles de provoquer l'opposition d'une partie sinon de la majorité des députés. Même s'il passe outre les conseils de son subalterne, le ministre des Finances semble à son tour appréhender des complications. Ses éclaircissements fournis au plénum de la Chambre à l'occasion du dépôt du projet de loi afférent demeurent en tout cas «*ziemlich dunkel und unvollständig*»,²³⁷ comme s'il cherchait à cacher quelque peu toute la vérité sur un acte législatif que, sous peu, d'aucuns qualifieront de «*loi pour les gros bonnets*». ²³⁸ Plutôt que d'affronter tout de suite un débat public turbulent, Mongenast entérine par conséquent volontiers les consignes de la section centrale du parlement qui préférerait noyer l'adoption de la convention avec la Prusse dans la révision globale de loi sur l'impôt mobilier.

La refonte annoncée piétine toutefois. Partout en Europe, les États sont en ce début du siècle en train de réformer leurs systèmes fiscaux pour faire face à des dépenses croissantes. À la Chambre, les élus préfèrent donc attendre. Fermement décidés à se servir également à l'avenir de l'arme fiscale comme d'un moyen privilégié pour «*attir[er] et mainten[ir] chez nous les industries*»,²³⁹ ils aimeraient d'abord savoir ce que les voisins ont l'intention de faire en la matière avant d'arrêter les nouvelles modalités de recouvrement et les nouveaux taux. D'où des ajournements réitérés de l'adoption de la convention intergouvernementale. La Gelsenkirchener s'en inquiète. Par des indiscretions à Luxembourg, ses dirigeants ont très tôt appris l'existence et le contenu de l'accord Mongenast/Rheinbaben;²⁴⁰ depuis lors, ils tirent tous les registres pour faire avancer le dossier, surtout à partir du tournant de 1908/09, quand la question du choix d'un site pour l'usine projetée devient de plus en plus pressante. Le Aufsichtsrat et directeur de la Banque Internationale à Luxembourg, Charles Simons, le président de la Chambre de commerce, Léon Metz, et bien d'autres «*angesehene und einflussreiche Persönlichkeiten*» du pays sont ainsi mobilisés. Les Kirdorf aimeraient qu'ils fassent pression sur Eyschen et ses ministres. La légation impériale à Luxembourg est bien entendu à son tour mobilisée. L'ambassadeur Gottlieb von Jagow fréquente plusieurs fois le chef de l'exécutif pour lui dire «*itérativement*» que l'affaire ne tolère plus un «*weiteren Aufschub*». ²⁴¹ À Berlin, où les dirigeants du Konzern ont leurs petites entrées auprès des autorités publiques, on réussit également à obtenir un coup de main: la remise au gouvernement luxembourgeois de la copie d'une lettre de doléances adressée par le ministre prussien

236 ANLux, FI-330 e, Neuman à Mongenast, 18.01.1904.

237 Neuman à Mongenast, 18.01.1904, op.cit.

238 CHAMBRE DES DÉPUTÉS, *Compte rendu des séances*, 13.07.1909, p.2559.

239 Ibid., p.2552.

240 ANLux, FI-330 e, Circulaire du directeur des contributions à MM. les contrôleurs, 30.04.1904.

241 Ibid., Wurth à Mongenast, 07.04.1908; Chambre de commerce du Grand-Duché [signé: Metz] à Eyschen, 21.06.1908; Eyschen à Mongenast, 14.11.1908; von Jagow à Eyschen, 09.03.1909.

des Finances au chancelier d'empire, et dans laquelle ce premier se plaint amèrement des retards inadmissibles intervenus dans la mise en vigueur de l'accord de 1904, doit faire comprendre sans équivoque aux Grand-Ducaux qu'il y a urgence d'aboutir. Mongenast n'a plus qu'à s'exécuter. En suivant d'ailleurs en cela une suggestion des supérieurs hiérarchiques du Aachener Hütten-Verein qui, il y a un certain temps déjà, lui avaient vivement recommandé de soumettre l'accord de la double imposition à l'approbation du parlement «*als eine selbständige, dringliche Vorlage*»,²⁴² le ministre prépare un texte séparé. Le libellé qui autorise le gouvernement «*à conclure, même par dérogation à la législation sur l'impôt mobilier, [...], des arrangements avec les pays étrangers, pour éviter les doubles impositions des personnes ou sociétés éventuellement imposables des mêmes chefs dans les différents pays*» est soumis à la Chambre le 25 juillet 1909.²⁴³ Son vote passe comme une lettre à la poste. Quoique certains représentants du peuple ne puissent s'empêcher de renâcler sur les deniers publics sacrifiés par le Trésor national pour satisfaire quelques gros capitalistes allemands, ils sont unanimes à adopter le projet de loi. Le ministre compétent leur avait bien rappelé auparavant que «*c'est eu égard à cette convention que la société de Gelsenkirchen a réalisé son intention d'établir sur le territoire luxembourgeois ses nouvelles installations*». ²⁴⁴

Est-ce vraiment l'accord de la double imposition qui fait pencher la balance en faveur de Belval? Mongenast n'en doute pas. Pour lui, comme pour les gens de la Gelsenkirchener, il est absolument clair que les «*steuerlichen Rücksichten*» sont «*von nicht zu unterschätzender Bedeutung* [souligné au crayon rouge par le ministre des Finances]. Nous savons déjà que pour l'exercice de 1908, la compagnie a payé pour les revenus provenant de la seule usine luxembourgeoise d'Esch-frontière le montant de 262.400 marks au fisc prussien. Eu égard au volume accru des activités futures, il faudrait prévoir que, toutes choses étant égales par ailleurs, les gains dédoublés, voire triplés grâce à la nouvelle usine donneraient «*jedes Jahr in Zukunft etwa 3-600.000 [Mark] an Steuer mehr*» payables au fisc prussien en-dehors des contributions acquittées au Luxembourg.²⁴⁵ Or, ce dernier chiffre repose sur l'ancien taux de 4%. Il risque d'être dépassé largement si le réaménagement complet des finances publiques, qui est à l'ordre du jour au Reich depuis le tournant de 1908/09, s'accomplit réellement. En raison des sommes immenses dévorées par la course aux armements, les hauts responsables politiques allemands avaient prévu de relever le taux d'imposition des sociétés anonymes jusqu'à 7,4%. Il est vrai, face à la levée de boucliers dans le monde des affaires, la majorité au Reichstag ramène la hausse à 6%, mais quand on sait qu'au-delà des versements à l'État prussien, la GBAG aurait en plus été astreinte à une «*durchschnittlich mindestens das doppelte betragende Gemeinde-Einkommensteuer*»,²⁴⁶ on n'a pas besoin d'être expert comptable pour s'apercevoir de l'importance attachée par les patrons rhénans à l'initiative de Mongenast. Comme le *Landesausschuss* d'Alsace-Lorraine envisage à son tour vers la même époque l'introduction d'une redevance complémentaire de 4% perçue sur les revenus de toute catégorie, le site dans la vallée de la Beler perd *ipso facto* pour les planificateurs de la Aachener une partie de son attractivité originale.²⁴⁷

242 Ibid., Von Rheinbaben à chancelier, 23.02.1909; Aachener à Eyschen, 11.07.1906.

243 *Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg*, 27.07.1909, pp.582-584.

244 CHAMBRE DES DÉPUTÉS, *Compte rendu des séances*, 13.07.1909, p.2552.

245 ANLux, FI-330 e, GBAG à Mongenast, 07.01.1909. Voir aussi *Luxemburger Wort*, 21.04.1909.

246 ANLux, FI-330 e, Correspondance échangée avec Paul Wurth, 25.03.1908.

247 ANLux, FI-327 b, Kauffman [successeur de Neuman] à Mongenast, 21.10.1911.

Les avantages de la fiscalité luxembourgeoise

en francs

Source: ANLux, FI-327 b, Tableau, s.d. [1908].

	1.	2.	3.	4.
Aachener Hütte	2.575.000	52.250	102.800	50.550
Esch-Schiffflange	1.325.000	27.000	52.800	25.800
Eich	362.700	9.154	14.200	5.046
Differdange	?			
Rodange	380.000	8.400	15.000	6.600
Dudelange	1.673.620	34.472	66.600	32.128
Rumelange	1.140.000	23.400	45.800	22.400

1. base retenue par le fisc luxembourgeois pour le calcul de l'impôt mobilier
2. impôt réellement perçu par l'administration des contributions
3. impôt dont les sociétés auraient été redevables si elles avaient dû s'acquitter au taux prussien de 4%
4. avantage (différence entre 2 et 3)

L'intention d'opérer tant à Berlin qu'à Strasbourg une redistribution des charges fiscales «aux dépens de l'industrie»²⁴⁸ pourrait d'ailleurs aussi avoir donné naissance à une réflexion assez surprenante, à savoir «zur Ausführung des neuen Werks eine besondere Gesellschaft neu zu gründen».²⁴⁹ Nous présumons que la raison sociale à fonder était censée être enregistrée au Grand-Duché. Autrement la transaction n'aurait pas donné beaucoup de sens. L'idée de la création d'une compagnie de droit luxembourgeois se volatilise cependant aussi vite qu'elle n'est apparue, probablement parce que dans les bureaux de direction de la Gelsenkirchener on se rend rapidement compte que les taux d'imposition avantageux à Luxembourg finiront également par être majorés au plus tard à l'occasion du remodelage déjà annoncé de la taxe mobilière.

Cela nous amène à relativiser les affirmations du ministre luxembourgeois Mathias Mongenast. Si l'argument fiscal a pu jouer en faveur de Belval, il n'est pas seul en cause. Le facteur temps joue à notre avis un rôle non moins décisif. Jusqu'à la prise d'une décision préliminaire au Parkhotel à Düsseldorf vers la mi-novembre 1908 et à l'éviction de Thyssen à l'issue de l'hiver 1909, les querelles intestines entre factions ont considérablement entravé la préparation concrète du projet. Les tergiversations sans fin à propos de la réalisation du plan d'expansion ou de sa non-réalisation, ou encore de sa réalisation sous forme, non pas d'une usine nouvelle, mais d'une combinaison entre sociétés existantes, de sa réalisation comme installation parachevant un assainissement du Aachener Verein, ou de sa réalisation sous l'égide de Schalke dans un contexte de transfert du centre de gravité sidérurgique du Konzern vers la Ruhr, ont en fin de compte causé un tel retard, qu'au début du printemps 1909, lorsque tous les obstacles sont surmontés, la solution la plus rapide à transposer dans les faits prévaut. N'oublions pas: à partir du printemps 1911, la fosse de Saint-Pierremont commencera à déverser jour par jour des centaines de tonnes de minette qu'il faudra réduire en fontes; le

248 Rapport général sur la situation de l'industrie et du commerce pendant l'année 1909, p.1.

249 Düsseldorf, Parkhotel am 13. November 1908, op.cit.



La décision de construire le nouveau complexe soit en Lorraine allemande, soit au Grand-Duché indépendant est aussi influencée par des questions d'un ordre fiscal. – L'usine d'Audun-le-Tiche.

Photo: Archives Nationales de Luxembourg

Stahlwerksverband expirera l'année suivante et, sans hauts-fourneaux ni aciérie complémentaires, on sera plutôt mal armé pour quémander des suppléments de quota. L'essentiel, c'est toutefois la rupture avec August Thyssen. Elle permet à Emil Kirdorf et ses proches collaborateurs de balayer d'un tour de main tous les inconvénients qui s'opposeraient à l'option de Belval, pour ne retenir que l'atout des terrains eschois en possession de la GBAG depuis le 1^{er} avril 1909. Tandis qu'en Lorraine allemande le grand nombre de propriétaires, avec lesquels il aurait encore fallu passer devant le notaire, aurait inévitablement différé le commencement immédiat des travaux de terrassement (ceux-ci démarrent effectivement fin mai, début juin 1909, à l'instant où les procédures pour la ratification de la convention sur la double imposition sont enclenchées), la piste luxembourgeoise est la seule qui évite au directeur général de la Gelsenkirchener de se faire décrocher d'office par son concurrent qui s'élance à peu près au même moment dans l'édification de l'aciérie d'Hagondange. Faut-il encore y insister? Kirdorf n'est assurément pas le type d'homme qui céderait sans plus de façon la préséance à son pire adversaire.

Du prix des terrains et d'autres débours imprévus

Le lecteur averti aura remarqué que notre modèle d'explication relatif à la sélection du site retenu pour édifier la nouvelle usine de la GBAG n'accorde point de place aux démonstrations traditionnelles, comme par exemple les trop nombreux propriétaires fonciers au val de la Beler qui auraient refusé de vendre leurs terres ou, à l'opposé, des prévenances suspectes du bourgmestre d'Esch, qui aurait bazarde le bois Clair Chêne à un prix excessivement intéressant pour les Allemands. Abstraction faite

que le coût des terrains est un sujet tout à fait marginal, pour ne pas dire presque absent du débat entre décideurs du konzern rhénan (par rapport au montant global du projet, il représente une dépense plutôt dérisoire), les belles histoires qui entourent l'acquisition du domaine de la future forge sont par trop entachées du mythe pour être vraies. Il en est ainsi en particulier de cette fable qui veut que les braves paysans d'Audun, de Russange et de Rédange, en refusant obstinément d'aliéner leurs prés et leurs champs à des marchands de canons, auraient fait échouer la construction d'une usine boche en terre lorraine. Nous avons vu que l'achat d'une surface suffisamment étendue pour héberger un complexe sidérurgique complet s'avère certes une opération laborieuse à cause du morcellement parcellaire, mais non pas impossible ni excessivement chère. À en juger les indications éparses retrouvées dans divers dossiers conservés aux archives du Bergbaumuseum à Bochum, maint lopin du val de la Beler change de possesseur à des prix comparables, voire inférieurs à ceux payés par la GBAG de l'autre côté de la frontière. Notons d'ailleurs que les achats – au Reichsland comme au Grand-Duché – s'effectuent aussi longtemps que faire se peut sous le prétexte d'une extension du crassier des usines existantes d'Audun-le-Tiche et d'Esch. Question de ne pas alerter inutilement les spéculateurs.²⁵⁰

Ceci nous amène à dire deux mots aussi du prix payé par la GBAG pour le Clair Chêne. Jusqu'à nos jours on lit à ce sujet des choses aberrantes qui méritent d'être redressées une fois pour toute. Il en est ainsi par exemple des prétendues magouilles de Léon Metz, le député-maire libéral de la municipalité d'Esch qui exerce en même temps la profession d'administrateur de sociétés métallurgiques et de maître de forge à Esch-Schiffange. Déjà à l'époque, ses détracteurs politiques prétextent du soi-disant bas prix versé par les Allemands pour lui reprocher un formidable tripotage. En retour de sa complaisance, la GBAG lui aurait ainsi «*promis des livraisons à bon prix de coke*». La prétendue combine est toutefois dénuée de fondement. En vertu des modalités de fonctionnement du Kohlensyndikat, elle est tout simplement impossible. Pourtant des publications actuelles s'y réfèrent toujours, tout comme elles continuent à ironiser sur le caractère soi-disant euphémique du prix «avantageux» apparemment déboursé par les Allemands.²⁵¹ À cet effet on ne répugne d'ailleurs pas à faire un rapprochement avec le prix de 7.000 à 9.000 francs par are déboursés en mars 1920 par l'Arbed pour acquérir un lotissement en face du Rousegärtchen sur le plateau Bourbon dans la ville de Luxembourg dans le but d'y ériger son nouveau siège social. Abstraction faite que la manière de procéder revient à comparer des poires et des pommes – d'un côté une surface avec pignon sur l'avenue de la Liberté au cœur de la capitale du pays, de l'autre côté une contrée déserte et marécageuse située bien trop à l'écart pour être incorporée dans le tissu urbain de la métropole industrielle du Bassin minier –, la juxtaposition des deux actes de vente pêche par un défaut majeur: elle dissimule que la décade qui sépare les deux épisodes est entrecoupée d'un conflit mondial générateur d'une inflation galopante.

Qu'en est-il donc en réalité? Après ses premiers entretiens officieux avec Metz, Kintzlé est prêt à payer pour les 91,33 hectares du Escher Busch un prix qui ne devrait pas

250 BBA 55/238, Direktionssitzung [...] am 4. November 1908. Erwerb der Parzellen N° 2124 & 2125 «im Beler».

251 Voir également <http://lb.wikipedia.org/wiki/Adolf-Emil-Hütte> (consulté en été 2011) qui n'hésite même pas à qualifier le prix d'achat du Escher Busch de «*extrem gënschteg*»!

excéder cinquante francs par are.²⁵² Cette limite supérieure fixée par le directeur luxembourgeois de la Aachener est toujours actuelle lorsque Seidel, qui entre-temps a repris en main les affaires, se rend au début du mois de novembre 1908 à la mairie afin de s'enquérir de la validité de l'intention de vente du conseil communal. L'Allemand a besoin d'une confirmation car, souvenons-nous, vers le milieu du mois doit se tenir au Parkhotel à Düsseldorf la fameuse commission spéciale du conseil d'administration de la GBAG au cours de laquelle les Kirdorf veulent convaincre la fine fleur du Konzern de soutenir leur plan d'expansion. Or, quoique ledit organe remette sa décision définitive à une date ultérieure, son préjugé favorable pour la construction de l'usine projetée l'amène à donner son feu vert provisoire à la «*Einleitung des Grunderwerbs*». Sur ce, Seidel envoie aux autorités locales d'Esch un «*festes Angebot von 50 Franken pro Ar*». L'offre est datée respectivement du 26 décembre 1908 et du 16 janvier 1909. Elle ne tient visiblement aucun compte des délibérations du conseil communal qui, dans l'intervalle, a retenu le prix de 80 francs proposé par le bourgmestre et le collègue échevinal.²⁵³ C'est seulement après la soumission écrite susmentionnée que les élus locaux se ravisent: «*In Erwägung, daß es angezeigt erscheint, der Gesellschaft entgegenzukommen und den zuerst geforderten Preis zu mindern; schlägt das Schöffenkollégium vor den Preis auf 70 Franken pro Ar zu setzen, während einige Mitglieder [du conseil communal] die Differenz zwischen 50 und 80 Franken teilen wollen, was 65 Franken pro Ar ausmachen würde, unter der weiteren Bedingung, daß auch die der Gesellschaft gehörenden Wiesenparzellen – im Brill – der Gemeinde gratis²⁵⁴ abgetreten würden. Diese beiden Vorschläge gelangen zur Abstimmung und mit 7 Stimmen gegen 3 (Metz, [Jacob] Stoffel und [Jean] Van Dyck) und einer Enthaltung ([Jean] Schaak [lisez: Schaack]) welcher beim Preise von 80 Franken bleiben möchte, wird der 2te Vorschlag von 65 Franken pro Ar mit Wiese im Brill und den noch zu vereinbarenden Nebenbedingungen angenommen*».²⁵⁵

L'extrait du registre des délibérations du conseil en dit long sur le comportement de Léon Metz. À l'encontre des racontars encore vivaces aujourd'hui, il range manifestement parmi ceux des notables locaux qui, au lieu du prix effectif de 65 francs/are retenu à l'acte notarié passé par devant M^e Charles Laval, se font forts pour le prix supérieur de 70 francs!

Reste à savoir, qui a fait une bonne affaire? Pour la commune, la transaction s'est assurément soldée par un résultat très respectable. 597.453 francs (477.926 marks) pour un terrain dont «la valeur réelle [...] ne dépasse guère 12 à 15 francs l'are», au dire du commissaire de district, représentent naguère une somme appréciable.²⁵⁶ Il convient en plus à y ajouter les avantages pécuniaires et autres résultant des clauses accessoires, en l'occurrence le droit pour la municipalité de couper le bois du Escher Busch et de le vendre à son profit. Rien que les 1.300 mètres cubes de troncs de chêne en provenance de la tranche des vingt premiers hectares à déboiser rapportent près de 45.000 francs.²⁵⁷ En plus la commune obtient de la Gelsenkirchener un «*gestandenen Bauplatz auf der Acht*» où elle pourra édifier une école dans la foulée de l'afflux de nouvelles familles

252 BBA 55/145, Anlage zur Tagesordnung für die Gesamtdirektions-Sitzung, [août 1907].

253 ACVE, Séance du Conseil communal, 14.11.1908 et 18.01.1909.

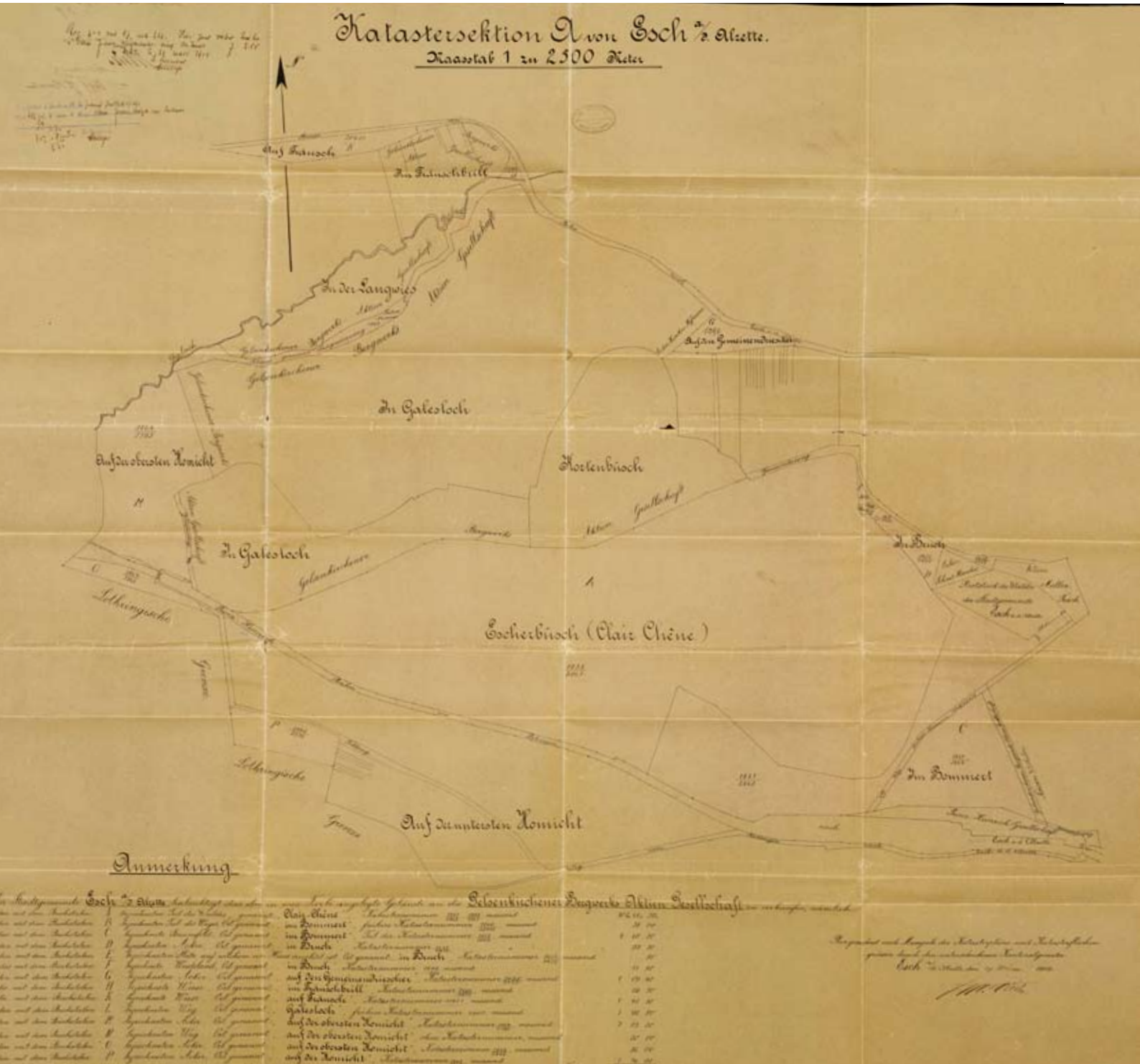
254 Les parcelles en question (15 ares) font finalement l'objet d'un acte séparé au prix de 3.750 francs payables par déduction sur le montant de la vente du Escher Busch.

255 Séance du Conseil communal, 18.01.1909, op.cit.

256 Commissaire de district au Directeur général de l'Intérieur, 14.04.1909, op.cit.

257 BBA 55/148, Abforstung des Escher Busches, [décembre 1909].

ouvrières. Le contrat de vente oblige également les patrons allemands de souscrire à la reconduction, aux mêmes conditions avantageuses, de la convention de fourniture d'électricité autrefois signée avec la *Thüringer Gasgesellschaft*. Finalement, ne sous-estimons pas les répercussions d'une promesse solennelle extorquée à Seidel. Metz et



Plan cadastral du Escher Busch annexé à l'acte de vente passé par devant Me Charles Laval le 1er avril 1909. Source: Archives Nationales de Luxembourg

ses conseillers l'ont harcelé pour qu'il prenne l'engagement ferme de s'arranger afin que le «*Haupteingang zu dem neuen Werke, sowie auch die zu erbauenden Kolonien [...] nach der Escher und nicht nach der Beleser Seite zu liegen kommen*»!²⁵⁸ La concession vaut son pesant d'or. Elle procurera à l'avenir tant à la municipalité d'Esch qu'à ses commerçants des «*bedeutende Einkünfte*».²⁵⁹

Quant à GBAG, elle a indiscutablement réalisé une opération de loin moins «*günstig*» qu'elle ne veut faire croire a posteriori.²⁶⁰ En déboursant le quintuple de la valeur réelle du Clair Chêne, elle épuise la quasi intégralité du crédit d'un demi million de marks initialement prévus (voir ci-dessus l'encadré «Devis estimatif d'une usine sidérurgique au prix de 40 millions de marks», p.237). Entendons-nous bien: ce débours ne concerne que le terrain acquis de la commune d'Esch. Les quelque 110 à 120 hectares complémentaires achetés à des privés pour arrondir la propriété n'y sont pas compris. Ces terrains, les chefs de la Aachener Abteilung se sont appliqués à les acheter, comme dans la vallée de la Beler, au gré des circonstances par petits lots entièrement financés par des prélèvements sur les recettes courantes. Entre 1907, lorsque les achats discrets commencent, et 1909, lorsque les transferts de propriété sont clos, ils dépensent de la sorte «*circa 110 Franken*»²⁶¹ en moyenne par are, soit au total 1,2 à 1,3 million de francs ou environ un million de marks. Cela dit, le chiffre de 110 francs correspond à une indication fournie par Seidel à la commune d'Esch. Compte tenu des négociations en cours pour le Clair Chêne, on doit admettre qu'il est à considérer comme un minimum absolu, car s'il est vrai que la Gelsenkirchener a repris du patrimoine de la *Société des Usines de Ste-Claire et Villerupt* une parcelle au prix de 15 francs, d'autres bien-fonds et les «*noch fehlenden Grundstücke*» près de la Hofwies aux abords d'Esch ont en réalité coûté 240, voire 625 francs/are.²⁶² Mais cela ne compte point aux yeux des promoteurs de la nouvelle forge. Pour eux, l'essentiel est la «*zweifellos größere Leichtigkeit*» et partant, la rapidité avec laquelle ils parviennent à rassembler un domaine contigu de deux cent hectares du côté luxembourgeois de la frontière.²⁶³ Du moment que l'enjeu principal consiste à l'emporter sur le vieux Thyssen, l'ouverture rapide des chantiers de construction prime les questions financières.

Mal en prend les hauts responsables du groupe, car l'exécution précipitée du projet les amène finalement à hypothéquer l'efficience du complexe de Belval. Bien entendu, les chefs n'aiment point en parler en public ni même dans les correspondances échangées au sein de la direction d'entreprise. On y préfère étendre le voile du silence sur certaines erreurs de programmation en relation avec le choix du site de peur que la concurrence ne puisse en avoir vent et ne s'en serve pour faire apparaître la GBAG et ses élites sous un mauvais jour. Autant dire que l'historien cherche en vain des sources archivistiques qui traiteraient d'une manière claire et nette un sujet tabou. Outre quelques allusions clairessemées et des messages cachés entre les lignes, il n'y a que les recoupements d'informations extraites de documents traitant indirectement de la rentabilité des

258 ACVE, Séance du Conseil communal, 03.04.1909.

259 Séance du Conseil communal, 14.11.1908, op.cit.

260 *Stahl und Eisen*, 01.05.1913, p.91

261 Séance du Conseil communal, 14.11.1908, op.cit.

262 BBA 55/148, Gesamtdirektionssitzung, 24.09.1909 et 05.05.1909; BBA 55/147, Sitzung der Gesamtdirektion, 04.11.1908; BBA 55/14, Aufsichtsratssitzung, 17.03.1909.

263 Sitzung der Gesamtdirektion, 06.11.1907, op.cit., Anlage I.

capitaux injectés au Escher Busch qui nous autorisent à douter qu'à la Adolf Emil-Hütte tout ait été pour le mieux dans le meilleur des mondes.



*Le sous-sol marécageux du Escher Busch donna du fil à retordre aux ingénieurs allemands: pour assécher les fondations du complexe sidérurgique, ils durent aménager des centaines de mètres de chenaux en béton.
Photo: Archives Nationales de Luxembourg*

Sans vouloir entrer dans le détail de la construction proprement dite de l'usine – sa description a été amplement faite ailleurs – signalons toutefois les ennuis rencontrés par l'entreprise de construction francfortoise *Philipp Holzmann & Co* au cours des travaux de terrassement. Les journaux luxembourgeois en parlent à différentes reprises quand ils évoquent les retards causés par le creusement de centaines de mètres de chenaux habillés en béton pour assécher l'endroit où doivent se dresser les hauts-fourneaux.²⁶⁴ La Gelsenkirchener tempère. Tout en minimisant l'importance des difficultés rencontrées, elle rassèrene ses actionnaires à l'aide d'une démonstration qui fait preuve d'une indéniable éloquence: «*Die Einebnung des hügeligen, im übrigen sehr günstig gelegenen Geländes und die Fundamentierungsarbeiten gestalteten sich namentlich wegen der teilweise ungünstigen Bodenbeschaffenheit und wegen des infolge der regnerischen Witterung des Jahres 1910 hohen Grundwasserstandes recht schwierig und kostspielig*».²⁶⁵ La faute principale

²⁶⁴ Voir e.a. *Luxemburger Zeitung*, AA, 01.03.1911 et AA, 21.08.1911.

²⁶⁵ Begründung des [...] Antrags auf Erhöhung des Aktienkapitals, op.cit.

revient donc aux aléas du mauvais temps. Qu'on eût facilement pu éviter la mésaventure si, comme prévu au départ, on avait construit les fourneaux le long de l'embranchement ferré de Rédange dans le val de la Beler, personne n'en souffle mot.

Des conditions météorologiques détestables servent aussi de pseudo-explication lorsqu'en 1911 on frôle une catastrophe: le *«sehr trockene Sommer»*, essaient de se justifier les ingénieurs, serait le principal responsable d'un terrible manque d'eaux de refroidissement. L'inauguration de l'usine aurait-elle été menacée si de toute façon, pour d'autres raisons, on n'avait pas dû ajourner au mois d'octobre la mise à feu des deux premiers fourneaux programmée pour les mois de juillet ou août? On peut considérer comme certain que, malgré l'entrée en service de la conduite du Syndicat des Eaux du Sud,²⁶⁶ la GBAG s'empresse soudain d'aménager un bassin de retenue supplémentaire de deux cent mille mètres cubes d'eau dans la vallée de l'Alzette, au pied du viaduc ferroviaire d'Audun-le-Tiche, tout près de l'endroit où, d'après le plan original, on aurait dû planter les fourneaux.²⁶⁷ Eh bien, à moins de faire complètement fausse route à propos de l'interprétation correcte à donner au protocole d'une rencontre des directeurs du Aachener Hütten-Verein qui a eu lieu le 28 juillet 1911,²⁶⁸ le réservoir à créer d'urgence, et destiné à être relié à l'usine Adolf Emil moyennant une conduite et des pompes coûteuses, est identique à celui qui, au départ, avait été conçu pour résoudre les problèmes de manque d'eau si on s'était installé dans la vallée de la Beler. Rappelons dans ce contexte que les difficultés d'acheminer de l'eau en quantités suffisantes à un site industriel potentiel localisé du côté lorrain de la frontière avaient jadis, au début de l'année 1907, été taxées de réelles, mais non insolubles. Cette appréciation nuancée avait seulement changé à partir de l'instant où Thyssen fut évincé. Les problèmes avaient alors curieusement fini par s'ériger en un obstacle considéré être *«schiefer unüberwindbar»*, avant de redevenir, en 1911, quand même pas tellement insurmontables qu'on n'avait pu le croire deux années auparavant!

Les vicissitudes d'une planification galvaudée par l'obsession de devancer les bâtisseurs de la forge d'Hagondange se répercutent inévitablement sur les frais de premier établissement. Lorsqu'en octobre 1911 l'assemblée générale extraordinaire de la GBAG doit voter l'augmentation prévue du capital social, la direction du groupe ne peut s'empêcher d'avouer un découvert. Les 7 millions de marks censés être réglés par autofinancement se sont avérés insuffisants. Il faut mobiliser au moins 5 millions en plus. Encore le surcroît de dépense se réfère-t-il probablement aux seuls débours supplémentaires (avoués) en relation avec l'aménagement de l'usine de Belval qui est à peine à moitié terminée. Les imprévus provoqués par les *«circonstances spéciales»* rencontrées à Saint-Pierremont n'y sont pas compris. Sur le plateau lorrain, les travaux de forage n'avancent en effet pas comme prévu. Six à huit mètres cubes d'eaux d'infiltration par minute y causent des tracas aux ingénieurs qui, au lieu de recourir au système classique du cuvelage employé par les mines avoisinantes, préfèrent expérimenter à Mancieulles un procédé novateur. Il *«consiste à imprégner le sol d'un lait de ciment»*.

266 En février 1909, la GBAG a signé avec le Syndicat un contrat de fourniture journalière pour 5.500 mètres cubes d'eau. Voir, ARBED, AC.01723, Rapport sur la situation des principaux contrats [...], 21.03.1919.

267 BBA 55/16, Bericht der Direktion, 25.03.1912.

268 BBA 55/240, Direktionssitzung der Abteilung Aachener, 28.07.1911.

L'exploit technique engloutit une fortune.²⁶⁹ Il confronte les coassociés de la Société Civile à des dépenses imprévues qui les obligent en mars 1910 d'augmenter la mise. En raison de la clé de partage des avoirs sociaux, la majoration du capital – celui-ci passe de 16.080.000 à 20.040.000 francs – est supportée à concurrence de 2.310.000 francs par la GBAG. À ce montant il faut ajouter les 1,4 million de francs dépensés vers la fin de l'année pour racheter la majorité des actions détenues par la Chiers, qui a entre-temps choisi de se retirer du consortium,²⁷⁰ soit au total 2,5 millions de marks supplémentaires qui grèvent les finances de la Gelsenkirchener, en-dehors du million qu'on a dépensé pour les terrains privés du Escher Busch et les cinq millions supplémentaires consacrés à l'aménagement du site de Belval. Or, il y a fort à parier que nous n'avons affaire qu'à la pointe d'un iceberg. Le coût final réel du nouveau complexe pourrait en vérité se chiffrer à un montant qui dépasse de beaucoup le devis primitif présenté au Aufsichtsrat, aux actionnaires et à la presse. Nous y repérons du reste une explication plausible qui justifie pourquoi Kirdorf se laisse emporter au bout du compte à lésiner sur certaines dépenses à l'exemple de l'assurance incendie de son usine. Au lieu de contracter une police ordinaire, il propose d'économiser les commissions grâce à la création d'un fonds propre doté des primes normalement versées à un assureur externe.²⁷¹

Les tourments financiers se doublent d'ailleurs d'une série d'autres désagréments qui viennent à leur tour sérieusement bouleverser les calculs auxquels on s'était fié pour évaluer la rentabilité de la Adolf Emil-Hütte. C'est le cas notamment de l'illusion d'une liaison ferroviaire facile à réaliser entre la fosse de Mancieulles et la forge luxembourgeoise qu'elle était supposée approvisionner avec de la minette.

Le cauchemar des transports de minette en provenance de Saint-Pierremont

Quand la Gelsenkirchener s'embarque vers le tournant de 1906/07 dans la Société Civile de Saint-Pierremont, et que ses ingénieurs commencent à dessiner les premiers croquis d'une nouvelle aciérie à Audun-le-Tiche ou à Esch, la chance leur sourit. Après un périple d'une vingtaine d'années de combats tantôt contre l'indifférence des autorités civiles à Paris, tantôt contre les objections des militaires chargés de la défense du secteur Nord-Est de la République, l'alliance forgée entre la *Compagnie des chemins de fer de l'Est* et les industriels de Meurthe-et-Moselle obtient enfin gain de cause: la ligne de Longwy à Hussigny, qui avait déjà été inaugurée en 1878, doit être prolongée sur Briey via Tiercelet, Audun-le-Roman et Mancieulles en suivant un tracé parallèle à la frontière entre les deux Lorraines française et allemande. Une première section de la voie ferrée à écartement normal entre Briey et Audun-le-Roman est ouverte au trafic le 15 octobre 1906; treize mois plus tard, le tronçon intermédiaire est à son tour achevé. Mais la ligne exploitée à partir du 1^{er} décembre 1907 s'arrête provisoirement aux portes de Tiercelet puisque le tracé entre cette localité et la gare d'Hussigny, au fond de la vallée qui longe la frontière luxembourgeoise, est contesté. Étant donné que la nouvelle ligne est supposée emprunter un tunnel pour vaincre l'important dénivelé, elle aurait dû traverser sur plus d'un kilomètre le concessible de la

269 BAUDIN F., *Histoire économique et sociale de la Lorraine*, vol.2: *L'essor*, Presses universitaires de Nancy/Ed. Serpenoise, Nancy/Metz, 1992, pp.206 f.

270 Cf. supra note de bas de page 128, p.208.

271 BBA 55/15, Kirdorf à Geheimrat Arnold Schöller, 02.01.1911.



*Le transport de la minette de Saint Pierremont à Belval s'avéra bien vite un véritable casse tête.
Collection: Denis Klein*

Société des mines de Godbrange. Se jugeant insuffisamment dédommagée, celle-ci intente un procès en justice. L'affaire traîne jusqu'en 1913, et lorsque les terrassements sont sur le point de reprendre en 1914, les hostilités interrompent le parachèvement d'une communication qui ne sera finalement jamais terminée.

Heureusement pour la GBAG, un embranchement industriel relie Tiercelet à Villerupt, où les voies en cul de sac, posées sur le sommet aplati d'une butte en saillie abrupte, desservent les parties hautes des trois forges de la *SA des Aciéries de Micheville*, de la *Société des Hauts-Fourneaux et Forges de Villerupt-Laval-Dieu* et de la *Société d'Aubrives-Villerupt* disposées en demi-cercle au pied de la colline. À côté de la ligne de Tiercelet, qui remonte du Sud-Ouest, les quais de la station en impasse sont également le terminus d'un second embranchement qui, en repartant vers le Nord-Ouest, suit la Côte Rouge avec «*des pentes et des rampes de 20 à 25 mm par mètre*» pour aboutir à Hussigny. La liaison avec l'axe ferré sur Longwy est donc établie, quoique d'une manière quelque peu compliquée et dangereuse si bien que les convois de minette en provenance de la région de Briey doivent changer de voie à Villerupt avant d'emprunter la descente la plus raide de tout le réseau

ferroviaire de l'Est. Un coup d'œil sur la carte géographique révèle toutefois que, pour la Gelsenkirchener, une jonction avec la section de la Reichsbahn Elsaß-Lothringen qui remonte d'Audun-le-Tiche à Rédange serait au fond infiniment plus intéressante parce que, à l'opposé de l'artère longovicienne, elle raccourcirait considérablement le trajet de Saint-Pierremont à l'usine projetée. La ligne exploitée par les Allemands s'arrête à un jet de pierre de la frontière française aux quais de chargement des minières du Adlergrund; de là à l'intersection avec la ligne de Villerupt ou de la gare d'Hussigny, il ne reste qu'à peu près deux kilomètres de rails à poser. Au moins aussi avantageuse sinon plus idéale encore pour les planificateurs de la Aachener Hütten-Abteilung serait la réalisation d'une connexion directe avec le réseau du Prince Henri grâce au prolongement de la section de Villerupt-Hussigny en direction du Grand-Duché, soit vers Obercorn, soit vers Beles [Belvaux]. La société ferroviaire luxembourgeoise possède depuis le début des années 1870 la concession pour un tracé d'Esch ou de Beles vers Hussigny, Lasauvage et Saulnes; elle n'avait toutefois jamais fait valoir son droit parce que la Compagnie de l'Est l'avait devancée en construisant Longwy-Hussigny sur le versant français de la vallée. Le dossier avait depuis lors sombré dans les tiroirs de l'administration, ... jusqu'à ce que la jonction avec Audun-le-Roman et Briey fasse entrevoir la possibilité inopinée d'ouvrir une nouvelle magistrale Nord-Sud concurrente de l'axe Luxembourg-Metz-Strasbourg qui reliait la capitale du Grand-Duché à Nancy sans faire la boucle par Longwy et sans emprunter le sol du Reichsland mosellan.²⁷² Pour 2 millions de francs environ, le Prince Henri s'estime en mesure de construire le maillon manquant reliant la ville de Luxembourg à Hussigny en passant par Wickrange ou Pontpierre et Beles à proximité immédiate de la Adolf Emil-Hütte.²⁷³

Kintzlé, Seidel et consorts ne demandent évidemment pas mieux. Du moment qu'ils ont exprimé leur préférence pour le site de Belval, les projets de la compagnie de chemins de fer luxembourgeoise constitueraient pour la GBAG une formidable «*Abkürzungslinie*»²⁷⁴ (ligne de raccourci) dont l'ouverture «*diminuerait de moitié*» les prix du minerai du Pays Haut. «*Aujourd'hui, ces mines coûtent en transport d'après le tarif spécial, 25 fr[ancs] les dix tonnes. Je crois que par la construction de cette ligne, que le Prince Henri étudie en ce moment, ce coût pourrait être abaissé à 15 fr[ancs] les dix tonnes.*»²⁷⁵ Les prévisions optimistes du conseiller communal et député Émile Mark de Differdange sont en toute apparence partagées par les chefs d'Aix-la-Chapelle. N'avaient-ils pas auguré dans leur Denkschrift que le bénéfice réalisé grâce à la nouvelle usine «*dürfte sich noch nicht unerheblich erhöhen [...] durch voraussichtliche Ermäßigung der Frachten auf den Erzen von Saint-Pierremont*»²⁷⁶ Après avoir renoncé à son opposition farouche contre la voie de Briey à Hussigny, on a bel et bien pu penser pendant un certain temps que le génie militaire français se montrerait maintenant plus réceptif aussi face aux autres revendications des milieux économiques et des populations régionales qui exigent depuis longue date une meilleure interconnexion des différents réseaux locaux séparés par les limites d'États. Mais au

272 CASAROTTO J.T., *La Société des Acières de Micheville. De Joseph Ferry et Cie ... à la Société des Laminoirs de Villerupt*, Éd. Fensch Vallée, Knutange, 2004, p.87; SCHONTZ A., FELTEN A., GOURLOT M., *Le chemin de fer en Lorraine*, Éd. Serpenoise, Metz, 1999, pp.110-114 et 168-171; BARTHEL C., *Le réseau de ceinture. Histoire des débuts de la Compagnie des Chemins de fer Prince Henri (1864-1890)*, mémoire de maîtrise inédit, Strasbourg, 1983.

273 *Luxemburger Zeitung*, MA, 06.04.1913; AA, 07.04 et 10.04.1913.

274 BBA 55/240, Direktionssitzung der Abteilung Aachener Hütten-Verein, 29.08.1911.

275 CHAMBRE DES DÉPUTÉS, *Compte rendu des séances*, 19.02.1914, p.1442.

276 Denkschrift betr. Weiterentwicklung der Abteilung, 19.02.1909, op.cit.

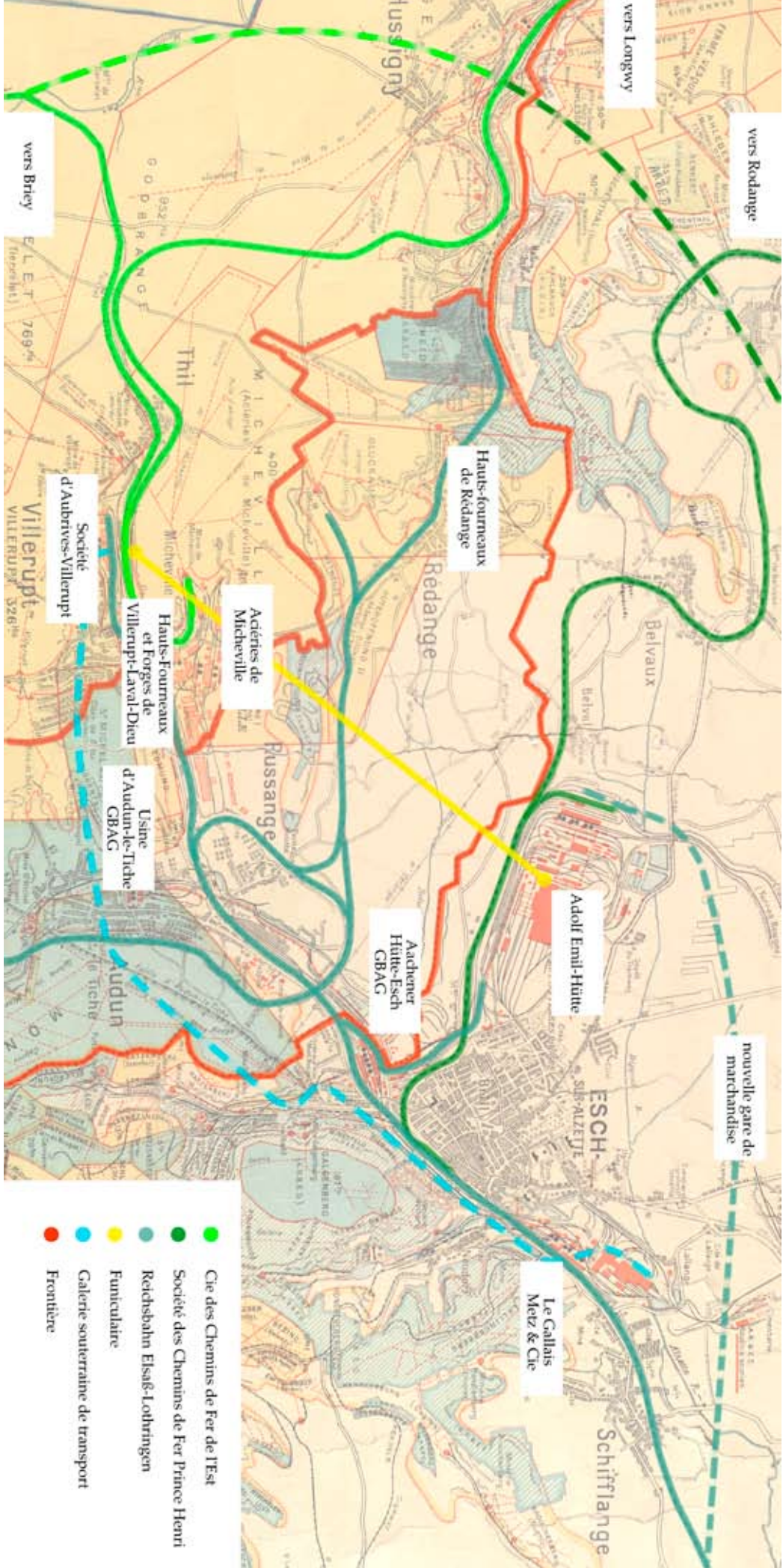
lieu d'autoriser également l'aménagement des tracés d'Hussigny à Belval ou d'Hussigny à la frontière allemande en direction du Aldergrund et de Rédange/Audun-le-Tiche, les hommes en uniforme s'obstinent. Leur refus d'écouter les réclamations des civils est très probablement lié à la résistance croissante que le gouvernement prussien oppose au dessein d'une canalisation de la Moselle. Comment?

L'extraordinaire chassé croisé de rames de coke en provenance de la Ruhr et de convois de minerai en partance de la Lorraine et du Luxembourg avait fait naître à Berlin «*die Erkenntnis, daß die Moselbahn den Verkehr nicht weiter würde bewältigen können*». Malgré cette sage appréciation, le ministère prussien des Transports hésite «*weil er mindestens bis 1905 mit dem Kommen der Moselkanalisierung gerechnet hatte. 1906 wurden jedoch, als man diese [Pläne] für gescheitert hielt, weil man nicht den Mut hatte, der nordwestlichen Eisenindustrie entgegenzutreten, die Grundzüge einer planmäßigen Ersetzung der Moselkanalisierung durch kostspielige Bahnbauten festgelegt*». Quoique le débat public à propos d'un aménagement des cours d'eau de la Moselle et de la Sarre continue pendant quelques années encore à agiter l'opinion publique et les élus des bassins industriels concernés, le tour est en réalité joué. Le gouvernement de sa majesté a opté pour la construction de trois nouvelles «*Koksbahnen*» – la soi-disant *rechtsrheinische Koksbahn* de Dortmund à Neuwied, Coblenze et Trèves, la *östliche linksrheinische Bahn* qui, en partant de Ruhrort, se dirigerait sur Neuss, Liblar, Neunahr, Gerolstein et Ehrang et la *westliche linksrheinische Linie* qui, en partant également de Ruhrort bifurquerait à Neuss en direction de Düren, Montjoie et Trois-Vierges au Luxembourg, le tout combiné avec des voies transversales d'Est en Ouest qui raccorderaient à la fois les trois nouvelles artères Nord-Sud avec la *Vennbahn* et avec les trois anciennes magistrales sur la rive gauche et la rive droite du Rhin et sur les berges de la Moselle.²⁷⁷ Or, l'état major en France n'est pas dupe. L'abandon du projet de canalisation en faveur d'un tissu étoffé de *Entlastungsbahnen* deux sinon trois fois plus chères n'est qu'un prétexte. Il sert à donner un semblant d'utilité civile à la mise en place des dessertes stratégiques permettant à l'armée allemande de masser en un temps record des troupes sur le front de l'Ouest le jour de la mobilisation générale.

L'embouteillage des gares et des voies avec des convois chargés de charbon, de minette, de lingots d'acier, de poutrelles et d'autres produits au départ respectivement à l'arrivée des usines sidérurgiques de Dudelange à Rodange représentent précisément pour ces mêmes militaires prussiens l'écran parfait derrière lequel ils escomptent devenir actifs également au Grand-Duché neutre: la construction de la forge de Belval finit ainsi par devenir un argument de choix grâce auquel ils entendent obtenir du cabinet de Paul Eyschen le feu vert définitif à la construction d'une ligne à double voie d'Oétrange à Berchem, qui, en contournant le goulot d'étranglement de la gare de Luxembourg, raccourcirait de dix kilomètres le chemin entre Trèves et le Sud du Grand-Duché.²⁷⁸ Simultanément le déroulement du trafic entre Berchem et Esch via Bettembourg aurait été facilité moyennant la pose de deux voies nouvelles parallèles au tracé existant, de sorte que quatre voies desserviraient à l'avenir tant l'ancienne station d'Esch que la nouvelle gare de marchandises «*immense*» qu'on aimerait ériger au Nord de la métropole

277 Extrait de la *Südwestdeutsche Wirtschaftskorrespondenz*, in: *Luxemburger Zeitung*, MA, 09.02.1912.

278 Les crédits préliminaires pour l'étude de cette ligne déjà inscrite au traité international de 1902 renouvelant le Zollverein et la convention d'exploitation du réseau Guillaume-Luxembourg sont débloqués en 1913; en mai 1915 les travaux effectifs commencent. Voir FEDERMEYER E., op.cit., pp.268-270.



© Archives Nationales de Luxembourg. Carte réalisée par Joel Thill

luxembourgeoise du fer. Les Allemands parlent – dans leurs discours officiels – d'une infrastructure indispensable afin de gérer le fret considérable que générera la Adolf Emil-Hütte lorsque la production y atteindra le volume programmé. Pour Étienne Ganderax et Armand Mollard, les chargés d'affaires de la III^e République accrédités auprès de la cour grand-ducale, la nouvelle gare de triage d'Esch «*dont les plans, d'après une personne sûre qui les a vus, sont absolument démesurés pour le but proposé*», n'aurait en vérité «*qu'un but plausible: la communication directe en cas de guerre entre Trèves et Metz, c'est-à-dire l'invasion du Grand-Duché*» où l'on se doterait de la sorte d'une étape extrêmement utile pour aiguiller les trains militaires sur les places fortes françaises de Longwy et de Sedan.²⁷⁹

Dans un climat de dégradation rapide des relations entre les empires centraux et la Triple Entente, l'immixtion croissante des chefs de guerre dans le dossier des transports plonge les industriels dans l'embarras. Vu que les jonctions Hussigny-Adlergrund-Audun et l'alternative Hussigny-Beles ne revêtent pas uniquement un «*handelspolitisches, sondern auch militärisches Interesse*»,²⁸⁰ Paris s'ingénie à en différer *sine die* la réalisation. Berlin fait du reste de même car, quoique des entreprises rhénanes soient lésées, les responsables d'outre-Moselle s'interrogent à leur tour sur les répercussions négatives qu'une communication directe entre Luxembourg et Briey-Nancy par Hussigny pourrait avoir dans un pays membre du Zollverein où pourtant une fraction croissante de la population affiche ouvertement ses sentiments antiprussiens. «*Daß aber mit intimeren wirtschaftlichen Beziehungen zu Frankreich auch die politischen Hand in Hand gehen würden*», remarque l'ambassadeur Ulrich Graf von Schwerin dans une note destinée au chancelier d'empire, «*erscheint mir ebenso unerfreulich wie unbestreitbar zu sein*».²⁸¹

Les obstructions de l'armée et de la diplomatie des grandes puissances se compliquent finalement à cause des frictions que les projets d'extension respectifs des réseaux ferrés suscitent au Grand-Duché entre la Reichsbahn et la compagnie concurrente du Prince Henri.

Depuis la signature du traité de Francfort en 1871, les chemins de fer d'Alsace-Lorraine livrent une «*concurrence acharnée et parfois peu loyale*» à leur rivale luxembourgeoise dont les actionnaires et les cadres supérieurs sont en majorité des Belges. Avec juste raison, ceux-ci détectent en la bretelle d'Oétrange-Berchem et la seconde gare à édifier au Nord d'Esch un de ces «*abus ou de supercheries*» par lesquels la Reichsbahn cherche à capter du trafic.²⁸² Les arrière-pensées des Allemands sont en effet par trop manifestes: ils voudraient voler le fret à la ligne Prince Henri qui se dirige de la capitale du pays à Pétange via Dippach; simultanément ils aspireraient à dévier l'ensemble des échanges entre le nouveau complexe de la Gelsenkirchener et le Reich vers leur nouvelle station d'Esch qui serait directement reliée au Clair Chêne moyennant une courte voie de raccordement qui entrerait à l'usine dans l'axe des hauts-fourneaux. Les rails du Prince

279 MAEF, 11/2748, Ganderax au ministre français des Affaires étrangères, 13.10.1913; Mollard au ministre français des Affaires étrangères, 27.02.1914.

280 PAAA, Luxembourg. Paket 51, Bericht über die nach der deutschen und luxemburgischen Grenze geplanten französischen Neubauten und deren Einfluß auf die Transportverhältnisse der Wilhelm-Luxemburg-Bahnen, 15.03.1903.

281 PAAA, R 8156, Schwerin à Bethmann-Hollweg, 16.11.1910.

282 Ganderax au ministre français des Affaires étrangères, 13.10.1913, op.cit.

Henri entre Belval et l'ancienne gare de la cité industrielle seraient du coup déserts. Quant à la GBAG, elle ne pourrait a priori qu'y gagner. La section Belval-Esch de la compagnie luxembourgeoise mesure à peine deux kilomètres, et pourtant, en vertu de la pratique des minima de parcours, elle facture sept kilomètres plus les taxes d'enregistrement.²⁸³ La perspective de pouvoir éviter à l'avenir ces débours excessifs aurait donc eu de quoi tenter les chantres d'une réduction maximale des frais de production accessoires de la Adolf Emil-Hütte. Mais la direction strasbourgeoise des chemins de fer d'empire exige des garanties difficiles à respecter. Avant de s'élancer dans la concrétisation de la gare de substitution, elle réclame aux sidérurgistes la reconnaissance d'un monopole des transports.²⁸⁴ Les patrons de la forge ne peuvent cependant pas s'enfermer dans des engagements pareils sans avoir au préalable trouvé une échappatoire au problème de l'acheminement de la minette de Saint-Pierremont. Aussi longtemps que le dossier des convois en provenance de la mine française est en suspens, ils pourraient être obligés à négocier d'une manière ou d'une autre avec la société Prince Henri, qui, bien entendu, ne répugne pas non plus à abuser de son emprise sur l'affaire pour dicter à son tour des conditions. Rudolf Seidel et consorts sont ainsi contraints à ménager le chou et la chèvre: tout en évitant de se laisser coincer sur des promesses formelles, tant vis-à-vis des chemins de fer d'Alsace-Lorraine qu'à l'égard de la compagnie luxembourgeoise, les hiérarques de la Aachener Hütten-Abteilung n'ont d'autre ressource que de courtiser les deux sociétés adverses dans des négociations qu'on s'efforce de garder secrètes pour des raisons faciles à comprendre. L'histoire en pâtit. On n'apprend pratiquement rien de très précis sur la situation affreuse de l'usine des Kirdorf en ce qui concerne les arrivages de matières premières, à tel point qu'il nous est impossible de dire avec certitude à quelle date quel type de minerai – lorrain-luxembourgeois ou français – a en fin de compte été consommé dans quelle proportion aux hauts-fourneaux du Escher Busch.

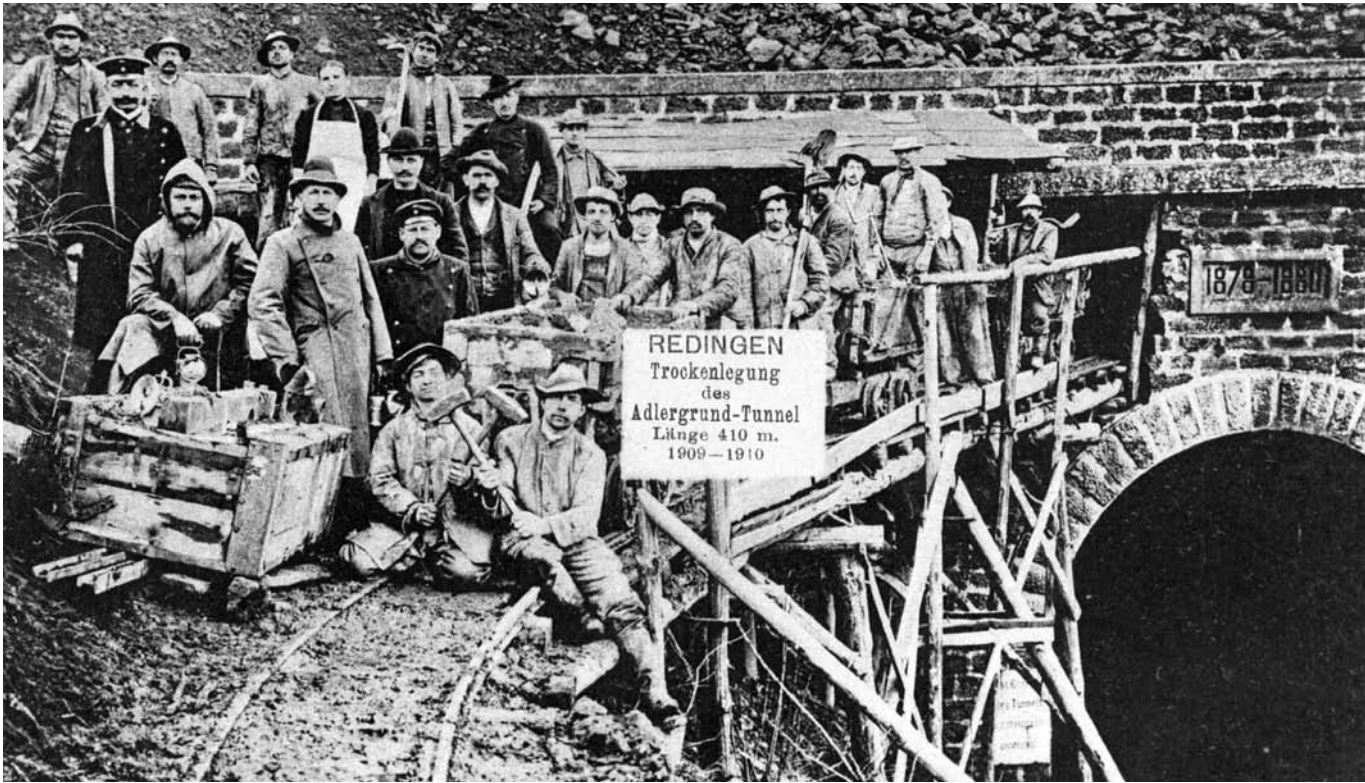
Dès que les premières difficultés en rapport avec le parachèvement dans les délais de la section de Tiercelet à Hussigny s'ébauchent vers le tournant des années 1907/08, et que les incertitudes au sujet de sa prolongation soit sur Belval soit sur l'Adlergrund/Audun-le-Tiche commencent à se concrétiser, les chefs de la Aachener ne tardent pas à étudier des alternatives. Ce faisant, ils pensent d'abord à un funiculaire qui leur aurait permis de s'affranchir non seulement des tarifs surfaits pratiqués par les compagnies ferroviaires, qu'elles soient privées ou étatiques, mais encore des contraintes ennuyeuses qu'elles imposent à leurs clients (horaires serrés pour le chargement/déchargement des wagons; manque chronique de matériel roulant; etc.).²⁸⁵ Selon toute vraisemblance, le câble aérien aurait initialement dû être dirigé «*von der Grube Saint-Pierremont bis nach dem neuen Werk in Esch*».²⁸⁶ Les rarissimes informations dont nous disposons insinuent également que ce premier projet est abandonné quelques mois plus tard en faveur d'une ligne tronquée dont le point de départ se serait situé à Villerupt. Est-ce que des obstacles techniques dus à la distance appréciable d'une trentaine de kilomètres entre Mancieulles et Belval auraient commandé le raccourcissement de la télébenne? Ou est-ce que les Allemands se seraient heurtés à l'opposition de la Compagnie de l'Est anxieuse de perdre un gros client

283 *Luxemburger Wort*, 01.09.1911.

284 BBA 55/241, Direktionssitzung der Abteilung Aachener Hütten-Verein, 16.07.1912.

285 BARTHEL C., *Les chemins de fer et la révolution industrielle au Grand-Duché de Luxembourg. Réflexions sur un impact économique-financier moins évident qu'on ne le supposerait*, in: SNCFL, *150 Joer Eisebunn zu Lëtzebuerg. 1859-2009*, Concept Factory, Luxembourg, 2009, pp.89-137, ici: pp.118-119.

286 *Kölnische Zeitung*, 09.02.1914.



Construit à la fin des années 1870, l'embranchement d'Audun-le-Tiche à Rédange en direction de Hussigny s'arrête derrière le tunnel au Adlergrund à deux pas de frontière franco-allemande.

Photo: Erny Schockmel

potentiel sur sa ligne fraîchement inaugurée? Son intervention en sous-main auprès des instances publiques de Meurthe-et-Moselle compétentes en matière d'autorisations n'est pas exclue. Pas plus au demeurant qu'un veto des militaires français.

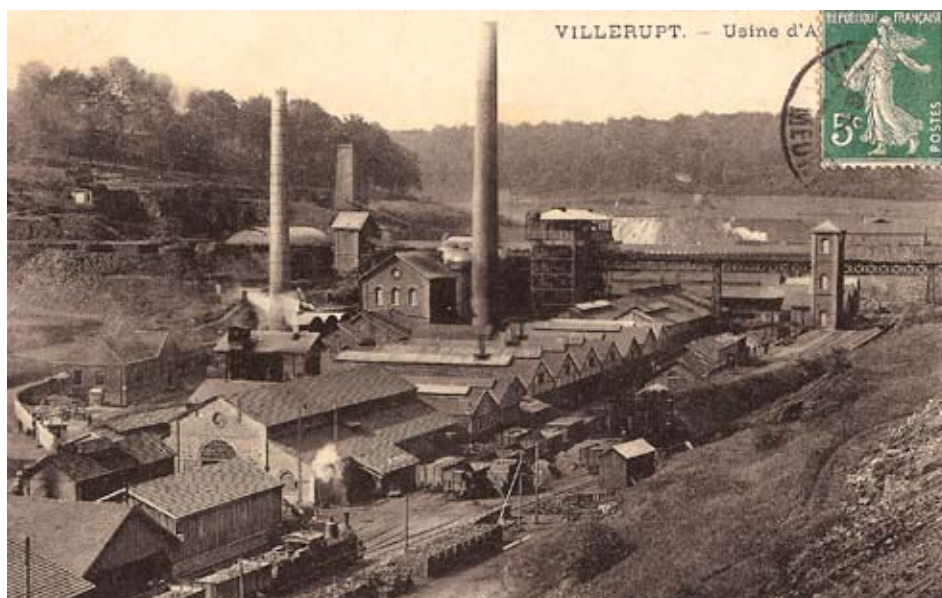
La GBAG aurait-elle alors espéré parer à toutes ces contrariétés en se rabattant sur un combiné rail/funiculaire? Un parcours en deux temps de la minette du plateau de Briey acheminée d'abord à Villerupt près de la frontière franco-allemande à bord des trains de l'Est, avant d'être transvasée dans les bennes d'une ligne aérienne pour être expédiée aux fourneaux de Belval, représente en tout cas jusqu'à la fin de l'année 1910 un concept à la réalisation duquel une poignée d'hommes de la Gelsenkirchener œuvrent avec la «*gebotene Diskretion*».²⁸⁷ Outre l'étude du volet purement technique, ils sont actifs en même temps sur un autre plan où la stricte «*Geheimhaltung*»²⁸⁸ est essentielle pour la réussite des opérations. Il y va de l'infiltration des sociétés métallurgiques locales qui possèdent le plus clair des bien-fonds aux alentours de Villerupt, et avec lesquelles il faudra tôt ou tard se concerter pour obtenir, soit la cession des parcelles requises pour édifier les pylônes, soit un contrat réglant d'une manière générale le passage du funiculaire.

Des arrangements de l'espèce sont de toute évidence plus faciles à conclure quand on a son mot à dire dans les conseils d'administration respectifs. Ici Charles Bettendorf entre en lice. Le spéculateur immobilier luxembourgeois et agent pour tous types de

287 BBA 55/14, Aufsichtsrats-Ausschuss-Sitzung der GBAG, octobre 1909.

288 BBA 55/149, Gesamtdirektionssitzung, 16.12.1910.

transactions industrielles et minières se fait recruter en mars 1909 par Seidel pour acheter, contre paiement d'une commission de 5%, la majorité des actions des Hauts-Fourneaux et Forges de Villerupt-Laval-Dieu. Au départ, le courtier croit avoir le jeu assez facile. Ses contacts intimes avec plusieurs porteurs de titres l'ont instruit des difficultés financières actuelles de l'entreprise et de la lutte qui oppose toujours les anciens propriétaires français de Villerupt et belges de Monthermé-Laval-Dieu en Ardennes. Leur zizanie donnerait sans doute un excellent levier pour amener un des deux camps adverses à vendre ses parts. Mais la mission s'avère plus ardue que prévu. Des bruits tenaces autour d'une absorption prochaine de la forge par une entité aux reins plus solides font monter en flèche les cotations à la bourse de Bruxelles. Bettendorf a beau user de toute son habileté. *«Ich bin bis jetzt absichtlich nicht als Käufer [...] aufgetreten, weil es nötig war die Geister sich beschwichtigen zu lassen. Ich habe im Gegenteil einige Aktien auf den Markt geworfen. Das erhoffte Resultat ist eingetroffen: der Kurs ist seit einem Monat um fünfzig Franken gefallen»*.²⁸⁹ Il n'empêche qu'à la fin 1.356 actions seulement changent de portefeuille. Pour les Allemands, le résultat obtenu demeure certes loin en-dessous de leurs espérances. D'un autre côté, 17% du capital social les mettent quand même en bonne position pour négocier les droits de passage, aussi et surtout avec les *Acieries de Micheville*. Puisque la GBAG n'a rien à offrir à cette société française en retour de son autorisation du funiculaire, et comme par ailleurs la direction de la Gelsenkirchener n'a pas l'air d'entretenir avec Micheville les meilleurs rapports, des pourparlers par personnes interposées semblent indiqués (*«Dagegen würde eine Auseinandersetzung zwischen Laval-Dieu und Micheville viel leichter möglich sein»*).²⁹⁰



L'usine d'Aubrives-Villerupt. Quoique située en territoire français, la partie basse de l'usine était raccordée au réseau de la Cie Guillaume Luxembourg exploitée par la Reichsbahn Elsaß-Lothringen.

Collection: Luciano Pagliarini

²⁸⁹ BBA 55/348, Bettendorf à GBAG-Zentrale, 15.11.1909.

²⁹⁰ BBA 55/348, Bericht über Villerupt-Laval-Dieu, 06.07.1909. Voir aussi Besprechung vom 6. Oktober 1909; Gesamtdirektionssitzung vom 07.07.1909; Aufsichtsratsvorsitzender à GBAG, 13.10.1909.

L'intrusion dans la société belgo-luxembourgeoise d'Aubrives-Villerupt est en revanche d'emblée un plein succès. Il est vrai, sa conquête est grandement facilitée par une heureuse coïncidence qui veut qu'en été 1909 la *Société Générale de Belgique* désire se défaire de 8.750 actions qu'elle détient de l'entreprise montée en 1894 dans la foulée de l'absorption des Forges de Sainte-Claire, la plus ancienne entreprise métallurgique de Villerupt, par la *Société des Fonderies d'Aubrives* en Ardennes. La banque préférée de la Gelsenkirchener, la Disconto-Gesellschaft, en a eu vent. Grâce à l'entremise de ses personnes de contact auprès de la SGB, elle achète le paquet entier au prix d'environ quatre millions de marks. Plus tard seulement, lorsque les réels rapports de force au sein d'Aubrives-Villerupt seront devenus de notoriété publique, l'institut de crédit berlinois met les droits de propriété au nom de la GBAG. Entre-temps, par l'intermédiaire de la Banque Internationale à Luxembourg, dont le président Charles Simons est également le président du conseil d'administration d'Aubrives-Villerupt, Kirdorf, Seidel et compagnie ont pu faire main basse sur plusieurs autres lots importants de titres qui portent peu à peu leur majorité à plus ou moins trois quarts des 13.000 parts émises. Le quart restant des droits de propriété à Aubrives-Villerupt demeure la propriété de l'usine d'Esch-Schiffange représentée au conseil par Léon Metz, auquel les Allemands cèdent volontiers la vice-présidence.²⁹¹ Aux yeux des promoteurs de Belval il importe en fait moins d'influencer la gestion courante d'une entreprise qui, en tant que telle, ne les intéresse guère; pour eux, l'essentiel consiste à tirer les ficelles sans apparaître en public pour ne pas compromettre inutilement la «*Erleichterung von Transporten*» qu'ils attendent d'une utilisation libre du patrimoine foncier et ferroviaire de l'établissement villeruptois.²⁹² Concrètement, cela signifie qu'ils veulent obtenir de lui la double autorisation a) d'édifier la station de tête du funiculaire dans le périmètre de ses terrains et b) d'utiliser ses voies ferrées de garage pour acheminer les rames de Saint-Pierremont aux installations prévues pour le stockage du minerai et son transbordement dans les bennes du câble aérien. À cet effet, ils négocient avec Villerupt – ou, si l'on préfère: dans un certaine mesure, avec eux-mêmes – un «*festes Pachtverhältnis*» de six centimes par tonne de minette transitant par l'usine. Si un quantum de référence de six cent mille tonnes annuelles était dépassé, la GBAG aurait droit à une réduction d'un demi-centime par tonne; si la barre des 800.000 tonnes/an était franchie, le prix facturé par tonne ne serait plus que de 5 centimes. Les deux parties conviennent en outre que Villerupt fournira du courant électrique pour faire marcher la télébenne et pour alimenter les machines d'extraction à Mancieulles. À un moment donné, on étudie dans ce contexte aussi l'édification d'une centrale commune avec Laval-Dieu. Les gaz de gueulard inutilisés de cette dernière forge pourraient avantageusement être récupérés pour livrer à la mine du plateau de Briey les 2.000 à 2.500 CV dont elle aura besoin pour son service intérieur.²⁹³

Hélas, la belle combinaison échafaudée en vue d'une utilisation avantageuse des ressources énergétiques et infrastructurelles des établissements de Villerupt-Laval-Dieu et d'Aubrives-Villerupt s'effondre au cours de l'automne de 1910. Si l'on prend pour argent comptant les commentaires diffusés a posteriori par la *Kölnische Zeitung*, Paris

291 BBA 55/348, Bettendorf à GBAG, 04.11.1910; Seidel à GBAG, 15.10.1931; BBA 55/153, Gesamtdirektionssitzung, 07.02.1912; *Luxemburger Zeitung*, AA, 24.09.1909.

292 Aufsichtsrats-Ausschuss-Sitzung der GBAG, octobre 1909, op.cit.

293 BBA 55/240, Direktionssitzung der Abteilung Aachener Hütten-Verein, 27.06.1911; Bericht über Villerupt-Laval-Dieu, 06.07.1909, op.cit.

aurait refusé d'octroyer le permis de construire également au funiculaire écourté.²⁹⁴ Le revers est dur à encaisser pour les responsables impliqués dans les préparatifs: toutes les levées topographiques, les études techniques et les arpentages ont été réalisés pour rien; il en est de même pour l'acquisition des titres de Villerupt-Laval-Dieu. Devenue sans objet, la transaction visant à se procurer une majorité à l'assemblée et au conseil de la société franco-belge est immédiatement stoppée. Bettendorf reçoit l'ordre de revendre à nouveau l'ensemble des actions achetées jusqu'ici. L'homme de confiance de Seidel parvient cependant à convaincre ses commanditaires de ne point trop précipiter leur départ. Il ne cédera le paquet d'actions qu'en 1913, après que la *SA Métallurgique de Senelle-Maubeuge* aura repris en main la forge et procédé à un échange de titres. Le sang froid et la patience du Luxembourgeois permettent ainsi aux Allemands d'enregistrer au moins un léger profit: finaud, Bettendorf avait acheté les Laval-Dieu à 700.000 francs pour les revendre sous forme des Senelle à 950.000 francs.²⁹⁵ Le différence empochée par la GBAG représente néanmoins une maigre consolation. Elle masque à peine l'amertume des chefs de la Aachener obligés, bon gré mal gré, à explorer d'autres pistes pour ravitailler en minette leur usine qui est en cours de construction.

Dans l'immédiat, ils envisagent d'enfourer sous terre la jonction qui n'a pas réussi à l'air libre. Une inscription de cent mille marks au budget indique effectivement qu'ils aspirent maintenant à tirer parti des terrains miniers que la SA d'Aubrives-Villerupt possède de part et d'autre de la frontière. Sa concession «Villerupt» au département de Meurthe-et-Moselle étant contiguë de sa mine «Butte» en Lorraine annexée, il suffirait, pensent les Allemands, de forer à l'intérieur de l'usine de Villerupt un puits localisé à proximité du raccordement avec les voies de la Cie de l'Est situées sur les hauteurs du site industriel. La fosse déboucherait alors sur un tunnel de transport aménagé dans le sous-sol de la vallée en contrebas du plateau de Villerupt, et creusé en direction du Nord-Est vers les concessions de St.Michel et de Rothe Erde. Comme ces deux derniers champs miniers appartiennent majoritairement à la GBAG,²⁹⁶ on n'aurait qu'à prolonger la galerie jusqu'à la Hoehl. Le raccordement souterrain présente pourtant un double vice majeur: outre l'emploi peu commode de petites berlines à voie étroite sur le trajet de Villerupt au Grand-Duché, les rames ne sauraient être dirigées jusqu'à Belval parce que la rangée compacte des hauts-fourneaux de la Aachener Hütte à Esch barre le chemin d'accès. La minette de Mancieulles devrait par conséquent ou bien contourner ladite usine en subissant un nouveau transbordement dans des wagons de la Reichsbahn, puis du Prince Henri – ce qui occasionnerait une dépense inouïe pour les quatre derniers kilomètres restants du parcours –, ou bien elle devrait «*ganz auf den alten Öfen in Esch verhüttet werden*», tandis que la Adolf Emil-Hütte serait «*hingegen mit Escher Erzen versogt*»,²⁹⁷ ce qui – souvenons-nous – reviendrait en définitive à bousiller totalement toute l'économie du projet entier, ... à moins que la GBAG ne réussisse à devenir simultanément propriétaire ou locataire des hauts-fourneaux de la Metzschmelz à Schiffflange.

294 *Kölnische Zeitung*, 09.02.1914. Voir aussi Gesamtdirektionssitzung, 16.12.1910, op.cit.

295 BBA 55/348, A. Kirdorf à GBAG-Zentrale, 19.11.1910; Gesamtdirektionssitzung, 16.12.1910, op.cit.; Bettendorf à E. Kirdorf, 01.05.1913.

296 Une partie seulement de la mine de St.Michel est une copropriété partagée par la Gelsenkirchener avec la société belge des *Aciéries d'Angleur*.

297 BBA 55/240, Direktionssitzung der Abteilung Aachener Hütten-Verein, 05.10.1911.



Puisque le front des hauts-fourneaux de la Aachener Hütte empêchait le passage des berlines de la Hoehl à Belval, les patrons de la GBAG avaient momentanément pensée acheter/louer l'usine de Schifflange (au fond à droite) pour y réduire le minerai en provenance de Saint-Pierremont. L'échec de cette option les amena à agrandir les silos à Esch frontière par la construction de l'accumulateur dit «de Belval» (à gauche du groupe des cinq hauts-fourneaux).

Photo: Archives Nationales de Luxembourg

Quitte à revenir *in extenso* sur l'aliénation potentielle du plus ancien complexe sidérurgique du Bassin minier dans un chapitre ultérieur, réservé à part entière à la fondation de l'Arbed, retenons d'ores et déjà que les rumeurs colportées par le *Luxemburger Wort* au sujet du sort de la forge appartenant à moitié aux établissements d'Eich-Dommeldange, à moitié à Burbach, font naguère grand bruit. «*Von ganz zuverlässiger Seite wird uns berichtet, die Escher Hütte Le Gallais-Metz & Cie gehe demnächst in andere Hände über und mit Bestimmtheit trete die Meldung auf, die Gelsenkirchener Hüttengesellschaft werde Ankäuferin derselben werden. Wir konnten eine authentische Bestätigung dieser Nachricht nicht erhalten. [...] Unser Korrespondent knüpft daran folgende Erwägung: Falls nun auch noch diese Hütte von dem Nimmersatt von Gelsenkirchen aufgefressen werden sollte, dann wäre bei allem Vorteil, der daraus entstände, doch auch manches Bedenkliche dabei*». Tandis que le quotidien clérical antilibéral, en faisant siens les sentiments germanophobes de la population autochtone, cherche en vain une explication aux appétits apparemment insatiables des frères Kirdorf (à défaut de connaître les véritables dessous, la rédaction du *Wort* se met à élucubrer la théorie «*daß diese dann überaus mächtige Gesellschaft nach kurzer Zeit im Kanton Esch, und sogar im Lande, ein Staat im Staate wäre*», et qu'elle aspirerait à nuire à la «*hiesigen Geschäftswelt*» en attirant, «*wie in unseren Nachbarstädten Düdelingen und Differdingen*», ses employés et ouvriers vers

les magasins d'usine où elle leur vendrait «*alles nur denkbar Mögliche*»²⁹⁸), nous savons aujourd'hui que l'opération méditée n'a décidément rien à voir ni avec une quelconque folie des grandeurs ni avec les économats²⁹⁹ et moins encore avec des menées subversives. Elle découle tout bonnement du désespoir des Allemands de parvenir à trouver enfin une utilisation rationnelle pour l'extraction de Mancieulles. La vétuste usine à fonte sise à l'extrémité Nord-Est de la ville d'Esch n'aurait certainement pas constitué pour eux *la* solution par excellence, mais *une* solution acceptable qui, en attendant de trouver mieux, leur aurait permis de se tirer d'embarras sans perdre la face et sans trop déranger les savants équilibres des prix de revient qui figurent à la base du projet d'expansion global.

Expliquons-nous. La mise en vente ou en location virtuelle des haut-fourneaux de la Metzschmelz – elle est au demeurant confirmée par un courrier échangé entre Paul Wurth et Hugo Stinnes ainsi que par le manuscrit d'une histoire interne des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange – aurait autorisé la réduction d'au moins une partie des minettes de Saint-Pierremont à Schiffflange. Grâce à son réseau étoffé de chemins de fer privés à voie étroite, qui la relie en ligne directe à la vallée de la Hoehl, la forge aurait pu réceptionner sans interruption de parcours et sans autre manipulation coûteuse les rames de berlines remplies à Villerupt avec la minette du plateau de Briey. Du coup aussi, les rapports de production à l'usine d'Esch-frontière, qui, insistons-y encore une fois, sont essentiels pour préserver la rentabilité de l'usine Rothe Erde à Aix, seraient restés intacts conformément à la maxime initiale. Quant à la fonte produite à Schiffflange, elle aurait été transférée à l'état liquide à Belval sur le réseau de la Reichsbahn et du Prince Henri (sur le réseau des seuls chemins de fer d'empire dans l'hypothèse de la réalisation de la gare au Nord d'Esch et de son raccordement à Belval). Compte tenu de la mise au mille, ce transport serait en tout cas revenu sensiblement moins onéreux que le recours aux services des deux compagnies pour le transport de la minette en provenance de la Hoehl. Finalement, Schiffflange présente un deuxième atout non négligeable. L'établissement gère un vaste domaine de 220 hectares de minières au Luxembourg et de 1.530 hectares en Lorraine.³⁰⁰ La GBAG y aurait largement trouvé de quoi alimenter ses fourneaux flambant neufs au Escher Busch, sans être tenue de s'approvisionner à Saint-Pierremont aussi longtemps que cette mine française serait d'un abord difficile!

Aussi, lorsque le marchandage avec Le Gallais tombe à l'eau, les torchons commencent-ils sérieusement à brûler chez les Allemands. Nous y voyons pour preuve une convention pour le moins surprenante qui doit avoir été signée entre eux et Aubrives-Villerupt quelques semaines à peine avant la mise à feu des deux premiers hauts-fourneaux de la Adolf Emil-Hütte. L'énoncé exact du contrat nous échappe. Son objet ne nous est connu qu'à travers les protocoles sommaires des réunions de direction de la Aachener Hütten-Abteilung en date du 19 août et du 5 octobre 1911 qui, incidemment, parlent d'un accord d'échange de minette entre Saint-Pierremont et Aubrives-Villerupt: cette deuxième société renoncerait à exploiter sa concession Butte, et en contre-partie elle obtiendrait du minerai de Briey de qualité supérieure au prix de 3 francs/t. pour couvrir les frais de transport facturés par la Cie de l'Est à la GBAG sur le trajet de Mancieulles à Villerupt; Gelsenkirchen exploiterait en retour «*pachtweise*» la concession Butte, où elle

298 *Luxemburger Wort*, 14.07.1910.

299 Magasins d'usine.

300 NN., *Histoire de l'Arbed*, op.cit.

serait autorisée à abattre de la minette grise et brune dans une proportion de 1.030 kilos pour chaque tonne de minerai de Saint-Pierremont livrée à Villerupt. Est-ce à dire que la GBAG aurait temporairement (?) et/ou partiellement (?) substitué de la roche ferreuse villeruptoise à l'extraction de sa mine du Haut-Pays? Faut-il en déduire qu'entre-temps l'idée d'une fosse reliée à un tunnel de transport est morte à son tour parce que les autorités françaises, une fois de plus, auraient refusé d'attribuer la «*Genehmigung zur Überschreitung der französischen Grenze unter Tage*»?³⁰¹ C'est fort possible, tout comme on doit admettre qu'à Belval, contrairement aux conceptions qui avaient prévalu au départ, on enfourne pendant plusieurs années un certain tonnage de minerai en provenance de la Butte et des autres concessions lorraines, voire luxembourgeoises de la GBAG.

En 1911, les Allemands procèdent en effet d'urgence à un agrandissement des trémies de stockage de la Aachener Hütte en construisant les silos dits «de Belval». Le minerai acheminé par la Hoehl y est transvasé sur des wagons de chemin de fer à voie normale de la Reichsbahn pour être dirigé ensuite, via la gare d'Esch et le réseau Prince Henri, à la Adolf Emil-Hütte. Inutile d'insister: la manœuvre coûte les yeux de la tête. Jusqu'à l'aube de 1914, la GBAG n'a pourtant pas moyen de s'en sortir autrement.



Les premières rames de minette de Mancieulles à destination de la Adolf Emil-Hütte empruntaient la fameuse rampe de Villerupt à Hussigny pour descendre sur Longwy, avant de remonter sur Rodange et Belval.
Collection: Luciano Pagliarini

Jusqu'à cette date, les patrons de la Gelsenkirchener n'ont également pas de possibilité pour éviter la solution de transport la plus dispendieuse qui soit en ce qui concerne les arrivages de minette de Mancieulles: les rames en partance au plateau de Briey doivent remonter la ligne de la Compagnie de l'Est jusqu'à Villerupt, changer de voie pour descendre via Hussigny à Longwy, où un nouveau changement de voie est obligatoire avant de remonter sur Mont-St.-Martin et Rodange. La gare frontière est le théâtre d'un arrêt supplémentaire. La locomotive de l'Est y est échangée contre un attelage du Prince Henri qui achemine alors les convois à Pétange d'où, en territoire luxembourgeois, on fait d'Ouest en Est tout le chemin qu'on a précédemment parcouru d'Est en Ouest sur le sol français entre Hussigny et Longwy. Le voyage dure une éternité et coûte une fortune puisqu'il est entrecoupé de maintes manœuvres et de temps d'attente sur un parcours dont

301 Direktionssitzung der Abteilung Aachener Hütten-Verein, 28.07.1911, op.cit

plus de la moitié se déroule sur des dessertes à voie unique désespérément encombrées par les trop nombreux trains en provenance ou à destination des innombrables quais de chargement qui longent le passage. «*Merkwürdigerweise*», écrit la *Frankfurter Zeitung* avec une indéniable pointe d'ironie, la GBAG n'aime plus parler en public de la fosse de Saint-Pierremont pourtant célébrée autrefois comme fleuron de son patrimoine minier. La *Luxemburger Zeitung* connaît les raisons du silence. Sans avancer un montant, elle révèle à ses lecteurs que les Allemands déboursent des «*enorme Frachten*».³⁰²

Face à cette situation intenable, les patrons de la Gelsenkirchener reprennent sur le métier une solution qui, à vrai dire, leur trotte dans la tête depuis quelque temps déjà. Leur plan table sur une particularité de l'usine d'Aubrives-Villerupt desservie par deux réseaux de chemin de fer à voie normale dont les rails sont au fond agencés côte à côte, mais ne se recoupent pas pour autant parce qu'un dénivelé quasi infranchissable de 36 mètres d'altitude les sépare. La première voie – nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises dans les pages précédentes – est celle de l'embranchement de Villerupt exploité par l'Est qui dessert la partie haute du site industriel. La deuxième desserte appartient à la Compagnie du Guillaume-Luxembourg. Livrée à la circulation à partir du début des années 1880, elle remonte de la gare d'Audun-le-Tiche pour aboutir en cul de sac dans la partie basse d'Aubrives-Villerupt. Le trafic y est assuré par la Reichsbahn. Or, puisque les deux tronçons existent, il n'y a donc plus lieu de quémander des permis de construire ni aux militaires français et allemands ni aux administrations civiles des deux côtés; il suffit seulement d'inventer une communication entre les deux axes qui soit impérativement différente d'un raccordement ferré, car jadis l'état major de l'armée française avait veillé à introduire dans le cahier des charges annexé à l'acte de concession de la ligne d'Audun à Villerupt une clause interdisant formellement sa jonction avec la section Tiercelet-Villerupt.³⁰³ «À tout défi technique, il doit y avoir une solution technique», ont dû se dire Seidel et ses confrères: après avoir médité et re-médité le problème de la considérable différence de hauteur, ils conçoivent des «*Erztaschen*» combinées avec une «*Umladevorrichtung*» en deux étages. L'installation consiste en d'imposantes trémies aménagées sur la partie haute du site d'Aubrives-Villerupt. Les trains en provenance de Saint-Pierremont, qu'on équipe aux frais de la GBAG avec des talbots jaugeant jusqu'à 43 tonnes, viennent y déverser automatiquement leur cargaison. Par des entonnoirs aménagés au fond des silos de stockage, le minerai tombe ensuite dans des glissoires compartimentées qui expédient la matière première par gravité une trentaine de mètres plus bas dans la partie inférieure de l'usine où les wagons de la Reichsbahn sont garés le long d'un quai de chargement pour être remplis automatiquement.

Outre qu'il dévore bien sûr une coquette somme d'argent, le gigantesque transbordeur de Villerupt n'a à proprement parler rien de spécialement compliqué. On peut donc raisonnablement se demander pourquoi les responsables de la Aachener ont mis si longtemps à découvrir l'artifice susceptible de les débarrasser de leurs tourments, et surtout, pourquoi ils ont finalement attendu jusqu'au 17 avril 1912 avant de donner l'ordre de commencer avec l'exécution des travaux?

C'est que le vrai problème réside ailleurs, sur le trajet de Villerupt à Belval. Ce tronçon

302 *Luxemburger Zeitung*, AA, 27.09.1913

303 SCHONTZ A., FELTEN A., GOURLOT M., op.cit., pp.194-195

est certes assez court en comparaison avec le détour via Longwy et Rodange, mais guère moins cher ni moins aisé. Au contraire, alors que les tarifs dégressifs pratiqués par l'Est français sont à l'époque assez modérés, il faudrait, à l'instar des convois susmentionnés des silos de la Aachener- à la Adolf Emil-Hütte, payer deux fois un minimum de parcours extrêmement coûteux, une première fois à la Reichsbahn pour la section Villerupt-Esch et une deuxième fois au Prince Henri pour la section Esch-Belval.



Sur le versant droit de la vallée, en face du pont de chargement de l'usine, on reconnaît les anciens silos de stockage d'Aubrives-Villerupt. En 1912 seulement, la GBAG édifie non loin de là ses propres trémies.

Collection: Luciano Pagliarini

En ajoutant aux débours pécuniaires la dépense de temps provoquée par le manque chronique de locomotives et les arrêts prolongés à l'entrée et à la sortie de la gare d'Esch d'ordinaire bondée de trains, l'alternative d'un passage par Audun menace de faire tomber la GBAG de Charybde à Scylla. La forge désirerait par conséquent que, préalablement, les chemins de fer d'Alsace-Lorraine aménagent un nouvel embranchement du triage d'Audun vers l'usine d'Esch-frontière. Au lieu de passer devant la coulisse des hauts-fourneaux, comme la ligne actuelle qui remonte de Lorraine, la voie nouvelle serait déviée vers la façade arrière de l'usine où elle rejoindrait le chemin de fer privé existant qui relie la Aachener- à la Adolf Emil-Hütte par le crassier et un pont surplombant la ligne d'Esch à Pétange et Rodange du Prince Henri (le raccordement industriel avait été construit par la GBAG en 1910 pour les futurs transports de fonte liquide d'Esch à Belval). Mais voilà précisément où le bât blesse: tandis que la Reichsbahn se fait prier aussi longtemps que la forge refuse de lui accorder l'exclusivité pour tous ses transports à partir du moment où la nouvelle gare de marchandises de la métropole du Bassin minier serait réalisée, la direction du Prince Henri sort son cahier des charges autrefois négocié avec l'État grand-ducal, et dans lequel se trouve inscrite une clause qui soumet à son approbation expresse la construction de toute communication parallèle au tracé de son réseau. La société ferroviaire luxembourgeoise en tire argument – primo – pour n'autoriser la traversée du pont qu'aux seuls talbots remplis de minette en provenance de Mancieulles (en dehors des torpilles à fonte et des poches à laitier autorisées antérieurement, la GBAG n'aura donc pas le droit d'utiliser la voie en question afin d'expédier par exemple les produits finis de la nouvelle usine), – secundo – pour revendiquer une «*Anerkennungsgebühr*» de un franc par wagon à minerai (rempli ou

vide) en guise d'indemnité pour la perte de trafic sur son axe Esch-Rodange, – et tertio – pour obtenir la promesse ferme que Belval renoncera à chercher l'«Anschluss an die Reichseisenbahn» moyennant une «eventuell nördlich von Esch herzustellenden Stichbahn».³⁰⁴

Pris une fois de plus entre le marteau et l'enclume, les patrons de la Gelsenkirchener doivent patienter de longs mois encore avant de parvenir à trancher le nœud gordien. En l'absence de documents fiables, il a été impossible de savoir ni à quelle date précise le contrat réglant la traversée du réseau Prince Henri a été ratifié par les deux parties ni quand le premier convoi de minette française en provenance de Villerupt-bas, respectivement de la Butte a réellement franchi le pont en direction des hauts-fourneaux de Belval. Tout porte cependant à croire que ce n'est pas avant la fin de l'hiver, début du printemps 1914. Mais le soulagement des chefs, qui se croient alors enfin arrivés au bout de leurs peines, est de courte durée, car le commencement du premier conflit mondial remet rapidement en question les acquis. Certes, en automne 1916, un bataillon de pionniers de l'armée impériale comble le vide entre la gare d'Hussigny et les quais du Adlergrund;³⁰⁵ l'ironie de l'histoire veut toutefois qu'à l'instant où la connexion ferroviaire



Lorsqu'au printemps 1914 le droit de passage sur le pont surplombant le Prince Henri est enfin réglé, la minette acheminée de Mancieulles via le transbordeur d'Aubrives-Villerupt, au lieu de passer par la gare d'Esch, peut emprunter la voie privée plus directe qui passe à travers le crassier de l'ancienne Brasseurschmelz. Du coup, le minerai en provenance de la Butte et des concessions lorraines de la GBAG peut également emprunter ce raccourci après avoir transité par les accumulateurs de la Aachener.

Collection: Luciano Pagliarini

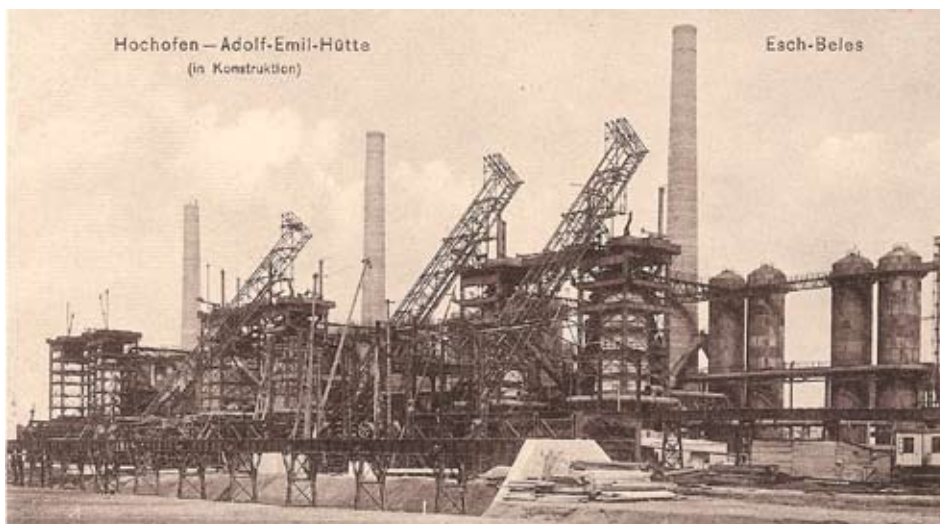
304 BBA 55/241, Direktionssitzung der Abteilung Aachener Hütten-Verein, 17.04.1912; Seidel à la direction du Prince Henri, 09.04.1912; BBA 55/240, Stand der Arbeiten an dem Neubau der Adolf Emil-Hütte, 19.04.1910; Direktionssitzung der Abteilung Aachener Hütten-Verein, 05.10.1911.

305 DUPUY J.-M., BUCHMANN J., MAYER B., *L'encyclopédie des chemins de fer d'Alsace-Lorraine*, Loco revue, Béthune 1998, p.111; FEDERMEYER E., op.cit., p.403.

directe entre Mancieulles à Belval via Audun-le-Tiche est livrée à la circulation des trains de marchandises, la Gelsenkirchener a perdu le contrôle, et l'usufruit, de sa mine de Saint-Pierremont placée entre-temps sous la férule de la Etappenkommandantur de Briey et affectée à une «*militärische Benutzung*» par les appelés d'une «*Feldfacharbeiter-Kompanie*»!³⁰⁶

Le bilan mêlé d'une usine restée en deçà des attentes

Les déboires en relation avec la mine de Saint-Pierremont qui, souvenons-nous, a au fond été à l'origine de la construction de Belval, nous amène à nous interroger en guise de bilan intermédiaire sur la rentabilité de la poussée expansionniste de la Gelsenkirchener Bergwerks-AG. Son usine flambant neuve représente-t-elle vraiment une brillante réussite comme ses fondateurs aiment à nous faire croire?



Le 4 mars 1910, le Aufsichtsrat de la GBAG se déclare d'accord avec la «Benennung der neuen Escher Hütte als 'Adolf Emil-Hütte'».

Collection: Nicolas Barthel

Une comparaison avec les Stahlwerke Thyssen inaugurés au printemps 1912 à Hagondange peut paraître intéressante sous ce rapport, car les destinées du complexe rival de la Adolf Emil-Hütte ne manquent pas d'analogies. Les deux forges sont l'œuvre de deux «colosses» de la Ruhr «qui voient grand» et n'ont guère l'habitude de tergiverser lorsqu'il s'agit de passer à l'exécution de leur programme» synonyme des ambitions personnelles et de la compétition jalouse de leurs chefs respectifs.³⁰⁷ Que l'aveuglement et la démesure de ces derniers aboutisse alors à une désastreuse *Fehleinschätzung*³⁰⁸ des capacités de production sidérurgique et des moyens pour approvisionner leurs équipements avec des matières premières ne doit pas nous étonner outre mesure. August Thyssen devient en effet à son tour la victime d'une planification brusquée fondée sur l'appréciation nettement trop optimiste de la possibilité de ravitailler son usine disproportionnée avec de la roche ferrée en provenance de ses concessions de 2.155 hectares en Meurthe-et-Moselle – elles constituent le plus grand domaine minier qui existe à l'époque en

306 BBA 55/345, GBAG Esch à Abteilung Aachen-Rothe Erde, 05.09.1919.

307 *Luxemburger Zeitung*, AA, 12.09.1904.

308 NIEVELSTEIN M., op.cit., p.215.

Lorraine française (!) – et de ses 3.187 hectares sis en Lorraine allemande. À l’instar des Kirdorf, il ne se rend pas suffisamment compte que les plus beaux champs de mine ne sont d’aucun secours si les frais de transport sur des parcours prolongés mangent les bénéfices dont on aurait cependant absolument besoin pour amortir les investissements vertigineux (150 millions de marks selon la *Luxemburger Zeitung*³⁰⁹), ou si des entraves réglementaires, en l’occurrence françaises, coupent court à un trafic transfrontalier de tonnages importants sur lesquels on avait pourtant tablé pour calculer le rendement optimal des équipements nouveaux. Ces erreurs d’appréciation ont failli casser le cou à Thyssen père. Malgré la mainmise sur d’autres sociétés métallurgiques (*SA Métallurgique de Sambre et Moselle; Lothringer Eisenwerke AG*) achetées avec l’intention expresse de s’emparer de leurs propriétés minières, le magnat de la Ruhr, quelques mois à peine après l’ouverture du site d’Hagondange, offre en vente son usine qui *«auch sonst nicht ganz nach Wunsch zu arbeiten scheint»*.³¹⁰ La presse parle des De Wendel d’Hayange ou de l’Arbed comme candidats-repreneurs possibles.³¹¹ Les négociations secrètes entamées avec les acheteurs en puissance – elles sont menées à Luxembourg par un Monsieur *«der früher in der Politik den Klerikalen nahe stand»* (lisez: Paul Gretdt)³¹² – font certes naufrage; Thyssen gardera son patrimoine lorrain jusqu’à la fin de la guerre. Toujours est-il que l’épisode témoigne d’une manière saisissante de la proximité entre la mégalomanie entrepreneuriale et la (presque-)déconfiture d’une affaire principalement montée pour faire front aux frères Kirdorf.

Extraction de minette à Saint-Pierremont	
Source: ARBED, AC.01732, Mine de Saint-Pierremont. Rapport, s.d. [1er trimestre 1919].	
1909	6.000 t.
1910	104.000 t.
1911	300.000 t.
1912	484.000 t.
1913	860.000 t.
1914 (7 mois)	550.000 t.
1915-1918	0 t.

La *«Erzkalamität»*³¹³ qui amène les Stahlwerke Thyssen au bord de la faillite prend des proportions assurément moins dramatiques chez ses adversaires de la GBAG. Abstraction faite qu’ils s’y sont pris avec plus d’intelligence pour éviter de s’exposer à la risée des journalistes, les promoteurs de la Adolf Emile-Hütte sont parvenus à garder intacte l’auréole d’une usine modèle édifée dans un endroit apparemment idéal et où tout fonctionnerait à l’entière satisfaction de tout le monde parce qu’on a eu la chance de pouvoir profiter à la fois du patrimoine minier étendu de la Aachener, de l’ersatz

en provenance du domaine d’Aubrives-Villerupt et de différents contrats de fourniture passés probablement déjà avant la guerre avec des exploitants privés de la région.³¹⁴ Malheureusement des séries statistiques complètes font totalement défaut. Nous devons donc nous contenter de quelques données éparses qui sont néanmoins suffisamment parlantes pour illustrer combien la programmation initiale s’écarte de la réalité

309 *Luxemburger Zeitung*, MA, 28.09.1913.

310 *Rheinisch-Westfälische Zeitung*, in: *Luxemburger Zeitung*, AA, 05.08.1913.

311 LESZCZENSKI J., op.cit., p.97.

312 *Luxemburger Zeitung*, MA, 28.07.1912.

313 NIEVELSTEIN M., op.cit., p.218.

314 BBA 55/243, Sitzung Vorstand Abt. Aachener, 07.06.1915.



Par suite des difficultés rencontrées tant au niveau des transports du minéral de Saint-Pierremont qu'à propos des conditions de renouvellement du Stahlwerksverband, des fausses notes se sont glissées dans l'image de marque que les frères Kirdorf se plaisent à diffuser sur «leur» usine. La rentabilité du nouveau complexe reste en fait visiblement en-dessous de l'attente initiale de ses pères fondateurs.

Collection: Guy May

quotidienne des réceptions effectives. Ainsi par exemple, pendant la dernière année «normale» avant la guerre, Saint-Pierremont produit à peine 860.00 tonnes au total, dont les deux tiers environ – soit 570.000 tonnes – sont livrées à la Gelsenkirchener en fonction de la clé de partage fixée entre partenaires de la Société Civile; d'après les prévisions originelles, la mine française aurait pourtant dû atteindre en 1913 un rythme d'extraction soutenu dépassant la barre d'un million de tonnes *pour la seule GBAG*.³¹⁵ Trois années plus tard, les documents font état de «51.081 t gekaufter luxemburgischer Minette [...] und 6.517 t. französischer Minette» pour le mois de septembre 1916, soit, par extrapolation, environ sept cents mille tonnes par an.³¹⁶ En d'autres termes, on est loin du rythme de consommation théorique de près de 1,5 millions de tonnes calculé au départ. Aussi, en juin 1916, les coulées journalières de fonte brute des six fourneaux modernes de grande capacité à Belval atteignent-elles uniquement 872 tonnes contre 878 tonnes au mois précédent, alors que les cinq appareils en partie assez vétustes et de capacité moyenne à la Aachener Hütte d'Esch-frontière crachent pendant la même période 803 respectivement 793 tonnes.³¹⁷

Quand, rien qu'à l'échelle des transports, on pense par ailleurs aux «größten Schwierigkeiten» rencontrées par l'expédition des fabrications finies, «wodurch uns schon ganz bedeutende Unkosten entstanden sind»,³¹⁸ on devine facilement que le présumé bénéfice brut par tonne de produit fini n'a pas pu être atteint. Hugo Stinnes est parmi les premiers à émettre des doutes fondés. Avant même que l'usine de Belval ne fût inaugurée, le patron de la Deutsch-Luxemburgische, qui est en même temps Aufsichtsrat de la Gelsenkirchener, a eu l'occasion de s'entretenir longuement avec Heinrich Vehling. L'ingénieur en chef qui a supervisé les travaux de construction au Clair Chêne, et qui connaît par conséquent tous les atouts et tous les défauts de la nouvelle forge, lui confesse alors «daß die Selbstkostenersparnis in Esch gegenüber Rothe Erde auf M[ark] 12 anfangs berechnet worden sei, während er jetzt nur noch mit M[ark] 5 rechnet. Wenn dies richtig ist, so muß daraus konsequenterweise der Schluß gezogen werden, daß die ganze Anlage der Karl [sic] Adolf-Hütte [lisez: Adolf Emil-Hütte], wenigstens im Hinblick auf die Selbstkostenersparnis, verfehlt ist, da die Frachtdifferenz nach den Hauptabsatzgebieten schon mehr als M[ark] 5 beträgt»!³¹⁹ Encore les montants fortement révisés à la baisse ne comprennent-ils pas les frais additionnels causés par les redevances payées à Aubrives-Villerupt pour le fermage de son réseau ferré, ou par la taxe versée au Prince Henri pour la traversée de sa ligne d'Esch à Pétange, ou encore par les débours supplémentaires dus à l'acquisition d'une double flotte de talbots, d'un côté pour assurer la liaison Mancieulles-Villerupt et, d'un autre côté, pour régler le service Villerupt-Belval. En outre, ils ne tiennent pas compte des amortissements provoqués par les frais de premier établissement d'une usine sensiblement plus chère que les quarante millions de marks inscrits au devis primitif, pas plus qu'ils n'incorporent les risques engendrés par la commercialisation de la majeure partie des produits «A» diffusés en-dehors des garanties du Stahlwerksverband.

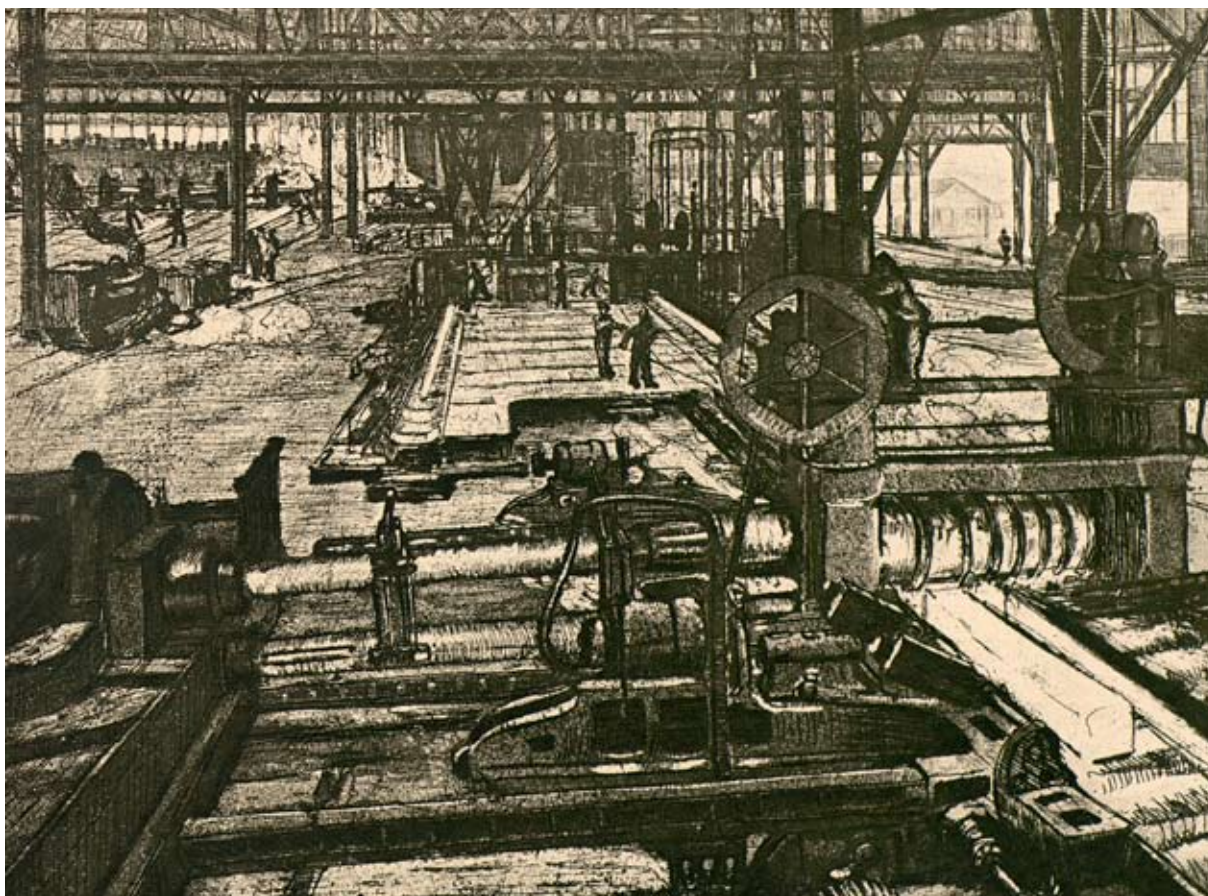
315 Cf. supra, p.211.

316 BBA 55/243, Roheisensselbstkosten [für September 1916].

317 BBA 55/243, Bericht über den Monat Juni 1916.

318 BBA 55/16, Aufsichtsrats-Ausschuss und Voll-Sitzung, 11.11.1912.

319 ACDP, I-220-219-3, Eigenbrodt à Stinnes. Persönlich, 29.03.1911.



Le mauvais pli pris par les négociations de renouvellement du Stahlwerksverband en 1912 contraint les dirigeants de Belval à réviser les programmes de laminage, quitte à chambouler par là les savants calculs du meilleur rendement à réaliser dans la nouvelle usine de Belval.

Extrait du livre Gelsenkirchener Bergwerks-Aktien-Gesellschaft. 1873-1913

Le renouvellement du contrat d'entente en 1912, en prévision duquel la GBAG avait précisément hâté la mise en place des capacités complémentaires au bassin d'Esch, n'aboutit en fait pas à l'augmentation escomptée du quota. Face à la vague des modernisations et des constructions *ex nihilo* déclenchée par le plan d'extension démesuré des frères Kirdorf, les capacités supplémentaires érigées à la va-vite par nombre de sociétés métallurgiques concurrentes à travers l'ensemble du territoire douanier allemand avaient au contraire failli provoquer la rupture de la trêve syndicale. Plusieurs mois durant, les négociations avaient piétiné parce que les adversaires déclarés d'une politique de croissance sans bornes refusent de se plier aux faits accomplis créés par les géants de la branche; longtemps les apôtres d'une plus grande modération avaient même plaidé de passer outre les revendications excessives de leurs confrères: «*es wird vorgeschlagen, von einer Erhöhung der Beteiligungen in A-Produkten überhaupt abzusehen und den neu gegründeten Werken: Adolf Emil-Hütte, Gewerkschaft Jacobus [lisez: Stahlwerke Thyssen à Hagondange] und Esch/Burbach/Düdelingen eine neue Quote in A-Produkten nicht zu gewähren*».³²⁰ Partant, lorsqu'en été 1912 les blocages sont finalement surmontés, le compromis retenu est loin de répondre aux attentes de la direction générale du Gelsenberg. Au lieu d'une quote-part couvrant les 299.000 tonnes de matériel lourd

320 BBA 55/241 Direktionssitzung der Abteilung Aachener Hütten-Verein, 08.01.1912.

censées être réalisées au Escher Busch,³²¹ le Konzern doit se contenter d'une hausse de sa Beteiligungsnummer de 100.000 tonnes seulement. Le revers oblige du coup les cadres dirigeants à remanier les programmes de laminage en diminuant considérablement («*erheblich vermindern*») la fabrication de rails et de poutrelles au Grand-Duché en échange d'une plus grande masse de fers marchands hors contingent.³²² La rectification du tir sous l'emprise de contraintes externes indépendantes de la volonté des patrons de la GBAG ne manque cependant pas de soulever un double problème d'envergure.

Le premier touche à une question de principe en matière d'organisation industrielle. Même si la «*Vielseitigkeit der herzustellenden Produkte für ein Unternehmen von gewisser Bedeutung ist*», il n'en demeure pas moins vrai «*daß [...] weniger die Vielseitigkeit der Produkte, als im Gegenteil die Herstellung weniger Produkte in großen Mengen die richtige Politik bedeutet, wenn wir Geld verdienen wollen, und daß es besser ist, wenn man Spezial-Produkte aufnehmen will, dieselben im Wege der Angliederung leistungsfähiger Betriebe vorzunehmen*». Paraît-il dès lors sage de muter trop de fabrications finies au Luxembourg où on rencontre, entre autres, des «*erhebliche Schwierigkeiten in der Arbeiterfrage*», c'est-à-dire un manque cruel de main-d'œuvre qualifiée indispensable pour laminier des produits sophistiqués.³²³ Le deuxième aspect a trait aux équilibres intra-groupe chiffrés par les promoteurs du projet de telle manière qu'ils entraînent également, en dehors d'une utilisation idéale des capacités de Belval, une optimisation de la compétitivité à l'usine Rothe Erde. Modifier a posteriori ce partage judicieux des deux catégories de marchandises «A» et «B» entre les sites aixois et luxembourgeois revient forcément à porter atteinte à une partie au moins du gain espéré dérivant des différences au niveau de la mise au mille en rapport avec les divers types de laminés et des avantages/désavantages de fret en relation avec la localisation géographique des unités de production par rapport aux centres de grande consommation. Les proportions changées en cours de route sont donc à leur tour susceptibles de faire vaciller toute l'économie du projet original couvée naguère par Kirdorf, Kintzlé et compagnie.

En l'absence de données numériques concrètes sur les résultats financiers effectifs, il est bien sûr impossible de procéder à une analyse pertinente du rendement pécuniaire des installations solennellement inaugurées le 30 octobre 1911 en présence des princesses de la cour grand-ducale. Cela dit, une documentation plus étoffée ne serait au demeurant pas d'un grand secours pour apprécier objectivement le caractère plus ou moins profitable d'une usine qui a connu une phase de rodage par trop courte pour en déduire des conclusions générales. À peine deux ans après la mise en route de ses laminoirs, elle passe d'un régime d'activité «normale» à la production de guerre. Les rigueurs imposées par les circonstances exceptionnelles faussent dès lors complètement l'image qu'on dégagerait d'une étude des conditions de production. Après le conflit mondial, dans un contexte géopolitique bouleversé de fond en comble, l'état d'exception pour la sidérurgie lorraine-luxembourgeoise se prolonge jusqu'à l'expiration des clauses économiques transitoires du traité de Versailles et de la restructuration consécutive des circuits d'échanges en Europe à partir de 1925/26. En attendant, les patrons de la Gelsenkirchener ont tout perdu: leurs propriétés minières et industrielles en France

321 Cf. supra, p.225.

322 BBA 55/17, Bericht der Direktion für das Geschäftsjahr 1912.

323 ACDP, I-220-087/4, Eigenbrodt à Stinnes. Persönlich, 16.03.1910.

et en Lorraine recouverte sont placées sous séquestre et vendues au plus offrant; une continuation de la production au Grand-Duché devient de ce fait impossible à défaut des approvisionnements nécessaires en minerai. Même l'usine de Rothe Erde à Aix-la-Chapelle est condamnée. Totalement tributaire des envois de matériaux bruts en provenance de l'ancien bassin du Sud-Ouest désormais détaché de l'espace économique-douanier allemand, elle fait partie du patrimoine sidérurgique de la rive gauche du Rhin que les Kirdorf et leurs successeurs n'ont d'autre ressource que d'aliéner avant de reconstituer, dans la Ruhr, un ersatz au potentiel productif perdu. Vues sous cet angle, les hésitations formulées par ceux qui, naguère, au cours de la quête d'un site idéal pour la nouvelle usine, avaient déconseillé son implantation en territoire neutre à proximité de la France parce que ce serait trop risqué en cas de conflit armé, prennent un arrière goût particulièrement amer. Si, comme d'aucuns l'avaient suggéré, la Adolf Emil-Hütte avait été érigée dans les parages de Duisburg, la note finale n'aurait assurément pas été aussi salée.

Quoique plutôt mal placé pour donner des leçons à autrui – après tout il n'est pas tout à fait innocent – August Thyssen semble également avoir eu raison de prêcher la modération en matière de multiplication des coulées. À partir de 1912 déjà se dessine clairement le problème des surcapacités responsables dans une large mesure du cycle de la récession qui agitera les barons du fer tout au long de l'entre-deux-guerres.³²⁴ Des quatre usines reprises à la GBAG par le consortium des *Terres Rouges* alliant des établissements français (*Schneider & Cie* du Creusot-Loire; *Les Petits Fils de François De Wendel* à Hayange; *Cie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons*; *Forges & Aciéries de Denain-Anzin*; *Forges et Aciéries de St.-Étienne*) et l'Arbed luxembourgeoise,³²⁵ seule Belval connaît durant les années vingt et trente une marche tant soit peu normale. Par suite de la réunification territoriale entre la Lorraine allemande et française, ses ennuis logistiques à l'échelle des transports de minerai se sont pratiquement évaporés (signalons d'ailleurs entre parenthèses que les nouveaux maîtres ont finalement renoncé à la mine de Saint-Pierremont; décidément le jeu ne valait pas la chandelle parce qu'on risquait en plus un conflit avec la Commission locale du séquestre qui avait préféré attribuer le domaine de Mancieulles au groupe de l'*Union des Consommateurs de Produits Métallurgiques et Industriels* reprenneur du complexe d'Hagondange).³²⁶ La perte du marché du Zollverein dans la foulée de la réorientation de l'industrie métallurgique du Grand-Duché vers les débouchés belges

324 MÜSSIG E., op.cit., p.41.

325 Sur la reprise de patrimoine de la GBAG par le consortium Terres Rouges, voir KIEFFER M., *La reprise du potentiel industriel de la société Gelsenkirchen et la constitution du groupe Arbed-Terres Rouges (1919-1926)*, in: *Les années trente*, numéro spécial de la Hémécht, ISP, Luxembourg, 1996, pp.69-97; BARTHEL C., *Bras de fer. Les maîtres de forges luxembourgeois entre les débuts difficiles de l'UEBL et le Locarno sidérurgique des cartels internationaux. 1918-1929*, ISP, Luxembourg, pp.32-76.

326 Tandis que la première «promesse de vente» signée le 1^{er} mars 1919 par Mayrisch et les émissaires de la GBAG mentionne encore *expressis verbis* la mine de Saint-Pierremont comme un des objets que le groupe reprenneur se déclare prêt à acquérir, le «cahier des charges et conditions particulières pour la vente des biens de la Gelsenkirchener Bergwerks-AG en Lorraine» daté du 9 septembre 1919, n'en fait plus état. On doit supposer que, dans l'intervalle, le co-proprétaire de la mine, à savoir la Société de Louvroil, a fait valoir son droit de préemption pour obtenir que Mancieulles fût réservée à la future *Union des Consommateurs de Produits Métallurgiques et Industrie* qui rassemble plusieurs constructeurs (*Peugeot, Berliet, Panhard, De Dietrich*, etc.) et quelques petites aciéries et fonderies (*Société Minière et Métallurgique des Fondateurs de France, Fabrique de Fer de Maubeuge*, etc.) en vue de l'achat des hauts-fourneaux de Thyssen à Hagondange. Le groupe Terres Rouges doit en revanche avoir renoncé aux droits qui découlent de sa substitution au Konzern allemand. Était-ce parce que les ingénieurs du Creusot, qui avaient visité la mine au début de l'année, n'étaient pas tellement convaincus de l'utilité de la fosse? Ou était-ce parce que le consortium franco-luxembourgeois, qui sans cela vivait déjà en d'assez mauvais termes avec la Commission du séquestre, ne voulait pas inutilement vexer messieurs les fonctionnaires en insistant sur le fait qu'autrefois la majeure partie de l'extraction était réservée à une usine au Grand-Duché? Voir ARBED, AC.01722, Gelsenkirchen. Contrats, études, rapports divers, 1919.

et de la périphérie européenne, voire de l'exportation outremer, ont entre-temps aussi renforcé plus que jamais la tendance à abandonner les usines à fonte en faveur des sites intégrés disposant d'un outil transformateur élaboré pour convertir les coulées brutes en marchandises prêtes à la consommation. Que les équipements modèles du Escher Busch se soient dès lors profilés en fer de lance des Terres Rouges paraît tout à fait logique. Mais à quel prix! En raison de la sursaturation de l'offre, les hauts-fourneaux d'Audun-le-Tiche sont mis en allure réduite. À Aix aussi, l'aciérie Thomas connaît pendant une demi-douzaine années une activité tout au plus intermittente, avant d'être définitivement démolie dans la seconde moitié des années vingt. Un sort analogue frappe les installations de la Aachener Hütte rebaptisée Esch-Terre rouge. La production y est carrément arrêtée jusqu'à ce que, en 1926, les pourparlers autour de la création d'une *Entente Internationale de l'Acier* ouvrent à Émile Mayrisch la perspective de négocier avantageusement un transfert au Luxembourg du quota théorique de Rothe Erde dans la *Rohstahlgemeinschaft* allemande. La résurrection du site d'Esch-frontière se réalise ainsi parallèlement à la mort définitive de la phase liquide à Aix-la-Chapelle. La filiale allemande se contente à l'avenir de laminier des produits finis avec du matériel semi-ouvré mis à disposition par la maison-mère luxembourgeoise.³²⁷ En ce sens, les restructurations opérées au lendemain de la Grande Guerre dans la cadre d'une coopération transfrontalière des maîtres de forges européens constituent aussi un exercice douloureux pour ramener à des dimensions plus raisonnables un outil de production hypertrophié enfanté par la folle course aux armements et l'absurde bagarre à outrance entre les titans de la Ruhr pour occuper le premier rang parmi les fabricants du Reich.

à suivre

327 BARTHEL C., *Émile Mayrisch et le pacte international de l'acier des années vingt*, in: *Journal of European Integration History*, 1(2006), pp.43-65; idem., *Die Stunde des Herrn Mayrisch. Neue Erkenntnisse und offene Fragen zur Mitwirkung des luxemburgischen Stahlindustriellen an der wirtschaftlichen Entspannung in Europa (1925/26)*, in: *Galerie*, 3(2007), pp.403-482.



Après la Première Guerre mondiale, les trois usines de la Gelsenkirchener dans le bassin d'Esch sont reprises par la société des Terres Rouges. Le consortium franco-belgo-luxembourgeois passe cependant un moment difficile: tandis que l'ancienne Aachener-Hütte est à l'arrêt complet jusqu'en 1926, l'usine d'Audun-le-Tiche marche au ralenti; seule Belval, avec son aciérie et ses laminaires modernes, travaille dans des conditions tant soit peu normales.

Collection: Michel Kohl

Index

B

Baginsky, Adolf 121
Baldwin, Stanley 83
Barbanson, Gaston 66, 71, 100, 141, 158
Barthel, Joseph 88
Baudhuin, Fernard 70
Bech, Joseph 10, 23, 24, 37, 38, 58, 59, 68, 80, 82, 83, 85, 90, 91, 99, 101
Beissel, Camille 34, 50
Bernard, Zénon 43, 67
Bethmann-Hollweg, Theobald von 213, 240
Bian, Émile 149
Bian, Félix 149
Biever, Nic 46, 53, 61, 63
Bismarck, Otto von 160, 214
Biver, Léopold 24
Blum, René 10
Bonnet, Georges 77
Bouvier, Léopold 145
Braun, Pierre 238
Briand, Aristide 213
Brincour, Joseph 248
Bühlmann, Rolf 72

C

Calmes, Albert 77
Canard, Jules 208, 209
Carrario, Antoine 49
Chamberlain, Neville 81
Chambon, Henri 77
Chomé, Félix 49, 50, 58, 61, 64, 157, 158
Clasen, Bernard 83, 84
Collart, Charles 171
Collart, Jules 171
Cox, François 214

D

Daladier, Édouard 81
De Launay, Jacques 153
Delbrück, Clemens 240
Devilliers, Christian 144
Dieudonné, Hector 21, 22, 27, 28, 44, 58, 60, 68, 69, 75, 76, 84
Dumont, Norbert 48
Dupong, Pierre 10, 23, 24, 36, 37, 48, 49, 52, 59, 80, 81, 85, 90, 91, 92, 93, 101

E

Eiffes, Émile 244
Eigenbrodt, Reinhard 187
Ewraud, Félix 88
Eydt, Charles 246
Eyschen, Paul 148, 243, 246, 250, 263

F

Fischer, Jules 239

G

Galopin, Alexandre 17
Ganderax, Étienne 265
Gorza, Guiseppe 51
Graffé, Mathias 51
Grandgenet, Jos 58, 67, 70
Gredt, Paul 155, 242, 278
Guillaume II 9, 73, 240

H

Habsbourg, François-Ferdinand von 215
Heimann-Kreuser, Karl 21, 75
Henckes, Jean-Baptiste 78, 95
Hitler, Adolf 75, 81, 83, 95, 99
Hoeter, Joseph 233
Huberty, François (?) 61, 62
Huet, Bernard 144

J

Jagow, Gottlieb von 250

K

Kintzlé, Fritz 221, 226, 228, 229, 238, 239, 246, 254, 262, 282
Kipgen, Arthur 145
Kirdorf, Adolf 156, 181, 193, 194, 196, 198, 199, 201, 209, 213, 221, 223, 226, 230, 231, 234, 236, 250, 255, 266, 271, 278, 281, 282, 283
Kirdorf, Emil 156, 166, 169, 171, 181, 201, 203, 209, 213, 221, 223, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 240, 241, 242, 246, 250, 253, 255, 260, 266, 269, 271, 278, 281, 283
Kirsch, Raymond 14, 96, 98
Klönne, Carl 233
Klotzbach, Arthur 176
Koener, Mathias 41, 49, 70

Krier, Antoine 41, 55
Krier, Antoine 55
Krier, Pierre 10, 24, 29, 37, 42, 46, 55, 58, 66, 70, 83, 90, 92
Krupp, Gustav von Bohlen und Halbach 213

L

Laurent, Henriette 81
Laurent, Jacques 81
Laurent, Théodore 17, 81
Laur, Francis 211
Le Gallais, Norbert 176
Lemaire, Gustave 58, 81
Lemire, Jules 135
Léon, Pierre 152
Libotte, Charles 81
Lorang, Antoinette 32, 65

M

Magery, Jules 193, 194, 198, 207, 209, 210, 221
Magery, Maurice 221
Maringer, Paul 49, 61, 78, 86, 87
Mark, Émile 262
Maugas, Gabriel 33, 34, 49, 133
Mayrisch, Andrée 105, 145
Mayrisch-De Saint-Hubert, Aline 120, 122, 128
Mayrisch, Émile 13, 49, 66, 105, 120, 128, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 158, 186, 187, 189, 284
Meier, Max 155
Menager, Pierre 159
Metz, frères 159
Metz, Léon 239, 250, 254, 255, 256, 269
Metzler, Léon 149
Metz, Norbert 109
Metz-Tesch, Edmée 123
Meyer, Aloyse 13, 33, 34, 36, 50, 52, 59, 63, 77, 78, 81, 85, 90
Mollard, Armand 265
Möller, Théodor von 201
Moltke, Helmuth von 240
Mongenast, Mathias 247, 248, 249, 250, 251, 252
Morin, Edgar 11
Müssig, Emil 163
Mussolini, Benito 81

N

Netgen, Denis 55
Neuman, Henri 249, 250

Nickels, Alphonse 77, 79
Nievalstein, Markus 157
Noesen, Valentin 62

P

Paul, Marcel 100
Prüm, Emile 234
Prüm, Pierre 40
Pückler, Graf Carl Erdmann von 243, 244

R

Rheinbaben, Georg Freiherr von 248, 250
Röchling, frères 173
Rock, Jean-Baptiste 67, 90, 91
Roger, Henri 79, 80, 81, 86, 87

S

Schaack, Jean 255
Schiltz, Jean 51
Schmieding, Theodor 233
Schmit, Étienne 70, 90
Schneider, Eugène Ier 141
Schneider, Eugène II 141
Schneider, famille 141, 142, 143, 144
Schneider, Henri 141
Schöller, Alexander 233
Schwerin, Graf Ulrich von 240, 243, 244, 265
Scuto, Denis 13
Seidel, Rudolf 238, 246, 247, 255, 256, 257, 262, 266, 268, 269, 270, 274
Sepulchre, frères 207
Simiand, François 10
Simon, Jules 142
Simon, Paul 61, 63
Simons, Charles 250, 269
Spaeter, Carl 155, 173
Steen de Jehay, Frédéric van den 176, 177
Steichen, Eugène 148
Stinnes, Hugo 155, 157, 171, 175, 188, 189, 201, 202, 203, 213, 229, 230, 233, 235, 272, 280
Stoffel, Jacob 255
Stolz, Albert 53

T

Talbot, Georg 233
Thyssen, August 186, 201, 202, 203, 213, 223, 226, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 245,
246, 252, 253, 257, 259, 277, 278, 283
Thyssen, Fritz 223, 230, 231, 232, 234

Tirpitz, Alfred von 240
Trasenster, Gustave 17
Trausch, Gérard 14
Trausch, Gilbert 9, 73, 83, 85, 102
Traus, Georges 120, 228

V

Van Dyck, Jean 255
Vehling, Heinrich 145
Viénot-Mayrisch, Andrée 49
Volkmann, Hans-Erich 82

W

Wagner, Camille 73
Wehrer, Albert 79, 80
Welter, Michel 128, 148
Wey, Claude 9
Wintersdorf, Michel 58
Wippermann, Hugo 233
Wurth, Paul 155, 227, 242, 272

Z

Zahlen, Paul 112, 114, 115, 129, 130, 133

Impressum

Ce livre a été réalisé grâce au soutien financier du groupe ArcelorMittal, du Fonds national de la recherche et des Ministères d'Etat et de la Culture.

Coordination: Charles Barthel, Josée Kirps

Photo de couverture: Marcel Schroeder.
Photothèque de la Ville de Luxembourg

Layout et suivi production: mediArt s.à.r.l.

© Archives Nationales de Luxembourg, Centre d'études
et de recherches européennes Robert Schuman

Luxembourg, décembre 2011, ISBN 978-99959-635-6-9, version imprimée
Luxembourg, avril 2020, ISBN 978-29197-731-0-7, version électronique

Le 3^e volume de *Terres rouges* comprend trois articles de fond. Le premier est consacré à la terrible épreuve de force qui s'abat sur les ouvriers métallurgistes au moment de la grande crise économique mondiale consécutive au krach de Wall Street en octobre 1929. Paul Feltes y révèle les répercussions parfois dramatiques de cette dépression qui préfigure à bien des égards la catastrophe des années 1970 et 1980; il dévoile aussi sans ambages les ombres au tableau d'une politique gouvernementale supportée tant par le patronat que par les syndicats ouvriers et qui cherche à ménager les ressortissants luxembourgeois aux dépens des travailleurs immigrés, priés à quitter le pays. À l'opposé, l'auteur nous montre également les atouts de la récession. Ils consistent notamment en la création du Conseil national du travail (1936) qui, en représentant une espèce de Tripartite avant la lettre, incarne parfaitement le modèle social luxembourgeois.

Nadine Schmitz enfonce le même clou. Elle expose les nombreuses œuvres sociales initiées par nos maîtres de forges dès le milieu du XIX^e siècle et portées à leur faite par le directeur général de l'Arbed, Émile Mayrisch, et son épouse, Aline de Saint-Hubert. Largement inspiré par le paternalisme rhénan et français, le couple agit sur de très nombreux plans: à la construction de cités ouvrières, de crèches, d'hôpitaux et d'autres édifices à vocation sociale, s'ajoutent les services de prévention médicale et de protection familiale ainsi que tout un système de gratifications, de pensions et d'assurances mis en place au fil des années. Ces mesures volontaires décidées par un patronat qui, il est vrai, n'agit pas toujours d'une manière tout à fait désintéressée, revêtent un caractère modèle, à tel point que la classe politique nationale se contente bien des fois d'en imiter l'exemple lorsqu'elle met progressivement en place l'État-providence.

Combien la neutralité, voire l'indépendance de cet État sont menacées par l'expansion spectaculaire de la branche sidérurgique à la veille du premier conflit mondial, se mesure aux conclusions tirées de la première partie d'une enquête de Charles Barthel et de Michel Kohl consacrée aux épisodes anniversaires de 1911 en général, et à l'édification du complexe de Belval en particulier. Les fondateurs de la nouvelle usine ne répugnent en effet pas à se mêler ouvertement des politiques fiscale et de sécurité intérieure du gouvernement de Paul Eyschen en stimulant par là une satellisation croissante du Luxembourg par le Reich allemand. Pire! Les erreurs de planification en matière des infrastructures de transport à Belval fournissent aux militaires prussiens un excellent prétexte pour étendre leurs préparatifs de guerre au Grand-Duché. Aussi ne faut-il pas s'étonner si Emil Kirdorf profite de l'ouverture des hostilités en 1914 pour réclamer l'annexion du pays.

Conformément à la ligne éditoriale des volumes précédents, *Terres rouges* offre à ses lecteurs un instrument de travail fort utile avec la publication, en annexe, d'un tableau réalisé par Michel Kohl et Sally Scholer et comprenant la liste complète des membres du conseil d'administration de l'Arbed, depuis la naissance de l'entreprise en 1911 jusqu'à son intégration, en 2002, au sein du groupe Arcelor.

